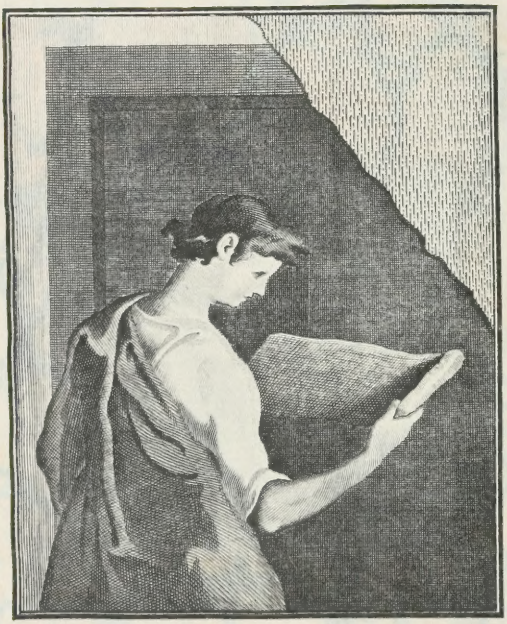

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

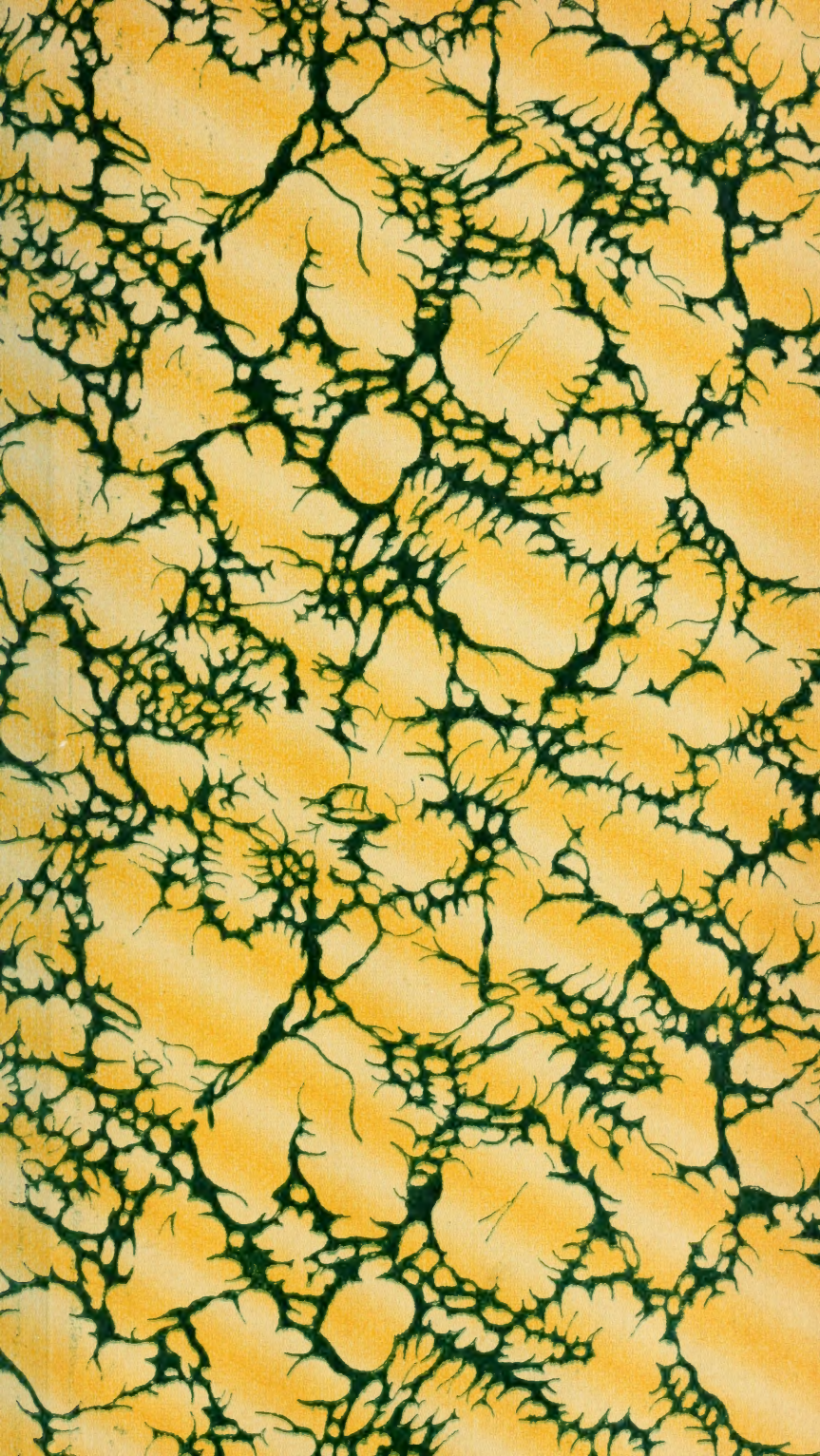

# CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

LVIe SESSION

## SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES

## A ÉVREUX

LE BEC-HELLOUIN, DREUX ET MONTFORT-L'AMAURY

EN 1889

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

POUR LA CONSERVATION ET LA DESCRIPTION DES MONUMENTS

**PARIS**
ALPH. PICARD
LIBRAIRE
*82, rue Bonaparte*

**CAEN**
H. DELESQUES
IMPRIMEUR
*2 & 4, rue Froide*

1890

# CONGRÈS
# ARCHÉOLOGIQUE
## DE FRANCE

# CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

LVI^e SESSION

## SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES

## A ÉVREUX

LE BEC-HELLOUIN, DREUX ET MONTFORT-L'AMAURY

EN 1889

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

POUR LA CONSERVATION ET LA DESCRIPTION DES MONUMENTS

PARIS
ALPH. PICARD
LIBRAIRE
82, rue Bonaparte

CAEN
HENRI DELESQUES
IMPRIMEUR
2 & 4, rue Froide

1890

# NOTICE

SUR LA

# SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

## ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ

La fondation de la Société française d'Archéologie, pour la description et la conservation des monuments, eut lieu à Caen, le 23 juillet 1834, et les statuts, préparés par M. de Caumont, furent discutés et adoptés dans cette séance, où fut également nommé le bureau.

Révisés le 12 mai 1870, les statuts ont été soumis au Conseil d'État et approuvés par lui, dans la séance du 6 août 1870. Un décret du président du Conseil, chef du pouvoir exécutif, en date du 14 août 1871, a reconnu la Société comme *Établissement d'utilité publique* (1).

## BUT DE LA SOCIÉTÉ

« La Société française d'Archéologie, aux termes de ses statuts, a pour but de faire le dénombrement complet des monuments français, de les décrire, de les

(1 Un règlement intérieur d'administration, dressé conformément à l'article 17 des statuts, a été adopté dans la séance du Comité permanent du 25 avril 1879.

classer dans un ordre chronologique, et de publier des documents sur la statistique monumentale de la France, dans un Bulletin périodique.

« Elle fait tous ses efforts : 1° pour empêcher la destruction des anciens édifices et les dégradations qui résultent des restaurations mal entendues ; 2° pour obtenir le dénombrement et la conservation des objets d'antiquité et des pièces manuscrites qui intéressent l'histoire.

« La Société fait, auprès du gouvernement, les démarches qu'elles juge convenables pour arriver à ce but, et provoque la création de musées d'antiquités dans les chef-lieux de département et les principales villes de France. »

M. de Caumont écrivait alors, en tête de son programme, ces lignes, auxquelles, après cinquante ans, il n'y a rien à changer :

« Malgré les efforts de tous les hommes éclairés et « amis des arts, le vandalisme continue d'exercer ses « ravages ; de tous côtés l'affligeant spectacle de la « destruction vient frapper les regards. Afin de con- « server nos monuments nationaux, le gouvernement « a créé, il y a trois ans, une administration composée « des personnes les plus capables de veiller, par amour « de l'art, à leur conservation, et cette nouvelle insti- « tution a déjà rendu de grands services.

« Cependant, il ne faut pas se le dissimuler, l'époque « actuelle exige la réunion de tous les efforts indivi- « duels pour réagir contre le vandalisme ; ce n'est pas « seulement à quelques hommes influents à prendre « nos anciens édifices sous leur protection, c'est à la « population éclairée de toute la France à s'opposer « aux destructions qui désolent nos provinces. »

« Voilà, ajoutait avec raison M. E. de Beaurepaire, dans sa notice sur M. de Caumont, l'idée juste et féconde qui présida à la formation de la Société : c'est elle qui légitima son action et assura son succès. »

Chaque année, la Société tient un Congrès archéologique, d'une durée moyenne de huit jours, dans une ou plusieurs villes de France désignées d'avance, et auquel sont conviés tous les membres de la Société et les archéologues de la région. Cette session comprend des séances consacrées à l'étude des questions archéologiques et des excursions permettant d'examiner les monuments les plus intéressants.

D'autres séances peuvent, en outre, être tenues, en dehors du Congrès annuel, sous la présidence du Directeur et avec l'approbation du Conseil.

Le compte-rendu du Congrès forme un volume in-8°, illustré, publié par le Directeur, avec le concours du Comité de publication, et qui est distribué à tous les membres de la Société, ainsi qu'aux personnes qui ont adhéré au Congrès et acquitté la cotisation fixée par le Conseil.

La Société décerne chaque année, à titre de récompense et d'encouragement, un certain nombre de médailles en vermeil, argent et bronze, aux personnes qui se sont distinguées par leurs travaux archéologiques, leurs publications, les découvertes qu'elles ont effectuées, ainsi que par le zèle qu'elles ont apporté à la conservation des monuments et des souvenirs historiques.

Des allocations en argent sont en même temps distribuées pour la conservation et la restauration des monuments, pour la recherche d'emplacements et d'objets antiques, ainsi que pour leur reproduction.

Ces médailles et ces allocations sont décernées, au nom de la Société, par le Conseil, soit dans la session annuelle, soit dans les séances du Comité permanent.

Depuis sa fondation en 1834, la Société a tenu cinquante-six Congrès dans différentes villes de France, indépendamment d'un grand nombre de séances générales dans des localités de moindre importance et dans quelques villes étrangères (1).

Elle a publié plus de cinquante volumes de comptes-rendus de ces réunions (2), et la collection du *Bulletin Monumental*, édité sous ses auspices par le Directeur, comprend cinquante-trois volumes (3) et quatre volumes de tables (4).

(1) A différentes reprises, la Société a profité de la tenue de ces Congrès dans des villes frontières pour se réunir à l'étranger et examiner, de concert avec les membres des corps savants des différents pays, les monuments historiques les plus importants de la région. Nous citerons, parmi ces réunions, celles tenues à Tournai, en 1845, à Trèves, en 1846, à Tournai et à Bruxelles, en 1881, où S. M. le Roi des Belges a daigné recevoir les membres du Congrès au château de Laeken, dans l'île de Jersey, en 1883; enfin, en 1888, dans la Navarre et les provinces basques espagnoles.

Ajoutons, du reste, que les comptes-rendus des Congrès et le *Bulletin Monumental* ont toujours été ouverts aux communications relatives aux monuments des diverses contrées de l'Europe, ainsi qu'à ceux de l'Algérie et des colonies, de la Tunisie et de la Palestine.

(2) Une table générale des comptes-rendus, confiée aux soins de M. H. Stein, est en préparation.

(3) Le cinquante-cinquième volume, cinquième de la sixième série, est en cours de publication.

(4) La table de la dernière série (t. XXXIX à L) est préparée par M. Berthelé.

La double série des publications de la Société forme donc aujourd'hui plus de cent volumes in-8°, illustrés de nombreuses planches.

Si l'on examine le chiffre des allocations accordées par la Société, depuis sa fondation, pour l'acquisition et la restauration d'édifices historiques, les fouilles, les relevés, plans, dessins et moulages (1), celui des subventions allouées pour la création de musées et l'érection de monuments commémoratifs, on arrive à un chiffre qui dépasse cinq cent mille francs, et qui augmenté des dépenses d'impression des *Comptes-rendus* des Congrès et du *Bulletin Monumental*, et des frais d'administration et d'organisation des sessions, arrive à une dépense totale de près d'un million, à laquelle il a été pourvu par les cotisations des membres, et pour la tenue de quelques Congrès, par des subventions accordées par des départements et des villes.

Le nombre des membres de la Société est, pour la France, de près de mille, et, pour l'étranger, d'environ deux cents.

La Société échange ses publications avec un nombre considérable de Sociétés savantes en France et à l'étranger, dont beaucoup ont été fondées, à la suite de Congrès, par l'initiative de M. de Caumont, qui peut être appelé à juste titre le créateur de l'archéologie monumentale (2).

(1) La Société possède à Caen un musée plastique, installé dans une des salles des bâtiments académiques.

(2) Nous n'avons pas à énumérer ici les travaux considérables de M. de Caumont. Qu'il nous suffise de rappeler le *Cours d'Antiquités monumentales*, 6 vol. in-8° et 6 atlas, 1830-1841; l'*Abécédaire, ou Rudiment d'Archéologie*, 3 vol. in-8°, plusieurs

Aussi, lors de son cinquantenaire, en 1883, la Société a-t-elle tenu à rendre un hommage mérité à son fondateur, en se rendant à Bayeux pour déposer une couronne au pied de la statue qui lui a été élevée dans sa ville natale (1).

## ORGANISATION.

L'administration de la Société est confiée à un Conseil composé de quarante membres ordinaires et d'un certain nombre d'officiers. Le Directeur, président de la Société, est nommé par le Conseil : il représente la Société vis-à-vis de l'autorité et des tiers, dirige les séances des Congrès, la publication de leurs *Comptes-rendus* et celle du *Bulletin Monumental*, organe périodique de la Société.

Une partie du Conseil, composée d'au moins dix membres, pris dans le département du chef-lieu, constitue le Comité permanent, chargé de l'expédition des affaires courantes, et qui tient mensuellement une séance à Caen, chef-lieu de la Société.

Le bureau de la Société se compose du Directeur, de

fois réimprimés : la *Statistique monumentale du Calvados*, 5 vol. in-8°, etc.

(1) M. de Caumont conserva la direction de la Société jusqu'à la veille de sa mort, où elle fut remise à M. de Cougny (26 juillet 1872). M. de Cougny eut pour successeur M. Léon Palustre, qui donna une nouvelle activité à la Société et une vive impulsion au *Bulletin Monumental*. Ayant demandé, au bout de dix années, à être déchargé de ses fonctions, M. Palustre a été nommé directeur honoraire le 21 décembre 1884, et M. le comte de Marsy, désigné provisoirement comme directeur, a été confirmé dans ce titre par un vote du Comité, du 5 janvier 1885, après l'avis conforme des inspecteurs et des membres du Conseil.

deux Secrétaires généraux, d'un Trésorier général, et d'un Archiviste-conservateur des collections.

La Société entretient des rapports entre ses membres à l'aide des inspecteurs départementaux, divisionnaires et généraux.

Le Directeur et les membres du bureau sont nommés pour cinq ans ; les membres du Conseil pour deux ans. Tous sont indéfiniment rééligibles.

## ADMISSION.

Le nombre des membres de la Société est illimité.

Chaque membre paie une cotisation annuelle actuellement fixée à 10 fr., et rachetable moyennant une somme de 150 fr. (Décision du 26 décembre 1890). Il a le droit d'assister aux réunions du Congrès annuel et aux séances générales, et d'en recevoir le compte-rendu imprimé.

Le Conseil confère aussi le titre de membre étranger aux archéologues qui se sont distingués par leurs travaux.

Les membres étrangers ne sont astreints au paiement d'aucune cotisation, mais les publications de la Société ne leur sont adressées que lorsqu'ils en font la demande et moyennant un prix fixé par le Conseil.

## BULLETIN MONUMENTAL.

Le *Bulletin Monumental* est l'organe officiel de la Société, qui en délègue la publication au Directeur, sous sa responsabilité et suivant les conditions arrêtées entre lui et le Comité permanent (1).

(1) Le *Bulletin Monumental*, qui était la propriété personnelle de M. de Caumont, a été donné à la Société par Mme de

Ce recueil, qui forme chaque année un volume in-8° illustré, de plus de quarante feuilles, paraît tous les deux mois (1), et renferme des mémoires et des documents sur les différentes branches de l'archéologie, publiés par les membres de la Société.

## TABLEAU DES VILLES

*dans lesquelles ont été tenus des Congrès et des Séances générales* (2)

1834 CAEN.
1835 DOUAI.
1836 BLOIS ; *Vire, Alençon, Le Mans.*
1837 LE MANS.
1838 TOURS ; *Clermont-Ferrand.*
1839 AMIENS ; *Le Mans.*

Caumont, par acte du 18 décembre 1875, et cette donation a été autorisée par décret du 20 mai 1878.

(1) Prix d'abonnement : 15 fr. pour la France et 18 fr. pour l'étranger.

(2) Les comptes-rendus des trois premiers Congrès se trouvent seulement dans les volumes du *Bulletin Monumental;* ceux de 1837 à 1843, imprimés dans le même recueil, ont été tirés à part. A partir de 1844, ils forment une publication absolument distincte du *Bulletin.*

Les noms mis en CAPITALES indiquent les villes où ont été tenus des Congrès, ceux en *italiques* désignent soit les villes où ont eu lieu des séances générales, soit les provinces ou départements où la Société a organisé des excursions.

Sur cette liste ne figurent pas les séances nombreuses tenues à Paris et à Caen.

Un certain nombre de séances générales ont eu lieu, de 1836 à 1870, à l'occasion des Congrès scientifiques de l'Institut des Provinces, et des Congrès de l'Association Normande, organisés, les uns et les autres, par M. de Caumont.

1840 Niort.
1841 Angers ; *Le Mans, Cherbourg, Lyon, Vienne.*
1842 Bordeaux ; *Rouen, Strasbourg.*
1843 Poitiers ; *Le Mans, Angers, Nantes, Vannes.*
1844 Saintes ; *Coutances, Nîmes.*
1845 Lille ; *Tournai, Reims, Évreux.*
1846 Metz ; *Trèves.*
1847 Sens ; *Tours, Angoulême, Limoges.*
1848 (1) *Falaise, Vaux-sur-Laison* (2), *Bernay, Trouville.*
1849 Bourges.
1850 Auxerre, Clermont-Ferrand ; *Cluny.*
1851 Laon, Nevers ; *Gisors, Orléans.*
1852 Dijon ; *Sens, Toulouse.*
1853 Troyes ; *Les Andelys, Bayeux, Laval.*
1854 Moulins ; *Dijon, Avranches.*
1855 Chalons-sur-Marne, Aix-en-Provence, Avignon ; *Le Puy* (3).
1856 Nantes ; *Verneuil, Le Neubourg, Louviers.*
1857 Mende, Valence ; *Grenoble.*
1858 Périgueux, Cambrai ; *Louviers, Alençon, Lisieux.*
1859 Strasbourg ; *Rouen, Saint-Lo, Vire.*
1860 Dunkerque ; *Le Mans, Cherbourg.*
1861 Reims ; *Laigle, Dives, Bordeaux.*
1862 Saumur, Lyon ; *Le Mans, Elbeuf, Dives.*
1863 Rodez, Albi ; *Le Mans.*
1864 Fontenay-le-Comte ; *Évreux, Falaise, Troyes.*
1865 Montauban, Cahors, Guéret.

(1) En 1848, les événements politiques n'ont pas permis de réunir le Congrès, mais des séances ont été tenues dans les localités indiquées ci-dessus.

(2) Vaux-sur-Laison était la propriété de M. de Caumont, qui y réunit un certain nombre de ses confrères, pour s'occuper des questions administratives.

(3) Des conférences internationales furent tenues à Paris, en 1855, pendant l'Exposition universelle.

1866 Senlis, Aix, Nice.
1867 Paris (1) ; *Pont-Audemer.*
1868 Carcassonne, Perpignan, Narbonne, Béziers ; *Montpellier, Rouen.*
1869 Loches.
1870 Lisieux ; *Moulins.*
1871 Angers ; *Le Mans, Anvers.*
1872 Vendôme.
1873 Chateauroux.
1874 Agen, Toulouse.
1875 Chalons-sur-Marne.
1876 Arles.
1877 Senlis ; *Département du Lot.*
1878 Le Mans, Laval ; *Département des Basses-Alpes.*
1879 Vienne ; *Milanais.*
1880 Arras, Tournai ; *Franche-Comté.*
1881 Vannes ; *Bernay, département du Gers.*
1882 Avignon ; Fréjus ; *Département de la Creuse.*
1883 Caen ; *Coutances, Jersey.*
1884 Pamiers, Foix, Saint-Girons.
1885 Montbrison, Roanne.
1886 Nantes.
1887 Soissons, Laon ; *Reims.*
1888 Dax, Bayonne ; *Provinces basques espagnoles.*
1889 Évreux ; *Le Bec-Hellouin, Dreux, Montfort-l'Amaury.*
1890 Brive ; *Tulle.*

(1) Le Congrès fut fixé à Paris, à cause de l'Exposition universelle.

# LISTE GÉNÉRALE

## DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

*Par ordre géographique et alphabétique* (1)

31 DÉCEMBRE 1890

### Bureau.

MM. le comte DE MARSY, *directeur*, à Compiègne.

LÉON PALUSTRE, *directeur honoraire*, 61, rampe de la Tranchée, à Tours.

JULES DE LAURIÈRE, *secrétaire général*, 7, rue d'Aguesseau, à Paris.

EUG. DE BEAUREPAIRE, *secrétaire général*, à Caen.

L. GAUGAIN, *trésorier*, 18, rue Singer, à Caen.

(1) Ceux de MM. les Membres de la Société dont les noms seraient omis sur cette liste, et ceux qui auraient à indiquer des rectifications pour leurs noms, qualités ou domicile, sont priés d'adresser leurs réclamations à M. le Directeur de la Société, ou à M. GAUGAIN, trésorier, 18, rue Singer, à Caen.

## Comité permanent.

MM. le comte DE MARSY, *président.*
E. DE BEAUREPAIRE, *vice-président.*
CAMPION, *secrétaire.*
JULES DE LAURIÈRE.
L. GAUGAIN.
G. VILLERS.
l'abbé LEFOURNIER.
DE BRÉCOURT.
DE FORMIGNY DE LA LONDE.
LE FÉRON DE LONGCAMP.
ÉMILE TRAVERS.
le prince HANDJÉRI.
CH. HETTIER.
SENOT DE LA LONDE.

## Inspecteurs généraux.

1. M. PAUL DE FONTENILLES, à Cahors.
2. M. le comte ADOLPHE DE DION, à Montfort-l'Amaury.
3. M.....
4. M.....

## Inspecteurs divisionnaires.

### 3e division.

Calvados, Manche, Orne, Eure et Seine-Inférieure.

*Inspecteur :* M. E. DE BEAUREPAIRE, à Caen.

### 4e division.

Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan et Loire-Inférieure.

*Inspecteur :* M. AUDREN DE KERDREL, sénateur, au château de Saint-Uhel, près Lorient.

### 7e division.

Cher, Indre, Nièvre et Allier.

*Inspecteur :* M. l'abbé LENOIR, curé de Châtillon-sur-Indre.

### 8e division.

Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente et Charente-Inférieure.

*Inspecteur :* M. l'abbé AUBER, chanoine titulaire, à Poitiers.

### 9e division.

Haute-Vienne, Creuse, Corrèze et Dordogne.

*Inspecteur :* M. l'abbé ARBELLOT, chanoine titulaire, 11, avenue de la Corderie, à Limoges.

### 11e division.

Tarn-et-Garonne, Tarn, Lot et Aveyron.

*Inspecteur :* M. le baron DE RIVIÈRES, au château de Rivières, par Gaillac.

### 12e division.

Haute-Garonne, Aude, Pyrénées-Orientales et Ariège.

*Inspecteur :* M. JULES DE LAHONDÈS, à Toulouse et à Pamiers.

### 13e division.

Hérault, Gard, Ardèche et Lozère.

*Inspecteur :* M. A. RICARD, à Montpellier.

### 14e division.

Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes et Corse.

*Inspecteur :* M. DE BERLUC-PÉRUSSIS, à Porchères, près Forcalquier.

**17e division.**

Côte-d'Or, Yonne et Saône-et-Loire.

*Inspecteur :* M. BULLIOT, à Autun.

---

# LISTE DES MEMBRES

L'astérisque (*) désigne les membres de la Société abonnés au *Bulletin Monumental* (1).

**Les noms des membres du Conseil sont désignés par des caractères italiques** (2).

---

### Ain.

*Inspecteur* : M.

### Aisne.

*Inspecteur* : M. DE FLORIVAL.

AMYOT, chef de bataillon au 45e rég. d'inf., à Laon.

CHAUVENET (de), ancien président du tribunal civil, à Saint-Quentin.

* FLORIVAL (Adr. de), juge au tribunal civil, à Laon.

*Le Clerc de La Prairie* (Jules), président honoraire de la Société archéologique, à Soissons.

### Allier.

*Inspecteur* : M.

BAILLEAU (Jh.), médecin, à Pierrefitte-sur-Loire.

BURES (Albert de), à Moulins.

CONNY (Mgr de), protonotaire apostolique, à Moulins.

(1) Le *Bulletin Monumental*, qui a conquis, depuis plus de cinquante ans, un rang si distingué parmi les publications archéologiques de la France et de l'étranger, paraît tous les deux mois, illustré d'un grand nombre de figures. Pour le recevoir, les membres doivent *ajouter* **15** *francs à leur cotisation annuelle*, pour la France, et **17** *francs* pour l'étranger.

(2) Les inspecteurs généraux et inspecteurs divisionnaires font de droit partie du Conseil administratif.

* *Dreux-Brézé* (S. G. Mgr de), évêque de Moulins.

Mignot (le Dr), à Chantelle.

* Ranquet de Guérin (Henri du), au château de Fourilles, par Chantelle.

* Salvert-Bellenave (le marquis de), à Bellenave.

Saulnier (Maurice), à Saulcet.

Tixier (Charles), à Saint-Pont, par Escurolles.

Tonnac (Mme de), née de Maricourt, à Moulins.

## Alpes (Basses-)

*Inspecteur :* M. Eysseric.

*Berluc-Perussis* (L. de), à Porchères, près Forcalquier.

Carbonnel (l'abbé), à Noizelles, près Forcalquier.

Chais (Maurice), à Riez.

Eysseric (Marcel), ancien magistrat, à Sisteron.

Isnard, archiviste du département, à Digne.

* Ripert-Monclar (le marquis de), consul général, au château d'Allemagne, par Riez.

## Alpes (Hautes-)

*Inspecteur :* M.

## Alpes-Maritimes.

*Inspecteur :* M. Brun.

Baussy (Émile), notaire, à Tourettes-de-Vence.

Blond (Eugène), architecte, à Grasse.

Bosc (Ernest), architecte, au Val-des-Roses, à Nice.

Brun, architecte, rue Saint-Étienne, à Nice.

Guigou (l'abbé Émilien), vicaire, à Cannes.

Mougins de Roquefort, docteur en médecine, à Antibes.

Potter (Armand de), au château de Beaulieu, à Nice.

Randon (Ph.), architecte, à Nice.

Revellat, ingénieur des arts et manufactures, à Cannes.

Sénequier, juge de paix, à Grasse.

## Ardèche.

*Inspecteur :* M. Ollier de Marichard.

Canaud (l'abbé), curé de Gravières.

* Canson (Étienne de), à La Rivoire, par Villerocance.

Hébrard (l'abbé), curé de Saint-Joseph, à Annonay.

* Marichard, (Jules Ollier de), à Vallon.

* Montgolfier (Félix de), à Saint-Marcel-lez-Annonay.

*Montravel* (le comte Louis de), à Joyeuse.

Vaschalde (Henri), à Vals-les-Bains.

* Vidal, maire de Chassins.

### Ardennes.

*Inspecteur* : M. Couty.

* Couty, architecte, à Sedan.
Landragin le (Dr), ancien médecin militaire, à Rethel.
Lannois (l'abbé), curé de Thugny-Trugny.
Liebbe (E.), à Thugny.
Pellot (Paul), principal clerc de notaire, à Rethel.

### Ariège.

*Inspecteur* : M. Jules de Lahondès, insp. div.

* Lahondès (Jules de), à Pamiers.
Pasquier (Félix), archiviste du département, à Foix.
Séré (l'abbé Martial), curé de Loubières, près Foix.

### Aube.

*Inspecteur* : M.

Antessanty (l'abbé d'), aumônier de l'hospice Saint-Nicolas, à Troyes.
Chaumonnot (l'abbé), curé-doyen d'Estissac.
Des Étangs (Georges), conseiller d'arrondissement, maire de Cunfin.
* Vandeuvre (le baron Gabriel de), ancien député, à Vandeuvre-sur-Barse.

### Aude

*Inspecteur* : M. Coste Reboulh de Fontiès.

* Coste Reboulh de Fontiès, rue Saint-Michel, à Carcassonne.
Gairaud, vice-consul d'Espagne, à Carcassonne.
Lafont, architecte, à Narbonne.
* Serres de Gauzy (Jules), à Castelnaudary.

### Aveyron.

*Inspecteur* : M.

Affre (Maurice), avocat, à Espalion.
* Vialettes (l'abbé), secrétaire de l'évêché, à Rodez.

### Belfort (territoire de).

*Inspecteur* : M.

### Bouches-du-Rhône.

*Inspecteur* : M. Blancard.

Berriat, sculpteur, à Aix.
Bertoglio (Louis), 24, rue Saint-Michel, à Marseille.
Blancard, correspondant de l'Institut, archiviste du département, à Marseille.
Clappier (Félix), ancien magistrat, à St-Gabriel, par Tarascon.
Fassin (Émile), conseiller à la Cour d'appel, à Aix.
Gautier-Descottes (Marc), notaire, à Arles.

GUILLIBERT (l'abbé), vicaire général, à Aix.

* HUARD, conservateur du musée, à Arles.

MARIN DE CARRANRAIS (François de), cour Pierre-Puget, 4, à Marseille.

MEYER (Georges), mécanicien, 18, traverse Magnan, à Marseille.

* MISTRAL-BERNARD, ancien conseiller général, à Saint-Rémy.

NODET (Ch.), 24, rue Paradis, à Marseille.

PENON, directeur du musée Borély, à Marseille.

ROLLAND (l'abbé), chanoine honoraire, aumônier du Lycée, à Aix.

ROMAN, photographe, à Arles.

SABATIER, fondeur, rue des Orfèvres, 8, à Aix.

SAVINIEN (le Frère), directeur des Écoles chrétiennes libres, à Arles.

VAYSON-BRUNO, conseiller général, 140, boulevard de Longchamps, à Marseille.

* VÉRAN, architecte, à Arles.

## Calvados.

*Inspecteur :* M.

ANQUETIL (Eugène), avocat, à Bayeux.

BEAUCOURT (le marquis de), au château de Morainville, par Blangy.

BEAUJOUR, notaire honoraire, à Caen.

* *Beaurepaire* (E. de), ancien magistrat, rue Bosnières, 25, à Caen.

BLANGY (le comte Auguste de), au château de Juvigny, par Tilly-sur-Seulles.

BOSCAIN, graveur, à Caen.

*Brécourt* (de), ancien officier de marine, à Caen.

BRÉVEDENT (Irénée de), au château de Cintheaux, par Bretteville-sur-Laize.

* BRIQUEVILLE (le marquis de), à Gueron.

*Campion*, avocat, à Caen.

CLÉMENT (l'abbé), curé de Tourgéville.

* DELESQUES (Henri), imprimeur-libraire, à Caen.

DES HAMEAUX (Antoine), 37, rue des Jacobins, à Caen.

DOUIN père, sculpteur, rue Singer, à Caen.

DOUIN (Raoul), sculpteur, à Caen.

DU FERRAGE, à Caen.

DU MANOIR (le vicomte Thibault), à Juaye.

* FLANDIN, membre du conseil général au château de Betteville, près Pont-l'Evêque.

* *Formigny de La Londe* (A.), à Caen.

* *Gaugain* (Louis), rue Singer, 18, à Caen.

* GÉRARD (le baron Henri), député, à Barbeville, par Bayeux.

GUÉRET, avocat, à Vire.

GUERNIER (l'abbé Léon), aumônier de l'hospice Saint-Louis, à Vire.

* *Handjéri* (le prince), au château de Manerbe.
* Harcourt (le duc d'), à Thury-Harcourt.
* Hettier (Charles), rue Guilbert, à Caen.

Hugonin (S. G. Mgr), évêque de Bayeux et Lisieux.

Jacquier, sculpteur-décorateur, à Caen.

Lanfranc de Panthou (Octave), avocat, ancien magistrat, à Caen.

La Porte (Augustin de), route de Pont-l'Evêque, à Lisieux.

Le Courtois du Manoir (Gaston), rue Singer, 11, à Caen.

* *Le Féron de Longcamp*, docteur en droit, à Caen.

Le Féron de Longcamp (Henry), à Caen.

*Lefournier* (l'abbé), curé de Clinchamps, par May-sur-Orne.

* Loir (l'abbé), curé de Saint-Martin-de-Bienfaite, par Orbec.

Longuemare (Paul de), avocat, place Saint-Sauveur, à Caen.

Mahuet (Pol), au Heaume, par Cabourg.

* Maintien (l'abbé), curé de Sept-Vents, par Caumont.

Osseville (le comte Christian d'), à Caen.

Rampan (de Léonard de), à Écrammeville, par Trévières.

Rioult de Neuville (le vicomte Louis de), à Livarot.

Saint-Quentin (le comte de), à Garcelles, par Bourguébus.

Samson, avocat, secrétaire général de la mairie, à Caen.

* Sausse, officier de marine, à Caen.

*Senot de La Londe*, à Parfouru-l'Éclin.

Tavigny, à Bayeux.

* *Travers* (E.), ancien conseiller de préfecture, à Caen.

*Villers* (G.) à Bayeux.

Voisin (l'abbé), curé de Canchy.

## Cantal.

*Inspecteur* : M. le Vte de Rochemonteix.

* Chalvet de Rochemonteix (le vicomte Adolphe de), maire de Cheylade, près Murat.

Robert, ancien magistrat, à Murat.

Valentin, avocat, à Marcenat.

## Charente.

*Inspecteur* : M. de Thiac.

* La Chaume (Henry de), à Cognac.

Préponnier, architecte du département, à Angoulême.

* Rancogne (Pierre de), boulevard du Minage, à Angoulême.

Sébaux (S. G. Mgr), évêque d'Angoulême.

Thiac (de), au château de Puyréaux, par Mansles.

Vallier d'Aussac (Médéric), à Aussac, par Saint-Amand de Boix.

### Charente-Inférieure.

*Inspecteur* : M. l'abbé J. Laferrière.

Avril de La Vergnée (Ernest), avocat, à La Rochelle.

Duret de Brie, à La Bellerie, par Jonzac.

* Bibliothèque de Rochefort (la).

* Laferrière (l'abbé Julien), chanoine, à La Rochelle.

Péponnet (l'abbé), rue de la Préfecture, à La Rochelle.

*Person* (l'abbé), chanoine, rue Saint-Hubert, 7, à Rochefort.

### Cher.

*Inspecteur* : M. A. des Méloizes.

Couet (René de), à Couet, près Sancerre.

* Des Méloizes (Albert), 18, rue Jacques-Cœur, à Bourges.

Kersers (A. Buhot de), à Bourges.

La Guère (le comte Alphonse de), 1, rue de la Grosse-Armée, à Bourges.

La Guère (le comte Raymond de), 33, rue Porte-Jaune, à Bourges.

Sabardin (l'abbé), supérieur du petit séminaire, à Bourges.

* Saint-Venant (Barré de), inspecteur des forêts, à Bourges.

### Corrèze.

*Inspecteur* : M. l'abbé Poulbrière.

Faurie (J.), curé de Pandrignes, près Tulle.

Longy (le Dr E.), conseiller général, maire d'Eygurande.

Massénat (Elie), à Brive.

* Pau (l'abbé J.-A.), chan. honor., aumônier des fabriques de la Cascade, près Bort.

Poulbrière (l'abbé J.-B.), chanoine honoraire et historiographe du diocèse, directeur du petit séminaire de Servières, par Argentat.

* Rousselet, agrégé de l'Université, principal du collège, à Brive.

### Corse.

*Inspecteur* : M. L. Campi.

* Campi (Louis), percepteur de la ville, à Ajaccio.

Costa de Bastelica (le comte), médecin principal des armées en retraite, à Ajaccio.

Fréminville (Joseph Delapoix de), archiviste du département, à Ajaccio.

Guglielmi, conducteur des ponts et chaussées, à Corte.

### Côte-d'Or.

*Inspecteur* : M.

Beauvois (Eugène), à Corberon.

Bretenière (l'abbé de), à Dijon.

d'Avout (le baron A), ancien magistrat, 14, rue de Mirande, à Dijon.

Degré (Pierre), architecte, 4, boulevard Sévigné, à Dijon.

Du Parc (le comte), rue Vannerie, 35, à Dijon.

* Montille (L. de), à Beaune.

Petitot-Bellaveine, à Menesble.

Suisse, architecte du département, à Dijon.

### Côtes-du-Nord.

*Inspecteur* : M.

Le Moine (Jules), à Lamballe.

* Fraboulet (J.), ancien magistrat, à Saint-Brieuc.

### Creuse.

*Inspecteur* : M. Georges Callier.

Bourzat (Joseph), 1, avenue de la Gare, à Guéret.

* Callier (Georges), au château de Villepréaux, près Saint-Vaudry.

* Cessac (Jean de), archiviste-paléographe, au château du Mouchetard, par Guéret.

Coustin de Masnagaud (le marquis Henry de), au château de Sezerat, par Bénévent.

* Rousseau, greffier de la justice de paix, à Ahun.

Sapin (l'abbé), curé de Gentioux.

### Dordogne.

*Inspecteur* : M. A. de Roumejoux

* Abzac de La Douze (le marquis Ulrich d'), à Borie-Petit, commune de Champcevinel.

* Fayolle (le marquis Gérard de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre.

Landesque (l'abbé), curé de Lavalade, par Montpazier.

* Laporte (Oscar), docteur en médecine, à Belvès.

La Tombelle (le baron Fernand de), au château de Feyrac, par Domme.

Monteil (Xavier de), au château de Cherval.

* Roumejoux (Anatole de), au château de Rossignol, par Bordas.

* Vasseur (Charles), à Saint-Germain-de-Belvès.

### Doubs.

*Inspecteur* : M. Castan.

* Castan (A.), correspondant de l'Institut, conservateur de la bibliothèque publique, à Besançon.

Gauthier (Jules), archiviste du département, à Besançon.

Montrichard (le vicomte Gabriel de), à Besançon.

### Drôme.

*Inspecteur* : M. Vallentin.

La Sizeranne (le comte F. Monnier de), ancien député, à Beausemblant, par Saint-Vallier.

* Didelot (le chanoine), archiprêtre de la cathédrale, à Valence.
Nugues (Alphonse), à Romans.
Portroux (du), à Romans.
* Vallentin (Ludovic), juge, à Montélimar.

## Eure.

*Inspecteur*: M. l'abbé Porée.

Angérard, notaire, à Louviers.
* Béquet, greffier de la justice de paix, à Routot.
* Blanquart (l'abbé), curé de la Saussaye, par Elbeuf.
Boivin-Champeaux, ancien premier président, à Bernay.
Brunet (l'abbé), curé de Houlbec-Cocherel.
Des Maisons (le comte Robert), à Caumont, par la Bouille.
Drouin (l'abbé), aumônier de la maison centrale, à Gaillon.
Dubois (l'abbé), curé de Notre-Dame, à Verneuil.
Duhamel-Marette, peintre-verrier, à Évreux.
Ferray (Édouard), adjoint, conseiller d'arrondissement, à Évreux.
Fossey (l'abbé), vicaire de la cathédrale, à Évreux.
Fournier, agent-voyer en retraite, à Thiberville.
Guillard, avoué, à Louviers.
Join-Lambert, conseiller général au château de Livet, près Brionne.
La Balle (l'abbé Émile de), curé de La Croix-Saint-Leufroy.
Lambert, avoué honoraire, à Bernay.
Lecaudé (l'abbé), curé des Hogues, par Lyons-la-Forêt.
Lerenard-Lavallée, juge au tribunal civil de Bernay.
* Lucas (l'abbé), curé de Thuit-Simer, par Amfréville-la-Campagne.
Méry de Bellegarde (Paul), à Évreux.
* Porée (l'abbé), curé de Bournainville.
Prétavoine, ancien maire de Louviers.
* Quesnel (l'abbé), curé de Claville.
Quevilly (Henry), à Beaumesnil.
* Régnier (Louis), à Évreux.
Schickler (le baron F. de), au château de Bizy, près Vernon.
* Société libre de l'Eure (la).
Thillais (Eugène), principal clerc de notaire, à Bernay.
Tyssandier (Léon), avocat, à Évreux.
Vy (Émile), conseiller général, à Bernay.

## Eure-et-Loir.

*Inspecteur*: M. le marquis d'Alvimare de Feuquières.

* Alvimare de Feuquières (le marquis d'), à Dreux.
Alvimare de Feuquières (le comte Pierre d'), à Dreux.

Arjuzon (le comte d'), à Dreux.

Coynart (A. de), commandant d'État-major en retraite, à Dreux.

Leusse (le vicomte de), au château d'Anet.

Morissure (de), à Nogent-le-Rotrou.

* Tellot (Henri), à Dreux.

## Finistère.

*Inspecteur*: M. Paul du Chatellier.

Abgrall (l'abbé), aumônier de l'hospice, à Quimper.

* Blois (le comte A. de), à Quimper.

* Du Chatellier (Paul), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé.

Halna du Frétay (le baron), à Vieux-Châstel, par Châteaulin.

Hardouin, conseiller honoraire à la cour de Douai, à Quimper.

Le Carguet, percepteur, à Audierne.

Levainville, ancien préfet, à Bénodet, près Fouesnant.

## Gard.

*Inspecteur*: M. Bruguier-Roure.

Albiousse (L. d'), juge, à Uzès.

* Antoyne (Louis), à Alais.

Avon (le chanoine), curé-archiprêtre de Beaucaire.

Boiffils de Massanne, à Sumène.

Bouet (Laurent), avocat, rue Séguier, à Nîmes.

Bruguier-Roure (Louis), au Pont-Saint-Esprit.

* Falgairolle (Prosper), à Vauvert.

Goudard, à Manduel.

* Granet (Léonce), ancien élève de l'École des Beaux-Arts, à Roquemaure.

Laville (l'abbé de), chanoine, à Uzès.

Luneau (Victor), pharmacien, au Pont-Saint-Esprit.

Nesmes-Desmarets (Albert de), à Aigues-Mortes.

* Oberkampf de Dabrun, receveur des finances, à Alais.

Pontmartin (le vicomte Henri de), archiviste-paléographe, aux Angles.

* Revoil (A.) correspondant de l'Institut, architecte des monuments historiques, à Nîmes.

Salles, ingénieur des ponts et chaussées, à Nîmes.

Sallustien (le Frère), directeur des écoles chrétiennes libres, à Uzès.

Teste (Ch.), conservateur du musée de Bagnols-sur-Cèze.

Sarran d'Allard (de), à La Nougarède.

## Garonne (Haute-).

*Inspecteur*: M. de Saint-Simon.

* Bernard (Bertrand), peintre-décorateur, à Bagnères-de-Luchon.

* *Fontenilles* (Paul de), au château des Auriols, par Villemur.

Gourdon (Maurice), à Bagnères-de-Luchon.

Héron, au château Latour, par Rieumes.

Marturé (le docteur), médecin militaire, 5, rue Périgord, à Toulouse.

Saint-Simon (de), rue Tolosane, 6, à Toulouse.

* Solages (le marquis Paul de), 19, rue Ninau, à Toulouse.

Trutat (Eugène), conservateur du Muséum, à Toulouse.

* Virebent (Gaston), statuaire, rue d'Alsace-Lorraine, à Toulouse.

## Gers.

*Inspecteur* : M. Adrien Lavergne.

Bagnéris (le docteur), à Samatan.

Boussès de Fourcaud (Louis), à Beaumarchès.

Carsalade du Pont (l'abbé J. de), secrétaire particulier de l'archevêque, à Auch.

Gardère (Joseph), à Condom.

* Gentil (Léopold), architecte, au château de Larroque, près Gimont.

Lavergne (Adrien), à Castillon-Debats, par Vic-Fezensac.

Magnié (Albert), à Mirande.

Mellis (Maxime de), au château de Bivès, par Saint-Clair.

## Gironde.

*Inspecteur* : M.

* *Chasteigner* (le comte Alexis de), rue du Plessis, 5, à Bordeaux.

Cirot de La Ville (Mgr), camérier de S. S., ancien doyen de la Faculté de théologie, 10, place de la Concorde, à Bordeaux.

Lécot (S. G. Mgr), archevêque de Bordeaux.

Mareuse (Edgar), au château du Dorat, par Bègles.

Piganeau, secrétaire de la Société archéologique de la Gironde, 17, cours d'Albret, à Bordeaux.

## Hérault.

*Inspecteur* : M. Louis Noguier.

Arribat, architecte-inspecteur des travaux diocésains, rue Boussaisolles, à Montpellier.

Azaïs (Roger), rue Clappier, 3, à Montpellier.

Bonnaric (Georges), 7, place Louis XVI, à Montpellier.

Bonnet, conservateur du musée, à Béziers.

* Cazalis de Fondouge (Paul), ingénieur civil, 8, rue des Étuves, à Montpellier.

Espous (le comte Auguste d'), rue Salle-l'Évêque, à Montpellier.

Fabrège (Frédéric), rue Grande, 33, à Montpellier.

Laforgue (Camille), ancien membre du Conseil général, à Quarante, par Capestang.

Méjean (l'abbé), curé de Frontignan.

* Meyrueis (Paul), ancien élève de l'École des Beaux-Arts, 12, rue Salle-l'Évêque, à Montpellier.

* Noguier (Louis), avocat, conservateur du musée lapidaire, à Béziers.

Revillout, professeur de littérature française à la Faculté des lettres, 14, rue Saint-Firmin, à Montpellier.

* *Ricard* (A.), secrétaire de la Société archéologique, 4, rue du Peyrou, à Montpellier.

Sicard (Joseph), rue Montpellieret, 4, à Montpellier.

## Ille-et-Vilaine.

*Inspecteur* : M. Langlois.

Danjou de La Garenne, à Fougères.

* Du Breil, comte de Landal, 22, rue de la Monnaie, à Rennes.

Fornier, conseiller à la Cour d'appel, 10, rue Nationale, à Rennes.

* Hamard (l'abbé), au grand séminaire, à Rennes.

La Borderie (Arthur de), membre de l'Institut, ancien député, à Vitré.

Langlois, architecte, à Rennes.

Le Gonidec de Tressan (le comte), à Rennes.

## Indre.

*Inspecteur* : M. l'abbé Lenoir.

Blanchet (l'abbé), curé de Buzançais.

Guillard, ancien agent-voyer, à Châteauroux.

Lehec, docteur en médecine, à Châtillon-sur-Indre.

* *Lenoir*, curé de Châtillon-sur-Indre, chanoine honoraire.

Lenseigne, conducteur des ponts et chaussées, à Argenton.

Rouède, à Châtillon-sur-Indre.

* *Voisin* l'abbé), curé de Douadic, (canton du Blanc).

## Indre-et-Loire.

*Inspecteur* : M. Ch. de Grandmaison.

* Biencourt (le marquis de), à Azay-le-Rideau.

Chatillon (Raymond de), 8, rue Janneron, à Tours.

Faye, avocat, à Tours.

Grandmaison (Ch. de), archiviste du département, à Tours.

* Hardion, architecte, à Tours.

* La Perche (Eugène), à Saint-Cyr, près Tours.

Le Grix (E.), ancien conservateur des forêts, à Tours.

Lobin (Léopold), peintre verrier, à Tours.

* Morry (Ch. de), 70, boulevard Béranger, à Tours.

* *Palustre* (Léon), à Tours.
* Pic-Paris, ancien conseiller de préfecture, à Tours.
* Saint-Georges (le comte de), au château de La Brèche, près l'Ile-Bouchard.
* Siegfried, au château de Langeais.

*Sonnay* (de), à Cravant.

### Isère.

*Inspecteur* : M.

Bizot (Ernest), architecte, cours Romestang, à Vienne.
* Blanchet (Paul), à Rives.
Blandin, architecte-voyer, à Vienne.
Bonjean (Joseph), à Vienne.
Gariel, ancien conservateur de la Bibliothèque, à Grenoble.
Vallier (Gustave), place Saint-André, à Grenoble.

### Jura.

*Inspecteur* : M.

Guichard (l'abbé), curé de Pupillin, par Arbois.
* Robert (Zéphirin), conservateur du musée, à Lons-le-Saulnier.

### Landes.

*Inspecteur* : M. Taillebois.

Behr (Léonce de), à Gamarde.
Bessellère (l'abbé), curé-doyen de Roquefort.
Bouzinac de la Bastide, conservateur des hypothèques, à Dax.
Camiade (Georges), à Dax.
Départ (l'abbé), curé-doyen de Mimizan.
Du Boucher (Henri), à Dax.
Dufourcet (Eugène), ancien juge au tribunal civil, à Dax.
Gabarra (l'abbé), curé de Capbreton.
Lugat (l'abbé), curé-doyen de Villeneuve-de-Marsan.
Martres (Léon), ancien magistrat, à Castandet.
* Ponse (l'abbé), curé de Dumes, par Saint-Sever.
* Taillebois (Émile), à Dax.

### Loir-et-Cher.

*Inspecteur* : M. le marquis de Rochambeau.

Bodard de La Jacopière (Anatole de), à La Roche-Saint-Firmin, par Pezou.
Boisguéret de La Vallière (Henri de), directeur de la Société d'assurance mutuelle, 16, rue du Mail, à Blois.
Bontant (l'abbé), ancien directeur de l'École de Pontlevoy.
* Courtarvel (le marquis de), au château de Baillou, par Montdoubleau.
Delaune (Jules), ancien avoué, à Romorantin.
Guignard (Lud.), à Sans-Souci, Chouzy.
* Hardel (l'abbé), curé de Vineuil, près Blois.

HAUGOU (l'abbé), curé de Troô, près Montoire.

PRÉVILLE (l'abbé de), curé de la Trinité, à Vendôme.

* ROCHAMBEAU (le marquis de), à Rochambeau, commune de Thoré, près Vendôme.

VALLOIS (Georges), à Vallette, par Villeneuve-sur-Cher.

## Loire.

*Inspecteur* : M. le vicomte DE MEAUX.

* AVAIZE (Amédée d'), au château des Paras, par Perreux.

BARBAT (le docteur), à Charlieu.

BECDELIÈVRE (le vicomte L. de), au château de Bigny, à Feurs.

BRASSART (Éleuthère), imprimeur, à Montbrison.

CHARNAY (l'abbé), curé de La Chapelle-en-la-Faye.

CHASSAIN DE LA PLASSE (Raoul), avocat, à Rouanne.

CHAVERONDIER (Auguste), docteur en droit, ançien archiviste du département, à Saint-Étienne.

COADON (Alexandre), 5, rue de la Comédie, à Saint-Étienne.

* DÉCHELETTE (Joseph), manufacturier, à Roanne.

DESJOYAUX (Joseph) au Grand-Clos, par Saint-Galmier.

DURAND (Vincent), à Allieu, par Boën.

GÉRARD, architecte, à Saint-Étienne.

GONNARD (Henri), à Saint-Étienne.

* JEANNEZ (Ed.), à Roanne.

MEAUX (le vicomte de), ancien ministre, au château d'Écotay, par Montbrison.

L'ESTOILLE (le comte de), au château de Bonnevaux, par Renaison.

MONERY (Louis), 2, rue de la Sous-Préfecture, à Roanne.

NEUFBOURG (Louis de), au château de Beauvoir, par Boën.

POINAT (Jules), avoué, à Saint-Étienne.

PONCINS (le comte Léon de), président de la Société de *La Diana*, à Feurs.

SIVET (Daniel), à Saint-Just-en-Chevalet.

* TARDIEU (Paul), élève de l'École des Beaux-Arts, à Saint-Étienne.

* TÊTENOIRE-LAFAYETTE père, notaire honoraire, à Saint-Étienne.

TÊTENOIRE-LAFAYETTE (Philippe), notaire, à Saint-Étienne.

* THIOLLIER (Félix), au château de Verrières, par Saint-Germain-Laval.

THIOLLIER (Noël), au château de Verrières, par Saint-Germain-Laval.

VIER (Louis), vice-président de la commission des hospices, à Saint-Étienne.

* VIRY (Octave de), au château de Noirétable.

## Loire (Haute).

*Inspecteur :* M. Chassaing.

Brive (Albert de), ancien conseiller de préfecture, au Puy.
Causans (Paul de), au Puy.
Chanaleilles (le marquis de), au château de Chanaleilles.
Chassaing (Aug.), juge, au Puy.
Chaumeils de Lacoste (Louis de), conseiller général, au château de Taulhac, près le Puy.
Giron (Gaston), au Puy.
Hedde, banquier, au Puy.
Jacotin (Antoine), au Puy.
Malaval (Fernand de), au Puy.
Rougier (Raphaël), substitut, au Puy.
Solmes de Vérac (Charles de), notaire honoraire, au Puy.
Maulde (Mme de), née de Maricourt, au Puy.

## Loire-Inférieure.

*Inspecteur :* M. le comte Régis de l'Estourbeillon.

Bastard (Charles), 138, route de Rennes, à Nantes.
Bougoin (Alexis), architecte, 10, rue du Calvaire, à Nantes.
* Chaillou (Félix), avocat, 70, quai de La Fosse, à Nantes.
Hulot de Collard de Sainte-Marthe (le baron Jules), 12, rue Félix, à Nantes.
Kersauson de Pennendref (Joseph de), 11, rue d'Argentré, à Nantes.
Kervenoaël (Émile de), rue Félix, à Nantes.
* Kerviler (René), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Saint-Nazaire.
* Latour-du-Pin-Chambly (le baron Gabriel de), 26, boulevard Delorme, à Nantes.
* Legendre (A.), architecte diocésain, 28, rue de Strasbourg, à Nantes.
Le Macxon (l'abbé), chanoine, rue Royale, 10, à Nantes.
L'Estourbeillon (le comte Régis de), 1, rue de Sully, à Nantes, et au château de Penhoët-en-Avessac, par Saint-Nicolas-de-Redon.
Lisle du Dréneuc (P. de), conservateur du musée archéologique départemental, à Nantes.
Montfort (Jules), architecte, 3, rue Bréa, à Nantes.
Monti de Rezé (Claude de), 3, quai Ceineray, à Nantes.
* Riardant (Charles), directeur du Comptoir d'Escompte, 6, place Royale, à Nantes.

## Loiret.

*Inspecteur :* M. l'abbé Desnoyers.

* Boucher de Molandon, à Or-

léans, et à Reuilly, par Pont-aux-Moines.

* Desnoyers (l'abbé), chanoine, vicaire général, directeur du musée archéologique, à Orléans

Marchand, à Ouzouer-sur-Trézée, près Briare.

Martellière (Paul), à Pithiviers.

Poullain, conducteur des ponts et chaussées, 10, rue Bourgogne, à Orléans.

### Lot.

*nspecteur :* M. Paul de Fontenilles, inspecteur général.

Boudon du Verdier, à Cajarc.

Calmon (Cyprien), statuaire, à Cahors.

Castagné, agent-voyer d'arrondissement, à Cahors.

Delbreil (Louis), docteur en médecine, à Puy-l'Évêque.

Depeyre (Étienne), à Cahors.

*Fontenilles* (Paul de), à Cahors.

Fontenilles (Jean de), à Cahors.

* Fournas (le baron de), au château de Janet, par Montcucq.

Gozon (le marquis de), au château du Vigan, près Gourdon.

Grandou (l'abbé), aumônier du collège de Figeac.

Marquès (Joseph), à Cahors.

Prady (Amédée), à Grezels, par Puy-l'Évêque.

### Lot-et-Garonne.

*Inspecteur :* M. Tholin.

* Lauzun (Philippe), à Agen.

* Tholin, archiviste du département, boulevard Scaliger, à Agen.

### Lozère.

*Inspecteur :* M. Roussel.

* Falgairolle (Edmond), substitut, à Mende.

* Roussel (le docteur), sénateur, à Mende.

### Maine-et-Loire.

*Inspecteur :* M. le Cte Lair.

Charil de Ruillé (Élie), ancien conseiller à la Cour d'appel, au château de la Marmitière, par Angers.

* Chesneau, 21, rue Boreau, à Angers.

Chevalier (l'abbé), curé de Combrée.

Farcy (Louis de), rue du Parvis-Saint-Maurice, à Angers.

Freppel (S. G. Mgr), évêque d'Angers.

* Galembert (le comte de), au château de Parpacé, près Baugé.

Hautreux (l'abbé), vicaire, à Saint-Crespin.

Jeux (de), au château de Bordes, par Pontigné.

* *Lair* (le comte Charles), au château de Blou, près Longué.

Lambert-Lesage, président de la Chambre consultative des arts et manufactures, à Saumur.

PIETTE, juge au tribunal civil, à Angers.

ROFFAY, architecte, à Saumur.

### Manche.

*Inspecteur :* M.

* BAILLIENCOURT (Gustave de), ancien receveur particulier des finances, à Mortain.

LE CREPS, à Saint-Lo

LEGRAS (Léon), à Granville.

LE MESLE (l'abbé), curé de Savigny, près Saint-Hilaire-du-Harcouet.

* LEMUET (Léon), à Coutances.

PONTGIBAUD (le comte César de), au château de Fontenay, près de Montebourg.

ROUGÉ (le comte de), au château de Saint-Symphorien, par Saint-Hilaire-du-Harcouet.

### Marne.

*Inspecteur* : M. le baron Joseph DE BAYE.

* BAYE (le baron Joseph de), à Baye.

BOSTEAUX (Charles), maire de Cernay-lès-Reims.

BOURGEOIS, percepteur des contributions directes, à Pierry.

* CHEVALLIER (l'abbé), curé de Tramery, par Ville-en-Tardenois.

COUNHAYE, à Suippes.

* DEMAISON (Louis), archiviste de la ville, à Reims.

GIVELET (Charles), rue de la Grue, à Reims.

GOULET (François-André), négociant, à Reims.

* HOUSSAIRE (Henri), peintre-verrier, rue Lesage, à Reims.

JADART (Henri), bibliothécaire-adjoint, 15, rue du Couchant, à Reims.

LE CONTE (Frédéric), à Châlons.

MAILLARD (l'abbé), curé de Reuves, par Sézanne.

MAIREAU (G.), 23, rue du Cardinal-de-Lorraine, 17, à Reims.

MOREL (Léon), receveur des finances, à Vitry-le-François.

NICAISE (Auguste), à Châlons.

POISEL, architecte, à Châlons.

ROBERT, rue du Cloître, 4, à Reims.

SIMON (C.), chef d'escadron d'artillerie en retraite, à Fismes.

SIMON (Paul), secrétaire de la Société des Beaux-Arts, à Reims.

* Société d'agriculture de la Marne (la), à Châlons.

WERLÉ (le comte), à Reims,

WILMART (J.-M.), rue Libergier, à Reims.

### Marne (Haute-).

*Inspecteur* : M.

### Mayenne.

*Inspecteur* : M. Paul de FARCY.

BRETONNIÈRE (Louis), rue de l'Évêché, à Laval.

Chédeau, avoué, à Mayenne.

* Farcy (Paul de), à Château-Gonthier.

Garnier (Louis), architecte, à Laval.

Maillard (l'abbé), curé de Gennes.

Moreau (Émile), à Laval.

Morin de La Beauluère (Louis), à La Drujoterie, par Entrammes.

Pointeau (l'abbé), curé d'Astillé.

Prudhomme (l'abbé), aumônier de l'hospice Saint-Louis, à Laval.

Ravault, notaire, à Mayenne.

Richard (Jules-Marie), archiviste-paléographe, à Laval.

## Meurthe-et-Moselle.

*Inspecteur* : M. Léon Germain.

* Germain (Léon), 26, rue Héré, à Nancy.

Payard (Émile), directeur des cristalleries de Baccarat.

Vallée (Georges), conseiller de préfecture, à Nancy.

Wiener (Lucien), conservateur du Musée lorrain, à Nancy.

## Meuse.

*Inspecteur* : M. Liénard.

Énard (l'abbé), curé-doyen de Gondrecourt.

Hannion, aumônier du Lycée, à Bar-le-Duc.

* Liénard, secrétaire de la Société philomathique, à Verdun.

Morel (l'abbé), curé de Sampigny.

## Morbihan.

*Inspecteur* : M. Audren de Kerdren, insp. divis.

* *Audren de Kerdrel*, sénateur, au château de Saint-Uhel, près Lorient.

Luco (l'abbé), à Vannes.

## Nièvre.

*Inspecteur* : M.R. de Lespinasse.

Lespinasse (René de), conseiller général, au château de Luanges, par Guézigny.

* Villefosse (Étienne Héron de), ancien architecte du département, à Nevers.

## Nord.

*Inspecteur* : M. le comte de Caulaincourt.

Bonvarlet (A.), consul de Danemark, 6, rue Nationale, à Dunkerque.

Canet (Victor), professeur à l'Institut catholique, à Lille.

Caulaincourt (le comte Anatole de), 6, rue de Négrier, à Lille.

Cottigny (Jean), juge au tribunal civil, à Douai.

* Cuvelier (Félix), rue Saint-

Gabriel, 8, faubourg Saint-Maurice, à Lille.

Dehaisnes (Monseigneur), prélat de la maison de S. S., à Lille.

Desmottes (Paul), 67, rue Princesse, à Lille.

* Sudre (l'abbé), supérieur du grand séminaire, à Cambrai.

Favier (Alexandre), rue Saint-Jean, 18, à Douai.

Levé, vice-président du tribunal civil, à Avesnes.

* Ozenfant (Aug.), 8, rue des Jardins, à Lille.

* Quarré-Reybourbon (L.), 70, boulevard de la Liberté, à Lille.

Villette (Jules), juge, à Avesnes.

## Oise.

*Inspecteur* : M. le baron de Bonnault d'Houet.

Aumale (S. A. R. le duc d'), à Chantilly.

Barret (l'abbé), curé d'Amblainville.

* Bonnault d'Houet (le baron de), à Compiègne.

Chevallier (Raymond), au Bois de Lihus, par Estrées Saint-Denis.

Dubloc (Édouard), à Compiègne.

Dupuis (Ernest), conseiller général, à Pontarmé, par la Chapelle-en-Serval.

Failly (le baron Maurice de), à Compiègne.

Lac (Jules du), à Compiègne.

Lambertye (le comte de), à Compiègne.

La Perche (Paul), à Compiègne.

Latteux (Ludovic), au Mesnil-Saint-Firmin.

Lefebvre (Henri), imprimeur, président du tribunal de commerce, à Compiègne.

Leman (Charles), à Compiègne.

Loustau (G.), ingénieur civil, à Crépy-en-Valois.

* Magnienville (Roger de), à Compiègne.

Manuel (l'abbé), curé de Cires-les-Mello.

Maricourt (le comte de), à Villemétrie, près Senlis.

Marsaux (l'abbé), curé-doyen de Chambly.

* *Marsy* (le comte de), à Compiègne.

Méresse (Charles), à Compiègne.

Sorel (Alexandre), président du tribunal civil, à Compiègne.

Thuisy (le marquis de), conseiller général, à Baugy, par Mouchy-Humières.

## Orne.

*Inspecteur :* M. Léon de La Sicotière.

* *Blanchetière*, ancien conducteur des ponts et chaussées, ancien maire de Domfront.

Canivet, inspecteur de l'Association Normande, au château de Chambois, près Trun.

Charencey (le comte de), conseiller général, à Saint-Maurice-les-Charencey.

Dallet, à Saint-Aubin-de-Bonneval.

Desvaux (l'abbé), curé de la Trinité-des-Laitiers, par Gacé.

* Dubois-Guchan (Gaston), à Séez.

* La Sicotière (Léon de), sénateur, à Alençon.

Le Cointre (Eugène), à Alençon.

Le Vavasseur (Gustave), à La Lande-de-Lougé.

* Mackau (le baron de), député, au château de Vimers, par Vimoutiers.

Vigneral (le comte de), conseiller général, à Ry.

## Pas-de-Calais.

*Inspecteur :* M.

* Aly, artiste peintre, rue Sabligny, 36, à Boulogne.

* Bailliencourt dit Courcol (R. de), notaire, à Saint-Omer.

Cardevacque (Adolphe de), à Arras.

Lecesne (Paul), conseiller de préfecture, à Arras.

Maillard-Géneau (Antoine-Désiré-Alexandre), à Samer.

Sens (Georges), à Arras.

Williame (Paul), à Hesdin.

## Puy-de-Dôme.

*Inspecteur :* M. le Dr Plicque.

Cavard (Claude), en religion frère Arthème, directeur du petit noviciat, à Montferrand.

Dourif (le docteur), professeur à l'École préparatoire de médecine, à Clermont-Ferrand.

Guyot-Lafond (Paul), notaire, à Lezoux.

Jaloustre (Élie), à Clermont-Ferrand.

* Plique (le docteur), à Lezoux.

* Randanne (l'abbé), supérieur des missions diocésaines, à Clermont-Ferrand.

* Rouchon, archiviste, à Clermont-Ferrand.

Teillard (Emmanuel), place Michel-de-L'Hôpital, à Clermont-Ferrand.

## Pyrénées (Basses-).

*Inspecteur :* M. A. Planté.

Barthety (Hilarion), à Lescar.

Détroyat (Arnaud), banquier, à Bayonne.

* Lafond (Paul), à Pau.

Picot (J.), conservateur-adjoint du Musée, à Pau.

* Planté (Adrien), ancien député, maire d'Orthez.

Poydenot (Henry), banquier, à Bayonne.

## Pyrénées (Hautes-).

*Inspecteur :* M.

Cardeillac (X. de), à Tarbes.

### Pyrénées-Orientales.

*Inspecteur :* M.

Delmas de Ribas (Joseph), à Céret.

* Villard (Edmond de), à Thuir.

### Rhône.

*Inspecteur :* M.

* Bégule (Lucien), peintre-verrier, 86, montée de Choulans, à Lyon.

* Benoist, architecte, 2, quai de Bondy, à Lyon.

Boissieu (Maurice de), 51, rue Sainte-Hélène, à Lyon.

Caillemer, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté de droit, à Lyon.

* *Canat de Chizy* (Paul), 11, rue de Jarente, à Lyon.

* Chabrières-Arlès, trésorier-payeur général, à Lyon.

Condamin (le chanoine James), professeur à l'Université catholique de Lyon.

Le Conservateur de la Bibliothèque du Palais-des-Arts, à Lyon.

Donot (Prosper), homme de lettres, 72, cours de la Liberté, à Lyon.

Fournereau (Mathæus), 3, place Grolier, à Lyon.

* Morin-Pons, banquier, à Lyon.

Poydebard (William), à Oullins.

Vachez (A.), avocat, rue de la Charité, à Lyon.

Veuillot, contrôleur principal des contributions directes, 20, cours Perrache, à Lyon.

### Saône (Haute-).

*Inspecteur :* M. Jules de Buyer, à La Chaudeau, près Saint-Loup-lès-Luxeuil.

### Saône-et-Loire.

*Inspecteur* : M. Canat de Chizy.

* *Bulliot*, président de la Société éduenne, à Autun.

* *Canat de Chizy* (Marcel), à Châlon-sur-Saône.

Des Tournelles (le baron Vital), au château de Trary, à Charolles.

* Révérend du Mesnil, au château de Daron, par Saint-Christophe-en-Brionnais.

* Virey (Jean), au château de Ruffey, par Senecey-le-Grand.

### Sarthe.

*Inspecteur* : M. Robert Triger.

* Albin (l'abbé), vicaire général et chanoine titulaire, au Mans.

Barbe (Henri), à Conlie.

Bertrand de Broussillon (Arthur), rue de Tascher, 15, au Mans.

Bourguignon, ingénieur-architecte, au Mans.

Chardon (H.), ancien élève de l'École des Chartes, au Mans.

* Fleury, imprimeur, à Mamers.

La Selle (le comte de), à la Barbée, par Bazoges.

Liger, architecte, au château de Courmenant, par Sillé-le-Guillaume.

Livet (l'abbé), chanoine honoraire, curé du Pré, rue Notre-Dame-du-Pré, au Mans.

* Menjot-d'Elbenne (Samuel), au château de Couléon, par Tuffé.

* Paillard-Ducléré, ancien député, membre du Conseil général, à Montbizot, près Ballon.

Pottier (l'abbé), professeur d'archéologie au grand séminaire du Mans.

Quatrebarbes (la vicomtesse de), château de la Roche, près Vaas.

* Singher (Gustave), rue du Quartier-de-Cavalerie, 37, au Mans.

Soyez, architecte, rue aux Lièvres, au Mans.

* Triger (Robert), docteur en droit, rue de l'Évêché, au Mans.

Vaissières (Emmanuel de), au château de Vassé, par Sillé-le-Guillaume.

## Savoie.

*Inspecteur* : M.

Belat, ancien élève de l'École des beaux-arts, à Albertville.

## Savoie (Haute-).

*Inspecteur* : M.

## Seine (1).

*Inspecteur* : M. Darcel.

* Aubrun, architecte attaché aux bâtiments civils, 15, rue Charles V.

* *Barthélemy* (Anatole de), membre de l'Institut, 9, rue d'Anjou-Saint-Honoré.

Baudicour (Théodule de), conseiller à la Cour d'appel, 91, boulevard Saint-Michel.

Baudouin (Henri), 8, rue Royale.

Beauffort (le comte Henri de), 125, rue de Grenelle.

* Bégouen (le vicomte Henri), 10, place Saint-François-Xavier.

Bégule, (Léon), 121, boulevard Saint-Germain.

Bescher, graveur en médailles, 15, quai de Conti.

Besnard (A.), notaire à Saint-Denis.

Blanchet (J.-Adrien), attaché au Cabinet des médailles, 19, rue de Vienne.

Bonnechose (de), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, 1, rue Clément-Marot.

* Bouillet (l'abbé), vicaire à la Trinité, 3, rue de la Trinité.

(1) L'indication de la rue seule est donnée pour tous les membres qui habitent Paris.

* Broglie (le duc de), membre de l'Académie française, 18, rue Solférino.

Broglie (le prince de), 48, rue de la Boétie.

Bucquet (Maurice), avenue d'Antin.

Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), 4, rue Gounod.

Casati (Ch.), conseiller à la Cour d'appel, 112, rue Martignac.

Castonnet des Fosses (H.), avocat, 37, rue de l'Université.

Chardin (Paul), 2, rue des Pyramides.

* Coudret (Albert), 82, boulevard des Batignolles.

Courajod (Louis), conservateur-adjoint au musée du Louvre, à Paris.

* Courcival (le marquis de), 112, rue Marcadet.

Daguerre (A.), 5, cité Malesherbes.

* Darcel (Alfred), directeur du musée de Cluny.

Dassy (Léon), 65, rue de Courcelles.

Delongueil, rue Bayard.

* Des Cars (le duc), 95, rue de l'Université.

Desmottes (Aimé), 12, rue des Vosges.

Diey (Paul), 12, rue Legendre.

Dubor (Georges de), 18, rue Bonaparte.

* Dupray de La Mahérie, ancien magistrat, 61, avenue Kléber.

Du Puy (Paul), 61, avenue d'Antin.

Dureau (A.), bibliothécaire-adjoint de l'Académie de médecine, 39, rue des Saints-Pères

* Flouest (E.), 2, rue des Pyramides.

Foy (le comte Fernand), 85, rue du faubourg Saint-Honoré.

Gayraud (Paul), 63, rue de Varennes.

Grellet (Alexandre), avenue Beauséjour, 87, parc Saint-Maur, près Paris.

Gréau (Julien), 126, rue du Bac.

Joanne (Paul), 16, rue Soufflot.

Joly de Morey (Henri), ancien magistrat, 2, avenue Bugeaud.

Klipsch-Lafitte (Édouard), 10, rue de la Paix.

Lacoste, 65, rue des Saints-Pères.

Lafollye (A.), architecte du château de Saint-Germain, 7, rue Richepanse.

* Lair (Jules), directeur des entrepôts et magasins généraux, 204, boulevard de la Villette.

* Lambin (C. Émile), 58, rue Saint-Didier.

Lasteyrie (le comte R. de), membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, 10 *bis*, rue du Pré-aux-Clercs.

* La Trémoille (le duc de), 4, avenue Gabriel.

* Laurière (Jules de), 7, rue d'Aguesseau.

* Laurière (Ferdinand de), 7, rue d'Aguesseau.

* Le Blanc-Hardel (F.), 18, rue Demarquay.

Le Blant (Edmond), membre de l'Institut, 7, rue Leroux.

Lefébure (Léon), 217, boulevard Saint-Germain.

* Lefèvre-Pontalis (Eugène), bibliothécaire du Comité des travaux historiques, 3, rue des Mathurins.

Léger (Louis), 9, rue des Écuries-d'Artois.

* Lévis-Mirepoix (le duc de), 55, rue de Varennes.

Lucas (Charles), architecte, 23, rue de Dunkerque.

Maire (Albert), à la Bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne.

Meugy, inspecteur général honoraire des Mines, 74, rue Madame.

* Michel (André), 180, boulevard Saint-Germain.

Moignon, 4, rue Ribouté.

Montferrand (le comte Charles de), 22, place Vendôme.

Mouton-Duvernet, ancien conseiller de préfecture de la Seine, 72, rue Blanche.

Mowat (Robert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines.

Müntz, conservateur de l'École des Beaux-Arts.

* Nodet (Henri), architecte, 14, rue Saint-Guillaume.

* Normand (Charles), architecte diplômé, 98, rue de Miromesnil.

* Pierrot-Deseilligny (J.), 53, rue de Varennes.

Piet-Lataudrie (Charles), 43, rue de Berlin.

* Picard (Auguste), 73, rue de Maubeuge.

Pinoteau (le baron), commandant d'état-major en retraite, 4, cité Martignac.

Pinoteau (le baron) Maurice, ingenieur civil, 4, cité Martignac.

* Pommereu (le marquis Armand de), 67, rue de Lille.

Poussielgue-Rusand (Charles), orfèvre, rue Cassette.

* Quantin (A..) 6, rue du Regard.

Quesné (Victor), 252, boulevard Saint-Germain.

Rapine (H.), architecte des monuments historiques, 218, boulevard Raspail.

* Refuge (Edgard de Gourfo de), 12, rue Ribera, à Auteuil

* Rohault de Fleury (Georges), 12, rue d'Aguesseau.

Roquetaillade (l'abbé de), vicaire de Saint-Germain des-Prés, 15, rue de Grenelle.

Roys (le marquis Ernest des), 11, boulevard de la Tour-Maubourg.

* Saint-Paul (P.-L. de), avocat, 15, rue des Saussaies.

* Saint-Paul (Anthyme), 21, rue du Cherche-Midi.

* Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, 140, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

* Stein (Henri), 54, rue Sainte-Placide.

Surirey (P.), 20, rue Ancelle, à Neuilly-sur-Seine.

* Thédenat (l'abbé), de l'Oratoire, 2, quai des Célestins.

Thuret (Louis), 40, rue de Naples.

Vallon (la comtesse de), 7, quai d'Orsay.

Vasnier (H.-A.), boulevard Suchet.

* Vaulogé (Franz de), 30, rue Washington.

* Vaux (le baron de), 4, rue de Tournon.

Vaux-Saint-Cyr (le comte René de), 1, rue Saint-Dominique.

* Villefosse (Antoine Héron de), membre de l'Institut, conservateur des antiquités romaines au musée du Louvre, 80, rue de Grenelle.

* Vogué (le marquis de), membre de l'Institut, 2, rue Fabert.

Waziers (le comte Louis de), 8, rue de Varennes.

Yanville (le comte R. d'), 19, rue de Madrid.

## Seine-Inférieure.

*Inspecteur* : M. Léonce de Glanville.

Argentré (le comte d'), rue de Fontenelle, à Rouen.

Barbier de La Serre, inspecteur des forêts, à Rouen.

Barthélemy, architecte, boulevard Beauvoisine, 35, à Rouen.

Baudry (Paul), 2, place de la Motte, à Rouen.

Beaurepaire (Ch. de), correspondant de l'Institut, archiviste du département, rue Beffroi, à Rouen.

Braquehais (Léon), conservateur-adjoint à la bibliothèque publique, au Havre.

Chaventré, 12 *bis*, rue Traversière, à Rouen.

* *Cheveraux*, au château de Boscmesnil, près Saint-Saëns.

Collette (l'abbé), aumônier du Lycée, à Rouen.

Comont (l'abbé), curé de Varengeville-sur-Mer, par Offranville.

* Duval, percepteur en retraite, à Lillebonne.

* Édouard (l'abbé Paul), vicaire de Saint-Ouen, à Rouen.

Estaintot (le comte Robert d'), avocat, rue des Arsins, 9, à Rouen.

* Glanville (Léonce de), directeur honoraire de l'Association Normande, rue du Bourg-l'Abbé, 19, à Rouen.

Homais, avocat, 6, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Rouen.

Le Breton (Gaston), correspondant de l'Institut, conservateur du Musée céramique, 25 *bis*, rue Thiers, à Rouen.

Lefebvre (l'abbé), curé de la Fresnaye.

Lemire (Eugène), à Rouen.

Lormier (Charles), avocat, rue Racine, à Rouen.

Loth (l'abbé), curé de Saint-Maclou, à Rouen.

Mauduit, avocat, à Neufchâtel.

Pallières (Médéric de), à Rouen.

Philippe, 35, rue Henry, à Elbeuf.

Prevost (Gustave-A.), ancien magistrat, rue Chasselièvre, à Rouen.

* Quévillon, chef de bataillon au 119e régiment d'infanterie, au Havre.

Sauvage (le chanoine Eugène), intendant de la Primatiale, à Rouen.

## Seine-et-Marne.

*Inspecteur*: M.

Collet (l'abbé), curé de Verneuil, par Chaumes.

* Erceville (le comte d'), au château de Chapuis, par Héricy.

Kozioroweicz, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Melun.

Sarazin (l'abbé Marie), curé de Trilport.

## Seine-et-Oise.

*Inspecteur*: M. le comte A. de Dion, inspecteur général.

Caron (Émile), avoué honoraire, aux Camaldules, par Yerre.

* *Dion* (le comte Adolphe de), à Montfort-l'Amaury.

* Fourdrignier (Édouard), entreposeur des tabacs, à Mantes.

Grave, pharmacien, à Mante

Guyot (Joseph), au château Dourdan.

Larroche (Maurion de), à Versailles.

Lefaivre (Albert), ministre plénipotentiaire, 23, rue Saint-Médéric, à Versailles.

Lorin (Ch.), avoué, à Rambouillet.

Marquis (Léon), à Étampes.

Perry de Scultéty (Mme), à Montfort-l'Amaury.

Trubert, architecte de l'arrondissement, à Rambouillet.

## Sèvres (Deux-).

*Inspecteur*: M. Ledain.

* Berthelé (Joseph), archiviste du département, à Niort.

* Cumont (le marquis de), à la Roussière, près Coulonges.

Giraudeau (Théophile), 1, rue de la Comédie, à Niort.

* La Rochebrochard (le vicomte Henri de), archiviste-paléographe, au château de Boissoudan, par Champdeniers.

* Société de Statistique (la), à Niort.

## Somme.

*Inspecteur*: M. A. Janvier.

Ault du Mesnil (G. d'), rue de l'Éauette, à Abbeville.

* Danicourt (l'abbé), curé de Naours, par Villers-Bocage.

Desains (Henri), ancien sous-préfet, à Amiens.

* Durand (Georges), archiviste du département, à Amiens.

* *Duval*, chanoine titulaire, à Amiens.

Janvier (A.), président de la Société des antiquaires de Picardie, à Amiens.

Ledieu (Alcius), conservateur de la Bibliothèque, à Abbeville.

Macqueron (Henri), à Abbeville.

* Masson, 48, rue Victor Hugo, à Amiens.

* Ternois (Émile), avocat, à Abbeville.

Vayson (Janin), manufacturier, ancien président de la Chambre de commerce, à Abbeville.

## Tarn.

*Inspecteur* : M. Rossignol.

Bruguière (Auguste), aumônier de l'hospice, à Mazamet.

Cazals, archiprêtre-curé, à Castres.

Falguière (le baron de), à Rabastens.

Gouttes-Lagrave (le baron de), au château de Lagrave, près Gaillac.

Madron (Henri de), à Cadelen.

Miquel (J.), géomètre, à Mazamet.

O'Byrne (Edward), au château de Saint-Géry, près Rabastens.

* *Rivières* (le baron Edmond de), au château de Rivières, près Gaillac.

Rossignol (Élie-Antoine), à Montans, près Gaillac.

Toulouse-Lautrec (le comte Bertrand de), au château de Saint-Sauveur, par Lavaur.

Viviès (T. de), à Viviès, près Castres.

## Tarn-et-Garonne.

*Inspecteur :* M. l'abbé Pottier.

Combe d'Alma (l'abbé), curé de Roquecor.

Du Faur (Prosper), à Lazzaret, canton de Beaumont.

Forestié (Édouard), imprimeur, à Montauban.

Montbrison (Georges de), au château de Saint-Roch, par Auvillars.

Moulenq (François), ancien maire, à Valence-d'Agen.

* Pottier (l'abbé), 59, faubourg du Moustier, à Montauban.

Taupiac (Louis), avocat, à Castel-Sarrazin.

## Var.

*Inspecteur :* M. Rostan.

* Aube (Ernest), au Luc.

Aube (Frédéric), au Luc.

* Aubenas, ancien magistrat, maire de Fréjus.
Boyer, achitecte, à Hyères.
Bresc (Louis de Sigourd de), conseiller général, à Saint-Jean-de-Bresc, par Cotignac.
Decuers (Séverin), à Fréjus.
Dupuis (l'abbé), curé de Vallauris.
* Espérandieu (E.), capitaine au 61e régiment d'infanterie, à Toulon.
Gibelin (l'abbé Édouard), vicaire à Brignoles.
Guérin (Paul), receveur des domaines, à Fréjus.
Heuseling (J.), à Toulon.
Ollivier (l'abbé), à Porquerolles.
* Rostan, à Saint-Maximin.
Sivan (l'abbé), curé du Cannet.

## Vaucluse.

*Inspecteur :* M. Duhamel.

Barrès, ancien bibliothécaire de la ville de Carpentras.
Biret (Noël), à Avignon.
Deloye (Auguste), ancien conservateur de la Bibliothèque et du musée Calvet, à Avignon.
Duhamel (Léopold), archiviste du département, à Avignon.
Eysseric (Joseph), à Carpentras.
Faucher (Paul de), à Bollène.
Féraud (Hippolyte), percepteur des finances en retraite, à Orange.
Guyon (Louis de), à Vaison.
Musée Calvet (le président de l'administration du), à Avignon.
Requin (l'abbé), vicaire de Saint-Symphorien, à Avignon.
* Roux (A.), notaire, à Cavaillon.
Sagnier (Alphonse), à Avignon.
Télesphore (frère), rue Vernet, à Avignon.

## Vendée.

*Inspecteur :* M.

Guérin (l'abbé), curé-doyen, à Saint-Fulgent.
Staub (l'abbé), à Fontenay-le-Comte.
Vallette (René), directeur de la Revue du Bas-Poitou, à Fontenay-le-Comte.

## Vienne.

*Inspecteur :* M. Alfred Richard.

* *Auber* (l'abbé), chanoine titulaire, à Poitiers.
* Barbier de Montault (Mgr), 37, rue Saint-Denis, à Poitiers.
Branthôme (Stéphane), au château de Jaulnay, par Clan.
Du Fontenioux (Alfred), avocat, à Poitiers.
Froment (le R. P. dom), moine bénédictin, à Ligugé.
La Bouralière (A. de), 14, rue de la Baume, à Poitiers.
* La Croix (le R. P. Camille de), rue Saint-Maixent, à Poitiers.
* Ledain (B.), rue de la Baume, à Poitiers.
* Maret (Arthur de), au château

des Ormeaux, par les Trois-Moutiers.

RICHARD (Alfred), archiviste du département, à Poitiers.

TOUCHOIS (Aug.), rue Saint-Denis, à Poitiers.

### Vienne (Haute-).

*Inspecteur :* M. René FAGE.

* *Arbellot* (l'abbé), chanoine honoraire, 11, rue de la Corderie, à Limoges.

FAGE (René), avocat, 25, boulevard Gambetta, à Limoges.

FORGERONT (André), à Chalus.

* Société archéologique du Limousin (la), à Limoges.

TANDEAU DE MARSAC (l'abbé), chanoine honoraire, rue Porte-de-Tourny, 12, à Limoges.

* TIXIER (Jules), architecte, à Limoges.

### Vosges.

*Inspecteur :* M.

* FARNIER (Ferdinand), à Robécourt, par Vrécourt.

### Yonne.

*Inspecteur :* M. G. JULLIOT.

JULLIOT (G.), à Sens.

## ALGÉRIE.

### Département d'Alger.

TRÉMEAUX, à Trapiza.

### Département de Constantine

*Inspecteur* : M.

DELAPART (l'abbé), curé d'Ain-Beida.

## TUNISIE

POUGNET (l'abbé), à la Goulette.

### Alsace-Lorraine.

*Inspecteur* : M. l'abbé STRAUB.

GUERBER (l'abbé V.), curé de Saint-Georges, à Hagueneau.

MURY (l'abbé Pantaléon), ancien supérieur du petit séminaire, à Strasbourg.

RAUCH, docteur en médecine, à Oberbronn.

RIEHL (l'abbé), curé de Sleige, près Villé.

* STRAUB (l'abbé), chanoine titulaire, président de la Société de conservation des monuments historiques d'Alsace, rue des Veaux, 12, à Strasbourg.

# MEMBRES ÉTRANGERS

## ALLEMAGNE.

* Boxberg (M^lle de), 33, Waissenhaustrasse, à Dresde.
* Hettner, directeur du musée d'antiquités, à Trèves.

Lindenschmitt, directeur du musée central d'antiquités, à Mayence.

Loersch (le docteur Hugo), professeur à l'Université, à Bonn.

Noue (le viçomte Arsène de), docteur en droit, à Malmédy.

## ANGLETERRE.

Franks (Auguste-W.), directeur de la Société royale des Antiquaires, à Londres.

Godfray (H.-N.), trésorier des impôts de l'île, à Jersey.

Gosselin (Hellier), secrétaire de l'Institut royal archéologique de la Grande Bretagne, 28, Cranley Gardens, Blakesware, à Londres.

Jones (Herbert), de l'Institut royal archéologique de la Grande Bretagne, 15, Montpelier Row, Blackheath, à Londres.

Le Cornu (le colonel), président de la Société jersiaise, au manoir de La Hague, à Jersey.

Le Gros (Gervaise), vicomte de Jersey, vice-président de la Société Jersiaise, à Saint-Hélier.

Lewis (le Rév. S. S.), syndic de l'Université, Corpus Christi Collège, à Cambridge.

Stone (le Rév. Chan.), à Cantorbéry.

Weale (James), 15, the Grood, Clapham Common, S. W., à Londres.

* Wilson (le major-général Sylvester F.), de l'armée royale britannique, à Beaumont (Jersey).

## BELGIQUE.

S. M. LE ROI DES BELGES.

Béquet (Alfred), conservateur du Musée archéologique, à Namur.

Béthune (Mgr), chanoine, à Bruges.

Béthune d'Iddewalle (le baron), président de la Gilde de Saint-Thomas et Saint-Luc, à Marcke, par Courtrai.

Béthune de Villers (le baron J.-B.), conseiller provincial, à Oost-Rosebèke, par Gand.

* Blomme (Arthur), président du tribunal civil, à Termonde.

Bruyenne (Justin), architecte, à Tournai.

Cloquet (L.), ingénieur-architecte, à Tournai.

Delvigne (A.), curé de Saint-Josse-ten-Noode, à Bruxelles.

De Schodt (Alphonse), directeur général de l'enregistrement, 15, rue de Londres, à Bruxelles.

Devillers (Léop^d), président du Cercle archéologique, à Mons.

Dognée de Villers, à Liège.

Dognée (Eugène), à Liège.

Francart (A.), avocat, à Mons.

Gelhand de Merten (le baron), 21, rue du ci-devant Pont-Neuf, à Bruxelles.

Genard (P.), conservateur des archives, à Anvers.

Hagemans, ancien membre de la Chambre des Représentants, à Bruxelles.

Hambye (Adolphe), notaire, à Mons.

Haulleville (P. de), ancien directeur du *Journal de Bruxelles*.

Henrard (le général Paul), secrétaire de l'Académie d'archéologie de Belgique, 56, rue Marie-de-Bourgogne, à Bruxelles.

Huguet (le chanoine), à Tournai.

Kervyn de Lettenhove (le B^on), ancien ministre, à Bruxelles.

La Roche de Marchienne (Émile de), à Harvengt, près Mons.

Le Roy, professeur à l'Université de Liège.

Mons (le Cercle archéologique de la ville de).

Nédonchel (le comte de), président de la Société archéologique de Tournai.

Nève (Eugène), architecte, 10, rue de Joncker, à Bruxelles.

Nimal (Henri de), secrétaire-adjoint de la Société archéologique de Charleroi.

Reusens (le chanoine), docteur en théologie, bibliothécaire de l'Université de Louvain.

Ronse (Ed.), archiviste, à Furnes.

Schoutheete de Tervarent (le chevalier de), de l'Académie d'archéologie de Belgique, à Saint-Nicolas-de-Waes.

Schuermans, de l'Académie d'archéologie de Belgique, premier président à la cour royale de Liège.

Soil (Eugène), juge au tribunal civil, à Tournai.

Tahon (Victor), ingénieur, secrétaire-général de la Société archéologique de Charleroi.

Van der Haeghe, bibliothécaire de l'Université, à Gand.

Van der Straten-Ponthoz (le comte François), 23, rue de la Loi, à Bruxelles.

Vos (l'abbé), archiviste de l'évêché, à Tournai.

Wagener, administrateur de l'Université, à Gand.

Wauwermans (le lieutenant-général), président de la Société roy. de géographie, à Anvers.

Witte (Alph. de), ingénieur, 49, rue du Trône, à Bruxelles.

## DANEMARK.

Lichtlé (l'abbé), à Odensée (Fionie).

## ÉGYPTE.

Landberg (le comte Carlo de), agent et consul général de Suède, au Caire.

## ESPAGNE.

Ansoleaga (Don Florencio de), corr. de l'Acad. R. de San-Fernando, architecte provincial, à Pampelune.

Coello y Quesada (S. E. Don Francisco), colonel du génie en retraite, membre de l'Acad. R. de l'Histoire, 23, Serrano, à Madrid.

Duro (Don C. Fernandez), capitaine de vaisseau, membre de l'Acad. R. de l'Histoire, à Madrid.

Echandia (S. Exc. Don Rafael Gaztelu, marquis de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

Girbal (Don Henri-Claude), inspecteur des antiquités, à Girone.

Iturralde y Suit (Don Juan), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

Landa (S. E. le docteur Nicasio de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, médecin en chef de l'armée, à Pampelune.

Miquel y Badia (Don F.), corr de l'Acad. R. de l'Histoire, directeur du *Diario*, à Barcelone.

Morales de Los Rios (Don Adolfo), architecte, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien

Olano (S. E. Don José de), ancien sénateur, président des jeux floraux basques, à Saint-Sébastien.

Oloriz (Don Hermilio de), archiviste de la Navarre, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune

O'Reilly (S. E. Don Antonio Bernal de), consul général en retraite, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

Saavedra (Don Eug.), membre de l'Académie royale espagnole et de l'Académie des sciences, à Madrid.

Soraluce (Don Pedro de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

Togores (Don Antonio Roca de), à Madrid.

Uriarte (Don Carlos), directeur de l'Institut, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

## ÉTATS-UNIS.

Frothingham Junior (le Dr), secrétaire de l'Institut archéologique, à Princetone.

* Ludlow (Thomas W.), Cottage Lawn, Yonkers, à New-York.

Wagner, président de l'Institut libre des sciences, à Philadelphie.

## INDES.

Rivett-Carnac (S. H.), à Calcutta.

## ITALIE.

Aguilhon (César), chapelain de S. M., à la villa de Mirabello, dans le parc royal de Monza.

* Bertolotti (le chev. A.), archiviste d'État, à Mantoue.

* Brambilla (le chev. Camille), inspecteur des fouilles et monuments de la province de Pavie.

Brivio (le marquis Giacomo), à Milan.

Cascavilla (l'abbé), secrétaire de l'Académie catholique de Palerme.

Cesa-Bianchi (Paolo), architecte de la cathédrale de Milan.

Descemet (le commandeur Charles-Maurice), 17, via Coronari, à Rome.

Fiorelli, sénateur, directeur général des fouilles, à Rome.

Garovaglio (le chev. A.), inspecteur des fouilles de l'arrondissement de Lecco, 18, via Pesce, à Milan.

Grossi (le prof. Vincenzo), attaché au Musée égyptien, à Turin.

Giustiniani Bandini (S. E. le prince Don Sigismond), palais Altieri, à Rome.

Inganni (D. Rafaele), chapelain de Zivido, près Melegnano.

Le Louet (le chanoine), via San-Nicola-ai-Cesarini, à Rome.

Menabrea (S. E. le comte), ambassadeur d'Italie, à Paris.

Minervini (Giulio), bibliothécaire de l'Université, à Naples.

Pecci (le comte Camille), à Rome.

Pigorini (le comm.), directeur du musée préhistorique et ethnographique, à Rome.

Prelini (l'abbé César), à Pavie.

* Rossi (le commandeur de), à Rome.

Salinas, correspondant de l'Institut, professeur d'archéologie, directeur du musée national de Palerme.

Varisco (l'abbé Achille), à Monza.

Zorzi (le comte Alvise Piero), sous-conservateur du musée Correr, à Venise.

## MONACO.

Saige (Gust.), conseiller d'État, conservateur des archives du Palais, à Monaco.

## PAYS-BAS.

Alberding-Thijm (J.-A.), prof. à l'Académie des Beaux-Arts, à Amsterdam.

Habets (l'abbé Jos.), président de la Société archéologique du Limbourg, à Maestricht.

Hezenmans (J.-G.), à Bois-le-Duc

Hezenmans (L.-C.), architecte de la cathédrale, à Bois-le-Duc.

Leemans (le Dr), directeur du musée d'antiquités, à Leyde.

Pleyte (le Dr), conservateur du musée archéologique, à Leyde.

* Stuers (le chev. Victor de), directeur des Beaux-Arts, au ministère de l'intérieur, à La Haye.

Ten Brink (Jan), professeur à l'Université de Leyde.

## PERSE.

Nazare-Agha (le gén^al), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Perse, à Paris.

## PORTUGAL.

* Da Silva (le chev. J.-P.-N.), architecte du roi, président de la Société royale des architectes civils, membre de l'Institut de France, à Lisbonne.

Da Veiga (Estacio), à Tavira.

Delgado (Nery), membre de l'Académie royale des sciences, à Lisbonne.

Vilhena-Barbosa (I. de), vice-président de l'Académie royale des sciences, à Lisbonne.

## RUSSIE.

Ouvaroff (la comtesse), président de la Société impériale archéologique, à Moscou.

## SUISSE.

Fazy (Henri), membre du Conseil d'État, à Genève.

Gosse, docteur, prof. à l'Université, à Genève.

Griollet de Geer (Ernest), à Genève.

Sharpes (Edmond), architecte, à Genève.

# NÉCROLOGIE

## 1890

---

BARTHÉLEMY (le docteur), à Marseille.
BONNEMAIN (l'abbé), chanoine, à Troyes.
BONNECHOSE (de), à Monceaux (Calvados).
BOUET (Georges), *membre du Comité permanent*, à Caen.
CHAUMEIL DE LACOSTE (Ludovic de), à Fieu (Haute-Loire).
CUSSON, à Rouen.
DESCHAMPS DE PAS (L.), *inspecteur divisionnaire*, à Saint-Omer.
DESSEILLIGNY (l'abbé), au Congo.
GIRANCOURT (de), à Varimpré (Seine-Inférieure).
HERNOT, à Lannion.
LAUNAY, à Vendôme.
LOISEL, à La Rivière-Thibouville (Eure).
MICHAU (l'abbé), à Albi.
NEILZ (Stanislas), à Courtiras (Loir-et-Cher).
O'BYRNE (Henry), à Saint-Géry (Tarn).
SINGHER (Gustave), au Mans.
SORBETS (le docteur), à Aire-sur-l'Adour.

---

ROACH-SMITH (Ch.), à Temple-Place (Angleterre).
RUELENS (Charles), à Bruxelles.

---

## AVIS IMPORTANT.

Sur la demande de plusieurs membres de la Société, la question de l'amortissement des cotisations a été mise à l'ordre du jour et résolue affirmativement dans les séances administratives du 24 août 1876 et du 30 décembre 1890. Après avis de M. le Trésorier, cet amortissement a été ensuite fixé à CENT CINQUANTE FRANCS. En conséquence, tous les membres qui voudront se libérer définitivement envers la Société pourront, dès ce jour, verser la somme indiquée entre les mains de M. L. Gaugain, 18, rue Singer, à Caen.

L'amortissement de la cotisation ne dispense pas les membres de la Société abonnés au *Bulletin Monumental* du paiement de l'abonnement annuel de *quinze francs*, spécial à ce recueil.

# COMPTE DES RECETTES & DES DÉPENSES

DE L'ANNÉE 1889-1890

## RENDU PAR LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ

*Arrêté par le Comité permanent, dans la séance du 31 juillet 1891.*

---

### RECETTES.

| | | |
|---|---|---|
| Rente 3 %. — Trimestres d'avril, de juillet, d'octobre 1889 et janvier 1890. . . . . | 2.000 fr. | » |
| Rente amortissable, léguée par M. de Caumont mêmes trimestres). . . . . | 540 | » |
| Rente 3 % au porteur (mêmes trimestres). . | 104 | » |
| Amortissement de cinq cotisations (à placer en rentes sur l'État). . . . . | 500 | » |
| Souscriptions au Congrès d'Évreux. . . | 201 | » |
| Cotisations recouvrées sur l'année 1888 . . . . | 120 | » |
| Id. id. sur l'année 1889 . . . | 6.220 | » |
| Total. . . . | 9.685 fr. | » |

### DÉPENSES.

| | | |
|---|---|---|
| Frais de recouvrement des cotisations, par la poste et par les membres correspondants. . . . | 143 fr. | 50 |
| Frais de correspondance, ports de lettres, affranchissements, circulaires et chargements divers . . | 141 | 50 |
| Fournitures d'imprimerie. . . . . | 111 | 50 |
| Impressions pour le Congrès d'Évreux . . . . | 267 | 50 |
| Id. id. de Brive. . . . . | 228 | 50 |
| Solde de l'impression du Congrès de Soissons et Laon . . . . . | 2.000 | » |
| *A reporter.* . . . . | 2.892 fr. | 50 |

| | | |
|---|---|---|
| *Report.* . . . . . | 2.892 fr. | 50 |
| A valoir sur l'impression du Congrès de Dax et Bayonne. . . . . | 2.000 | » |
| Loyer d'un appartement pour le dépôt des livres de la Société . . . . . | 200 | » |
| Subvention pour la publication du *Bulletin Monumental* . . . . . | 500 | » |
| Excursions archéologiques . . . . . | 1.500 | » |
| Frais généraux d'administration et traitement d'employés. . . . . | 1.000 | » |
| Restauration des peintures murales de l'église des Moutiers-au-Perche . . . . . | 100 | » |
| Réparations à l'église abbatiale de Fontgombault. | 100 | » |
| Moulage des chapiteaux de Brive . . . . . | 100 | » |
| Id. Id. de Vigeois . . . . . | 100 | » |
| Conservation et moulage des bornes milliaires de Feurs. . . . . | 100 | » |
| Souscription à la *Statistique du Cher* . . . . | 162 | 50 |
| Concierge du Pavillon en 1889 et 1890 . . . . | 130 | » |
| Total. . . . . | 8.885 fr. | » |

BALANCE.

| | | |
|---|---|---|
| Excédant du compte de 1888 . . . . . | 256 fr. | » |
| Recettes de 1889. . . . . | 9.685 | » |
| | 9.941 | » |
| Dépenses . . . . . | 8.885 | » |
| Excédant. . . . . | 1.056 fr. | » |

Caen, le 1er juillet 1891.

*Le Trésorier,*

L. Gaugain.

# CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

## DE FRANCE

---

## LVIe SESSION

## TENUE A ÉVREUX

## EN 1889

---

### PROGRAMME

1. État des études archéologiques dans le département de l'Eure. — Donner une vue d'ensemble des principaux travaux accomplis, soit par les Sociétés savantes, soit par les particuliers.

2. Découvertes préhistoriques dans le département de l'Eure et dans la Haute-Normandie.— Signaler les éléments nouveaux qu'elles peuvent apporter pour l'établissement des systèmes de classement le plus généralement adoptés.

3. Indiquer les monuments élevés par les peuples qui habitaient la Haute-Normandie à l'époque de l'indépendance gauloise. — Déterminer la situation des

oppidum gaulois ; occupaient-ils les mêmes emplacements que les cités romaines qui leur ont succédé ?

4. Signaler les monuments romains mis au jour depuis trente ans et présenter le tracé des voies romaines dans la région. — Faire connaître les découvertes d'inscriptions, de mosaïques et d'objets romains, argenterie, bronzes, céramique, verrerie, monnaies, etc., effectuées pendant la même période. — Indiquer les éléments nouveaux qu'elles peuvent apporter pour l'étude de l'histoire, de la géographie et de la linguistique.

5. Signaler les principaux monuments d'architecture religieuse de la région aux différentes époques, et indiquer leurs caractères particuliers, en insistant sur la nature des matériaux et l'influence du climat. — Indiquer ceux de ces monuments dont la date est déterminée par des documents contemporains et qui, par suite, peuvent servir de types.

6. Étudier les clochers de l'époque romane en Normandie, leur forme, et leur position relativement aux églises.

7. Étudier le mouvement de reconstruction des églises dans la Haute-Normandie pendant les XV^e^ et XVI^e^ siècles. — En rechercher les causes et en signaler les résultats. — Indiquer les appareils de construction en usage dans la même période, et notamment l'emploi du silex combiné avec la pierre et la brique.

8. Étudier et décrire les principaux châteaux féodaux de la région, ainsi que les constructions civiles du moyen âge et de la Renaissance. — En présenter les plans et les dessins et faire connaître les comptes de construction.

9. Étudier les anciennes constructions en pan de

bois. — Décrire les principales et fixer les limites dans lesquelles elles s'étendent, et la période pendant laquelle elles ont été élevées.

10. Quelles nouvelles remarques peut-on ajouter aux travaux les plus récents sur le mouvement architectural de la Renaissance dans la Haute-Normandie?

11. Étudier la sculpture de la Renaissance dans al Haute-Normandie. — Faire connaître les documents inédits qui existent sur les sculpteurs et sur leurs œuvres.

12. Étudier la décoration et le mobilier des édifices religieux et civils. — Signaler les verrières, peintures murales, sculptures, pierres tombales, objets d'orfévrerie et de céramique, étoffes, tapisseries, etc., conservés dans la région, ainsi que ceux dont la présence y a été constatée. — En donner la description avec dessins à l'appui, et fournir des renseignements sur leurs auteurs et sur les personnages ou les établissements qui les ont fait exécuter. — Faire connaître les inventaires et les actes notariés qui les concernent.

13. Faire connaître les objets d'art et le mobilier des anciennes Confréries de Charité dans la Haute-Normandie.

14. Tracer la classification des peintres-verriers en Normandie aux XV^e et XVI^e siècles. — Faire connaître les productions de chacune de ces écoles et délimiter leur champ d'action.

15. Signaler les grands rétables d'autels des XVII^e et XVIII^e siècles.—Faire connaître les documents pouvant indiquer leurs auteurs et fixer leur prix.

16. Signaler les dernières découvertes numismatiques faites dans la région. — Rechercher notamment les pièces analogues à celles de la trouvaille de Fer-

rières-sur-Risle, portant *Norman*. — Discuter les diverses attributions proposées pour les monnaies portant les noms de *Willelmus* et de *Ricardus*, et chercher à en établir le synchronisme.

*Les Membres du bureau de la Société française d'Archéologie et du Congrès :*

C^te^ DE MARSY,
Directeur de la Société,
Président du Congrès.

L. PALUSTRE,
Directeur honoraire
de la Société.

J. DE LAURIÈRE, E. DE BEAUREPAIRE,
Secrétaires généraux de la Société.

L. GAUGAIN,
Trésorier de la Société.

C^te^ A. DE DION,
Inspecteur général de la région.

L'abbé PORÉE,
Inspecteur de la Société,

LÉON PETIT,
Secrétaire délégué de la Société
libre d'Agriculture de l'Eure,

Secrétaires généraux du Congrès.

LÉON BAGOT, LETELLIER-ALABOISSETTE,
Secrétaires généraux du Congrès.

MAXIME BUISSON,
Trésorier du Congrès.

## ORDRE DES RÉUNIONS.

### ÉVREUX.

*Mardi 2 Juillet.* 2 heures. Séance d'ouverture du Congrès, dans l'amphithéâtre du Jardin botanique.

3 heures. Visite de la Cathédrale et du palais épiscopal.

8 heures du soir. Séance.

*Mercredi 3.* Excursion à Louviers et aux Andelys. Départ, par le chemin de fer, à 7 heures 05 du matin. Trajet en bateau à vapeur de Louviers aux Andelys. Déjeuner aux Andelys. Retour, par le chemin de fer, à 7 heures du soir.

*Jeudi 4.* 8 heures du matin. Séance.

11 heures. Visite de l'église de Saint-Taurin.

1 heure 1/2. Visite du musée.

3 heures 1/2. Séance.

6 heures. Banquet.

*Vendredi 5.* 8 heures. Visite du Jardin botanique et de ses monuments romains.

9 heures. Séance.

11 heures 58. Excursion à Conches. Départ par le chemin de fer. Retour à Évreux à 3 heures 03.

8 heures du soir. Séance.

*Samedi 6.* 6 heures 47 du matin. Excursion à Brionne, au Bec-Hellouin et à Beaumont-le-Roger,

en chemin de fer et en voiture. Retour à Évreux à 7 heures 15 du soir.

9 heures. Séance de clôture.

*Dimanche 7.* 11 heures 52. Départ en chemin de fer pour Verneuil. Visite des monuments de la ville.

6 heures 40. Départ pour Dreux. Arrivée à 8 heures 03.

*Lundi 8.* 8 heures 1/2. Visite des monuments de Dreux. Hôtel-de-Ville, église Saint-Pierre, ancien château, chapelle Saint-Louis (Monuments funéraires de la famille d'Orléans).

12 heures. Excursion aux châteaux d'Anet et du Breuil-Benoît.

*Mardi 9.* Excursion à Montfort-l'Amaury.

# LISTE DES MEMBRES

DU

# CONGRÈS D'ÉVREUX[1]

---

*Président du Congrès :*

M. le comte DE MARSY.

*Secrétaires généraux :*

MM. l'abbé PORÉE.
Léon PETIT.
Léon BAGOT.
LETELLIER-ALABOISSETTE.

*Trésorier :*

M. Maxime BUISSON.

---

MM. ADAM (Armand), au Bec-Hellouin (Eure).
*ALVIMARE DE FEUQUIÈRES (le marquis D'), inspecteur de la S. F. d'A. pour Eure-et-Loir, à Dreux.
*ALVIMARE DE FEUQUIÈRES (le comte Pierre), à Dreux.
*ANGÉRARD (Éd.), notaire, à Louviers.
*AVOUT (le baron D'), ancien magistrat, à Dijon.
BAGOT (Léon), avocat, à Évreux.
*BEAUREPAIRE (Eugène DE ROBILLARD DE), secrétaire général de la S. F. d'A., à Caen.

(1) Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des membres de la Société française d'Archéologie qui ont assisté au Congrès.

MM. *Blanquart (l'abbé), curé de Néaufles, près Gisors.
*Bonnault d'Houët (le baron Xavier de), inspecteur de la S. F. d'A. pour l'Oise, à Compiègne.
Bonnault d'Houët (la baronne Xavier de), à Compiègne.
*Bouillet (l'abbé A.), professeur au Petit-Séminaire, à Paris.
Bréard (Paul), notaire, à Honfleur (Calvados).
*Brèvedent (Irénée de), à Cintheaux (Calvados).
*Brunet (l'abbé), curé d'Houlbec-Cocherel, par Pacy-sur-Eure (Eure).
Buisson (Maxime), à Évreux.
*Caron (Émile), vice-président de la Société française de Numismatique, aux Camaldules, par Yerres (Seine-et-Oise).
*Charil de Ruillé (Élie), ancien conseiller à la cour d'appel d'Angers, au château de la Marmitière (Maine-et-Loire).
Charpentier (Jules), 36, rue Joséphine, à Évreux.
Cochois (N.), peintre, rue de la Madeleine, 2, aux Andelys.
*Coynart (A. de), ancien officier supérieur d'état-major, à Dreux.
Coutil (Léon), aux Andelys.
*Da Silva (le chevalier J. P. N.), membre de l'Institut, architecte de S. M. le roi de Portugal, à Lisbonne.
Dehaussy (Mademoiselle Hélène), à Paris.
*Des Maisons (le comte R.), à Caumont, par La Bouille (Eure).
*Desmottes (Aimé), à Paris.
*Dion (le comte A. de), inspecteur général de la S. F. d'A., à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).
Drouet (Joseph), membre de la commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, à Caudebec-les-Elbeuf.
*Dubois (l'abbé), curé de Notre-Dame, à Verneuil.

MM. *Duhamel-Marette, peintre-verrier, à Évreux.
*Duval (Jérôme), à Lillebonne (Seine-Inférieure).
Duval (Louis), archiviste de l'Orne, à Alençon.
*Farcy (Paul de), inspecteur de la S. F. d'A. pour la Mayenne, à Château-Gontier.
*Fayolle (le marquis de), au château de Fayolle (Dordogne).
*Ferray (Édouard), conseiller d'arrondissement, adjoint au maire d'Évreux.
*Florival (A. de), inspecteur de la S. F. d'A. pour l'Aisne, à Laon.
*Formigny de La Londe (A. de), membre du comité permanent de la S. F. d'A., à Caen.
*Fournier (Louis-Ambroise), agent-voyer en retraite, à Thiberville (Eure)
*Francart (Adolphe), avocat, à Mons (Belgique).
Francart (Henri), à Mons (Belgique).
*Gayraud (Paul), avocat, à Paris.
*Germain (Léon), inspecteur de la S. F. d'A. pour Meurthe-et-Moselle, à Nancy.
*Godfray (Henry-N.), trésorier-général des États de Jersey, à Saint-Hélier (Ile de Jersey).
*Gosselin (Hellier), secrétaire et délégué de l'Institut Royal archéologique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, 17, Oxford Mansion, à Londres.
Gromard, à Dreux.
*Guignard (Ludovic), rédacteur en chef de la *Revue de Loir-et-Cher*, à Chouzy (Loir-et-Cher).
*Guillard (Gustave), avoué, à Louviers.
Guillemare, libraire, à Évreux.
*Hardion (Alexis), architecte, à Tours.
Hérissay (E.), juge d'instruction, à Évreux.
Izarn, vice-président de la Société libre de l'Eure, à Évreux.
*Janvier (Auguste), ancien président de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.

MM. *Join-Lambert, président de la Société libre de l'Eure, à Livet, par Brionne (Eure).

*Jones (Herbert), délégué de l'Institut Royal archéologique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, 17, Oxford Mansion, à Londres.

*La Bouralière (A. de), à Poitiers.

La Chenelière (Gaston de), ancien magistrat, à Cierrey (Eure).

*Lair (le comte Charles), inspecteur de la S. F. d'A. pour Maine-et-Loire, au château de Blou, par Longué.

*Lair (Jules), ancien directeur de la Société des Antiquaires de Normandie, à Paris.

Lair (Madame Jules), à Paris.

*Lambertye (le comte de), à Compiègne.

*Lambin (Ch.-Émile), à Paris.

*La Perche (Eugène), à Tours.

La Perche (Madame Paul), à Compiègne.

La Perche (Mademoiselle Madeleine), à Compiègne.

*La Roche de Marchiennes (Émile de), à Harvengt, par Mons (Belgique).

*La Roche (Maurion de), secrétaire général de la Société des Sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise, à Versailles.

*La Sizeranne (le comte de), ancien député, à Beausemblant (Drôme).

*Lasteyrie (le comte Robert de), professeur à l'École des Chartes, à Paris.

*Laurière (Jules de), secrétaire général de la S. F. d'A., à Paris.

*Lecaudé (l'abbé Albert), curé des Hogues, par Lyons (Eure).

*Le Cornu (le colonel Ch. Ph.), président de la Société jersiaise, au manoir de la Hague (Jersey).

Le Cornu fils, même adresse.

MM. *Le Courtois du Manoir (Gaston), à Caen.

*Ledain (Bélisaire), inspecteur de la S. F. d'A. pour les Deux-Sèvres, à Poitiers.

*Lefébure (Édouard-Constant), 217, boulevard Saint-Germain, à Paris.

*Le Féron de Longcamp, membre du comité permanent de la S. F. d'A., à Caen.

Le Féron de Longcamp (Madame), à Caen.

*Le Gros (Gervaise), vicomte de Jersey, vice-président de la Société jersiaise, à Seafield Millbrook (Jersey).

Léguillette (Charles), membre de la Société Archéologique de Château-Thierry, 45, boulevard Beaumarchais, à Paris.

*Leman (Charles), à Compiègne.

Le Ménager, conseiller d'arrondissement, à Conches (Eure).

Lenormand (l'abbé), aumônier des Ursulines, 22, rue Saint-Louis, à Évreux.

*Lerenard-Lavallée, juge au tribunal civil, à Bernay.

Le Roy (J.), président de la Société des Architectes d'Anvers.

Lesourd (Paul), rue Néricault-Destouches, à Tours.

Letailleur (Thomas-Julien), ancien secrétaire de la mairie, aux Andelys.

Letellier-Alaboissette, à Évreux.

*Le Vavasseur (Gustave), secrétaire général de l'Association Normande, à la Lande-de-Longé (Orne).

L'Hopital (Georges), ancien conseiller d'État, à Évreux.

*Loë (le baron Alfred de), secrétaire et délégué de la Société d'Archéologie de Bruxelles.

*Loisel, à la Rivière-Thibouville (Eure).

*Lorin, avoué, secrétaire de la Société Archéologique, à Rambouillet.

*Macqueron (Henri), secrétaire de la Société d'Émulation, à Abbeville.

MM. MALLET DE CARTERET (le colonel), lieutenant-bailli de Jersey, à Saint-Hélier (Ile de Jersey).

*MARSY (le comte DE), directeur de la S. F. d'A., à Compiègne.

MOLLE (Charles), ancien vice-président du tribunal civil, à Évreux.

*MORRY (Charles DE), à Tours.

MOULIN (Louis-Adolphe), secrétaire de la Société Archéologique de Château-Thierry.

*PALLIÈRES (Méderic DE), à Elbeuf.

*PALUSTRE (Léon), directeur honoraire de la S. F. d'A., à Tours.

*PANTHOU (Octave LANFRANC DE), ancien procureur général, avocat, à Caen.

*PERRY DE SCULTETY (Madame), à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

*PETIT (Léon), avocat, secrétaire délégué de la Société libre de l'Eure, à Évreux.

*PINOTEAU (le baron A.), officier supérieur d'état-major en retraite, à Paris.

*PINOTEAU (le baron Maurice), ingénieur civil, à Paris.

*PLANTÉ (Adrien), ancien député, inspecteur de la S. F. d'A. pour les Basses-Pyrénées, maire d'Orthez.

*PORÉE (l'abbé), inspecteur de la S. F. d'A. pour l'Eure, curé de Bournainville.

POUL (Madame DE), à Compiègne.

*PRÉVOST (Gustave-A.), à Rouen.

*QUESNÉ (Victor), à Paris.

*QUETTIER, imprimeur, à Évreux.

*RÉGNIER (Louis), à Gisors.

ROSTOLAN (le comte DE), à Guichainville (Eure).

SAINT-MARTIN (Paul), bibliothécaire et conservateur du musée, à Louviers.

*SAUVAGE (le chanoine Eugène), intendant de la cathédrale, à Rouen.

MM. SCHAEPS (J.), archiviste de la Société des Architectes d'Anvers.

*SENS (Georges), à Arras.

SMITH (Hubert), à Bayonne.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'ARCHITECTURE DE BELGIQUE (La), à Bruxelles. Délégué, M. Paul Saintenoy.

SOCIÉTÉ CENTRALE DES ARCHITECTES (La), à Paris. Délégué, M. Charles Lucas.

SOCIÉTÉ DES ARCHITECTES D'ANVERS (La). Délégué, M. Eug. Geefs, secrétaire.

TARDIVEAU, directeur du *Courrier de l'Eure*, à Évreux.

*TELLOT (Henri), à Dreux.

*THIOLLIER (Félix), à Saint-Étienne.

THORNE (Madame), née Corbet, à Sussex (Angleterre).

TOUSSAINT (Prudent), à Osny (Seine-et-Oise).

*TRAVERS (Émile), membre du comité permanent de la S. F. d'A., délégué de l'Académie Royale de l'Histoire de Madrid, à Caen.

*TYSSANDIER (Léon), avocat, à Évreux.

*VALETTE (René), directeur de la *Revue du Bas-Poitou*, à Fontenay-le-Comte.

VEUCLIN, imprimeur, à Bernay.

*WAUWERMANS (le lieutenant-général), président de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers.

WAUWERMANS (Madame), à Anvers.

*WIENER (Lucien), conservateur du musée lorrain, à Nancy.

*WILSON (Sylvester-F.), major général de l'armée britannique, à Floriana-Beaumont (île de Jersey).

WILSON (Madame Anna-Corbet), à Floriana-Beaumont (Ile de Jersey).

ZEVORT (Edgar), recteur de l'Académie de Caen.

---

# PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

## SÉANCE D'OUVERTURE DU MARDI 2 JUILLET 1890.

### Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à deux heures de l'après-midi.

M. le Président appelle à prendre place au bureau MM. Ferray, adjoint au maire d'Évreux ; Join-Lambert, président de la Société libre d'Agriculture, Sciences et Arts de l'Eure ; Gervaise Le Gros, vicomte de Jersey, vice-président de la Société jersiaise ; Palustre, directeur honoraire de la Société française d'Archéologie ; Janvier, ancien président de la Société des Antiquaires de Picardie ; L'Hopital, ancien conseiller d'État ; Izarn, vice-président de la Société libre de l'Eure ; le baron Alfred de Loë, délégué de la Société d'Archéologie de Bruxelles ; le comte A. de Dion, inspecteur général de la Société ; A. Chassant, conservateur du musée d'Évreux ; le comte de La Sizeranne ; Émile Travers, délégué de l'Académie Royale de l'Histoire de Madrid ; les secrétaires généraux et le trésorier du Congrès ; les membres du Conseil et les inspecteurs départementaux de la Société.

M. Join-Lambert souhaite en ces termes la bienvenue aux membres du Congrès :

MESSIEURS,

Au moment où s'ouvre le Congrès que la Société française d'Archéologie vient tenir à Évreux, je suis honoré et heureux d'avoir, au nom de la Société libre de l'Eure, à vous remercier de votre visite et à vous souhaiter cordialement la bienvenue.

Dans plusieurs de nos arrondissements, vous aviez tenu des réunions moins importantes dont le souvenir nous est précieux ; mais la bonne fortune d'un congrès n'était pas échue à la ville chef-lieu.

Pour remplir la mission que vous vous assignez, vous venez non seulement étudier et préserver les documents du passé, mais aussi ranimer chez nous cette étude et cette sollicitude.

Nous comptons en retirer agrément et profit.

Votre aimable et savant Directeur, sans épargner ses soins ni sa peine, a préparé et ensemencé le champ que vous allez explorer. Vous n'aurez qu'à faire la moisson, et nous l'espérons abondante. »

M. le comte de Marsy prononce le discours suivant :

MESDAMES,

MESSIEURS,

Si, pour la cinquième fois, je me trouve appelé à présider le Congrès archéologique de France, c'est, du moins, la première année où il m'est donné de le conduire dans cette province de Normandie, où Arcisse de Caumont a fondé, il y a cinquante-six ans, l'Association dont les résultats utiles ne sont plus à constater, et que nous nous

efforçons de maintenir dans la voie tracée par le grand archéologue normand.

Aussi, est-ce avec un grand plaisir que j'ai répondu à l'invitation de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, heureux du concours que voulait bien nous promettre l'une des plus anciennes et des plus justement renommées de nos compagnies provinciales.

Si la Société de l'Eure embrasse les diverses branches de toutes les sciences, si elle a contribué, par ses concours et ses expositions, au développement de l'agriculture et de l'industrie, elle a toujours fait une large part aux études d'histoire et d'archéologie.

Et pouvait-il être autrement, quand on voit, sur la liste de ses présidents, figurer, depuis 1832, les noms d'Antoine Passy, d'Auguste Le Prévost, du comte de Salvandy, de Mgr Devoucoux, du marquis de Blosseville, du duc de Broglie et de M. Louis Passy, pour n'en citer que quelques-uns.

Je ne vous parlerai pas de ses travaux; un de nos confrères, M. Louis Régnier, voudra bien tout à l'heure s'acquitter de cette mission, en vous traçant le tableau du mouvement archéologique dans ce département depuis trente ans; mais laissez-moi cependant vous rappeler que c'est la Société libre de l'Eure qui a couronné et publié, il y a près de quarante ans, un mémoire, resté le chef-d'œuvre du maître de l'érudition française dans le domaine du moyen âge, l'*Étude sur la condition des populations agricoles en Normandie,* de M. Léopold Delisle.

L'an dernier, la Société française d'Archéologie, poursuivant sa course dans nos anciennes provinces, visitait les Landes, le Béarn et le Pays Basque, et ceux de nos confrères qui ont assisté à cette réunion, ont conservé le souvenir des intéressantes excursions qu'il nous a été donné de faire, et celui des importantes communications que nous avons entendues. Que notre confrère, M. Planté,

veuille bien se faire notre interprète auprès de nos confrères des Pyrénées.

Cette session a été terminée par une excursion à l'étranger, ainsi qu'il nous avait déjà été donné de le faire à diverses reprises : en Belgique, en 1880, et, en dernier lieu, dans l'île de Jersey, en 1883, sur cette vieille terre normande où tant de traditions se sont encore si précieusement conservées, et dont nous sommes heureux de voir aujourd'hui les représentants les plus éminents prendre part à notre réunion.

Les Provinces Basques espagnoles et la Navarre offrent, elles aussi, de nombreux souvenirs qui les rattachent à la France. Bien vivaces sont encore les liens qui unissent les deux pays. Nous n'en voulons garder pour preuve que l'accueil exceptionnellement flatteur que nous y avons reçu. Grâce au haut patronage de l'Académie royale de l'Histoire de Madrid, non seulement toutes les portes nous ont été ouvertes, mais tous, depuis les plus humbles habitants des villes et des campagnes jusqu'aux fonctionnaires les plus élevés et aux représentants des pouvoirs électifs, nous ont accueillis avec une hospitalité somptueuse, dont je tiens à leur renouveler ici l'expression de notre gratitude. Et même qu'il me soit permis d'ajouter que le gouvernement royal, trop bienveillant appréciateur du but que nous poursuivons, a cru devoir témoigner au président et au secrétaire du Congrès, par l'envoi de hautes distinctions, de l'importance qu'il attachait à nos recherches. C'est sur mes confrères que je tiens à en reporter tout le mérite.

Cette année, l'Exposition universelle attire tout à elle, et si nous n'avons pas cru devoir vous proposer de nous réunir à Paris, nous avons cependant jugé nécessaire de placer le siège de notre réunion à une faible distance de la capitale, afin de permettre à un plus grand nombre de nos confrères d'assister à notre Congrès, sans les priver cependant des jouissances archéologiques et artistiques que leur

offrent les galeries du Trocadéro et du Champ-de-Mars, et les pavillons de l'Esplanade des Invalides.

Aussi me permettrez-vous de consacrer une partie de cette allocution à parcourir avec vous l'*Exposition rétrospective* de 1889.

L'exposition rétrospective, j'ai peur que mon expression ne semble, à première vue, un non-sens !

En 1867, on avait organisé une exposition rétrospective, formant la partie centrale de la vaste ellipse qui réunissait les expositions des divers pays, et chacun d'eux, à l'envi suivant l'exemple donné par la France, avait tenu à grouper les plus remarquables de ses types d'art et d'archéologie. Un classement rationnel, dû à M. du Sommerard, permettait d'en étudier, époque par époque et industrie par industrie, les diverses branches.

En 1878, les deux galeries du Trocadéro renfermaient l'élite des collections françaises et étrangères, les objets les plus importants de nos musées de province, et tant d'admirables collections aujourd'hui dispersées ; mais on avait dû souvent céder aux exigences des collectionneurs, et on n'y retrouvait déjà plus l'ordre qui régnait en 1867. En outre, la *rue des Nations* réunissait des modèles d'architecture des principaux pays.

Aujourd'hui, il n'en est plus même ainsi, et, comme je le disais tout à l'heure, je crois qu'il n'y a pas *une exposition rétrospective*, mais que l'exposition rétrospective existe partout.

Si vous le voulez bien, nous allons tenter d'en rechercher les éléments.

Tout d'abord ne devons-nous pas suivre, le long du quai, cette série de l'histoire de l'habitation, reconstituée par M. Charles Garnier, et qui, partant de l'abri sous roche et des constructions des âges de la pierre et du bronze, nous mène successivement aux palafittes du lac du Bourget, aux maisons des Phéniciens, des Assyriens et des divers peuples de l'antiquité, ressuscitant les constructions aux

briques émaillées que nous devons à la mission Dieulafoy, nous menant dans les rues de Rome, où nous nous arrêtons pour lire l'*album* qui nous donne le programme de la représentation du Cirque, l'annonce d'une vente d'esclaves et une profession de foi politique ?

Plus loin, c'est la maison mérovingienne, construite avec des débris de monuments antiques.

De l'autre côté de la tour Eiffel, nous trouvons les maisons du moyen âge, telles que nous en offrent encore quelques petites villes, comme Cluny, Tulle et Charlieu, et un hôtel de la Renaissance, qui abrite un atelier de verriers vénitiens. La fin de la série est surtout ethnographique, et de la Chine et du Japon, nous sautons aux constructions du Mexique et du Pérou, avant les *conquistadores*, en passant par les bizarres habitations de l'Afrique centrale.

Ne croyez pas que notre course monumentale soit terminée. Non loin de là, le Mexique nous donne pour cadre de son exposition un ancien temple décoré de bas-reliefs en fer martelé, représentant les dieux du panthéon aztèque ; le Brésil et la Bolivie ont restitué l'un une tour, l'autre une façade de l'architecture chiruguerresque si en faveur dans la péninsule et dans les colonies espagnoles aux deux derniers siècles. Avant d'aller voir les édifices orientaux du Champ-de-Mars, jetons encore un coup d'œil sur le bazar indien, avec son pavillon central et sa fontaine des lions, sur l'auberge roumaine, sur les constructions scandinaves et même sur le dépôt du cacao Van Houten, charmante reproduction d'une façade et d'un intérieur hollandais du XVII^e siècle.

La rue du Caire, si habilement restituée, sous la direction de M. Delord de Gléon, nous reporte dans une partie du Mouski ; mais elle a surtout un attrait, c'est la vie animée qui y règne, ce sont ces ouvriers qui travaillent dans leurs boutiques, ces marchands qui vous apostrophent, ces intérieurs mystérieux où vous appelle une musique

originale, et ces ânier s que vous avez toujours dans les jambes, et qui conduisent un pseudo-touriste qui, grave et sérieux, se croit en route pour les Pyramides.

A l'esplanade des Invalides, nous avons tout un abrégé des constructions de l'Algérie et de la Tunisie, et de nos différentes colonies depuis la pagode d'Angkor-Wât jusqu'aux huttes informes des Gabonais et aux fétiches des Canaques.

Enfin, dans le Kampong javanais, au milieu de ce village, dont chaque maison renferme une industrie différente, vous assistez, aux sons d'une musique bizarre, aux danses des bayadères, qui semblent sortir d'une pagode et vous transportent dans ces mystérieuses cérémonies du paganisme hindou.

Et partout une population vivante vous fait partager ses occupations et ses plaisirs.

Mais, vous le voyez, rien de tout cela n'est réuni, n'est groupé, et il faut courir à droite, à gauche. Nous pourrions bien prendre soit les ânes blancs du Caire, soit les pousse-pousse tonkinois, pour faire notre excursion, mais en véritables archéologues, nous devons trouver autre chose, et sans nous arrêter au char du temps d'Attila, qui attend ses voyageurs près de la maison mérovingienne, nous irons aux Arts libéraux, où nous trouverons dans l'exposition de la *locomotion* des moyens de transport de toutes les époques. Seulement, c'est en imagination qu'il nous faudra faire ce voyage, car c'est surtout une exposition iconographique.

En effet, une longue suite de dessins nous donne d'abord les modèles de la chaussure du voyageur à pied, et de l'équipement du cavalier, depuis les harnachements des Grecs et des Romains, jusqu'aux pavillons des éléphants de l'Inde. Viennent ensuite les voitures; mais ici encore les spécimens sont rares, et, à défaut des lourds carrosses de Trianon, des équipages du musée de Cluny, et dans l'impossibilité de se procurer les voitures des col-

lections d'Ambras et de Madrid, et surtout de faire venir de Lisbonne les cinquante-sept voitures qui résument si bien l'art de la carrosserie de presque toute l'Europe depuis trois siècles, on a dû nous donner surtout des suites de dessins et de gravures.

Il n'en est pas de même pour les chemins de fer, et quoique leur histoire ne date guère de plus d'un demi-siècle, on ne voit pas sans étonnement les premières machines à vapeur et les *diligences*, dans lesquelles les voyageurs s'exposaient à aller de Paris à Saint-Germain.

Maintenant que nous avons fait un choix dans nos moyens de locomotion, et que nous avons pu visiter les habitations des différents pays aux époques les plus diverses, il nous reste à rechercher leurs habitants, et à nous rendre compte de leur genre de vie. Cela nous conduira à l'étude des groupes anthropologiques et des costumes, et aussi à celle du mobilier.

C'est encore aux Arts libéraux que nous allons les trouver. A coup sûr, nous aurions préféré voir les familles préhistoriques préparer les produits de leur chasse à portée de l'abri sous roche, et les céramistes grecs de MM. Perrot et Collignon feraient meilleure figure dans la maison de Périclès, que les brocanteurs orientaux qui y vendent des produits de la rue du Temple ; mais force nous est de les prendre où il se trouvent. Cette série a été reconstituée avec grand soin d'après des documents authentiques, et les figures ont été exécutées sur des types ethnographiques exacts. Elle nous donne un aperçu de quelques industries primitives aux époques anciennes et les rapproche des mêmes industries chez les sauvages ; c'est ainsi que le fondeur de l'âge de bronze fait face au forgeron actuel du Soudan, que le chasseur de la vallée de la Vézère est opposé au Samoyède et au Lapon.

L'atelier des céramistes grecs, la boutique du potier gallo-romain de Lillebonne, et l'intérieur des émailleurs chinois, nous donnent une idée très juste de ces types

mais nous leur préférons encore les égyptiennes filant le lin, qu'il faut rapprocher des femmes arabes de la maison kabyle, et que M. Maspéro a restituées *con amore* et habillées d'anciennes étoffes.

Donnons aussi une mention particulière au ménage danois du V^e siècle avant notre ère.

C'est près de là que nous trouvons d'importantes collections archéologiques, notamment une partie des objets recueillis par M. Frédéric Moreau à Caranda, les collections de MM. d'Ault-Dumesnil, Nicaise, etc.

Au premier étage, cette collection se poursuit, et nous trouvons pour la Belgique les collections anthropologiques de MM. van der Kindère, Jacques et van Overloop, ainsi que les tombes franques découvertes par MM. le baron de Loë et le comte Georges de Looz-Corswarem (1).

Dans le pourtour est placée l'exposition du Ministère de l'Instruction publique, missions en France et à l'étranger ; mais nous craignons que ces longues galeries ne soient généralement délaissées, et pourtant elles renferment d'intéressants sujets d'étude, notamment la restitution du palais de Suse de M^me Dieulafoy.

C'est là aussi que « reposent » les publications des Sociétés savantes, que le Ministère a bien voulu admettre à cet honneur (2).

D'autres collections d'objets antiques sont dispersées encore de divers côtés. Ainsi, le pavillon Tunisien renferme les résultats des fouilles exécutées depuis quelques années dans la Régence, soit par les soins du Ministère de l'Instruction publique (par MM. Cagnat, Reinach, Saladin et

(1) Dans un rapport adressé à la Commission royale d'antiquités et d'art de Bruxelles, M. le baron de Loë a très bien décrit toute l'exposition préhistorique.

(2) Rappelons que la Société française d'archéologie qui y figurait par ses dernières publications a obtenu une médaille d'argent.

Babelon), soit par la direction actuelle des antiquités tunisiennes (confiée à M. de la Blanchère), soit enfin par le R. P. Delattre et les missionnaires de Carthage.

Signalons un tombeau punique, dont la chambre funéraire est bien restituée, et un certain nombre de reproductions de monuments antiques, qui sont appelés à continuer la collection *de lièges* que possède l'École des Beaux-Arts.

Dans le patio, une très importante mosaïque a été disposée.

Le pavillon de l'Algérie nous fournit aussi son contingent archéologique, et renferme notamment les moulages de statues romaines d'une haute importance, découvertes à Cherchell.

Enfin, si vous vous aventurez dans le pavillon des eaux minérales, les directeurs de Royat, de Balaruc, de Bagnères-de-Bigorre, etc., ont réuni d'anciens échantillons de canalisations, des débris de leurs thermes antiques et jusqu'à des stèles votives consacrées par des malades reconnaissants aux divinités topiques.

Le temps nous presse, et pourtant je voudrais vous ramener au palais des Arts libéraux et vous faire parcourir la série des anciens ateliers, dans laquelle il ne manque que les maîtres et leurs apprentis, fidèles observateurs des statuts qui donnaient une si grande force aux corporations ouvrières.

Quelques-uns, tels que ceux des forgerons et des ébénistes, des orfèvres et des bijoutiers, sont d'une grande exactitude ; nous n'en dirons pas autant du cabinet de l'alchimiste du moyen âge, qui ressemble un peu trop à un décor de *Faust* ou des *Pilules du Diable*.

C'est le reproche que nous serions tenté d'adresser aussi à la partie rétrospective de l'exposition pénitentiaire, dans laquelle, à défaut d'instruments de supplice, on a accumulé les barres et les menottes, les serrures et les cadenas, si nous n'y rencontrions d'intéressants moulages des chapiteaux

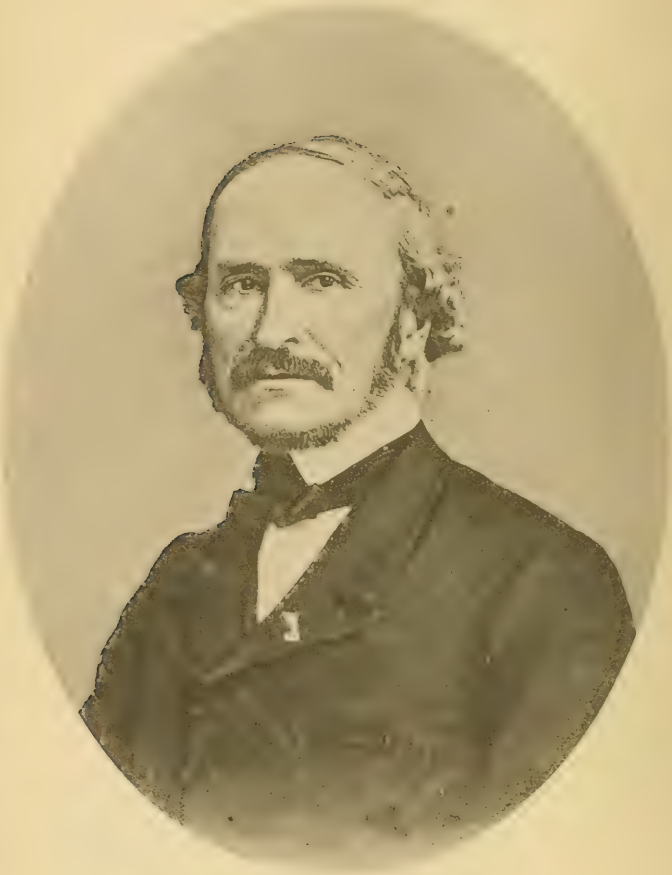

Imp. phot. ARON Frères, à Paris.

EUGÈNE HUCHER

p. phot. ARON Frères, à Paris.

Le Comte Raymond de TOULOUSE-LAUTREC

de l'ancienne abbaye de Fontevrault, dont la place est marquée au musée de sculpture comparée du Trocadéro.

Un autre service du Ministère de l'Intérieur, celui de l'Assistance publique, nous donne, dans un pavillon de l'esplanade des Invalides, une série d'un intérêt bien supérieur : c'est celle de l'assistance de l'enfance à toutes les époques ; à côté des souvenirs de saint Vincent de Paul, nous voyons les anciens tours d'exposition et une suite de costumes d'enfants dès le premier âge, le mode d'emmaillottage dans les différentes provinces, depuis ces figures entourées de bandelettes que nous montrent quelques rares pierres tombales, les costumes des orphelins, les berceaux, les paniers et les boîtes des meneurs,etc.

L'histoire de l'écriture est représentée par une suite de chartes et de manuscrits, et sert d'introduction à une collection typographique fort importante, dont MM. Claudin et Didot ont surtout fourni les éléments. A côté se trouvent des reliures de diverses époques ; la collection des affiches de M. Maindron complète cette série.

Si vous n'avez pas d'assez bons yeux pour bien voir tout cela, empruntez quelques-unes de ses lunettes au docteur Gillet de Grandmont, mais gardez-vous de regarder les vilains portraits de ses gens à besicles.

Par une gracieuse attention, l'administration municipale d'Anvers a emprunté au musée Plantin quelques-unes de ses richesses, et la première presse de l'imprimeur tourangeau y figure accompagnée de spécimens des caractères, des planches et des éditions qui, depuis trois siècles, sortent pour la première fois de la maison du Marché du Vendredi.

Si vous entrez dans l'élégant pavillon de l'industrie du gaz, vous vous attendez à n'y trouver que les derniers perfectionnements d'une industrie que cherche déjà à supplanter l'électricité.

Détrompez-vous, M. d'Allemagne y a réuni une remarquable série de chandeliers, de candélabres, de lustres et

de lanternes, qui forment l'*histoire rétrospective de l'éclairage*. Une collection analogue, mais bien moins considérable figure encore dans une des salles du pavillon des Arts libéraux.

Si nous n'avons pas, comme à l'exposition de La Haye de 1888, une table servie comme au XVI^e siècle, vous trouverez, au moins, une cuisine renfermant tout ce qui servait à fabriquer les ragoûts et pâtés qu'affectionnaient nos pères.

Avant de quitter cette partie du palais, signalons encore l'histoire de diverses industries, les étoffes, le papier peint, les instruments de musique, etc.

Au premier étage, M. Tyssandier nous donne une histoire complète des ballons, accompagnée des nombreuses caricatures qui ont accompagné les premières ascensions. Près du ministère de la guerre, l'aérostation militaire complète cette exposition et nous montre les progrès accomplis depuis la bataille de Fleurus jusqu'aux dernières expériences du capitaine Krebs.

Voulez-vous, à votre tour, Mesdames, suivre dans tous ses détails l'histoire de la broderie et de ces travaux délicats dans lesquels de tout temps vous avez excellé : cherchez près de la porte Rapp le petit pavillon dans lequel une véritable artiste, M^lle de Dillmant, a réuni les broderies de l'ancienne Égypte, les applications du moyen âge, les guipures, et tous ces « travaux de femme » que ses livres vous apprennent à reproduire avec la plus grande exactitude.

Au premier étage des Arts libéraux, vous trouverez de nombreux spécimens des anciennes dentelles françaises, belges et italiennes, dont la collection de M. Dupont-Auberville et le musée d'Alençon, surtout, ont fourni les éléments.

A côté, MM. Gonse, Chatel et Tassinari ont réuni de superbes étoffes sur lesquelles ils vous permettront de les poser, afin d'en mieux juger l'effet.

Dans le *Palais de la guerre*, que sa belle architecture

Louis XIV signale à votre attention, bien qu'une porte du moyen âge la masque assez malheureusement, nombre de surprises vous attendent. Sans parler d'anciennes et de précieuses tapisseries décorant les escaliers, d'armures de différents styles, on trouve au rez-de-chaussée des plans et des vues de places fortes ou d'anciens châteaux, et notamment un relief très complet du Mont-Saint-Michel.

Au premier étage, une des ailes est consacrée à l'histoire de l'armée et des armements militaires, et si les badauds vont de préférence regarder, de l'autre, le campement qui semble emprunté au musée Grévin et qui réunit tous les uniformes actuels de l'armée, les curieux examinent les anciens documents tirés des archives du ministère de la guerre. Ils s'arrêtent dans la salle que M. Riggs a entièrement remplie d'armes anciennes, collection qui, par le nombre et l'importance des pièces qui la composent, peut rivaliser avec les collections publiques les plus importantes.

Une salle voisine réunit des objets appartenant à plusieurs amateurs. Nous signalerons spécialement la vitrine de notre confrère, M. Aimé Desmottes, qui, dans une série de bois sculptés du moyen âge, nous donne une idée des costumes militaires, souvent plus exacte que celle qu'offrent des objets isolés ou des armures placées sur des mannequins déhanchés.

Nous passons sur la série des uniformes, série considérable et dont certains types, quoique récents, semblent déjà bien éloignés de nous, tels, par exemple, que l'habit du maréchal Mortier et la célèbre *casquette du père Bugeaud*.

C'est là aussi que se trouve l'histoire de l'escrime organisée par l'*Académie d'armes*, tandis qu'aux Arts libéraux, la fauconnerie occupe une place honorable à côté des anciennes armes et procédés de chasse.

Notre course, bien que déjà longue, n'est pas terminée ; suivant les galeries du quai d'Orsay, et non sans

jeter un coup d'œil sur la façade espagnole du XVI^e siècle et sur le pavillon portugais, nous gagnerons le Trocadéro, que nous avons gardé pour la fin, comme la perle de l'Exposition.

C'est là que, sous la direction de notre confrère, M. Darcel, on a réuni les merveilles du moyen âge, de la Renaissance et des deux derniers siècles. La plupart des objets qui y figurent nous sont déjà connus : ce sont les trésors des cathédrales de Reims, de Sens et de Lyon, les merveilleux reliquaires de Conques, la vierge de Beaulieu et tant d'autres objets libéralement prêtés par les chapitres ou les paroisses, et parmi lesquels je me ferais un reproche de ne pas citer la grande châsse de Saint-Taurin d'Évreux. Ce sont des bois sculptés, les stalles de Gaillon, déposées à Saint-Denis, le lit d'Antoine de Lorraine, du musée de Nancy, les statuettes de MM. Le Breton et Desmottes, les écrins de M. Spitzer, les émaux du baron de Rothschild, les faïences et les porcelaines de MM. Doisteau, Giraudeau et Leroux, les sceaux de M. Hoffmann, les tabatières du marquis de Thuisy, les clefs et les serrures de M. Le Secq des Clotures.

Des tapisseries de Beaune, des toiles peintes couvrent les murs de ces vastes salles, destinées à faire partie du musée du Trocadéro, et que décorent déjà les moulages des portails de Moissac et de Charlieu, et de l'arcade du Gros-Horloge de Rouen.

A l'extrémité de cette galerie se trouve une partie des dessins des monuments historiques de France, appartenant aux archives de la commission. Je ne veux pas aborder cette étude des dessins d'archéologie monumentale, il nous faudrait retourner au palais des Beaux-arts et parcourir les expositions décennale et centennale. Le nombre des cartons, des dessins, des cadres d'architecture, y est si considérable, qu'on a dû en mettre partout et souvent à de bien mauvaises places. Les plus beaux dessins de Lassus, de Duban, de Viollet-le-Duc, etc., sont les uns exposés au

soleil, dans le grand promenoir qui domine la galerie de la sculpture, les autres relégués dans une obscurité continue, le long des corridors qui entourent l'escalier central. Il faudrait des mois pour étudier cet ensemble de l'œuvre de nos architectes, que complètent encore de nombreux envois faits par des artistes étrangers.

Je ne veux pas vous retenir plus longtemps, honteux de la course que je viens de vous faire faire ; et cependant en dehors de l'Exposition, des artistes, des industriels ont encore tenté d'appeler l'attention des curieux par des exhibitions privées et plus ou moins exactes, parmi lesquelles il suffira de citer le Temple, la Tour-de-Nesle, le Châtelet, la Bastille, le musée de Jeanne d'Arc, etc., dans lesquels on a cherché à rappeler les souvenirs de l'histoire de France, par des tableaux ou des panoramas, par des personnages vivants ou des mannequins, par des drames, des vaudevilles ou des chansons. On voit ainsi souper Marguerite de Bourgogne, on assiste au jugement de Ravaillac, on entend plaider une cause grasse, et, si on a eu le chagrin de voir brûler Jeanne d'Arc, on est rassuré sur le sort de Latude, dont on voit deux fois par jour la trente-septième évasion.

En somme, on ne peut qu'applaudir, au point de vue archéologique, non seulement à ces expositions, qui nous font connaître un grand nombre d'objets historiques de notre pays, mais même à ces reconstitutions parfois un peu fantaisistes. Seulement, demandons que ces objets, maintenant connus, soient placés sous la protection de la loi du 30 mars 1887 et ne puissent plus être enlevés à la France, et que ces restitutions qui apprennent un peu l'histoire à la façon d'Alexandre Dumas, inspirent à ceux qui les verront le respect de nos vieilles traditions (1).

(1) Nous avons dû négliger encore bien des séries, perdues dans des pavillons étrangers ou qui n'ont été organisées que depuis la lecture de ce discours. Ainsi, dans le pavillon de

Mesdames, Messieurs,

J'ai été bien long, cependant je vous demanderai encore la parole pendant quelques instants, car cette séance d'ouverture du Congrès est celle qui tient lieu de séance générale annuelle à la Société française d'Archéologie.

Habituellement, nous y passons en revue les principaux faits qui ont marqué pendant l'année notre existence sociale; la part prise par nos confrères aux réunions scientifiques, leurs publications les plus importantes, les succès qu'ils ont remportés. Enfin, nous y donnons un dernier souvenir à ceux que nous avons perdus.

Je me bornerai à m'acquitter de cette dernière mission, et je le ferai aussi brièvement que possible; mais la liste est longue, et plusieurs de nos confrères avaient pris une part active aux travaux de la Société.

M. Lecointre-Dupont, président d'honneur de la Société des Antiquaires de l'Ouest, était un de nos plus anciens confrères, je crois qu'il appartenait à notre compagnie depuis plus de cinquante ans. La numismatique, l'archéologie du Poitou, ont été l'objet de ses nombreux travaux, et, sur son lit de mort, il corrigeait encore les épreuves d'un mémoire sur le *Martyrium* de Poitiers.

A la même génération appartenait M. Eugène Hucher, inspecteur du département de la Sarthe, décédé au Mans. Auteur d'importants travaux sur la numismatique gauloise

Monaco se trouve la suite complète des sceaux des archives du comté de Rethel, moulés par M. G. Saige; dans le Brésil, la numismatique du pays; à Saint-Marin, un ensemble archéologique, sculptures, peintures, gravures, meubles, documents et sceaux, ainsi que de belles mosaïques; en Grèce, des relevés des dernières fouilles d'Olympie; dans la maison mexicaine, une collection préhistorique et ethnographique, etc., etc.

et sur l'archéologie du Maine, notre confrère était surtout connu par sa belle publication des vitraux de la cathédrale du Mans, dont il avait exécuté lui-même les calques, déposés dans le musée archéologique dont il était le conservateur.

Si M. Hucher, apportait toujours dans ses recherches un caractère de précision qui semblait inné en lui, le comte de Toulouse-Lautrec offrait, au contraire, même dans ses travaux archéologiques, un mélange de cet esprit chevaleresque et poétique dans lequel on reconnaissait le descendant des Albigeois et le mainteneur des Jeux-Floraux. Si M. le comte de Toulouse-Lautrec nous a donné d'importantes monographies archéologiques sur le Languedoc, c'est surtout l'écrivain littéraire dont nous devons rappeler les souvenirs.

M. Gustave de Clausade de Saint-Amarand habitait aussi le Languedoc, et la Société archéologique du midi de la France l'avait depuis longtemps placé à sa tête.

M. Edouard Aubert, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, avait commencé par dessiner des sites pittoresques, et il avait donné sur la vallée d'Aoste un livre intéressant avant tout au point de vue artistique ; mais on ne vit pas impunément en contact avec des archéologues. Beau-frère de M. Anatole de Barthélemy, M. Aubert ne tarda pas à se laisser gagner par la contagion, et, à la suite de divers voyages dans le Valais, il entreprit la description complète du trésor de Saint-Maurice d'Agaune, qui forme deux volumes in-folio et qui lui valut une des premières médailles du concours des Antiquités nationales. D'autres mémoires sur la toreutique et l'orfévrerie suffiraient à assurer le souvenir de M. Aubert parmi les érudits, mais tous ceux qui, comme moi, ont été admis dans son intimité, conserveront toujours la mémoire de cet érudit bienveillant.

C'est chez lui que j'avais rencontré pour la première fois, il y a plus de vingt ans, M. le comte Georges de Soul-

trait, qui, appartenant à la Société depuis près d'un demi-siècle, avait été l'organisateur de plusieurs Congrès et l'un des rédacteurs les plus actifs du *Bulletin*.

Ses fonctions élevées dans l'administration des finances n'avaient jamais empêché M. de Soultrait de se livrer à ses travaux d'archéologie. L'épigraphie, l'héraldique et la numismatique du Nivernais, du Bourbonnais, du Lyonnais et du Forez, tels sont les sujets principaux de ses travaux. L'histoire du château de La Bâtie, destinée à accompagner les admirables reproductions de notre confrère, M. Félix Thiollier, telle est, croyons-nous, la dernière publication du comte de Soultrait, qui avait bien voulu, à notre demande, accepter, en 1885, d'être l'un de nos inspecteurs généraux.

Habitant la région pyrénéenne, M. le baron d'Agos en avait depuis de longues années étudié l'histoire ; il nous laisse une étude sur Saint-Bertrand de Comminges, différents mémoires et des recherches épigraphiques qui, nous l'espérons, ne seront pas perdues et seront utilisées par son ami, M. Julien Sacaze.

M. Théodore Biais était à la tête d'une des principales maisons d'ornements d'église de Paris ; ses qualités artistiques l'avaient fait désigner comme un des administrateurs de l'Union centrale et du musée des Arts décoratifs, et il avait été souvent appelé à siéger comme représentant de la France dans les jurys internationaux.

C'est à trente-sept ans seulement que vient de mourir M. Pierre Benouville, architecte du gouvernement, auteur de nombreuses études archéologiques sur le midi de la France, et qui préparait en dernier lieu un travail considérable sur le château de Bidache. M. Louis Carvès, de la Dordogne, était plus jeune encore : occupé du dépouillement des archives notariales, il laisse de nombreux travaux préparés. A ces noms ajoutons encore ceux de M. l'abbé Blanchard, curé de Buzançais, du marquis de Solages, de M. Ernest de Courtillolles, de MM. Jabouin et l'abbé

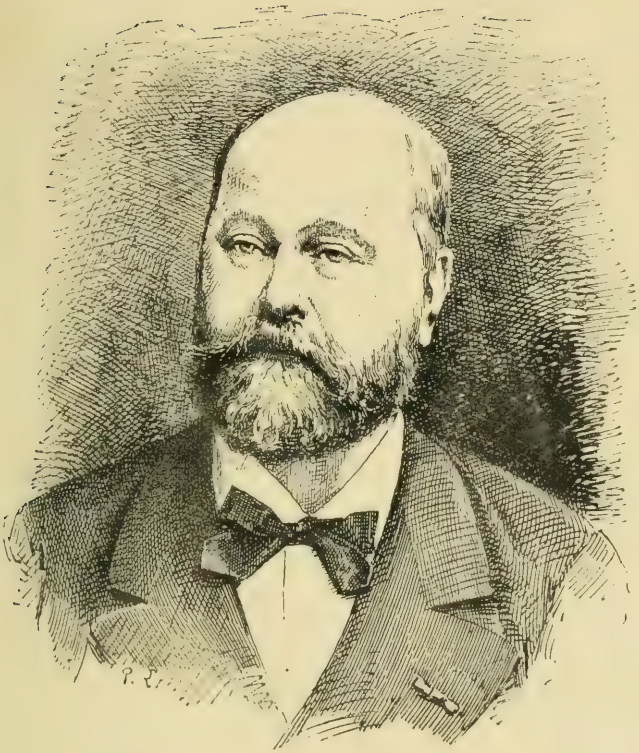

Le Comte Georges de SOULTRAIT

Corbyn, à Bordeaux, de M. Dadole, à Moulins, et de M. Eugène Pascal, à Fréjus.

Je ne voudrais cependant pas, Messieurs, vous laisser sous la triste impression des souvenirs que je viens de rappeler, d'autant que la plupart des personnes dont je viens de citer les noms vous étaient connues. Aussi vous demanderai-je la permission d'adresser nos félicitations à ceux de nos confrères qui, dans le courant de cette année, ont été l'objet de distinctions ou de faveurs particulières.

Et d'abord, à Son Éminence, Monseigneur Guilbert, que Sa Sainteté vient d'élever à la dignité de cardinal ;

A S. A. Monseigneur le duc d'Aumale, auquel l'Institut a, pour la troisième fois, ouvert ses portes, en appelant à siéger à l'Académie des sciences morales l'historien des princes de Condé ;

A M. Antoine de Villefosse, que la Société des Antiquaires de Normandie a choisi cette année pour son Directeur ;

A Monseigneur Dehaisnes, l'auteur de l'*Histoire des Arts au moyen âge en Artois et en Flandre*, nommé prélat de la maison du pape ;

A M. Joseph de Baye, élu membre titulaire de la Société des Antiquaires de France ;

A MM. Revoil et Müntz, nommés associés étrangers des Académies de Belgique et de Munich ;

A MM. l'abbé d'Autessanty, Cyprien Calmon, le président Sorel, Georges Vallée, le docteur Barthélemy, le comte de Landberg, promus au titre d'officier de l'Instruction publique ;

A MM. Henry Lefebvre, Émile Taillebois, Félix Chaillou, Émile Moreau, Penon, nommés officiers d'Académie, et en particulier, à notre excellent secrétaire général, M. l'abbé Porée, qui vient de recevoir la même distinction.

Enfin, MM. Émile Travers, Gustave Saige, le marquis de Monclar, Émile Taillebois et Arthur Blomme voudront

bien recevoir nos félicitations pour les distinctions qui leur ont été conférées à l'étranger pour leurs publications et leurs services.

Et, maintenant, j'ai hâte d'imiter les savants du nord de l'Europe et de m'écrier comme eux : *Dixi.*

M. le Président remet à M. Ferray le jeton frappé à l'occasion du Congrès d'Évreux, pour être déposé au Musée de la ville.

M. Ferray remercie, au nom de la municipalité d'Évreux, la Société française d'Archéologie, d'avoir choisi cette ville comme siège de son Congrès, et l'assure du sympathique accueil que lui réservent l'administration municipale et les habitants.

M. le Président transmet à l'Assemblée les regrets de plusieurs membres de la Société qui ne pourront prendre part aux travaux de cette session, notamment MM. le duc de Broglie, de l'Académie française, président de la section de Bernay ; Boivin-Champeaux, ancien premier président ; Anatole de Barthélemy, membre de l'Institut ; Charles de Beaurepaire, correspondant de l'Institut, etc.

M. E. Travers lit un mémoire de M. Louis Régnier, en réponse à la 1re question du programme, sur l'état des études archéologiques dans le département de l'Eure.

La séance est levée à trois heures et demie.

---

## Visite de la cathédrale et du palais épiscopal.

Après la séance d'ouverture, les membres du Congrès, sous la direction de leur Président et de plusieurs archéologues d'Évreux, ont commencé la visite des monuments de la ville (1) et se sont rendus à la cathédrale et au palais épiscopal.

(1) Outre les membres du Congrès dont on a vu plus haut la liste, nous citerons comme ayant pris part à cette visite et aux autres excursions : Mmes la baronne de Bonnault, Jules Lair, Paul La Perche, Le Féron de Longcamp, Perry de Scultéty, de Poul, Wauwermans, Wilson et Mlle H. Dehaussy.

En écrivant ce dernier nom, il nous faut, hélas ! enregistrer un deuil cruel : Mlle Hélène Dehaussy, belle-sœur de notre excellent ami, M. Jules Lair, appartenait à une ancienne famille de Péronne, qui a produit plusieurs peintres distingués. Elle-même cultivait les arts avec succès, et de nombreux dessins dus à son crayon sincère et vigoureux ont été remarqués dans les dernières expositions de Paris.

Quelques semaines à peine après le Congrès d'Évreux, où elle avait charmé tous nos compagnons par son esprit enjoué, sa bonne grâce et son affabilité, une maladie imprévue l'enlevait à la tendre affection de sa famille et de ses amis. Tous ceux qui, depuis trois ans, l'avaient rencontrée dans nos réunions, ont prodigué à ses parents les marques les plus touchantes de sympathie. Puissent ces témoignages d'affectueux regrets adoucir l'inconsolable douleur des siens !

M. l'abbé Porée, curé de Bournainville et inspecteur de la Société française d'Archéologie, avait bien voulu rédiger un *Guide archéologique pour les excursions du Congrès* (extrait du *Bulletin Monumental*, 1889, p. 81-92). Nous avons emprunté de nombreux renseignements à cet intéressant résumé ainsi qu'à la *Normandie illustrée*, au *Dictionnaire historique de l'Eure*, de M. Charpillon, aux *Mémoires et Notes pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, d'Auguste Le Prévost, etc.

Ce dernier édifice, remarquable par son ensemble et par ses détails, date de la fin du XV^e siècle. Notre savant confrère, M. Gustave-A. Prévost, a décrit, dans le *Bulletin Monumental* (1), cette belle construction avec une grande sûreté d'informations et toute la précision désirable. Il a, d'après des documents en partie inédits, établi que le palais épiscopal d'Évreux fut bâti par ordre de Raoul du Fou, prélat éclairé, évêque de 1479 à 1511. La construction fut élevée dans les dernières années du XV^e siècle par un architecte nommé maître Pierre Smoteau, auquel on doit probablement aussi le beffroi communal.

Le palais épiscopal s'appuie, du côté sud, sur les vieilles murailles d'enceinte de la cité gallo-romaine, bordées par un fossé profond. L'épaisseur de ses murs et les mâchicoulis qui les surmontent mettaient cet édifice à l'abri d'un coup de main.

M. G. Prévost a signalé d'une manière heureuse l'analogie frappante que la demeure des évêques d'Évreux offrait avec celle des évêques de Beauvais : « même époque, dit-il, même ordonnance de la façade principale, même position de la tour d'escalier et de la tourelle en encorbellement qui l'accompagne, même nombre et même disposition des fenêtres ; enfin, coïncidence singulière, l'évêché de Beauvais, lui aussi, s'élève sur les murs gallo-romains de la cité et présente, de ce côté, le même aspect militaire. »

Il y a dix ans environ, le palais épiscopal a été habilement restauré sous la direction de M. Darcy. Dans les salles du rez-de-chaussée, on remarque aujourd'hui des cheminées monumentales, spécimens

(1) 1887, p. 462-480 et 522-545. Il existe un tirage à part.

intéressants de la dernière époque du style gothique et une belle plaque de fonte aux armes de Jacques Potier de Novion, évêque de 1682 à 1702 : de grandes toiles peintes modernes représentant Condé, ancien château des évêques, l'abbaye du Bec et le manoir de Garambouville ; des tapisseries du temps de Louis XIII, etc.

Au premier étage, on visite avec curiosité la bibliothèque, qui contient des livres rares et quelques manuscrits, ainsi que de précieux objets trouvés dans le tombeau de l'évêque Jean de La Cour d'Aubergenville, mort en 1256 : un anneau d'or garni de filigranes et de pierres précieuses, et un fragment de crosse émaillée d'un travail intéressant. La salle dite des évêques est ornée de portraits assez médiocres que Mgr Devoucoux avait fait exécuter d'après des monuments anciens.

L'édifice entier est recouvert d'immenses greniers où l'on remarque trois vastes cheminées à manteau de pierre et une charpente des plus curieuses et très habilement assemblée, dont la voûte a peut-être été jadis entièrement fermée de bardeaux. Plusieurs des visiteurs ont, par leurs observations personnelles, pleinement confirmé l'assertion de M. G. Prévost sur ce dernier point.

Le palais épiscopal touche à la cathédrale ; il lui est accolé, comme c'était d'ailleurs l'usage, et communique avec elle par un élégant cloître gothique du XV<sup>e</sup> siècle probablement, où Mgr Devoucoux a formé un petit musée épigraphique.

La cathédrale d'Évreux a été vingt fois décrite, vingt fois dessinée. Il nous suffira donc d'en dire quelques mots.

Si l'extérieur de cet édifice manque d'unité, il n'en est pas de même de l'intérieur qui, malgré la diversité

des styles, présente, ainsi que l'a fort bien remarqué M. l'abbé Porée, « un caractère d'ensemble qui fait grand honneur aux architectes chargés, à de longs intervalles, d'en poursuivre l'achèvement. »

En effet, depuis le jour où l'évêque Gislebert consacra à Notre-Dame une nouvelle cathédrale dans la cité des Eburovices jusqu'à l'époque actuelle, tous les modes de construction ont été employés dans cet édifice ; mais les raccords ont été faits avec soin, et rien ne choque désagréablement l'œil dans cet assemblage de styles divers, comme cela a lieu si souvent ailleurs.

Un mot seulement de l'extérieur. Le côté septentrional, le plus orné, le plus riche, présente un portail, qui est à bon droit considéré comme un des chefs d'œuvres du style gothique flamboyant. Ce ne sont que dentelles finement dessinées, balustrades légères, pinacles et dais profondément fouillés par le ciseau des derniers tailleurs d'images. Chose singulière, ce portail, dû à Ambroise Le Veneur et à son neveu Gabriel, qui occupèrent le siège épiscopal d'Évreux de 1511 à 1574, ce portail, qui date du moment où la Renaissance s'épanouissait dans tout son éclat, offre encore tous les caractères de la vieille architecture française. On serait tenté de le croire plus vieux de cinquante ou soixante ans pour le moins. Malheureusement le bas-relief qui garnissait le tympan de ce portail a été brisé, pendant la tourmente révolutionnaire, ainsi que les statues qui animaient les niches des deux tourelles latérales.

Sous Louis XI fut construite la lanterne qui supporte la flèche de bois et de plomb, dite clocher d'argent, réparée en 1828. Quant aux deux tours qui flanquent

le grand portail et sont la partie la plus moderne de l'édifice, elles furent commencées à la fin du XVI^e siècle et ne furent terminées qu'au XVII^e. Elles rappellent le style de la dernière période de la Renaissance et de l'église Saint-Eustache de Paris. Lourdes et massives, elles font disparate avec le reste de l'édifice. Leur architecte fut un maçon du pays, Nicolas Galopin, dont le nom ne mérite pas d'être tiré de l'oubli.

En pénétrant dans l'intérieur, on est frappé des dimensions de la cathédrale. Elle se compose en effet d'une nef, — un peu trop étroite par rapport à la longueur de l'édifice, — de collatéraux, d'un transept et d'un chœur environné de bas-côtés. Ajoutons qu'on ne compte pas moins de vingt-trois chapelles autour du chœur et de la nef.

La nef compte sept travées : les arcades des deux premières sont du XI^e siècle : les cinq autres appartiennent à la cathédrale rebâtie par l'évêque Audin, à la suite de l'incendie qui dévora la ville d'Évreux, en 1119, lors des démêlés de Henri I^er, roi d'Angleterre, et d'Amaury, comte de Montfort. En 1195, les troupes de Philippe-Auguste brûlèrent de nouveau la cathédrale, dont les parties supérieures durent être réédifiées au commencement du XIII^e siècle.

Le chœur actuel, plus large que la nef, fut élevé dans le courant du XIV^e siècle, sur l'emplacement d'un chœur roman. Un peu plus tard, on y ajouta les chapelles de l'abside.

Le mobilier qui garnit Notre-Dame d'Évreux est fort riche. Si l'on regrette la démolition du jubé, les antiquaires et les artistes peuvent encore admirer de merveilleux vitraux, ceux notamment de la chapelle de la Vierge, qui représentent la vie du Sauveur et de

sa mère : de curieuses stalles du XV^e siècle, et de bons ouvrages anciens de serrurerie et de menuiserie : grille du trésor, grilles en bois qui servent de clôture aux chapelles, chaire à prêcher du XVII^e siècle, etc.

Ajoutons que la cathédrale d'Évreux est depuis plusieurs années l'objet de réparations importantes. Ces réparations, devenues dans certaines parties de véritables reconstructions, ont soulevé de graves polémiques. Quelques-unes des critiques formulées contre les architectes officiels ont paru fondées à plusieurs de nos confrères. Ce n'était pas ici le lieu de prendre parti pour tel ou tel système de réparation. Et d'ailleurs, comme notre visite à la vieille cathédrale avait duré de longues heures, il fallait songer à la retraite.

Plusieurs d'entre nous restèrent encore à discuter sur l'utilité architectonique et l'effet artistique de certains contreforts, tandis que d'autres, non moins enthousiasmés cependant par les beautés de l'édifice, regagnaient l'hôtel, se promettant de revenir les jours suivants admirer de nouveau les splendeurs de Notre-Dame d'Évreux. Tous ont tenu l'engagement qu'ils avaient pris vis-à-vis d'eux-mêmes.

E. T—s.

## DEUXIÈME SÉANCE DU 2 JUILLET.

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MARSY.

La séance est ouverte à huit heures et demie du soir.

Siègent au bureau : MM. l'abbé Porée, Join-Lambert, Ad. Francart, le comte de Dion, le colonel Mallet de Carteret, l'Hôpital, Hellier Gosselin, Planté, le colonel Le Cornu, Palustre, P. de Farcy, et le baron de Bonnault, secrétaire.

Le Président commence la lecture des questions du programme et prie les membres du Congrès d'indiquer celles sur lesquelles ils se proposent de prendre la parole.

1. *Etat des études archéologiques dans le département de l'Eure. — Donner une vue d'ensemble des principaux travaux accomplis, soit par les Sociétés savantes, soit par les particuliers.*

La réponse à cette question se trouve dans le mémoire de M. Louis Régnier, lu dans la séance d'ouverture.

2. *Découvertes préhistoriques dans le département de l'Eure et la Haute-Normandie. — Signaler les éléments nouveaux qu'elles peuvent apporter pour l'établissement des systèmes de classement le plus généralement adoptés.*

M. Coutil, des Andelys, envoie des notes sur cette question et sur les deux suivantes, en ce qui concerne les arrondissements des Andelys et de Louviers.

3. *Indiquer les monuments élevés par les peuples*

*qui habitaient la Haute-Normandie à l'époque de l'indépendance gauloise.—Déterminer la situation des oppidum gaulois; occupaient ils les mêmes emplacements que les cités romaines qui leur ont succédé?*

M. Louis Duval, d'Alençon, signale la découverte faite, en juin 1889, d'une chambre sépulcrale, à Vimoutiers, au lieu dit Cutesson (Orne).

M. Révellat, de Cannes, adresse un mémoire très complet sur un oppidum exploré par lui sur les hauteurs qui dominent Vallauris (Alpes-Maritimes).

*4. Signaler les monuments romains mis au jour depuis trente ans et présenter le tracé des voies romaines dans la région.*

M. le docteur Costa de Bastelica, d'Ajaccio, envoie un mémoire accompagné de planches sur les Thermes et la Gymnastique chez les Romains.

M. l'abbé Porée présente une étude de M. Ameline sur les camps romains de l'arrondissement de Bernay (1).

M. René Vallette signale les récentes découvertes, faites en Vendée, par MM. de Rochebrune et le comte de Fleury, et offre les articles publiés à ce sujet dans la *Revue du Bas-Poitou*. Sont-ce des fabriques de poterie ou des ateliers pour la préparation de la soude destinée à la confection du savon? L'opinion des archéologues n'est pas encore fixée sur ce point, et M. Vallette demande si des trouvailles analogues n'ont pas été faites en Normandie.

Plusieurs membres du Congrès se font inscrire pour répondre dans les séances suivantes aux autres questions du programme.

(1) V. *Bulletin Monumental*, 1887, p. 316.

M. le Président, à propos de la 17e question : *Des droits et des devoirs résultant pour les Sociétés savantes de la loi du 30 mars 1887 et des décrets du 18 janvier 1889, sur la conservation des monuments historiques et des objets d'art*, exprime le regret éprouvé par M. le comte de Lasteyrie de n'avoir pu assister à cette séance, et y expose les principes admis par la Commission des monuments historiques pour la conservation des œuvres d'art appartenant aux églises et aux établissements hospitaliers. M. de Lasteyrie aurait voulu faire connaître l'intérêt qu'ont ces personnes morales à solliciter le classement des objets qu'elles possèdent.

M. le Président rappelle ensuite qu'un Congrès pour la protection des œuvres d'art a été tenu récemment à Paris. Il signale le rapport qui y a été présenté par M. Challamel, ainsi que le travail soumis à l'Académie des Sciences morales et politiques, par M. Ducrocq, sur les difficultés auxquelles donne naissance l'application de la nouvelle législation (1).

M. le Président fait remarquer qu'il a traité, dans son discours d'ouverture, la 18e question du programme : *Exposer les résultats nouveaux que peut offrir, pour le progrès des différentes branches de l'Archéologie, l'étude des sections rétrospectives de l'Exposition universelle de 1889.*

La séance est levée à dix heures trois quarts du soir.

(1) Voir, dans le *Compte-rendu du Congrès archéologique de Nantes*, le texte et les annexes de la loi du 30 mars 1887, et dans celui du Congrès de Dax, les décrets de 1889.

## 2e JOURNÉE, 3 JUILLET.

### Excursion au Château-Gaillard, aux Andelys et à Louviers.

Après avoir quitté, à 7 heures du matin, Évreux, les excursionnistes arrivaient une heure et demie plus tard à la gare de Saint-Pierre-du-Vauvray. Un bon chemin, à travers une agréable campagne, les menait rapidement sur le bord de la Seine, où les attendait un bateau à vapeur.

Le temps est magnifique et la journée promet d'être chaude. On part, on est parti et jusqu'à dix heures, au moment où l'on arrive aux Andelys, le steamer vogue sur la Seine semée çà et là d'îles verdoyantes, au milieu de riantes prairies, entre les collines parfois escarpées qui enserrent la vallée et servent de fond à des tableaux enchanteurs. Les villages succèdent aux villages; partout des fermes, des maisons de campagne, des bouquets d'arbres. De nombreux chalands sillonnent la rivière; un grand yacht, appartenant à des négociants caennais, dépasse les excursionnistes et marche à toute vapeur sur Paris.

Le steamer passe d'abord devant Venables, village assis sur la rive gauche du fleuve et qui tire peut-être son nom de quelque rendez-vous de chasse de l'époque normande. De là partit un des compagnons de Guillume le Conquérant, d'où est issue une grande famille représentée aujourd'hui par les lords Vernon, barons de Kinderton. On rencontre ensuite Muids, jadis fief assez important, relevant de Gisors, puis La Roquette, petite commune dont la partie principale est bâtie sur

une hauteur escarpée, et dont dépend le hameau de La Roque assis sur le bord même de la Seine; enfin, Le Thuit. C'est dans ce dernier village, dont il avait acquis la seigneurie en 1776, que le chancelier Maupeou passa le temps de son exil. Il y mourut le 29 juillet 1792, et ses restes reposent dans le cimetière, près de l'église.

Nous apercevons au loin le Château-Gaillard, profilant à l'horizon ses ruines majestueuses, qui se rapprochent à chaque instant. Encore quelques tours de roue et le bateau aborde au quai du Petit-Andely.

L'escalade commence, et de pacifiques visiteurs montent vaillamment à l'assaut de la vieille forteresse de Richard Cœur de Lion, par des sentiers rapides et assez malaisés.

Le Château-Gaillard fut bâti par Richard Cœur de Lion, au moment où il rompit la paix qu'il avait consentie par le traité de Louviers. Dans un des articles de cette convention, signée au mois de janvier 1196, il avait été stipulé que la ville des Andelys, qui appartenait à l'archevêque de Rouen, ne pourrait être fortifiée, et que les rois de France et d'Angleterre n'y prétendraient aucun droit de fief ni de domaine.

Trois mois ne s'étaient pas écoulés que Richard rompait la paix. Par le traité de Louviers, il avait dû abandonner Gisors, Neaufles, Dangu et plusieurs autres forteresses qui couvraient ses frontières, et la Normandie se trouvait ouverte aux envahisseurs. Aussi se résolut-il, au mépris de la foi jurée, à élever sur des rochers escarpés qui dominent la Seine, à un kilomètre du Grand-Andely, un château auquel il donna le nom de Château-Gaillard. *Totam munitionem illam vocavit Gaillardum quod sonat in gallico petulentiam*, dit Guillaume le Breton.

Le roi d'Angleterre surveilla lui-même les travaux de sa nouvelle forteresse. « Cette fille, disait-il, pour n'avoir qu'un an, n'en est pas moins grande et belle. » Et la tradition veut que la construction du Château-Gaillard n'ait duré qu'un an. Qu'une semblable citadelle ait été bâtie en un an, cela semble bien peu vraisemblable. Il faut plutôt admettre le récit des chroniqueurs, qui assignent trois ans à la durée des travaux de cette immense forteresse, bâtie sur un sommet élevé et présentant, surtout au XIII^e siècle, de grandes difficultés d'accès.

M. de Caumont (1) et tout récemment M. Charpillon (2), ont donné des descriptions exactes du Château-Gaillard, qui est, sans contredit, une des plus intéressantes constructions militaires de la fin du XII^e siècle. En réalité, cette forteresse se composait de trois parties distinctes, que reliaient des murs de circonvallation habilement disposés.

La première était placée à la cime même d'un énorme rocher ayant environ 200 mètres de longueur sur 65 mètres de largeur, et défendue de tous côtés par des pentes abruptes. Des ruines imposantes permettent de déterminer encore aujourd'hui l'enceinte primitive. Quant au donjon proprement dit, c'était une construction de forme elliptique, offrant une disposition tout à fait spéciale et des plus remarquables. La muraille, qui devait avoir une trentaine de mètres de hauteur, est bosselée dans les trois quarts de sa surface par dix-sept segments de tour ayant un pied

(1) A. de Caumont, *Cours d'Antiquités monumentales*, V^e partie, p. 267.

(2) Charpillon, *Dictionnaire hist. de toutes les communes de l'Eure*, t. I, p. 124 et suiv.

de saillie et reliés entre eux par deux pieds environ de courtine. Cette disposition ingénieuse laissait moins de prise aux attaques des machines de guerre, que les surfaces rondes ou planes des murailles ordinaires.

La seconde partie, située presque en face de la première, était établie dans une île de la Seine; celle-ci était reliée par deux ponts en bois aux rives du fleuve dont le cours était barré par une estacade.

La troisième, sorte de camp retranché, muni de tours de pierre et de bois, était défendue d'un côté par le fleuve, et d'un autre par un étang assez considérable. Un village ne tarda pas à se former en cet endroit et donna naissance à la ville du Petit-Andely.

Enfin, ajoute Charpillon, deux petits forts détachés, l'un sur le plateau qui domine le promontoire de la roche appelée Cléry, et l'autre, dans une île, à environ 400 mètres en amont, nommée Boutavent, complétaient les fortifications.

Le Château-Gaillard était, comme on le voit, une citadelle de premier ordre à l'époque où il fut construit. Il commandait au loin le fleuve et était, dans cette direction, le plus solide rempart de la frontière normande. Aussi a-t-il joué un rôle considérable au moyen âge et surtout aux XIV^e et XV^e siècles, pendant les luttes sanglantes et interminables des rois de France et d'Angleterre.

Nous ne pouvons nous étendre ici sur l'histoire de cette forteresse, dont les chroniqueurs contemporains ont longuement parlé à maintes reprises. C'est ainsi que le chantre des exploits de Philippe-Auguste, Guillaume le Breton, a donné, dans le livre VII de sa *Philippide*, les renseignements les plus détaillés et les

plus précieux sur le siège du Château-Gaillard, dont la prise fut une des causes déterminantes de la réunion de la Normandie à la France, en 1204.

Depuis lors, la citadelle vit souvent séjourner dans ses murs des hôtes illustres. Saint Louis et son successeur s'y arrêtèrent souvent, et c'est là que Louis le Hutin fit enfermer, en 1314, sa femme Marguerite de Bourgogne et ses sœurs Jeanne et Blanche, accusées d'adultère. L'innocence de Jeanne ayant été reconnue, cette princesse retourna bientôt auprès de son mari. La reine Marguerite y fut étranglée après deux ans de captivité ; quant à Blanche, elle n'en sortit que sept ans plus tard, pour aller finir ses jours dans un monastère. En 1334, un monarque détrôné, Robert Bruce, roi d'Écosse, trouva quelque temps un asile au Château-Gaillard ; puis, en 1355, Charles le Mauvais, roi de Navarre et comte d'Évreux, y fut enfermé pendant plusieurs mois.

Après Azincourt, la citadelle de Richard Cœur de Lion retomba au pouvoir des Anglais, qui la conservèrent jusqu'en 1448. Pris et repris plusieurs fois pendant les guerres de la Ligue, le Château-Gaillard fut enfin démoli par ordre de Henri IV, sur la demande des États-Généraux de Normandie. Les matériaux furent concédés à la Chartreuse de Gaillon et à diverses maisons religieuses du voisinage ; quant au donjon, il ne fut démantelé que sous Louis XIII.

Après avoir passé plus d'une heure à examiner les curieux débris de la vieille forteresse et à admirer un merveilleux panorama, les excursionnistes redescendent vers le Petit-Andely, dont ils visitent l'église, placée sous le vocable de Saint-Sauveur et fondée par Richard Cœur de Lion. Un monument non moins intéressant

est aussi l'objet d'un rapide examen ; c'est l'hospice de Saint-Jacques, qui reçut, en 1545, la plus grande partie des revenus de la léproserie de la Madeleine, et qui fut reconstruit dans de larges proportions, en 1785, par le vertueux et bienfaisant Louis de Bourbon, duc de Penthièvre et amiral de France, celui dont Amédée Renée a pu dire à juste titre : « Nul prince ne fut plus vénéré, plus réellement populaire ; l'amour dont il était entouré au sein de ses riches domaines lui servit de bouclier contre les fureurs révolutionnaires ; seul de tous les princes il fut respecté. Mais les coups les plus douloureux avaient atteint son cœur ; l'horrible mort de la princesse de Lamballe, sa belle-fille, l'immolation de Louis XVI et de tant de têtes qui lui étaient chères, rémplirent d'amertume et abrégèrent ses jours. Il mourut dans les bras de sa digne et vertueuse fille, la duchesse d'Orléans, en 1793 » (1).

La mémoire du duc de Penthièvre est encore pieusement conservée aux Andelys.

Après un déjeuner confortable, les membres du Congrès s'acheminent, par une route charmante, vers le Grand-Andely, situé dans une fraîche vallée qu'arrose le ruisseau de Gambon.

Cette localité doit son origine à une abbaye de filles fondée, vers 511, par sainte Clotilde, détruite par les Normands, en 884, et réédifiée plus tard comme simple collégiale. Aujourd'hui c'est une petite ville bien percée de rues, où se remarquent encore nombre de maisons anciennes. L'une de ces dernières a été visitée par tous les touristes et reproduite vingt fois par le pinceau

(1) Amédée Renée, *Les Princes militaires de la Maison de France*, p. 161.

et le burin, c'est l'*Hôtel du Grand-Cerf*, où l'on voit de belles boiseries et une magnifique cheminée gothique. Un des derniers possesseurs de cette maison y avait formé une importante collection de meubles de la Renaissance et de faïences artistiques, aujourd'hui dispersée.

L'église (ancienne collégiale de Notre-Dame) peut être citée comme l'une des plus intéressantes de la contrée. Elle se compose de trois nefs égales en longueur, terminées par un chevet droit et coupées par un transept. Des chapelles s'ouvrent sur les nefs latérales. Le portail principal est flanqué de deux tours carrées, et une flèche en ardoise, aujourd'hui tronquée, s'élevait encore au siècle dernier au-dessus de la croisée du transept.

Notre regretté confrère, Raymond Bordeaux, a savamment décrit cette église et fixé la date de ses principales parties dans le passage suivant : « La façade occidentale, dit-il, avec le portail décoré d'un double rang de colonnettes détachées du mur, les deux tours sévères qui couronnent ce frontispice, et tous les piliers à l'intérieur du vaisseau, appartiennent au XIII^e siècle. Les artistes étudient avec intérêt les chapiteaux et les bases des belles colonnes qui séparent la nef et le chœur des collatéraux. Le XIV^e siècle a vu bâtir la fenêtre du fond du chœur et exécuter certaines retouches dans les parties préexistantes. Les fenêtres supérieures et les tribunes ont été refaites en sous-œuvre au XV^e siècle, au préjudice de la solidité de l'édifice. Le transept, les chapelles et tous les ornements extérieurs du côté du midi datent des premières années du XVI^e siècle ; l'écusson du cardinal d'Amboise figure dans les vitraux au-dessus du portail latéral.

Les chapelles et le transept du nord n'appartiennent plus à l'architecture gothique ; le style de la Renaissance s'y est développé d'une façon très décidée : les sculptures présentent les motifs en vogue du temps de Henri II, et dans les décorations du portail ouvert de ce côté, on remarque des cariatides et des renommées tout-à-fait dans la manière de Jean Goujon. Enfin, l'ancien chapitre ou vicariat, greffé sur le côté nord du chœur, est un intéressant édifice de la fin du XIII^e siècle ; au rez-de-chaussée, qui sert aujourd'hui de sacristie, on trouve une voûte à nervures reposant sur un pilier central. La chapelle de la Vierge, derrière le maître-autel, est une addition du XVII^e siècle : c'est dans le rétable de cette chapelle que l'on voit un excellent tableau : l'*Enfant Jésus au milieu des Docteurs*, attribué généralement à Eustache Le Sueur. A droite du chœur, un groupe de statues, provenant, comme ce tableau, des Chartreux de Gaillon, représente Notre-Seigneur mis au tombeau. Les vitraux des chapelles méridionales sont de brillantes peintures de la Renaissance, malheureusement très ébranlées (1) ; quelques critiques ont pensé (et une tradition locale corrobore leur avis) que les nobles figures et les délicieux fonds de paysage que l'on y remarque inspirèrent la vocation naissante du grand peintre Nicolas Poussin. Nicolas Poussin ! voilà le nom illustre qui retentit partout aux Andelys. On montre dans la nef deux tableaux

(1) La vitrerie de l'église est fort curieuse ; elle appartient au au XVI^e siècle ; l'une des verrières du chœur est signée *Roumain Buron*, — « d'une famille de peintres verriers qui a long temps travaillé à Gisors. » L'abbé Porée. *loco cit.*

de Quentin Varin (1) qui fut son premier maître, et on conteste même à Eustache Le Sueur la grande toile de la chapelle de la Vierge, pour l'attribuer à Jacques Stella, l'ami et le disciple du sublime peintre andelysien. Sous l'orgue, dont la menuiserie est du XVI^e^ siècle (2), il faut noter, à côté d'un bénitier gothique, une curieuse sculpture en forme de rocher couvert de tours, qui, selon M. Deville, serait une représentation du Château-Gaillard, mais qui était évidemment la base d'une statue de saint Christophe. »

Les excursionnistes reprennent le bateau à vapeur, qui les reconduit à Saint-Pierre-du-Vauvray. A cinq heures, ils arrivent, par le chemin de fer, à Louviers, jolie petite ville qui, au moyen âge et de nos jours encore, a été célèbre par ses importantes fabriques de toiles, de cuirs et surtout de draps. Malheureusement beaucoup de ces établissements sont en chômage et l'animation de la localité a bien diminué depuis plusieurs années.

Louviers ne possède qu'un bien petit nombre de monuments anciens, et l'on n'y trouve plus aucune trace des anciennes fortifications élevées vers la fin du XIV^e^ siècle, mais dont la destruction, commencée en 1432, ne fut achevée qu'en 1816. Cette ville a cependant joué un certain rôle dans l'histoire. C'est là que Philippe-

(1) Il y en a trois : *la Vierge entourée d'anges musiciens ; le Martyre de saint Clair* et *le Martyre de saint Vincent.* Deux sont datés de 1612.

(2) « Les stalles sont de la seconde moitié du XV^e^ siècle. On les doit probablement au ciseau d'un huchier andelysien, Nicolas Lechevalier, qui fut appelé à Rouen en 1466, pour travailler à l'achèvement des stalles de la cathédrale. » L'abbé Porée, *op. cit.*

Auguste et Richard Cœur de Lion tinrent, en 1196, des conférences à la suite desquelles fut définitivement ratifié le traité d'Issoudun. De nouvelles limites furent alors données à la Normandie ; puis, l'année suivante, Richard céda les villes de Louviers, de Dieppe et de Bouteilles, ainsi que la forêt d'Aliermont, à Gautier, archevêque de Rouen, en échange des Andelys. En 1204, Philippe-Auguste réunit à la France Louviers et tout le duché de Normandie. En 1356, 1418 et 1431, les Anglais reprirent cette ville et la mirent à sac. Le Parlement, chassé de Rouen par les Huguenots, se réfugia, en 1562, à Louviers, dont les habitants se montrèrent, un peu plus tard, partisans déterminés de la Ligue. Ils en furent punis sévèrement, lorsqu'en 1591 ils eurent à subir mille mauvais traitements des troupes du maréchal de Biron, auquel un prêtre, nommé Jean de La Tour, avait livré la ville. En récompense de sa trahison, La Tour fut nommé chanoine d'Évreux, mais ses confrères ne laissèrent passer aucune occasion de lui témoigner leur mépris, et il lui fallut s'abstenir de paraître aux offices, malgré les plaintes qu'il adressa au roi, plaintes restées sans satisfaction. On avait pu profiter de la trahison ; on refusait toute estime au traître, et c'était justice.

L'église Notre-Dame, que visitent les membres du Congrès à leur arrivée dans la ville, est un bel édifice du XIII^e siècle, à cinq nefs, remanié à diverses reprises Le portail méridional est précédé d'un porche de l'époque de Louis XII et dont les sculptures luxuriantes sont merveilleusement fouillées. Malheureusement, de nombreuses statues de saints ont été détruites par un aveugle vandalisme, pendant les guerres de religion et la Révolution. La porte par laquelle on pénètre de

ce côté dans l'église est garnie de vantaux sculptés qui ne sont pas sans mérite.

Une tour s'élève au centre de l'église ; elle est carrée, peu élevée et se termine par une plate-forme avec quelques statues de la Renaissance pour toute décoration. Longtemps elle fut surmontée par une pyramide de bois et de plomb découpés, bâtie en 1379, renversée par le vent en 1705 : elle avait cent cinquante pieds de hauteur et devait, d'après certaines descriptions anciennes, rivaliser avec les flèches d'Évreux et de Conches, et celle également détruite de Saint-Maclou de Rouen.

L'intérieur de l'église est vraiment remarquable par son aspect sévère et religieux, et par son plan presque carré, dispositiou due à l'addition successive de collatéraux. On y remarque plusieurs détails intéressants : des vitraux du XVI^e siècle et de nombreuses statues ; la chapelle de Chalenges ; un groupe de grandes sculptures en pierre de liais, dues à un ciseau énergique mais quelque peu inexpérimenté et représentant l'Ensevelissement du Christ ; le tombeau du sire d'Esternay, l'un des chefs normands de la guerre du Bien public, noyé dans l'Eure par ordre de Louis XI ; enfin, quelques bas-reliefs en bois d'une facture très naïve.

On remarque encore à Louviers un certain nombre de maisons anciennes, les vestiges de quelques chapelles et les bâtiments où sont établis la mairie, les tribunaux et divers services publics. Ce dernier édifice était autrefois le couvent de Saint-François, qui fut, vers 1642, le théâtre de la fameuse affaire de sorcellerie connue sous le nom de possession des religieuses de Louviers, dont le parlement de Rouen s'occupa si longtemps.

En sortant de l'église, les membres du Congrès se rendent au Musée où ils sont reçus avec la plus exquise courtoisie par M. Rollet, adjoint au maire de la ville, et par M. Paul Saint-Martin, conservateur du Musée et de la Bibliothèque publique.

Ce Musée et les bâtiments qui le renferment sont dûs à la générosité de M. Edouard Lanon, décédé à Louviers le 2 décembre 1881, à l'âge de trente-trois ans. Amateur éclairé des arts, M. Ed. Lanon a légué à sa ville natale ses riches collections de céramique, de meubles anciens, de tableaux et de gravures, ainsi que des sommes importantes pour en assurer l'installation.

La ville de Louviers a rempli avec soin les intentions de son bienfaiteur. Les salles sont bien aménagées et les objets parfaitement classés.

Comme le Musée de Louviers n'est pas encore suffisamment connu des touristes, il y a lieu de citer ici quelques-uns des articles les plus importants, soit par leur valeur intrinsèque, soit par l'intérêt que leur réunion en séries nombreuses présente aux curieux et aux travailleurs. Nous mentionnerons tout particulièrement : une pendule, de l'époque Louis XV, signée Caffieri ; — une chaire du XV^e^ siècle ; — de remarquables bahuts sculptés ; — un beau lit à colonnes, de l'époque Henri III ; — des cabinets d'ébène à deux corps, en marqueterie ; — d'intéressants spécimens de ferronnerie artistique ; — six cents belles pièces de faïences françaises des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, provenant des fabriques de Rouen (notamment une théière à décors chinois et deux plats de toute beauté), de Nevers, de Moustiers, de Strasbourg, d'Aprey, de Marseille et de Niederwiller ; — un magnifique épi de faîtage,

surmonté d'une colombe, en terre cuite du Pré-d'Auge ; — des faïences italiennes et de Delft ; — des porcelaines de Saxe ; — des carreaux de pavage en terre cuite et en faïence ; — une arquebuse à rouet et des armes de diverses provenances, etc.

D'autres collections sont venues enrichir le Musée de Louviers : celle de numismatique et d'objets d'antiquités, formée par feu M. Lalun, architecte, membre de la Société française d'Archéologie, et donnée par lui à la ville ; et celle fort importante, léguée, en 1877, par M^lle Vignon, qui se compose de divers objets d'art et de bonnes pièces de céramique.

Le Musée de peinture, dont le catalogue est imprimé, renferme environ quatre-vingt toiles dont la plus remarquable est due à Gaspard Dughet, dit le Guaspre-Poussin. Citons encore, dans la section des gravures, l'œuvre complète de Bertinot, membre de l'Institut, né à Louviers, mort en 1888.

Après avoir pris congé de la municipalité de Louviers, les membres du Congrès rentrent à Évreux, où ils arrivent à neuf heures et demie, pour souper et prendre un repos bien gagné à la suite d'une journée des mieux remplies, mais non des moins fatigantes.

E. T—s.

## PREMIÈRE SÉANCE DU 4 JUILLET.

### Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à huit heures et demie du matin.

Siègent au bureau : MM. le marquis d'Alvimare, G. Le Gros, G. Le Vavasseur, G. de Bailliencourt, P. de Farcy, l'abbé Porée, Émile Travers, l'abbé F. Blanquart, secrétaire.

M. Émile Travers dépouille la correspondance et donne la liste de divers ouvrages offerts au Congrès.

Le Conseil de fabrique de l'église de Saint-Taurin d'Évreux écrit pour appeler l'attention de la Société française d'Archéologie sur l'état du portail et de différentes parties de ce monument.

M. B. Ledain est chargé de présenter à ce sujet un rapport au Conseil administratif de la Société.

En réponse aux 3e et 4e questions, M. G. de Bailliencourt donne le résumé d'une étude sur les Aulerques Eburovices à l'époque de la conquête romaine, et les luttes dont cette région de la Gaule fut alors le théâtre.

A propos de citations des *Commentaires de César*, M. de Marsy fait observer qu'il y a lieu de suspecter les éditions françaises du XVIIIe siècle, où les noms de lieu ont eu fréquemment à subir des arrangements fantaisistes.

M. G.-A. Prévost entretient ensuite le Congrès d'une statue antique de Jupiter, trouvée en 1840 au Vieil-Évreux, à 6 kilomètres sud-est de la ville d'Évreux, et conservée au Musée de cette dernière ville.

Cette statue, en bronze, ne mesure pas moins de $0^m 92$ de hauteur. Bien qu'on en ait dit, elle paraît avoir été fondue d'un seul jet. Sa pose a de l'analogie avec celle du Jupiter *Stator* du revers de quelques monnaies romaines ; cependant, elle se rapprocherait peut-être plus de celle du Jupiter *Conservator*, moins la draperie.

M. G.-A. Prévost rappelle que l'on connaît déjà quelques exemplaires analogues : et, dans cet ordre d'idées, il se fait un plaisir, grâce à la complaisance de M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut et conservateur des Antiques au Musée du Louvre, de signaler une très belle statue, également en bronze, et mesurant $0^m 61$, trouvée en Belgique, et tout récemment acquise pour le Musée du Louvre. La ressemblance est frappante, seulement la pose est inverse. On est en face de *répliques* d'un original unique.

Quelle est l'époque du Jupiter du Musée d'Évreux ? Est-ce une œuvre gallo-romaine, se demande ensuite notre confrère ? Sur le second point, il ne méconnaît pas les difficultés de la question. Cependant, parmi les antiquaires et critiques d'art qui ont eu à s'en occuper, Charles Lenormant, Benjamin Fillon et M. Léon Heuzey, sont portés à considérer ce bronze comme l'œuvre d'un artiste gallo-romain.

Quant à l'époque, on a d'abord une limite extrême nettement assurée. Les médailles trouvées au Vieil-Évreux s'arrêtent à la fin du IV^e siècle ; les fouilles ont démontré que cette localité, ville ou palais, d'une splendeur peu commune, a été détruite par un incendie (sans doute lors des grandes invasions de 406 à 409), mais l'œuvre peut remonter à une date plus reculée.

Overbeck, dans son bel ouvrage sur la mythologie antique, la considérait comme relativement moins ancienne que la plupart des autres. M. Benjamin Fillon la croit « contemporaine de Septime-Sévère ou de ses successeurs immédiats. »

Notre confrère inclinerait plutôt pour le IIIe siècle. La grosseur exagérée de la tête et du haut du corps, qui est souvent le symptôme d'un art en enfance ou penchant vers la décadence : la disposition maniérée et symétrique de la barbe et de la chevelure, qui est regardée comme typique du IIIe ou du IVe siècle, le porteraient à reculer l'époque proposée par M. Benjamin Fillon. Somme toute, conclut-il, il y a dans cette œuvre quelque chose de rustique et d'un peu épais, qui semble dénoter à la fois une époque assez avancée et peut-être aussi une œuvre provinciale

En ce qui concerne le mérite artistique de l'œuvre, le jugement porté par les auteurs du *Musée de sculpture ancienne et moderne* (1) semble à M. G.-A. Prévost ce qui a été écrit de plus juste et de plus exact à tous égards : « Quoiqu'on puisse lui reprocher un peu de maniéré et des formes tourmentées dans le haut du corps, peut-être trop fort pour la partie inférieure, elle mérite d'attirer l'attention, non seulement pour avoir été trouvée sur le sol français, mais encore par sa grandeur, qui n'est pas ordinaire pour les bronzes, et par son exécution, qui est bonne, bien que la patine assez grossière dont elle est en partie couverte fasse disparaître bien des finesses. Le torse, en assez bon état, est d'un modèle qui ne manque pas de fermeté et qui, çà et là, approche un peu de la dureté. L'expres-

(1) T. III, p. 46.

sion des traits, tout en ne manquant pas de noblesse, a quelque chose de trop âpre et de rustique, et peut-être la tête est-elle un peu trop lourde pour le corps. Somme toute, c'est un bronze remarquable. »

Si l'on se rappelle, dit en terminant notre confrère, qu'un autre point du département a révélé le trésor des vases de Berthouville, aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale ; qu'un département voisin, la Seine-Inférieure, a donné les magnifiques mosaïques de la forêt de Brotonne et de Lillebonne, l'Apollon de Lillebonne, qui occupe la place d'honneur parmi les bronzes antiques du Louvre, on voit que cette partie de la Normandie peut être fière des monuments de l'art antique qu'elle recélait (1).

M. Fournier, de Thiberville, lit une relation détaillée des fouilles exécutées par lui, il y a quelques années, dans l'arrondissement des Andelys, sur le territoire de Richeville et d'autres communes voisines. Ces fouilles ont mis au jour des substructions d'une étendue considérable, portant la trace de l'incendie. Au cours de ses recherches, il a recueilli plusieurs objets en bronze, une médaille d'Antonin le Pieux, des fragments en terre rouge, où se lisaient les noms de quelques potiers.

A la suite de ces communications, M. l'abbé Porée présente deux dessins reproduisant, de face et de profil, une figurine en terre cuite qui appartient aux collections de M. Ridel, de Vimoutiers. Sa hauteur est d'environ $0^{m}$ 50. La tête, fort jolie, est celle d'une jeune

(1) Cette communication est le résumé d'une notice insérée dans le *Bulletin de la Société des Amis des Arts de l'Eure*, pour 1889, et accompagnée d'une héliogravure.

fille ; les cheveux, relevés sur la nuque, s'y rattachent par un ruban ; tout ce travail est extrêmement soigné. Le buste, au contraire, est informe, les hanches à peine indiquées. Le bras droit est disproportionné et d'une raideur disgracieuse ; l'autre manque complètement. L'aspect est celui d'une poupée gallo-romaine qui devait être recouverte de vêtements.

La séance est levée à dix heures et demie.

---

## Visite à l'église Saint-Taurin d'Evreux.

Dans la matinée, les membres du Congrès ont visité l'église de Saint-Taurin, qui, avant la Révolution, était celle de l'abbaye du même nom.

Fondée vers l'an 660, sur le tombeau du premier évêque d'Évreux, cette abbaye fut rebâtie en 1026, par Richard II, duc de Normandie. En effet, on remarque encore dans l'église de Saint-Taurin, laquelle, comme la cathédrale, est un assemblage de plusieurs styles, des parties romanes dans le bas-côté septentrional, dans le rez-de-chaussée des transepts et dans une très ancienne chapelle qui s'ouvre dans le transept du sud et sert de sacristie. Ce sont là certainement des restes de la construction primitive. La nef et la partie supérieure des transepts ont été refaits presque totalement au XVI^e siècle, à l'exception d'un petit portail latéral fort mutilé qui date du XIII^e siècle. La nef, dont plusieurs travées menaçaient ruine dès 1699, a été coupée, quelques années après, par le grand portail qui existe encore de nos jours. Le chœur, élégante construction du commencement du XV^e siècle, est bâti au-dessus d'une crypte.

Pendant la Révolution, cette église, transformée en salpêtrière, eut à souffrir d'irréparables dégradations. Cependant, les curieux vitraux du chœur échappèrent au vandalisme des iconoclastes et offrent encore une série complète qui retrace la légende de saint Taurin.

La sacristie renferme encore plusieurs reliquaires et la châsse du premier évêque d'Evreux. Au moment de notre visite, elle figurait à l'Exposition universelle de

Paris. Cette châsse, merveilleux produit de l'orfèvrerie du XIII^e siècle, a été souvent comparée, et non sans raison, aux célèbres reliquaires d'Aix-la-Chapelle et de Cologne. Elle fut faite par ordre de l'abbé Gilbert de Saint-Martin, en exécution d'un vœu, et l'évêque Jean de la Cour d'Aubergenville y plaça, en 1255, les reliques qui sont offertes à la vénération des fidèles pendant l'octave du saint.

Sur la demande de plusieurs archéologues ébroïciens, le Congrès a, dans une de ses séances, émis, relativement à la restauration de l'église Saint-Taurin, un vœu qui a été transmis aux pouvoirs publics.

En quittant l'église Saint-Taurin, les membres du Congrès ont visité les ateliers de M. Duhamel-Marette, l'habile peintre-verrier. Ils ont examiné avec le plus vif intérêt les diverses opérations nécessaires pour la confection des vitraux et les dessins remarquables par le goût et l'élégance de la composition servant de modèles aux ouvriers qui, tous, sont de vrais artistes.

L'établissement de M. Duhamel-Marette est aujourd'hui l'un des plus importants de nos provinces et contribue dans une large mesure à la réparation des antiques verrières et à la décoration intelligente des édifices religieux. Aussi, la Société française d'Archéologie, qui avait, il y a plusieurs années déjà, décerné une médaille d'argent à M. Duhamel-Marette, lui a-t-elle remis une de ses médailles de vermeil. E. T—s.

---

## Visite au Beffroi et au Musée d'Evreux.

En se rendant, à une heure et demie, au Musée, les membres du Congrès se sont longuement arrêtés devant le Beffroi municipal, ou Tour-de-l'Horloge, élégante construction de la fin du XV^e siècle.

« Cette tour, svelte et hardie, disait Raymond Bordeaux, est un monument des libertés et franchises de la commune d'Évreux au moyen âge : il est probable que, dans la pensée de ceux qui l'ont élevée, elle devait être accompagnée, comme toutes les tours de ce genre, d'un hôtel-de-ville du même style. Il est certain, du moins, que cette tour, isolée depuis quatre ans seulement (1), devait se rattacher à des constructions secondaires, puisque l'un de ses flancs est complètement lisse et dépourvu de moulures et d'ornements.

« Tout a été réuni dans sa construction pour joindre la force à l'élégance : le dessin en est correct et sévère, les matériaux choisis et bien appareillés. Carrée à sa base, elle devient octogone à une certaine hauteur, et se divise intérieurement en trois étages. Une élégante tourelle à six pans, accolée au côté Ouest de cette tour, renferme un escalier en hélice composé de 140 marches. La boule qui termine la flèche de bois et de plomb est à 132 pieds au-dessus du pavé de la rue; cette hauteur totale se subdivise ainsi : la flèche seule, à partir de la plate-forme, est haute d'environ 52 pieds, et on compte 80 pieds du bas de la tour à la galerie qui la couronne. Nous empruntons ces chiffres à la notice où M. Chas-

(1) R. Bordeaux écrivait ce passage en 1852.

sant a fait l'histoire et la description de ce monument (1).

« Un préjugé singulier, très accrédité déjà à la fin du XVII^e siècle, faisait honneur aux Anglais de la construction de ce précieux témoin de nos anciennes libertés. On ne sait d'où a pu naître cette erreur, dans laquelle le public a été longtemps entretenu par plusieurs de ceux qui ont écrit sur Évreux : mais, dans beaucoup d'autres villes, on retrouve le vulgaire fort persuadé que les flèches les plus étonnantes, les églises les plus admirées, sont l'ouvrage des Anglais. Un certain Langloys figure bien parmi les maçons et « manouvriers qui ont besongné à ladite orloge », mais, comme le maître-maçon qui dirigeait les travaux s'appelait Moteau, on ne peut supposer que le nom d'un simple ouvrier ait pu donner lieu à cette méprise. Est-ce que, par hasard, à la fin du XV^e siècle, les bâtisseurs d'églises, les corporations de maçons, étaient soupçonnés, par l'opinion populaire, d'être restés favorables aux Anglais ? Auraient-ils eu pour l'étranger quelque chose de l'inclination que montrèrent, trop manifestement alors, le peuple de Paris et les gens des Universités ? Ce n'est pas le lieu de discuter ici l'origine de cette erreur. Quiqu'il en soit, il y avait déjà longtemps que les Normands, par un suprême et victorieux effort, avaient enfin chassé du sol de leur pays les envahisseurs d'outre-mer, lorsqu'on jeta les fondements de cette tour élancée. Ce fut en 1490, sous le règne de Louis XI, que les conseillers, procureurs de

(1) Alph. Chassant, *Notice sur la Grosse horloge*, publiée dans le *Recueil de la Société libre de l'Eure* (1844, in-8°), et à part (1852, in-12).

la ville et bourgeois d'Évreux la firent commencer ; Raoul du Fou, évêque d'Évreux, venait de faire terminer la reconstruction de son palais épiscopal. La charpente fut faite en 1496, et on la couvrit de plomb l'année suivante. Il entra vingt milliers de plomb, rien que pour cette couverture, sans compter celui que l'on employa pour les jointures en pierre de la galerie. La tour achevée, on y transporta la cloche communale, fondue en 1406, et qui avait pour parrain Louis, dauphin de France, fils du roi Charles VI. Cette cloche, placée d'abord dans une tour que celle-ci allait remplacer, a heureusement été conservée jusqu'à nos jours, et c'est elle encore qui sert à sonner le tocsin, lorsqu'un incendie se déclare dans la ville. Elle porte deux inscriptions gothiques ; voici la première, qui révèle le nom du fondeur :

L'an mil CCCC et six
Fut faicte et parfaicte en karesme
Par bon ouurier dit le ban des is
Qui ne failly pas a son esure
De par monseigneur le Dalphin
Louyse ay nom de metal fin.

« Pierre Moteau (1) et Jehan Cossart exécutèrent toutes les sculptures ; mais les injures des hommes et du temps les ayant fort endommagées, elles ont été refaites entièrement, lorsqu'en 1848 on répara cette

(1) Ou mieux Pierre Smoteau, ainsi que l'a établi M. G.-A. Prévost.

tour depuis le haut jusqu'en bas. Les armes de France, de Normandie et d'Évreux, soutenues par deux anges, figurent au tympan de la porte principale, à droite et à gauche de laquelle sont sculptés les écussons du roi et du dauphin. C'est lors de cette réparation que l'on a remplacé par de simples chiffres tracés sur le nu de la muraille, les pittoresques cadrans qui dataient de 1615, et dont les auvents saillants et les armatures de fer figurent comme un trait caractéristique sur toutes les vues, même les plus inexactes, où le beffroi ébroïcien a été représenté dans son état primitif » (1).

Le musée d'Évreux, dont les honneurs ont été faits aux membres du Congrès par M. Ducy, maire de la ville, Ferray, adjoint, et Alph. Chassant, conservateur, est une des plus intéressantes collections de ce genre qui existent dans les provinces, surtout au point de vue des antiquités. Les fouilles, pratiquées à des reprises différentes dans le Vieil-Évreux, ont mis au jour des objets d'art de la plus haute valeur.

Il faut visiter ce musée, comme nous l'avons fait, avec M. Chassant, l'aimable et vénérable doyen des érudits normands. Devant chaque vitrine, ce ne sont pas de simples explications qu'il donne à ses hôtes, c'est une conférence courte et substantielle qu'il leur fait et dans laquelle rien n'est omis. M. Alph. Chassant a bien voulu nous transmettre quelques notes qu'il a rédigées à propos de notre visite. Qu'il nous permette de lui adresser ici l'expression de notre respectueuse gratitude et de lui laisser la parole.

« En visitant le musée de la ville, dit-il, les membres du Congrès archéologique ont pénétré tout d'a-

(1) *La Normandie illustrée*, t. I, 2e partie (Eure), p. 7.

bord dans la Salle des Antiques, où se trouvent exposés tous les objets découverts dans les fouilles du Vieil-Évreux.

« Une statue en bronze, le beau *Jupiter Stator*, ayant 0m 90 de haut, attire aussitôt leur attention, et chacun s'extasie devant ce merveilleux produit de l'art gréco-romain. « Les statues de bronze de trois pieds de haut, a dit Charles Lenormant, sont au nombre des plus rares monuments, la plupart des objets de cette nature ayant été fondus et détruits après l'établissement du Christianisme. Le Jupiter du Vieil-Évreux n'a pas seulement le mérite de la rareté, le travail en est remarquable dans sa défectuosité même et indique chez l'artiste l'intention de traiter un sujet rebattu d'une manière neuve et originale... Le masque est du plus beau caractère et rappelle celui du magnifique Jupiter d'Otriculum, conservé au Musée du Vatican » (1).

« Puis on a examiné avec non moins d'attention une autre statue en bronze, trouvée au même lieu et en même temps que le Jupiter, que les uns croient un Apollon, et que Ch. Lenormant conjecturait être la figure d'une Vénus « mâle. » Aux caractères de la virilité, cette statue, entièrement nue, réunit l'ensemble des formes de la femme. Elle mesure 0m 67 de hauteur.

« Dans une armoire vitrée s'offrent encore à nos regards plusieurs bras de statues d'un bon travail, un Bacchus assez fin, un Silène au nez camus, un beau médaillon d'or muni d'une bellière, enfermée dans une

(1) *Le Vieil-Évreux, lettre au rédacteur du* Courrier de l'Eure, 1er juillet 1841.

dentelle ciselée en fers de lance, représentant l'empereur Caracalla ; une très jolie chèvre, qui pourrait bien être l'œuvre d'un artiste grec, d'après Ch. Lenormant ; enfin un génie ailé, en bronze, se livrant au jeu des altères. Cette dernière statuette, parfaitement conservée et revêtue d'une superbe patine, passe pour le plus remarquable, au point de vue artistique et de la délicatesse, de tous les objets découverts au Vieil-Évreux.

« On remarque encore, comme provenant des mêmes fouilles : une table de bronze portant une inscription trilingue ; un vase dit de Tantale et un Rhyton en verre ; un masque scénique en bronze, trouvé dans un tombeau, mais qui malheureusement est brisé en plusieurs morceaux, ce qui en rend l'interprétation très difficile ; des vases de bronze à anses et une cloche provenant des bains publics de l'antique cité.

« Les membres du Congrès s'arrêtent encore devant une collection de curieux vases funéraires trouvés dans le cimetière gallo-romain de Brionne (Eure), et dont les formes gracieuses sont pour la plupart d'une grande élégance. Ils ont remarqué aussi la couverte plombifère ou stannifère dont sont revêtus de petits vases en forme d'animaux (lion, sanglier, etc.), ainsi que le moulage fin et soigné de têtes de femmes en terre cuite blanche. L'ensemble de tous ces objets montre en général le goût et le talent que mettaient dans leurs productions les potiers gallo-romains de Brionne.

« Avant de quitter cette salle, qui contient en outre beaucoup d'objets antiques trouvés dans le sol d'Évreux même, entre autres une belle et nombreuse collection de vases cinéraires, provenant de la nécropole de *Mediolanum*, les visiteurs examinent avec

intérêt, au milieu de silex taillés et polis, un poignard, long de 0m 247 et large au centre de 0m 025, taillé et strié avec une telle perfection, qu'on se demande comment cette lame de silex a pu être détachée du bloc et ainsi travaillée sans se briser. Ce poignard a été recueilli à Neuilly-sur-Eure, dans une sépulture, ainsi que trois hachettes également en silex.

« En entrant dans la Salle des Sculptures, on remarque deux beaux groupes de marbre, l'un représentant une Mère jouant avec son enfant, par Hugues (Rome, 1880), et l'autre la Chasse aux Nègres, par Félix Martin (1873), puis on se dirige avec empressement vers une vitrine renfermant une merveilleuse coupe en verre ciselé, trouvée dans un sarcophage gallo-romain de la nécropole d'Évreux. Cette coupe, en forme de bassin, date de la fin du IVe ou du commencement du Ve siècle, et a 21 centimètres de diamètre. Le verre en est extrêmement mince. Quand on examine le travail décoratif qui orne le pourtour et le fond de cette pièce, on se demande comment l'artiste, quelle que fût son habileté et sa légèreté de main, a bien pu faire pour ne pas briser ou percer la coupe en la ciselant. Ce qui n'est pas moins surprenant, c'est que ce chef-d'œuvre de la verrerie antique, si fragile et unique dans son genre, soit parvenu intact jusqu'à nous.

« La salle consacrée aux objets du moyen âge et des derniers siècles ne présente pas aux visiteurs moins d'objets dignes de leur attention,

« Voici d'abord la fameuse mître en soie brochée à personnages et la crosse de bois ornée d'une multitude de figures de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ces deux objets, dits mître et crosse de Jean de Mari-

gny (1), ont été décrits par Auguste Le Prévost (2). M. Léon Palustre s'empresse d'en prendre des photographies.

« Dans la même armoire vitrée, les amateurs de céramique admirent une superbe fontaine en faïence de Rouen, à riches décors polychromes, portant les écussons accolés des Le Roux et des Paviot de Saint-Aubin, ainsi qu'un vase ovoïde à anse, en faïence polychrome de Rouen, orné de trois médaillons avec paysages et portant le nom de Cellerin Avice (1771), pièce fort estimée et d'une belle conservation. A côté se trouvent plusieurs jolies statuettes en ivoire d'une exécution soignée, etc.

« Cette même salle renferme encore : deux grands plats, en faïence de Rouen à décor bleu, aux armes des Hallé d'Orgeville, et deux grands médaillons de Della Robbia, portraits de seigneurs italiens : — une curieuse collection de pavés vernissés du XIV^e siècle, les uns historiés, les autres armoriés, etc., provenant de l'ancien château des comtes d'Évreux, de la maison de Navarre ; — des bahuts : — un dressoir sculpté aux armes de Faucon de Ris, président à mortier au Parlement de Rouen : — un meuble italien et des meubles de provenances diverses et datant du XVI^e siècle, etc. : — enfin quatre merveilleuses grisailles sur toile représentant l'*Enfance de Bacchus* d'une exécution si parfaite qu'on les prend à première vue pour des bas-reliefs. Si ces peintures ne sont pas l'œuvre de Boucher,

(1) Jean III de Marigny, archevêque de Rouen, de 1347 à 1351.

(2) *Notice sur quelques monuments du département de l'Eure*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. IV.

dont elles rappellent absolument la composition et le faire, elles sont à coup sûr dues au pinceau d'un des plus habiles disciples du grand maître.

« En arrivant au premier étage où se trouvent trois vastes salles consacrées aux peintures et aux gravures, on est frappé du bel effet des portes du Baptistère de Florence, moulage en plâtre du chef-d'œuvre de Ghiberti.

« Dans la salle du milieu, on s'arrête d'abord devant un grand tableau représentant la dernière bénédiction de l'évêque d'Évreux, Mgr Bourlier, mort le 31 octobre 1821. Cette toile, exécutée par M. Vafflard, en 1824, a 5 mètres de largeur et 4 de hauteur. Elle a le mérite d'offrir le portrait authentique de tous les personnages qui y sont représentés et de reproduire fidèlement des costumes oubliés et notamment la forme du bonnet que les paysannes normandes ont presque toutes abandonné de nos jours.

« Nous ne pouvons énumérer ici tous les tableaux qui ont attiré, à des titres divers, l'attention des membres du Congrès. Il convient cependant de citer au moins l'une des meilleures productions du « Rembrandt normand », la *Leçon de géographie*, de Ribot, né à Saint-Nicolas-d'Attez (Eure) ;— le *Portrait du Poussin*, par Appert ; — le *Collier*, par Foulongne, de Rouen ; — une *Vallée du Finistère* et la *Ferme*, par E. Renouf, d'Honfleur : — le *Repos*, par Benner ; — enfin, les portraits en pied du duc de Bouillon, comte d'Évreux, et de Louise-Gabrielle de Lorraine, sa femme, peints par le chevalier Sixe, en 1754 et 1755 ; — le portrait du chevalier Sixe, exécuté par lui-même en 1738 ; — et celui de Henri Cauchon de Maupas du Tour, évêque d'Évreux de 1661 à 1688, l'ami de la marquise de Sévigné, qui,

dans ses lettres, parle de la fin malheureuse de ce prélat, mort des suites d'un accident de voiture. »

Qu'il nous soit permis d'adresser ici les respectueux remerciements des membres du Congrès à MM. Ducy. Ferray et Chassant, pour la courtoisie avec laquelle ils ont reçu les visiteurs des riches collections de la ville d'Évreux. E. T—s.

---

## DEUXIÈME SÉANCE DU 4 JUILLET.

### Présidence de M. le comte de Marsy.

Siègent au bureau : MM. le chevalier J.-P.-N. da Silva, Eugène de Beaurepaire, le général Wilson, Join-Lambert, Herbert Jones, le comte Charles Lair, Lerenard-Lavallée, Caron et Léon Germain, secrétaire.

M. le Président se félicite de la présence au Congrès de M. le chevalier da Silva, le savant éminent qui, par ses travaux de restauration, ses ouvrages devenus classiques et son zèle infatigable, que l'âge n'arrête pas, a joué en Portugal le même rôle qu'Arcisse de Caumont en France, a créé dans son pays l'enseignement de l'Archéologie monumentale et fondé le curieux musée du Carmo.

M. le baron de Loë présente un projet de carte préhistorique de la Belgique et lit un mémoire sur une proposition d'entente au sujet du rattachement de cette carte avec les cartes archéologiques du nord de la France.

M. Hellier Gosselin, en son nom et en celui de M. Herbert Jones, et comme délégués du « Royal Archæological Institute of Great Britain and Ireland » donne lecture de la communication suivante :

« La question dont les antiquaires anglais se préoccupent le plus aujourd'hui est la confédération de toutes les sociétés archéologiques du Royaume-Uni sous la direction de la Société des Antiquaires de Londres.

« Il existe actuellement à Londres trois grandes sociétés : la Société des Antiquaires de Londres, qui est en quelque sorte la société mère de toutes celles qui existent en Angleterre ; l'Institut royal Archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande, dont nous sommes les délégués au Congrès, et enfin la Société Archéologique Britannique.

« Dans presque tous les comtés, il y a des sociétés locales qui font beaucoup pour la science archéologique ; mais, par manque d'unité et faute d'entente entre elles, beaucoup de leurs efforts sont perdus, parce qu'elles entreprennent souvent des recherches identiques et qui font double emploi. Pour remédier à cet état de choses et pour mieux coordonner les travaux des sociétés locales, la Société des Antiquaires, d'accord avec les deux autres grandes compagnies, a organisé un congrès, qui doit se tenir prochainement à Londres, et auquel toutes les sociétés locales sont invitées à envoyer des délégués. On y discutera les mesures propres à assurer le développement normal de ces institutions.

« Dans deux séances préliminaires, on a déjà proposé les mesures suivantes :

« 1° Établissement d'une statistique de toutes les sociétés archéologiques du Royaume-Uni ;

« 2° Organisation d'un échange de publications ;

« 3° Envoi à la Société des Antiquaires de Londres de rapports sur toutes les découvertes archéologiques faites dans les divers comtés.

« En même temps, la Société des Antiquaires recommande la publication de cartes archéologiques dans chaque comté, conformément au modèle adopté pour celle du comté de Kent, qui a été dressée de la ma-

nière la plus remarquable par M. Georges Payne, et dont nous prions le Congrès d'accepter un exemplaire.

« Nous déposons en même temps sur le bureau des vues photographiques de Canterbury, de Stonehenge, de Norwich Castle et de Hadden Hall. »

Le Président remercie MM. de Loë, Gosselin et Jones de leurs communications et assure que la Société française d'Archéologie se prêtera toujours avec empressement à toutes les mesures qui faciliteront les relations internationales entre les sociétés archéologiques.

M. le chanoine Sauvage demande la rédaction d'un inventaire des diverses cartes archéologiques publiées jusqu'à ce jour.

M. le Président, s'associant à la proposition de M. le chanoine Sauvage, ajoute que, dès qu'une liste semblable sera dressée, il sera heureux de la publier dans le *Bulletin Monumental* et dans les comptes-rendus des Congrès archéologiques.

M. le chevalier da Silva entretient l'assemblée de l'état des études archéologiques en Portugal. C'est en 1864 qu'il put fonder l'Association royale des Architectes civils et des Archéologues portugais, avec le concours de plusieurs érudits et de praticiens distingués, grâce à la haute protection et à la munificence éclairée de S. M. le roi D. Fernando, père du roi D. Luis. Depuis cette époque, l'appui du gouvernement et des membres de la maison royale de Portugal a toujours été libéralement octroyé à cette société savante et aux institutions qui en dépendent. Le musée archéologique du Carmo a été fondé ; des cours d'archéologie ont été institués ; enfin une législation spé-

ciale est venue assurer la conservation des monuments historiques et faciliter l'exécution des fouilles.

M. da Silva expose ensuite les résultats de ses dernières fouilles dans l'Estramadure et présente divers objets précieux ainsi que des instruments en silex qui y ont été découverts.

En finissant, l'éminent archéologue rappelle, en termes émus et chaleureux, tout ce que lui et son pays doivent à Arcisse de Caumont, le promoteur des études archéologiques en Europe. Il croit que les honneurs rendus à la mémoire du fondateur de la Société française d'Archéologie sont restés insuffisants, et il émet le vœu que, grâce à une souscription internationale, son buste prenne place dans la salle des séances de toutes les compagnies savantes.

M. le Président remercie M. da Silva de son importante communication. Il rappelle que la statue en marbre d'Arcisse de Caumont, érigée à la suite d'une souscription nationale, s'élève dans le square de l'hôtel-de-ville de Bayeux, sa ville natale, et que son buste est déjà placé dans les salles de réunions de plusieurs sociétés archéologiques de France. Il serait heureux de voir cet exemple suivi par les corps savants de l'étranger.

M. Join-Lambert entre, sur l'application du principe des hypocaustes romains aux constructions modernes, dans les explications qui suivent :

« On connaît les inconvénients des cheminées : courants d'air, déperdition de chaleur par le conduit de fumée, refroidissement rapide ; on connaît aussi les défauts des calorifères : air trop desséché offert à la respiration, la tête placée dans une couche d'air supérieure plus chaude que le sol sur lequel les pieds restent froids.

« Les Romains ont poussé très loin, en toutes choses, la civilisation, les besoins de bien-être qu'elle crée, et les moyens ingénieux et rationnels d'y satisfaire.

« M. Boussard, un architecte archéologue, déjà imbu de cette idée que l'habitation romaine est une des plus logiques par le style extérieur et l'aménagement intérieur, a reconnu que l'hypocauste est aussi un calorifère préférable aux nôtres sous beaucoup de rapports.

« Inutile de rappeler à des archéologues en quoi il consiste. Il suffit d'en indiquer les avantages :

« Par la combinaison d'un fourneau régnant sous un sol dallé, les appartements s'échauffent de bas en haut, les pieds portent sur une surface tiède, ce qui est précieux pour des personnes immobiles et qui travaillent. Le dégagement de la fumée et de la chaleur à travers les murs verticaux ajoute à l'échauffement des pièces ; mais surtout le creux des murs, par le tampon d'air interposé, intercepte l'échange de température avec l'air extérieur, empêche le refroidissement de la nuit et de l'hiver et l'échauffement du jour et de l'été.

« Il est vrai que si le foyer s'éteignant, la température s'abaisse lentement, il faut naturellement un temps équivalent pour que celle d'un gros cube de maçonnerie s'élève.

« L'air respirable étant échauffé par le contact des parois tièdes n'est pas desséché ni vicié comme celui qui a traversé une cloche de fonte brûlante.

« M. Join-Lambert a visité, aux environs de Paris, des maisons non seulement de style romain à l'intérieur et l'extérieur, mais aussi chauffées par le moyen d'hypocaustes.

« Les habitants ont déclaré être très satisfaits de

l'expérience et affirment que la dépense de combustible est inférieure à celle des calorifères ordinaires. Ils ajoutent qu'on peut consommer dans les hypocaustes des combustibles de rebut peu coûteux qu'on ne peut utiliser que dans les foyers à feu continu.

« Le défaut du système est de n'être pas applicable à des maisons élevées de plusieurs étages. Il semble convenir spécialement à des ateliers, des bureaux, des classes d'écoles ou de collèges, salles d'hôpitaux, etc.

« En entrant dans ces détails, l'archéologie sort quelque peu de son domaine purement historique et rétrospectif, mais elle échappe au reproche d'être indifférente au côté pratique et utile des sujets auxquels s'appliquent ses études. »

En réponse à la 7e question : *Étudier le mouvement de reconstruction des églises dans la Haute-Normandie pendant les XVe et XVIe siècles. — En rechercher les causes et en signaler les résultats. — Indiquer les appareils de construction en usage dans la même période, et notamment l'emploi du silex combiné avec la pierre et la brique*, M l'abbé Porée lit la note suivante, sur les églises construites en pierre et silex :

« L'usage du silex noir, ou *biset*, taillé en petit appareil carré et employé avec la pierre ou la brique, soit par assises régulières, soit en damier, paraît s'être limité dans la région comprise entre la Seine et la Touque, jusqu'à la rivière d'Avre. Évreux, Bernay et Conches sont les centres d'où rayonnèrent les ateliers qui mirent en vogue ce mode de construction. Églises, manoirs, maisons rurales de ces contrées, offrent, surtout pendant le XVIe siècle, un emploi très fréquent du silex noir, très habilement taillé et jointif, que l'on extrayait des carrières de marne.

« La première église où nous le voyons apparaître est l'ancienne collégiale de la Saussaye (canton d'Amfréville), fondée en 1317 par Guillaume d'Harcourt. L'église, placée sous le vocable de saint Louis, avait été commencée dix ans auparavant. Les caractères architectoniques de ce monument accusent bien cette époque. Le silex est très régulièrement appareillé par bancs ou par assises.

« Les églises de Sainte-Croix et de Notre-Dame-de-la-Couture de Bernay, dont la construction remonte à la fin du XIVe siècle, offrent un emploi identique du silex noir.

« Au XVIe siècle, nous pouvons citer les églises suivantes, où le silex a été employé, principalement en damier, en échiquier, avec la pierre :

« Arrondissement d'Évreux. — Caugé ; Gauville-la-la-Campagne.

« Arrondissement de Bernay. — Beaumont-le-Roger ; Grosley ; Giverville ; Le Favril ; Heudreville-en-Lieuvin ; Thuit-Nolent ; Saint-Martin-du-Tilleul ; Gouttières ; Thevray ; Saint-Aubin-sur-Risle ; Saint-Aubin-le-Guichard ; Saint-Aubin-des-Hayes ; Saint-Ouen-de-Mancelles ; Saint-Pierre-du-Châtelier ; La Raunière ; Épinay ; Pierre-Ronde ; Landepereuse.

« Arrondissement de Pont-Audemer. — Épreville-en-Lieuvin, avec des blasons ; Saint-Grégoire-du-Vièvre, avec inscriptions et rébus.

« Citons encore quelques manoirs du pays d'Ouche, bâtis au XVIe ou au XVIIe siècle : La Trochée, à Gouttières ; La Pérelle et le Val, à Saint-Aubin-le-Guichard ; le manoir du Bosc-André, à Saint-Germain-la-Campagne, dans le canton de Thiberville. »

M. Izarn donne quelques explications sur l'emploi

du silex noir et blanc, combiné avec la brique et la tuile, dans la construction des édifices religieux et civils, emploi motivé par la facilité de se procurer des matériaux de ce genre.

M. Macqueron signale un certain nombre de monuments du département de la Somme, notamment l'église de Saint-Valery, dans lesquels les silex taillés et les galets de mer figurent dans une large proportion parmi les matériaux employés.

M. Join-Lambert rappelle la décoration en damiers de silex de l'église de Saint-Grégoire du Vièvre (Eure), dont il a eu l'occasion d'étudier récemment, dans la *Gazette archéologique*, les inscriptions énigmatiques.

M. le Président donne lecture de la 9e question :

*Étudier les anciennes constructions en pans de bois. — Décrire les principales et fixer les limites dans lesquelles elles s'étendent, et la période pendant laquelle elles ont été élevées.*

M. l'abbé Porée décrit un certain nombre de constructions en pans de bois, appartenant au département de l'Eure, et dont il présente les photographies.

M. Join-Lambert signale les recherches entreprises par M. Malbranche sur le même sujet.

M. Émile Travers cite le manoir de François Ier et les autres maisons de la rue aux Fèvres, à Lisieux, ainsi que le manoir de Belleau, sis à Notre-Dame-de-Courson (Calvados), démoli il y a quelques années. Dans cette dernière construction, on remarquait des poutres ornées d'écussons de l'époque de Louis XII et un grand nombre d'animaux fantastiques empruntés aux bestiaires du moyen-âge.

M. le Président signale les relevés de nombreuses constructions en pans de bois, exécutés par M. Ru-

prich-Robert fils et exposés au salon des Champs-Élysées (1).

Il demande, en outre, si l'on connaît dans l'Eure des édifices dans lesquels la brique vernissée ou le plâtre incrusté et colorié soient employés, comme dans la maison de la rue Saint-Pierre, n° 54, à Caen, récemment réparée par M. Bouet, marchand de papiers, et décrite par M. Eugène de Beaurepaire, dans le *Bulletin Monumental* (2).

M. de Beaurepaire donne quelques détails sur le petit château de Glatigny, situé à Tourgéville (Calvados), et appartenant à M. le comte de Colbert-Laplace, député du Calvados. Cette intéressante construction, en brique et pierre, a été probablement élevée sous Louis XIII ou dans les premières années du règne de Louis XIV.

M. l'abbé Blanquart signale l'influence que le déboisement du pays peut avoir eu sur l'abandon des constructions en bois.

M. E. Travers rappelle que, pendant longtemps, on a cru que les maisons de bois des villes de Normandie, et notamment celles de Lisieux, étaient bâties en châtaignier. Mais cet arbre n'a jamais été très commun dans la Normandie centrale, et, en tous cas, il n'y a jamais formé de massif forestier important. Nos vieux manoirs et nos constructions urbaines sont bâtis en chêne blanc, essence qui a beaucoup d'analogie avec celle du châtaignier.

MM. le baron de Bonnault, le marquis d'Alvimare et l'abbé Sauvage ajoutent quelques observations au

(1) V. *Bulletin Monumental*, 1889, p. 99.
(2) *Ibid.*, 1887, p. 129.

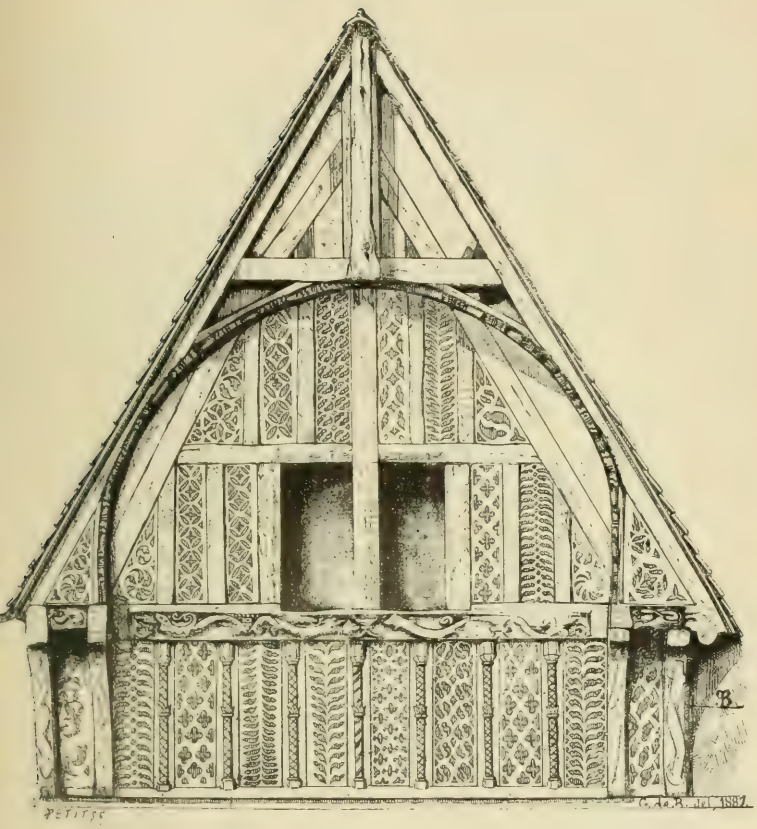

LOGIS DES MABRÉ

PIGNON AVEC PANNEAUX EN PLATRE INCRUSTÉ ET COLORIÉ

54, rue Saint-Pierre, à Caen.

sujet des édifices en bois, revêtus d'ardoise et d'essente, à Rouen, à Lisieux, etc.

M. Join-Lambert demande si le bois a été associé à la pierre dans la construction des cheminées.

M. l'abbé Blanquart et d'autres membres citent des exemples de cet emploi simultané dans diverses localités de l'Eure.

En réponse à une partie de la 12e question, relative aux œuvres d'art conservées dans les édifices religieux, M. l'abbé Porée donne lecture d'une notice sur les reliquaires de Verneuil.

M. le comte Charles Lair pense que la châsse de saint Avit appartient au XIIIe siècle.

M. le chanoine Sauvage entre, à cette occasion, dans quelques détails sur le culte de saint Avit en Normandie.

M. Tardiveau présente, au nom de M. Molle, une croix en plomb du XVIIe siècle, trouvée dans la sépulture de Le Doulx de Melleville (1).

MM. Louis Duval et de La Sicotière écrivent pour signaler la découverte de peintures murales du commencement du XVIe siècle, dans l'église de Moutiers-au-Perche (Orne).

La séance est levée à six heures.

(1) Cette croix est reproduite en héliogravure dans la belle publication de M. Molle : *Généalogie des Le Doulx de Melleville.* Évreux. 2 vol. in-4°, 1889-90.

## BANQUET DU 4 JUILLET.

Un banquet de soixante-dix couverts a réuni les membres du Congrès, à l'hôtel du *Grand-Cerf*, sous la présidence de MM. le comte de Marsy et Join-Lambert.

Au dessert, des toasts ont été portés par MM. de Marsy, Join-Lambert, le chevalier da Silva, Eugène de Beaurepaire, Planté, le colonel Le Cornu et Francart.

Comme toujours, les toasts en vers n'ont pas fait défaut. M. Gustave Le Vavasseur, s'inspirant des souvenirs du poète épicurien Saint-Amant (1), a lu le sonnet suivant à la ville d'Évreux :

A la porte d'Évreux le poète normand
Hésite : le cil droit, la prunelle hagarde,
Le nez ardent, quelqu'un semble monter la garde.
As-tu soif? va-t-en, dit l'ombre de Saint-Amant.

(1) Allusion à une pièce du poète épicurien Marc-Antoine de Gérard, sieur de Saint-Amant, né dans les environs de Rouen en 1594, mort en 1661. Cette pièce intitulée « Imprécation » se compose de trente-six vers, dont quelques-uns fort libres. Elle est reproduite dans les *Œuvres complètes de Saint-Amant*, t. I, p. 176 (Édit. Jannet) et débute ainsi :

Si jamais j'entre dans Évreux,
Puissay-je devenir fievreux !
Puissay-je devenir grenouille
. . . . . .

Elle se termine par cette apostrophe à Nicolas Faret, poète

Nous ne buvons ici qu'à notre enterrement;
Trente églises et pas un cabaret, regarde?
Le pèlerin s'arrête un instant, puis hasarde
Un œil, en se signant à tout évènement.

Marc-Antoine aura vu de travers, ou tout change.
On prie, on aime, on chante, on rit, on boit, on mange,
Les gosiers sont mouillés et les cœurs sont heureux.

O libertin classique à la lèvre gourmande,
Lève-toi, Saint-Amant, pour entrer dans Évreux
Et trinquer avec nous à la cité normande.

Puis M. Émile Travers a rappelé dans cet autre sonnet le souvenir des vieux logis normands :

Un aimable séjour, le vieux logis normand!
Humble ferme ou manoir, pauvre ou riche domaine,

et écrivain médiocre, ami de Saint-Amant et grand buveur comme lui:

O bon yvrongne, ô cher Faret!
Qu'avec raison tu la mesprises!
On y voit plus de trente églises,
Et pas un pauvre cabaret.

Saint-Amant revient sur la même idée dans « Le Passage de Gibraltar » :

Qui ferions-nous, mon cher Faret?
Nous n'y trouverions rien à frire;
Et c'est bien là qu'on pourrait dire :
Et pas un pauvre cabaret!

M. G Le Vavasseur s'était, lui aussi, déjà souvenu de ce passage du poète rouennais et avait dit, dans « Vire et les Virois » :

Les cabarets y sont nombreux
Et les buveurs y sont solides
Bien plus qu'autrefois dans Évreux
Les cabarets y sont nombreux.

Au milieu de ses cours, que la côte prochaine
Contre le vent du nord abrite chaudement.

J'aime ses frais décors et son cadre charmant,
Ses pommiers et sa haie en fleurs et sa fontaine,
Son colombage avec le grand poitrail de chêne
Qu'un artiste inconnu fouilla naïvement,

Et la salle où, l'hiver, l'aïeule, à la veillée,
D'une tremblante main filant sa quenouillée,
Aux enfants dit encor les antiques récits.

Heureux qui te possède, ô tranquille demeure,
S'il y vit sans procès et sans autres soucis
Que de brasser son cidre et de battre son beurre !

---

## PREMIÈRE SÉANCE DU 5 JUILLET

### Présidence de M. le comte de Marsy.

Siègent au bureau : MM. Izarn, Herbert Jones, Thiollier, Smith et Macqueron, secrétaire.

La séance est ouverte à 9 heures.

Le Congrès continue la discussion de la 4e question.

M. l'abbé Brunet signale plusieurs stations gallo-romaines dans la vallée de l'Eure, aux environs de Joui-sur-Eure et de Cocherel.

Il décrit les fouilles faites par lui auprès du château de Cocherel, en présente le plan ainsi que les principaux objets qu'il y a trouvés. Jusqu'à ce jour on a découvert une *villa*, comprenant dix salles et occupant une superficie d'environ 190 mètres carrés.

M. le Président félicite M. l'abbé Brunet du soin avec lequel il a dirigé les fouilles de Cocherel et lui promet l'appui de la Société française d'Archéologie pour lui en permettre la continuation. Il insiste sur l'intérêt d'une lampe d'un type rare dans le pays.

M. Guignard fait remarquer la présence fréquente de cornes de cerf dans les fouilles d'établissements gallo-romains, et recherche quel pouvait en être l'usage.

M. Émile Caron présente un exposé des principales découvertes relatives à la numismatique normande. Il recherche quels éléments elles peuvent apporter pour la classification des monnaies des ducs de Normandie (16e question du programme).

Le Président remercie le savant auteur des *Monnaies*

*féodales de la France* du tableau si lucide et si complet qu'il a tracé sur un des points les plus obscurs de la numismatique du moyen âge.

M. Drouet lit une notice sur une monnaie gauloise provenant de Trouville-la-Campagne et qui semble inédite (1).

M. l'abbé Porée soumet au Congrès un manuscrit du XIII^e siècle, qui présente un haut intérêt pour l'histoire d'Évreux, et renferme notamment un Nécrologe de l'abbaye de Saint-Taurin. Il exprime le vœu que ce manuscrit, dont la commune de Conteville est propriétaire, reprenne sa place naturelle anx archives départementales de l'Eure, à côté des autres manuscrits qui constituent le fonds de Saint-Taurin.

Le Président, rappelant la visite qui a été faite avant la séance au jardin botanique, exprime le vœu que les fragments de sculpture qui y sont déposés soient mis à l'abri de l'intempérie des saisons (2).

La séance est levée à onze heures.

(1) Cette notice a été publiée dans le *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.*

(2) M. le Maire d'Évreux, pendant la visite faite au Musée par le Congrès, a fait espérer que, lors de la prochaine reconstruction de l'Hôtel-de-Ville, une place spéciale serait réservée à ces monuments auprès des autres collections archéologiques de la ville.

## Excursion à Conches.

Les membres du Congrès, partis d'Évreux, par le chemin de fer, vers midi, arrivent quelques instants après à Conches, charmante petite ville assise pittoresquement sur une colline qui domine une riante vallée. Les touristes qui parcourent la Normandie pendant l'été s'y arrêtent peu, et ils ont tort. Le donjon en ruines, l'église de Sainte-Foy et ses merveilleux vitraux, sont bien dignes de retenir pendant de longues heures les archéologues et les artistes.

A la gare de Conches, M. Letaud fils, maire de la ville, accompagné de son Conseil municipal, de M. Le Ménager, conseiller d'arrondissement, et de nombreuses notabilités, reçoit les excursionnistes et leur souhaite la bienvenue dans les termes les plus gracieux. L'hospitalité de la ville de Conches et de ses habitants est bien connue. Plus d'un de nous la connaît de vieille date, et l'Association normande, qui a tenu, en 1888, dans cet aimable séjour, son cinquante-sixième Congrès provincial, n'oubliera jamais l'accueil dont elle a été l'objet. Il en sera de même pour la Société française d'Archéologie et les membres du Congrès d'Évreux.

On se rend tout d'abord à l'église de Sainte-Foy, aujourd'hui la seule paroisse de la ville, qui en comptait trois avant la Révolution (Sainte-Foy, Saint-Étienne et Notre-Dame-du-Val).

Notre savant confrère, M. l'abbé Bouillet, a consacré une étude des plus complètes à l'église de Conches et

à ses vitraux (1). Nous renvoyons le lecteur à cet ouvrage, d'après lequel nous allons cependant donner quelques détails sur ce remarquable monument.

L'église de Conches est consacrée à sainte Foy, martyrisée à Conques, en Rouergue, et dont Roger de Toesny avait rapporté quelques reliques dans la première moitié du XI^e siècle, à son retour d'Espagne où il était allé combattre les Maures.

L'édifice actuel date de la fin du XV^e et du commencement du XVI^e siècle et appartient au style gothique flamboyant. De moyenne grandeur, elle mesure 40^m 20 de longueur et 15^m 30 de largeur. Elle a trois nefs dont la principale se termine par une abside à sept pans ; les deux nefs latérales se terminent carrément à la naissance de l'abside. Point de trace de transept. Ce plan est très probablement celui de l'église primitive élevée au XI^e siècle et restaurée par Roger III de Toesni et Amicie de Courtenay. On remarque aussi une curieuse sacristie construite sous Henri II et qui était jadis une chapelle dédiée à la Sainte-Trinité.

« Le premier regard jeté sur la façade, dit M. l'abbé Bouillet, accuse un accommodement entre l'art naissant et l'art déchu. Un corps principal, servant de pignon à la nef centrale, est flanqué de deux tours un peu plus larges que les nefs de côté, aux dépens de la tour centrale. La façade est percée d'ouvertures ogivales se mariant plus ou moins avantageu-

(1) L'abbé A. Bouillet, *L'Église Sainte-Foy de Conches (Eure) et ses vitraux, Étude historique et archéologique;* Caen, 1889, in-8° de 162 p. avec nombreuses illustrations (Extr. du *Bulletin Monumental*). — V. aussi *Annuaire de l'Association normande, 1889.*

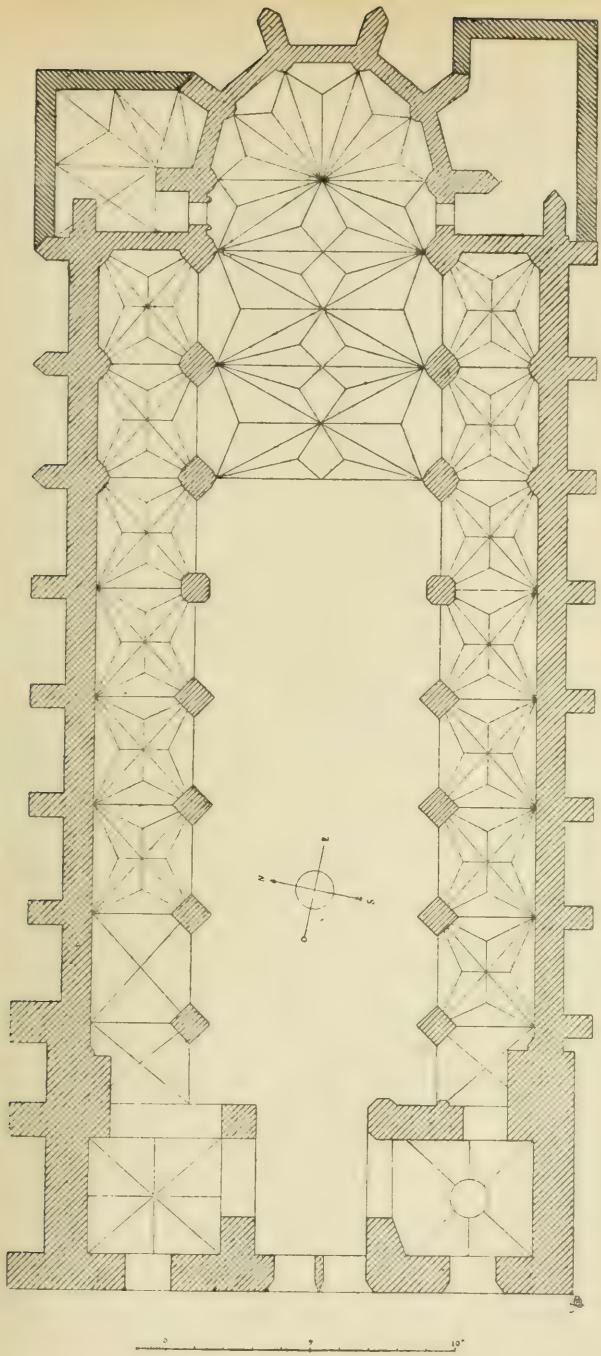


PLAN DE L'ÉGLISE SAINTE-FOY DE CONCHES.

sement avec des baies qui offrent tous les caractères de la Renaissance.

« La tour de gauche, ou septentrionale, appelée Tour du Saint-Esprit, est restée inachevée... La tour méridionale, qui supporte le clocher et qui est flanquée d'une élégante tourelle contenant l'escalier, date du commencement du XVI^e siècle. Percée d'une porte en plein-cintre, surmontée d'une fenêtre à meneaux flamboyants, elle offre ensuite deux étages : le premier est occupé par l'horloge et le second par les cloches. Puis vient la plate-forme, entourée d'une balustrade à découpures flamboyantes. C'est sur cette plate-forme que repose, flanquée de quatre clochetons, la flèche peut-être « la plus ouvrée, la plus menuisée, la plus déchiquetée, qui ait jamais laissé voir le ciel à travers son cône de dentelles (1). »

L'extérieur de l'église est assez sévère ; il a été réparé avec soin, il y a une dizaine d'années, ainsi que l'intérieur.

Mais ce qui frappe surtout les touristes qui visitent l'église de Conches, c'est la magnifique et célèbre série de vitraux restaurés par M. Maréchal, de Metz, pour la plus grande partie, et par MM. Steinheil et Leprévost, de Paris.

Dès le XVIII^e siècle, Pierre Le Vieil, dans son *Art de la Peinture sur verre*, avait signalé l'importance de ces verrières et leur avait consacré une longue description. De nos jours, Charles Lenormant ne craignait pas d'écrire que Conches est « le pays qui renferme à lui seul plus de belles verrières que toutes les contrées réunies. » Bien d'autres ont étudié ces mer-

(1) Victor Hugo, *Notre-Dame-de-Paris*.

veilleux produits de l'art de la Renaissance, puis est venu M. l'abbé Bouillet, qui, dans l'ouvrage que nous nous plaisons à citer, les a étudiés d'une manière complète et définitive.

Les vitraux de Conches se divisent en plusieurs séries. Ceux du chœur représentent des scènes de la vie de Notre-Seigneur, des scènes de la vie et du martyre de sainte Foy, enfin des saints patrons et des armoiries de donateurs. Ceux des bas-côtés représentent aussi des saints et de grands sujets allégoriques ou des scènes tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament.

L'un des tableaux d'une des fenêtres du chœur, où l'on voit Jésus se séparant de sa mère, est la reproduction exacte de la planche 17 de la Vie de la Vierge, gravée sur bois par Albert Dürer, vers 1510. D'un autre côté, dans son ouvrage intitulé : *Les Vitraux de Montmorency et d'Écouen*, M. Lucien Magne a constaté que deux édicules figurant dans le vitrail de la Décollation de sainte Foy sont le décalque retourné de deux gravures de Hans Sebald Beham ; qu'une gravure de Dirck van Staren, le Maître à l'Étoile, représentant saint Bernard à genoux aux pieds de la Vierge, a inspiré le vitrail où le même saint figure agenouillé devant la Vierge tenant l'enfant Jésus. De même l'entrée de Jésus à Jérusalem, le Christ au Jardin des Oliviers, Jésus devant Caïphe, sont des imitations d'Albert Dürer. Enfin, la Descente de croix de Conches et celle de Saint-Étienne-du-Mont offrent de frappantes analogies avec une gravure d'un des Livres d'Heures publiés par Simon Vostre.

Malgré de nombreuses et savantes dissertations, malgré les patientes recherches de M. l'abbé Bouillet et de ses devanciers, les artistes auxquels on doit ces

merveilleuses verrières sont inconnus. On le regrette, car leurs noms honoreraient grandement le lieu qui les a vus naître, l'école qui les a formés, « Quels qu'ils soient, dit notre érudit confrère, les auteurs anonymes de nos vitraux avaient dignement utilisé l'ample carrière qui leur était ouverte pour exercer leur talent. L'étendue des fenêtres sur lesquelles ils avaient à produire leurs tableaux les favorisait merveilleusement : ils pouvaient donner aux sujets qu'ils traitaient tout leur développement. Ils ont profité des ressources qui leur étaient offertes : la finesse et la perfection des lignes, le ton harmonieux des couleurs, l'enchaînement des sujets, contribuent en outre à faire de cet ensemble une galerie artistique admirable, un merveilleux traité ouvert aux yeux des fidèles, et leur offrant les sujets les plus propres à enflammer et à nourrir leur foi. Ce qu'on ne saurait rendre, c'est le sentiment d'admiration que l'on éprouve en présence de telles pages pour les hommes qui les ont exécutées. Sans donner à leur œuvre une importance excessive, il faut reconnaître encore une fois que leur grand mérite est dans le choix des colorations et l'habileté de l'exécution, car la plupart de leurs tableaux ne sont que des œuvres de seconde main. Cependant, le nom d'aucun de ces artistes n'est venu jusqu'à nous. Ils nous ont laissé des œuvres incomparables, sans se douter, peut-être, qu'ils ont fait autre chose que de gagner leur pain quotidien. »

Les excursionnistes, en sortant de l'église, se rendent aux ruines de l'abbaye de Conches, transformée aujourd'hui en hospice.

L'abbaye de Conches fut fondée en 1035 par Roger Ier de Toesny, sur un terrain, voisin de la ville et

appelé alors Châtillon et où s'élevait probablement un petit château où s'établirent les premiers moines. Le monastère naissant reçut d'importantes donations des seigneurs de Conches, des rois d'Angleterre et des comtes d'Évreux. S'il n'a pas joué, comme d'autres abbayes normandes, un rôle important dans l'histoire, on doit rappeler cependant que c'est dans son cloître que reçut, à la fin du XI^e siècle, les premiers éléments des lettres humaines, le célèbre grammairien et philosophe Guillaume de Conches, l'émule d'Abélard et de Guillaume de Champeaux.

Depuis la Révolution un hospice fort bien tenu est établi dans ce qui reste des bâtiments de l'ancienne abbaye. Du mobilier qui avait été vendu en 1791, il reste un certain nombre de stalles qui ont été replacées dans l'église Sainte-Marthe et dans celle du Fidelaire. Un autre dossier de stalle, peut-être un siège abbatial, sert de porte, dans l'église Sainte-Foy, à la seconde sacristie.

De là, nous faisons une visite au vieux château de Conches, bien ruiné aujourd'hui, mais qu'entourent encore de profonds fossés et les vestiges d'épais remparts. Tout cela est tapissé de lierre et placé de la manière la plus pittoresque sur la déclivité d'une colline escarpée qui domine la vallée du Rouloir.

Avant le départ, qui est proche, un lunch est offert aux excursionnistes. Les honneurs de ce repas, élégamment servi, sont faits, au nom de la municipalité de Conches, par MM. Letaud et Le Ménager. Nous prions nos aimables hôtes de vouloir bien accepter ici les remercîments empressés de la Société française d'Archéologie pour leur gracieux accueil.

E. T_s.

## DEUXIÈME SÉANCE DU 5 JUILLET.

### Présidence de M. le comte de Marsy.

Siègent au bureau : MM. Jules de Laurière, de Florival, Francart, G. Le Gros, le chanoine Sauvage, le baron de Loë, Paul de Farcy, le comte Charles Lair, Émile Travers, et le marquis de Fayolle, secrétaire.

M. Ferray entretient l'assemblée des recherches qu'il a faites à Cocherel en vue de retrouver la sépulture dite de Cocherel, découverte au dernier siècle et décrite en 1722 par l'abbé Le Brasseur et par D. Bernard de Montfaucon. Cette sépulture, intéressante à deux points de vue, est la première tombe préhistorique qui ait été étudiée et décrite.

Après avoir fait l'historique de la découverte, M. Ferray dit que, s'appuyant sur la relation de Le Brasseur, qui diffère de celle de Montfaucon, il a pu retrouver l'emplacement oublié de la sépulture. Le résultat des recherches consiste en poteries, en ossements et surtout en une pierre qui a dû servir de polissoir et était jadis de la grosseur d'un demi-muid. MM. Ponthieux et le vicomte de Pulligny se sont également occupés de cette découverte.

M. le Président remercie l'orateur de sa communication et explique l'intérêt de la découverte de Cocherel.

M. Ferray ajoute qu'il a été également trouvé dans l'Eure, à Neuilly, une tombe d'une réelle importance. Les squelettes étaient placés côte à côte, se joignant par les pieds, de façon à former l'image d'une roue.

C'est ce qu'on nomme la ronde des morts. L'orateur présente un dessin de ce curieux mode d'ensevelissement en même temps qu'un poignard.

M. Prudent Toussaint présente un instrument en fer, à douille, dont le dos est armé d'un crochet, trouvé dans les environs de Pontoise. Il considère cet objet comme étant une *guisarme*, arme en usage chez les Bagaudes.

M. le Président ne peut partager l'opinion de M. Toussaint sur l'antiquité et la destination de cet objet, qui lui paraît n'être qu'un outil de bûcheron d'un emploi encore journalier dans diverses provinces où il est désigné sous les noms de *volant* et de *goyart*.

Plusieurs membres du Congrès confirment cette opinion.

M. P. Toussaint fait ensuite une communication sur les fouilles, exécutées par lui, dans le cimetière mérovingien d'Ableiges (Seine-et-Oise) et dont il soumet des photographies.

M. Émile Travers expose les conclusions d'un travail considérable, accompagné de cartes et plans, dû à M. le commandant de Coynart et relatif aux établissements militaires élevés, depuis les temps les plus reculés jusqu'au XII^e siècle, dans une zone de la frontière normande, sur une étendue de 50 kilomètres, dans la direction de Dreux et d'Anet. M. de Coynart pense que, partout où l'on rencontre un promontoir défendable, on doit y trouver une station préhistorique, un oppidum gaulois ou un établissement militaire romain ou du moyen âge.

M. le Président, après avoir félicité M. É. Travers du soin avec lequel il a résumé cette importante étude, qui se rapporte à des localités que le Congrès visitera pro-

chainement, charge M. le marquis d'Alvimare de remercier M. le commandant de Coynart.

M. l'abbé Blanquart lit une note sur le sculpteur normand Pierre Deshaubours, qui appartenait à une famille d'imagiers.

Connu surtout par l'arbre de Jessé, de Rouen, et par ses travaux pour les cardinaux d'Amboise, Deshaubours fut chargé, en 1511, par la confrérie de l'Assomption de Gisors, d'une vaste décoration sculptée pour le fond de sa chapelle. Cette œuvre, mutilée en 1794, se divisait en deux parties et représentait le Trépassement de la Vierge et l'Assomption. Il n'en reste aujourd'hui que fort peu de chose : toutefois M. l'abbé Blanquart compare le Trépassement de la Vierge à plusieurs compositions analogues, entre autres à des sculptures de Solesmes.

M. Palustre, tout en approuvant les conclusions de M. l'abbé Blanquart, fait observer qu'il n'existe pas à Solesmes de Trépassement de la Vierge.

M. E. Caron entretient le Congrès des monnaies frappées par Charles le Mauvais, roi de Navarre, en qualité de comte d'Évreux.

M. E. Veuclin, auteur de plus de cent monographies sur le département de l'Eure et dont le sujet rentre dans la plupart des questions du programme, résume ses recherches sur les Confréries de Charité et leurs coutumes, et sur le mobilier des églises. (15e Question du programme.)

Il présente ensuite les estampages de deux pierres tombales provenant l'une de l'abbaye du Bec-Hellouin, l'autre de Bernay et divers objets d'art ayant appartenu à des établissements religieux de la région.

M. le Président remercie M. Veuclin de ses intéres-

santes communications et exprime ses regrets qu'il n'ait pu prendre part à la discussion des diverses questions du programme traitées dans les séances précédentes.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

---

## JOURNÉE DU 6 JUILLET.

### Excursion à Brionne, au Bec-Hellouin et à Beaumont-le-Roger.

Le 6 juin, à 6 heures 47 du matin, les membres du Congrès prennent le chemin de fer, qui bientôt les dépose à Serquigny, à 8 heures. De là des voitures les mènent rapidement à la Rivière-Thibouville, où M. Loisel les attend pour leur faire les honneurs du riche musée qu'il a formé avec tant de zèle et de goût (1).

« La collection que M. Loisel possède à la Rivière-Thibouville, a dit le rapporteur de la Société libre de l'Eure (2), visitée par la Société française d'Archéologie, était bien connue des amateurs de céramique et de bois sculpté. Il n'y aurait pas lieu de rappeler qu'on y voit, parmi de très nombreuses pièces de faïence de Rouen, de Nevers, de Sinceny, de Strasbourg, de Moustiers, de Niederviller, un plat rayonnant de Rouen, polychrôme, hors ligne, un épi renaissance du Pré-d'Auge, de toute beauté, une exquise assiette de Sceaux-Penthièvre, des bahuts et des meubles remarquables.

(1) Depuis, l'honorable M. Loisel est mort, emportant les regrets de tous ceux qui l'ont connu. Ses collections seront probablement dispersées, mais nous avons tout lieu d'espérer que les objets les plus précieux enrichiront les collections publiques de Paris et de la Normandie.

(2) *Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure (section de Bernay). La Société française d'Archéologie au Bec-Hellouin, à Brionne, La Rivière-Thibouville ;* Brionne (1889), petit in-8°.

« Ce qui est moins connu et ce que M. Palustre a remarqué et signalé est une croix émaillée suivant le procédé du champlevé, c'est-à-dire en remplissant de matière vitreuse, préalablement colorée au moyen d'oxydes métalliques, tous les creux faits dans le cuivre. Seulement, d'habitude, les parties non couvertes du corps humain, lorsqu'elles n'étaient pas rapportées et par conséquent en relief, étaient du moins réservées, et alors soigneusement gravées. A la Rivière-Thibouville, par une exception assez rare, toutes les chairs sont émaillées. Le corps entier du Christ se détache en blanc et en rose sur une croix écotée de couleur verte, — autre particularité non moins remarquable, vu l'époque d'exécution de la croix, qui est du XII^e siècle, — et l'on est amené à considérer cette belle et précieuse pièce comme une œuvre de l'émailleur Jean Garnier, de Limoges.

« Il n'y a pas longtemps encore, en effet, toutes les croix qui présentaient la particularité dont nous parlons étaient attribuées à l'école allemande ; on n'admettait pas que les Limousins sussent émailler les chairs. Mais la découverte du nom indiqué tout à l'heure a fait tomber un préjugé qui n'avait aucune base.

« Par malheur, sur les quatre extrémités *pattées*, c'est-à-dire élargies, qui n'ont pas été coupées mais ont dû être fabriquées à part et ajoutées, il en manque trois à la croix de M. Loisel. La figure de saint Jean seule subsiste ; elle devait être placée en regard de celle de la Vierge. Au sommet se trouvaient sans doute deux anges superposés, — au pied, le crâne et les ossements, peut-être plus bas Adam.

« La croix de M. Loisel est la huitième du même

Imp. phot. ARON Frères, à Paris.

TOUR DE L'ABBAYE DU BEC-HELLOUIN

Imp. phot. ARON Frères, à Paris.

DONJON DE BRIONNE

genre aujourd'hui connue. Les sept autres sont au Louvre, à Bordeaux, à Brives, dans les collections Gay et Spitzer. »

On arrive vers 10 heures, à Brionne, petite ville fort ancienne qui est probablement le *Breviaduro* des Itinéraires. Tout d'abord on parcourt les rues qui renferment quelques vieilles maisons et l'on visite les églises. Avant 1790, Brionne en comptait trois, qui sont encore debout : l'une d'elles, qui n'offre plus rien d'intéressant, est convertie en magasins. Une autre, celle de Saint-Denis, située dans le faubourg de ce nom, fut le théâtre d'un événement ; ce fut là qu'en 1050 se tint le concile qui condamna l'hérésiarque Bérenger. Enfin, celle de Saint-Martin, aujourd'hui la seule paroisse de la ville, renferme quelques bonnes statues du XV^e^ siècle, un autel en marbre du XVI^e^, provenant de l'abbaye du Bec, et des fonts baptismaux curieux.

Les membres du Congrès escaladent ensuite une colline, aux pentes assez raides, sur laquelle se dressent encore les ruines d'un vieux donjon, en grande partie démoli au siècle dernier, et qui a joué un rôle assez important dans les guerres du moyen âge.

Depuis notre visite au donjon de Brionne, M. Join-Lambert a publié sur les ruines de cette forteresse un article dans lequel il a résumé les observations faites sur place par plusieurs membres de la Société française d'Archéologie, et particulièrement par son directeur honoraire, M. L. Palustre (1). Nous ne pouvons mieux faire que de les reproduire ici :

(1) *Le Brionnais*, du 21 juillet 1889.

« On sait, Viollet-le-Duc l'avait fait remarquer, que les donjons normands sont d'une architecture défensive spéciale et témoignent, surtout quant aux dégagements, de beaucoup d'ingéniosité et de ressources. De bonne heure, avec Philippe-Auguste et même auparavant, l'influence française avait pénétré en Normandie, surtout du côté d'Évreux et des Andelys, région frontière, de sorte que Château-Gaillard et Conches ne sont pas des forteresses purement normandes. En sens inverse, les Normands ont introduit leur système de défense dans d'autres provinces, par exemple à Montrichard, Loches, Loudun, Pons, etc.

« La ruine de Brionne est un des rares et des meilleurs types de ces donjons normands carrés, que leur masse, avant l'invention des moyens d'approche au XII^e siècle, dispensait de murs d'enceinte et contre lesquels les assauts d'hommes armés étaient impuissants.

« Lorsque Philippe-Auguste eut perfectionné les procédés d'attaque, il fallut, pour éviter les points morts des surfaces rectilignes, donner aux donjons la forme en cœur de celui de Château-Gaillard ou la forme ronde de celui de Conches, et les entourer d'enceintes. Les documents historiques apprennent que la tour carrée de Brionne aurait été construite à la fin du XI^e siècle, en remplacement de la forteresse entourée d'eau, située dans la vallée au pied de la côte, et qui venait d'être assiégée, incendiée et détruite. Comment donc le donjon présenterait-il d'une part les traces d'une enceinte étendue, et d'autre part des sculptures et des pierres appareillées, marquant une date postérieure ? En y regardant de près, on constate que l'âme, la partie centrale des murs, sur une épaisseur déjà fort respectable d'environ trois mètres, a dû

être construite à la fin du XI^e siècle. On aperçoit une forte poutre noyée dans cette maçonnerie, sans doute pour servir de chaîne et de lien contre les ébranlements et les chocs. Le pilier et le chapiteau gauches d'une cheminée encore visibles seraient de cette époque, ainsi que les dégagements voûtés, pratiqués à ce même étage dans l'épaisseur des murailles. Mais un peu plus tard, pour les fortifier davantage, le vide de la cheminée et des corridors a été rempli de blocage de silex ; l'épaisseur de 3 mètres a été portée à près de 4 mètres, par une addition de maçonnerie d'environ 50 à 60 centimètres du côté extérieur et de 30 centimètres du côté intérieur. Les sculptures de la porte, l'appareil soigné des revêtements et du soubassement à gradins, l'enceinte extérieure, appartiendraient à cette seconde série de travaux. Ainsi seraient conciliés et confirmés les renseignements à première vue contradictoires, fournis par l'histoire et par les parties les plus apparentes de la ruine.

« Une particularité, selon M. Palustre, fait surtout du donjon de Brionne un document peut-être unique, et en tout cas précieux, pour la solution d'un problème resté sans réponse.

« De quel genre était la toiture de ces vastes et lourds donjons normands ? Était-elle, comme on inclinait à le croire, à quatre faces ? S'élevait-elle, comme dans les tours d'âge postérieur, au-dessus du chemin de ronde ? Le faîte de la plupart des donjons normands a été détruit, s'est écroulé ; seules les œuvres basses subsistent ; ces ruines ne peuvent dès lors servir à résoudre la question des toitures. Par bonheur, à Brionne, intérieurement, sur le mur ouest du donjon, on remarque distinctement et sur une assez grande

longueur, le solin ou rampant d'un pignon. Le toit était donc à deux pentes. On n'aperçoit que leur intersection, c'est-à-dire la crête du toit, régnant au-dessous de la ligne des créneaux sans mâchicoulis ; ceux-ci n'étaient pas encore inventés. En se rappelant que le château de la vallée avait péri par l'incendie des toitures, on comprend que cette disposition ait été adoptée. Si l'on montait jusqu'à cette hauteur, on devrait trouver l'emplacement du chéneau contre le mur nord, et dans un angle la gargouille par où se déversaient les eaux.

« M. Palustre conclut que, dans cet ordre d'idées, la ruine de Brionne est un document important dont la conservation est heureuse, et qu'il faudra désormais consulter et citer. »

Après un confortable déjeuner dans un des hôtels de Brionne, nous prenons la route du Bec-Hellouin.

Dans sa séance du 30 décembre 1888, présidée par M. le duc de Broglie, la section de Bernay de la Société libre de l'Eure avait décidé qu'une plaque commémorative serait posée au Bec-Hellouin, pour rappeler les grands souvenirs qui se rattachent à son abbaye. Par une gracieuse attention, les organisateurs de cette solennité avaient bien voulu la faire coïncider avec la réunion du Congrès archéologique d'Évreux.

« L'abbaye, a dit un des narrateurs de cette excursion (1), est située dans une profonde vallée, dominée par le majestueux beffroi construit à la fin du XV^e^ siècle. Depuis longtemps, les vastes bâtiments conventuels, élevés au XVIII^e^ siècle, servent de dépôt de remonte. Et pourtant, lorsqu'on pénètre dans leur

(1) *Journal de Bernay*, 13 juillet 1889.

enceinte, c'est tout un passé qui apparaît à l'imagination du visiteur. On se dit que là s'ouvrirent ces écoles du Bec, si fameuses au temps de Lanfranc et de saint Anselme ; on se souvient que les rois normands séjournèrent plus d'une fois dans ce monastère ; que saint Louis voulut un jour dîner dans le réfectoire des moines, ayant à sa droite l'abbé du Bec et à sa gauche Eudes Rigaud, archevêque de Rouen ; que l'abbaye fut victime de l'invasion anglaise ; que François Ier fut émerveillé de la fraîcheur de ses eaux et de ses bois ombreux. C'est guidé par ces souvenirs que le Congrès a parcouru avec un vif intérêt ces beaux lieux toujours paisibles et solitaires, malgré la destination si différente qui leur a été donnée. »

M. le chef d'escadrons Pérussel, commandant du dépôt de remonte, a fait aux visiteurs le plus chaleureux accueil et les a guidés dans les diverses parties de la vieille demeure monacale avec la plus exquise courtoisie. C'est pour nous un bien agréable devoir de l'en remercier ici publiquement.

A deux heures, sous une avenue d'arbres séculaires à quelques pas du clocher, M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'Archéologie, ayant à sa droite M. Join-Lambert, président de la Société libre de l'Eure, déclare la séance ouverte. M. le duc de Broglie, président de la section de Bernay, avait exprimé ses regrets de ne pouvoir assister à cette réunion, et M. le maire du Bec était retenu chez lui par une indisposition. Avaient pris place au bureau : MM. Lanfranc de Panthou, ancien procureur général, descendant de la famille de Lanfranc ; le commandant Pérussel ; Eugène Niel, délégué de l'Académie de Rouen et de la Société de l'Histoire de Normandie ;

A. de Formigny de La Londe, vice-président de l'Académie de Caen; Jules Lair, ancien directeur de la Société des Antiquaires de Normandie; Le Féron de Longcamp, délégué de la même compagnie; Émile Travers, délégué de l'Association normande; Tréfouel, délégué de la Société des Amis des arts d'Évreux; l'abbé Porée, inspecteur de la Société française d'Archéologie; Lerenard-Lavallée, secrétaire de la section de Bernay. Dans l'assemblée très nombreuse, on remarquait Mmes de Poul, Jules Lair, de Bonnault, Mlle Dehaussy, et MM. Palustre, directeur honoraire de la Société française d'Archéologie; Émile Caron, vice-président de la Société française de Numismatique; Herbert Smith et Hellier Gosselin de l'Institut Archéologique de la Grande-Bretagne, etc.

M. Join-Lambert, vice-président de la Société libre de l'Eure (section de Bernay), prend le premier la parole et prononce le discours suivant :

« Messieurs,

« Sur la proposition de M. l'abbé Porée, la Société libre de l'Eure (section de Bernay) a pris l'initiative de la plaque commémorative que nous inaugurons.

« Notre collègue, auteur d'une histoire de l'abbaye du Bec, déjà appréciée des bons juges avant d'être entièrement connue du public lettré, avait plus que personne qualité pour évoquer et consacrer des souvenirs sur lesquels il aura répandu de nouvelles lumières.

« Si l'éminent Président de la Section (1) n'était retenu loin de nous, avec quelle autorité l'auteur des

(1) M. le duc de Broglie, de l'Académie française.

beaux volumes sur l'Église au IVe siècle, le successeur du P. Lacordaire à l'Académie, l'ami de l'historien des moines d'Occident, vous eût présenté un de ces tableaux auxquels il excelle, avec quel plaisir vous l'eussiez entendu !

« Son vice-président, M. Boivin-Champeaux, vous eût également entretenu avec esprit et érudition de ces moines du Bec qu'il connaît à merveille puisqu'il en a suivi plusieurs du fond de ce cloître, où les rois Normands d'Angleterre venaient chercher des évêques et des ministres, jusqu'aux faîtes de puissance atteints à force d'habileté et de services.

« Mais quel ami de ces vieux murs a pu échapper à l'attrait des questions historiques qui s'en dégagent?

« Saint Anselme avait fait au Bec un long séjour ; il avait passé trente-deux années de sa vie dans cette retraite paisible et charmante. En travaillant et pensant beaucoup au milieu de ces prés et de ces bois, il avait prouvé que le calme et la solitude n'endorment pas une belle intelligence. Appelé au siège de Cantorbéry et à la dignité de primat d'Angleterre, il avait eu à soutenir les revendications religieuses d'Urbain II, successeur de Grégoire VII, et à protester contre les confiscations de Guillaume le Roux, le fils cupide et despote du Conquérant. Longtemps encore le désaccord persista sous un nouveau roi courtois mais tenace, sous un autre pape modéré mais ferme, et loin de ses ouailles, Anselme, en disgrâce et attristé, errait d'Angleterre en Italie et en France. Enfin, après quatorze années de lutte, en 1106, il était revenu malade dans son abbaye du Bec, lorsque son souverain Henri Beau-Clerc vint le rejoindre,

« Dans cette conférence furent posées les bases de

l'accord intervenu en 1107, qui régla la question des Investitures. Notre abbaye, et surtout son ancien abbé, ont ainsi pris leur part au premier de ces traités passés entre l'Église et les États, connus depuis sous le nom de concordats.

« Au XI^e siècle, les sommités bénédictines du Bec se vouèrent avec autant de succès à la culture des intelligences qu'à la pacification des âmes et à la solution des conflits.

« A cette époque, si, grâce à l'Évangile seul, le flambeau d'une morale pure restait allumé, si les âmes devaient chercher dans les cloîtres sécurité et loisir de s'élever aux régions supérieures de la pensée, si les princes ne pouvaient rencontrer ailleurs des précepteurs pour leurs enfants, des secrétaires pour leurs correspondances, des ministres pour leurs affaires, et même des interprètes et des négociateurs pour traiter après les batailles, cela montre en quel état les invasions barbares avaient laissé l'Europe. A tant d'autres ruines elles faillirent ajouter l'oubli des lettres grecques et latines. Lanfranc et saint Anselme en rapportèrent d'Italie quelques débris.

« Lanfranc, caractère souple, esprit cultivé, devenu juriste à Bologne, spirituel avec le Conquérant, qui lui en sut gré, et avec son abbé, l'excellent Herluin, lorsque, par soumission, il faisait une brève de l'avant-dernier *e* de *docere*, était prêt à être professeur distingué, humble moine, archevêque éminent et premier ministre avisé.

« Saint Anselme, également lettré, fut l'esprit supérieur de son temps, je dirais volontiers le premier théologien du moyen âge, n'était saint Thomas d'Aquin, le caractère le plus doux et le plus charmant jusqu'à

saint François d'Assise, l'imagination la plus poétique si Pétrarque et Dante n'étaient venus, le politique le plus honnête à défaut de saint Louis, le philosophe le plus pénétrant avant Descartes, puisque cinq siècles plus tôt il a trouvé sa démonstration rationnelle de l'existence de Dieu.

« Grâce à ces deux grands hommes, les lettres refleurirent au Bec ; Virgile y était connu et goûté, et bientôt leurs écoles brillèrent au sein de l'ignorance qu'elles contribuaient à dissiper. Par la force des choses, l'enseignement, œuvre toujours si vitale, leur était confié. On leur savait gré alors de défricher à la fois les intelligences et le sol incultes. Il est heureux que les laboureurs se soient multipliés et rivalisent entre eux ; mais de grâce que l'émulation et non la guerre civile en résulte.

« De ces cendres remuées on dirait que des étincelles s'échappent.

« Décidément les pierres vieillissent et s'usent plus vite que les problèmes et les querelles. Il y a dix ans, avant même que celles-ci eussent été trop rajeunies, un voisin du Bec était venu prendre ici des leçons d'apaisement, et, dans une revue, avait cité Anselme et Henri Beau-Clerc en exemples dont il n'est prudent à personne de se départir.

« Mais puisque les siècles n'ont pas éteint la chaleur de ces conflits et n'en ont pas fait des sujets uniquement archéologiques, hâtons-nous de revenir à ce domaine spécial de la chronique et de l'histoire qui est le vôtre et que les Bénédictins, particulièrement ceux de Saint-Maur, ont si bien défriché et fécondé à votre intention et profit, car ils sont vos maîtres.

« Venus avant l'évolution historique des Thierry,

Guizot, Michelet, et risquant d'être distancés par un piquant retour de l'opinion dans votre milieu, dans celui de l'École des Chartes où l'exactitude avant tout est prisée, ils sont tenus pour les plus jeunes, j'allais dire pour les plus modernes.

« Pas plus le savant à chevrons que le débutant ne sauraient se passer de l'*Art de vérifier les dates* et des *Historiens de la France*, œuvres classiques.

« Après avoir défendu avec courage contre des esprits timorés les droits absolus de la vérité historique, Mabillon devait en pratiquer si bien la recherche que les Saumaises de la Chronologie n'ont pu, dit-on, le trouver en défaut. Nous reprocherions plutôt à cette précision scientifique d'avoir trop exclusivement raison si, faisant du tort à la poésie des légendaires et au jugement historique tel que Montesquieu et Macaulay l'ont compris, elle devait ternir les couleurs de l'imagination et borner les horizons de la philosophie.

« Mais il est des domaines distincts et chacun a ses habitants. La région sévère dont l'érudition bénédictine a fait sa patrie, où notre compatriote normand, M. Léopold Delisle, s'illustre à son tour, est assurément celle dont la possession est la plus affermie, où l'ébranlement du sol et les faux pas sont le moins à craindre.

« Les Bénédictins sont jugés si nécessaires pour élever patiemment les solides fondations de l'histoire que l'État, l'Institut, les Sociétés savantes, sont obligés, à leur défaut, de former, susciter des Bénédictins laïques et que l'on applaudit lorsque dans le clergé séculier il s'en retrouve un qui sait mettre en lumière et continuer l'œuvre de ses devanciers d'esprit sinon de robe.

« C'est pourquoi, Messieurs, je viens, au nom de la

Société libre de l'Eure, prier M. l'abbé Porée, auquel sont familières ces vieilles pierres, d'en réveiller les échos endormis.

« La Société française d'Archéologie, en s'associant à cet hommage par sa présence et par sa généreuse souscription, l'Association normande, les Sociétés des Antiquaires et de l'Histoire de Normandie, les Académies de Rouen et de Caen, la Société des Amis des arts d'Évreux, si dignement représentées, M. Lanfranc de Panthou dont le nom et la famille rappellent ici tant de grands souvenirs, procurent en cette solennité aux savants moines de jadis, des visiteurs dignes d'eux, à leur historien et panégyriste des auditeurs dignes de lui. »

M. l'abbé Porée communique ensuite à l'assemblée de curieux renseignements sur un épisode peu connu de l'histoire de l'abbaye du Bec et s'exprime en ces termes :

« Messieurs,

« Le Bec est un des grands noms du moyen âge, l'un de ceux qui ne laisse personne indifférent, parce qu'il rappelle une idée de science, de piété, de dévouement et de charité ; parce qu'à l'époque où, il faut bien le dire, notre pays était encore quelque peu barbare, l'abbaye qui s'élevait à quelques pas d'ici, était un puissant foyer de lumière et de civilisation d'où sortirent un pape, trois archevêques de Cantorbéry, une pléïade d'évêques, de docteurs et même de chevaliers élevés sur les bancs de l'école du Bec.

« Toutefois, quand le voyageur venait visiter le Bec-Hellouin, après avoir admiré cette vaste solitude, cette

haute tour, ces constructions imposantes des religieux du XVIII^e siècle, après avoir évoqué les grands noms d'Herluin, de Lanfranc, de saint Anselme, de Guillaume le Conquérant, de l'impératrice Mathilde, de saint Louis, les légions innombrables de moines qui, pendant près de huit siècles, ont ici prié et étudié, puis se sont silencieusement couchés dans la tombe, à l'ombre de leurs cloîtres, le voyageur, dis-je, se demandait avec étonnement pourquoi nulle parole, nulle voix de l'homme ne se mêlait à la voix des choses et ne venait faire écho à sa pensée.

« Cette impression, nous l'avons tous ressentie, Messieurs, quand la piété des souvenirs nous a conduits dans ces lieux Nous avons regretté qu'aucun monument ne consacrât d'une manière parlante les grands souvenirs du monastère normand.

« Cette lacune est aujourd'hui comblée; et la section de la Société libre de l'Eure pour l'arrondissement de Bernay, qui revendique l'honneur de cette initiative, ne pouvait choisir une circonstance plus favorable pour rendre hommage à cette noble institution qui distribua pendant des siècles, avec une égale libéralité, le pain de l'aumône et le pain de la science. Elle remercie les Sociétés savantes et les souscripteurs de leur bienveillant et généreux concours.

« Comme au temps de saint Anselme, l'abbaye du Bec, ou plutôt sa grande ombre, ne voit pas seulement des Normands et des Français se grouper autour d'elle, des représentants de l'Angleterre et de la Belgique sont ici. L'hommage est donc complet, et grâce à votre présence, Messieurs, il est digne des grands souvenirs que nous avions à cœur de consacrer par une inscription commémorative, où sont retracés les noms qui

ont illustré l'abbaye du Bec comme aussi les dates principales de ses annales.

« Je ne saurais, Messieurs, rien ajouter à l'éloge si délicat, si vrai, qui vient d'être fait des Bénédictins. Mais, puisque M. Join-Lambert me convie à vous dire quelque chose du passé, laissez-moi, Messieurs, vous raconter un trait peu connu, je crois, de l'histoire de l'abbaye du Bec. Il n'est point emprunté à sa période *glorieuse*. Nous sommes au XVII^e siècle, en pleine Fronde, au commencement de l'année 1650.

« Mazarin et Paul de Gondi étaient en lutte ouverte, et depuis longtemps on n'avait vu aux prises deux jouteurs aussi souples, aussi roués, disons le mot, aussi dénués de scrupules. Le coadjuteur ambitionnait le chapeau de cardinal qui devait, croyait-il, le mettre en possession du portefeuille de premier ministre. Mazarin gardait la défensive et parait habilement le coups de son adversaire. Malgré son impopularité, il exerçait sur la reine une influence inattaquable.

« Après avoir réduit Bordeaux à l'obéissance, Mazarin revint triomphant à Paris ; de son côté, le coadjuteur afficha plus haut que jamais ses prétentions à la pourpre, et ce fut à Fontainebleau que la reine et son ministre reçurent par M^me de Chevreuse et le duc d'Orléans la demande pressante du coadjuteur. La reine refusa net ; Mazarin proposa un délai, puis, grâce aux conseils secrets de son ministre, Anne d'Autriche feignit de se radoucir et promit de soumettre la question au Conseil. C'était un refus déguisé, et la comédie avait été arrangée d'avance. Tous les membres du Conseil se montrèrent fort opposés, et le garde des sceaux, Châteauneuf, alla jusqu'à conseiller à Mazarin de faire arrêter le coadjuteur ainsi que le duc de Beaufort.

« Le cardinal était peu enclin aux voies de rigueur ; il se contenta de donner un certain éclat au refus du chapeau et l'accompagna de paroles désobligeantes pour le candidat évincé, exaspérant ainsi gratuitement l'irascible coadjuteur, et lui ôtant tout moyen d'accommodement, tout retour honorable.

« Mazarin ne tarda pas à se repentir de cette fausse manœuvre, car Retz était un redoutable adversaire. Comme il était criblé de dettes, le cardinal voulut le prendre par son faible et tendre un piège à sa cupidité.

« Depuis plus de cinquante ans, l'abbaye du Bec était tenue en commende par M. Dominique de Vic, archevêque d'Auch ; le prélat était vieux et l'abbaye ne pouvait tarder à devenir vacante. Mazarin eut la pensée de la faire offrir à Paul de Gondi. Le Bec valait une soixantaine de mille livres : le coadjuteur pouvait-il résister à une pareille invite ?

« Pendant le voyage que la cour fit à Dijon, au commencement de mars 1650, Mazarin fit part à Le Tellier de son projet de faire donner à Retz la riche abbaye. Le cauteleux secrétaire d'État ne manqua pas d'approuver l'idée du cardinal et d'en préconiser l'efficacité. Mais, dans l'intervalle, Mazarin avait réfléchi. Un revenu aussi considérable avait tenté son avarice, et, dans une dépêche suivante, il déclara à Le Tellier qu'il voulait garder pour lui la commende du Bec, et qu'il céderait en échange au coadjuteur un de ses bénéfices, comme l'abbaye d'Ourscamp, dont le revenu égalait à peine la moitié de celui du Bec.

« Cette lutte entre la politique et l'avarice de Mazarin se montre à découvert dans ce passage d'une dépêche à Le Tellier : « Il faut que je ne me fusse pas bien expliqué sur le sujet de l'abbaye du Bec, et ce

n'avait pas été ma pensée qu'on en dût parler à M. le coadjuteur, avec qui, en effet, il n'y a rien à négocier, puisqu'il n'y avoit aucun droit et que ces sortes de grâces dépendent de la seule volonté de la reine, mais seulement qu'on en dit un mot par avance à M^me^ de Chevreuse, pour lui faire connoître que, si cette abbaye venait à vaquer, mon dessein étoit de remettre l'abbaye d'Ourscamp entre les mains du Roi, qui en gratifieroit M. le coadjuteur, Sa Majesté me voulant honorer, à ce qu'elle m'avoit témoigné, de celle du Bec. »

« Ce n'était pas avec de pareils présents que le cardinal pouvait gagner un esprit inquiet, ambitieux et avide de grandeurs comme Paul de Gondi. Les abbayes, même les plus riches, ne pouvaient satisfaire un prélat qui aspirait au cardinalat et à la place de premier ministre.

« Mazarin fit offrir à son ennemi, par M^me^ de Chevreuse, les abbayes d'Ourscamp et de Saint-Lucien, le payement de toutes ses dettes et la charge de grand-aumônier. Retz refusa tout fièrement et se prépara à la guerre.

« L'abbaye du Bec ne fit pas pour cela retour à Mazarin ; la vacance se fit trop attendre. Il mourut le 9 mars 1661, et le vieux Dominique de Vic lui survécut quelques mois, jusqu'au 21 décembre suivant, sans s'être jamais douté que, pendant dix ans, le cardinal avait plus d'une fois mélancoliquement songé que la vacance de l'abbaye du Bec tardait bien à s'ouvrir. »

M. Eugène Niel, délégué de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen, a pris ensuite la parole en ces termes :

« Messieurs,

« Comme délégué de l'Académie de Rouen et aussi de la Société de l'Histoire de Normandie, je vous demande la permission de dire quelques mots, non pour vous parler d'archéologie, langage qui ne m'est pas très familier, mais pour vous affirmer, en me faisant l'interprète de ces deux Sociétés, qu'elles étaient heureuses de vous apporter leur sympathique concours, et qu'elles ne voulaient pas rester indifférentes au solennel hommage que vous rendez aujourd'hui à la mémoire des glorieux et pieux savants qui illustrèrent l'antique monastère du Bec.

« C'est grâce à la généreuse initiative de la Société libre de l'Eure (section de Bernay), grâce également aux efforts persévérants de M. l'abbé Porée, ce savant émérite, que ce souvenir commémoratif, en attirant un instant sur ces imposants débris les regards indifférents du passant, lui rappellera que ce lieu célèbre fut jadis le centre du mouvement philosophique et intellectuel vers lequel la jeunesse venait de toutes parts se former à la science et à la piété ; et que ces murs abritèrent ces hommes illustres qui contribuèrent pour une si large part à la rénovation et à l'avancement scientifique et moral de l'Angleterre, après la conquête normande.

« Il faut se ressouvenir, disait l'illustre auteur du *Génie du Christianisme*, que ce sont ces religieux qui nous ont guéris de notre ignorance, et qui, depuis des siècles, se sont ensevelis dans la poussière des écoles pour nous tirer de la barbarie. Ils ne craignaient pas la lumière, puisqu'ils nous en ouvraient les sources ;

ils ne songeaient qu'à nous faire partager ces clartés qu'ils avaient recueillies, au péril de leurs jours, dans les débris de Rome et de Carthage. »

M. Lerenard-Lavallée, secrétaire de la Société libre de l'Eure, section de Bernay, lit une lettre dans laquelle M. l'abbé Loir, président de la Société historique de Lisieux, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance et fait connaître que Herluin avait possédé à Cernay, paroisse qui fait aujourd'hui partie du Calvados, un fief important, et que, non loin de là, il existait une terre du nom de Brionne, très certainement donnée en souvenir de la patrie d'Herluin, né à Brionne, à peu de distance du Bec.

M. Jules Lair, ancien directeur de la Société des Antiquaires de Normandie, le savant éditeur de Dudon de Saint-Quentin, a, dans une chaleureuse improvisation, rappelé l'influence et le rôle d'Herluin comme fondateur de l'abbaye du Bec, adoucissant par l'exemple de sa foi et de sa piété les mœurs rudes et encore peu chrétiennes des Normands du commencement du XI^e^ siècle. L'orateur est vigoureusement applaudi quand, par un rapprochement plein d'à propos, il a mis en parallèle l'esprit de sacrifice et de dévouement des moines d'autrefois avec l'abnégation et le patriotisme de nos soldats d'aujourd'hui.

Enfin, M. le comte de Marsy a remercié la section de Bernay et toutes les personnes qui étaient venues, si nombreuses, rehausser de leur présence l'hommage solennel que la Société de Bernay et les compagnies savantes de Normandie avaient voulu rendre à la mémoire des illustres et savants moines du Bec. Il remercie tout particulièrement M. le commandant

Perussel de l'accueil si cordial qu'il a fait aux membres de la Société française d'Archéologie et du Congrès d'Évreux.

Après la clôture de cette séance, qui laissera à tous les assistants d'ineffaçables et précieux souvenirs, le Congrès se dirige vers l'ancien logis abbatial, qui appartient aujourd'hui à M. et Mme Adolphe Hébert. Ceux-ci avaient gracieusement autorisé la section de Bernay à placer l'inscription commémorative à côté de l'ancienne porte d'entrée, curieuse construction des dernières années du XVe siècle. Le voile enlevé, on a pu lire, gravée sur une pierre dont la couleur mate s'harmonise heureusement à l'antique muraille qui la supporte, l'inscription suivante, rédigée par le grand érudit normand, M. Léopold Delisle, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres :

ABBAYE DU BEC
DE L'ORDRE DE SAINT-BENOIT
FONDÉE PAR HERLUIN
EN 1034.

---

DES ÉCOLES CÉLÈBRES DANS TOUT L'OCCIDENT
Y FURENT DIRIGÉES PAR LANFRANC ET SAINT ANSELME
L'HOSPITALITÉ DES RELIGIEUX FUT LARGE
LEUR CHARITÉ INÉPUISABLE
LEUR SCIENCE ÉGALA LEUR PIÉTÉ
L'IMPÉRATRICE MATHILDE Y FUT INHUMÉE DANS L'ÉGLISE
EN 1167
SAINT LOUIS Y SÉJOURNA EN 1256
L'ABBAYE FORTIFIÉE EN 1356

LE CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE AU BEC-HELLOUIN

(6 juillet 1889)

PILLÉE PAR LES ANGLAIS EN 1421
FUT RESTAURÉE PAR L'ABBÉ GEOFFROY D'ÉPAIGNES
EN 1453.
ELLE ADOPTA LA RÉFORME DE SAINT-MAUR EN 1626
ET JETA UN DERNIER ÉCLAT DANS LES LETTRES
ELLE FUT SUPPRIMÉE EN 1790.

---

A L'OCCASION DU CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE
LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE, SECTION DE BERNAY
AVEC LE CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE
ET DE SOUSCRIPTEURS
A VOULU CONSACRER CES SOUVENIRS
JUILLET 1889.

Le programme des excursions comprenait une visite au château d'Harcourt, berceau de l'illustre famille de ce nom, qui passa plus tard à la maison de Lorraine. Ce domaine, dont les dépendances sont couvertes de vastes plantations de pins, est aujourd'hui, en vertu d'un legs, la propriété de la Société centrale d'Agriculture de France.

Le temps nous pressait et nous dûmes, à notre grand regret, prendre directement la route de Beaumont-le-Roger.

Cette petite ville, située d'une manière pittoresque, offre plus d'un sujet d'étude à l'historien comme à l'archéologue. Le savant Auguste Le Prévost en a rapidement retracé les curieuses annales (1). Quant

(1) *Mémoires et notes pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, t. I, p. 200 et suiv.

aux vestiges d'architecture qui prouvent toute l'importance de Beaumont-le-Roger dans les siècles passés, ils sont encore considérables.

Avant la Révolution, cette localité, outre son prieuré, comptait quatre paroisses, un Hôtel-Dieu et plusieurs chapelles.

« Le prieuré, dit Raymond Bordeaux, est posé d'une manière fort romantique sur une terrasse qui domine la ville, à mi-côte d'une colline rapide, au sommet de laquelle on voit encore les murs ruinés et les fossés profonds du château de Roger de Beaumont. On peut suivre encore le plan des diverses enceintes de cette forteresse. L'église du prieuré, bâtie dans le beau style du XIII^e siècle, sur un plan semblable à celui de la Sainte-Chapelle, c'est à-dire sans transept ni nefs latérales, avait été défigurée par des refends et des planchers, lors de l'établissement de la manufacture de draps. Lorsqu'on abandonna cette manufacture, l'enlèvement de ces bâtisses parasites restitua d'abord à la nef sa majesté première ; mais la démolition avançant, on renversa la tour, on abattit les voûtes, et bientôt cette belle église eût été entièrement perdue pour les arts, si l'État n'eût acheté en toute hâte ce qui restait encore.....

« L'église Saint-Nicolas de Beaumont, la seule conservée au culte, est à quelques pas de ces ruines et au pied du même coteau. Elle a nef et bas-côtés, avec un riche portail de style flamboyant au midi et une tour carrée au couchant. Les piliers qui séparent la nef des collatéraux sont du XIII^e siècle, mais l'étage supérieur de cette église et les voûtes de pierre des collatéraux appartiennent au XVI^e siècle. La Renaissance a légué à ce monument d'éclatants vitraux et de notables

portions d'architecture. Mais cette architecture est d'un goût dévergondé et mal en rapport avec les parties plus anciennes. Le paganisme, que le XVI^e siècle avait remis en honneur, se montre dans quelques clefs de voûte avec une audace que n'excuse pas la perfection de la sculpture. Les vitraux, d'une couleur splendide, existaient encore presque tous au commencement de ce siècle ; et, si l'on en juge par ce qui subsiste, la vitrerie de Saint-Nicolas de Beaumont, lorsqu'elle était complète, devait être presque aussi magnifique que la superbe vitrerie de l'église Sainte-Foy de Conches..... N'oublions pas de noter : la chaire à prêcher, qui est du temps de Louis XIII et d'une forme pittoresque ; une curieuse clôture de bois sculpté au bas de l'un des collatéraux ; les belles portes de style flamboyant du portail méridional ; quelques jolies statues de saints encore revêtues de leurs anciennes couleurs, et surtout la pierre tombale, datée de l'an 1300, qui recouvrait, dans l'église du prieuré, les restes du seigneur Jehan de Moustier et de sa femme, Jacqueline de Calleville, et que l'on a eu l'heureuse idée de sauver en la scellant au pied de la tour (1). »

A six heures du soir, les excursionnistes prenaient de nouveau le chemin de fer et rentraient à Évreux une heure après.

E. T_s.

(1) *La Normandie illustrée*, t. I, 2^e partie (Eure), p. 48.

## SÉANCE DU 6 JUILLET 1889.

### Présidence de M. le comte de Marsy.

Siègent au bureau : MM. Chassant, le marquis d'Alvimare, Join-Lambert, J. de Laurière, Jérôme Duval, Francart, de Florival, Hubert Smith, Léon Germain et Émile Travers, secrétaire.

La séance est ouverte à 9 heures 1/2.

M. É. Travers donne lecture de deux mémoires de M. l'abbé Bouillet, le premier sur le château de Beaumesnil (Eure), et le second sur les grands rétables des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

M. le comte Lair lit, au nom de M. Molle, une note sur la sépulture de Vincent de Pilliers.

M. Prudent Toussaint communique la liste des objets exhibés par lui à l'Exposition universelle de 1889 (section de l'Histoire du Travail).

M. Palustre, à l'occasion des visites faites dans la journée par le Congrès, présente des observations sur le donjon de Brionne ; — sur une croix en émail et plusieurs autres objets de la remarquable collection de M. Loisel, à La Rivière-Thibouville ; — et sur diverses églises de l'époque de la Renaissance.

M. l'abbé Porée donne lecture d'une note de M. Quevilly sur une fabrique de faïences du département de l'Eure.

M. É. Travers communique le procès-verbal de la séance tenue, le 6 juillet, par le Conseil administratif de la Société française d'Archéologie.

Après avoir fait connaître les noms des membres admis, il proclame les récompenses suivantes accordées par la Société française :

RAPPEL DE LA GRANDE MÉDAILLE DE VERMEIL :

M. l'abbé Porée, curé de Bournainville, pour ses publications historiques et archéologiques, relatives au département de l'Eure.

M. Félix Thiollier, à Saint-Étienne, pour son ouvrage illustré, ayant pour titre : *Le Forez monumental et pittoresque*

GRANDES MÉDAILLES DE VERMEIL :

M. Alph. Chassant, conservateur du Musée d'Évreux, pour l'ensemble de ses publications sur le département de l'Eure et sur l'archéologie et la paléographie.

M. le chanoine Eugène Sauvage, intendant de la primatiale de Rouen, pour ses publications sur l'archéologie et les antiquités religieuses de la Seine-Inférieure.

M. Auguste Janvier, à Amiens, ancien président de la Société des Antiquaires de Picardie, pour ses publications historiques et archéologiques sur la Picardie, sur Amiens et sur Boves, et pour l'histoire de la famille des Clabault.

M. Paul de Farcy, à Château-Gontier, pour ses publications sur l'archéologie religieuse et la sigillographie de la Normandie et du Maine (Médaille offerte par M. Jules de Laurière).

M. Joseph Berthelé, archiviste du département des Deux-Sèvres, pour son *Histoire des Arts en Poitou* et ses autres publications archéologiques (Médaille offerte par M. L. Palustre).

MÉDAILLE DE VERMEIL :

M. Duhamel-Marette, à Évreux, peintre-verrier, pour ses restaurations de vitraux dans les monuments publics de la Normandie.

MÉDAILLES D'ARGENT :

M. Gustave-A. Prévost, à Rouen, pour ses publications archéologiques relatives à la Normandie.

M. Louis Régnier, à Gisors, pour ses travaux sur l'archéologie du Vexin.

M. Drouet, à Caudebec-les-Elbeuf, pour ses recherches archéologiques sur Caudebec et ses environs.

M. Louis Duval, archiviste du département de l'Orne, pour ses publications sur les départements de l'Orne et de la Creuse.

M. l'abbé Pihan, secrétaire général de l'évêché de Beauvais, pour son *Essai sur les monuments historiques de l'Oise*.

M. le baron Alfred de Loë, secrétaire général de la Société archéologique de Bruxelles, pour ses recherches sur les sépultures gallo-romaines et franques dans le Hainaut.

Le Conseil administratif a accordé :

Une subvention de 100 fr., à M. l'abbé Brunet, pour la continuation des fouilles de Cocherel (Eure).

Une subvention de 100 fr., à M. de La Sicotière, inspecteur du département de l'Orne, pour la restauration des peintures de l'église de Moustier-au-Perche.

Le Conseil a émis et soumet à la ratification du Congrès :

1° Un vœu en faveur de la consolidation et de la

restauration de la façade, de la tour et des parties hautes de l'église de Saint-Taurin d'Évreux (monument historique classé) (1).

Le Congrès adopte ce vœu à l'unanimité et charge le Conseil d'appeler l'attention de M. le Ministre des Beaux-Arts sur la demande de subvention formée à cette occasion par la ville d'Évreux.

2° Un vœu tendant à ce que l'État intervienne pour la conservation des remparts d'Aigues-Mortes (Gard), dont le déclassement vient d'être décidé et qui, par suite, sont menacés d'être aliénés.

Le Congrès adopte ce vœu à l'unanimité.

M. le Président, avant de clore la séance, adresse les remerciements les plus chaleureux à l'administration municipale d'Évreux et à toutes les personnes dont le concours bienveillant a assuré le succès de la LVI^e^ session du Congrès archéologique de France.

Il engage les membres du Congrès à prendre part aux excursions finales, qui auront lieu à Verneuil et à Dreux, et à la visite des monuments de Montfort-l'Amaury, où sera tenue une séance avec le concours de la Société archéologique de Rambouillet, et déclare close la LVI^e^ session du Congrès.

La séance est levée à onze heures du soir.

(1) Voir à la suite de la séance le rapport présenté au Conseil par M. B. Ledain.

## ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 JUILLET 1890.

*Rapport fait au Conseil par M. B. Ledain, inspecteur de la Société, au sujet de la restauration de l'église de Saint-Taurin d'Évreux.*

Le Congrès archéologique réuni à Évreux ne pouvait négliger l'importante église de Saint-Taurin.

La matinée du 4 juillet a été consacrée à la visite de ce curieux et antique monument, dont le nom rappelle l'origine même du christianisme dans le pays. Construit au XI^e siècle, il a conservé les traces de presque tous les styles d'architecture depuis cette époque éloignée jusqu'au dernier siècle. On reconnaît dans le collatéral de gauche le style roman du XI^e siècle, auquel appartiennent la série d'arcatures décorant la partie inférieure de la muraille, ainsi qu'une voûte à arêtes qui recouvre une des travées, quelques piliers et quelques arceaux ouvrant sur la grande nef. Il serait possible néanmoins, suivant l'opinion de quelques membres du Congrès, que ces portions fussent l'œuvre successive de deux époques romanes des XI^e et XII^e siècles.

Les transepts remontent également au XI^e siècle, ainsi qu'une absidiole, reste de la primitive église romane. Une curieuse marqueterie rouge et noire, en ciment, orne l'extérieur des arcatures extérieures à plein cintre du transept méridional. Cette marqueterie, récemment restaurée, assez commune sur les églises de l'Auvergne, ne se rencontre nulle part ailleurs en Normandie. Le reste de l'église, dans son

ensemble, grande nef et chœur, date du XIII^e siècle. Le tympan du portail latéral, représentant en bas-relief la légende de saint Taurin, offre, malgré ses profondes dégradations, un type assez bien caractérisé des sculptures de cette époque. De nouvelles reconstructions ou réparations, très reconnaissables, ont été exécutées, en 1407, dans presque toutes les parties de l'église. Enfin, la façade de l'ouest, qui n'a rien de remarquable, ne date que de 1715.

Malgré cette diversité de styles, ou plutôt à cause même de cette diversité, l'église de Saint-Taurin est digne d'être entretenue et conservée avec soin. Ainsi l'avait jugé déjà la Commission des monuments historiques, en la classant *tout entière* à cause de son intérêt archéologique (août 1888).

La Société française d'Archéologie ne saurait qu'applaudir à cette mesure protectrice. Elle pense même qu'en raison des dégradations très graves qui se sont produites dans la façade, dans la tour, dans les meneaux des fenêtres, et en général dans les parties hautes de l'édifice, il est urgent d'y porter remède.

Elle émet donc le vœu que M. le Ministre des Beaux-Arts veuille bien accorder à la Ville les secours nécessaires pour cette restauration.

---

## Excursion à Verneuil.

Le dimanche 7 juillet, vers midi, les membres de la Société française d'Archéologie et plusieurs des personnes qui avaient pris part au Congrès d'Évreux quittent cette ville et se rendent à Verneuil.

Verneuil est aujourd'hui une petite ville un peu morte, mais qui est cependant des plus intéressantes à visiter. Ses rues paisibles mais larges et bien percées, où l'on remarque à chaque pas des maisons flanquées de tourelles, bâties en pan de bois et ornées de portes et de potelets sculptés, des hôtels aristocratiques décorés de curieux balcons en fer forgé, de nombreuses églises abandonnées, lui ont, dit M. l'abbé Porée, conservé un charme rétrospectif auquel on n'est plus guère accoutumé, même en Normandie.

Faut-il admettre la tradition qui donne à Verneuil une origine romaine? On l'a contestée, et Raymond Bordeaux, parlant des commencements de cette cité, qui a joué un rôle considérable dans l'histoire des marches normandes, ne s'arrête pas à l'examiner : « Peu de villes, dit-il, ont une origine plus certaine. Vers l'an 1120, Henri Ier, roi d'Angleterre, voulant créer sur la rivière d'Avre, qui était la limite de son duché de Normandie, un boulevard nouveau contre les invasions des rois de France, jeta les fondements de la ville de Verneuil dans les enclaves des paroisses de Pullay et de Saint-Martin. Pour en alimenter les fossés, il détourna l'Iton par un canal long de plus de deux lieues, qui prend sa source à Bourth, et qui établit ainsi une communication entre les deux rivières d'Iton

Imp. phot. ARON Frères, à Paris

et d'Avre. Au bout de douze ans de travaux, la nouvelle place était en état de défense et si peuplée qu'Ordéric Vital, qui demeurait dans l'abbaye de Saint-Évroul, à huit ou neuf lieues de là, assure que de son temps, en 1141, il se trouva treize mille personnes dans une assemblée générale des bourgeois de Verneuil » (1).

Un souvenir capital domine le passé de Verneuil, celui de la sanglante bataille livrée sous ses murs, le 17 août 1424, par le duc de Bedford à l'armée de Charles VII, et qui coûta la vie à 5,000 Écossais au service du roi de France. Ce fut un coup terrible porté à l'indépendance du pays que l'apparition de Jeanne d'Arc devait sauver.

L'église de la Madeleine, dont la nef est bâtie en grison, remonte à l'origine de la ville, mais elle a subi diverses retouches. Les transepts et le chœur ont été rebâtis au XV^e siècle, et l'on y remarque quelques fragments de vitraux anciens. Dans une petite sacristie, on voit un monument dû au ciseau de David d'Angers et consacré à la mémoire du comte Louis de Frotté, le fameux général vendéen, fusillé à Verneuil en 1800, au mépris d'une capitulation ou tout au moins en exécution d'ordres mal compris.

La tour de la Madeleine est justement célèbre. Comme le pays est assez plat, on l'aperçoit de plusieurs lieues à la ronde. Elle fut élevée au commencement du XVI^e siècle, aux frais d'un chanoine d'Évreux, Artus Filon, qui devint évêque de Senlis en 1522 (2). Au premier aspect, l'ensemble de cette tour semble

(1) *La Normandie illustrée*, t. I, 2^e partie (*Eure*), p. 13.

(2) Il était fils d'un certain Jean Filon, né à Verneuil et lieutenant général du bailli d'Évreux sous Louis XI.

lourd, mais ce défaut disparaît bientôt quand on examine sa riche couronne de clochetons, l'élégant campanile qui la domine, les légères balustrades et la fine ciselure des moindres détails. L'esprit se reporte alors vers la merveilleuse tour centrale de Saint-Ouen de Rouen, et l'on trouve certaines analogies entre les deux monuments.

Moins grande que la Madeleine, l'église de Notre-Dame est intéressante à l'intérieur. Elle date aussi de l'époque romane, sauf le transept, construit au XVI^e siècle, et un portail de brique, fort médiocre bâtisse accolée à la façade, il y a cent cinquante ans. M. l'abbé Porée et d'autres archéologues autorisés ont fait remarquer la ressemblance des élégants pendentifs de la nef avec ceux de Tillières-sur-Avre.

On remarque encore à Notre-Dame de curieux fonts baptismaux du XII^e siècle et une série de statues des XV^e et XVI^e siècles dont quelques-unes ne sont pas sans mérite. On nous a fait visiter aussi la sacristie, qui est garnie de boiseries de la Renaissance et renferme d'intéressants vases sacrés du XVII^e siècle, des ornements en riches étoffes, des registres matriculaires et divers manuscrits ornés de bonnes miniatures, etc.

Le vieux donjon, connu sous le nom de Tour-Grise, s'élève à l'extrémité de la ville.

Cette énorme tour cylindrique, ayant près de cent pieds de hauteur et bâtie en grison (1) avec une extrême solidité, était la glèbe ou chef-lieu d'où rele-

(1) Le grison est une espèce de poudingue ferrugineux très commun dans la contrée. M. l'abbé Porée dit qu'on ne s'en est servi dans les constructions que du XI^e au XIII^e siècle. Il a été partout remplacé par le grès à partir du XV^e siècle.

vaient un grand nombre de fiefs sis en France, de l'autre côté de la rivière d'Avre. Auprès se voit l'ancienne église des Cordeliers, convertie en atelier.

Une autre église supprimée était celle de Saint-Jean. Elle sert aujourd'hui de halle. On y trouve de nombreuses portions de la construction primitive du XII^e siècle. Sa tour, qui a longtemps porté un télégraphe, est du XV^e siècle comme celle de la Madeleine.

Le dernier monument que nous avons visité est l'abbaye de Saint-Nicolas.

L'église paroissiale de Saint-Nicolas fut supprimée sous Louis XIII et l'évêque d'Évreux, François de Péricard, en donna l'église à une abbaye de Bénédictines, fondée en 1627 sous le titre de prieuré, par Charlotte de Hautemer, veuve de Pierre Rouxel de Médavy, et érigée en abbaye en 1635. Supprimée à la Révolution, ce monastère fut rétabli en 1810.

Les bâtiments n'offrent rien de bien digne d'attention, mais cet établissement religieux possède encore une merveilleuse collection de reliquaires en argent de la fin du XII^e siècle, provenant de l'ancienne abbaye de Saint-Avit, au diocèse de Chartres. Nous n'avons pu en examiner qu'une partie, car plusieurs de ces précieux objets avaient été envoyés à l'Exposition universelle de Paris.

M. l'abbé Porée avait fait de ce trésor l'objet d'une de ses savantes communications au Congrès archéologique d'Évreux.

On remarque encore à Verneuil les traces des remparts, des nombreuses tours et des cinq portes fortifiées qui défendaient la ville, et, dans le cimetière, une croix curieuse par sa date et son inscription.

Avant notre départ, notre érudit confrère, M. l'abbé

Dubois, curé de la Madeleine, qui nous avait si obligeamment guidés pendant toute l'après-midi, voulut bien nous montrer les curieux objets d'art et la belle bibliothèque, patiemment amassées par lui dans son presbytère. On y remarque particulièrement : un buste en terre cuite, de l'école de Houdon, représentant un moine bénédictin ; cette pièce capitale a été trouvée à la Ferrière-Saint-Hilaire ; - un portrait de la comtesse de Provence, signé : Perrin, 1777 ; — un tryptique, orné de peintures de l'école flamande, du commencement du XVI^e siècle ; — une belle reliure en maroquin rouge, aux armes du cardinal de Retz ; des peintures sur cuivre et des tableaux divers ; - une nombreuse série de meubles sculptés et des faïences de Sinceny et de Rouen, dont quelques-unes sont de grand prix.

Les membres du Congrès, après avoir pris congé de M. l'abbé Dubois, partent pour Dreux, où ils arrivent à 8 heures du soir.

E. T-s.

---

## Visite de Dreux et du château d'Anet.

Dès 9 heures du matin, le lundi 8 juillet, nous commençons la visite des monuments de Dreux, sous la conduite de nos confrères, MM. le marquis d'Alvimare, inspecteur de la Société, Henri Tellot et le commandant de Coynart. Nous ne pouvions avoir de meilleurs guides : le passé de leur ville n'a pas de secrets pour eux.

Tout d'abord, nous nous rendons à l'église Saint-Pierre, monument un peu sombre, dont la plus grande partie appartient au commencement du XVI^e siècle, bien que le chœur soit d'une date un peu plus ancienne. Les vitraux de la nef et des bas-côtés, malgré de nombreuses mutilations, offrent encore de l'intérêt, ainsi que des peintures murales du XVI^e siècle, les stalles et un buffet d'orgue exécuté en 1614.

L'Hôtel-de-Ville, que nous visitons ensuite, est une construction très curieuse et très originale du commencement du XVI^e siècle. C'est une tour, ou plutôt un gros pavillon, composé de deux étages fort élevés, surmonté d'un grand toit à quatre pentes que couronne un petit beffroi. Le rez-de-chaussée présente encore des peintures murales. Dans les salles du premier étage est installé le tribunal civil ; au second se trouve le musée et la bibliothèque publique, où l'on voit le moulage d'une singulière cloche.

A signaler encore, une intéressante toile représentant Godeau, le futur évêque de Grasse, qui lit à l'hôtel de Rambouillet le Psaume des Trois Enfants, autrement dit le *Benedicite*.

On monte au château qui domine la ville. Les anciens comtes de Dreux y avaient établi, sur une colline qui commande de loin à une vaste étendue de pays, une puissante forteresse. Il ne subsiste plus que quelques ruines du donjon avec la partie septentrionale des tours, l'arcade du portail de la chapelle primitive, et le massif de la base du clocher. Du haut des murailles, M. le commandant de Coynart nous montre divers points de la plaine, et nous explique certains événements de la guerre de 1870-71, dans lesquels — il ne l'ajoute pas, mais nous le savons — il a joué le rôle le plus honorable.

Le touriste est attiré à Dreux surtout par la chapelle royale qui sert de sépulture aux princes de la maison d'Orléans.

M. Doutremont, intendant du domaine de Dreux, nous fait l'accueil le plus empressé et nous fait visiter dans les plus grands détails le château et la chapelle. Ce monument, construit dans un style mélangé de néo-gothique et de Renaissance, est couronné d'une lanterne hardie et d'un heureux effet. Malgré l'imperfection de certains détails, l'ensemble est assez grandiose. Quant aux cénotaphes qui peuplent les bas-côtés, les chapelles latérales et une partie des souterrains, ils sont presque tous ornés de statues, dont quelques-unes sont des chefs-d'œuvre ; telles sont les gracieuses figures d'enfants, couchées sur des tombeaux et dues au ciseau de Pradier, le monument si touchant du duc et de la duchesse d'Orléans ; enfin, les grandes statues du roi Louis-Philippe et de la reine Marie-Amélie, par Mercié. On admire aussi de forts beaux vitraux exécutés à Sèvres d'après les cartons d'Ingres, et de Larivière.

En quittant le château et avant le départ pour les

excursions de l'après-midi, quelques-uns d'entre nous vont visiter les précieuses collections archéologiques et artistiques de notre confrère, M. H. Tellot.

Après le déjeuner, nous montons en voiture et nous gagnons par une jolie route le château d'Anet.

Les descriptions du château d'Anet sont en nombre infini, et leur bibliographie raisonnée formerait à elle seule un volume considérable.

Qu'il nous suffise donc de rappeler ici que Henri II fit bâtir, pour Diane de Poitiers, en 1552, par Philibert et Jean Delorme cette splendide demeure qui est une des créations les plus riches et les plus charmantes de l'art français à l'époque de la Renaissance.

Tout le monde a vu à Paris, dans la cour de l'École des Beaux-Arts, le portique élégant qui donnait accès à la cour du château, fermée au fond, à droite et à gauche, par des corps de bâtiments d'égale hauteur.

A la Révolution, Anet fut vendu et démoli pièce à pièce. Le corps de logis principal a disparu, mais il reste encore la porte d'entrée et ses dépendances, une aile du château, de vastes communs et la chapelle. Celle-ci contenait le tombeau de Diane de Poitiers, que lui avait élevé sa fille; les voûtes et les murs sont recouverts d'allégories.

Le tout formait jadis un ensemble merveilleux dont Voltaire a dit :

L'amour en ordonna la superbe structure.
Par ses adroites mains avec art enlacés
Les chiffres de Diane y sont encor tracés.

Après lui, Florian, qui y venait souvent avec le duc de Penthièvre, le célébrait ainsi dans ses essais de la vingtième année :

Henri bâtit ses murs, monument de tendresse ;
Il y grava partout le nom de sa maîtresse ;
Chaque pierre offre encor des croissants, des carquois
Et nous dit que Diane ici donna ses lois.

Depuis le commencement de notre siècle, Anet a plusieurs fois changé de maîtres. Après M. Passy, le comte Adolphe de Caraman et M. Moreau l'ont successivement possédé et se sont efforcés de le réparer avec autant de goût que possible. Il appartient aujourd'hui à M. le vicomte de Leusse, gendre de M. Moreau.

C'est M. de Leusse qui a bien voulu nous faire lui-même les honneurs de la splendide résidence de Diane de Poitiers, des duchesses d'Aumale et de Mercœur, de César de Vendôme, des Condé, du duc du Maine et du duc de Penthièvre. Avec la plus exquise amabilité, il nous a dirigés au travers d'appartements merveilleusement décorés, remplis de souvenirs historiques, d'objets d'art et de chefs-d'œuvre de toutes les époques.

Après cette visite si intéressante, mais dont le peu de durée a causé de vifs regrets aux membres de la Société française d'Archéologie, M. le vicomte de Leusse leur a offert un lunch servi avec un luxe princier.

Que M. de Leusse veuille bien recevoir ici l'expression de la profonde gratitude de ses visiteurs du 8 juillet 1889. Nul d'eux n'oubliera son gracieux accueil.

Une heure après, nous arrivions à l'abbaye du Breuil Benoist, et ici nous cédons la plume à M. le marquis de Fayolle, qui a bien voulu se charger de décrire les riches collections de M. le comte de Reiset, avec sa compétence bien connue et si appréciée.

E. T—s.

# LE BREUIL-BENOIST

ET LES

# Collections de M. le Comte de Reiset

Quelques kilomètres après avoir quitté Anet, nos voitures s'engageaient dans une allée ombreuse, serpentant au milieu de prairies et d'épais taillis, et s'arrêtaient bientôt devant l'ancien logis abbatial du Breuil-Benoist, où les membres du Congrès d'Évreux recevaient du comte et de la comtesse de Reiset le plus gracieux accueil ; aucun de ceux qui en ont été l'objet n'en a perdu le reconnaissant souvenir.

L'abbaye du Breuil-Benoist fut fondée, en 1137, par Foulques, seigneur de Marcilly, et soumise à la règle de saint Benoît, d'où lui vint son nom. Elle eut l'honneur d'être la tige de la célèbre abbaye de La Trappe et plusieurs de ses vingt-cinq ou vingt-six abbés l'illustrèrent par leurs vertus ou leurs talents. Parmi eux nous distinguons saint Thibaut de Marly-Montmorency, l'ami de saint Louis; Poncet de La Rivière, évêque d'Angers, qui fut de l'Académie et prononça l'oraison funèbre du Dauphin, fils de Louis XIV ; Denis Péguilhan de Larboust, maître de l'oratoire du Roi et conseiller d'État, dernier abbé du Breuil, mort en 1804.

Notre intention n'est pas de refaire ici, après Rateau et Pinet, dans la *Géographie de l'Eure*, et surtout après Berger de Xivrey, membre de l'Institut, l'histoire de l'antique abbaye, mais plutôt de dire quel cadre M. de Reiset a donné à ses collections qui étaient le but principal de notre visite au Breuil.

Les bâtiments de l'abbaye, à peu près ruinés pendant la période révolutionnaire, furent achetés en 1842, par M. le comte de Reiset qui, dès lors, s'attacha à les restaurer et à leur rendre le caractère et la vie qu'ils avaient perdus. Le goût des belles choses, d'ailleurs, était héréditaire dans sa famille, et personnellement nous ne saurions oublier les précieux enseignements de son frère, Frédéric de Reiset, directeur des Musées du Louvre, dont l'œil et le goût impeccables unis à une profonde érudition ont fait longtemps un juge presque sans appel dans toutes les questions d'art.

Ce qui subsiste de l'ancienne abbaye se compose aujourd'hui du logis abbatial, de l'église et des bâtiments conventuels ; tout a été restauré, et il n'est pas un coin qui n'ait été utilisé en vue de recevoir quelque objet précieux ou intéressant au point de vue de l'art, du document ou du souvenir ; car M. de Reiset n'est pas un collectionneur ordinaire attaché à un seul genre de curiosité, et ce n'est pas seulement pendant les loisirs que lui laissaient les hautes charges dont il a été revêtu, ou dans le repos que lui ont imposé les événements, qu'il s'est livré à ses goûts ; mais, comme il nous le racontait lui-même avec une charmante bonhomie, encore tout enfant, il achetait son premier *bibelot*, et depuis lors il ne s'est jamais arrêté. Aussi, le nombre de tout ce qui est rassemblé au Breuil en

meubles, boiseries, faïences, étoffes précieuses, vitraux, émaux, tableaux, gravures, en un mot tout ce qui offre un intérêt à un titre quelconque, est-il incroyable; c'est dire que, malgré l'inépuisable bonne grâce et la courtoisie avec laquelle M. le comte de Reiset nous a fait les honneurs de ses collections, il est impossible à des visiteurs d'un jour de pouvoir les étudier, même superficiellement, et nous nous contenterons, au passage d'une brève énumération, de signaler les objets qui nous ont frappés davantage.

Le logis des anciens abbés, restauré dans un élégant style de la fin du XVI^e siècle, a été fort heureusement aménagé en vue de recevoir les meubles précieux et les vitrines, dont les bibelots ressortent sur le ton foncé des boiseries et des poutrelles, tandis que les soieries se marient aux ors et aux couleurs éclatantes des plafonds et des vitrages. Une série de portraits de papes, qui nous a paru dater du XVII^e siècle, et qui provient d'un couvent de Rome, tapisse tout un côté de la première salle, tandis qu'en face une grande vitrine renferme les plus belles pièces de la collection en verreries, faïences et porcelaines. Nous avons surtout noté de très beaux plats de Rouen et de Nevers. — Au-dessus d'une des portes, de jolis amours, provenant, dit-on, du château d'Anet.—Le vestibule, dont des vitrines remplies de faïences et de menus objets meublent les parois, fait communiquer cette pièce avec le billard, plus spécialement consacré aux soieries et aux étoffes précieuses. Un meuble en contient de remarquables spécimens, en particulier de superbes broderies des XVI^e et XVII^e siècles, ayant appartenu à des ornements d'église, et deux fragments de tapisseries du temps de Charles VII, objets de haute curiosité,

intéressants par les costumes caractéristiques des personnages et provenant du château de Louye. La cheminée en bois est fermée par une boiserie sur laquelle se détachent en haut relief des amours d'un bon travail.

Le salon qui vient ensuite a été reconstitué avec goût dans le style de la Renaissance ; le plafond à caissons, où se voient des salamandres, fait ressortir un mobilier composé de belles pièces de différentes époques. Citons surtout deux coffres de vieille laque, l'un de Siam, l'autre de Coromandel, tout surchargés de monstres bizarres. La cheminée en pierre a été achetée dans les environs d'Orléans, elle est du temps de François Ier, avec de beaux reliefs, mais ce qui lui donne un grand prix, c'est un médaillon en bronze, encastré dans le manteau en forme de tympan, représentant François Ier dans la force de l'âge, de grandeur naturelle, vu de profil et tourné vers la droite. Le modelé, d'un grand caractère, quoiqu'un peu brutal dans l'exécution, indique une recherche de la vérité qui en fait un précieux portrait plutôt qu'une œuvre agréable. Ce beau médaillon a figuré à l'Exposition des Alsaciens-Lorrains, il ne nous souvient pas de l'attribution qui lui fut donnée alors, mais nous croyons reconnaître dans le procédé la main de quelqu'un de ces artistes milanais dont la renommée était alors à son apogée et dont les plus habiles ne dédaignaient pas de marteler le fer des boucliers ou des casques de parade. Dans tous les cas, ce médaillon a dû être modelé du vivant du roi, et sans doute en Italie, mais d'où qu'il vienne, il n'en est pas moins d'un grand prix.

Un escalier de bois noirci, tel qu'on en voit encore

dans quelques maisons normandes, largement éclairé par une grande verrière, conduit au premier étage. Là les appartements s'ouvrent sur une galerie dont le plafond porte les armes de France pour rappeler le séjour que le duc d'Aumale et le prince de Joinville ont fait incognito au Breuil pendant la Commune. Dans les embrasures des fenêtres, des vitrines contiennent des émaux, des faïences, parmi lesquelles nous notons une pièce hors pair : un superbe plat hispano-mauresque, à godrons et à reflets métalliques, d'une rare conservation. Tandis que nous examinons les tableaux et les gravures qui tapissent les murs, M. le comte de Reiset conduit l'une des dames, qui avaient bien voulu se joindre aux excursionnistes du Congrès, devant un charmant clavecin, précieux souvenir de l'infortunée Marie-Antoinette, et pendant quelques instants, accompagnant sa belle voix sur ces touches jaunies, M^me^ la générale W. de F. nous tient sous le charme des simples mélodies que la reine affectionnait.

M. de Reiset est un admirateur passionné de Marie-Antoinette, et les objets lui ayant appartenu ou rappelant son souvenir qu'il est parvenu à réunir forment l'une des plus nombreuses et des plus complètes collections connues. Cette étude particulière de la vie intime de la Reine lui a permis de publier un superbe ouvrage couronné par l'Académie Française : *Le journal de Madame Eloffe*, illustré, en grande partie à l'aide de sa collection, d'un grand nombre de documents inédits, précieux pour l'histoire du costume et pour celle de la famille royale. Cette Madame Eloffe, lingère de la Reine et des dames de la Cour, tenait un compte exact de tout ce qu'elle fournissait. Sous la plume de M. de Reiset, ce répertoire d'une modiste est

devenu le cadre de l'histoire au jour le jour de Marie-Antoinette depuis 1787 jusqu'à l'échafaud. Tous les événements, grands et petits, y sont relatés ainsi que les noms de la plupart des hommes ou des femmes qui y ont figuré. Ces pages émues, écrites avec une simplicité pleine de charme, sont inspirées par un culte auquel on se sent heureux de s'associer, et il semble en les lisant que l'auteur aurait dû vivre avec les derniers amis des mauvais jours, le prince de Ligne, le comte de Fersen, les Polignac.

Reprenant notre promenade, nous remarquons dans une chambre voisine un cabinet italien en ébène incrusté d'ivoire et deux belles commodes de l'époque Louis XIV et de la Régence. Le vitrage de cette chambre est fait de charmantes grisailles représentant des femmes vêtues de peplums à la mode du XVI^e^ siècle, que l'on dit venir d'Anet. Du reste, l'une des curiosités du Breuil, c'est le grand nombre de ces vitraux civils des XVI^e^ et XVII^e^ siècles qui donnent aux fenêtres un aspect de gaîté tout particulier. Les plus précieux sont incontestablement une série de vitraux suisses au coloris doré et transparent et au dessin débordant de costumes étranges et de blasons compliqués.

Au pied de l'escalier se trouve un meuble de sacristie d'un bon travail. En face de la première pièce que nous avons visitée, nous admirons dans un petit salon un poêle allemand en grès vert d'un beau relief et quelques jolis fauteuils Louis XIV, mais le panneau principal de la porte attire surtout notre attention. C'est une peinture représentant une religieuse qui regarde à travers un vitrail; au-dessous, cette inscription satyrique :

Je vois de mes deux yeux, au travers de ce verre,
Plus de fous mille fois que de sages sur terre.

La salle à manger qui suit ce salon est toute tapissée de faïences ; une élégante collation y attendait les membres du Congrès, et Mme la comtesse de Reiset, aidée de ses fils, en fit les honneurs de la façon la plus aimable. Avant de nous lever de table, M. le comte de Marsy a remercié, en quelques mots pleins d'à-propos, nos hôtes de leur si gracieux accueil.

A une faible distance s'élève l'église abbatiale, beau monument des XIIe et XIIIe siècles, rendu au culte par M. de Reiset, qui en a restauré une partie et l'a transformée en une sorte de musée religieux. Dans l'état actuel, l'abbatiale du Breuil se compose d'une nef de belles proportions, voûtée à nervures et accompagnée de bas-côtés. Les arcatures qui séparent la nef des bas-côtés sont portées par des piliers composés de colonnettes octogones et non pas cylindriques, contrairement à la mode cistercienne qui n'admettait guère que les piliers fussent cantonnés de colonnes. Cependant le Breuil, qui dépendait des Vaux-de-Cernay, suivait la règle de Cîteaux. M. Palustre a, du reste, fait observer que l'on rencontre des piliers formés de la même façon à la cathédrale de Chartres et à l'étage supérieur de la cathédrale d'Évreux. Un mur formant chevet droit ferme aujourd'hui la nef à la hauteur des transepts qui ont été démolis, mais dont on retrouve des traces à l'extérieur ; le chœur existe encore à l'état de ruine, les murs, les colonnes et les chapiteaux disparaissent sous la verdure et servent de supports à toute une collection de sculptures et de statuettes, étrangères à l'édifice. Le pourtour du chœur est bien conservé, et,

suivant la mode cistercienne, les chapelles sont terminées par un mur droit. La construction du chœur paraît dater du XII^e siècle, tandis que la nef serait du XIII^e. Saint Louis, dit-on, vint y prier Dieu de faire cesser la stérilité de la reine Marguerite, et les souvenirs y abondent. A gauche de l'autel, on voit un grand reliquaire doré qui aurait été offert à Hurault de Cheverny, abbé du Breuil, par Henri II et Diane de Poitiers, pour conserver une relique de saint Eutrope. Ce reliquaire porte en effet le chiffre bien connu des derniers Valois qui, par une singulière particularité, se trouve être le même que celui de Hurault de Cheverny. L'origine de la relique de saint Eutrope est assez intéressante pour être rapportée ici. — Guillaume de Marcilly, fils de Foulques, fondateur de l'abbaye, fut fait prisonnier par les Sarrazins pendant la croisade. Ceux-ci l'enfermèrent dans un coffre étroit d'où le captif adressait au Ciel force prières pour en sortir, promettant même s'il revoyait jamais le Breuil d'y construire une belle église. Or, une nuit, Guillaume sentit son coffre soulevé par une force merveilleuse et se trouva déposé au milieu de l'église de Saint-Eutrope, à Saintes. Guillaume construisit, comme il l'avait promis, l'église du Breuil, où il fut enseveli, et où l'on voit encore les restes de son tombeau. Le coffre avait été précieusement conservé à Saintes par les religieux de Saint-Eutrope. Longtemps après, les moines du Breuil s'avisèrent de réclamer pour eux-mêmes ce précieux souvenir de leur fondateur; naturellement ceux de Saintes s'y refusèrent, d'où un procès qui dura cent ans. Il fallut pour le terminer l'intervention du pape, qui décida que le coffre resterait à Saintes, où il s'était arrêté, mais qu'en compensation les religieux

enverraient au Breuil un morceau du bras de saint Eutrope. — L'église du Breuil contient une foule d'objets curieux, meubles, sculptures, objets du culte, etc. L'autel, accosté de quatre colonnes en spirale, est surmonté de beaux anges en bois sculpté. Dans le bas-côté de droite, on voit plusieurs de ces bas-reliefs italiens en albâtre, dont la banalité et la mauvaise facture ont rempli au XVI^e siècle bien des rétables normands ; pourtant l'un d'eux représentant le martyre de saint Érasme sort des sujets accoutumés et de leur médiocrité. Aux murs de la nef sont appendues deux grandes tapisseries sur gros canevas, semis de fleurs, roses et volubilis, sur fond noir. Toutes deux ont été brodées par la reine Marie-Antoinette et par M^me Élisabeth pendant leur captivité au Temple ; l'historique de ces précieuses reliques a été fait par M. de Reiset dans son journal de M^me Eloffe et nous y renvoyons le lecteur. Un escalier tournant dans une tourelle à l'un des angles de la façade permet de monter sur les bas-côtés et sur les voûtes de la nef, où une immense salle a été aménagée sous les combles. Dans cette salle, des vitrines contiennent une foule d'objets curieux, surtout des soieries et des ornements d'église, chasubles en tapisserie, chapes, etc. Les longs couloirs qui forment les combles des bas-côtés servent de dépendances à ce musée et regorgent d'autres objets : boiseries, fragments de meubles, ferronnerie, etc.

Entre l'église et un curieux logis du XV^e ou du XVI^e siècle, reste des bâtiments conventuels, se trouve une cour pittoresque, qui sans doute occupe l'emplacement des anciens cloîtres de l'abbaye. Les murs de cette cour servent de supports à de nombreuses plaques de

cheminée en fonte ouvragée de toutes les époques ; les plus belles sont de Louis XIV et de Louis XV, mais l'une d'elles, qui paraît remonter à la seconde moitié du XV^e siècle, est aussi rare qu'intéressante. L'habitation des moines, dont nous venons de parler, a été restaurée et rendue habitable ; là aussi on rencontre partout des choses intéressantes ; notons dans une grande pièce un plafond lambrissé et une cheminée curieusement formée de poutres qui proviennent d'une maison de bois à Dreux, où elles servaient de corbeaux. Des monstres bizarres à l'aspect étrange, des dragons scandinaves semblent vomir de leur gueule la partie équarrie des solives.

Nous arrêterons là cette revue du Breuil et de ses collections; elle est forcément vague et incomplète, peut-être aura-t-elle la bonne fortune de raviver les souvenirs de ceux de nos collègues qui ont pris part à cette charmante excursion ; ce serait notre seul but si nous n'avions aussi celui de renouveler à nos aimables hôtes nos remercîments pour leur gracieuse hospitalité.

Marquis DE FAYOLLE.

---

## La Société française d'Archéologie à Montfort-l'Amaury.

Après la visite de l'abbaye de Breuil-Benoist, dont M. le marquis de Fayolle a donné plus haut un compte-rendu si complet et si intéressant, les membres de la Société française d'Archéologie rentrent à Dreux.

Le 9 juillet, de grand matin, quelques-uns de nos confrères montent en chemin de fer et se rendent à Houdan, qu'ils visitent sous la conduite de M. Vercherin, maire, accompagné de son Conseil municipal ; nous les rejoignons au train de huit heures qui amène toute la Société française d'Archéologie à Montfort-l'Amaury.

Les excursionnistes sont reçus à la gare par M. le comte de Dion, inspecteur général de la Société et par diverses notabilités de la ville.

Les instants sont comptés, et l'on commence par visiter l'église de Montfort et ses magnifiques vitraux.

On se presse autour de M. de Dion, de M. le curé de Montfort qui expliquent les sujets des vitraux, les légendes de saint Hubert, de saint Éloi et de saint Yves ; de M. de Marsy, de M. Léon Palustre, l'auteur de la Renaissance en France, dont les appréciations sont très écoutées.

M. Palustre a écarté impitoyablement les noms souvent mis en avant de Jean Cousin et de Pinaigrier, qui, d'après M. l'abbé Lechennetier seraient les auteurs des vitraux de Montfort.

Il croit que les verrières de Montfort sont de l'école de Beauvais. Mais s'il refuse de les mettre au premier rang parmi celles du XVI^e siècle, il les regarde comme fort curieuses.

Les motifs d'architecture que renferment les vitraux lui ont, en particulier, paru très remarquables.

La Société française, mise en appétit par sa promenade matinale, se rend à l'hôtel des Voyageurs où un déjeuner de soixante couverts a été dressé par M. Boulanger.

M. le comte de Marsy préside, ayant à ses côtés M^me Perry et M^me Mersey ; en face a pris place M. le comte de Dion, qui a près de lui M^me de Poul et M^me Vauwermans.

Le déjeuner, fort bien servi et en tous points excellent, est plein d'entrain et de gaieté.

Au moment du champagne, M. le comte de Dion se lève et porte un toast au très distingué président de la Société française d'Archéologie, à ses membres qui se sont rendus à Montfort, et qu'il remercie d'avoir accepté l'invitation de la Société archéologique de Rambouillet.

M. le comte de Marsy répond au toast de M. de Dion et exprime la satisfaction que lui causent cette nombreuse réunion et l'accueil que fait à la Société la population de Montfort-l'Amaury.

On se rend ensuite à la mairie, mise à notre disposition par M. le maire de Montfort. Grâce à M^lle Marguerite Bélèze, aidée de M. Georges Monbeig, la salle de la mairie est ornée de dessins, de gravures et de plans avec un goût exquis.

Il y a plaisir à voir ces dessins et ces gravures qui représentent des châteaux anciens, des églises voisines, des études archéologiques.

Après avoir pris place au bureau, M. le comte de Marsy appelle à siéger à ses côtés M. Léon Palustre, directeur honoraire de la Société ; M. le comte de Dion : M. le général Vauwermans, président de la Société royale de géographie d'Anvers : M. Émile Travers, du conseil d'administration de la Société ; M. l'abbé Deville, curé de Montfort ; M. Brault, maire ; M. Habert, conseiller général.

M. Lorin est désigné par M. le Président pour remplir provisoirement les fonctions de secrétaire de la Société française d'Archéologie.

M. le comte de Marsy donne la parole à M. de Dion, qui nous entretient de l'abbaye des Vaux-de-Cernay.

M. le comte de Dion fait la communication suivante :

## L'ABBAYE NOTRE-DAME DES VAUX-DE-CERNAY.

« Mesdames, Messieurs,

« Les ruines de l'abbaye Cistercienne des Vaux-de-Cernay, situées dans un vallon pittoresque entre Dampierre et Rambouillet, sont bien connues des excursionnistes et ont été reproduites d'une manière plus ou moins heureuse dans tous les ouvrages illustrés consacrés aux environs de Paris. On peut signaler un joli dessin de la façade par Grandsire dans le *Magasin pittoresque* de 1857, page 49, accompagné d'un bon article de M. L. Morize. Un nouvel article plus étendu a paru dans le même recueil en 1875. M. Hérard, architecte, avait exposé au Salon de 1855 une étude archéologique sur cette abbaye fort remarquée alors et conservée dans les cartons de la Com-

mission des monuments historiques, mais n'ayant jamais été publiée même partiellement.

« Cette abbaye n'est pas moins connue dans le monde de l'érudition par son cartulaire composé par MM. Merlet et Moutié, membres de la Société archéologique de Rambouillet et publié de 1857 à 1859 aux frais de M. le duc de Luynes. Cet ouvrage, imprimé avec luxe en trois volumes in-quarto avec atlas in-folio de sceaux, a obtenu la seconde médaille au concours des Antiquités nationales de 1859. Il a donné une grande notoriété à la Société archéologique de Rambouillet au nom de laquelle il a été publié. C'est une mine inépuisable pour l'histoire de la contrée ; mais, sauf une planche plus pittoresque qu'exacte, on y chercherait vainement des renseignements archéologiques.

« Depuis, ce qui reste de cette abbaye ayant été acheté par Mme la baronne Nathaniel de Rotschild, elle a été transformée en une fort belle et fort pittoresque habitation. Sous cette nouvelle forme elle a été reproduite dans l'important et bel ouvrage de M. Eyriès sur les châteaux de la France.

« Ces différentes reproductions peuvent donner une idée du monument, mais ne constituent pas une étude archéologique comme le méritent ces restes encore considérables d'une abbaye du XIIe siècle. C'est cette étude que M. Morize a entrepris de publier dans les mémoires de la Société archéologique de Rambouillet, comme le complément nécessaire du cartulaire de MM. Merlet et Moutié.

« Nul plus que M. Morize n'était préparé à faire cette publication. Depuis trente ans il n'a cessé de visiter chaque année ces ruines, objet de l'admiration de

son enfance. Lors surtout de leur dernière transformation, presque toutes les semaines il allait constater les changements apportés par les travaux. Chaque fois il pouvait mesurer et noter sur son carnet, soit une fondation mise à jour, soit une baie de fenêtre jusque-là cachée à la vue, soit quelque nouveau détail de sculpture. Il s'est formé ainsi un atlas de 125 planches de grand format sur ce seul monument. Il compte le laisser un jour à un établissement public de Seine-et-Oise. Mais, s'il assurait ainsi la conservation d'une œuvre qui lui a coûté tant de travail, il n'en faisait profiter le public désireux de s'instruire que d'une manière fort imparfaite. Il a donc accepté avec empressement de le publier, mais dans des proportions plus restreintes, pour la Société archéologique de Rambouillet, et celle-ci a été heureuse de comprendre dans ses Mémoires un ouvrage qui lui fera honneur. Le soin minutieux et la parfaite exactitude avec lesquels les quarante planches, dont vous avez des échantillons sous les yeux, ont été dessinées, empêchent de regretter que le format ait été réduit à celui du cartulaire déjà publié. Rien d'essentiel n'a été omis pour faire connaître un monument étudié avec tant d'amour et de conscience.

« M. Morize a joint à son étude archéologique un résumé de l'histoire de l'abbaye des Vaux-de-Cernay, moins succinct que celui placé en tête du cartulaire.

« Il serait hors de propos de le reproduire ici. »

M. de Dion continue en entrant dans quelques considérations sur le mouvement religieux qui, au commencement du XII^e siècle, a donné naissance à la fondation de plusieurs monastères dans nos environs.

« Trois choses, dit l'orateur, étaient indispensables

pour la fondation d'un monastère : une colonie de moines zélés et dévoués, un terrain disponible et le concours des populations.

« Pour les Vaux-de-Cernay, l'abbaye de Savigny fournit les moines, Simon de Neaufle donna le terrain ; des voisins et même des seigneurs éloignés s'unirent pour mener l'entreprise.

« Trois hommes donnèrent l'impulsion à ce grand mouvement religieux : Bernard, abbé de Quincy, Robert d'Arbrissel et l'ermite Vital.

« Les ordres réformés avaient pour caractère commun, outre une grande austérité de vie, la prédominance du travail manuel sur la culture littéraire, dont l'abus avait amené le relâchement dans les grandes abbayes et aussi le retranchement dans l'architecture de toute ornementation superflue ; de cette réforme procèdent les Vaux-de-Cernay, l'abbaye de Clairefontaine, l'abbaye de Saint-Rémy-des-Landes, Notre-Dame-de-la-Roche, et Port-Royal.

« Le fondateur des Vaux-de-Cernay, que l'on peut nommer Simon III, était baron du royaume, tenant son fief du roi et admis parmi ses familiers.

« Simon de Neaufle ayant mis les moines de Savigny en possession de l'abbaye des Vaux-de-Cernay, on construisit le monastère et l'église. »

M. de Marsy s'empresse d'adresser tous ses remercîments à M. de Dion, pour cette importante communication.

Un grand nombre de membres de la Société française d'Archéologie devaient partir de Montfort pour Paris par le train de 2 heures 50.

En présence de l'accueil si empressé fait par la ville de Montfort à la Société, M. de Marsy a proposé à

nos amis de reculer leur départ jusqu'à 5 heures, ce qui a été accepté par tous, malgré les engagements pris.

M. de Marsy donne ensuite la parole à M. Lorin, secrétaire de la Société archéologique de Rambouillet.

Voici quelques extraits de l'étude de M. Lorin sur une soirée à Rambouillet en novembre 1636 :

« En 1636, voilà 253 ans écoulés, un peu plus de deux centenaires et demi, aux premiers jours de novembre, il y eut, à quatre lieues de Montfort, au château de Rambouillet, dans le grand salon de Catherine de Vivonne, la glorieuse Arthénice, la femme que tous les poètes de son temps ont célébrée à l'envi, une belle soirée théâtrale dont le souvenir nous a été conservé.

« Ce n'est point, à coup sûr, le nombre considérable des spectateurs invités à cette soirée qui l'a préservée de l'oubli; non, car pour tous spectateurs il n'y avait que cinq personnes, pas une de plus, pas une de moins; c'étaient, il est vrai, des personnes de haute distinction et d'infiniment d'esprit.

« La marquise de Rambouillet, dans tout l'éclat de sa renommée, était là; son mari, Charles d'Angennes, qui avait rempli des fonctions élevées dans l'État, ayant été successivement maître de la garde-robe, colonel général de l'infanterie italienne, maréchal-de-camp, s'y trouvait aussi, faisant avec sa femme les honneurs de son château; le marquis de Pisani, leur fils, contrefait de corps, mais une intelligence d'élite, assis auprès de M^me^ de Clermont d'Entragues, la châtelaine de Mézières, une excellente femme, très pieuse, très indulgente, charmait avec ses bons mots, quand le rideau était baissé, sa voisine qui souriait; enfin,

un mestre de camp général de la compagnie des carabiniers, un homme de guerre consommé, poète, causeur étincelant, quelquefois bavard, Isaac Arnault, de la grande famille des Arnault, fermait la liste des spectateurs.

. . . . . .

« Au moment où cette soirée rassemble dans le grand salon du château la marquise et le marquis de Rambouillet, le marquis de Pisani, Mme de Clermont et Isaac Arnault, Louis XIII est sur le trône depuis vingt-six ans et n'en a plus que six à vivre et à régner ; la puissance du cardinal de Richelieu, son premier ministre, grandit d'année en année ; il n'existe dans tout le royaume qu'un seul journal, la *Gazette de France*, qui ne paraît que tous les huit jours ; l'Académie française est fondée depuis 1635, mais son acte de naissance n'est pas encore enregistré par le Parlement qui regarde d'un mauvais œil et comme une rivale cette compagnie naissante ; Corneille, encore peu connu, vient de composer le *Cid ;* dans un mois ses vers retentiront sur la scène française ; le père de Racine ne se mariera que dans deux ans à Jeanne Sconin, de la Ferté-Milon ; La Fontaine et Molière sont de jeunes collégiens ; Pascal, qui n'a que treize ans, a découvert tout dernièrement les trente-deux propositions d'Euclide et « avec des barres et des ronds » inventé les mathématiques ; Bossuet, qui atteint sa neuvième année, est plongé dans l'étude de la Bible, et à douze ans on l'entendra prêcher ; nous sommes à l'aurore d'un grand siècle littéraire et aussi à la veille d'une belle victoire, car notre armée assiège, dans le nord de la France, Corbie, une place forte dont les Espagnols sont maîtres, mais qu'ils vont bientôt rendre à nos soldats courageux.

« Des carabins, le colonel Arnault, un capitaine, un lieutenant et un simple carabin, le jeune Antoine Arnault, avaient quitté dans l'intervalle de deux gardes le siège de Corbie, fait cinquante lieues en carrosse, pour venir se délasser à Rambouillet au milieu de la famille d'Angennes, pendant les fêtes de la Toussaint ; après le *Benedicite* de Godeau, on dîne, puis on lit des lettres et des vers de Voiture.

. . . . . .

« Mais cela n'est pas suffisant pour distraire nos carabiniers, qui ont trois jours à passer à Rambouillet.

« On décide qu'on jouera la comédie. La pièce à la mode est la *Sophonisbe*, tragédie de Mairet ; on jouera donc la *Sophonisbe*.

« Certains rôles de la pièce sont un peu longs pour être retenus rapidement, mais il ne sera pas défendu d'avoir son rôle à la main.

« Les costumes ne manquent pas ; le marquis de Rambouillet a été grand-maître de la garde-robe ; il lui reste dans ses coffres de très beaux costumes, qui ont servi dans les fêtes et dans les ballets de la cour.

« M^me^ la marquise de Rambouillet se charge de faire préparer et éclairer la salle de spectacle.

« On vient d'inventer les chandeliers de cristal, qui ont succédé aux lattes mises en croix portant chacune quatre chandelles pour placer au devant des théâtres ; M^me^ la marquise de Rambouillet possède des chandeliers de cristal, et la salle de spectacle sera parfaitement éclairée suivant la nouvelle mode.

« L'orchestre, il est vrai, fait défaut ; d'habitude la symphonie est d'une flûte et d'un tambour ou de deux violons.

« Mais on aura beaucoup mieux ; M^lle^ Angélique

Paulet a un délicieux talent sur le théorbe ; elle chante admirablement, elle viendra avec son théorbe sur la scène, habillée en nymphe, dans les intermèdes et chantera.

« Ce sera très gracieux, car sa voix est si ravissante que l'on raconte que deux rossignols moururent sur le bord d'une fontaine où elle avait chanté tout le jour, morts de jalousie, parce qu'elle chantait mieux qu'eux.

« Voiture l'a dit dans ses vers :

Dans le fond d'un bois antique
Un rossignol disputa
Avec la belle Angélique
Sur ut, ré, mi, fa, sol, la.
Mais le rossignol perdit
Au doux son qu'elle épandit.

« Et puis elle sait si bien s'habiller, se déguiser, qu'elle sera merveilleuse dans un costume de nymphe.

« Un soir, elle était allée déguisée en oublieuse à l'hôtel de Rambouillet. Son corbillon était de ces corbillons de Flandre avec des rubans couleur de rose, son habit de toile était tout couvert de rubans ; on ne la reconnut que quand elle chanta la chanson :

Chaudes oublies renforcies !
Galettes chaudes ! eschaudez !
Roinsoles ça, denrées aux dés !

« Quand elle vint à Rambouillet pour la première fois, M^me^ la marquise de Rambouillet la fit recevoir à l'entrée du bourg par les plus jolies filles du lieu et

par celles de la maison, toutes couronnées de fleurs et fort proprement vêtues.

« Une d'entre elles, qui était plus parée que ses compagnes, lui présenta les clefs du château et, quand elle vint à passer sur le pont, on tira deux petites pièces d'artillerie qui étaient sur une des tours.

« Les rôles de Sophonisbe avaient été attribués à Julie d'Angennes et à Mlle Marie de Balzac, jeunes filles de la plus grande beauté, que Voiture a chantées.

« Les invités de Mme de Rambouillet représentent la tragédie de Mairet ; la soirée de la représentation fut charmante. »

M. Lorin retrace cette soirée mémorable, avec les noms des actrices et des acteurs, dans chacun des rôles, cite des extraits de cette tragédie remarquable à laquelle Corneille a emprunté les imprécations de Camille, des *Horaces*. rappelle les chansons de Mlle Paulet, le *Lanturlu* : « Mes yeux, quel crime ai-je commis ? », de Voiture, etc.

Mais il faut repartir pour Corbie :

« La marquise de Rambouillet elle-même, dit M. Lorin, quitte Rambouillet pour passer l'hiver à Paris, assister au sacre de Godeau qui vient d'être nommé évêque, recevoir dans son hôtel de Saint-Thomas-du-Louvre ses nombreux amis qui, le 10 décembre, viendront souhaiter la fête de Julie d'Angennes et ajouter quelques fleurs à sa *Guirlande*.

« L'année 1636, pendant laquelle la France avait couru les plus grands périls, s'achèvera glorieusement, et les Messieurs Arnault, revenus de Rambouillet, auront leur part dans la prise de Corbie.

« A peine étaient-ils de retour à Feuquières que les travaux du siège de Corbie étaient continués avec ac-

tivité ; le 4 novembre 1636, nos soldats occupés au siège recevaient de la poudre, des boulets et des balles pour hâter l'attaque.

« Le 6 novembre, les travaux de circonvallation étaient tellement avancés qu'on approchait des fossés de la ville.

« Le conseil du roi Louis XIII décide le même jour que l'on tentera un assaut.

« L'espérance renaît : les nourrices ne chanteront plus la complainte de Jean de Werth, en berçant les enfants criards :

Petits enfants, qui pleurera ?
Voilà Jean de Werth qui s'avance !
Aucun marmot ne bougera
Ou Jean de Werth le mangera.

Jean de Werth était un soudard
De fière et riche famille ;
Jean de Werth était un trichard,
Moitié prince et moitié bâtard.

Petits enfants qui pleurera ?
Etc.

Jean de Werth était un brutal
Qui fit pleurer le roi de France ;
Jean de Werth étant général
A fait trembler le Cardinal.

Petits enfants, qui pleurera ?
Etc.

« Le cardinal de Richelieu insiste pour qu'on emporte la place de vive force ; il est certain du succès ; le 9, les ennemis demandent grâce.

« Le 10 novembre, on règle les conditions de la capitulation.

« L'armée espagnole, réduite par la famine, sort de Corbie ; ses soldats, en quittant la ville, par fanfaronnade, tenaient à la main un morceau de pain et un morceau de beurre pour montrer qu'ils avaient encore des vivres, mais ils étaient bien obligés de se rendre.

« Le dimanche 16 novembre, les Français entrent dans Corbie ; le brillant colonel Arnault est à la tête de ses carabins ; son lieutenant Arnault rayonne de joie et le jeune Antoine exulte d'enthousiasme ; l'évêque de Chartres fait chanter le *Te Deum* à Corbie ; on chante le *Te Deum* à Abbeville, à Amiens.

« Quelques jours après et comme pour couronner la victoire de Corbie, dans le courant de décembre 1636, à une date qui n'a pu être exactement précisée, Corneille remportait une grande victoire littéraire ; à l'hôtel de Bourgogne, les comédiens jouaient aux acclamations des spectateurs la tragédie du *Cid*.

« Pendant plusieurs mois,

Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.

« Le premier chef-d'œuvre tragique de la France était représenté ; un souffle nouveau traversait l'œuvre de Corneille, on sentait que la langue était formée, qu'une jeune et brillante littérature naissait ; c'était un véritable renouveau et les bravos éclataient, saluant le poète au dialogue rapide et frémissant de Don Diègue avec son fils Rodrigue. »

M. de Marsy remercie M. de Dion et M. Lorin, et prononce une allocution très applaudie : parlant du siège de Corbie et de la désolation que les Espagnols

avaient promenée sur la Picardie, où l'on retrouve encore des inscriptions ainsi conçues : *l'Espagnol a passé par ici*, le directeur de la Société française d'Archéologie démontre pertinemment que les sociétés d'histoire locale présentent un grand intérêt patriotique ; que les détails de l'histoire particulière des petites villes ont une réelle importance, qu'ils sont souvent plus saisissants que les grandes lignes de l'histoire générale, qu'ils se gravent profondément dans la mémoire, nous font aimer mieux encore notre pays en nous rappelant d'une manière plus intime ses malheurs et ses gloires.

La séance est terminée.

La Société visite le curieux cimetière de Montfort-l'Amaury, où Ciceri a puisé le sujet des décors de *Robert-le-Diable ;* avec M. Brault, maire de Montfort, qui est son obligeant cicerone, on se rend à la tour de l'ancien château du haut de laquelle on admire de véritables paysages anglais et d'où l'on peut apercevoir la tour Eiffel : tous les yeux et toutes les longues-vues sont braqués vers ce monument.

On lit et on commente, au haut de la tour « aux briques rougies », les vers de Victor Hugo sur les ruines de Montfort-l'Amaury ; puis le moment pénible de la séparation est arrivé ; on se quitte en se félicitant de la bonne journée passée à Montfort et en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine dans le centre de la France.

L

---

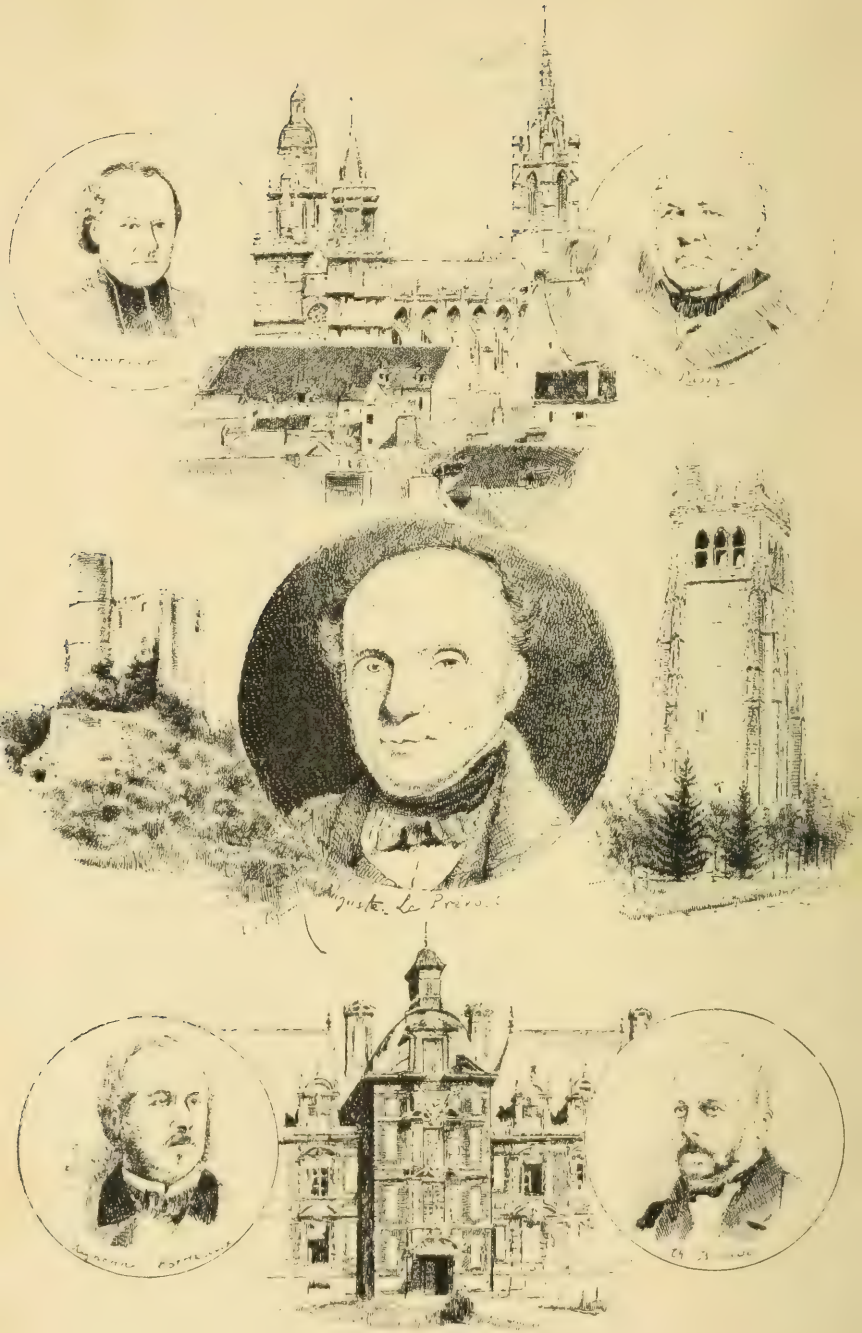
Auguste Le Prevost

# MÉMOIRES

## I.

## LES ÉTUDES HISTORIQUES DANS LE DÉPARTEMENT DE L'EURE de 1860 à 1889

Par M. Louis RÉGNIER

### I.

Réunions de sociétés savantes dans le département de l'Eure, de 1860 à 1889. — La Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure. Ses travaux historiques et archéologiques. La Section de Bernay. — La Société des Amis des Arts.

Si la Normandie a pu fort justement être appelée la terre des châteaux et des églises, elle peut aussi à bon droit s'enorgueillir d'avoir été, il y a soixante ans, en quelque sorte le berceau de l'archéologie nationale et d'être restée depuis l'un des pays où les traditions scientifiques se sont le mieux conservées et poursui-

vies. L'honneur en revient d'une manière inégale aux différentes parties de la province : personne ne saurait contester que les départements du Calvados et de la Seine-Inférieure, ou plutôt, comme il était naturel, les grandes villes de Caen et de Rouen furent les foyers les plus intenses de ce rayonnement intellectuel, tandis que les trois autres départements ne firent que suivre le mouvement, avec plus ou moins d'ardeur et de succès.

Nous sommes aujourd'hui à Évreux. La Société française d'Archéologie pour la conservation et la description des monuments historiques tient au milieu de nous son Congrès, qui, chaque année, va sur un nouveau point de la France réveiller le zèle des chercheurs et renouveler les méthodes de travail. Elle nous demande ce que nous avons fait, ce que nous voulons et ce que nous pouvons faire. Elle nous offre ses conseils et ses encouragements. Nous en sommes heureux et nous l'en remercions.

Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, qu'elle porte ses pas dans le département de l'Eure : elle y est, pour ainsi dire, chez elle. C'est une voisine, puisque, sous des directions différentes, elle a toujours eu son siège à Caen, et c'est une excellente voisine ; elle veut bien nous connaître un peu, et nous sommes fiers de la connaître beaucoup. Évreux en 1845 et en 1864, Bernay en 1848 et en 1881, Gisors en 1851, Les Andelys en 1853, Verneuil, Le Neubourg et Louviers en 1856, Louviers encore en 1858, Pont-Audemer en 1867, ont été le théâtre de réunions qui ne furent pas à proprement parler des congrès, qui n'eurent pas l'importance de celle d'aujourd'hui, mais qui contribuèrent à répandre chez nous le goût des investigations archéolo-

giques et décidèrent d'une direction moins exclusive et plus pratique donnée à l'étude de nos antiquités. Longtemps, d'ailleurs, la Société française d'Archéologie a eu parmi nous un représentant officiel et très autorisé, qui s'était mieux que personne imbu de ses idées et qui, si les circonstances avaient été plus favorables et le terrain antérieurement mieux préparé, fût parvenu peut-être à faire d'Évreux un centre d'activité littéraire, et du département de l'Eure un vaste champ de culture tout prêt à produire une abondante moisson. Mais Raymond Bordeaux était isolé. Assurément ses travaux personnels, les doctrines qu'il défendait avec tant de verve au sein des congrès, ne manquèrent pas d'avoir ici quelque influence, mais ce fut surtout, croyons-nous, en mettant dans leur vraie voie des caractères indécis, en signalant à l'attention des sujets de travaux, en permettant d'apprécier le charme des études historiques. Son action, en un mot, s'exerça plutôt sur des esprits curieux et cultivés, capables de comprendre le sien, que sur la masse des travailleurs. Bordeaux était un délicat, et les délicats ne sauraient s'imposer.

Une autre société, originaire de la même province, à laquelle du reste elle n'a jamais cessé de se consacrer, — l'Association normande, — tint aussi dans le département de l'Eure plusieurs de ses utiles sessions. Les congrès d'Évreux en 1835, de Pont-Audemer en 1838 et en 1867, de Bernay en 1848, 1863 et 1883, des Andelys en 1853, de Louviers en 1858, de Damville en 1873, de Vernon en 1878, et de Conches l'année dernière, en 1888, bien que n'ayant pas eu exclusivement pour objet l'étude des sciences historiques, n'ont pas laissé d'exercer une sensible action et de rendre, autant peut-être que les réunions de la Société française, des

services immédiats à la cause de la conservation des monuments et des œuvres d'art dans les campagnes. En effet, la Société française, par son programme d'études, par ses spéculations habituelles, par sa composition, est, à proprement parler, une association aristocratique, et si elle n'a jamais dédaigné, si elle a toujours, au contraire, souhaité ardemment de descendre par ses représentants dans les plus humbles hameaux pour y répandre les idées qu'elle défend, il n'en est pas moins vrai que ses séances ne peuvent guère être suivies que par des gens déjà préparés. L'Association normande, elle, est beaucoup plus facilement populaire : les travaux agricoles, l'examen des nouvelles méthodes, les conseils aux cultivateurs, les enquêtes sur l'industrie et le commerce des localités, voilà de quoi intéresser tout le monde. Tout le monde vient donc à ses réunions, et il devient alors aisé d'exposer entre temps, d'une façon simple et claire, comme savait le faire M. de Caumont, les principes élémentaires de l'archéologie, et de faire appel au patriotisme des populations en leur montrant le devoir de respecter partout les vieux souvenirs, quelle que soit leur nature.

Il faut reconnaître que, dans le département de l'Eure, nous n'avons pas attendu ces puissantes excitations pour travailler et souvent, nous est-il permis de le dire? pour bien travailler. Dès 1830, un préfet intelligent et habile jetait les bases d'une association savante qui, hier encore, était la seule existant dans tout le département. La Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure a donc tout près de soixante années d'existence. Depuis lors, son programme, sa constitution, la distribution de ses tra-

vaux, n'ont pour ainsi dire subi aucune modification. Doit-elle s'en louer ou lui faut-il regretter de n'avoir pas eu la pensée de se rajeunir ? Il serait trop long de l'examiner ici. Bornons-nous à constater la pensée prévoyante qui distribua les membres en sections régionales ayant chacune une autonomie distincte, une vie propre, mais retenues par une politique prudente et avisée dans une sage dépendance de la société mère : n'était-ce pas le meilleur moyen d'intéresser à l'entreprise tous les hommes studieux, en permettant à chaque arrondissement d'administrer et de satisfaire lui-même ses besoins intellectuels, et ne pouvait-on pas espérer répandre ainsi partout l'activité dont Évreux entendait donner l'exemple ? La division de la société en sections générales d'agriculture, industrie, sciences, lettres, arts et philosophie, devenait également une nécessité, du moment où elle inscrivait sur son programme l'étude de toutes les connaissances humaines. Le malheur fut que ces dernières sections, par la force des choses assurément, n'eurent qu'une existence purement théorique. On ne s'aperçut pas que le moyen d'assurer la vitalité d'une association aussi hétérogène, c'était de donner à chacune des sections centrales une indépendance relative, en lui accordant un bureau et des jours de réunion particuliers, et en lui permettant de publier un bulletin spécial, qui aurait été à lui seul un excellent moyen d'émulation.

Mais, si l'immensité même des recherches qu'elle se propose semble être un obstacle à une prospérité scientifique parfaite, à une action vraiment décisive sur le département, il serait injuste de laisser croire que la société n'a jamais eu de rôle fécond et honorable. Le jour, par exemple, où elle mit au concours

l'histoire de l'agriculture et des classes agricoles en Normandie pendant le moyen âge, elle mérita de la science, car on sait par qui et de quelle manière le sujet fut traité. Au point de vue agricole, qui ne peut nous arrêter ici, mais dont elle s'est toujours occupée avec une prédilection très bien justifiée, ses états de service ne sont pas moins glorieux. Le recueil de ses travaux contient d'excellents mémoires historiques et archéologiques (1). Elle avait, il y a longtemps, conçu une très vaste entreprise, qui n'a jamais été poursuivie : nous voulons parler de la statistique complète du département; elle projeta plus récemment la publication d'un dictionnaire biographique du département, qui fut mené beaucoup plus loin, mais qui n'a pas encore vu le jour.

A côté de ces deux tentatives infructueuses, dont il ne lui appartenait pas d'ailleurs d'assurer exclusive-

(1) Le recueil comprend à l'heure actuelle trente-trois volumes, répartis ainsi qu'il suit : dix parus de 1830 à 1840, sept de 1840 à 1850, six de 1850 à 1860, trois de 1860 à 1870, quatre de 1870 à 1880, trois de 1880 à 1889.

Les dix volumes publiés depuis 1860 sont les suivants : 3e série, t. VI (année 1859), paru en 1861 (531 p.); — 3e série, t. VII (années 1860 et 1861), paru en 1863 (498 p.); — 3e série, t. VIII (ann. 1862-63), paru en juillet 1865 (841 p.); — 3e série, t. IX (ann. 1864 à 1868), paru en avril 1870 (756 p.); — 4e sér., t. Ier (ann. 1869-1872), paru en fév. 1873 (CCXXIII-464 p.); — 4e sér., t. II (ann. 1873-1875), paru en mai 1876 (CCXCIII-98 p.); — 4e sér., t. III (ann. 1876 et 1877), paru en avril 1877 (CXXXVIII-50 p.); — 4e sér., t. IV (ann. 1878 et 1879), paru en nov. 1880 (CCLIII-153 p.); — 4e sér., t. V (ann. 1880 et 1881), paru en mars 1883 (CXLVI-253 p.), augmenté d'un supplément: *Exposition des Beaux-Arts d'Évreux* (1880). *Compte-rendu* par E. Hérissey, 1881 (127 p.); — 4e sér., t. VI (ann. 1882-1885), paru en nov. 1886 (CCLIX-282 p.).

ment le succès, la Société libre d'Agriculture de l'Eure peut montrer avec orgueil les publications importantes qu'elle a provoquées ou dont elle s'est empressée d'accepter le patronage effectif. Le recueil des *Mémoires et notes d'Auguste Le Prévost pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, mis au jour par les soins dévoués de MM. Léopold Delisle et Louis Passy, est une mine inépuisable de sûrs renseignements historiques, digne d'exciter l'envie de plus d'une contrée voisine. Le *Dictionnaire du patois normand en usage dans le département de l'Eure*, qui ne comprend encore aujourd'hui que l'étude spéciale d'Eugène Robin sur le patois de l'arrondissement de Pont-Audemer, est aussi une œuvre utile, réalisation d'un projet longuement mûri et qui sera mené à bonne fin, nous voulons l'espérer, malgré la mort successive de tous les collaborateurs.

M. Eugène Dramard a publié en 1865 une notice très complète et très détaillée sur la Société libre d'Agriculture de l'Eure, suivie des tables des matières contenues dans les vingt-quatre volumes composant les trois premières séries du Recueil (1830 à 1860) (1). Nous allons nous-mêmes essayer, dans les chapitres suivants, de retracer ce que la Société a fait au point de vue historique depuis cette époque. Il nous paraît donc superflu d'entrer ici dans de plus grands développements (2).

Notre département, il convient de le déclarer tout de

(1) *Évreux*, imp. Aug. Hérissey, 1865. In-8°, CXXXV-276 p.

(2) N'oublions pas de rappeler qu'en 1877 la Société libre de l'Eure obtenait à la Sorbonne un prix de 1,000 p. (Cf. — dans le *Bulletin historique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, le rapport de M. Hippeau).

suite, n'a jamais manqué d'idées excellentes, mais il a souvent manqué d'hommes, nous voulons dire d'hommes de loisir, ayant l'existence assez dépourvue de soucis divers et de graves devoirs, l'esprit assez libre pour se consacrer à la réalisation de ces idées. Les Sections des Andelys, de Louviers et de Pont-Audemer ne se sont jamais occupées d'autre chose que d'agriculture ; il est vrai qu'à ce point de vue leur rôle a été parfois brillant, et la Section des Andelys surtout peut se présenter avec des résultats palpables et des preuves d'activité nombreuses. Mais nous ne voulons nous enquérir ici que de ce qui a été fait dans le domaine de la science historique et archéologique. Tournons-nous donc vers l'arrondissement de Bernay, et nous verrons, en 1864, la section se réorganiser avec ardeur, sous l'impulsion de M. le prince Albert de Broglie et peut-être aussi sous l'influence secrète des fructueuses réunions tenues l'année précédente par l'Association normande. Nous la verrons ensuite révéler son activité par des solennités agricoles couronnées d'un plein succès, puis, quelques années après, se montrer jalouse d'exercer cette activité sur un champ plus vaste. Depuis ce temps, l'histoire et l'archéologie ont été grandement redevables à la Section de Bernay. La courte apparition de la Société française d'Archéologie en 1881, le Congrès de l'Association normande en 1883, développèrent encore ce louable désir de bien faire. Les séances de la section sont habituellement marquées par d'importantes communications, que nous passerons plus loin en revue, d'après leur nature diverse. Des notices biographiques ont été consacrées à des hommes distingués dans la science, les lettres ou l'administration, quand de modestes monu-

ments ne sont pas venus, dans le lieu même où ils naquirent, rendre à leur mémoire un plus solennel hommage. A ce glorieux bilan s'ajoutent encore des résurrections littéraires qui furent également des actes de justice. Aussi est-ce aux applaudissements de tous que l'année dernière, à Ajou, lors de la cérémonie d'inauguration d'une inscription destinée à rappeler la naissance du chimiste Bréant, M. Léon Petit proclamait, avec la franchise de la conviction, combien était grande la part de collaboration donnée à la Société d'Agriculture de l'Eure par la Section de Bernay.

Depuis huit ans la Société d'Agriculture a trouvé, à Évreux même, une sœur cadette dont les adhérents, déjà nombreux, se proposent spécialement d'étudier l'art sous toutes ses formes et d'encourager, par des expositions et des concours, ses manifestations contemporaines. Ce programme, excellent autant qu'étendu, touche par plus d'un côté aux recherches dont nous nous efforçons de suivre la marche, et on ne s'étonnera pas de trouver dans le *Bulletin* encore modeste, dont la *Société des Amis des Arts du département de l'Eure* a commencé en 1885 la publication (1), un travail remarquable de M. Georges Bourbon, archiviste de l'Eure, secrétaire de la société, sur la célèbre châsse de Saint-Taurin d'Évreux (2).

(1) Ce Bulletin, de format in-8°, imprimé par Hérissey, se compose de 20 p. en 1885, de 55 p. en 1886, et de 55 p. en 1887.

(2) *La châsse de Saint-Taurin d'Évreux* (Bull., III, 1887, p. 12-24. — Tirage à part. In-8°, 12 p., s. d.).

## II.

Les morts. — Auguste Le Prévost, Antoine Passy, Raymond Bordeaux, Bonnin, Canel, l'abbé Lebeurier, le marquis de Blosseville, Madame Philippe-Lemaître, Mgr Devoucoux, etc. — Leurs travaux, leur influence.

Pendant les trente années qui se sont écoulées depuis 1860, le département de l'Eure a fait des pertes cruelles. Tous les ouvriers de la première heure ont successivement disparu, les uns pleins de jours, après une longue carrière, les autres moissonnés dans leur maturité, au milieu de leurs travaux.

Déjà, en 1859, s'éteignait un homme que nous pouvons appeler le père de notre histoire locale. Tout a été dit sur Auguste Le Prévost (1). Sa vie est connue :

(1) Cf. la notice biographique écrite par M. Antoine Passy et imprimée d'abord dans le *Recueil des travaux de la Société libre d'Agriculture de l'Eure* (3e sér., t. VI, p. 457 et suiv.), puis en tête des *Notes* sur le département de l'Eure; un article nécrologique de M. l'abbé Cochet (*Nécrologie normande en 1859 : M. l'abbé Langlois, M. Auguste Le Prévost, M. Amédée Féret.* Rouen, Fleury, 1860. In-8°); une *Notice* par M. Desnoyers, publiée dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, et reproduite en grande partie dans l'*Annuaire normand* (27e année, 1861, p. 553-565) ; les discours prononcés par MM. de Caumont et André Pottier, le 2 juillet 1863, à l'inauguration de la plaque commémorative apposée à Bernay sur la maison où naquit Le Prévost (*Ann. norm.*, 1864. p. 229 et suiv.) ; le discours prononcé dans l'assemblée générale de la Société de l'histoire de Normandie, le 31 juillet 1879, par M. Eugène de Beaurepaire (*Bull. de la Soc. de l'hist. de Norm.*, années 1875-80, p. 296-310) ; du même auteur : *Notice sur M. H. Lenormand,*

ses travaux mériteraient de l'être davantage. Ses *Notes* sur le département sont entre les mains de tous, mais combien de mémoires de lui, qui sont autant de chefs-d'œuvre de méthode et de critique, devraient être lus et médités par certains de nos historiens locaux! Son esprit actif et curieux, sans cesse en éveil, n'était pas de ceux qui s'enferment dans les limites étroites d'un plan d'études défini. Il s'intéressait à tout et à tout le monde. « Si l'on ne jugeait du mérite d'Auguste Le Prévost que par les œuvres qu'il a laissées, a dit M. Charles de Beaurepaire (1), on ne s'en formerait pas une idée complète. Il faut avant tout lui tenir compte de l'influence qu'il a exercée par sa direction, par ses conseils, sur le mouvement historique qui s'est accompli en France, et plus particulièrement en Normandie, depuis un demi-siècle environ. » Le département de l'Eure et la Normandie n'ont pas été ingrats envers leur illustre enfant : une rue de Bernay porte le nom d'Auguste Le Prévost, une inscription, posée en 1863, par les soins de l'Association normande, indique dans la même ville la maison où il est né, et il y a six ans nous assistions à l'inauguration de son buste, œuvre de M. Bonnassieux.

Antoine Passy eut sur le mouvement intellectuel du

*de Vire, et sa correspondance avec M. Auguste Le Prévost* (Caen, 1883, in-8°); *Auguste Le Prévost, archéologue et historien*, par M. l'abbé Porée (Bernay, imp. veuve Alfred Lefèvre, 1881. In-8°, 19 p.); enfin le discours prononcé par M. Louis Passy, le 30 juin 1883, à Bernay, à l'inauguration du buste d'Auguste Le Prévost (*Rec. des trav. de la Soc. libre de l'Eure*, 4e sér., t. VI, p. 169-184, et *Ann. norm.*, 1884, p. 248-265).

(1) *Revue de la Normandie*, 31 août 1863, p. 567 (Compte-rendu des *Mémoires et Notes*).

département de l'Eure une action aussi utile et plus générale encore que celle de son ami Le Prévost. N'est-ce pas lui, en effet, qui, préfet de 1830 à 1837, fonda la Société libre d'Agriculture, qui présida à ses premiers pas, qui en fut trois fois le président, et qui, peu de temps avant de mourir, lui confiait le soin de publier la *Description géologique du département de l'Eure?* N'est-ce pas lui encore qui, avec le concours précieux de Le Prévost et la collaboration dévouée d'Hyacinthe Langlois, de Stabenrath et de Canel, créa dans le département cette commission d'antiquités, malheureusement trop éphémère, et dont l'absence est aujourd'hui plus regrettable que jamais? De 1860 à sa mort, survenue en 1873, Antoine Passy ne donna plus à la Société libre de l'Eure un concours très effectif, mais il ne cessa pas de s'y intéresser, d'encourager les travaux de son fils et de seconder les efforts que faisait celui-ci pour redonner la vie à la Section des Andelys (1).

Nous avons déjà parlé de Raymond Bordeaux. Sa perte fut l'une des plus grandes que les sciences histo-

(1) Sur Antoine Passy, cf. la Notice biographique lue par M. Cosson à la séance trimestrielle de l'Institut, le 15 avril 1874, publiée in-4° et réimprimée en tête de la *Description géologique du département de l'Eure* (Évreux, imp. Hérissey, 1874, in-4°); celle rédigée par M. le marquis de Blosseville et publiée en tête du même ouvrage; une notice nécrologique publie en 1874 par M. Boutillier dans le *Bulletin de la Société des Amis des sciences naturelles de Rouen*, et la *Notice biographique sur M. Antoine Passy*, par M. Drouyn de Lhuys, lue à la Société centrale d'Agriculture (Paris, Bouchard-Huzard, 1875. In-8°, 20 p.), reproduite en grande partie dans l'*Ann. norm.* de 1877 (p. 537-556).

riques aient faites dans notre département (1). Il n'a pas fondé de société, il n'a pas même laissé sur le département d'ouvrage important et complet, mais jamais nos monuments n'eurent de défenseur plus chaleureux et plus convaincu. Le vandalisme était, pour ainsi dire, son ennemi personnel : il le poursuivait et le dénonçait avec une vigilance opiniâtre. A peine est-il besoin de rappeler l'infatigable ardeur qu'il mit à protéger la cathédrale d'Évreux, la vieille et vénérable cathédrale d'Évreux, contre des projets de restauration équivalant à une reconstruction totale et infidèle. Cette affaire a fait trop de bruit, elle a soulevé trop de passions, et non toujours des plus louables, pour que nous ayions la pensée d'insister : le résultat en est visible ! Mais on nous saura gré, pensons-nous, de rendre hommage ici aux hommes de cœur qui, au nom de la sincérité de l'art et au nom du patriotisme local, menèrent la résistance contre ces travaux superficiellement conçus et exécutés, en dépit de tant de protestations, avec un inexcusable parti-pris.

De même que Raymond Bordeaux, Théodose Bonnin ne fut pas un collaborateur assidu de la Société libre de l'Eure ; mais l'un et l'autre, pour avoir exercé

(1) Parmi les notices et articles nécrologiques dont il a été l'objet, citons : *Raymond Bordeaux, ses œuvres et sa correspondance*, par E. de Beaurepaire (Caen, Le Blanc-Hardel, 1878. In-12, 85 p.) ; un article de M. l'abbé Dufour, dans le *Bulletin du Bouquiniste* (1877, p. 451) ; un article inséré dans le *Bulletin Monumental* (t. XLIII, p. 397) ; *Notice biographique sur Raymond Bordeaux*, par un membre de l'Association normande [M. Ch. Vasseur]. Caen, Le Blanc-Hardel, 1878. In-8° (Extr. de l'*Ann. norm.* de 1878), et l'avant-propos placé par M. Gustave Prevost en tête de la 3e édition du *Traité de la réparation des églises* (Paris, Baudry et Cie, 1888. In-8°).

isolément leur activité, ne l'exercèrent pas moins d'une façon utile. Bonnin est connu de tous les historiens par la publication du *Registre des visites de l'archevêque Eudes Rigaud*, et de tous les antiquaires par son recueil des *Antiquités gallo-romaines des Eburoviques*. Quant à son *Cartulaire de Louviers*, c'est une collection de documents précieux qui lui fait le plus grand honneur. Il avait de même commencé à recueillir un cartulaire de Verneuil, et il se proposait aussi de publier toutes les chartes de Guillaume le Conquérant. Bonnin, qui avait, en outre, trouvé le temps d'amasser de nombreuses notes historiques et archéologiques sur le département de l'Eure, mourut à Évreux, le 16 décembre 1871, à l'âge de soixante-quatre ans. Jusqu'ici sa mémoire n'a été célébrée dans aucune notice biographique : c'est une lacune, et une lacune impardonnable, car nulle vie, avec autant de modestie, ne fut plus profitable à la science.

Alfred Canel fut aussi un transfuge de la Société libre de l'Eure. Depuis 1860 jusqu'à sa mort, arrivée en 1879, il n'a pas, en effet, contribué que nous sachions à grossir les volumes du recueil. Cependant, lui aussi travailla, mais il resta loin de Bonnin par les résultats. Bibliophile collectionneur, érudit curieux et chercheur passionné, il se forma une importante bibliothèque qu'il légua à la ville de Pont-Audemer, sa patrie, dont il écrivit l'histoire. Il ne se contenta pas d'explorer les annales locales, mais il essaya à plusieurs reprises d'aborder des sujets d'un intérêt plus vaste. Pourtant, ainsi que l'a fait remarquer M. Eugène de Beaurepaire (1), « ce n'était là ni son

(1) *Rapport sur les travaux de la Société des Antiquaires de*

aptitude ni sa vocation véritable. La préparation de longue main et un sens critique élevé, indispensables pour traiter ces matières, lui faisaient trop complètement défaut. » Son meilleur ouvrage en ce genre, peut-être parce qu'il est plus restreint, est encore le *Blason populaire de la Normandie.*

L'abbé Lebeurier doit prendre place au-dessous d'Auguste Le Prévost, près de Raymond Bordeaux et de Bonnin. Ce fut assurément l'un des hommes qui rendirent le plus de services aux études historiques dans le département. Élève de l'école des Chartes, archiviste de l'Eure, il conçut le projet de publier, en autant de monographies courtes, claires, précises, et néanmoins complètes, l'histoire de toutes nos communes : l'entreprise était colossale, aussi resta-t-elle inachevée. Il voulut aussi doter le département d'un annuaire digne de l'administration, à la fois statistique et historique, et, sous le patronage de M. Janvier, alors préfet, il fit paraître lui-même huit années de cet annuaire (1). C'est là qu'il publia ses notices sur les communes et quelques documents inédits d'un véritable intérêt. L'abbé Lebeurier fut un de ceux qui, en 1874 et 1875, combattirent le bon combat pour la cathédrale

*Normandie*, lu à la séance du 11 décembre 1879 (*Bull.*, t. XI, p. 28). – Cf. encore, sur Canel, le même *Rapport* (p. 27-30) ; *Notice biographique sur A. Canel*, par Jules de La Quérière (*Bull. de la Société libre d'émulation de Rouen*, 1878-1879); l'avant-propos placé par M. le conseiller Félix en tête du *Catalogue de la bibliothèque Canel, léguée à la ville de Pont-Audemer* (Rouen, imp. Deshays, 1883. In-8°, XVI-767 p.), et la *Notice sur M. Canel*, par A. Montier, imprimée en tête du second volume de l'*Histoire de Pont-Audemer*.

(1) De 1862 à 1869.

d'Évreux. Retiré à Mantes, il y est mort il y a trois ans, sans avoir depuis trouvé un biographe.

Si le marquis de Blosseville devait être rapproché de quelqu'un par la direction de son esprit et l'emploi de sa vie, ce ne serait certes pas de l'abbé Lebeurier. Autant l'un a renfermé sévèrement ses efforts dans une spécialité, autant l'autre s'est laissé attirer par des recherches en apparence incompatibles. Le marquis de Blosseville, pendant ses dernières années, fut président de la Société de l'histoire de Normandie, mais, bibliophile instruit, compilateur intelligent, il n'a en réalité publié que fort peu de choses dans cet ordre d'idées. Tour à tour fonctionnaire supérieur, journaliste, député de l'Eure, il trouva le moyen d'être en même temps poète, traducteur fidèle des littératures étrangères et historien économiste. Son principal titre à notre reconnaissance est la rédaction du *Dictionnaire topographique du département de l'Eure*, publié dans la collection du ministère, et sa part de collaboration à la partie encore inédite du *Dictionnaire du patois normand en usage dans le département de l'Eure*. Il fut un membre assidu et dévoué de la Société libre de l'Eure, dans les questions agricoles surtout, et elle le choisit deux fois pour son président, en 1871 et en 1873. Le marquis de Blosseville est mort à Amfréville-la-Campagne, le 25 septembre 1886 (1).

Madame Philippe-Lemaître, qui mourut dès 1864, fut plus fidèle à l'histoire et à l'archéologie. Le *Bulletin Monumental* a publié de cette femme érudite et dis-

(1) Cf. Ch. de Beaurepaire, *Notice sur M. le marquis de Blosseville* (Rouen, imp. Cagniard. In-8°, 20 p.), et Marin Thibault, *Les hommes du jour du département de l'Eure* (1887, in-8°. 4e livr., 24 p.).

tinguée bon nombre d'articles intéressants sur les monuments du département (1).

Pendant douze ans, de 1858 à 1870, le diocèse d'Évreux eut à sa tête un prélat dont les membres de la Société française d'Archéologie qui suivirent les congrès de 1850 à 1858 se rappellent la solide instruction scientifique, le zèle pour l'étude et la conservation des monuments. Mais les devoirs de l'épiscopat durent bientôt, chez Mgr Devoucoux, prendre la première place, et c'en fut fait dès lors de l'archéologue actif et militant (2).

D'autres chercheurs studieux, d'autres infatigables collecteurs des moindres éléments de nos annales disparurent aussi pendant la période de trente années qui nous occupe. Faut-il nommer au hasard Léon de Duranville, l'abbé Caresme, Hersan, Théodore Michel, Potin de La Mairie, Brossard de Ruville?... Nous en oublions. Tous eurent leur part dans la production historique de cette période. Nous aurons tout-à-l'heure occasion de parler de la plupart d'entre eux.

(1) Cf. un article nécrologique, par M. de Caumont, dans le *Bulletin Monumental* (1863, p. 654).

(2) Cf. *La France pontificale* (*Gallia christiana*). *Histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France*, par H. Fisquet. *Métropole de Rouen : Évreux.* Paris, E. Repos, s. d. In-8°, 156 p. (P. 114-120); — G. Bulliot, *Notice sur la vie et les œuvres de Mgr Devoucoux, évêque d'Évreux.* Autun, Dejussieu, 1871. In-8°, 26 p., — et une Notice anonyme, publiée dans l'*Annuaire de l'Institut des provinces* (1866, p. 394-400).

## III.

L'archéologie. — Les antiquités préhistoriques. — Fouilles et découvertes. — L'archéologie monumentale. — Histoire de l'art et des artistes.

Il s'agit maintenant d'entrer au cœur de notre sujet et d'examiner les progrès et les efforts faits dans chacune des branches de la science historique.

L'archéologie, cette fille de notre siècle, qui scrute les origines de l'homme, les premières traces de son apparition sur la terre, qui étudie les monuments divers dus plus tard à son génie, et que l'on a nommée avec tant de justesse le flambeau de l'histoire, doit être considérée la première.

Dans le département de l'Eure, comme partout ailleurs, l'étude des antiquités préhistoriques a rencontré de nombreux adeptes. On a dit beaucoup de bien et beaucoup de mal de ces recherches, peut-être au fond plus difficiles que certains ne se plaisent à le dire, mais sans doute aussi plus dépourvues de résultats sérieux et pratiques que d'autres voudraient nous le faire croire. N'insistons pas : tout labeur scientifique est respectable. La Société libre de l'Eure, tout en prêtant l'oreille aux trouvailles qui se faisaient autour d'elle, n'a guère publié, depuis trente ans, qu'un seul mémoire sur ce sujet. Il est vrai que ce mémoire ne comprend pas moins de cinq cent cinquante pages et qu'il a presque les allures d'un traité sur la matière. *L'Art préhistorique dans l'Ouest et notamment en haute Normandie* de M. le vicomte de Pulligny (1)

(1) Évreux, imp. Ch. Hérissey, 1879. In-8°, VII-547 p.

eut le mérite de signaler plusieurs monuments mégalithiques jusque là ignorés, et de faire connaître le résultat de fouilles importantes qui seraient restées inaperçues.

Quel que soit l'intérêt qui s'attache à ces travaux, on ne saurait les comparer aux savantes et fructueuses recherches dont les premiers temps de notre histoire et surtout la période gallo-romaine ont été l'objet. Il faut applaudir sans réserve à la pensée qui dirigea M. Bonnin lorsqu'il fit reproduire par la gravure, dans un bel album intitulé *Antiquités gallo-romaines des Eburoviques* (1), les substructions et les objets divers, — quelques-uns de premier ordre, comme les statues de Jupiter, d'Apollon et de Bacchus du Vieil-Évreux, le bracelet en or de Pont-Audemer, — trouvés dans les fouilles exécutées sous son intelligente et persévérante direction, non seulement dans le sol fécond de la capitale des Aulerques-Eburoviques, mais encore à Arnières, à La Trigale, à Condé-sur-Iton, à Brionne, etc. La publication de cet important ouvrage fut un service rendu à la science et doit suffire à assurer à la mémoire de Bonnin la reconnaissance de tous les archéologues.

L'exemple ne resta pas stérile. A Bernay, M. Le Métayer-Masselin se mit à l'œuvre avec une ardeur juvénile, et conçut tout de suite le projet de reprendre à Berthouville les fouilles qui, trente ans auparavant, avaient donné les incomparables résultats que l'on sait. Il ne ménagea à l'entreprise ni son temps ni sa

(1) Paris, J.-B Dumoulin, 1860. In-4°, 27 p. et 97 pl. — Dès 1845, M. Bonnin avait publié sur les *Antiquités gallo-romaines du Vieil-Évreux* un premier album de cinquante planches, qui ont toutes été utilisées dans celui de 1860.

fortune, et sut y intéresser les maîtres de la science, notamment M. de Saulcy, avec lequel il entretint une correspondance suivie. Malheureusement, de pénibles événements l'obligèrent à renoncer sans retour à ces intéressants travaux : les fouilles de Berthouville n'eurent pas l'album qui devait les couronner (1).

Depuis lors, on a fait peu de fouilles dans le département de l'Eure, et quand, à de rares intervalles, des trouvailles s'effectuent, c'est le hasard qui seul presque toujours doit être mis en cause. Toutefois il ne faut rien dédaigner, car les objets de l'âge de bronze trouvés au Plessis-Grohan (2), la sépulture gallo-romaine de Ferrières-Haut-Clocher (3), les antiquités gallo-romaines de Brionne (4), les tombeaux de Louviers (5), les sépultures romaines de la côte de Paris à Évreux (6) et

(1) Cf. Le Métayer-Masselin, *Recherches archéologiques dans l'arrondissement de Bernay* (*Bulletin Monumental*, 1861, p. 412 et suiv.); — le même, *Note sur l'état des fouilles entreprises à Berthouville en 1861* (Id., 1862, p. 257 et suiv.) ; — et de Caumont, *Relation d'une visite aux fouilles entreprises à Berthouville* (*Bull. Mon.*, 1862, p. 249 et suiv.). — Le premier article a été tiré à part : Caen, 1861. In-8°, 21 p.

(2) *Note sur des objets en bronze découverts au Plessis-Grohan*, par M. G. Bourbon (*Rec. des trav. de la Soc. lib. de l'Ebre*, IV° sér., t. V, années 1880-81, p. 192-198).

(3) *Notice sur une sépulture gallo-romaine découverte à Ferrières-Haut-Clocher en 1875*, par M. G. Bourbon (*Id.*, p. 199-206).

(4) Malbranche, *Découvertes d'antiquités gallo-romaines à Brionne* (*Bull. Mon.*, 1863, p. 751).

(5) *Essai sur un tombeau gallo-romain découvert à Louviers en avril 1860*, par Guillaume Petit. Paris, Firmin Didot, 1860. In-8°, 44 p. et 1 pl. — L'abbé Caresme, *Découverte de sépultures anciennes à Louviers* (*Bull. Mon.*, 1868, p. 561).

(6) *Notes sur de récentes découvertes archéologiques faites à*

du hameau de Flacq à Aizier (1), mais surtout les énigmatiques monnaies normandes découvertes, dit-on, à la Ferrière-sur-Rille (2), la crosse du XV^e siècle trouvée à Bernay par M. Le Métayer-Masselin (3), celle plus remarquable encore et le bel anneau trouvés en 1884 dans un tombeau de la cathédrale d'Évreux, identifié et attribué à Jean de la Cour d'Aubergenville, évêque d'Évreux de 1244 à 1256, par MM. l'abbé Porée et Bourbon (4), méritaient toute l'attention qui leur fut accordée (5).

*Évreux*, par M. G. Bourbon (*Rec. des trav. de la Soc. lib. de l'Eure*, 4^e sér., t. VI, ann. 1882-85, p. 231 et suiv.).

(1) *Notice sur la découverte d'un dolium à Flacq* (*Bull. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XIV, 1886-87, p. 409-422 et 3 pl.).

(2) Discours prononcé par M. Chabouillet à la séance publique de la Société des Antiquaires de Normandie, le 16 décembre 1886 (*Bull.*, t. XIV, p. 177 et suiv.).

(3) L. Le Métayer-Masselin, *Mémoire sur une ancienne crosse trouvée à Bernay* (*Bull. Mon.*, 1860, p. 794 et suiv. — Tirage à part : Caen, 1860. In-8°, 11 p.).

(4) *Découverte de la sépulture de Jean de la Cour d'Aubergenville, évêque d'Evreux*, par M. l'abbé Porée. (*Bull. Mon.*, 1884, p. 681-685). — *Notice sur la découverte de la sépulture de Jean II de la Cour d'Aubergenville, évêque d'Évreux*, par M. Bourbon. Paris, imp. Nat.; in-8°, 4 p. et pl. (Extr. du *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1884). — *Notes sur la crosse et l'anneau de Jean II de la Cour d'Aubergenville, évêque d'Évreux* (1244-1256), par le même. Paris, Leroux. In-8°, 3 p. (Extr. de la *Revue archéologique*, janv.-fév. 1885). — *Notes sur de récentes découvertes faites à Évreux*, par le même. (*Rec. des trav. de la Soc. lib. de l'Eure*, 4^e sér., t. VI, ann. 1882-85, p. 231 et suiv.).

(5) Ajoutons une brochure relative à des découvertes faites dès 1858 et 1859, mais publiée seulement en 1864 : *Note archéologique sur un cimetière gaulois découvert au Vaudreuil (Eure) en 1858 et en 1859*, par M. l'abbé Cochet. Rouen, impr.

Le moyen âge a laissé dans le département de l'Eure des monuments remarquables et très dignes de l'examen des archéologues. La cathédrale d'Évreux, les églises des Andelys, de Gisors, de Louviers, de Pont-Audemer, ne sont pas des édifices de premier ordre, mais leur étude est plus instructive que celle de beaucoup de basiliques plus importantes. Les forteresses de Gisors et du Château-Gaillard comptent parmi les plus belles ruines qu'il y ait en France, et, si l'on désire des constructions plus modernes, le château de Beaumesnil peut rivaliser avec les plus somptueuses constructions du grand siècle.

Au XVI^e siècle, la Renaissance sema nos campagnes de jolies églises et d'œuvres d'art précieuses. Inutile de rappeler que la peinture sur verre brilla à cette époque d'un vif éclat, et que les vitraux de Conches, des Andelys, de Gisors, de Bernay, de Serquigny, de Beaumont-le-Roger, de Pont-de-l'Arche et de Pont-Audemer sont l'honneur de notre département.

Malheureusement, il nous faut bien l'avouer, tous ces beaux ouvrages n'ont pas été chez nous suffisamment étudiés. La cathédrale d'Évreux, par exemple, malgré l'intérêt exceptionnel qui s'y attache encore, n'a été l'objet que de travaux, méritoires sans doute, mais insuffisants (1). M. l'abbé Porée a donné des des-

de E. Cagniard, 1864. In-8°, 14 p. (Extr. de la *Revue de Normandie*, 1864, p. 201-212, et de la *Revue des Sociétés savantes*, 1864, p. 606-615).

(1) *Description de la cathédrale d'Évreux*, par l'abbé Lebeurier. Évreux, Huet, 1868. In-12, 37 p.; — *Note sur la cathédrale d'Évreux*, par le même. (*Rec. des trav. de la Soc. lib. d'Agric.*, 4^e sér., t. II, p. 13-18. — Tirage à part: Évreux, Huet, 1876. In-8°, 8 p. et 1 pl.).

Les grands travaux exécutés à l'édifice ont provoqué des

criptions succinctes des églises des Andelys (1) et de Bernay (2), mais les premières, déjà décrites d'ailleurs par Brossard de Ruville (3), méritent une monographie vraiment archéologique. Quant aux églises de Gisors, de Louviers et de Pont-Audemer, elles attendent toujours leur historien.

études et des publications nouvelles, qu'il est intéressant de consulter. Citons notamment: L. Palustre, *Le vandalisme à Evreux* (*Bull. Mon.*, 1874, p. 484-488); — Anthyme Saint-Paul, *Le cas de la cathédrale d'Évreux* (*Bull. Mon.*, 1876, p. 541-586); *Congrès archéologique de France. Séances générales tenues à Châlons-sur-Marne en 1875 par la Société française d'Archéologie*, p. 383 et suiv., et tirage à part augmenté de nombreux appendices). — Sabine, *Examen critique du projet de restauration de la cathédrale d'Evreux*, 1874; — *Architecture et archéologie. De la reconstruction des contreforts de la cathédrale d'Evreux* par Charles Lucas. Paris, Ducher et Cie, 1877. In-8°, 68 p.; — Discours prononcé à la séance publique du 8 décembre 1881 de la Société des Antiquaires de Normandie par M. Ruprich-Robert, directeur de la société. (*Bull.*, t. XI, p. 336 et suiv. Tirage à part sous ce titre : *De l'influence de l'opinion publique sur la conservation des anciens monuments.* Paris, ve Morel; Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1882. In-8°, 73 p. et 1 pl.); — *La nef de la cathédrale d'Évreux depuis sa restauration*, par le vicomte de Burey. Évreux, imp. de Ch. Hérissey, 1888. In-12, 36 p.

(1) *Guide historique et descriptif de l'étranger aux Andelys.* Les Andelys, F. Caron, 1879. In-18, 89 p.

(2) *Itinéraire archéologique de Bernay, Beaumont-le-Roger, Harcourt, Beaumesnil et Thevray.* Tours, imp. Bousrez, s. d. [1881]. In-8°, 55 p. — *Excursions faites les 21 et 22 juillet 1881 par la Société française d'Archéologie à Bernay, Fontaine-l'Abbé, Serquigny, Beaumontel, Beaumont-le-Roger, Goupillières, Harcourt, Beaumesnil et Thevray.* (*Bull. Mon.*, 1881, p. 503 et suiv.).

(3) *Histoire de la ville des Andelis*, t. Ier, p. 389-475.

La Société libre de l'Eure n'a pas assez tourné ses regards du côté de l'archéologie, de l'archéologie monumentale surtout. C'est en vain que l'on chercherait depuis trente ans dans le Recueil de ses travaux des descriptions d'églises ou de monuments quelconques, des essais de statistique monumentale ou de répertoire archéologique, tels qu'en ont publié plus ou moins utilement la Société archéologique de Soissons, la Société des Antiquaires du Centre, la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais, etc. Si ces études attrayantes, mais qui, à la vérité, exigent, pour être entreprises avec fruit, plus de préparation qu'on ne se l'imagine, ont été cultivées quelque peu dans le département, c'est par des curieux isolés, comme Raymond Bordeaux, qui recueillit des notes très importantes dans ses explorations à travers nos campagnes, mais qui ne publia guère que de modestes articles d'almanach, assez intéressants d'ailleurs pour avoir été réunis après sa mort en un volume, par les soins pieux de M. Chassant (1); comme M. Charles Vasseur, son parent et son émule, qui avait acquis sur la matière une véritable expérience, à laquelle il joignait d'heureuses qualités de goût et de style, trop tôt ensevelies dans une regrettable retraite, mais dont portent la marque ses travaux solides et originaux sur nos églises, souvent les plus modestes et les moins visitées, non toujours les moins intéressantes (2);

(1) *Miscellanées d'archéologie normande relatives au département de l'Eure.* Paris, Claudin, 1880. In-8°, 174 p.—Cf. la bibliographie des œuvres de R. Bordeaux dressée par M. Eug. de Beaurepaire à la suite de son étude biographique.

(2) Voici ce que M. Ch. Vasseur a publié touchant le dépar-

comme M. l'abbé Porée, chercheur heureux, investigateur habile, qui visite les monuments en archéologue et en artiste (1). A ces noms il convient d'ajouter

tement de l'Eure : *Trois jours à travers champs* (*Bull. Mon.*, 1866, p. 193 et suiv. Tirage à part: Caen, 1866, in-8°). [Église de Saint-Germain-la-Campagne, ferme de Bauquemare, églises de Saint-Jean de Thanney, de la Chapelle-Gautier et de Saint-Laurent-des-Grès; vieilles maisons et églises de Montreuil-l'Argillé; église de La Goulanière; manoir et église de Saint-Léger de Réville; église de Saint-Vincent de Réville]; — *De Lisieux à Pont-Audemer. Itinéraire pour les archéologues de l'Association normande.* (*Annuaire normand*, 1868, p. 99-161. Tirage à part: Caen, 1867. In-8° de 65 p.) [Églises de Saint-Pierre de Cormeilles et de Saint-Sylvestre, chapelle Saint-Firmin, église de Cormeilles; églises d'Épaignes, de La Noë-Poulain et de Saint-Siméon; églises de Saint-Mards de Blacarville, de Foulbec, de Conteville; abbaye de Grestain; églises de Carbec et de Ficquefleur];. — *Les Perrins de Verneuil* (*Bulletin Monumental*, 1870, p. 83-87).

(1) Dans sa brochure intitulée: *Itinéraire archéologique de Bernay*, etc. (Tours, imp. Bousrez, in-8° [1881]), M. l'abbé Porée consacre quelques pages à l'église et aux ruines du prieuré de Beaumont-le-Roger, au château et à l'église d'Harcourt, au château de Beaumesnil et à la tour de Thevray, — et, dans son compte rendu des excursions faites en 1881 par la Société française d'Archéologie aux environs de Bernay (*Bulletin Monumental*, 1881, p. 503-562), il y ajoute des détails sur les églises de Fontaine-l'Abbé, Serquigny, Beaumontel et Goupillières. Il a publié, en outre, *Une pierre tumulaire de Notre-Dame d'Andely*, (Andely, imp. Lelièvre, 1874. In-8°. 11 p.); *Notice sur les seigneurs et le château du Blanc-Buisson* (*Ann. norm.*, 1884, p. 489-506. Tirage à part: Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1884. In-8°, 38 p.); *La mise au tombeau de Notre-Dame d'Andely* (*Congrès archéologique de France. Séances générales tenues au Mans et à Laval en 1878*, p. 377-383), et un excellent *Guide des Andelys* déjà cité.

ceux de MM. l'abbé Lebeurier (1), de Toulmon (2), l'abbé Dubois (3), Renault (4), Quevilly (5), l'abbé

(1) M. l'abbé Lebeurier a introduit dans ses notices sur les communes de bonnes esquisses descriptives des monuments civils, religieux et militaires qui existent encore dans chaque localité.

(2) *Excursion archéologique à Saint-Eloi de Nassandres, par Menneval, Serquigny, etc.* (*Bull. Mon.*, 1864, p. 249-275. Tirage à part: Caen, A. Hardel, 1864. In-8°, 29 p. et 1 pl.).

(3) *Société libre de l'Eure. Section de l'arrondissement de Bernay. Restauration de l'église Sainte-Croix de Bernay.* (Bernay, veuve Alfred Lefèvre, impr., 1886. In-8°, 58 p.). — Les travaux de restauration ont eu lieu avec entente et bon goût, sous la direction de M. Lottin de Laval et de M. l'abbé Dubois, membre de la Société française d'Archéologie, alors vicaire de Sainte-Croix de Bernay, aujourd'hui curé de Notre-Dame de Verneuil.

(4) *Excursion archéologique dans les arrondissements de Louviers et des Andelys.* Caen, 1862. In-8°, 32 p. [Églises Notre-Dame et Saint-Germain de Louviers, Incarville, Saint-Étienne-du-Vauvray, Saint-Pierre-du-Vauvray, Saint-Cyr-du-Vaudreuil, Notre-Dame-du-Vaudreuil, Léry, Les Damps, Pont-de-l'Arche, Bonport, Alisay, Le Manoir, Pitres, Romilly, Pont-Saint-Pierre, Radepont, Fontaine-Guérard, Fleury-sur-Andelle]. — *Excursion archéologique dans les arrondissements de Louviers et des Andelys.* Caen, 1864. In-8°, 32 p. [Amfreville-sous-les-Monts, Daubeuf-en-Vexin, Écouis, Saint-Cyr-la-Campagne, Montaure, Le Mesnil-Jourdain, Heudebouville, Herqueville, Connelle, Vatteville, Fontaine-Heudebourg, Cailly, Écardenville-sur-Eure, Auteuil, Autouillet]. — *Excursion archéologique dans l'arrondissement de Louviers.* Caen, Le Blanc-Hardel, 1865. In-8°, 26 p. [Pinterville, Acquigny]).— Ces trois brochures sont extraites du *Bulletin Monumental.* Les observations de M. Renault sont en général assez superficielles et on peut lui reprocher, en outre, un certain nombre d'inexactitudes.

(5) *Notice sur la tour de Thevray* (Eure). Évreux, imp. de Aug. Hérissey, 1874. In-12, 23 p. — *Deux châteaux du pays d'Ouche:*

Quesnel (1), le colonel Goujon (2), Join-Lambert (3), Veuclin (4), Gustave-A. Prevost (5), le vicomte de Pulligny (6), qui ont publié sur les monuments du dépar-

*Thevray* (*1489*), *Beaumesnil* (*1633*). (*Congrès archéologique de France. Séances générales tenues à Vannes en 1881.* P. 481-497).

(1) *Glanes historiques* [et archéologiques] *recueillies dans la vallée d'Eure et les environs d'Évreux.* (*Congrès archéologique de France. Séances générales tenues à Vannes en 1881.* P. 456-473). [Église de Pacy-sur-Eure; commanderie de Chanu; église et vitraux de Claville; contretable de Bernienville, stalles d'Ormes, etc.— Excellent travail, un peu trop abrégé].

(2) *Itinéraire de Bernay à La Ferté-Fresnel, pour M. le directeur et MM. les secrétaires généraux et inspecteurs de l'Association normande.* Bernay, imp. veuve Lefèvre, 1883. In-8°, 28 p. (Reproduit dans l'*Annuaire normand*, 1884, p. 127-153. — [*Monuments de Bernay et église de Serquigny*], communication faite au Congrès tenu à Bernay par l'Association normande en 1883 et insérée dans l'*Ann. norm.*, 1884, p. 306-319. — *Statistique monumentale du canton de Bernay* [communes rurales] (*Ann. norm.*, 1884, p. 319-340).

(3) *Note sur une* [*vieille*] *maison de Bernay* (Brionne, Daufresne, 1883) In-8°, 8 p. — *Les inscriptions* (*rébus et énigmes*) *de Saint-Grégoire-du-Vièvre* (Paris, A. Lévy, 1888. In-4°, 14 p. Extrait de la *Gazette archéologique*).

(4) *Estampages de quatre pierres tombales gravées au trait des XIVe, XVe et XVIe siècles.* Bernay, 1875. In-8°. — *Description sommaire de l'église de Rôtes.* Bernay, imp. Veuclin, 1883. In-8°, 9 p. (Reproduit dans l'*Ann. norm.*, 1884, p. 340-343).

(5) *Une vieille maison de Pacy-sur-Eure* (*Bull. Mon.*, 1887, p. 292-297). — *Notice archéologique et historique sur l'Évêché d'Évreux* (*Id.*, p. 462-480 et 522-545. Tirage à part : Caen, Delesques, 1888. In-8°, 45 p.). – En outre, M. Prevost a fait paraître une troisième édition du *Traité de la réparation des églises*, de Raymond Bordeaux (Paris, Baudry et Cie, 1888, in-8°, XXIV-358 p.).

(6) *Étude archéologique sur la forteresse et le château de Gisors.* Gisors, Lapierre, 1884. In-8°, 28 p.

tement des études d'importance et de valeur très inégales, et ceux de quelques voisins, MM. Bouet (1), de Dion (2), Pannier (3) et de Laurière (4), entre autres, que le cours de leurs recherches ou le hasard de leurs excursions amenèrent parfois sur notre territoire, au grand profit de notre bibliothèque archéologique régionale.

Malgré ces efforts individuels, conduits sans plan combiné, sans entente préalable, la statistique monumentale du département de l'Eure reste à faire. En outre, bien des édifices remarquables, les églises de Beaumont-le-Roger, de Verneuil, de Breteuil-sur-Iton, de Nonancourt, pour ne citer que celles-là, ne se sont jamais vu attribuer l'importance artistique ou archéologique qu'elles sont en droit de revendiquer.

L'épigraphie a inspiré des entreprises plus considérables, malheureusement restées imparfaites. En 1861, M. Le Métayer-Masselin, qui depuis trois ans explorait,

(1) *L'abbaye de Bernay* (*Bull. Mon.*, 1865, p. 95 et suiv.).

(2) *Exploration des châteaux du Vexin* (*Bull. Mon.*, 1867, p. 330 et suiv. Tirage à part: Caen, Le Blanc-Hardel, 1867. In-8°, 39 p.). [Châteaux de Gisors, Neaufles, Dangu, Château-sur-Epte, Château-Gaillard]. — *Lettre sur le château de Gisors* (*Mémoires de la Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin*, t. VII, p. 81-92. Tirage à part: Pontoise, imp. Paris, 1885. In-8°, 10 p.).

(3) [*Lettre sur l'église collégiale de la Saussaye*] insérée dans le *Congrès archéologique de France. Séances générales tenues à Saumur, à Lyon, au Mans, à Elbeuf et à Dives en 1862*. P. 570-578).

(4) *Excursion faite le 31 mai 1876 par la Société française d'Archéologie, à Gisors, Gournay et Saint-Germer.* [Compte-rendu] (*Bull. Mon.*, 1876, p. 379-388, et *Congrès archéologique de France. XLII^e session. Séances générales tenues à Châlons-sur-Marne en 1875*. P. 501-513).

avec un zèle que l'on rencontre trop rarement, les églises de l'arrondissement de Bernay, commença la publication d'une *Collection de dalles tumulaires de la Normandie* (1), dont le premier fascicule, seul paru et consacré exclusivement à l'arrondissement de Bernay, lui valut en 1863 une mention honorable au concours des Antiquités de la France. L'idée fut reprise peu de temps après, sur un plan plus modeste, en se bornant au département de l'Eure, par un habile dessinateur, M. Corde, qui s'était déjà signalé par un bon travail descriptif et graphique sur la châsse de Saint-Taurin d'Évreux (2). Lui aussi ne publia que sa première livraison (3). Mais tous deux contribuèrent à enrichir l'histoire locale de documents de premier ordre et à sauver de l'oubli quelques monuments qui sont le plus souvent des œuvres d'art.

Nous ne devons pas omettre de mentionner ici les *albums* de lithographies et d'eaux-fortes que M. Normand a consacrés, vers 1867, à Verneuil et à l'arrondissement de Bernay (4), et qui renferment un certain

(1) *Collection de dalles tumulaires de la Normandie, reproduites par la photographie* d'après les estampages exécutés par M. Le Métayer-Masselin. Paris, Rollin et Feuardent, 1861. In-4°, VIII-67 p. et 8 pl.

(2) *La châsse de saint Taurin, premier évêque d'Évreux*, décrite et dessinée par L.-T. Corde. Évreux, Huet, 1866. In-4°, 47 p. et 6 pl.

(3) *Les pierres tombales du département de l'Eure*, recueillies et dessinées par L.-T. Corde. Évreux, Blot, 1868. In-4°, XVIIJ p. et 39 pl.

(4) L'album de Verneuil se compose de 12 lithographies. — Les deux autres albums ont les titres suivants : *Bernay, vues et monuments de cette ville*, dessinés d'après nature et gravés à l'eau-forte par V. Normand, professeur de dessin à Bernay

nombre de planches intéressantes au point de vue archéologique, et moins encore les vingt-cinq planches photographiques publiées en 1887 par la Section de Bernay et reproduisant les plans et les coupes, relevés avec beaucoup de soin par M. Ameline, de diverses enceintes fortifiées des époques gauloise, romaine et féodale existant encore dans l'arrondissement de Bernay (1). Ce dernier travail fait le plus grand honneur à son auteur.

Les belles verrières de nos églises n'ont pas été oubliées, mais, à dire vrai, elles ont beaucoup plus attiré l'attention des étrangers que la nôtre. L'excuse est ici très légitime, car l'étude fructueuse des vitraux peints exige des recherches nombreuses, des rapprochements multiples, — on peut dire même qu'elle ne se compose que d'une suite de rapprochements ; elle demande, en outre, une préparation spéciale et, avec une certaine mémoire des yeux, un goût qui ne s'acquiert pas. Tous ceux, par exemple, qui se sont occupés en France de la peinture sur verre ont mentionné les vitraux de Conches, et M. Palustre n'a eu garde de les oublier dans son grand ouvrage sur la

(Eure). Chez l'auteur (In-4° de 11 pl.); — *Curiosités artistiques et archéologiques de la Normandie et particulièrement de l'arrondissement de Bernay.* Eaux-fortes d'après nature, par V. Normand. (In-4° de 6 pl.).

(1) Cf. *Bulletin Monumental,* 1887, p. 316. — Une curieuse fortification dont l'origine n'est pas certaine, le rempart de Freneuse-sur-Risle, a fait l'objet de recherches que nous ne devons pas oublier de mentionner : *Note sur la levée calcinée de Freneuse.* A. Join-Lambert. Brionne, V. Daufresne, 1883. In-8°, 8 p. (Communication faite à la Section de Bernay); — *Note sur la levée de Freneuse,* par M. l'abbé Porée. (*Ann. norm.*, 1884, p. 73-78).

Renaissance : comme toujours, ses remarques ont apporté, dans l'étude de ces belles compositions, des éléments nouveaux et montré la voie dans laquelle il fallait s'engager (1). M. l'abbé Porée, à plusieurs reprises, est revenu sur ce sujet intéressant entre tous, en signalant des particularités importantes au point de vue des origines (2). Incidemment, M. Lucien Magne faisait, de son côté, des observations du même genre (3). Enfin, le consciencieux travail de M. l'abbé Bouillet (4), publié cette année même, s'il ne résout pas tous les problèmes, donne au moins la description méthodique de toutes les fenêtres et fournit, dans de nombreuses planches, le moyen de poursuivre d'utiles comparaisons.

(1) *La Renaissance en France.* Paris, Quantin. In-fol. Tome II (1881), p. 253-255.

(2) *Notice sur un vitrail de Sainte-Foy de Conches, représentant le Triomphe de la Vierge.* (*Congrès archéologique de France. Séances générales tenues à Caen en 1883.* P. 542-549. — Tirage à part. In-8°, 12 p. Tours, Bousrez, s. d.). — Article sur la restauration de l'église de Conches, inséré dans la *Semaine religieuse du diocèse d'Évreux* (n° du 17 septembre 1887), 9e année, p. 548-556.

(3) *Les vitraux de Montmorency et d'Ecouen.* Conférence faite à Montmorency [le 26 juin 1887], par M. Lucien Magne, architecte. Paris, libr. de Firmin-Didot et Cie, 1888. Gr. in-8°. *Passim.*

(4) *L'église Sainte-Foy de Conches (Eure) et ses vitraux. Étude historique et archéologique.* Caen, Delesques, 1889. In-8°, x-162 p. — La partie la plus importante de cet ouvrage a d'abord été publiée dans le *Bulletin Monumental* (1888, p. 131-153 et 253-312). — M. l'abbé Bouillet avait, dès 1875, fait paraître un *Essai sur l'église Sainte-Foy de Conches (Eure).* Arras, typ. A. Planque et Cie, 1875. In-8°, 20 p. (Extr. de la *Revue de l'Art chrétien*, 2e sér., t. II).

Pour jouir d'une moindre célébrité, les autres collections de vitraux peints que renferme le département de l'Eure n'en sont pas moins dignes d'une étude sérieuse, mais il semble que Conches ait absorbé toutes les bonnes volontés, et seules peut-être les vingt-et-une verrières de l'église Notre-Dame des Andelys ont été l'objet d'un aussi grand nombre de travaux, dont le plus important d'ailleurs est dû à un étranger au pays (1). Les beaux spécimens qui se voient dans l'église de la Couture de Bernay et dans celle de Beaumont-le-Roger ont été très succinctement décrits par M. l'abbé Porée (2). Mais sur les vitraux de Saint-Ouen de Pont-Audemer, pourtant si curieux, si originaux, il faut encore recourir à la brochure que leur a consacrée, en 1853, Madame Philippe-Lemaître, et quant à ceux de Pont-de-l'Arche, non moins intéressants, de Louviers, de Nonancourt, — ces derniers absolument inconnus, semble-t-il, — nous ne croyons pas que, depuis trente ans, il ait été écrit à leur sujet une seule ligne qui mérite d'être lue. Les quatre verrières de Gisors, dignes de faire regretter leurs sœurs disparues, sont un peu mieux partagées (3), bien qu'à proprement parler elles n'aient jamais été décrites. En

(1) *Vitraux du Grand-Andely*, par Édouard Didron. Paris, Didron, 1863. In-4°, 36 p. et 2 pl.—*Histoire des Andelys*, par Brossard de Ruville, t. Ier, p. 394-398, 409-417, 427-430, 432-448, 451.— *Guide des Andelys*, par l'abbé Porée, p. 42-54. — *Description du vitrail de saint Léger, évêque d'Autun, à Notre-Dame-d'Andely*, par le même. Tours, imp. Bousrez, 1877. In-8°, 24 p.

(2) *Itinéraire archéologique de Bernay*, etc., p. 18-22 et 44-46.

(3) *Description d'un vitrail de l'église de Gisors*, par L. Latteux, 1878. In-8°, 11 p. autogr. — *Notice sur les vitraux de Gisors*, par l'abbé F. Blanquart. 1re partie : *Les Peintres verriers.*

réalité, c'est dans le très instructif chapitre consacré par M. Palustre à la peinture sur verre en Normandie au XVI^e siècle, qu'il convient de chercher, en ce qui concerne les vitraux de notre département, non pas des descriptions, mais les meilleures et les plus justes indications sur les caractères spéciaux à la plupart d'entre eux (1).

A côté de l'étude des monuments et des œuvres d'art, — pour laquelle nous aurions encore sans doute d'autres travaux à rappeler (2), — se place l'histoire des artistes, qui, depuis vingt ans, a conquis dans

(*Mémoires de la Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin*, t. VII, 1885, p. 67-76. Tirage à part : Pontoise, imp. de Am. Pâris, 1884. In-8°, 14 p.).

(1) Cf. *La Renaissance en France*, t. I^er, p. 113; t. II, p. 54-56 et 245-256.

(2) Par exemple : *Exposition artistique organisée à l'occasion du Congrès de l'Association normande par la Société archéologique d'Elbeuf*. Revue par M. Raymond Bordeaux (*Ann. norm.*, 1863, p. 621-639). — *Exposition d'objets d'art et de curiosité à Évreux, en mai 1864. Compte rendu au point de vue normand*, par Raymond Bordeaux. Caen, Le Blanc-Hardel, 1865. In-8°, 27 p. (Extr. de l'*Ann. norm.*, 1865, p. 513-537). Raymond Bordeaux avait rédigé également le *Catalogue analytique* (Évreux, 1864, in-12) de cette remarquable exposition, dont l'organisation avait été dirigée par M. l'abbé Jouen, lui-même collectionneur émérite. — *Exposition artistique d'Évreux*, par Paul Baudry (Extr. de la *Revue de la Normandie*). Rouen, imp. de E. Cagniard, 1864. In-8°, 8 p. — *Les broes à cidre en faïence de Rouen. Étude de céramique normande*, par Raymond Bordeaux. Caen, Le Blanc-Hardel, 1868. In-4°. — *Archéologie ou description de la tour Sainte-Magdeleine de la ville de Verneuil*, par Paul Duchêne. Laigle, 1869. In-8°, 29 p. — *Histoire d'un four à verre de l'ancienne Normandie*, par A. Milet. Paris, 1871. In-8°, 47 p. — *Société française de numismatique et d'archéologie. Section d'archéologie monumentale :* séance du 6 janvier 1874. *Section d'art héraldique :* séance du 9 janvier 1874. In-8°. 16 p., avec

les préoccupations de l'érudition contemporaine un rang aussi honorable qu'elle était jadis plus délaissée. Le département de l'Eure, la chose est certaine, a suivi cet irrésistible mouvement, en donnant jusqu'ici, il est vrai, plus de temps aux recherches qu'à la mise en œuvre des documents. Déjà, d'ailleurs, des notes avaient été recueillies par Raymond Bordeaux et par un autre laborieux chercheur, auquel nous aurons plus loin

un titre de départ seulement. [Analyse étendue de deux communications de M. le vicomte R. de Burey, relatives la première à la tour de l'Horloge d'Évreux et à quelques monuments détruits de la même ville, la seconde aux armoiries des évêques d'Évreux]. — *Une manufacture de tapisseries de haute-lisse à Gisors sous le règne de Louis XIV. Documents inédits sur cette fabrique et sur celle de Beauvais*, par le baron Ch. Davillier. A Paris, chez Auguste Aubry, 1876. In-8°, 45 p. et 1 pl. — *Guide du visiteur à l'exposition artistique d'Évreux*, par le vicomte de Pulligny. Évreux, 1880, in-8°. — *Évreux. Exposition artistique. Rapport à M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts*, par le vicomte de Pulligny. Évreux, Hérissey, 1880. In-8°, 48 p. — *Société libre d'agriculture, etc. de l'Eure. Exposition des beaux-arts d'Évreux* (1880). *Compte rendu* par E. Hérissay. Évreux, imp. de Ch. Hérissey, 1881. In-8°, 127 p. (Cette exposition très réussie comprenait l'art ancien et l'art moderne, et M. Hérissay en a rendu compte en artiste et en homme de goût). — V. Patte, *Peintures murales découvertes à Gisors*. (*Bull. Mon.*, 1883, p. 480-483). — *Peintures murales de l'école de Fontainebleau découvertes à Gisors*, par Gaston Le Breton. Paris, typ. Plon, Nourrit et Cie, 1883. In-8°, 14 p. — *Une visite à l'exposition d'art rétrospectif de Caen*, par M. l'abbé Porée. Bernay, imp. veuve Lefèvre, 1883. In-8°, 16 p. (Communication faite à la Section de Bernay). — *L'Hercule du Thil* (*Eure*), par le même. (*Bull. Mon.*, 1885, p. 483-486. Tirage à part : S. d. In-8°, 4 p.). — V.-E. Veuclin, *Le jubé et les tapisseries de l'église Sainte-Croix de Bernay*. Bernay, imp. Veuclin, 1887. In-8°, 10 p. — Chabouillet, Discours prononcé à la séance publique de la Société des Antiquaires de Normandie, le 16 décembre 1886. (*Bull.*, t. XIV, p. 177-305. — Une longue

occasion de rendre hommage. M. Chassant, mais les unes et les autres sont restées inédites (1). On sait ce que, depuis, les artistes du XVIe siècle doivent à M. Palustre (2), mais il reste malheureusement encore bien des œuvres anonymes : les esprits pleins de sève, de goût et d'imagination qui nous ont légué, par exemple, les voûtes si riches du chœur de Tillières, le beau portail septentrional de Notre-Dame d'Andely, nous sont complètement inconnus. Notre glorieux peintre, Nicolas Poussin, est loin d'avoir épuisé l'admiration et la curiosité de ses compatriotes (3), et çà et

note-annexe du discours, p. 278-303, contient la description du tombeau de Marie Maignart de Bernières, à Notre-Dame de Vernon).

(1) Raymond Bordeaux avait rédigé, pour le Concours du prix Gossier, qui lui fut décerné par l'Académie de Rouen le 16 avril 1849, un *Mémoire sur les arts et les artistes en Normandie, à l'époque de la Renaissance,* dont le manuscrit est resté déposé aux archives de l'Académie. « Nous savons par sa correspondance, dit M. Eug. de Beaurepaire, que Raymond Bordeaux s'est occupé de revoir et de compléter ses recherches jusqu'à sa mort. » — Quant aux notes de M. Chassant, elles sont destinées, croyons-nous, à la *Biographie départementale*, que la Société libre de l'Eure publiera un jour ou l'autre, nous voulons l'espérer.

(2) *La Renaissance en France :* Les Grappin et l'école de Gisors (t. Ier, p. 70; t. II, p. 12-18 et 203-207); — cathédrale d'Évreux (t. II, p. 208-209);—église de Tillières (t. II, p. 210-213); — école de Tillières (p. 214-218); — églises Saint-Ouen de Pont-Audemer, d'Ivry-la-Bataille et du Grand-Andely (p. 215-219); — château de Gaillon (p. 267-274); — etc. — Cf. aussi *La Renaissance dans le Vexin et dans une partie du Parisis*, par Louis Régnier. (Pontoise, imp. Am. Pâris, 1886 In-4°, 102 p.).

(3) *Les Andelys et Nicolas Poussin*, par E. Gandar. Paris, veuve Renouard, 1860. In-8°, 183 p. (Extr. des *Mémoires de l'Académie de Caen* et de la *Gazette des Beaux-Arts*). — *Etudes sur le Poussin*, par E. Dramard. (*Rec. des trav. de la Soc. lib.*

là, si nous voulions étendre le cadre déjà singulièrement large de notre revue, nous aurions à signaler des recherches utiles (1), des travaux méritoires (2), et jusqu'à des trouvailles absolument inespérées (3).

Mais dans le champ si vaste de l'archéologie monumentale, à travers les horizons qui se déploient autour de la vie modeste de nos artistes d'autrefois, que ne reste-t-il pas à faire? A côté de tant de documents inédits, de tant de mines inexplorées, que d'édifices curieux qui sans doute resteront inconnus de longues années encore, et, pendant ce temps, combien disparaîtront, sacrifiés, eux et les objets d'art qu'ils renferment, à un caprice, à une manie, à une mode nouvelle, au mauvais goût! C'est de ce côté que devrait se porter surtout l'activité des archéologues. Invento-

*d'agric. de l'Eure*, 4e sér., t. II, p. 19-57. Tirage à part: Évreux, 1875. In-8°).

(1) *Quelques notes inédites sur des artistes normands du XVIIe siècle, ignorés ou peu connus*, par V.-E. Veuclin. Bernay, imp. Veuclin, 1888. In-8°, 14 p.

(2) *Guillaume de la Tremblaye, sculpteur et architecte (1644-1715)*, par l'abbé Porée (*Ann. norm.*, 1884, p. 206-217. Tirage à part: Caen, typ. Le Blanc-Hardel, 1884. In-8°, 16 p.). — *Un peintre bernayen. Michel Hubert-Descours (1707-1775)*, par le même. Paris, typ. de Plon, Nourrit et Cie, 1889. In-8°, 21 p.

(3) Nous voulons parler de la découverte faite, le 12 juillet 1882, dans un enclos abandonné, à La Londe (Seine-Inférieure), par M. l'abbé Porée et M. l'abbé de La Balle, des débris d'une colossale statue d'Hercule, dans laquelle M. l'abbé Porée sut reconnaître une œuvre exécutée par Puget pour le château du Vaudreuil. La statue, habilement restaurée sous la direction de M. G. Le Breton, est aujourd'hui au musée de Rouen. Cf. L'*Hercule du château de La Londe*, par l'abbé Porée (*Congrès archéol. de France. Séances générales tenues à Caen en 1883*, p. 536-541), et *L'Hercule terrassant l'hydre de Lerne de Puget*, par le même. (Bernay, imp. veuve Lefèvre, 1884. In-8°, 20 p.; 2e édit. Caen, imp. Le Blanc-Hardel, 1885. In-8°, 20 p.).

rions, inventorions sans cesse, et le crayon à la main ou le sac du photographe sur le dos, explorons les campagnes, fixons et perpétuons l'image de tant d'œuvres précieuses dont la destinée est si fragile et sur lesquelles soufflent tant de vents destructeurs.

## IV.

L'Histoire. — Hagiographie. — Histoire religieuse. — Histoire de la Révolution. — Biographies de personnages historiques. — Histoire de l'instruction publique. — Histoire des villes. — Monographies communales. — Publication de documents originaux. — Topographie historique. — Philologie. — Bibliographie.

Narrer les événements de l'histoire est moins difficile que de dater ou de décrire un monument. Il faut bien le croire, si l'on en juge par le nombre considérable des personnes qui suivent la première voie, comparé au faible groupe de celles qui ont préféré la seconde. Oui, l'histoire offre, en apparence, plus de facilités que l'archéologie : nous disons en apparence, parce que l'expérience montre tous les jours combien peu il coûte de se croire historien, combien néanmoins sont rares les bonnes histoires. Et encore que nous puissions aisément étendre cette appréciation à beaucoup d'ouvrages généraux, nous entendons parler simplement des travaux d'histoire locale, des monographies de nos villes, de nos villages ou de nos institutions. Mais le lieu n'est pas ici à des récriminations qui, nous le craignons, seraient d'ailleurs parfaitement inutiles.

On a peu travaillé sur nos origines chrétiennes. Le sujet est rempli d'obscurités et d'incertitudes ; son étude réclame certaines connaissances spéciales et des qualités critiques peu communes. Aussi est-il permis de sourire en voyant maint auteur se retrancher fort à propos derrière son scepticisme ou envisager ces questions, intéressantes entre toutes, avec un dédain bien significatif. La vie du premier évêque d'Évreux, saint Taurin, a inspiré un mémoire de M. l'abbé Dô (1). pendant que MM. Veuclin et le vicomte de Burey s'occupaient, le premier de l'arbre légendaire de Gisay, contemporain, suivant la tradition, du martyre de l'apôtre ébroïcien (2), — le second de quelques reliques du saint évêque, conservées loin de son diocèse (3). La recherche du lieu du martyre de saint Nicaise, placé à Gasny par les uns, à Écos par les autres, a fait l'objet d'une dissertation de M. l'abbé de Bouclon (4); M. Victor Brunet a écrit quelques pages pour élucider l'origine de la dévotion à saint Ortaire, abbé de Landelles, dans la petite paroisse de Bazoques (5), et

(1) *Saint Taurin, premier évêque d'Évreux, au premier siècle. Nouvelles recherches critiques et historiques.* Caen, H. Delesques, 1887. In-8°, 73 p.

(2) *Saint Taurin et sa coudre à Saint-Aubin de Gisai.* Bernay, imp. Veuclin, 1885. In-8°, 37 p.

(3) *Les reliques de saint Taurin dans le Jura.* Évreux, imp. de Ch. Hérissey, 1885. In-12, 19 p.

(4) *Les saints du diocèse d'Évreux. Saint Nicaise, apôtre du Vexin, premier évêque de Rouen.* Évreux, Leclerc, 1864. In-8°, 90 p.

(5) *Saint Ortaire, abbé de Landelles (Calvados), et l'église de Bazoques (Eure).* Bernay, imp. veuve Lefèvre, 1881. In-8°, 8 p.

M. Veuclin a publié une intéressante brochure sur les séjours de saint Vincent-de-Paul à Bernay (1).

A la suite de l'hagiographie vient l'histoire de la religion catholique, de ses cérémonies et des usages particuliers à quelques paroisses. L'Église est souvent attaquée : on ne saurait mieux la défendre que par des faits, et par des faits historiques. Ainsi l'a compris M. Veuclin, et ainsi a-t-il agi en rassemblant des preuves multiples de l'heureuse influence qu'elle eut, malgré des abus inévitables, sur le rude sort de nos aïeux, en même temps que de l'inanité de la plupart des accusations portées contre elle (2). Les confréries de charité ou, pour parler le langage usuel, les Charités, institution mi-laïque mi-religieuse, à peu près particulière à la Normandie, ont eu leur page dans les monographies communales dont nous parlerons plus loin, mais des publications spéciales leur ont été consacrées par MM. l'abbé Porée (3), le comte des Maisons (4) et Veuclin (5).

(1) *Saint Vincent-de-Paul à Bernay.* Bernay, imp. veuve Lefèvre, 1876. In-8°, 35 p.

(2) *Le cléricalisme n'est pas l'ennemi de l'instruction, du progrès et de la liberté.* Bernay, imp. Veuclin, 1882. In-8°, 217 p.

(3) *Le registre de la Charité des Cordeliers de Bernay.* Rouen, imp. Cagniard, 1887. In-8°, 23 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. de l'Hist. de Normandie*).

(4) *Essai sur la Charité de Caumont (Eure).* Évreux, imp. de l'Eure, 1888. In-8°, 162 p.

(5) *Les auxiliaires des Trinitaires en Normandie. La confrerie de charité et de la rédemption des captifs de Saint-Aubin-le-Guichard.* Bernay, imp. Veuclin, 1886. In-8°, 38 p. — *Anciennes corporations civiles et religieuses de la Normandie. Les confréries des captifs à Bernay et aux environs.* Bernay, veuve Lefèvre, imp., 1877. In-18, 22 p.

Parfois, l'histoire du moyen âge et des temps modernes se trouve partiellement esquissée dans les travaux que nous allons passer en revue. Quant à des publications d'ensemble, nous ne voyons à signaler que les précieuses notes réunies par M. Charles de Beaurepaire pour la Société libre de l'Eure, sous ce titre : *Notes et documents concernant l'état des campagnes de la haute Normandie dans les derniers temps du moyen âge* (1), et dans lesquelles il faut voir comme un utile supplément aux belles recherches de M. Delisle sur la condition de l'agriculture et des classes agricoles au moyen âge, provoquées et couronnées antérieurement par la même société.

Une période plus récente, mais où il est tout aussi facile de s'égarer, a eu le don de passionner davantage les travailleurs locaux. Tout le monde connaît l'ouvrage, justement remarqué à son apparition, dans lequel M. Boivin-Champeaux raconte avec calme et sagacité les différents épisodes de la Révolution dans le département de l'Eure (2), et l'on sait combien l'auteur laisse loin derrière lui ceux qui ont voulu

(1) *Recueil des travaux de la Société libre de l'Eure*, 3e sér., t. VIII, années 1862-1863, p. 347-790. — Tirage à part : Évreux, P. Huet ; Rouen, Lebrument, 1865. In-8°, [4]-442 p.

(2) *Notices historiques sur la Révolution dans le département de l'Eure*. Évreux, de l'imp. d'Aug. Hérissey, 1868. In-8°, VII-600 p.— M. Boivin-Champeaux avait publié antérieurement : *Notices pour servir à l'histoire de la Révolution dans le département de l'Eure*. Évreux, 1864. In-8°, 123 p. et 2 pl. (réunion de trois notices extraites du *Rec. de la Soc. lib. de l'Eure*, 3e sér., t. VIII) ;— *Les Fédéralistes de l'Eure devant le tribunal révolutionnaire*. Rouen, 1865. In-8° ; — *Élection de 1789 dans le grand bailliage d'Évreux*. Rouen, 1866. In-8° : — *Création du département de l'Eure*. Paris, s. d. In-8°.

traiter le même sujet. *Les Conventionnels de l'Eure*, de M. Davy (1), par exemple, ne sont qu'un récit assez vivement mené des grandes scènes de la Révolution, un livre où se sont évidemment complu la plume et l'esprit de l'auteur, mais dont l'autorité est très contestable. L'*Histoire de la Révolution à Pacy* de M. Isambard (2) vaut mieux, en ce que l'auteur s'est préoccupé d'une façon plus égale de tous les documents et qu'il a révélé des faits inédits. L'essai biographique de M. Turpin sur Thomas Lindet (3) contient des renseignements curieux, mais tout est loin d'y être nouveau. Quant à l'ouvrage que M. Le Mercier a consacré au panégyrique non déguisé de Le Prévôt de Beaumont (4), le seul reproche qu'on puisse lui faire est de ne pas être au courant de la science et de rester constamment, sans le savoir, loin de la vérité. A ces travaux, il faut joindre diverses études moins considérables de MM. Malbranche (5),

(1) *Les conventionnels de l'Eure: Buzot, Duroy, Lindet, à travers l'histoire.* Paris, Germer-Baillière, 1877. 2 vol. in-8°, [6]-IX-486 et 594 p.

(2) *Histoire de la Révolution à Pacy-sur-Eure.* Pacy-sur-Eure, impr.-libr. Grateau, 1884-87. 2 vol. in-16 de VIII-231 et 364 p.

(3) *Thomas Lindet, évêque constitutionnel de l'Eure, député aux États-Généraux, député à la Convention nationale, membre du Conseil des Anciens. Essai biographique.* Bernay, impr. du commerce, 1886. In-8°, 256 p.

(4) *Le Prévôt dit de Beaumont, prisonnier d'État, détenu pendant 22 ans et 3 mois à la Bastille et dans différentes maisons pour avoir dénoncé le pacte de famine.* Bernay, Miaulle-Duval, 1883. In-8°, 360 p.

(5) *Bernay pendant l'insurrection de mars 1792.* Bernay, veuve Lefèvre, imp., 1873. In-8°, 22 p.

Veuclin (1), Turpin (2) et Duchemin (3), qui pourront être consultées avec profit.

Notre mémoire est si oublieuse, que l'on ne saurait trop encourager ces soins pieux qui s'efforcent d'arracher à l'indifférence du passé la vie d'un homme de bien, d'un écrivain de talent, d'un grand érudit ou l'un grand politique. Nos compatriotes l'ont compris, et, sans parler en ce moment des notices biographiques par eux consacrées à des contemporains distingués et respectés, leurs recherches ont fait revivre les personnalités historiques les plus éminentes et les plus diverses. C'est Roger, évêque de Salisbury, ministre de Henri Ier d'Angleterre ; c'est Guillaume de Longchamp, évêque d'Ely, vice-roi d'Angleterre sous Richard Cœur-de-Lion, — deux normands habiles et avisés, partis d'une sphère modeste pour atteindre le faîte des honneurs, et dont M. Boivin-Champeaux a su si bien retracer l'existence mouvementée (4) ; puis la reine

(1) *La France en 1789. Cahiers du Tiers-État de la ville de Bernay*, publiés par E. Veuclin. Bernay, impr. Veuclin, 1885. In-8°, 43 p. — *Un épisode de la Chouannerie à Bernay en l'an VII*. Bernay, impr. Veuclin, 1886. In-8°, 11 p. — *Les guerres de la Révolution et les Bernayens*. Bernay, impr. Veuclin, 1886. In-8°, 72 p.

(2) *Un épisode de la Chouannerie à Vannecrocq, près Pont-Audemer*. Pont-Audemer, impr. Dugas, 1885. In-8°, 7 p. — *Les Prussiens à Bernay en 1815*. Bernay, Duval, 1885. In-8°, 20 p.

(3) *Les Assemblées du département de Pont-Audemer* (1788-1789). Pont-Audemer, impr. veuve Dugas, 1887. In-8°, 69 p.

(4) *Notice sur Roger le Grand, évêque de Salisbury, premier ministre d'Angleterre au XIIe siècle*. Évreux, Hérissey, 1878. In-12, [4]-115 p. — *Notice sur Guillaume de Longchamp, évêque d'Ely, vice-roi d'Angleterre*. Évreux, Hérissey, 1885. In-12, 260 p.

Emma, veuve de deux rois d'Angleterre, bien digne, elle aussi, par les tumultueuses péripéties de sa vie, d'avoir sa biographie esquissée de main de maître par le même écrivain (1) ; et cet autre personnage, illustre dans la religion et dans la politique, saint Anselme, qui fut l'un des hôtes de notre abbaye du Bec, et que nous trouvons au fond de deux opuscules intéressants de MM. Join-Lambert (2) et l'abbé Porée (3). Franchissons quelques siècles, et nous rencontrons d'abord un guerrier vaillant et généreux, une âme honnête et droite, Robert de Floques, à la mémoire de qui M. le docteur Semelaigne a voulu élever un modeste mais reconnaissant monument biographique (4) ; puis trois dignes représentants de l'érudition et de la sapience normandes, Turnèbe, Le Batelier d'Aviron et Gabriel Du Moulin, dont la vie et les travaux nous sont aujourd'hui mieux connus, grâce aux recherches approfondies de

(1) *La reine Emma.* Rouen, Ch. Métérie, 1885. In-8°, 39 p. (Discours lu par M. Boivin-Champeaux, président d'honneur de la Société de l'histoire de Normandie, dans la séance du 2 juillet 1885, et publié dans le *Bulletin* de la Société, années 1884-1886, p. 125-157.)

(2) *Un concordat au XII^e siècle. Luttes de saint Anselme contre deux rois d'Angleterre.* (Extr. de la *Revue de France*). Paris, impr. de la Soc. anonyme de public. périod., 1879. In-8°, 42 p.

(3) *Saint Anselme à l'abbaye du Bec.* Bernay, impr. veuve Lefèvre, 1880. In-8°, 22 p. (Communication faite à la Section de Bernay et insérée dans le *Rec. de la Soc. lib. de l'Eure*, 4e sér., t. V, ann. 1880-81, p. 109-123).

(4) *Robert de Floques, bailli d'Évreux et capitaine de Conches, ou l'expulsion des Anglais de la Normandie.* Paris, libr. des bibliophiles, 1872. In-12, 152-[2] p. et 1 pl.

MM. Legay (1), Bénet (2) et l'abbé Porée (3). Plus près de nous, dans ce XVIII^e siècle, qui connut tant de grandeurs et tant de hontes, la curiosité put se donner carrière plus aisément encore et faire heureusement sortir d'un oubli immérité des personnages pieux et vertueux, comme Languet de Gergy, abbé de Bernay de 1745 à 1750 (4), comme Boudon, grand archidiacre d'Évreux, dont notre diocèse poursuit avec ardeur la canonisation (5) ; des poètes, des littérateurs charmants et gracieux, comme Bréant et l'abbé Bessin, que M. Malbranche nous a présentés d'une façon si fine et si attachante, avec leur cortège

(1) *Adrien Tournebus, lecteur royal.* Caen, Le Blanc-Hardel, 1878. In-8°, 51 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. VIII, p. 357-405).

(2) *Notes sur l'historiographie normande. Le Batelier, auteur du « Mémorial historique des évêques, ville et comté d'Évreux. » Contribution critique.* Mâcon, E. Rousand [1881]. In-8°, 27 p. — *Un savant ébroïcien au XVII^e siècle. Deux lettres de Jacques Le Batelier, sieur d'Aviron*, commentées par M. Armand Bénet. (*Bull. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XIV, 1888, p. 423-486.)

(3) *Un historien normand. Gabriel Du Moulin, curé de Menneval.* Caen, typ. Le Blanc-Hardel, 1884. In-8°, 29 p. (Extr. de l'*Annuaire normand*, 1884, p. 183-206).

(4) *Languet de Gergy, abbé commendataire de Bernay de 1745 à 1750*, par M. F. Malbranche. Bernay, impr. veuve Lefèvre, 1887. In-8°, 31 p. (Communication faite à la Section de Bernay). — E.-V. Veuclin : *Quelques notes inédites sur J.-B.-J. Languet de Gergy, 39^e abbé de Bernay.* Bernay, impr. Veuclin, 1886. In-8°, 5 p.

(5) *Vie de Henri-Marie Boudon, grand archidiacre d'Évreux*, par Pierre Collet. Évreux, impr. de l'Eure, 1886. In-8°, xj-344 p. (réimpression de l'édition de 1754). — *Vita di Enrico-Maria Boudon, grande arcidiacone d'Evreux*, per Pietro Collet. Versione dal francese del sacerdote Giuseppe Pizzardo. Évreux, tip. edit. de l'Eure, 1887. In-12, xix-406 p.

de correspondants et d'amis (1) ; ou bien encore un marin illustre, comme notre compatriote Liberge de Granchain, dont la plume facile de M. l'abbé de Bouclon a longuement raconté la noble et glorieuse existence (2). — Et à côté de ces études spéciales, il ne faut pas oublier d'autres travaux concernant toute une famille, comme celle des Puységur, par exemple, qui eut le privilège de compter parmi ses membres des généraux, des ingénieurs militaires, des économistes et des lettrés, et devant laquelle s'est arrêté avec complaisance M. le marquis de Blosseville (3), ou mieux encore comme celle des Le Doulx, si profondément mêlée depuis le commencement du XVI^e siècle à la vie politique, administrative et religieuse de la région ébroïcienne, si consciencieusement et si patiemment étudiée l'année dernière par son héritier actuel, M. Molle (4).

(1) *Bréant, sa vie et ses œuvres.* Bernay, impr. veuve Lefèvre, 1881. In-8°, 37 p. (Cette notice, communiquée à la Section de Bernay, figure en tête des *Œuvres* de Bréant, publiées par la même Section (Bernay, 1883, in-8°), et a été réimprimée dans le *Rec. de la Soc. lib. de l'Eure*, 4e sér., t. V, p 153-180). — *L'abbé Bessin, curé de Plainville, près Bernay, et ses correspondants.* Bernay, impr. Mlles Lefèvre, 1889. In-8°, 39 p. (Communication faite à la Section de Bernay).

(2) *Étude historique sur la marine de Louis XVI. Liberge de Granchain, capitaine des vaisseaux du roi.* Évreux, de l'impr. de Aug. Hérissey, 1866. In-8°, 561 p.

(3) *Les Puységur, leurs œuvres de littérature, d'économie politique et de science.* Paris, Aug. Aubry, 1873. Pet. in-8°, 163 p.

(4) *Notice généalogique sur la famille Le Doulx de Melleville, d'après des documents tirés du chartrier de Melleville.* Évreux, impr. de Ch. Hérissey, 1888. In-4°, 278 p. (Un supplément important paraîtra l'année prochaine.)

Ces études rétrospectives furent des actes de justice, mais rendre à ceux que nous avons connus, que nous avons aimés et que la mort nous a ravis l'hommage d'un fidèle et reconnaissant souvenir doit être considéré comme un devoir plus étroit encore. Ce devoir, l'avons-nous toujours rempli ? N'avons-nous pas à nous reprocher quelques coupables omissions? Certains de nos compatriotes, et non des moins remarquables ni des moins utiles, n'attendent-ils pas encore, à l'heure même où nous parlons, le paiement de la dette sacrée que nous avons contractée envers leur mémoire? Hélas! les années passent et nous créent de nouvelles obligations, qui nous font oublier les premières.

Nous voulons seulement rappeler ici les honneurs mérités que nous avons rendus à notre illustre compatriote Auguste Le Prevost (1), mais ne serait-il pas

(1) Des notices biographiques lui ont été consacrées dans le département de l'Eure par MM. Antoine Passy, l'abbé Lebeurier et l'abbé Porée (*Notice biographique sur Auguste Le Prevost*, par M. A. Passy, ap. *Rec. de la Soc. lib. de l'Eure*, 3e sér., t. VI, 1859 (Évreux, 1861), p. 457 et suiv.; reproduite en tête des *Mémoires et notes de M. Auguste Le Prevost pour servir à l'histoire du département de l'Eure* (t. Ier, Evreux, de l'impr. d'Aug. Hérissey, 1862, p. I-XXVI). Tirage à part, in-8°. — *Notice sur M. Auguste Le Prevost*, par M. l'abbé Lebeurier, non signée. (*Almanach histor. et liturgique du diocèse d'Evreux*, 1860, p. 76-81.) — *Auguste Le Prevost archéologue et historien*, par M. l'abbé Porée. Bernay, impr. veuve Lefèvre, 1881. In-8°, 19 p. Communication relative à un buste à ériger à Auguste Le Prevost, faite à la Section de Bernay et reproduite dans le *Rec. de la Soc. lib. de l'Eure*, 4e sér., t. V, ann. 1880-81, p. 207-218. —Le 2 juillet 1863, l'Association normande inaugurait à Bernay, sur la maison où naquit Le Prevost, une inscription commémorative, et des discours étaient prononcés par M. de Caumont et M. André Pottier. (Cf. *Ann. norm.*, 1864, p. 229-235). Un peu

juste d'évoquer le souvenir de ceux qui vaillamment ont exploré après lui le champ fertile de nos annales ou qui furent sur le terrain de l'érudition les brillants représentants de notre département ? Les noms de La Bigottière, de Cheveraux, d'Ange Petit, de Léopold Marcel, par exemple, sont-ils aujourd'hui bien connus de nous tous, et ne peut-il pas paraître utile d'indiquer les biographies qui ont été consacrées à ceux qui les ont si honorablement portés par MM. Delhomme (1), Raymond Bordeaux (2) et Al-

plus tard, la ville de Bernay donnait le nom d'Auguste Le Prevost à une rue habitée pendant un certain temps par son illustre enfant. Enfin, le 30 juin 1883, la Société libre de l'Eure (Section de Bernay), jointe à l'Association normande, inaugurait solennellement le buste de Le Prevost, exécuté en bronze par M. Bonassieux, avec le produit d'une souscription due à l'initiative de MM. Join-Lambert et l'abbé Porée. Des discours furent prononcés à cette occasion par M. Louis Passy, qui fit une véritable biographie intime de Le Prevost, par M. de Glanville, directeur de l'Association normande, et par M. le docteur Caneaux, neveu de Le Prevost. M. Join-Lambert lut des vers inédits du *Pausanias normand*, en y ajoutant un charmant sonnet de sa composition Tous ces discours et la communication de M. Join-Lambert ont été insérés dans une brochure publiée par la Section de Bernay (*Inauguration du buste de Auguste Le Prevost, le 30 juin 1883. Compte rendu* [par M. l'abbé Porée] *et discours*. Bernay, impr. veuve Lefèvre, 1883. In-8°, 35 p.) et dans l'*Ann. norm.* de 1884, p. 245-272. Le discours de M. Passy fut seul inséré dans le *Rec. de la Soc. lib. de l'Eure* (4e sér., t. VI, ann. 1882-85, p. 169-184).

(1) *Notice nécrologique sur M. Ange Petit*, par M. Delhomme. (*Rec. de la Soc. lib de l'Eure*, 3e sér.. t. VI, 1859. Évreux, 1861, p. 442 et suiv.).

(2) *Notice biographique sur M. de La Bigottière, ancien officier supérieur*. Caen, A. Hardel, 1859. In-8°, 14 p. (Extr. de l'*Annuaire normand*, 1860, p. 580-591). — *Notice biographique*

phonse Chassant (1)? Le nom de M. de Vatimesnil appartient à l'histoire, mais c'est pour nous que M. de Blosseville a retracé la vie respectable entre toutes de l'ancien ministre de Charles X (2). Ceux plus modestes de Delhomme et de Cassen ne furent pas moins chers à nos devanciers, puisque MM. Fouché et Vaurabourg furent chargés de conserver par la plume les précieux souvenirs qu'ils rappelaient (3). J'ai dit plus haut comment avaient été célébrés les mérites d'Antoine Passy, de Raymond Bordeaux, d'Ernest de Blosseville et de Canel. On tint aussi à revendiquer pour notre département une partie de la gloire qui entoure le nom vénéré de François Lenormant (4). Si nous sortons du milieu purement historique et archéologique, c'est pour voir inaugurer à Broglie, le 14 septembre

*sur M. Ange Petit, ancien vice-président de la Société d'agriculture de l'Eure.* Caen, typ. de A. Hardel, 1860. In-8°, 19 p (Extr. de l'*Ann. norm.*, 1861, p. 497-513). — *Notice biographique sur M. Gustave Cheveraux* (*Ann. norm.*, 1867, p. 550-555).

(1) *Notice nécrologique sur Leopold Marcel, notaire honoraire à Louviers.* Paris, Aug. Aubry, 1875. In-8°, 7 p. (Extr. du *Bull. du Bouquiniste*). — M. Chassant a, en outre, publié à la même époque dans la revue *Le Biographe* un article biographique sur M. Marcel (*Le Biographe*, 3e vol. Paris, Leroux, s. d. P. 14-17).

(2) De Blosseville, Fouché et Vaurabourg. *Notices biographiques sur MM. de Vatimesnil, Delhomme et Cassen.* Évreux, Hérissey, 1866. In-8°, 123 p. (La notice sur M. de Vatimesnil, par M de Blosseville, occupe les p. 5 à 103.)

(3) Même volume, p. 105-116: *Notice sur M. Th. Delhomme, ancien professeur de rhétorique...*, par M. Lucien Fouché; — P. 117-123: *Notice sur M. Cassen, ancien receveur des domaines et président de la Société libre de l'Eure*, par M. J. Vaurabourg.

(4) *Notice sur M. François Lenormant, membre de l'Institut,* par M. l'abbé Porée Bernay, impr. veuve Lefèvre, 1885. In-8°, 23 p. (Lue à la Section de Bernay).

1884, le buste d'un utile enfant du pays, d'Augustin Fresnel, si bien loué par M. Jamin (1) ; puis, dans le modeste village d'Ajou, le 19 septembre 1888, une plaque de marbre destinée à rappeler la naissance du chimiste Bréant, dont la vie a été racontée et les travaux excellemment appréciés par MM. Péligot, Fortin et le duc de Broglie (2). Bientôt, à son tour, Jacques Daviel, le célèbre oculiste, aura, il faut l'espérer, sa statue sur l'une des places de Bernay (3) ; bientôt aussi, le docteur Auzoux revivra, sous le ciseau habile de M. Decorchemont, au milieu de ce petit bourg de Saint-Aubin-d'Écrosville, où s'écoula presque toute sa vie. Sans doute, le vice-amiral de La Roncière-Le-Noury n'aura pas senti sa réputation grandie par les

(1) Cf. le récit de l'inauguration dans une brochure publiée par la Section de Bernay, sous ce titre: *Concours agricole à Broglie les 13 et 14 septembre 1884.* (Bernay, impr. veuve Lefèvre, 1884. In-8°). Le discours de M. Jamin, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, y figure p. 11-29 Ce discours imprimé par l'Institut (*Institut de France. Discours prononcé au nom de l'Académie des Sciences, à l'inauguration du monument de Fresnel, à Broglie (Eure), le 14 septembre 1884, par M. Jamin, secrétaire perpétuel.* Paris, typ. de Firmin-Didot, 1884. In-4°, 22 p.), a été inséré, en outre, dans le *Recueil de la Soc. lib. de l'Eure*, 4e sér., t. VI (ann. 1882-85), p. 214-230.

(2) *Notice biographique sur Jean-Robert Bréant*, par M. Eugène Péligot, membre de l'Institut. Bernay, impr. veuve Lefèvre, 1888. In-8°, 16 p. (Lue à la Section de Bernay). — Les discours prononcés à Ajou par MM. le docteur Fortin et le duc de Broglie seront imprimés dans le *Rec. de la Soc. lib. de l'Eure.*

(3) Cf. une brochure publiée par la Section de Bernay: *Projet d'érection d'un monument en l'honneur de Jacques Daviel...* Bernay, impr. veuve Lefèvre, 1886. In-8, 28 p.

deux éloquentes notices de MM. Alfred de Jancigny (1) et Georges L'Hôpital (2), mais, après les avoir lues, nous connaissons mieux l'homme, pour l'estimer et le regretter davantage. Albert Glatigny, l'écrivain à la verve primesautière, n'a pas tout à fait été oublié (3). A ces noms consacrés par la renommée ou par l'éclatante gratitude de leurs contemporains, il nous faut ajouter ceux moins connus, mais non moins vénérés des agronomes, des industriels, des savants que nous avons perdus, ceux de Legrand (4), de Lagrange (5), de Davillier (6), de Boutigny (7), de Duval-Jouve (8),

(1) *Le vice-amiral baron de La Roncière-Le Noury. Notice biographique.* Évreux, impr. Ch. Hérissey, 1881. In-8°, 73 p.

(2) *Notice sur le vice-amiral baron de La Roncière-Le Noury* (*Rec. de la Soc. lib. de l'Eure*, 4e sér., t. V, p. 134-152).

(3) *Notice sur le Moulin-Chapelle. Opuscule sur Albert Glatigny, poète*, par M. Ernest Haillard. Bernay, impr. de Mlles Lefèvre, 1888. In-8°, 47 p. (Communications faites à la Section de Bernay. La « Notice biographique et littéraire sur Albert Glatigny » occupe les p. 25 à 47).

(4) *Notice biographique sur M. André-Alexandre Legrand de Guitry*), par M. Bourdon (*Annuaire normand*, 1864, p. 641-643). — *Notice biographique sur M. Legrand, de Guitry*, par M. Coutil fils. (*Rec. de la Soc. lib. de l'Eure*, 3e sér., t. VIII, ann. 1862-63, p. 134-140).

(5) *Notice biographique sur M. le comte de Lagrange, ancien député du Gers...*, par M. Louis Régnier. Caen, H. Delesques, 1888. In-8°, 14 p. (Extr. de l'*Ann. norm.*, 1888, p. 312-322).

(6) *Notice biographique sur M. Édouard Davillier, manufacturier à Gisors*, par M. Louis Régnier. Caen, H. Delesques, 1888. In-8°, 12 p. (Extr. de l'*Ann. norm.*, 1888, p. 336-343).

(7) *Notice nécrologique sur M. Boutigny, d'Évreux*, par M. le docteur Pasquier. (*Rec. de la Soc. lib. de l'Eure*. 4e sér., t. VI, ann. 1882-85, p. 196-209).

(8) *Notice sur la vie et les œuvres de M. J. Duval-Jouve,... membre correspondant de l'Institut*, par M. Eugène Niel. Ber-

de Lepage (1) et sans doute bien d'autres encore qui nous échappent.

On s'est beaucoup occupé dans ces derniers temps de rechercher et de constater l'état de l'instruction publique dans les siècles qui ont précédé le nôtre. Le département de l'Eure n'est pas resté indifférent à cette tendance, qui a fait éclore çà et là des travaux remarquables, en tête desquels on peut placer les études bien connues et souvent consultées de M. Ch. de Beaurepaire (2). Plus modeste, notre contingent local de documents n'aura pas été sans contribuer à fixer la vérité dans des questions qui furent et qui sont encore, malgré l'évidence même, l'objet de controverses passionnées, et les notes recueillies par M. Veuclin sur

nay, impr. veuve Lefèvre, 1885. In-8°, 15 p. (Lue à Section de Bernay).

(1) *Notice biographique sur H. Lepage, pharmacien à Gisors, membre correspondant de l'Académie de médecine*, par A. Malbranche. Bernay, impr. veuve Lefèvre, 1886. In-8°, 14 p. (Lue à la Section de Bernay). — La Société des pharmaciens de l'Eure, dont M. Lepage était président, a publié dans son *Bulletin n° 13* (Évreux, impr. Quettier, 1887. In-8°) une autre notice biographique par M. Labiche, en y joignant la réimpression de la notice de M. Malbranche et d'un article nécrologique publié par M. Louis Passy dans un journal de Gisors, *Le Vexin*, ainsi qu'une bibliographie des publications de M. Lepage. Le tout a été tiré à part sous ce titre: *Notices biographiques sur P.-H. Lepage (de Gisors)*,...(Évreux, impr. Quettier, 1887. In-8°, 37 p.).

(2) *Recherches sur l'instruction publique dans le diocèse de Rouen avant 1789*. Évreux, P. Huet, 1872. 3 vol. in-8° de VIII-251, 425 et 256 p. (Extr. des *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, 3e sér., 5e vol., 25e de la coll., p. 273 et suiv.; 6e vol., 26e de la coll., p. 383 et suiv., et 8e vol., 28e de la coll., p. 225 et suiv.: *Recherches sur les établissements d'instruction publique et la population dans l'ancien diocèse de Rouen*).

l'instruction à Bernay, à Louviers et aux environs de ces deux villes (1), mais surtout le mémoire plus important de M. l'abbé Lefebvre sur les écoles à Gisors (2), peuvent être cités avec honneur.

Nous parlions tout à l'heure de la difficulté de bien écrire l'histoire locale. Quoi de plus exact? N'en demeure-t-on pas convaincu quand on a lu, par exemple, l'*Histoire de Louviers*, par M. Guillaume Petit (3), le *Brionne à vol d'oiseau* de M. Desbuards (4) ou l'*Histoire de Verneuil* de M. Le Chat (5)? Aussi combien à ces essais téméraires et à peu près inutiles, ne préférons-nous pas les brochures modestes -- mais innombrables! — dans lesquelles M. Veuclin fait connaître le résultat de ses laborieuses recherches sur Ber-

(1) *Les petites écoles et la Révolution (1788-1799) dans les districts de Bernay et de Louviers. Documents locaux inédits...* Bernay, impr. Veuclin, 1885. In-8°, 126 p. — *Notes historiques sur l'instruction publique avant la Révolution dans la ville de Bernay et les environs.* Bernay, impr. Veuclin, 1886. In-8°, 30 p. — *L'ancien collège de la ville de Bernay.* Bernay, impr. Veuclin, 1886. In-8°, 50 p.

(2) *Gisors. Les écoles avant la Révolution.* Pontoise, impr. de Amédée Pâris, 1886. In-8°, [4]-62 p. et 1 pl. (Extr. des *Mém. de la Soc. histor. et archéol. de Pontoise et du Vexin*, t. X, p. 1-62.)

(3) *Histoire de Louviers.* Louviers, impr. de L. Delahaye, 1887. In-8°, 141 p.

(4) *Brionne à vol d'oiseau (origine, histoire, Brionne ancien, Brionne moderne, avenir de Brionne, chronique des mœurs, usages, coutumes*, etc.). Brionne, E. Amelot, 1887. In-8°, IV-202 p.

(5) *Histoire de la ville de Verneuil (Eure), depuis sa fondation jusqu'à nos jours.* Verneuil, impr.-libr. Aubert-Chasles, 1888. In-8°, 139 p.

nay (1), ou les simples notes que M. Lucien Barbe a réunies sur Louviers (2) !

Cependant, quelques villes du département ont vu leur passé étudié à tous les points de vue, d'une façon que l'on peut considérer comme définitive, par des hommes patients et tenaces, que n'ont point rebuté les mille investigations nécessaires, ni la difficulté de mettre en œuvre des matériaux si divers. Les Andelys ouvrirent la voie sous la plume facile et l'imagination parfois un peu vive de M. Brossard de Ruville, qui produisit néanmoins un ouvrage remarquable (3). Puis vint Vernon, monographié, lui aussi, avec une sorte d'amour filial, par M. Edmond Meyer (4). Enfin, l'*His-*

(1) Nous ne pouvons songer à donner ici la liste des publications de M. Veuclin relatives à l'histoire de Bernay. Il nous faut renvoyer à la *Biographie normande* de Mme Oursel (t. II, p. 561, et *Suppl.*, p. 162) et à la *Bibliographie normande* insérée périodiquement dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Normandie*. On peut consulter aussi notre *Rapport sur les publications historiques relatives au département de l'Eure et parues en 1887*, p. 26. — Nous ne pouvons néanmoins nous dispenser de dire que M. Veuclin avait commencé en 1875, avec la collaboration de M. Bazin, la publication d'une *Histoire de la ville de Bernay, suivie de notes historiques et archéologiques sur les communes du canton* (Bernay, typ. Duval. In-8°), dont il ne parut que 62 p.

(2) *Notice histor. et statist. sur les différents services administratifs de la ville de Louviers.* Louviers, impr. Delahaye, 1878. In-4°, 72 p.

(3) *Histoire de la ville des Andelis et de ses dépendances...* Les Andelis, Delcroix, 1863-64. 2 vol. in-8° de XVII-504 et 484 p. avec pl.

(4) *Histoire de la ville de Vernon et de son ancienne châtellenie...* Les Andelys, Delcroix, 1874-75. 2 vol. in-8° de 404 et 420 p. avec pl.

*toire de la ville de Pont-Audemer*, lentement colligée par M. Canel, fut mise au jour après sa mort par les soins pieux de M. Montier (1).

Après ces livres volumineux, il faut citer des travaux moindres comme importance matérielle, mais non comme mérite et comme utilité, tels que l'histoire de Bernay de M. le colonel Goujon (2), les deux bonnes études historiques dont la ville de Conches a été l'objet de la part de MM. Gardin et Semelaigne (3), et le travail de M. de Duranville sur Pont-de-l'Arche (4); puis des opuscules plus petits encore, ceux, par exemple, de MM. Paul Duchesne et Bénard sur Verneuil (5), celui de M. Blot sur Évreux (6).

(1) *Histoire de la ville de Pont-Audemer*, par A. Canel. Pont-Audemer, impr. administr. de l'hospice, 1885. 2 vol. in-8° de 471 et [8]-473-[6] p., *portr.* — Cf. aussi *Conférence sur l'histoire de la ville de Pont-Audemer* [par A. Canel]. Rouen, impr. L. Deshays, 1873. In-8°, 32 p.

(2) *Histoire de Bernay et de son canton, touchant à l'histoire générale de la Normandie*. Évreux, de l'impr. de Ch. Hérissey, 1875. In-8°, 416 p. et 5 pl.

(3) *Notice historique sur la ville de Conches*, par Alex. Gardin. Évreux, Leclerc, 1865. In-8°, 128 p. et pl. — *Essai sur l'histoire de Conches*, par le dr Semelaigne. Paris, Frédéric Henry, 1868. In-12, 380 p. et pl.

(4) *Essai sur la ville du Pont-de-l'Arche. Documents supplémentaires...*, par L. de Duranville Rouen, 1870. Gr. in-8°, 35 p. (M. de Duranville avait publié dès 1856 un *Essai histor. et archéol. sur la ville du Pont-de-l'Arche et sur l'abbaye de N.-D. de Bonport*.

(5) *La célèbre bataille de Verneuil de 1424*, par Paul Duchesne. In-18, 1867. — *Notice historique sur Verneuil (Eure)*. Paris, impr. J. Claye, 1869. In-8°, 31 p. (Réimpression d'une notice publiée en 1856 par M. Bénard dans l'*Annuaire du Comice agricole du canton de Verneuil*).

(6) *Notice histor. et descript. sur Évreux et ses environs*, par A. Blot. Évreux, Dieu, 1880. In-12, 122 p.

Quelle que soit la reconnaissance due à chacun des laborieux écrivains que nous venons de nommer, ce n'est pas peut-être, à dire vrai, dans l'histoire des villes que le département de l'Eure s'est le plus distingué, car, si nous ne nous trompons, la manière dont ont été dirigées chez nous les recherches relatives aux communes rurales mérite d'être tout particulièrement remarquée. Pour commencer par le recueil le plus savant, le plus sûrement consulté, il est évident que les *Notes* d'Auguste Le Prevost, coordonnées, complétées et publiées par MM. Léopold Delisle et Louis Passy, constituent un ensemble unique et d'une rare valeur (1). Puis le dictionnaire de

(1) *Mémoires et notes de M. Auguste Le Prevost pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, recueillis et publiés, sous les auspices du Conseil général et de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, par MM. Léopold Delisle et Louis Passy. Évreux, de l'impr. d'Aug. Hérissey, 1862, 1864 et 1869. 3 vol. in-8° de [4]-XXV-576, [4]-632 et [4]-582 (lisez 682) p. — Ces trois volumes comprennent: 1° la *Notice histor. et archéol. sur le départ. de l'Eure* (*époques gauloise et romaine*), avec des notes de M. Louis Passy (p. 1-86); 2° les *Notes pour servir à la topographie et à l'histoire des communes du départ. de l'Eure*, dont Le Prevost avait fait paraître une première livraison en 1849 (t. Ier, p. 87. T. III, p. 391); 3° l'*Histoire de la commune de Saint-Martin-du-Tilleul* (p. 393-484); 4° le mémoire intitulé: *Anciennes divisions territoriales de la Normandie* (p. 485-544); 5° le *Dictionnaire des communes, hameaux, écarts, châteaux, fermes, chapelles et autres lieux habités ou bâtis quelconques du départ. de l'Eure portant un nom particulier* (p. 545-652), annoté par MM. Bordeaux et Chassant pour servir de table à l'ouvrage; 6° et une *Table* [par M. Chassant] *des abbayes et des prieurés, des léproseries et des chapelles, des fiefs, des manoirs, des cours d'eau et des noms de lieux anciens qui ne se trouvent pas dans la table précédente* (p. 653-680). Les nos 1, 3, 4 et 5 et le commencement du n° 2 sont des réimpressions.

MM. Charpillon et l'abbé Caresme (1), pour être inférieur au précédent en autorité, pour laisser quelquefois à désirer sous le rapport de la précision et de l'exactitude, plus souvent encore sous celui de l'indication des sources, pour être trop inégal dans l'importance des articles, n'en forme pas moins un ouvrage d'une incontestable utilité, dont les auteurs ont droit à toute notre gratitude, celui qui en a patiemment réuni les innombrables matériaux, comme celui sans qui ces notes précieuses n'eussent sans doute jamais vu le jour. Viennent ensuite des recueils plus modestes et d'une portée moindre, tels que celui relatif au canton de Gisors, entrepris par M. Charpillon dès 1867, un peu témérairement, mais non sans profit, plutôt, il est vrai, au point de vue statistique qu'au point de vue historique (2), et celui plus soigné, plus égal et plus utile, en résumé, bien qu'écrit peut-être avec moins d'entente de la matière, que M. Fouquier publia plus tard sur le canton de Beuzeville (3).

Ce sont là des travaux d'ensemble, contenant des renseignements que personne ne pourra jamais négli-

(1) *Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure. Histoire, géographie, statistique.* Par M. Charpillon, avec la collaboration de M. l'abbé Caresme. Les Andelys, Delcroix, 1868-79. 2 vol. gr. in-8° à 2 col. de VIII-IV-960 et 1010 p.

(2) *Gisors et son canton (Eure). Statistique, histoire.* Les Andelys, Delcroix, 1867. In-8°, II-285 p. — M. Charpillon publia aussi, avec M. l'abbé Caresme, un petit livre intitulé: *Eure, Chemins de fer d'intérêt local. 1re section: De Gisors à Pont-de-l'Arche. Itinéraire historique.* Gisors, Lapierre, 1869. In-12, 110 p. et 2 pl.

(3) *Recherches historiques sur Beuzeville et son canton.* Évreux, de l'impr. de E. Quettier, 1878. In-8°, VII-375 p.

ger, mais dans lesquels nos communes n'ont point vu leurs annales véritablement approfondies. Dans cet ordre d'idées encore, nous avons la fierté de montrer des compositions hors de pair. La Société libre de l'Eure a publié successivement dans son recueil une histoire du Vaudreuil et une histoire de Saint-Germain-lès-Évreux, autrement dit Navarre, dues la première, à M. Paul Goujon (1), la seconde à M. Izarn (2), et remarquables l'une et l'autre par le développement du plan et par l'étendue et la sûreté des recherches. Mais c'est dans les huit Annuaires départementaux publiés de 1862 à 1869 par M. l'abbé Lebeurier qu'il faut chercher les meilleures monographies communales. Conçues sur un plan uniforme, très simple et très clair, écrites avec une érudition digne de toute confiance, présentées avec sobriété et modestie, rien pour ainsi dire ne reste à tenter après elles. Aclou (p. 1-10), Acon (p. 11-36) et Acquigny (p. 37-152) en 1862; Aigleville (p. 424-

(1) *Duché de Normandie. Histoire de la châtellenie et haute-justice du Vaudreuil* (Rec. de la Soc. lib. de l'Eure, 3e sér., t. VII, ann. 1860-61, p. 293-492, et t. IX, ann. 1864-68, p. 279-712). La première partie de ce travail avait d'abord paru en articles dans le *Publicateur de Louviers* de 1859 à 1861; elle fut ensuite réunie en un volume portant, après le titre ci-dessus, les mots : *Première partie* (Louviers, impr. Delahaye fr., s. d. In-8°, 115 p.). Il existe aussi un tirage à part in-8° de l'édition définitive.

(2) *Notice histor. sur la commune de Saint-Germain-lès-Évreux*. In-8°, 460 p. et 3 plans. La *Notice* n'a qu'un titre de départ. Le volume porte pour titre : *Rec. des trav. de la Soc. lib. de l'Eure*, 2e sér., t. Ier (*Travaux divers*. Ann. 1869, 1870, 1871 et 1872). Évreux, A. Hérissey et fils, imp., 1875. — Il y a un tirage à part : *Notice histor. sur la commune de Saint-Germain-lès-Évreux* (*Saint-Germain de Navarre*), par M. E. Izarn. Évreux, impr. A. Hérissey et fils, 1875. In-8°, 460 p. et 3 plans.

453) en 1863; Ailly (p. 1-41) et Aizier (p. 43-83) en 1864; Ajou (p. 76-96) en 1866; Alaincourt (p. 73-86) et Alizay (p. 87-162) en 1867; Ambenay (p. 135-232) en 1868 et Amécourt (p. 151-205) en 1869 (1), furent successivement étudiés, et la plus importante de ces notices, celle d'Acquigny, tirée à part (2), fut honorée d'une mention très honorable par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Nous ne connaissons pas de meilleure méthode de travail, et, pour notre part, nous préférons grandement – il est à peine besoin de le dire – les notices de l'abbé Lebeurier aux monographies touffues, mais incultes, et parfois cependant peu complètes, que MM. Saint-Denis et Duchemin publient depuis plusieurs années, ensemble ou séparément, avec une ardeur persévérante à laquelle nous nous empressons de rendre hommage, mais qui demanderait à être mieux conduite (3).

(1) La notice sur Amécourt est suivie d'un *Appendice sur les Sept-Villes-de-Bleu* (p. 206-263) et d'un *Tableau chronologique des documents dont le texte est imprimé dans les pièces justificatives des notices jusqu'ici publiées* (p. 264-274).—M. Izarn a été le collaborateur de M. Lebeurier pour quelques-unes de ces notices.

(2) *Notice histor. sur la commune d'Acquigny avant 1789*, par l'abbé P.-F. Lebeurier. Évreux, Huet, 1862. In-8°, 126. p.

(3) *Notices histor. et statist. sur les communes de l'arrondissement de Bernay :* I. *Le Chamblac*, par H. Saint-Denis et P. Duchemin. Elbeuf, impr. Saint-Denis et Duruflé, 1885 In-12, 28 p.; — II. *Drucourt,* par H. Saint-Denis et P. Duchemin. Elbeuf, id., 1885. In-12, 65 p.; — III. *Gisay-la-Coudre,* par H. Saint-Denis et P. Duchemin. Elbeuf, id., 1885. In-12, 87 p.; – IV. *Menneval*, par H. Saint-Denis. Elbeuf, id., 1886. In-12, 288 p. — *Notices historiques et statistiques sur les communes de l'arrondissement de Pont-Audemer :* I. *Hauville*, par H. Saint-Denis et P. Duchemin. Elbeuf, impr. Saint-Denis et Duruflé, 1885. In-12, 263 p. — *Notices histor. et statist. sur les communes des*

Nous avons encore, dans le même genre, d'autres travaux intéressants à signaler : une bonne notice de M. Quevilly sur Beaumesnil (1), une *Notice historique sur Cormeilles et son abbaye de bénédictins*, par M. Alfred Réautey, que nous n'hésitons pas à déclarer excellente dans sa brièveté (2), et plusieurs études de moindre valeur : *La Saussaye et sa collégiale*, par M. Delamare (3); l'*Histoire de Fontaine-l'Abbé*, par M. Gardin (4); *les Anciens seigneurs de Menneval*, par le même (5), l'*Histoire de Toutainville*, par M. Fouquier (6), bien préférables toutefois à la notice de M. Morbois-Martel sur Ivry (7), à

*environs d'Elbeuf*: II. *La Saussaye*, par H. Saint-Denis et P. Duchemin. Elbeuf, impr. Saint-Denis et Duruflé, 1885. In-12, 103 p. — IV. *Criquebeuf-sur-Seine*, par H. Saint-Denis et P. Duchemin. Elbeuf, id., 1885. In-12, 271 p. (Les numéros I et III de cette série sont consacrés à des communes du département de la Seine-Inférieure). — *Notice historique sur Illeville*, par P. Duchemin et L.-F. Lebreton. Pont-Audemer, impr. veuve Dugas, 1886. In-8°, 236 p. — *Histoire de Bourgtheroulde et de la collégiale*, par P. Duchemin. Pont-Audemer, impr. administr., 1888. In-8°, 267 p. — *Notice histor. sur Vascœuil et le prieuré de l'Ile-Dieu*, par P. Duchemin. Gisors, impr. typogr. de l'*Écho républicain*, 1888. In-18, 158 p.

(1) *Notice histor. et statist. sur Beaumesnil* (*Eure*). Bernay, Veuclin, 1873. In-8°, 112 p.

(2) Pont-Audemer, impr. Dugas, 1872. In-8°, 80 p.

(3) *La Saussaye et sa collégiale*, par L. D. Elbeuf, impr. Levasseur, 1879. In-8°, 75 p.

(4) Bernay, impr. Lefèvre, 1875. In-8°, 42 p.

(5) Bernay, impr. veuve Lefèvre, 1883. In-8°, 12 p. — M. Gardin a publié aussi : *Le hameau de la Pilette* [commune de Bernay]. Bernay, impr. veuve Lefèvre, 1883. In-8°.

(6) Évreux, 1866. In-12, III-92 p.

(7) *Notice sur Ivry-la-Bataille* (*Eure*), par Morbois-

celles de MM. Le Bret et Doinel sur Le Chesne et Alizay (1).

Les grands établissements monastiques, si nombreux et si importants avant la Révolution sur le sol de la Normandie en général et du département de l'Eure en particulier, n'ont point été oubliés et ont suscité des travaux considérables. Il suffit de rappeler l'*Histoire de l'abbaye du Bec*, publiée en 1879 et 1880 dans la *Semaine religieuse du diocèse d'Évreux* par M. l'abbé Porée; la curieuse et fidèle reconstitution de la vieille abbaye au XVIII^e siècle, que nous a donnée en 1882 le même érudit (2); l'étude intéressante de M. Veuclin sur les dernières années du Bec (3); le beau *Cartulaire de Bonport*, publié par M. Andrieux, dont nous reparlerons plus loin; la remarquable étude de M. Louis Passy sur le prieuré de Bourg-Achard et son précieux cartulaire (4); la notice substantielle de M. l'abbé Lebeurier sur l'abbaye de la Croix-Saint-

Martel. Pacy-sur-Eure; impr. Grateau: Évreux, libr. Blot, 1873. In-8°, 77 p.

(1) *Notice histor. sur la commune du Chesne (Eure)*, par A. Le Bret, instituteur. Évreux, de l'impr. de Ch. Hérissey, 1876. In-12, 52 p. — *Notice hist. sur Alisay. Légendes, notes et statistiques diverses, catalogue de la bibliothèque scolaire.* Par A. Doinel. Évreux, impr. de Ch. Hérissey, 1880. In-12, 75 p.

(2) *L'abbaye du Bec au XVIII^e siècle. Étude historique et archéologique.* Tours, impr. P. Bousrez, s. d. In-8°, 88 p. (Extr. de: *Congrès archéologique de France XLVIII^e session. Séances générales tenues à Vannes en 1881.* P. 372-455).

(3) *Fin de la célèbre abbaye du Bec-Hellouin. Documents inédits* recueillis par E. Veuclin et publiés en 1879 dans « Le Brionnais ». Brionne, impr. Daufresne, 1885. In-8°, 89 p.

(4) *Notice sur le prieuré de Bourg-Achard.* Paris, impr. de

Leufroy (1), qui a fait vite oublier un travail très imparfait publié sur le même sujet par M. Renault (2); la notice sur le cartulaire de Mortemer, par M. Ch.-V.-M. Langlois (3); le grand et bel ouvrage de M. Alaboissette sur la Chartreuse de Gaillon (4); l'histoire du couvent des Dominicains d'Évreux, par le R. P. Chapotin (5); la notice excellente de M. Malbranche sur l'hospice de Bernay (6), celle de M. l'abbé Lebeurier sur l'hospice du Neubourg (7), tous travaux qui mériteraient d'être loués plus longuement.

Lainé et Havard, 1862. In-8°, 48 p. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5e sér., t. II, p. 342-367, et t. III, p. 513-536: *Notice sur le cartulaire du prieuré de Bourg-Achard*).

(1) *Notice sur l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy*. Évreux, 1866. In-8°, VII-85 p. (Cette notice comprend un travail historique publié en 1866 dans l'*Almanach historique et liturgique du diocèse d'Évreux* (p. 80-111) et des pièces justificatives imprimées la même année dans l'Annuaire du département de l'Eure (p. 39-75).

(2) *Essai histor. sur la paroisse et l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy*. Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1865. In-8°, 97 p. (Extr. des *Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie*, 3e sér., 5e vol., 25e de la coll., p. 648 et suiv.).

(3) *Notice sur le cartulaire de Mortemer. Contribution à l'histoire de l'abbaye*. (*Bull. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XIII, 1885, p. 94-118).

(4) *La Chartreuse de Bourbon-lez-Gaillon*, par François-Frédéric Alaboissette, publiée par Jules Alaboissette. Évreux, impr. de l'Eure, 1887. In-4°, VII-226 p.

(5) *Le Couvent royal de Saint-Louis d'Évreux*. (*Semaine religieuse du diocèse d'Évreux*, nos divers de l'année 1887).

(6) *Notice sur l'hospice de Bernay*. Évreux, impr. de Aug. Hérissey, 1861. In-8°, 112 p. (Extr. du *Rec. de la Soc. lib. de l'Eure*, 3e sér., t. VI, p. 97 et suiv.).

(7) *Notice sur l'hospice du Neubourg*. (*Almanach histor. et liturgique du diocèse d'Évreux*. 1860, p. 82-91.)

Puis viennent des monographies plus précises, plus limitées, ayant pour objet une forteresse autrefois importante et célèbre, comme celle du Pont-Echenfrei, dont M. Veuclin s'est fait l'historiographe (1); de vieux manoirs remarquables à la fois par leur architecture et leurs souvenirs, comme ceux de Malou et du Blanc-Buisson, parfaitement étudiés par MM. Réautey, le comte de Beaurepaire et l'abbé Porée (2); un fier donjon féodal, comme cette belle tour de Thevray, qu'a si bien comprise M. Quevilly (3); un grand domaine seigneurial d'autrefois, comme le Champ-de-Bataille, dont M. Ozanne s'est plu à reconstituer les annales oubliées (4); de grandes familles du temps passé, comme ces Lorraine, seigneurs de Beaumesnil, qui n'ont pu échapper à l'esprit investigateur de M. Léon Germain (5); comme ces Chambray, auxquels s'est attachée un moment la curiosité de M. Quevilly (6); des barons batailleurs,

(1) *Histoire d'un petit coin du pays d'Ouche. Le Pont-Échenfrei, son ancienne forteresse, ses seigneurs, sa haute justice, son église et son état actuel.* Bernay, veuve Lefèvre, 1877. In-8°, 133 p.

(2) A. Réautey. *Notice histor. sur le château de Malou.* 1869. — *Le château du Blanc-Buisson, en Normandie*, par le comte de Beaurepaire (*Revue historique, nobiliaire et biographique*, nouv. série, t. X, 1879, p. 81-86). — *Notice sur la seigneurie et le château du Blanc-Buisson*, par M. l'abbé Porée. Caen, typ. F. Le Blanc-Hardel, 1884. In-8°, 38 p., avec pl. (Extr. de l'*Ann. norm.*, 1884, p. 489-506.)

(3) *Notice sur la tour de Thevray.* Évreux, impr. Hérissey, 1874. In-12, 23 p.

(4) *Le domaine du Champ-de-Bataille, son origine, création du château, ses seigneurs.* Le Neubourg, impr. Billard (vers 1876). In-8°.

(5) *Les seigneurs de Beaumesnil de la maison de Lorraine (1458-1604).* Bernay, impr. veuve Lefèvre, 1884. In-8°, 31 p. (Communication faite à la Section de Bernay).

(6) *Une famille normande et ses domaines pendant l'occupa-*

comme ces seigneurs de la Ferté-Fresnel au XII^e siècle, dont les *gestes* ont été étudiés par le même auteur (1); des nobles de moins haute souche, comme ces gentilshommes du commencement du XVIII^e siècle, que M. Gustave Prevost nous a montrés si français de cœur et d'action si patriotique (2); des souvenirs d'un tout autre caractère, comme ceux évoqués par M. Lambert dans sa piquante notice sur la seigneurie de Courbépine et la marquise de Prie (3); ou bien des usages et des institutions d'autrefois, aujourd'hui complètement oubliés, et sur lesquels MM. Malbranche et Boivin-Champeaux ont pu apporter de curieuses révélations (4); ou encore des industries abandonnées, mais jadis florissantes, comme celle des toiles de lin, au sujet de laquelle M. Montier s'est livré à d'intéressantes recherches (5).

*tion anglaise et les guerres de la Ligue (1417-1597)*. A Bernay, de l'impr. Veuclin, Pelage et Dulud, 1879. In-8°, 13 p.

(1) *Note sur la baronnie de La Ferté-Fresnel et sur ses seigneurs.* (*Ann. norm.*, 1884, p. 218-226).

(2) *Le ban et l'arrière-ban dans les élections de Bernay et de Lisieux et la défense des côtes normandes en 1703.* Bernay, impr. veuve Lefèvre, 1888. In-8°, 20 p. (Communication faite à la Section de Bernay.)

(3) *La seigneurie de Courbépine et la marquise de Prie.* Rouen, Haulard, 1868. In-8°, 61 p.

(4) *Un procès de chasse au XVIII^e siècle. L'abbé de Bernay contre l'avocat Féral*, par M. F. Malbranche. Bernay, impr. veuve Lefèvre, 1886. In-8°, 31 p. — *L'église de La Couture au XVIII^e siècle*, par L. Boivin-Champeaux. Bernay, impr. veuve Lefèvre, 1887. In-18, 36 p. (Communications faites à la Section de Bernay.)

(5) *Recherches sur le commerce et la fabrication dans le Lieuvin aux XVII^e et XVIII^e siècles des toiles de lin dites*

Ceux qui écrivent l'histoire d'après les documents originaux, et qui apportent dans cette tâche les qualités de critique et d'impartialité nécessaires, ont certes droit à toute notre admiration. Mais combien aussi méritent nos sympathies ceux qui, estimant que la meilleure manière de servir la cause de l'histoire est encore de sauver les documents historiques, se consacrent à mettre au jour les éléments aussi fragiles que précieux de cette reconstitution du passé! Les *Notes* de M. Le Prevost renferment un grand nombre de textes originaux, mais, depuis, notre département est allé fort loin dans cette voie. En 1883, M. l'abbé Porée a donné pour la Société de l'histoire de Normandie une édition très travaillée et très appréciée de la chronique intérieure de l'abbaye du Bec et de celle écrite par un religieux du même monastère, François Carré (1). Déjà, en 1862, M. l'abbé Lebeurier avait publié le *Rôle des taxes de l'arrière-ban du bailliage d'Évreux en 1562*, précédé d'une remarquable étude sur cette partie des institutions militaires de l'ancienne France (2); puis, trois ans après, le *Mémorial historique des évêques, ville et comté d'Évreux*, de ce Le

*Rouens-fleurets-blancards*. Pont-Audemer, impr. de E. Dugas, 1874. In-8°, IV-70 p.

(1) *Chronique du Bec et chronique de François Carré*, publiées d'après les manuscrits 5427 et 5428, f. lat., de la Biblioth. nat., par l'abbe Porée. Rouen, Ch. Métérie, 1883. In-8°, XXVII-287 p.

(2) *Rôle des taxes de l'arrière-ban du bailliage d'Évreux en 1562*, avec une introduction sur l'histoire et l'organisation du ban et de l'arrière-ban. Paris, Dumoulin, 1861. In-8°, 167 p. (Extr. du *Rec. de la Soc. lib. de l'Eure*, 3e sér., t. VI, p. 219 et suiv.)

Batelier d'Aviron, dont la personnalité, longtemps cachée, s'est vue reconnue et signalée grâce à MM. Bénet et Prevost (1) ; ensuite la *Recherche de la noblesse de l'élection d'Évreux* en 1523 (2), l'état des anoblis de Normandie (3) et de très nombreuses pièces justificatives se référant à la notice sur l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy (4) et à chacune des notices communales dont nous avons donné la liste.

Il faudrait de beaucoup agrandir l'espace dont nous pouvons disposer pour louer comme il conviendrait le *Cartulaire de l'abbaye de Bon-Port*, publié en 1862 avec tant de conscience et de soin scrupuleux par M. Andrieux (5), et ce beau *Cartulaire de Louviers* (6), véritable titre de gloire pour la ville qui en a décidé

(1) *Le Mémorial historique des évêques, ville et comté d'Évreux*, écrit au XVII^e siècle par Le Batelier d'Aviron, publié pour la première fois et annoté par l'abbé P.-F. Lebeurier. Évreux, Huet, 1865. In-8°, v-206 p. (Extr. de l'*Annuaire de l'Eure*, 1865, p. i-vi et 1-166).

(2) *Recherche de la noblesse de l'élection d'Évreux en 1523, avant le démembrement des élections de Conches et de Pont-de-l'Arche*, publiée pour la première fois et annotée par l'abbé P.-F. Lebeurier. Évreux, Huet, 1868. In-12, 72 p. (Extr. de l'*Ann. de l'Eure*, 1868, p. 233-291.)

(3) *État des anoblis en Normandie de 1545 à 1661, avec un supplément de 1398 à 1687*, par l'abbé P.-F. Lebeurier. Évreux, Huet, 1866. In-8°, xxv-231 p. (Extr. de l'*Ann. de l'Eure*, 1866, p. 97-252, et 1867, p. 1-71.)

(4) Insérées dans l'*Ann. de l'Eure* pour 1866 et reproduites à la fin de la Notice sur l'abbaye, citée plus haut.

(5) *Cartulaire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Bon-Port, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse d'Évreux*, recueilli et publié par J. Andrieux. Évreux, de l'impr. de Aug. Hérissey, 1862. In-4°, XL-434 p. et *atlas* gr. in-4° de 15 pl.

(6) *Cartulaire de Louviers. Documents historiques originaux*

l'impression, pour le savant laborieux qui en a rassemblé tous les éléments et pour les auxiliaires dévoués (1) qui, M. Bonnin disparu, se sont consacrés à l'achèvement de l'entreprise. Pareillement, il nous est impossible, dans une simple nomenclature, de faire ressortir la part de mérite et d'honneur qui revient à une foule de personnes empressées à faire profiter le public et les travailleurs des richesses de nos dépôts publics et particuliers: à M. Charles de Beaurepaire pour avoir semé, dans ses *Notes et documents concernant l'état des campagnes de la haute Normandie dans les derniers temps du moyen âge*, tant d'indications d'un prix infini sur la situation exacte de nos aïeux; à M. Louis Passy, pour avoir fait connaître le cartulaire du prieuré de Bourg-Achard et en avoir imprimé les pièces les plus utiles ; à M. le dr Semelaigne, pour avoir réuni les *Aveux et dénombrements de la vicomté de Conches au XVe siècle* (2); à M. Izarn, pour avoir publié l'intéressant compte des dépenses et des recettes de Charles-le-Mauvais, de 1367 à 1370 ; à M. Gustave Prevost, pour avoir, dans une longue et savante introduction, fait ressortir la haute valeur de

*du Xe au XVIIIe siècle, la plupart inédits, extraits des chroniques et des manuscrits des bibliothèques et des archives publiques de la France et de l'Angleterre*, recueillis et publiés, sous les auspices de la ville de Louviers et à ses frais, par Th. Bonnin. *Documents*. Évreux, de l'impr. de Aug. Hérissey, 1870-1879. 4 vol. in-4o, de 346, 190-263, 170 et 256 p., plus un vol. de *Tables*.

(1) MM. Bordeaux et Chassant.

(2) *Aveux et dénombrements de la vicomté de Conches au XVe siècle, suivis du Coutumier de la forêt*, publiés par le Dr Semelaigne. Paris, impr. Émile Martinet, 1881. In-8o, x-124 p.

ce document et indiqué tout le profit qu'en peuvent tirer les érudits (1) ; à M. Bourbon, archiviste de l'Eure, pour avoir dressé et publié le premier volume de cet *Inventaire-sommaire des archives départementales*, si précieux aux travailleurs, et pour avoir fait connaître différents autres documents du dépôt confié à ses soins (2) ; à M. Ch. de Beaurepaire encore, pour avoir, dans les nombreux volumes dus à son infatigable activité de l'Inventaire des archives de la Seine-Inférieure, révélé aux historiens de notre département l'existence d'une innombrable quantité de pièces concernant surtout l'histoire religieuse du Vexin avant 1789 (3) ; à M. Bénet, pour avoir découvert, sur l'entrée

(1) *Le compte des recettes et dépenses du roi de Navarre en France et en Normandie de 1367 à 1370*, publié par E. Izarn, avec une introduction par Gustave-A. Prevost. Paris, Alph. Picard, 1885. In-8° [6]-CXLVI-503 p.

(2) *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790*, rédigé par Georges Bourbon, archiviste. *Eure : Arch. ecclés., sér. G.* Évreux, impr. Ch. Hérissey. 1886. In-4°, VI-364 p. à 2 col. — *Notes sur un journal manuscrit et inédit de nouvelles à la main de l'année 1777*, recueillies par M. Georges Bourbon (*Rec. de la Soc. lib. de l'Eure*, 4e sér., t. V, ann. 1880-81, p. 90-102). — *Un procès au XIVe siècle* d'après des documents inédits des archives de l'Eure. (Id., id., p. 124-133). — *Notes historiques extraites des anciens registres de l'état-civil des paroisses de l'arrondissement d'Évreux.* (Id., t. VI, ann. 1882-85, p. 122-134). — Les *Notes sur un journal manuscrit* et *Un procès au XIVe siècle* ont été tirés à part dans une brochure intitulée : *Notices historiques et archéologiques...* par Georges Bourbon. Évreux, impr. de Ch. Hérissey, 1883. In-8°.

(3) *Inventaire-sommaire des archives départementales antérieures à 1790*, rédigé par Ch. de Robillard de Beaurepaire, archiviste. *Seine-Inférieure, Séries C et D.* Paris, 1864. In-4° — *Inventaire sommaire*, etc. *Arch. ecclés., série* G. Paris, 1868, 1874, 1881 et 1887. 4 vol. in-4°.

et les séjours à Évreux de Charles VIII, quelques documents remplis d'intérêt (1), et pour avoir publié et annoté avec tant de soin l'inventaire de la collégiale d'Écouis en 1565 (2), et deux curieuses lettres de l'un des membres de cette famille des Le Batelier, modestes savants locaux que nul ne connaît mieux que lui (3); à M. Legay, pour avoir livré libéralement à la publicité les notes de Robert Bérée sur les seigneurs d'Étrépagny (4); à M. Hellot, pour avoir publié la chronique inédite d'un bourgeois de Verneuil (5); à M. Veuclin, auteur de tant d'opuscules contenant pour la plupart des textes inédits de documents historiques; à MM. Le Charpentier et Fitan, éditeurs fidèles d'un très curieux journal écrit, pendant la Ligue et au commencement du règne de Henri IV, par un habitant de Gisors, dont le nom est malheureusement resté

(1) *Charles VIII à Évreux (1485).* Documents tirés des archives communales par Armand Bénet. Rouen, impr. E. Cagniard. In-8°, 12 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. de l'hist. de Norm.*, 1880-83, p. 164-173).

(2) *Documents pour servir à l'histoire de l'art en Normandie. Inventaire de la collégiale d'Écouis (Eure)*, publié par M. Armand Bénet Caen, Henri Delesques, 1888. In-8°, 36 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XIV, 1886-87, p. 375-408).

(3) *Un savant ébroïcien au XVII^e siècle. Deux lettres de Jacques Le Batelier, sieur d'Aviron*, commentées par M. Armand Bénet. (*Bull. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XIV, p. 423-486. — Tirage à part in-8°).

(4) *La généalogie des seigneurs et dames d'Étrépagny.* Rouen, Cagniard, 1881. In-8°, 30 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. de l'hist. de Norm.*, ann. 1880-83, p. 19-48).

(5) *Chronique d'un bourgeois de Verneuil (1415-1422).* (*Bull. de la Soc. de l'hist. de Norm.*, ann. 1880-83, p. 214-224. — Tirage à part).

jusqu'ici inconnu (1) ; à M. Bordeaux, pour avoir gravé et publié les armoiries des corporations d'Évreux et des autres villes du département de l'Eure (2) ; à M. Huet, pour avoir communiqué à la Société de l'histoire de Normandie le testament du trop fameux curé du Mesnil-Jourdain, Mathurin Picard (3) ; à M. Canel, enfin, pour avoir enrichi les bibliothèques normandes d'une relation inédite de la courte expédition du duc de Lancastre en Normandie, pendant l'été de 1356 (4).

Celles de nos vieilles chroniques qui ont eu la bonne fortune d'être imprimées dans le cours des deux derniers siècles par nos devanciers sont, d'ailleurs, presque aussi difficiles à rencontrer aujourd'hui que beaucoup de documents originaux du même temps, et c'est pour ainsi dire au poids de l'or qu'il est possible à d'heureux bibliophiles de se les procurer. On a eu de nos jours l'excellente pensée de répandre la connaissance de ces précieux volumes en les réimprimant. C'est ainsi que nous avons vu rééditer *la Vie et l'office*

(1) *La Ligue dans le Vexin normand. Journal d'un bourgeois de Gisors.* Relation historique concernant les événements accomplis à Paris et dans les environs, et notamment dans et entre les villes de Rouen, Amiens, Beauvais, Pontoise (1588-1617), publié pour la première fois .. par MM. H. Le Charpentier et Alfred Fitan. Paris, Ducher et Cie, 1878. In-8°, XXVIII-146 p.

(2) *Les armoiries des corporations d'arts et métiers d'Évreux et des villes et pays d'alentour*, publiées par Raymond Bordeaux. A Évreux, impr. chez Hérissey, 1864. In-32, 48 p. et 24 pl.

(3) *Bull. de la Soc. de l'hist. de Norm.*, t. IV, p. 185-191.

(4) *Expédition du duc de Lancaster en Normandie (22 juin, 26 juillet 1356). Relation contemporaine.* Rouen, impr. L. Deshays et Cie, 1872. In-8°, 8 p.

*de saint Adjuteur*, de Jean Théroude (1) ; le *Voyage archéologique et liturgique en Normandie*. de l'abbé Bertin (2) ; le *Miracle advenu aux Andelys par l'intercession de sainte Clotilde* (3) ; *la Métamorphose des nymphes d'Acquigny en truites saumonées*, de Nicolas Piédevant (4) ; les pièces si typiques, si originales, du procès entre le même Piédevant et les moines de Saint-Wandrille (5) ; les œuvres de Henri et de Roger d'Andeli (6) ; les aventures plus tristes encore

(1) *La vie et l'office de saint Adjuteur, patron de la noblesse et de la ville de Vernon en Normandie*, par Jean Théroude, ornée de 3 pl. gravées par L. de Merval, précédée d'une introd. histor. et bibliogr. par Raymond Bordeaux. Rouen, 1865. In-8°.

(2) *Voyage archéologique et liturgique en Normandie, par l'abbé Bertin (1718)*, publié par M. de Bouis dans la *Revue de la Normandie* en 1863.

(3) *Miracle advenu aux Andelys par l'intercession de sainte Clotilde*. Réimpression *fac-simile* d'une relation du XVII^e siècle, précédée d'un abrégé de la vie de sainte Clotilde..., par Charles Lormier. Rouen, Lanctin, 1870. In-12, 25 et 11 p.

(4) *La métamorphose des nymphes des bois d'Acquigny en truites saumonées, par M. Piédevant*, publiée par M. Lormier. Rouen, 1879. In-8°. (Publication de la Société des Bibliophiles normands). — Les stances du curé de Forêt avaient déjà été réimprimées par l'abbé Lebeurier dans les pièces justificatives de son Histoire d'Acquigny.

(5) *L'arrêt et procédure d'entre M^e Nicolas Piédevant, curé de Forest-en-Vexin, et l'abbaye de Saint-Wandrille (1663)*, publiés par M. Canel. Rouen, 1876. In-4°. (Publication de la Société rouennaise de bibliophiles).

(6) *Œuvres de Henri d'Andeli, trouvère normand du XIII^e siècle*, publiées par M. A. Héron (Rouen, 1880. In-4°). — *Chansons de Roger d'Andeli, seigneur normand des XII^e et XIII^e siècles*, publiées par M. Hérou. Rouen, 1883. In-4°. (Publications de la Société rouennaise de bibliophiles).

que scandaleuses de Madeleine Bavent (1), le spirituel voyage de Regnard en Normandie (2). MM. Raymond Bordeaux, de Bouis, Charles Lormier, Canel, Héron, Bourbon, en prenant l'initiative de ces rééditions et en y joignant des introductions et des notes, ont rendu un service signalé aux amateurs et aux hommes de travail. Le mouvement, du reste, s'est fait sentir en Normandie autant et plus qu'ailleurs peut-être ; il s'est même traduit par la création de deux sociétés spéciales, dont les publications sont, à l'heure actuelle, déjà nombreuses et très recherchées (3).

Nous devons rapprocher de ces tentatives heureuses et des livres que nous venons de citer, le *Songe du Vergier*, savamment analysé par M. Léopold Marcel, qui en a fait le sujet d'une dissertation dans la-

(1) *Histoire de Magdeleine Bavent, religieuse du monastère de Saint-Louis de Louviers, avec sa confession générale et testamentaire, l'arrêt donné contre Mathurin Picard et environ vingt-cinq pièces justificatives.* Rouen, libr. Métérie. 2 vol. in-4°. — *Histoire de Magdeleine Bavent, religieuse du monastère de Saint-Louis de Louviers, avec sa confession générale et testamentaire..., l'arrêt donné contre Mathurin Picard... et trois arrêts du Conseil d'État.* Rouen, libr. J. Lemonnyer. In-8°, *fig.* — Cf. aussi, sur un fait antérieur du même genre, *Procès-verbal fait pour délivrer une fille possédée par le malin esprit à Louviers, 1591*, publié d'après le manuscrit inédit par Armand Bénet. Paris, 1883. In-8°.

(2) *Voyage de Normandie de J.-F. Regnard.* Préface par G. Bourbon. Illustrations de Ch. Denet, Évreux, impr. de Ch. Hérissey, 1883. In-32, [4]-XI-19 p.

(3) Il s'agit de la Société des bibliophiles normands, fondée en 1863, et de la Société rouennaise de bibliophiles. Elles ont toutes deux leur siège à Rouen, mais Rouen exerce sur le mouvement intellectuel du département de l'Eure une influence aussi grande certainement que celle d'Évreux.

quelle il revendique avec ardeur pour son compatriote du XIV^e siècle, Charles de Louviers, la paternité de ce « curieux monument de nos libertés gallicanes » (1).

L'étude de l'état ancien du territoire qui constitue aujourd'hui notre département ne peut être séparée des recherches ayant pour objet notre histoire locale. D'importants travaux ont été exécutés dans ce sens. Les *Notes* d'Auguste Le Prevost contiennent une foule de mentions très précieuses à recueillir, et son *Dictionnaire des anciens noms de lieu du département de l'Eure* a fort heureusement été réimprimé dans le troisième volume de ses *Notes*. Puis est venu l'ouvrage définitif — en tant que vocabulaire — dressé avec soin par M. de Blosseville pour la collection du *Dictionnaire topographique de la France* (2), tant à l'aide des indications contenues dans les ouvrages de Le Prevost et des textes originaux publiés, que d'après un certain nombre de documents inédits et des remarques personnelles. Il faut noter aussi un *Dictionnaire* manuel du département de l'Eure, publié par l'imprimerie Ch. Hérissey (3) et dans lequel on a recueilli et résumé,

(1) *Analyse du « Songe du Vergier », suivie d'une dissertation sur l'auteur de cet ouvrage célèbre, avec conclusion en faveur de Charles de Louviers,* par Léopold Marcel. Paris, Cotillon, 1863. In-8°, VIII-103 p. (Extr. de la *Revue critique de législation et de jurisprudence*, 1862-1863, t. XXI et XXII).

(2) *Dictionnaire topographique du département de l'Eure, comprenant les nom de lieux anciens et modernes*, rédigé sous les auspices de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, par M. le marquis de Blosseville. Paris, impr. nat., 1877. In-4°, [4]-XL-279 p.

(3) *Dictionnaire du département de l'Eure*. Édition suivie d'une carte du département et d'une bibliographie. Évreux, à l'impr. de Ch. Hérissey et chez tous les libraires du départe-

non sans utilité, tous les renseignements statistiques, historiques et archéologiques fournis par les diverses publications antérieures relatives au département. Trois ouvrages d'un intérêt plus local doivent enfin être mentionnés : le premier est intitulé : *les Rues de Louviers*, et contient le résultat des recherches intelligentes et fructueuses de M. Léopold Marcel sur l'histoire et la topographie ancienne de sa ville natale (1) ; le second est un simple opuscule dans lequel M. J. Le Bret a élucidé et tranché définitivement, à l'aide de preuves incontestables, la question de l'emplacement du célèbre Pont-Doré de Gisors (2). Quant au troisième, personne assurément plus que M. Malbranche n'était autorisé à nous faire faire dans les rues du vieux Bernay l'intéressante pérégrination qui en est le sujet (3).

C'est ici, croyons-nous, qu'il convient de parler du très petit nombre de publications que les chercheurs ont consacrées chez nous aux études philologiques. La plus importante est l'*Etude* d'Eugène Robin *sur le patois normand en usage dans l'arrondissement de Pont-Audemer*, travail considérable, trop considérable peut-être, mais consciencieux jusqu'au scrupule, venu

(1) *Les rues de Louviers.* Rapport au nom de la commission chargée par le conseil municipal, dans sa séance du 7 novembre 1866, de proposer la dénomination de voies nouvelles. M. Léopold Marcel, président, rapporteur. Louviers, impr. Eug. Izambert, 1881. In-8° [6]-677 p.

(2) *Gisors. Étude sur le véritable emplacement du Pont-Doré.* Pontoise, impr. A. Pâris, 1885. In-8°, 16 p. (Extr. des *Mém. de la Soc. hist. et archéol. de Pontoise et du Vexin.* T. IX, p. 15-30).

(3) *Causerie à propos de quelques enseignes du vieux Bernay.* Bernay, impr. veuve Lefèvre, 1884. (Communication faite à la Section de Bernay).

après un devancier digne d'estime, M. Vasnier (1). L'étude sur le patois de Pont-Audemer forme la première partie, — destinée à rester unique, la chose est à craindre, — du vaste *Dictionnaire du patois normand en usage dans le département de l'Eure*, entrepris par la Société libre de l'Eure (2). Les notes recueillies dans les autres arrondissements par Auguste Le Prevost, Antoine Passy et le marquis de Blosseville, formeraient réunies un ensemble nécessairement dépourvu d'homogénéité, mais dont la publication nous paraît néanmoins désirable.

Il semble que le bel ouvrage de M^lle^ Bosquet intitulé : *La Normandie romanesque et merveilleuse*, ait épuisé un sujet fécond en amplifications et sur lequel, il y a cinquante ans, tout le monde s'est d'ailleurs essayé. A part quelques romans, fort médiocres au surplus, bâtis sur des histoires merveilleuses que les récits des vieillards transmettent seuls aujourd'hui, nous ne pouvons citer, en effet, qu'un seul livre entrepris depuis trente ans dans le but de recueillir les vieilles traditions de nos campagnes : c'est celui que M. Emile Dumont a intitulé : *Légendes et traditions*

(1) *Petit dictionnaire du patois normand en usage dans l'arrondissement de Pont-Audemer*, par L.-F. Vasnier. Rouen, Lebrument, 1862. In-8°, IV-72 p. (Ouvrage posthume, publié par M. Canel.)

(2) *Dictionnaire du patois normand en usage dans le département de l'Eure*, par MM Robin, Le Prevost, A. Passy et de Blosseville, publié sous les auspices du Conseil général par la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, Évreux, de l'impr. de Ch. Hérissey, 1879. In-8°, XXIV-458 p.

*de mon pays* (1), et dans lequel il a trop souvent augmenté et agrémenté à sa guise le fond plus simple de ces narrations orales. Il s'agit d'ailleurs dans cet ouvrage uniquement de l'arrondissement de Pont-Audemer.

On sait l'importance qu'a conquise la bibliographie dans les préoccupations des savants et des chercheurs. Notre département, nous avons le regret de le constater, ne possède encore, dans cet ordre de travaux, que des contributions isolées, dignes d'intérêt toutefois, et où l'on peut, avec du temps et de la patience, trouver d'excellents renseignements. Rien de plus louable, par exemple, que les catalogues qu'a soigneusement dressés des manuscrits des bibliothèques publiques de Conches, de Louviers, de Verneuil et d'Evreux, un enfant du département de l'Eure déjà connu par de solides travaux d'érudition (2). M. F. Malbranche a donné, en 1884, à l'*Annuaire* de l'Asso-

(1) Rouen, chez Lebrument, lib., 1861. In-8°, [6]-285 p.

(2) *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque publique de Conches* (*Eure*), par M. H. Omont. Se trouve à Paris, chez Alph. Picard, 1878. In-8°, 24 p. (Extr. du *Cabinet historique*, t. XXIV). — *Catalogue des manuscrits des bibliothèques de Louviers et Verneuil* (*Eure*), par H. Omont. Paris, Champion, 1882. In-8°, 30 p. (Extr. du *Cabinet historique*, 1882, p. 141-163). — Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements. Évreux*, par Henri Omont. Paris, typ. de E. Plon, Nourrit et Cie, 1887. In-8°, 89 p. (Extr. du t. II de la série *Départements* du *Catalogue général*, paru en 1888, p. 379-465. Ce volume contient en outre le catalogue des manuscrits des bibliothèques de Bernay (p. 355), Conches (p. 357-362), Gisors (p. 363), Louviers (p. 365-375) et Verneuil (p. 375-377). (Les catalogues de Conches, Louviers et Verneuil ont été dressés par M. Omont. Bernay et Gisors ne sont pas signés.)

ciation normande une note sur le mouvement littéraire et artistique dans l'arrondissement de Bernay depuis 1863, qui, rédigée sous une autre forme et avec plus de précision, eût pu rendre de grands services (1). Nous avons nous-même relevé, en 1887 et en 1888, la liste des publications intéressant à un titre quelconque l'histoire de notre département (2). Mais, après le beau *Manuel* d'Edouard Frère, c'est surtout aux catalogues des bibliothèques normandes Lebert et Canel (3), et aux listes de livres nouveaux publiées dans le *Bulletin* de la Société de l'histoire de Normandie, que devront recourir les personnes curieuses de connaître les ouvrages relatifs à notre département. La *Bibliographie des sociétés savantes* de MM. Robert de Lasteyrie et Eugène Lefèvre-Pontalis devra aussi être consultée. Espérons que l'avenir dotera le département de l'Eure d'une bibliographie digne de son passé studieux.

(1) *Ann. norm.*, 1864, p. 294-306.

(2) *Rapport sur les publications historiques relatives au département de l'Eure et parues en 1887*. Bernay, impr. veuve Lefèvre, 1888. In-8°, 46 p. (Rapport présenté à la Section de Bernay. Le rapport sur les publications parues en 1888 sera présenté à la même Section dans sa séance d'octobre 1889).

(3) *Catalogue de la bibliothèque Canel, léguée à la ville de Pont-Audemer — Avant-propos* par M. le conseiller J. Félix, président de la Société rouennaise de bibliophiles. Rouen, impr. L. Deshays. 1883. In-8°, XVI-767 p.

## V.

### Observations générales. — Desiderata. — Conclusion.

Les détails qui précèdent ont permis de voir ou de deviner la part prépondérante qui appartient à quelques actives et courageuses personnalités dans le mouvement littéraire et historique dont a été le théâtre le département de l'Eure pendant la période objet de notre examen. Certes, il est impossible de ne pas reconnaître, par exemple, que M. Raymond Bordeaux dans le domaine de l'archéologie, M. l'abbé Lebeurier et M. Bonnin dans celui de l'histoire, ont exercé, sans peut-être s'en rendre compte, l'action la plus utile et la plus efficace. La Société libre de l'Eure a certainement produit d'excellents travaux, mais son influence est toujours restée secondaire. La Section de Bernay, dans son domaine plus restreint, s'est distinguée par une activité aussi constante que fructueuse, et assurément MM. Boivin-Champeaux, Malbranche, l'abbé Porée et Join-Lambert, en travaillant pour elle, ont travaillé en même temps pour l'honneur du département tout entier. D'autres érudits, sans négliger tout à fait l'histoire locale, se sont laissé entraîner sur des champs plus vastes. Ce n'est pas ici le lieu de parler d'ouvrages connus de tous, des savants et précieux manuels de paléographie et de sigillographie, des piquantes remarques sur la noblesse, de la belle biographie de Frochot, de la dissertation si ingénieuse

sur l'Hercule Mastaï, des éloges funèbres si variés, si profonds et si vrais des membres de la Société nationale d'agriculture, des curieuses rééditions de tant de raretés bibliographiques, des recherches sur les jeux d'esprit, des catalogues dressés avec tant de soin des manuscrits grecs de nos bibliothèques publiques; mais nous ne pouvons oublier que MM. Chassant, Louis Passy, Canel et Omont appartiennent au département de l'Eure, et leurs travaux sont de ceux que l'on est fier de revendiquer. Quant aux belles études de M. le duc de Broglie sur l'histoire du XVIII^e siècle, l'éloge en est superflu. Suivant une heureuse expression que l'illustre écrivain appliquait récemment à Fresnel, le département de l'Eure a reçu un reflet de la gloire de leur auteur.

Il faut rendre hommage au Conseil général de l'Eure, qui, à toutes les époques, n'a cessé d'encourager par des subventions ou des souscriptions les entreprises littéraires dues à l'initiative de nos compatriotes. Mais, parmi les administrateurs du département, c'est, croyons-nous, à Mgr Devoucoux et à M. Janvier seuls que revient l'honneur d'avoir porté aux études historiques un véritable intérêt, en secondant les travaux de l'archiviste du département, M. l'abbé Lebeurier, et en facilitant surtout la publication des *Annuaires administratifs* et *liturgiques*, qu'avait assumée l'infatigable érudit.

Maintenant, le département de l'Eure s'est-il signalé, pendant ces trente dernières années, par une production littéraire et scientifique digne d'être remarquée? La vérité nous oblige à confesser que l'on a beaucoup fait, mais que l'on aurait pu faire beaucoup plus et surtout beaucoup mieux, car si l'on excepte plusieurs

publications qui seraient partout hors de pair, comme aussi quelques louables entreprises dues exclusivement à l'initiative privée, il faut reconnaître que, dans la masse innombrable des travaux courants, bien rares, en définitive, sont ceux qui mériteraient d'être exceptionnellement cités. Les causes de cet état de choses sont multiples. Nous croyons les avoir indiquées pour la plupart dans le cours de notre revue. On voit tout d'abord que les recherches se font suivant l'inspiration et le goût de chacun : on travaille, mais sans qu'il existe le moindre courant ni la moindre entente entre les travailleurs : il n'y a pas d'œuvre commune, pas de programme d'études. La Société libre de l'Eure n'exerce pas toute l'influence qu'elle pourrait et qu'elle devrait exercer : elle n'a pas, que nous sachions, éveillé de vocations depuis fort longtemps, et seule la Section de Bernay peut se flatter d'avoir à ce point de vue obtenu quelques résultats. Mais ne faut-il pas accuser par dessus tout, comme l'une des causes de la stagnation, si l'on peut dire, que nous sommes obligé de constater, cette sorte d'indifférence envers tout ce qui se passe autour de nous, dans le département aussi bien que chez nos voisins? D'un autre côté, le vide qui se produit de plus en plus autour de la Société libre de l'Eure, en tant qu'association départementale, n'a-t-il pas pour motif, presque pour excuse, la publication à des intervalles par trop éloignés des volumes de son *Recueil?* C'est là cependant un obstacle propre à décourager ceux qui ne demandent qu'à travailler pour la Société. Que voulez-vous? l'heure n'est pas au sommeil : il faut se tenir au courant des événements, des progrès, des révolutions qui s'opèrent partout, dans les milieux scientifiques comme dans tous les

autres. Écoutons ce que disait, il y a quatre ans, un homme qui fut deux fois président de la Société libre de l'Eure, qui lui est attaché par des liens multiples, mais qui, lui non plus, n'a pas, peut-être, littérairement donné au département de l'Eure tout ce qu'il aurait pu lui donner ; écoutons ce que disait M. Louis Passy ; « Quand on compare les conditions dans lesquelles les sociétés savantes ont pris naissance et les conditions dans lesquelles ces sociétés sont tenues de poursuivre leur existence, il est impossible de n'être pas frappé des obligations nouvelles que leur imposent les progrès de la science et le cours de l'histoire contemporaine. Les journaux, les revues, les recueils de mémoires, les ouvrages spéciaux, arrivent de tous les coins du monde. On les ouvre, et l'on s'aperçoit que, partout, au même moment, les mêmes problèmes se posent, les mêmes faits se produisent, et que, finalement, pour juger ce qu'il convient de faire dans l'intérêt de notre pays, on doit rechercher et savoir ce qui se passe à l'étranger. » M. Passy parlait ainsi à la Société nationale d'agriculture : se serait-il exprimé différemment s'il s'était adressé à la Société libre de l'Eure, qui est une société d'agriculture, mais qui est aussi, il lui faut ne pas l'oublier, une société de sciences, d'arts et de belles-lettres ? Dans ces conditions, le bulletin périodique devient un accessoire indispensable de toute société savante. Que dis-je ? c'en est le véritable organe, car seul il permet d'entretenir avec les associés des relations constantes, de ne leur laisser rien ignorer de ce qui touche les intérêts du pays et les leurs propres. Voilà ce que font aujourd'hui les jeunes sociétés, celles qui sont l'avenir ; voilà ce que doivent faire celles qui, sans être le passé, représentent à

peine le présent, qui, plus mûres, plus expérimentées peut-être, craignent de se livrer à un courant de transformation trop rapide, de perdre de leur prestige, de profaner le sacerdoce qu'elles se figurent exercer. On ne saurait mieux les comparer qu'à ces malades, habitués à leur maladie, qui ne veulent pas subir d'opération et qui attendent tout de la vigueur de leur tempérament.

Et que l'on ne croie pas que nous parlions ici exclusivement en notre nom, que nous émettions des idées qui nous soient personnelles. On nous a fait l'honneur de nous confier une tâche peut-être au-dessus de nos forces : nous avons tenu à la remplir avec sincérité. En écoutant, en lisant, en comparant, nous nous sommes efforcé de suppléer à une inexpérience que l'on n'a pas assez considérée. Ce n'est donc pas un nouveau venu qui, témérairement, se prend à critiquer sans raison ce qu'il voit autour de lui, c'est un rapporteur fidèle qui se fait l'écho des opinions les mieux fondées et qui les adopte avec d'autant plus d'ardeur qu'elles correspondent davantage à ses propres sentiments. Les assertions que nous avons émises ont pour preuve et pour démonstration l'expérience de tout le monde et la pratique de tous les jours. Quant au remède à la situation fâcheuse que nous sommes, en conscience, obligé de signaler, la raison nous le donne, c'est l'énergie, encore l'énergie, et toujours l'énergie.

Jamais, croyons-nous, les circonstances ne furent ici plus favorables à une évolution de ce genre. Les hommes ne font pas défaut. Le département est encore une mine inépuisable à exploiter. L'archéologie surtout peut occuper longtemps les travailleurs, avec honneur pour eux, avec profit pour la science. La sta-

tistique monumentale, un recueil épigraphique, l'inventaire des richesses d'art, la publication des documents les plus intéressants conservés dans les archives départementales, communales et hospitalières, dans les chartriers des châteaux, les minutiers des notaires, voilà des entreprises utiles qui n'attendent que des gens de bonne volonté. Les modèles ne manquent pas. Que tout cela se fasse sous la direction de la Société libre de l'Eure ! Que celle-ci reconquière et garde l'influence et le rang qui lui appartiennent si légitimement ! Souhaitons de la voir se rendre à l'évidence et faire l'effort courageux qui lui permettra d'oublier des traditions respectables parce qu'elles ont fait sa prospérité dans le passé, mais qui sont devenues impuissantes à l'assurer dans le présent. Qu'elle jette résolument ses regards en avant ! Nous sommes en Normandie : la sève est généreuse, l'esprit est tenace et persévérant. Bientôt, n'en doutons pas, nous assisterons à une transformation sérieuse et réfléchie, dans laquelle nous saluerons avec joie le gage de la force et de la vitalité.

---

## II.

# DÉCOUVERTES DE MONUMENTS

## DE L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

## DANS LE DÉPARTEMENT DE L'EURE

**Par M. l'abbé PORÉE,**

Curé de Bournainville,
Inspecteur de la Société française d'Archéologie.

*(Réponse à la 4e Question)*

---

Depuis la fameuse découverte des vases de Berthouville et les fouilles importantes faites au Vieil-Évreux sous la direction de Rever et plus tard de Théodose Bonnin, le sol du département de l'Eure n'a rendu à la lumière que de rares inscriptions, peu de statues ou de sculptures, aucun établissement considérable de l'époque gallo-romaine. On a trouvé pourtant, çà et là, des sépultures, des fondations et des pans de murailles, quelques sculptures, des revêtements ornés de peintures plates, des poteries sigillées. Mais dans toutes ces découvertes, rien de capital pour l'histoire de l'ancienne cité des Éburoviques.

Nous devons cependant mentionner quelques-unes

de ces découvertes relatives à l'époque gauloise et romaine. Pour les trois premières, nous ne ferons que résumer les notices que M. Georges Bourbon, archiviste départemental, leur a consacrées dans le *Recueil des travaux de la Société libre de l'Eure*, IVe série, tome V, pages 192 et 199, et tome VI, page 236.

### I. Objets en bronze découverts au Plessis-Grohan.

Il y a une quinzaine d'années, un cultivateur du Plessis-Grohan (arrond. d'Évreux) découvrit enfouis au pied d'un arbre un certain nombre d'objets antiques en bronze, qui sont restés depuis déposés aux Archives départementales. Ces objets comprenaient huit haches en bronze de différents modèles, deux pointes de lances et deux longues épingles à cheveux. M. Bourbon pense que ces objets ont appartenu à quelque marchand colporteur qui, chez les anciens habitants de la Gaule, faisait le commerce des armes en bronze, et qui, surpris peut-être par un danger imminent, aura voulu sauver au moins ses marchandises. Plusieurs de ces haches n'ont pas servi depuis leur sortie du moule et n'ont même pas été aiguisées.

Les deux aiguilles de bronze offrent un tout autre intérêt. La première mesure 295 millimètres, la seconde, dont la tige est brisée, devait avoir à peu près la même longueur. Ces épingles servaient aux Gaulois à retenir leur longue chevelure, et quoique l'usage de cet ornement se soit conservé jusqu'à l'époque franque, on n'en a guère trouvé qu'à Cravant (Aube), à Poype (Isère), à Lillebonne et à Envermeu (Seine-Inférieure).

## II. Sépulture gallo-romaine découverte a Ferrières-Haut-Clocher (1), en 1875.

Cette sépulture appartenait aux derniers temps de l'occupation romaine en Gaule, c'est-à-dire était postérieure au règne de Constantin. Le corps était inhumé dans un cercueil de pierre de forme rectangulaire. L'abbé Cochet a appelé ces sépultures *de transition*, parce qu'elles marquent le passage des funérailles païennes aux funérailles chrétiennes : elles appartiennent pour la plupart au IVe siècle.

La découverte de Ferrières-Haut-Clocher comprenait :

1° Quelques fragments d'ossements qui ont été reconnus pas M. le docteur Bidault pour avoir appartenu à un sujet de 14 à 16 ans ; les objets de toilette qui les accompagnaient prouvent que le corps était celui d'une jeune fille ;

2° Une forte armature en fer, très oxydée, dont une extrémité était terminée par une charnière ; cette armature avait dû servir à fermer une forte caisse en bois ;

3° Des clous et des fragments de bronze informes ;

4° Des fragments d'objets de toilette en bois, parmi lesquels il était aisé de reconnaître les morceaux d'un peigne fin et un fragment important d'une grosse épingle à cheveux. La partie supérieure était sculptée, et représentait une femme nue dans l'attitude de la Vénus pudique ;

5° Neuf vases en verre, différents de forme et de di-

(1) Canton de Conches.

mensions. Six étaient entiers. En général, dit M. Bourbon, les tombes romaines explorées en Normandie ne renferment qu'un, deux ou trois vases en verre. La sépulture de Ferrières-Haut-Clocher présentait donc un caractère exceptionnel. Un flacon en verre blanc jaspé, à anses ou oreillettes d'une couleur verte éclatante, à panse cylindrique, à goulot long et étroit, est particulièrement remarquable.

Tous ces objets ont été déposés au Musée d'Évreux.

## III. Sépultures gallo-romaines de l'ancien cimetière d'Évreux.

Les travaux de terrassement, nécessités par la rectification de la route neuve de Paris, ont amené, le 11 novembre 1884, la découverte d'un sarcophage de l'époque romaine qui renfermait un véritable trésor archéologique. C'est encore la notice de M. Bourbon que nous allons analyser.

Le sarcophage, en pierre du pays, mesurait $2^m,10$ de longueur, $0^m,72$ de largeur et 1 mètre de hauteur, y compris le couvercle dont le dessus affectait la forme elliptique. L'auge, assez restreinte, renfermait un squelette bien conservé. Aux pieds, à l'angle gauche, se trouvait une bouteille en terre, à goulot, en forme de barillet, sur laquelle était posée une splendide *patera* en verre, gravée et striée à la meule. Près de là, à l'extrémité du cercueil, dans une légère excavation de la pierre, se trouvaient réunis :

1° Un anneau d'or, strié à l'intérieur ;

2° Une bague d'or à châton ;

3° Une agrafe d'or ;

4° Quatre épingles à cheveux, en argent, à tête ronde :

5° Trente-cinq grains de collier en or, en forme de petits barillets.

Ces objets de toilette avaient été renfermés dans un coffret ou sac de cuir dont on a retrouvé quelques débris. Aucune monnaie n'accompagnait le corps.

M. Bourbon pense que cette sépulture, très probablement païenne, est celle d'une gallo-romaine du IVe ou du Ve siècle.

Dans la même tranchée, on a retrouvé de nombreux ossements enfouis en pleine terre ou renfermés primitivement dans des cercueils de bois ; une tête sculptée en pierre, malheureusement mutilée ; des fragments de tuiles à rebord, des poteries de terre noire et rouge, et des vases de verre de types communs. Toutes ces découvertes ont eu lieu sur l'emplacement du cimetière de l'Évreux gallo-romain.

## IV. Villa gallo-romaine a Harcourt.

En 1881, la Société française d'Archéologie avait accordé à M. Loisel, de la Rivière-Thibouville, une somme de 100 francs pour poursuivre des fouilles qu'il avait commencées à Harcourt, au triage de la Vente-des-Buis, dans le domaine appartenant aujourd'hui à la Société nationale d'Agriculture. Les recherches pratiquées avec de grandes difficultés au milieu de bois taillis, en décembre 1881 et janvier 1882, amenèrent la découverte d'une petite villa gallo-romaine, située à une centaine de mètres de la voie d'Évreux à Lillebonne. Les murailles étaient bâties en caillou avec chaînes de briques et de tuiles à rebords,

avec quelques boutisses de calcaire coquillier. Le sol de l'un des appartements était formé d'un épais béton de ciment posé sur un lit de marne ; des amas de cendres, de longs clous oxydés, montraient que cet établissement avait péri par le feu. Les 47 pièces de monnaies trouvées dans les décombres (1 grand bronze, 6 moyens bronzes, et 20 petits bronzes) appartenaient au III^e^ et au IV^e^ siècle, depuis le règne de Gallien (253 à 258) jusqu'à celui de Constance II, empereur (335 à 361).

Parmi les objets trouvés au cours de ces fouilles, mentionnons une bague en bronze striée, un autre anneau en bronze uni, des débris de poteries noire, grise et rouge à reliefs, quelques petits cubes de mosaïque noire et un fragment de verre bleu lapis, de forme ronde et plate, qui avait dû servir d'anse à un vase de verre qui n'a pas été retrouvé.

Le taillis épais qui couvrait le sol n'a pas permis de poursuivre ces fouilles, qui eussent probablement amené des découvertes plus importantes. En effet, sur une étendue de plus de 50 mètres, le sol est accidenté de ruines recouvertes aujourd'hui d'arbres et de profondes racines. Des fouilles complètes auraient été fort coûteuses ; M. Loisel les a laissées au point que j'ai l'honneur de vous signaler aujourd'hui.

### V. Poignard gaulois trouvé a Saint-Quentin-des-Iles (canton de Bernay).

Enfin, je signalerai à l'attention du Congrès un très beau poignard gaulois, trouvé il y a quelques années dans des travaux exécutés sur la propriété de M. Niel, à Saint-Quentin-des-Iles, sur le versant de la vallée. Ce

poignard se compose d'une lame en bronze, longue de 18 centimètres et large, à la poignée, de 6 centimètres. La partie centrale présente une nervure ronde qui va s'amincissant vers la pointe. La lame est attachée à la poignée par huit rivets à tête ronde, apparents de chaque côté de l'arme. La poignée se termine par un pommeau rond et plat. Ce poignard, d'une conservation parfaite, est entièrement recouvert d'une fort belle patine verte.

---

## III.

# ÉPOQUES GAULOISE ET ROMAINE

## DANS L'ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

### (EURE)

*Réponse aux quatre premières questions du programme*

**Par M Léon COUTIL.**

1° *État des études archéologiques dans le département de l'Eure. — Donner une vue d'ensemble des principaux travaux accomplis, soit par les Sociétés savantes, soit par des particuliers.*

Le travail d'archéologie préhistorique le plus important publié dans le département est sans contredit l'ouvrage de M. de Pulligny, intitulé *le Préhistorique dans l'Ouest et la Haute-Normandie*, publié en 1879, aux frais de la Société libre de l'Eure. Ce livre, intéressant surtout pour le canton d'Écos, est malheureusement très inexact pour les autres arrondissements, dont il est du reste peu question.

L'ouvrage eût gagné à être plus concis et débarrassé

de légendes, qui ont été amplifiées : on doit tenir gré à M. de Pulligny d'avoir décrit les monuments mégalithiques de la vallée de l'Epte, très peu connus avant lui.

2° *Découvertes préhistoriques dans l'Eure.*

Je dois ajouter à ceux qu'il a décrits un menhir situé dans l'arrondissement des Andelys, sur la commune d'Hennezis à 200 mètres de la ferme de la Haute-Borne, c'est une aiguille de pierre, inclinée de 1m60 environ. Le fermier, qui a essayé d'en dégager la base, croit qu'elle doit avoir au moins 3 mètres.

Il existe aussi un autre menhir non décrit, dans l'arrondissement de Louviers, sur la *commune du Manoir; il complète une direction qui commence au menhir de la Basse-Cremonville, près Saint-Etienne ; près de ce monolithe se trouvait un tombeau celtique.* A six kilomètres en ligne droite se trouve, à Léry, près du passage à niveau du chemin de fer, *une allée couverte explorée par MM. Pichon et Lecoq.* Des corps de race scandinave s'y trouvaient enterrés. A trois kilomètres plus loin se trouve *le menhir* que je viens de citer. On le voit du chemin de fer, à droite de la ligne de Paris à Rouen, en avant de l'église et sur le bord de la route de Pont-de-l'Arche ; sa forme est légèrement bossue : il doit avoir au moins 2 mètres.

Plus loin, à deux kilomètres, et toujours dans la même direction, se trouve, près de la ferme de l'Essart, *le dolmen du Solitaire*, que je ne peux décrire, ne l'ayant pas visité.

Notre pays est très riche en silex travaillés : les collections de MM. l'abbé Lecoq, de Guiseniers, et Cahaigne, ainsi que la mienne, nous montrent une abondance et une richesse de formes, surtout pour la partie du pays

où ils ont été trouvés, et qui représente une circonférence de dix à douze kilomètres de diamètre, spécialement au sud-est des Andelys. Ce pays se trouve compris entre les rivières de l'Epte et de la Seine, d'une part, et les vallées de la Levrière et de la Bonde, d'autre part.

Les communes qui en ont le plus fourni sont, dans le canton d'Écos, les environs de Cautiers : échantillons très beaux, polis et éclatés, plusieurs de $0^{m}30$ ; pour celui des Andelys, les environs de Guiseniers ; pour celui d'Etrepagny, Hacqueville ; pour celui de Gisors, Dangu.

Je dois rappeler une découverte de 60 monnaies gauloises en argent, faite aux Andelys, en 1837, dont plusieurs figurent au Musée de Rouen, elles portent les noms de Santono-Arivos, Andacon, et Tɵgirix.

3° *Indiquer les monuments élevés par les peuples qui habitaient la Haute-Normandie à l'époque de l'indépendance gauloise. Déterminer la situation des oppidum gaulois : occupaient-ils les mêmes emplacements que les cités romaines qui leur ont succédé ?*

Plusieurs des endroits où les silex sont le plus abondants correspondent à des restes romains ; à Villers, village près des Andelys, au triage des Quénaux, des débris de vases romains et de tuiles se trouvent associés à des silex taillés. Sur un autre village dépendant des Andelys, à Noyers, près des deux buttes romaines (villas ?) des Cateliers, on trouve des outils en silex et en grès de l'époque néolithique. Près de l'enceinte du Bucaillet également, sur un des coteaux qui dominent les Andelys. Près du camp romain du Thuit, dans la propriété de M. Guynemer, on a trouvé aussi des silex en abattant des arbres.

Un oppidum, *la butte Malare*, qui a dû servir aux Romains ainsi qu'aux Gaulois, existe sur la commune d'Hennezis, canton des Andelys; on y a trouvé des vases, des tuiles et une meule romaine; dans les environs, on trouve quelques silex travaillés.

Tout près, à Nezé, se trouve *la butte Leclère*, au centre de laquelle se trouvaient des ossements, un lit de cendres déposé sur de gros cailloux (époque gauloise sans doute). Plus loin se voit un ouvrage qui a servi au moyen âge, mais étant donnée l'abondance de restes romains et de silex taillés et polis qui se trouvent autour, on peut dire qu'il a servi à toutes les époques. Il est placé au bord du bois de la Vieux-Ville, nom qui est significatif; la butte, entourée d'un fossé, porte le nom de *butte des Charbonniers*.

Un peu plus loin, près d'une villa romaine découverte par M. Hébert, vers 1830, au hameau de *la Bucaille*, se voit aussi *une butte* qui a servi au moyen âge. En avant, se trouve une demi-lune. C'est l'ouvrage le plus important du pays pour l'époque qui nous occupe. En dessous de la butte se trouve une cave en forme de crypte, du XI^e^ ou XII^e^ siècle.

Enfin, à Clery, hameau des Andelys, on voit *la butte du Muret*, entourée d'eau; on n'a rien retrouvé auprès qui puisse permettre de la classer.

Dans le canton d'Écos, sur la commune de Mouflaines, *dans le bois de Guitry*, se trouve *une butte* où l'on a trouvé de beaux silex polis et des restes romains, plâtre peint en rouge, statuette en terre cuite blanche, grossièrement exécutée, et qui a été brisée en fouillant.

Dans le canton de Gisors, sur la commune de Dangu, près de la route qui va à Neaufles, à gauche, se trou-

vent *trois ouvrages de terre*, entourés d'eau en hiver. Rien ne peut déterminer l'époque à laquelle ils ont été construits. On trouve des silex aux environs. Le triage s'appelle *les Vieux Châteaux*.

L'endroit où s'élève la tour de Beaudemant a dû être autrefois un point de surveillance dominant les monuments mégalitiques d'Aveny, Dampmesnil, La Villeneuve ; le tombeau celtique de Saint-Rémy est à 2 kilomètres de là à peine.

Il se trouve encore d'autres buttes sur notre arrondissement des Andelys, mais elles ne rentrent pas dans le cadre qui nous est tracé.

4° *Signaler les monuments romains mis au jour depuis 30 ans, et présenter le tracé des voies romaines dans la région — Faire connaître les découvertes d'inscriptions, de mosaïques et d'objets romains, argenterie, bronze, céramique, verrerie, monnaies, etc., effectuées pendant la même période. — Indiquer les éléments nouveaux qu'elles peuvent apporter pour l'étude de l'histoire, de la géographie et de la linguistique.*

Pour simplifier l'énumération de nos recherches, nous décrirons la direction des différentes voies romaines qui devaient relier les points où nous avons reconnu des restes romains.

*1° Route de Gasny aux Andelys par Surey, Nezé, la Bucaille, Villers, Mantelle.* — Prenons le point extrême Sud de notre département, Gasny (Nicasii Vadum), lieu où fut enterré saint Nicaise. En travaillant près de la gare, vers 1867, on découvrit dans un bois les assises de béton d'une route romaine venant à

la Roche-Guyon où se trouve une chapelle qui aurait servi, dit-on, à saint Nicaise.

Ce chemin devait se raccorder avec celui que M. M. Gaillard a retrouvé traversant l'Epte et la vallée du N. au S. entre Sainte-Geneviève et la pointe du Buquet où se trouve le camp romain. Remontait-il l'Epte, pour se rendre à Écos, où aurait eu lieu le martyr de saint Nicaise, sous Domitien, suivant MM. Goubert et l'abbé Bouclon? Le lieu du martyr s'appelle Scamnis, dans un manuscrit du XII^e siècle, d'Évreux, et le lieutenant romain trouve saint Nicaise sur la route entre les Andelys et la Roche-Guyon (Rupes Guidonis), à Scamnis.

On a trouvé de nombreux restes romains à Écos, qui permettent d'établir que ce pays a eu une population gallo-romaine d'une certaine importance. D'Écos à Tourny, sur le versant Sud du Plix-Aubin, entre la corne de Gasny, le Valcorbon et Écos, on voyait, il y a une quinzaine d'années, un chemin qu'on appelait dans le pays route stratégique.

A partir de Tourny, nous ne sommes plus embarrassés, car la route est jalonnée de restes romains. Cette route, qui existait au siècle dernier et qui n'a été remplacée que depuis trente ans, s'appelait le chemin de Tourny.

Des Andelys jusqu'auprès de Tourny, elle allait toujours en ligne droite et la logique voudrait qu'en arrivant auprès de Gasny, lorsqu'il ne reste plus que neuf kilomètres, on continue à aller toujours tout droit d'autant plus que cette route a été indiquée à un autre moment par Fortunat comme la ligne la plus directe de Rouen à Paris. Notre opinion paraîtrait se confirmer si nous avions encore un point pour jalonner cette

route. En effet, vers 1860, on trouva à Surey, au triage des *Terres noires*, de nombreuses monnaies romaines du bas empire, dont quelques-unes trouvées plus récemment de Néron, Lucius Verus, Trajan, Commode, Probus, Dioclétien, Constantin. A Tourny, on n'a rien découvert de l'époque romaine, mais il est probable que les maisons les recouvrent.

De Tourny, la voie passait entre le bois de la Vieux-Ville où se trouvent des restes romains, touchait le village de la Bucaille, où fut découverte une villa, passait près de Guiseniers et plus loin traversait le triage des *Champs souverains*, où se rencontrent des maçonneries et des poteries romaines, suivait jusqu'aux Andelys son encaissement qui existe encore pour l'exploitation rurale. A Villers, on découvrit à la Naudine une meule romaine, puis, à Mantelle, les restes d'une chapelle aux murailles épaisses, cimentées de rouge. L'emplacement de cette chapelle nous rappelle un passage de la vie de saint Paër ou Paterne, écrite en 565 par Fortunat. — Dans la première moitié du VI^e siècle, saint Paterne, dont la renommée des prodiges était parvenue jusqu'au roi Childebert, fut invité par ce dernier à venir à Paris. Il fut amené d'Avranches, où il était, jusqu'à Paris ; alors, dit le poète : « En passant par le bourg de Mantela, Paterne trouva un enfant qui avait été mordu par un serpent et était déjà sans connaissance ; il fit le signe de la croix, versa de l'huile sur la morsure venimeuse et guérit l'enfant par cet antidote. En mémoire de ce miracle, on a bâti dans ce lieu une église en l'honneur du Christ. » Un texte de cette époque venant appuyer nos suppositions est, il me semble, une preuve de plus pour confirmer la route que je viens d'indiquer et qui

venait aboutir aux Andelys en laissant sur le côté, en face, le Bucaillet, camp de surveillance caché au milieu des bois. Ce bois a été défriché et la culture a nivelé un peu les talus, mais on a trouvé, en 1814, en remuant la terre, une cachette de monnaies romaines dont un Claude II, petit bronze, et un grand bronze de Néron.

2° *Route des Andelys à Harqueney.* — La route que nous allons suivre venait sans doute de Rouen par Romilly et Pont Saint-Pierre, où des restes nombreux ont été découverts par Daubeuf, où des tuiles ont été trouvées à Fredeville, où furent découverts, dans un bois, des médailles et une construction balnéaire, à la Roquette, où existe un gisement de fragments de poteries antiques et de bronzes romains, par le Thuit et son camp romain, et où fut découverte, en 1861, une statuette de bronze de Bacchus, publiée dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires*, en 1862. Du Thuit, elle descendait naturellement aux Andelys pour aller le long de la côte que l'on appelle la chaussée et qui a été retrouvée au Petit-Andely dans un endroit que je n'ai pas eu le temps de bien préciser, car l'abbé Cochet, qui en parle, le fait d'une façon qui manque de précision, en décrivant la route que je viens d'indiquer. — Depuis quelques années, on a fait des travaux pour le gaz et différentes constructions, si bien que l'on a retrouvé les traces certaines de cette voie. Cet hiver surtout, en enlevant, en face de la gendarmerie, une vingtaine de mètres de remblais sur 20 de large, on a pu voir, dans la coupe du terrain du bord, la voie qui avait 5 mètres 50 de large dans sa partie basse et, sur sa dernière couche, 13 mètres en-

viron. Sur la partie qui se trouvait vers le côté existaient de nombreux vases qui ont été enfermés dans un terrain très compacte. On faisait tomber la terre par des pesées, les vases se trouvaient cassés par la séparation des terres ; nous avons réuni les morceaux et pu en reconstituer une vingtaine en terre blanche. Nous avons recueilli la moitié d'un grand vase en terre blanche dans le genre de ceux employés dans le Sud de l'Espagne pour porter l'huile. Le nôtre avait au moins $0^m$ 80 cent. de haut sur $0^m$ 45 de large. Nous avons aussi la moitié d'une énorme olla en terre noire, dont l'ouverture avait près de $0^m$ 40 de large, quatre débris d'olla en terre noire plus fine, d'autres poteries de formes variées et des écuelles en terre très fine plombaginée, des tuiles, dont l'une percée d'un trou et une autre portant des dessins gravés, enfin un grand dolium brisé dont l'anse porte le nom MAR.

Entre ce point et l'usine à gaz, l'année dernière, on avait trouvé cinq fours à chaux antiques, un puits recouvert et, près de ceux-ci, une statuette assise de dieu lare, en pierre tendre. A quelques mètres, fut découvert un grand bronze de Marc Aurèle, et, dans un vase à anses en terre blanche, deux mille deniers en cuivre saucé des règnes suivants : Marc Aurèle, Julia Domna, Caracalla Macrin, Gordien I^er^, Balbinus, Papienus, Gordien III, Philippe I^er^, Philippe II, Otacile, Trajan-Dèce, Etrusilla, Herennius Etruscus, Hostilien, Trebonien, Volusien, Emilien, Valerianus, Gallienus, Valerianus Cesar, Salonina, Postume.

Le vase, brisé par l'ouvrier pour faire sortir les monnaies, qui étaient légèrement retenues par du sulfate de cuivre, portait en chiffres romains, gravés sur le bord du col VP$\overline{\overline{\text{II}}}$IS. PPXXXVIII. CVVPPIII.

Le nom de chaussée que porte la route actuelle du Petit au Grand-Andely est le nom ancien de la voie romaine qui s'élevait à côté et à une certaine hauteur soutenue par de grosses pierres : ces dernières ont disparu cet hiver. Un peu plus haut que cette chaussée, on a découvert également cet hiver un dépôt d'ossements considérables qui ont servi à la nourriture de peuplades plus anciennes que l'époque romaine à en juger par les couches de terrain. Ces débris, déterminés par M. Gaudry, l'éminent professeur du Museum, appartiennent aux animaux suivants : cheval, chien, chèvre, bœuf ; à ces débris étaient associés dans la couche inférieure du gisement des coquilles de limaçons gris et des coquilles de moules. Ce dépôt, dont on ne peut déterminer l'étendue, mais qui a été découvert sur une longueur de 7 mètres et une largeur de 6 mètres sur 40 cent. d'épaisseur, pourrait dater de l'époque du fer ou lacustre, car un lac occupait autrefois tout le fond de la vallée.

Revenons à notre voie et remontons la rive gauche du Gambon. Dans les jardins des briqueteries, on suit, dans le creux qui a été laissé par l'exploitation des terres, un chemin pierré. Nous quittons la ville et nous arrivons à 1 kilomètre plus loin, à l'école des enfants de troupe, où a été découverte, dans la tranchée, une meule romaine. En faisant un puits dernièrement, on a trouvé, à 7 mètres de profondeur, le chemin pierré qui existe 500 mètres plus loin. Une briqueterie qui exploite des quantités considérables d'argiles a exhumé, dans ces derniers temps, des silex polis, des grattoirs et des haches éclatées, très primitives de forme. Un col de vase romain a même été trouvé dans cette argile. En continuant plus loin, on m'a signalé

un grand bronze, mais je n'ai pas encore pu le voir. Enfin, nous arrivons à Harqueney, pays bien romain, car, en 1865, on trouvait, au lieu dit *la Bove*, un cercueil franc, taillé dans le bas d'un ancien autel ou bloc sculpté en bas-relief, représentant les deux faces d'un combat d'hommes ; l'un porte une tête de lion. Il est à regretter que ce bloc ait été ainsi mutilé, à l'époque franque. M. Chassant, à propos de cette découverte, croit pouvoir donner l'étymologie d'Harqueney : Her-Quintis-Acus ou Hercule Quentius, Harqueney. Deux vases à anses, l'un en terre blanche, l'autre en terre légèrement rouge, furent découverts, il y a quelques années, sur la rive droite du Gambon, ainsi qu'un grand bronze de Faustine ; des meules romaines ont été également mises au jour, l'une en faisant les fondations d'une maison, l'autre en creusant un puits à 7 mètres de profondeur (la même profondeur qu'à l'école d'enfants de troupe). A cette profondeur comme dans différents points de la vallée, on trouve du charbon, ce qui indique l'exhaussement du sol de 7 mètres par de fortes alluvions.

3° *Chemin allant vers Ecos.* — D'Harqueney, on perd ce chemin pendant 6 kilomètres environ jusqu'à la vigie romaine du bois de Guitry. Dans l'intervalle, à Travailles, on a découvert des restes francs : peut-être existe-t-il près de là des restes romains.

4° *Chemin allant à Tourny avec ramifications.* — Si la route que nous venons d'indiquer n'est pas suffisamment claire, celle-ci est mieux justifiée et part d'Harqueney et s'appelle encore la grande voie, passe au pied de la tour de Bove (Bovis), laisse à gauche le

bois de la Boissière avec ses tuiles romaines : on y cueillait encore, il y a vingt ans, du buis, d'où son nom sans doute (Buxetum, buis). Non loin de là, on voit un triage et un bois qui porte le nom de *Grande Voie*, qui est bordé par une ravine, peut-être ancien chemin pour se rendre à Villers. Je ne peux préciser exactement l'endroit qui faisait correspondre cette route avec deux points du plateau de Villers, où se trouvent des tuiles et des poteries, à la Marette et aux Quénaux ; à cet endroit devait exister une métairie, car on retrouve des murs dans le sol.

Le vrai chemin était sans doute dans la vallée de la Côte Dangu où existe le chemin encaissé actuel, qui va encore à Villers. De ce chemin part un sentier s'en allant vers Guiseniers aux Champs souverains retrouver la route de Tourny. Sur son parcours, se trouve le triage des *Tuilets* où se trouvent de nombreux débris de poterie romaine et samienne.

En revenant à la grande voie, à gauche, se trouve le Bois-l'Abbé, avec des restes romains ; *la butte des Moulins* surveillait ce chemin ainsi que la butte située un peu plus loin, dans le bois de la Vieux-Ville. Puis la grande voie rejoignait la voie des Andelys à Gasny, près de Nezé.

3° *Chemin de Bouafles.* — Sur les hauteurs qui dominent la Seine se trouvent les coutumes de Vezillen et de Bouafles qui ont donné des débris romains, surtout des dernières qui sont parcourues par un chemin qui porte aussi le nom de *Grande Voie*, et qui descend vers la Seine. Sur ce plateau, vers 1830, on a trouvé une quantité considérable de monnaies romaines ; depuis, en cultivant, on en trouva d'autres, ainsi que

des auges, des meules. Auprès de la mare se trouvent des constructions très épaisses. Dans les bois environnants, en arrachant des arbres, on sort de la terre des débris de tuiles et de poterie.

Dans le Vexin, une série de points à peu près en ligne droite ont donné des objets romains. A Feugerolles, on a trouvé des débris de meules romaines ainsi qu'à Leomesnil ; à Boisemont, au bois de Boury, on a découvert des cuillères et des objets romains en bronze ainsi qu'un bracelet d'or qui figure au musée de Rouen. Plus loin, *au Champ cruel*, se trouvent des imbrices. A Fasceaux, également, une meule romaine et des tuiles aux *Tuileaux*. Enfin, près d'Hacqueville, en 1884, j'exploitai une vaste nécropole où trois genres d'inhumation se trouvaient représentés : l'époque romaine, par incinération, l'inhumation franque, dans des cercueils et ensuite dans la terre. Les moyens de communication étant trop éloignés, je n'ai pu continuer ces fouilles, qui auraient été certainement intéressantes, mais trop étendues et peu rémunératrices, car les corps étaient dans l'argile et les objets étaient rongés par la rouille. — Au Thil, une statuette de marbre d'Hercule fut retirée des fondations d'une maison ; une notice sur cette découverte a été publiée par M. l'abbé Porée (1).

J'ai été un peu long dans mon énumération, mais, les points que j'ai pu voir seront, plus tard, bouleversés et le curieux qui voudra contrôler mes recherches ne se plaindra pas que je lui aie indiqué les endroits précis autant que j'ai pu.

*P.-S.* — J'oubliais une découverte de monnaies faite

(1) *Bulletin Monumental*, 1885, p. 483.

Imp. H. Delesques.

L'HERCULE DU THIL (Eure)

à Mussegros, par Écouis. On trouva, dans un vase, une quantité considérable de deniers de Postume et des règnes suivants.

Non loin de là, en 1874, une tête en marbre de guerrier romain fut trouvée dans des fondations.

---

# IV.

# RECHERCHES

SUR

# LES RUINES D'UNE VILLE INCONNUE

## AU PLATEAU DES ENCORDOULES

## A Vallauris (Alpes-Maritimes)

**Par M. REVELLAT**

*(Analyse)*

M. Revellat expose d'abord comment, en 1874, il a été amené, au cours d'une excursion, à examiner les pentes de la colline des Encordoules, où la tradition conserve le souvenir de la *Caverne de la Chèvre d'or*. Grâce à l'obligeance d'un propriétaire du pays, M. Terrin, il a pu reconnaître un emplacement jonché de débris de poteries grossières et sur lequel on trouvait fréquemment des monnaies gauloises, et principalement des pièces grecques de la colonie marseillaise.

Depuis cette époque, cette propriété est passée entre les mains de M. Charles Beuf, qui a recueilli avec grand soin les antiquités et les médailles qu'il a pu y

recueillir et qu'il a eu l'obligeance de communiquer à notre confrère. Parmi les pièces nouvellement découvertes figurent deux pièces de la colonie d'Antipolis.

La localité porte tantôt le nom d'Encordoules, ou d'Incordoules, tantôt celui de Cordoule. M. Revellat, s'appuyant sur un acte de 1315 publié par l'abbé Alliez, qui cite deux points désignés sous les noms de *Cordoa ad olivarios* et *Cordoa subtus olivarios*, fait remonter l'étymologie de ce nom à Χορδυλη, qui signifie *éminence*.

Il donne ensuite une description détaillée de cet emplacement, sur lequel il est facile de reconnaître un oppidum gaulois. Conservé par les Romains, on retrouve sur le flanc de la montagne un tombeau en forme de portique, au fronton duquel se trouvait une inscription romaine gravée sur quatre pierres, dont trois seulement subsistent, inscription publiée successivement par l'abbé Alliez, par Tisserand, Carlone, Alex. Bertrand et Ed. Blanc, et que M. Revellat transcrit ainsi :

BALBIAE [pat] ERNAE .M MVLTELIVS PATE[rnvs et]
LVCILIA [AL] VMNAE ET SIBI POSTERIS [svis]
[vi] VI FECERVNT.

Notre confrère corrige la lecture Multilius en celle de Multelius, en s'appuyant non seulement sur les traits gravés sur la pierre, mais encore en comparant cette inscription à une autre, découverte en 1885, par M. Beuf, au pied du coteau des Encordoules, et qui porte :

... CARINE QV ...
... VLTELIVS ....
TER · FILIAE

Dans la suite de son mémoire, M. Revellat indique les monnaies et autres antiquités découvertes aux Encordoules et en donne en appendice un catalogue détaillé.

Examinant ensuite les conséquences de cette découverte, il arrive à identifier le plateau des Encordoules avec la métropole des Décéates, peuple céto-ligure qui occupait la partie du littoral comprise entre le Var et la colonie grecque d'Antipolis.

Il rappelle que Polybe, Strabon, Pomponius Mela, Pline, et d'autres historiens et géographes de l'antiquité ont mentionné la capitale de ce peuple qui avait joué un rôle considérable dans les premières guerres de la conquête de la Gaule, mais que cette ville a disparu depuis et que toutes les tentatives faites jusqu'ici pour en retrouver la trace étaient restées infructueuses.

Les derniers chapitres de ce mémoire sont consacrés à l'histoire d'une guerre de plus de cent ans, qui eut lieu entre les Décéates et les Antipolitains (147-53 avant J.-C.), guerre qui se termina par la victoire des Antipolitains, et dont M. Revellat trouve un nouveau témoignage dans une médaille portant au droit une tête laurée et la légende M · I · ΔΙ, ou ΙΣ · ΛΗΜ, ou encore ΙΣΔΙΜ, et au revers, la victoire ailée, debout, à droite, couronnant un trophée, avec la légende ΛΕΗΙ (δος) et la exergue ΛΝΤΙΠ (ολιτων).

---

V.

# NOTES ARCHÉOLOGIQUES

SUR

# LA FORÊT DE DREUX

**Par M. le commandant de COYNART.**

La forêt de Dreux est un lambeau de l'immense forêt de Crothais qui, du temps des druides, couvrait probablement toutes nos plaines, et elle renferme des ruines de tous les âges ; c'est comme un manuscrit écrit en lettres de pierres ; j'ai essayé de le déchiffrer.

Ayant vu souvent, en chassant, des dolmens, des menhirs brisés, et quantité de pierres mégalitiques, j'ai eu une idée de vieux topographe et je les ai toutes placées séparément, mais très exactement, sur un plan partiel à $\frac{1}{500}$, et j'ai été très étonné de trouver des dispositions, particulièrement mystiques, mais surtout très régulières.

Près du carrefour des Trépigneries, à 1,500 mètres environ du pavillon, j'ai trouvé un cromlech, entouré de dolmens, disposés d'une manière symétrique, puis en arrière un puits en pierres sèches, des silex blonds,

très bien taillés, et à quelques mètres de l'orifice, des sièges disposés régulièrement, comme pour un conseil. C'était un centre druidique important, car on trouve des pierres mégalitiques tout autour, dans la plaine et le village des Christophes et des Vieilles Ventes ; sur la route des Grosses Pierres, on trouve un alignement et un menhir brisé !

Il a dû y avoir un castellum romain près du cromlech, car j'ai trouvé une tuile romaine en cherchant les murs de clôture de la chapelle Sainte-Marie-Madeleine de Crothais, dont l'abside existait encore il y a quelques années, et dont la cloche a servi à refondre celle de l'église d'Abondant (On trouve trace de ce fait dans les procès-verbaux du conseil de fabrique de cette paroisse).

Plus près du pavillon, rur la route des Princes, au carrefour des *Cinq-Croix* ou des *Cinq-Pierres*, se trouve également un ensemble de pierres druidiques, un dolmen assez grand, un menhir brisé, et des pierres disposées en sièges de conseil, près d'un puits comblé.

Sur les bords de l'Eure, en face de Marcilly, se trouve le fort Harrouard, point très curieux à étudier, c'est un ancien oppidum, placé sur un promontoire escarpé, entre la vallée de l'Eure et le vallon du Pré-du-Moulin ; un vallum, très bien conservé, large de 25 à 38 mètres, sur 6 à 8 de profondeur, va d'une vallée à l'autre, — plus tard il y a eu là un camp romain, car on y a trouvé des armes en bronze, puis il y a eu un château au moyen âge ; j'ai trouvé des débris de maçonnerie et un dé en silex ; enfin il y a un pied de mur sur la crête de la berge de l'Eure. Ce petit fort avait dû être construit par les Anglais.

C'était aussi un grand atelier d'armes en silex ; on y a trouvé un certain nombre de marteaux, beaucoup de fers de flèches, et il y a une très grande quantité d'éclats.

Sur la première déclivité du promontoire et dans son axe, il y avait un dolmen ; plus loin, dans la même direction, dans la vallée même, un second dolmen assez grand, et auprès une pierre striée remarquable et très bien conservée.

Enfin, en aval de ce point, près de Sorel, il y a un dolmen. En avant, à Cocherel, deux dolmens jumeaux, dont les pierres sont très grandes, et près d'Ecluselle, un autre dolmen brisé, appelé dans le pays *le Butor*. On m'a signalé aussi beaucoup de pierres mégalitiques dans la forêt de Roseux et près du Val Léger, mais je n'ai fait aucune étude de ce côté.

En passant à l'âge historique, il faut signaler le château de Fermaincourt, dont il ne reste que l'emplacement, sur le bord même de l'Eure. Il y en avait un autre à Muzy, sur le bord même de l'Avre, probablement pour empêcher les gens du Nord de remonter ce cours d'eau.

Sur le plateau, au-dessus de Fermaincourt, le vieux château, enceinte carrée de 60 mètres de côté environ, avec des tourelles à chaque angle.

Puis, le château de la Robertière, construit par Robert Ier, comte de Dreux, vers 1180, pour faire face à celui de Louye, situé en face, en Normandie, et qui n'a été réuni à l'Ile-de-France qu'en 1190, par suite d'un traité entre Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion.

La Robertière a été le séjour de plaisance des comtes de Dreux pendant plus de deux siècles : en 1425, il fut

pris et démantelé par les Anglais, et comme les ruines furent boisées tout de suite, on trouve les terrassements très bien conservés, ainsi que les pieds de murs de la forteresse et des clôtures des jardins et vergers. J'ai pu faire à l'échelle de $\frac{1}{500}$ un plan très complet du château, de ses dépendances, et surtout des terrassements de défense exécutés pendant le siége, qui a duré huit mois.

Le château de Sorel a été aussi primitivement un point fortifié au moyen âge, mais je ne l'ai pas encore exploré.

---

# VI

# L'ART GOTHIQUE

## D'APRÈS UN RÉCENT OUVRAGE

publié sous ce titre

**Par M. Anthyme SAINT-PAUL.**

Si j'avais à rédiger un simple compte-rendu bibliographique, je ne manquerais pas de m'extasier devant la beauté et le haut goût du volume que M. Louis Gonse, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, vient de consacrer à l'art français des XII^e^, XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles (1). Je me bornerai, au sujet de l'exécution, à deux remarques. Je féliciterai d'abord l'auteur d'avoir su faire d'un livre d'étrennes un vrai monument à la gloire de notre art national, et d'une publication destinée ou tout au moins accommodée aux esprits peu familiarisés avec cette branche de l'archéologie

(1) « *L'Art gothique*, splendide volume in-4° colombier, de 488 pages, contenant : 28 planches hors texte, savoir : 6 aquarelles typographiques, 2 chromolithographies, 12 héliogravures, 4 eaux-fortes, 4 planches typographiques en noir, et 284 gravures reproduisant les magnifiques dessins de M. Boudier, exécutés avec un talent hors ligne et une merveilleuse entente de la vérité pittoresque, du style et de l'effet. Prix : 100 fr.; 25 exemplaires sur papier des manufactures impériales du Japon, 250 fr. » (Extrait du catalogue de l'ancienne maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît, Paris.)

un ouvrage savant, plein de renseignements et d'aperçus nouveaux, et dans lequel il est fort peu d'érudits qui n'aient beaucoup à apprendre. Je louerai ensuite sans réserve, à part la perfection intrinsèque des gravures, qui est incontestable, l'intelligence qui a présidé à leur distribution dans le texte et la façon presque toujours heureuse dont les monuments sont présentés.

Il y a sans doute dans le placement des dessins au commencement du volume d'assez graves manquements à la logique. Les deux premiers chapitres ne comportaient aucune illustration ou n'avaient besoin que de figures techniques. Mais l'écrivain n'avait pas à perdre de vue qu'il s'adressait plus spécialement à des lecteurs novices en la matière et naturellement peu disposés à l'aborder. Il ne fallait pas courir le risque de les rebuter en leur déroulant de longues pages dépourvues de tout ce qui repose, et, disons-le, amuse le regard. Il ne fallait pas oublier non plus que le volume lui-même est dans l'esprit de l'auteur et des éditeurs un objet d'art et réclamait une certaine pondération dans le placement des gravures : question, en résumé, d'ombre et de lumière.

Si les figures purement techniques sont rares, en revanche les vues générales ou partielles de monuments ont été étudiées de manière à en faire saisir l'économie et apprécier la valeur. Rien de banal dans les aspects, qui tranchent vigoureusement sur ce qu'on est habitué à rencontrer dans les livres analogues. Avec de tels procédés d'illustration, le texte est suffisamment éclairci et appuyé.

On se demandera peut-être comment M. Gonse, qui s'est révélé naguère au monde artistique par son excellente monographie de l'*Art japonais,* s'est trouvé

assez dégagé de son admiration pour un pays si lointain et si différent du nôtre, pour comprendre et aimer ensuite le moyen âge français ; alors que ce moyen âge ne dit, n'inspire rien à tant d'hommes qu'aucune étude sur l'étranger n'a pu distraire de la contemplation de nos vieux monuments. L'incompatibilité, si l'on y réfléchit, n'existe pas ; bien plus, l'auteur ne pouvait aborder son nouveau sujet avec une meilleure préparation.

Rien de commun assurément entre les formes de l'art japonais et celles de l'art gothique. Mais sous cette diversité des ordonnances et des détails se cachent des qualités identiques : vigueur, verve, fécondité, science consommée des tons et des reliefs. L'attention de M. Gonse, mise en éveil par une première constatation de ces qualités, les a vite saisies dans les édifices gothiques ; c'est par elles qu'il s'est attaché à eux, et c'est en s'attachant à eux qu'il a conçu le désir de les connaître à fond et de contribuer pour sa large part à les faire connaître. De là son nouveau livre et le caractère de thèse, de « plaidoyer », que ce livre présente.

Il y a eu certainement des érudits et des artistes qui, avant M. Gonse, ont proposé à notre admiration l'architecture gothique. Dernièrement encore, M. Lecoy de La Marche publiait dans ce louable but son *Treizième siècle artistique,* où figure en réalité la période ogivale tout entière. Mais M. Gonse vise plus haut que ses devanciers : il veut démontrer que, depuis l'adoption de la nervure jusqu'au moment où elle fut abandonnée, il n'y a pas eu, à proprement parler, de décadence, que l'art gothique, même en changeant de voie, est demeuré vivant, militant et national.

L'art gothique est français, et déjà, par son origine, il consacre la suprématie artistique de notre pays sur l'Europe avant la Renaissance.

« Le plaidoyer que j'entreprends est un hommage direct rendu au génie de la France, une démonstration, -- je l'espère, irréfutable, — de la suprématie qu'elle a exercée sur les arts au moyen âge. Il s'appuie sur trois propositions fondamentales dont le développement fera l'objet des premiers chapitres de cet ouvrage :

« 1° Le caractère essentiel, le principe générateur, si je puis dire, de l'architecture gothique, réside non dans la forme ogivale des arcs, mais dans la structure des voûtes.

« 2° Cette architecture prend naissance sur le sol français, dans la région qui s'étend au nord de la Loire, et, pour préciser, dans l'Ile-de-France, gagnant ensuite de proche en proche les provinces et les autres pays d'Europe.

« 3° Le mouvement se produit et se développe exclusivement par l'architecture religieuse. Ni l'architecture civile, ni l'architecture militaire, n'ont contribué isolément à cette grande révolution, et leurs éléments organiques sont tous empruntés à la construction des édifices destinés au culte » (p. 19).

Telle est la théorie hautement, fièrement affirmée, de M. Gonse. Comme tout plaidoyer, elle expose son défenseur à tomber quelquefois des hauteurs sereines de l'érudition dans des arguties d'avocat ; mais le cas, à supposer qu'il se soit présenté, est rare. Si l'éloquence de l'auteur se donne beau jeu, elle est assez appuyée par des faits connus ou tangibles pour être, en effet, presque toujours « irréfutable. »

Et d'abord, qu'il me soit permis d'en exprimer ma

franche satisfaction, il circule dans tout le livre de M. Gonse un air pur, un air qui n'est plus empoisonné par ces grosses bouffées de byzantin qu'on nous envoyait naguère si libéralement de Constantinople, de la Syrie, de l'Égypte, voire de la Perse. Que certaines écoles romanes aient dû beaucoup à des importations byzantines, il est impossible de le nier ; mais que l'Orient nous ait donné les deux éléments principaux de l'art ogival, l'ogive et la nervure, ou même un seul des deux, c'est ce qu'on n'établira jamais, maintenant surtout qu'il semble plus que difficile de faire remonter les feues ogives de Saint-Front au XI^e siècle. M. Gonse, admettant cette date, s'est bien un peu empêtré dans Saint-Front ; je ne saurais lui chercher noise sur un point que j'avais longtemps admis moi-même, qui reste discutable et qui est d'une portée presque nulle dans son œuvre.

M. Gonse a achevé de rendre respirable et vitale son atmosphère en la dégageant également de ces souffles de haine et de rivalité que Daniel Ramée, Vitet, Viollet-le-Duc et leurs ardents disciples avaient répandus sur l'histoire des premiers architectes gothiques. Nous ne voyons plus des ouvriers formés dans les monastères ou à l'ombre des monastères jurer la destruction de ce que leurs maîtres avaient aimé, des moines opposer des digues au mouvement, des évêques faire de leurs cathédrales une machine de guerre, en un mot une architecture religieuse se créer en dépit de la religion. Aussi, avec des réserves tellement faibles que je ne prendrai pas la peine de les formuler, souscrirais-je volontiers à une déclaration comme celle-ci :

« Je me résume : c'est par les corporations que les

applications architecturales de la nervure et de l'ogive ont été transformées en système, que ce système a pris une physionomie tranchée, originale, exclusive, un caractère positif et théorique ; c'est par elles que l'esprit séculier et laïque en devint, dès la fin du XII^e siècle, le principal propagateur..... Les remarques que je viens de faire n'impliquent, à mes yeux, aucune diminution du rôle que la foi et le spiritualisme ont joué dans la formation de ces œuvres, qui éveillent encore aujourd'hui, dans les âmes croyantes ou simplement artistes, des rêveries superterrestres. Mais, entendons-nous bien : si je laisse à la pensée religieuse toute la part qui lui est due dans l'évolution ogivale, je ne saurais cependant y reconnaître le résultat spontané, irrésistible, d'un mysticisme vague, tel que se le figure volontiers l'imagination populaire. Comme œuvre humaine, la construction gothique ne peut qu'être rehaussée par cette considération qu'elle est la forme suprême d'une aspiration idéale ; comme œuvre divine, elle ne perd rien à posséder une valeur scientifique et rationnelle qui en fait une des plus remarquables conquêtes de l'art. C'est la conjonction de ces deux forces qui a fait la grandeur du mouvement et lui a donné sa puissance d'expansion dans un milieu et sur un terrain où il répondait à toutes les tendances, à l'état de ferveur des esprits, aux conditions primordiales de race, de climat, d'organisation sociale. Il est à supposer que partout ailleurs, même s'il se fût produit, le mouvement ne se serait pas développé avec autant d'unité et d'ampleur. L'art gothique est bien l'art auquel semblaient prédestinées les populations franco-germaines de l'Europe septentrionale. Il n'a pas pu se propager dans les pays où l'influence antique

était encore dominante : à plus forte raison ne pouvait-il y naître » (p. 143).

L'auteur émet plus loin, sur la physionomie morale et religieuse de l'art gothique, des appréciations qui ne me semblent pas moins sages et qui montrent le critique toujours en pleine possession de sa pensée :

« Il n'est personne qui n'ait été étonné, ému ou charmé par la fécondité imaginative de nos vieux maîtres du XIII^e siècle, par le caprice et la diversité de leurs conceptions. Chacun, suivant son tempérament, y a rencontré ce qu'il y cherchait : les uns admirant l'expression, le mouvement, la vie des figures : d'autres frappés par l'élégance du dessin, la justesse des proportions, la gravité du style ; d'autres enfin s'arrêtant de préférence aux mille détails imprévus qui foisonnent, avec une liberté adorable, dans les œuvres de nos imagiers ; la plupart émerveillés par cette parure qui leur va si bien : l'ingénuité, et qui les délivre de tout pédantisme, de toute imitation servile du passé, ces plaies inguérissables des arts issus des théocraties antiques. Mais on remarque moins ce qui en est la qualité fondamentale : la discipline du sculpteur, ou, pour parler plus explicitement, son esprit de sacrifice, devant les exigences de l'effet monumental. Qualité bien rare et bien précieuse, dont l'absence est la plus cuisante infirmité de notre art contemporain !

« Bref, l'œuvre du XIII^e siècle, sculpture ou vitrail, se présente avant tout avec un caractère cyclique, iconographique et monumental. L'art ogival porte en naissant, dans toutes les branches de son activité, la marque des graves préoccupations qui l'agitent : en jetant les yeux sur ces vastes poèmes qui décorent les façades de nos cathédrales et en les comparant, sans

parti pris, avec tout ce qui s'est fait avant et depuis, on n'hésitera pas à reconnaître qu'il a été animé des visées les plus hautes, les plus généreuses, aiguillonné par la conscience de toutes les difficultés qu'il avait à vaincre, et comme enflammé par l'étendue même de sa mission » (p. 415-416).

C'est donc loin des brouillards amoncelés comme à plaisir par ses prédécesseurs, c'est à l'abri de préoccupations aussi décevantes qu'ingénieuses, que M. Gonse a traité la question jusqu'à présent si ardue des origines. S'il n'est pas encore parvenu à fixer à cet égard la doctrine archéologique, il a suivi la voie qui rapproche le plus de la solution définitive. Cette solution, nous la tiendrions même déjà, selon la croyance de l'écrivain.

J'avoue être ici quelque peu lié par un système qui dans le fond appartient à Félix de Verneilh et date de 1863 (1), mais que j'ai étendu, complété, et que par suite on m'attribue souvent. Je n'en récuserais pas au besoin la paternité, et surtout en face de M. Gonse, qui, avec une de ces mentions bienveillantes dont l'énoncé de mon nom est toujours accompagné dans son ouvrage, déclare que ce système a le premier placé la question des origines gothiques sur sa véritable voie. Pourquoi en demander davantage? Que cette voie, au lieu de remonter la Seine, de Poissy à Paris et à Saint-Denis, fasse un coude vers le nord pour s'engager dans le bassin de l'Oise, il n'y a rien là qui me déconcerte ou m'attriste. Le progrès que j'entrevois

(1) Voy. *Le premier des monuments gothiques*, broch. in-4°, avec 2 planches (vues intérieures des chœurs de Saint-Denis et de Poissy), extraite des *Annales archéologiques* de Didron.

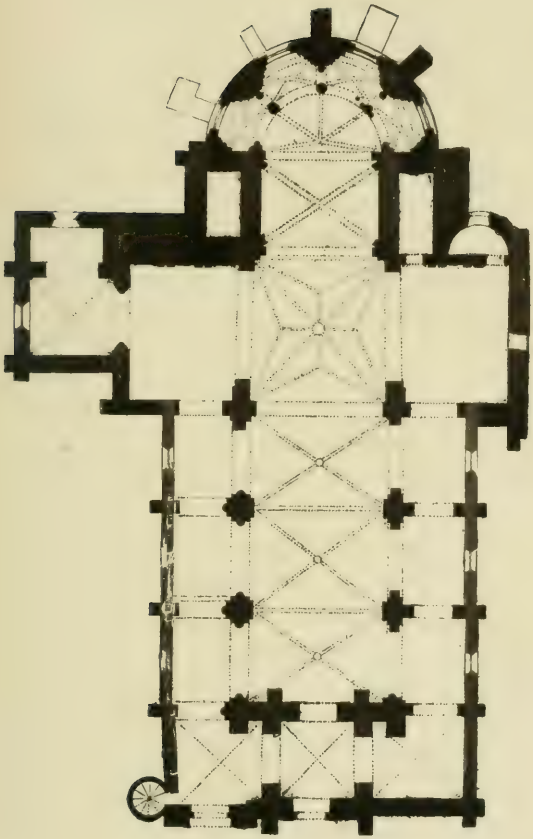

PLAN DE L'ÉGLISE DE MORIENVAL (OISE).

dans cette déviation, je le constate avec bonheur et je m'efforce d'y participer (1). Oui, c'est réellement un grand service que rendent à l'histoire monumentale ces études, si peu prétentieuses dans leur forme et pourtant si nourries, que M. Lefèvre-Pontalis nous donne, depuis plus de cinq ans, sur les églises des régions parisienne et picarde, études auxquelles un travail d'ensemble donnera bientôt, espérons-le, toute leur portée. Mais, en adoptant en principe les dates proposées pour les églises de Saint-Étienne de Beauvais, de Bury, de Cambronne, en retirant même, s'il le faut, à l'église de Poissy le titre de premier édifice de transition que je lui avais décerné, je ne saurais me résoudre à remonter jusqu'à la fin du XI^e siècle avec le chœur de Morienval. Non certes que des nervures ou des arcs brisés avant le XII^e siècle me fassent « tressauter », suivant l'expression que M. Gonse applique à Quicherat et à Viollet-le-Duc ; seulement je ne trouve pas cela à Morienval, et pour des raisons qui n'auront à mes yeux toute leur valeur que lorsque j'aurai soigneusement revu l'édifice. Je me contente pour le moment de reconnaître son antériorité pro-

(1) J'avais, en 1869, dans mes *Notices et observations comparatives sur les églises des environs de Paris*, reconnu le haut intérêt des contrées de l'Oise, et je m'exprimais ainsi huit ans plus tard : « Les monuments remarquables ne sont pas rares dans la région située entre Beauvais, Pontoise, Luzarches, Villers-Cotterets, Laon, Soissons et Compiègne : il y a là aussi un « champ incomparable », qui est pour le moyen âge ce que le Morbihan et certains cantons du Finistère, de Maine-et-Loire et de la Vienne sont pour l'ère mégalithique, et qui, bien que déjà exploré, réserve encore d'agréables surprises aux futurs investigateurs » (*A travers les monuments historiques*, I^re partie, p. 23).

bable sur Poissy, en ajoutant que, s'il y a une action quelconque de Poissy sur Saint-Denis, elle est loin d'être directe. Poissy, néanmoins, n'est pas resté isolé, et il est impossible de ne pas penser à cette église lorsqu'on se promène sous les voûtes de la cathédrale de Sens. J'en ai dit assez pour laisser entendre que le système de M. Lefèvre-Pontalis et celui que j'avais développé sont plutôt distincts qu'opposés, qu'ils se confondent sur certains points, par exemple sur les dates des chœurs de Saint-Maclou et de Saint-Martin-des-Champs, et que l'avenir peut les rapprocher encore.

Une infortune qui nous est commune à M. Lefèvre-Pontalis et à moi enlèvera toujours aux deux systèmes, si bien raisonnés qu'ils puissent être, quelque chose de leur solidité : le manque de dates écrites. Je n'attache en effet qu'une importance très secondaire à une charte d'après laquelle la chapelle de Bellefontaine, près de Noyon, toute à nervures et à cintrets brisés, daterait de 1125. Cette pièce établit que les moines de Saint-Barthélemy de Noyon obtinrent de l'évêque de Soissons le droit de bâtir un édifice religieux, mais on est toujours autorisé à prétendre qu'ils n'usèrent pas immédiatement de ce droit. Au reste, 1125 n'a rien de troublant, et nous n'aurions pas besoin de ce millésime pour admettre qu'il existait, entre les deux premiers quarts du XII^e siècle, de petites églises complètement construites avec des nervures.

Ce qui ne m'empêche pas de présenter le chœur de Saint-Denis comme « le premier des monuments gothiques ». M. Gonse (p. 82) n'admet pas qu'il y ait un édifice qu'on puisse qualifier ainsi de premier, le passage du roman au gothique s'étant opéré graduellement et sans soubresaut. La dissidence ne tombe en

somme que sur des expressions prises par le lecteur dans un sens trop absolu (1). Le progrès a été graduel sans doute ; il n'en est pas moins venu une heure solennelle où un maître maçon, devant sa construction achevée et prête à défier les siècles, a pu s'écrier, en connaissance de cause : « les difficultés sont vaincues, je tiens le procédé, il est bon, et nous n'avons plus qu'à marcher devant nous. » Il est venu un moment où les indécisions et les maladresses ont cessé et où quelques règles sûres ont pu être transmises. Ce moment est celui où Suger faisait consacrer sa basilique. Et c'est bien la basilique dionysienne qui ouvre l'ère des grandes églises gothiques (2). La cathédrale de Sens, quoique absolument contemporaine, n'est pas

(1) Ce qui le prouve, c'est le langage que tient M. Gonse dix et onze pages plus loin : « Suger comprit tout le parti qu'on pouvait tirer de la croisée d'ogives unie à l'arc brisé. Avec son esprit rationnel et sa décision impétueuse, il alla d'un bond jusqu'aux conséquences extrêmes. Entre ses mains, les deux éléments se fondent dans une harmonie indissoluble. L'architecte du chœur de Saint-Denis s'est affranchi des lisières de la transition. Son œuvre inaugure avec éclat l'ère gothique. »... « Le constructeur du rond-point de Saint-Denis, quel qu'il soit, était un homme de génie. Il a indiqué ce qu'on était en droit désormais de demander à la voûte sur croisées d'ogives, il a créé un dispositif qui a servi de type aux absides de nos grandes cathédrales et qui a révolutionné l'architecture religieuse, par le développement apporté aux ronds-points. »

(2) Les contemporains avaient eux-mêmes conscience de la valeur de Saint-Denis comme modèle. M. Lecoy de La Marche (*Œuvres de Suger*, p. 423) donne une pièce de vers qu'il a trouvée dans un manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles et qui renferme ce précieux distique :

*Innovat inventum pater a fundamine templum,*
*Ut sit in exemplum Dionysii monumentum.*

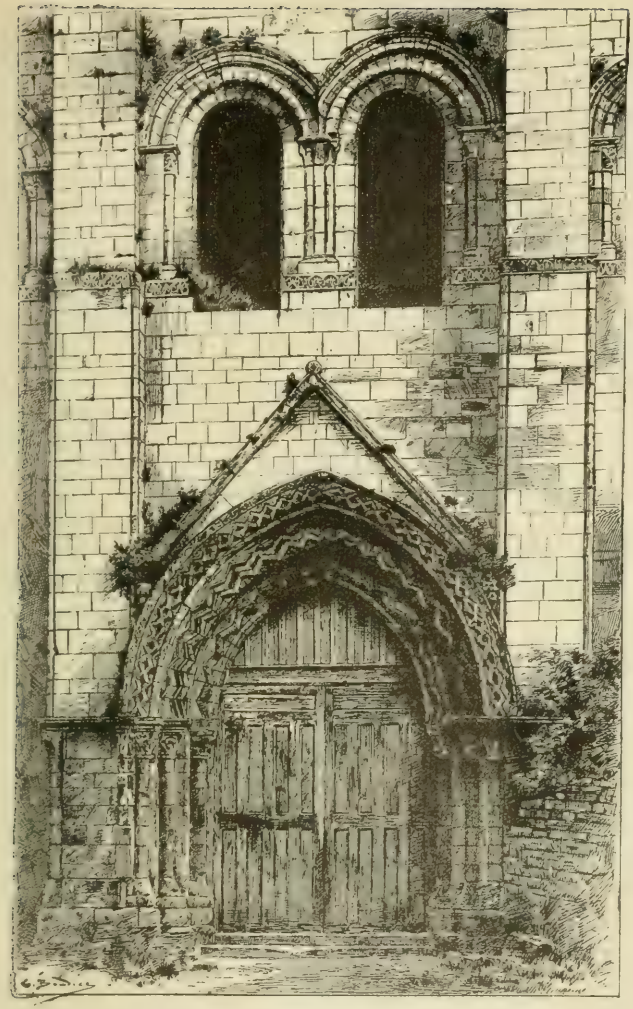

PORTAIL DE L'ÉGLISE DE SAINT-LEU-D'ESSERENT

(Oise).

pour Saint-Denis une rivale sérieuse : elle est en retard et n'a pas eu de postérité en France (1), sinon peut-être une fille unique, l'église Saint-Germain-des-Prés ; et encore cette fille de deux mères est-elle issue également de Saint-Denis. On ne peut pas davantage rapporter à Saint-Étienne de Sens l'honneur d'avoir donné le signal de la suppression des tribunes ; ou si le signal fut donné, il n'y fut guère obéi. Malgré Sens, les églises épiscopales de Senlis, de Noyon, de Laon, de Soissons (croisillon sud), de Paris, de Meaux, d'Arras et de Cambrai eurent des tribunes ; le vrai signal partit de Chartres ou de Bourges, vers 1200.

Il en est autrement de la basilique de Suger : la descendance pour elle est facile à suivre, et deux au moins des plus anciennes cathédrales gothiques s'y trouvent comprises.

Puisque nous en sommes à la généalogie des cathédrales, je manifesterai mon étonnement de l'admiration sans réserve professée par M. Gonse pour Notre-Dame. D'une part, cette église n'a contribué en rien à fixer le type définitif de la cathédrale gothique. Il serait aussi facile de faire dériver Notre-Dame d'Amiens de Saint-Sernin de Toulouse que de Notre-Dame de Paris. Le plan de la cathédrale de Bourges est le seul qui ait des analogies frappantes avec celui de la cathédrale de Paris et provienne d'une même source ; mais celui qui l'exécuta s'affranchit en élévation des défauts où était tombé l'architecte de Maurice de Sully, dis-

(1) En Angleterre, le chœur de la cathédrale de Cantorbéry émane certainement de celui de Sens ; il fut d'ailleurs bâti par un maître maçon que l'on sait avoir exercé d'abord son art dans la cité sénonaise, sa patrie.

posa autrement son portail, l'étagement des voûtes, les tracés des baies et des profils, et ne revint pas à l'idée d'un transept, de telle sorte qu'il faut avoir les deux plans sous les yeux pour songer à une comparaison que presque rien ne suggère lorsqu'on visite les deux édifices. L'influence de Notre-Dame n'est palpable et de quelque étendue que sur un certain nombre d'églises paroissiales de Paris ou des environs, sur l'église de Beaumont-sur-Oise, par exemple, où M. Gonse l'a fort bien reconnue, et sur des églises de beaucoup postérieures, dont la plus intéressante à cet égard est une église de la Renaissance : Saint-Eustache. Les doubles collatéraux, les chapelles carrées de l'abside ont surtout fait école. C'est de Notre-Dame aussi qu'a pu venir l'emploi abusif de l'œil-de-bœuf dans la région parisienne, où il remplace tantôt les fenêtres supérieures, tantôt les fenêtres inférieures, tantôt les arcades du triforium. Tout cela est en soi quelque chose ; mais, pour un édifice tel que Notre-Dame et une ville telle que Paris, c'est assez médiocre.

D'autre part, les défauts auxquels j'ai fait allusion ne sont que trop choquants. La façade occidentale de Notre-Dame et les deux portails latéraux sont à peu près sans restriction des chefs-d'œuvre ; d'accord. Mais placez-vous derrière le chevet et considérez cette abside étroite que les immenses arcs-boutants qui l'étreignent font paraître plus étroite encore. Contournez l'édifice et comparez toutes ces fenêtres aux traceries banales, uniformes, et trop petites là-haut pour le vaste intérieur qu'elles ont à éclairer. Et si cet intérieur n'est pas absolument sombre, c'est à des retouches que nous le devons. Il est vrai que ces retouches furent nécessitées en partie par une autre retouche :

l'addition des chapelles latérales. Les fenêtres inférieures se trouvant dès lors reportées trop loin de la nef centrale ne purent plus y faire parvenir leur lumière ; et celle des fenêtres hautes étant très insuffisante, il fallut agrandir ces dernières en les élargissant sur les côtés et surtout aux appuis, quitte à supprimer les rosaces du triforium. Voilà, ce me semble, la vraie cause des remaniements subis vers 1240 par les parties supérieures de Notre-Dame, et non un incendie qui dut être peu redoutable, puisque les corniches du grand comble et les arcs d'encadrement des fenêtres, à l'extérieur, sont restés intacts. A Saint-Germain-des-Prés on allongea, également pour obtenir plus de jour, les fenêtres de l'abside principale aux dépens du triforium, qui perdit ses arcs et se réduisit à des baies rectangulaires. M. Gonse ne s'est pas aperçu de la transformation, qu'indique pourtant F. de Guilhermy dans son *Itinéraire archéologique de Paris*, mais en lui assignant le XVII^e siècle. Je l'avais crue du XIII^e, par analogie avec Notre-Dame.

Oserai-je risquer ici pour la troisième ou quatrième fois une observation que je me suis permise ailleurs? On peut être excellent patriote sans abonder dans l'éloge de Paris. L'influence artistique de la capitale de la France a été pendant tout le moyen âge de second ordre, comme ses monuments. Ses abbayes, dont trois, Saint-Germain-des-Prés, Sainte-Geneviève et Saint-Victor, figuraient avec honneur aux premiers rangs, n'ont joué par leurs églises aucun rôle. Les dimensions de Saint-Germain-des-Prés sont modestes, son chœur dérive de Sens et de Saint-Denis, et l'on peut trouver à Saint-Benoît-sur-Loire le modèle de la disposition de ses clochers. Ce que nous savons de Saint-Victor ne

donne pas l'idée d'un édifice plus considérable ; Sainte-Geneviève, avec ses nefs du XIII^e siècle égales en hauteur et son abside d'un style plus pauvre encore, équivalait à peine à une bonne église paroissiale. La grosse tour du Louvre n'eût pu sans désavantage être mise en parallèle avec celles d'Étampes, de Provins, et surtout de Coucy. L'art roman et l'art ogival, pour avoir eu comme foyers Clermont, Toulouse, Poitiers, Angers, Caen, Rouen, Troyes et Dijon, au lieu de Paris, n'en sont pas moins français.

A propos de Saint-Denis, je signalerai à l'auteur de l'*Art gothique* deux erreurs de détail dont l'eût préservé la lecture des écrits de l'abbé Suger. « Lorsque furent jetés, dit M. Gonse, les fondements de la façade et des deux tours, l'ancienne nef devait être toute récente, à en juger par les premières travées subsistant encore aujourd'hui, et appartenir au style de transition du milieu du règne de Louis le Gros » (p. 91). Or, le milieu du règne de Louis le Gros (1108-1137) répond aux années 1122 et 1123, années où Suger venait de prendre la houlette abbatiale. Veut-on remonter jusqu'au commencement du règne, on retrouve Suger qui, dès 1108 au moins, est l'homme de confiance et comme la cheville ouvrière de Saint-Denis. Les travées en question seraient ainsi de lui, et l'on se demande alors comment il aurait eu l'impudeur, en face de ses moines, dont quelques-uns eussent été certainement des témoins oculaires, d'affirmer que les tours et le narthex renouvelés par lui de 1130 à 1140 étaient bien ceux de la basilique de Dagobert. C'était déjà beaucoup trop d'avoir passé sous silence la reconstruction due à Pépin le Bref, reconstruction que Suger, actif et jaloux explorateur des archives de son monastère,

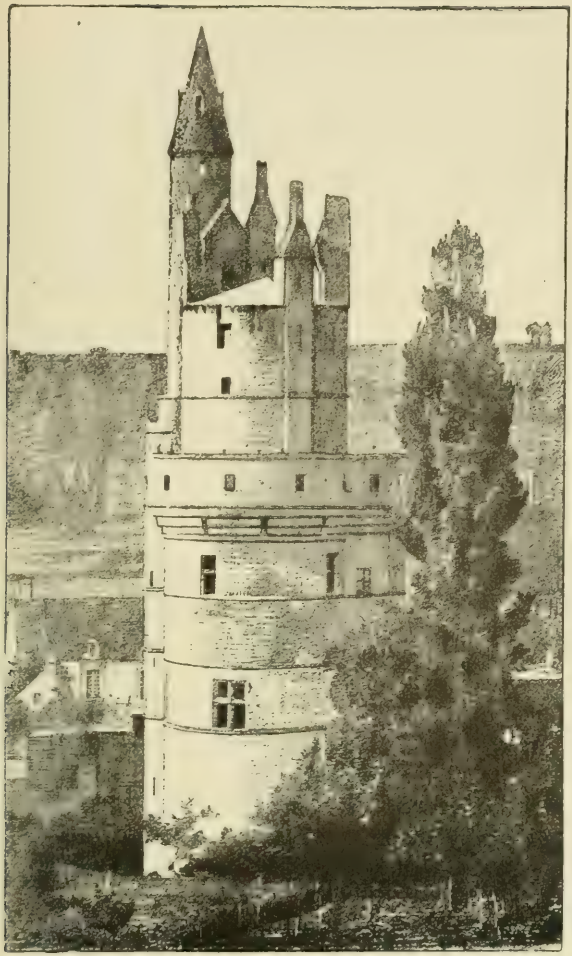

DONJON DU CHATEAU DE SEPTMONTS

(Aisne).

ne pouvait ignorer. Les nervures rudimentaires appartiennent, comme les revêtements extérieurs des tours, aux travaux de dégagement et d'agrandissement ordonnés par Suger.

La seconde erreur concerne le transept de Saint-Denis, que M. Gonse (p. 91) suppose n'avoir pas existé au XII^e siècle. Suger dit, au contraire, qu'aussitôt le chœur consacré, il s'appliqua au développement des croisillons : *ad cruces collaterales ecclesiæ, in alarum extensione.* Le portail du croisillon nord daterait donc de 1145 à 1150 environ et serait un de ceux qui fixèrent le type du portail gothique à statues et statuettes, type auquel M. Gonse accorde une mention si honorable.

M. Gonse me reproche d'avoir trop avancé la date de la cathédrale de Senlis et trop reculé celle du la cathédrale de Tournai. Il a raison probablement sur le premier point, et sans aucun doute sur le second. Je ne sais où j'ai pu prendre ce double millésime 1213-1238, qui ne cadre guère avec mes notes et mes observations personnelles, et qu'il faut remplacer par celui de 1243 pour le commencement des travaux. Quant à Senlis, 1155 est l'année où une quête à travers le royaume fut autorisée par Louis le Jeune. Les lettres de recommandation portent que l'on commençait alors l'entreprise ou qu'elle était commencée depuis quelque temps; le mot latin *cœperunt*, qui a la signification du présent aussi bien que du passé, laisse le chercheur indécis. Mais je pense que l'entreprise était en bon train, car c'était ordinairement après l'épuisement des premières ressources que l'on se décidait à organiser des quêtes régionales. Ce n'est pourtant pas là ce qui m'induit le plus fortement à admettre la rectification

de M. Gonse. Notre-Dame de Senlis est une imitation frappante de la basilique de Suger; et cette imitation ne se comprend bien qu'au moment du premier enthousiasme éprouvé par les prélats qui assistèrent à la fameuse consécration de 1144. Précisément l'évêque Pierre, qui siégea à Senlis de 1138 à 1151, est dans ce cas, et il fut de plus un des trois prélats qui procédèrent en 1140 à la dédicace du portail. Il est vrai qu'en 1155 on n'avait encore à choisir qu'entre deux modèles : Saint-Denis ou Sens, auxquels j'ajouterai avec un point d'interrogation Saint-Germer; il est pareillement vrai qu'à la fin du XII^e siècle, au bout de cinquante ans, on imitait encore Saint-Denis au chœur de Vézelay. Mon argumentation n'est donc pas très concluante; je la produis surtout pour montrer dans quelles dispositions me trouve et me trouvera toujours un contradicteur sérieux, et à plus forte raison un contradicteur aimable.

J'ai signalé moi-même à M. Gonse plusieurs inexactitudes ou inadvertances; elles sont très pardonnables dans un ouvrage où elles tiennent extrêmement peu de place et dont elles ne vicient ni le fond, ni la forme. Je dois aller plus loin et reconnaître que jamais jusqu'à présent le sujet n'avait été traité avec moins de défaillances. Plus en était ample la conception, plus se multipliaient les causes d'erreur, et à supposer même que deux ou trois des erreurs commises puissent être fâcheuses, elles sont mille fois rachetées par le progrès considérable que le livre réalise.

Je me suis attardé sur les plus anciens monuments gothiques. Ils ne sont pas cependant le seul côté attachant de la publication. Je voudrais suivre l'auteur dans sa promenade enchantée parmi les cathédrales de

Noyon, de Soissons, de Laon, de Chartres, de Bourges, de Reims, d'Amiens, de Beauvais, du Mans, qui à son passage reçoivent chacune leur coup d'encensoir, mieux mérité généralement que ceux adressés à Notre-Dame de Paris (1). Je voudrais analyser ces pages où le génie français nous apparaît constant dans son énergie quoique varié dans ses manifestations; où nous voyons s'affirmer la restauration, déjà entrevue, opérée dans les arts sous les auspices des princes de la maison de Valois: où l'on nous enseigne qu'à côté de l'architecture religieuse, fatiguée mais non épuisée par plusieurs siècles de luttes fécondes, naissait alors dans une enfance puissante un art civil appelé à de hautes destinées, et croissait une sculpture prête déjà à s'animer du souffle de la Renaissance.

La peinture n'est pas oubliée par M. Gonse, et il en parle justement pour se plaindre de la voir trop oubliée, et surtout mise trop au-dessous de la peinture italienne. Nous avons commencé avant l'Italie la régénération de la peinture; « au point de vue de la décoration architecturale, c'est-à-dire de celle qui se lie étroitement à l'œuvre de l'architecte, notre peinture du moyen âge ne redoute aucune comparaison » (p. 356): nous étions les rois du portrait au XIV^e siècle comme nous le sommes aujourd'hui (p. 371). Quant à la peinture sur verre, M. Gonse, bien assuré cette fois de ne pas rencontrer de contradicteur, s'abandonne à un éloge dont pas un seul mot n'est à retrancher : « Dès le début, les maîtres verriers ont réglé les

(1) Elles inspirent à l'auteur cette réflexion générale, qui est à retenir : « Il semble que le génie architectural soit alors monnaie courante » (p. 161).

principes de l'art nouveau avec l'entente de l'effet et le sentiment de raison qui présidaient à toutes leurs conceptions. Du premier coup, ils ont compris que le vitrail devait être une mosaïque translucide, colorée dans la masse, et non un tableau transparent; que le dessin des figures et des ornements devait garder une grande simplicité, et que les couleurs, pour posséder toute leur franchise, devaient être isolées les unes des autres par un léger sertissage en plomb, toujours en accord avec les lignes générales du dessin, pour les souligner avec vigueur; que le modèle devait se réduire à quelques accents essentiels; que les effets de plans ou de relief ne devaient pas être obtenus par un artifice de pinceau et qu'ils résultaient de la valeur même, du choix ou de la juxtaposition des tons. C'est en s'écartant de ces règles fondamentales, issues d'un rationalisme clairvoyant, que l'art du verrier, passé aux mains des peintres de profession et des faiseurs de tableaux, est entré dans une rapide et presque irréparable décadence. De plus, nos vieux maîtres ont déployé dans la pratique de cet art, dont la lumière est le grand ordonnateur, un instinct admirable de l'optique des couleurs; ils ont découvert, par la seule force des méthodes empiriques, certaines lois tout à fait curieuses, que la science moderne des Chevreul, des Helmholtz et des Rood n'a eu qu'à confirmer » (p. 383).

Cela est ainsi particulièrement durant les XII^e^ et XIII^e^ siècles; les choses changent dès le XIV^e^; les progrès du naturalisme substituent le « tableau sur verre » à la mosaïque. M. Gonse en prend son parti et reconnaît aux peintres verriers de la fin du XV^e^ siècle et de la Renaissance des qualités nouvelles qui les rendent dignes de leurs devanciers.

Je passe sans rien dire sur bien des pages qui eussent réclamé de moi au moins quelques lignes : celles entre autres qui font défiler devant nous les plus beaux monuments militaires et civils et les pièces de ciselure ou d'orfèvrerie les plus remarquables. Il y aurait trop de beaux passages à reproduire, et mon compte-rendu formerait un nouveau volume. Je me borne en finissant à résumer les deux points qui constituent plus spécialement l'individualité de l'ouvrage de M. Gonse :

1° Sur la question des origines, l'exposition la plus étendue, la plus circonstanciée et la plus exacte que nous possédions encore ;

2° Au sujet de la valeur esthétique de l'art gothique dans toutes ses branches, un esprit d'éclectisme élevé qui n'élimine aucune époque et sait trouver à chacune sa grandeur et sa beauté.

Double service rendu à l'archéologie et à la France!

---

VII.

# LES SÉPULTURES

## DES ÉVÊQUES D'ÉVREUX

**Par M. l'abbé PORÉE.**

---

Comme la plupart des cathédrales de France, Notre-Dame d'Évreux fut longtemps peuplée des monuments funéraires de ses évêques. Les nefs et les chapelles étaient pavées de ces dalles tumulaires si intéressantes pour l'étude du costume au moyen-âge. Toutes ces richesses ont disparu, et, cette fois, ce n'est pas la Révolution qu'il faut accuser.

En 1784, le chapitre fit paver à neuf les nefs de la cathédrale : les nombreuses pierres qui s'y trouvaient furent enlevées, « et les chanoines, dit le Journal d'un bourgeois d'Evreux, firent scier de très belles tombes qui pavoient leur église. » (1)

L'année suivante, Mgr de Narbonne dépensa 12.000 livres pour faire paver en marbre le chœur de la cathé-

(1) *Journal d'un Bourgeois d'Évreux*, édition Bonnin, page 13.

drale (1). Cette fois, ce furent les tombes des évêques qui disparurent ; ces sépultures monumentales ne trouvèrent pas grâce devant cette fièvre de mauvais goût. Heureusement, les sarcophages ainsi que les cendres et les ornements qu'ils renferment ont été fidèlement gardés par la terre.

Il est probable que les travaux de restauration dont la cathédrale d'Évreux est en ce moment l'objet s'étendront au dallage du chœur qui a été démesurément exhaussé en 1785. Si l'on rétablit le sol au niveau normal, ces travaux amèneront nécessairement la découverte des tombeaux des évêques, et ces fouilles ne peuvent manquer d'offrir le plus vif intérêt archéologique. Nous avons cru devoir signaler à l'avance l'emplacement occupé par ces sépultures, de façon à rendre leur reconnaissance plus facile et plus fructueuse. Cependant, nous n'avons point borné nos recherches aux seuls prélats inhumés dans leur cathédrale : nous les avons étendues à tous les évêques dont le lieu de sépulture et les épitaphes sont arrivés à notre connaissance.

Ces inscriptions, il faut l'avouer, n'auront qu'un intérêt purement historique. De toutes celles que nous signalons, pas une, que nous sachions, n'a échappé à la destruction.

1° Saint Taurin. — Saint Taurin fut inhumé, suivant la coutume romaine, en dehors de la cité des Éburoviques, à l'endroit où s'éleva plus tard l'abbaye placée sous son invocation. Son tombeau fut découvert par l'un de ses successeurs sur le siège d'Evreux, saint Landulphe. Il trouva un cercueil, dit l'auteur du

(1) *Id.*, id., page 13.

*Mémorial historique des évêques d'Évreux*, sur lequel était écrit : « HIC REQVIESCIT PRIMVS EPISCOPVS EBROICAE CIVITATIS (1) ». Si réellement cette inscription a existé, c'est évidemment celle qui fut placée du temps de saint Landulphe, au VII^e siècle. La crypte ou tombeau existe encore dans l'église Saint-Taurin. « Il est proche du sanctuaire, dit l'abbé Le Brasseur, environ à 8 pieds dans terre. On y descend par deux côtés de chacun six marches » (2).

2° Saint-Gaud. — D'après une très ancienne tradition, saint Gaud fut sacré évêque d'Évreux vers l'an 440, par saint Germain, archevêque de Rouen. Il se retira, après quarante années d'épiscopat, à Scissi, près de Saint-Pair-sur-la-Mer, et y mourut vers 491, le 31 janvier, jour où il est inscrit dans les martyrologes. Son corps fut retrouvé en 1131 dans l'église primitive de Saint-Pair : on lisait sur une pierre l'inscription suivante :

HIC REQVIESCIT
BEATVS GAVDVS
OLIM
EPISCOPVS EBROICENSIS.

Le 10 novembre 1664, Eustache de Lesseville, évêque de Coutances, fit en grande solennité la translation du corps de saint Gaud. Ces reliques, reconnues en 1698, 1760 et 1853, ont été l'objet d'une dernière translation, le 25 août 1874, par Mgr Bravard, évêque de Coutances, assisté de Mgr Grolleau, évêque d'Évreux.

A deux lieues d'Évreux, dans la paroisse des Baux-

(1) Page 15.
(2) Le Brasseur, *Histoire du comté d'Évreux*, page 29.

Sainte-Croix, au milieu de la forêt de Navarre, on voit une chapelle élevée sur l'endroit où le saint pontife s'était d'abord retiré. Cette chapelle, connue sous le nom de Sainte-Marie-du-Gaud ou Saint-Gaud, peut remonter au XII^e siècle. On y célèbre quelquefois la messe, et l'on y vénère une relique du saint évêque qui y a été apportée par Mgr Grolleau, lorsqu'il revint de la cérémonie de la translation du corps du bienheureux (1).

3° Gilbert la Grue ou le Grand. — Ordéric Vital nous apprend qu'il mourut en 1112, et qu'il fut enterré dans sa cathédrale, « in basilica sancta Dei genitricis Mariæ sepultus est », dont il avait achevé la construction (2). On sait qu'il la fit consacrer en 1076 par Jean, archevêque de Rouen (3).

4° Audin. — Cet évêque mourut en Angleterre le 2 juillet 1139, et fut enterré dans l'église des Augustins de Melitona (4).

5° Garin de Cierrey. — Mort en 1201, fut inhumé dans l'église de l'abbaye de la Noë, près d'Évreux, sous un tombeau arqué, placé dans le sanctuaire, du côté de l'évangile. Autour de la statue couchée, on lisait le distique suivant :

ECCE SVB HOC TVMVLO PRAESVL GVARINVS HVMATVR :
DVX (*alias* HIC) PIVS IN POPVLO VERMIBVS ESCA DATVR (5).

(1) A. et J. Tardif, *Saint-Pair-sur-la-Mer et les saints vénérés dans l'église de cette paroisse*. Rennes, 1888.

(2) Ord. Vital, édit. Le Prévost, IV, 301.

(3) *Gallia Christ.*, XI, 572.

(4) Ord. Vital, V, 118. — Le Brasseur, p. 142.

(5) *Mémorial historique*, p. 64. *Gallia Christ*, XI, 581. Le Brasseur, p. 173.

6° Richard de Saint-Léger. — Il était abbé du Bec, quand le chapitre l'élut pour évêque. Il mourut le 4 avril 1236, et son corps fut transporté dans l'abbaye du Bec. Au moment des travaux exécutés dans leur église par les moines de Saint-Maur, en 1719, on découvrit son sarcophage près de la porte du chœur, au côté de l'épître ; on ne trouva que des ossements, un anneau de fer au doigt et une crosse en bois (1).

7° Jean de la Cour d'Aubergenville. — Il mourut le 1er juin 1256, et fut enterré dans le transept méridional, devant l'autel des saints martyrs Laurent et Vincent, « en une cave sous terre, dit le *Mémorial des Évêques d'Évreux*, au-dessus de laquelle est une tombe d'airain, parsemée de fleurs de lys où il est représenté de sa grandeur, un petit chien à ses pieds, revêtu de ses habits pontificaux, et autour est escrit cet épitaphe :

SVMME DEVS, SI FORTE REVS FVIT ISTE, REATVM
TOLLE SVVM QVICVMQVE FACIS TVVM ESSE BEATVM.
CIVIBVS EBROICIS DVM PRAEFVIT ISTE IOANNES,
SVB VICE PONTIFICIS VITIORVM SORBVIT AMNES.
IVNI PRIMA DIE, ANNI QVOQVE MILLE DVCENTI
SEX QVINI DECIES, FINEM DANT HVIC MORIENTI (2).

En 1884, le tombeau de Jean de la Cour d'Aubergenville fut retrouvé par les ouvriers qui creusaient la tranchée du calorifère : il contenait des ossements en

(1) *Chronicon Beccense*, édition Porée, p. 31. *Description de la Haute-Normandie*, II, 282.

(2) *Mémorial historique*, p. 75. *Gallia christ.*, XI, 587. Le Brasseur, p. 191.

poussière, des ornements pontificaux dont les galons métalliques étaient encore reconnaissables, une crosse de bois dont la volute en cuivre émaillé était fort belle, et enfin un splendide anneau en or orné de filigranes, de rubis balais et d'une grosse topaze en table. Ces deux spécimens de l'orfèvrerie du XIII^e siècle sont conservés dans le trésor de la cathédrale (1).

8° Raoul de Chevry. — Il fut inhumé dans l'église de Saint-Éloi de Longjumeau. Dans l'église d'Yverneaux se trouvait une pierre tumulaire servant collectivement à la famille de Chevry. On y voyait huit effigies, dont la première, dit le *Gallia christiana*, était Raoul de Chevry, évêque d'Évreux ; la seconde, J... de Chevry ; la troisième, Marguerite, sa femme ; la quatrième, A..., abbé d'Yverneaux ; la cinquième, Jean, prieur de l'Ordre des Hospitaliers ; la sixième, Agnès, abbesse de Saint-Paul ; la septième, Guillaume de Chevry ; la huitième, N..., sa femme, et autour régnait une inscription dont les seuls mots suivants ont été conservés :

LAN DE GRACE M CC LXVIII, LE JO..... (2).

9° Philippe de Chaours ou de Cahors. — Cet évêque mourut le 21 août 1281 et fut inhumé dans le chœur de l'église des Dominicains d'Évreux. « Il y est représenté, dit Le Brasseur, sur une tombe d'airain avec cette épitaphe » :

(1) Sur cette découverte voir : *Bulletin Monumental*, 1884, p. 681 ; *Recueil des travaux de la Société libre de l'Eure*, IV série, t. IV, p. 230.

(2) *Gallia christ.*, XI, 590.

CONTINET HAEC FOSSA PHILIPPI PRAESVLIS OSSA,
QVEM, PRECOR, AD CAETVS CAELESTES COLLIGE, CHRISTE :
HINC OBITVM DISCE MIGRANTIS AD ATRIA CAELI
PER SEMEL M. BIS C. BIS QVATER X. SEMEL I
LVXIT ET AVGVSTI B. TERTIA FVNERE IVSTI (1).

10° Nicolas de l'Aide, *de Auxilio*, cardinal de Nonancourt. — Quelques historiens ont confondu Nicolas d'Auteuil, *de Autolio*, évêque d'Évreux, avec Nicolas *de Auxilio*, cardinal de Nonancourt. Nous mentionnons ce prélat parce que, quoiqu'il soit mort à Agnani, en 1299, il fut enterré dans le chœur de la cathédrale d'Évreux. « Il fut inhumé, dit Le Brasseur, dans l'église de la cathédrale par les soins de son frère, qui en était chanoine, et fut lui-même inhumé au même endroit... On voit sur sa tombe d'airain son effigie, sans bâton pastoral, avec cette inscription autour en lettres gothiques :

HAEC PRESENS FOSSA NICOLAI CONTINET OSSA,
QVI PIVS ET PRVDENS EXTITIT ATQVE STVDENS.
MITRAM CARDINEAM ROMANA GESSIT IN VRBE
ET PILEVM RVBRVM, DANS MULTAE DOGMATA TVRBAE.
IN PRAVOS MORES NATVRAE, THEOLOGIA
HVIVS ERANT FLORES CVM PHILOSOPHIA.

(1) Le Brasseur, 202. *Mémorial hist.*, p. 79. Le *Gallia christiana* donne six vers de cette inscription en intercalant comme troisième vers : *Nam pavit lætus in egenis sæpe triste.* Le Mémorial de Le Batelier d'Aviron reproduit l'inscription que nous donnons. La lettre B du dernier vers est une des lettres dominicales; le jour où elle revient pour la troisième fois au mois d'août, est le 21, jour de la mort de Philippe de Cahors.

EDITVS EST ILLA, QVAE NONANCVRIA VILLA.
FERTVR, VBI CVRA VIGILI FECIT BONA PLVRA.
M. C BIS, X NOVIES, NONO SEPTEMBRE TIMENDO,
FINIIT ISTE DIES SVB MAVRITIO MORIENDO :
AVXILIVM DICTVS MVLTIS DEDIT IPSE LEVAMEN,
SED NVNQVAM FICTVS REQVIEM SIBI DET DEVS. AMEN (1).

Le cardinal de Nonancourt avait fondé l'une des chapelles du chœur dont on projetait alors la construction ; il est représenté dans l'une des fenêtres tenant une verrière, avec cette inscription : NICOLAVS CARDINAL (2).

11° Mathieu des Essarts. — Mathieu des Essarts mourut le 1er octobre 1310. « On voit, dit l'abbé Le Brasseur, dans la chapelle Saint-Claude, dans l'église cathédrale, son tombeau enfoncé dans la muraille, et au-dessus sa représentation en pierre sans aucune épitaphe (3). » La verrière placée au-dessus le représente à genoux, les mains jointes avec l'inscription : MATHEVS EPISCOPVS EBROICENSIS. La verrière de la chapelle voisine renferme le même prélat présentant un vitrail : l'inscription est identique (4). Il blasonnait : de gueules au chevron d'or.

12° Geoffroy Faé. — D'abord abbé du Bec, puis élu évêque d'Evreux en 1334. Il mourut le 15 avril 1340. Son corps fut transporté dans l'abbaye du Bec, où son tombeau fut retrouvé en 1719, du côté de l'évangile,

(1) Le Brasseur, 207.

(2) Lebeurier, *Note sur la cathédrale d'Évreux*, 1876, p. 5.

(3) Le Brasseur, page 213.

(4) Lebeurier, *Description de la cathédrale d'Évreux*. — *Mémorial des évêques d'Évreux*, p. 86; *Gallia Christ.* XI, 593.

dans un sarcophage de pierre ; on y recueillit des ossements avec une crosse de bois et un anneau de fer encore attaché à un doigt (1). Quatre des hautes verrières de l'abside de la cathédrale d'Évreux ont été données par l'évêque Geoffroy. Au bas de l'une d'elles, on lit l'inscription suivante : DNS [GAV]FRIDVS FAE ABBAS BECCI POSTEA EBROICENSIS EPS. Les trois autres inscriptions sont à peu près identiques. L'écusson placé près de l'évêque Geoffroy est celui de l'abbaye du Bec, sauf une brisure : de gueules, semé de fleurs de lys d'argent, au franc quartier de sable chargé d'une molette d'or ; l'écu est traversé, en pal, par une crosse d'or.

13° Robert de Brucour. — Mort à Paris, le 15 décembre 1367, inhumé dans sa cathédrale, près du grand autel, « ad majus altare, » dit le *Gallia christiana* (2). Le Batelier d'Aviron est un peu plus explicite. « Son corps fut apporté à Évreux et fut inhumé au costé droit du chœur de l'église cathédrale, soubs une tombe d'airain » (3). Il blasonnait : fascé d'or et de gueules, semé de fleurs de lys de l'un en l'autre.

14° Philippe de Brucour, neveu et coadjuteur de Robert, lui succéda à l'évêché d'Évreux ; il fut inhumé, en 1374, dans sa cathédrale, « au côté senestre du grand autel, sur le premier pal, où est couchée une tombe de pierre noire, à l'opposite de la tombe de Robert de Brécourt. » Manuscrit copié par M. T. Bonnin. L'abbé Le Brasseur le cite en l'appelant « manuscrit des archives de la cathédrale », page 254.

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye du Bec-Héluin.*

(2) *Gallia christ.*, XI, 597.

(3) *Mémorial historique*, page 98.

15° Bernard Cariti. — Cet évêque mourut au mois d'août 1383, et fut inhumé dans le chœur de la cathédrale, à gauche du maître-autel (1). L'une des hautes verrières du chœur est due à cet évêque. « Il est debout, portant la mitre et la crosse et indiquant, de la main droite, la place où il est inhumé dans le chœur. A côté de lui, son patron, saint Bernard, est aussi debout et tient un livre. Le fond blanc de toute la verrière est semé de larmes noires » (2). Ses armes sont : d'argent, au chef dentelé de gueules.

16° Philippe de Moulins. — Le Mémorial historique dit que cet évêque « achepta une maison size aux hâles de Paris, appelée la Galère, qu'il donna aux Célestins, à la charge de nourrir et entretenir un religieux. Il est enterré dans le chœur de leur église, soubs une tombe de cuivre, sur laquelle cette épitaphe est gravée :

HIC IACET R. IN CHRISTO PATER D. PHILIPPVS DE MOLINIS, ENGILBERTORVM, NIVERNENSIS DIAECESIS, QVONDAM EBROIC. EPISCOPVS, DEINDE NOVIOMENSIS, REGVM IOHANNIS, NECNON CAROLI QVINTI ET CAROLI SEXTI SECRETARIVS, QVIBVS FELICITER SERVIVIT PER ANNOS LVI. OBIIT PARISIIS VLTIMA DIE IVLII MCCCCIX (3).

Millin, dans ses *Antiquités nationales*, nous a conservé un dessin de la tombe de Philippe de Moulins. Elle était en cuivre, comme celle de Jean Bureau, évêque de Béziers, autre secrétaire du roi, et le prélat

(1) *Gall. christ.*, XI, 598 ; Le Brasseur, p. 262.

(2) Lebeurier, *Description de la cathédrale ;* Le Brasseur, p. 262.

(3) *Mémorial historique,* p. 100.

était représenté « en bosse », en costume épiscopal, entouré de figurines et d'ornements gothiques (1).

« Il fit présent au thrésor de Nostre-Dame d'Évreux, dit Le Batelier d'Aviron, de deux images d'argent, une de la Mère de Dieu, l'autre de sainte Anne, qui portent cette inscription : *Philippus de Molinis, Nivernensis diocesis, quondam hujus ecclesiæ Ebroicensis episcopus, dedit hanc imaginem* (2). »

17° Martial Fournier. — Martial Fournier, étant tombé malade pendant le concile de Bâle, se retira à Strasbourg, dans la maison des Chevaliers de St-Jean-de-Jérusalem, où il mourut le 13 août 1439. Il fut inhumé dans leur église et on lisait sur son tombeau l'épitaphe suivante : ANNO DOMINI MCCCCXXXIX, IDIBVS AVGVSTI. OBIIT VENERABILIS PATER D. MARTIALIS FOVRNIER, EPISCOPVS EBROICENSIS, PROVINCIAE ROTHOMAGENSIS, IN FRANCIA : ORATE PRO EO (3).

18° Guillaume de Floques. — Mort le 25 novembre 1464 : il fut inhumé à gauche du chœur, au bas des marches du sanctuaire ; sur sa pierre tumulaire, on lisait cette épitaphe, faite du vivant même du prélat, comme le prouvent les blancs qui n'ont pas été remplis :

HIC IACET BONÆ MEMORIÆ DEVOTÆQVE RELIGIONIS.....
GVILLELMVS DE FLOQVES, HVIVS ECCLESIAE EBROICENSIS EPIS-

(1) Millin, *Antiquités nationales*, planche LV. — Le Brasseur, p. 265. Ses armes étaient d'azur, à la croix nilée d'or.

(2) *Mémorial historique*, page 99 ; Le Brasseur, page 265, *Gallia christ.*, XI, 599.

(3) *Mémorial historique*, p. 111 ; *Gall. christ.*, XI, 602 ; Le Brasseur, p. 286.

COPVS, QVI OBIIT IN DOMINO ANNO DOMINI MCCCCLX IN MENSE
ANIMA EIVS REQVIESCAT IN PACE, AMEN (1).

19° Pierre Turpin de Crissé. — Mort dans son diocèse, au château de Condé, en 1473; il fut inhumé à l'entrée du chœur de la cathédrale, du côté de l'épître (2). Il portait : losangé d'argent et de gueules.

20° Jean Héberge. - Mort à Paris, le 28 août 1479, et enterré dans la chapelle sous terre de Notre-Dame, à l'abbaye St-Victor, à Paris. « M. Le Jau, dit Le Brasseur, parle d'une inscription qui étoit autrefois sur la tombe de cet évêque, et qu'on ne voit plus aujourd'hui. Il en a cependant ramassé quelques restes qu'on voyoit encore de son temps. » Voici ce qu'il en rapporte :

SVB HOC TVMVLO IACET R. IN CHRISTO ..... IOHANNES HABERGE
EBROICARVM ..... QVEM LVTETIA ..... EXACTVS : SED
TANDEM ARGENTAE NATVRAE LEGE..... .. (3).

21° Raoul du Fou. — Mort le 2 février 1511 ; il fut enterré au milieu du chœur de la cathédrale. On lisait sur sa tombe d'airain l'inscription suivante :

HIC IACET MEMORANDAE RECORDATIONIS D. RADVLPHVS DV
FOV, QVEM GENVIT INCLYTA BRITANNIA, CORISOPITENSIS DIAE-
CESIS, ORTV NOBILIS, MORIBVS CLARISSIMVS, RELIGIONIS DECORE
VENVSTVS, HVIVSCE ECCLESIAE ANNIS XXXII. PASTOR DIGNISSI-

(1) Le Brasseur, page 295 ; *Mémorial historique*, p. 120 ; *Gallia christ.*, XI, 605.

(2) Le Brasseur, page 303. Il fut enterré « juxta cathedram episcopi », dit le *Gallia christiana*, XI, 607.

(3) Le Brasseur, p. 307. *Mémorial historique*, p. 124. *Gallia christ.*, 608.

MVS, AMANTISSIMVS PACIS ZELOTES, MAGNIFICENTISSIMVS AEDIFICIORVM RESTAVRATOR, LIBERALISSIMVS ELEEMOSYNARVM LARGITOR, INVINCIBILIS ECCLESIASTICORVM IVRIVM DEFENSOR, AC IN OMNIBVS FIDELISSIMVS MINISTER, QVI OBIIT II° FEBRVARII, ANNO M. V^e. X. (1).

22° Ambroise Le Veneur de Tillières. — Il mourut au château de Condé, le 23 septembre 1536, et fut inhumé le 26 octobre suivant dans le chœur de la cathédrale, près la chaire épiscopale (2).

23° Gabriel Le Veneur. — Mort au château de Tillières, le 16 mai 1574, inhumé le 5 août suivant dans le caveau de son oncle (3).

24° Claude de Sainctes. — Mort au château de Crèvecœur, diocèse de Lisieux, en septembre 1591. Son cœur fut déposé dans l'église de la Madeleine de Verneuil, au pied de la statue de Saint-Sauveur. « L'on y lisait, dit l'abbé Chemin, l'inscription suivante, avant qu'on eût recoloré la muraille dans lequel il est :

ANNO DOMINI MDLXXXXI.

« Bellis civilibus tumultuante Gallia, corpus Illus. et Reverend. Claudii de Sainctes, Ebroic. epis. sanctitate et doctrina celeberrimi, nuper in castello de Crevecœur, non sine suspicione venenis ab hæreticis pro-

(1) Le Brasseur, p. 313. *Mémorial historique*, p. 127. *Gallia christ.*, XI, 609.

(2) *Mémorial historique*, p. 131. *Gallia christ.*, XI, 610. Le Brasseur, p. 353. *Mémoires manuscrits* de l'abbé Chemin, curé de Tourneville, conservés à la Bibliothèque du Grand Séminaire d'Évreux.

(3) *Mémorial historique*, p. 140. *Gallia christ.*, XI, 611. Le Brasseur, p. 353.

pinati, quos miris scriptis exagitaverat, vita functi, inde adsportatum in hac ecclesia, per annos sex et amplius integrum est asservatum, tandemque obtinuit ut in primaria sepeliretur ecclesia Ebroicensi, corde servato quod hic juxta, plumbeo scriniolo honorifice conditum ad perpetuam hujus loci felicitatem et gloriam. »

« En 1597, son corps, sur la permission de la Cour, fut apporté dans son église cathédrale où il fut inhumé par François de Péricard, évêque d'Avranches, au costé gauche du grand autel, au pied de la muraille du contour du chœur, où estoient, sur deux pièces de marbre, ses épitaphes que nous allons égallement mettre ici. Dans la nouvelle décoration du chœur, faite depuis environ trente ans, on a reporté une de ces pièces de marbre, sur laquelle est le premier épitaphe en latin, à la pointe du chœur, en dehors, vis-à-vis de l'autel de la chapelle de la Mère de Dieu. Quant à l'autre épitaphe, écrit en or comme le premier, on l'a totallement supprimé parce qu'il estoit en vers françois sans goust. Cependant, nous avons cru ne pas devoir le négliger.

« Premier épitaphe :

SISTE QUISQUIS HANC ÆDEM ORATURUS ADIS, HOSPES SIVE INCOLA. CLAUDIUS DE SAINCTES, MAGNUS ILLE THEOLOGUS, EBUROVICUS ANTISTES, HOC IN ANGULO POMPA TENUI SITUS EST. QUOD SEPULCHRUM IMAGINES COLUMNÆVE NON EXORNANT, NE MIRARE. SUFFICIT ANGUSTUS PARVO CORPORI LOCUS, NEC POMPAS MORTUUS OPTAVIT QUI VIVENS FASTUS ET SÆCULI RISIT LUDIBRIA ; ET QUÆ COLUMNA SATIS DIGNA ERIGI POTUIT ILLI QUI COLUMNA FUIT ECCLESIÆ ? IMAGO NON CORPORIS, VANUM, SED INGENII MENTISQUE DIVINÆ ILLIUS IN LIBRIS ADMIRANDIS CER-

NITUR. CONCIONES IN CONSPECTU REGUM POPULIQUE FREQUENTIS HABITÆ SAT NOMEN ILLUSTRANT. SI HEC NESCIS, CÆCUS ET SURDUS: ISTA NON SUNT SCRIPTA TIBI. VADE ET ORA. OBIIT ANNO MDLXXXXI (1).

« L'on doit juger de cet épitaphe que M. de Saincles n'estoit pas d'une taille fort grande. Son portrait est à Condé. L'on jugera de l'épitaphe suivant qu'il avait une voix éclatante :

« Second épitaphe :

*Comme Hécube jadis contemploit sa lignée*
*Soumise à la fureur de l'homicide épée,*
*Priam, son cher époux, ses aimés cytoyens*
*Par la main des vainqueurs chargés de forts liens,*
*Et Hector roide mort traisné sur la poussière*
*Gravoit le champ troyen de sa lance guerrière,*
*Jettoit mille sanglots, tordoit ses bras nerveux,*
*Et d'un outré dépit arrachoit ses cheveux :*
*Ainsi l'on a pu voir le peuple de Neustrie*
*Plus que ses propres yeux, que son sang, que sa vie*
*Regretter ce prélat que le dur aiguillon*
*De la mort a conduit aux rives d'Acheron.*
*A peine pouvoit-il estre sorti d'enfance,*
*Au vieil terroir chartrain ayant pris sa naissance*
*De très nobles parents, que pour s'élever mieux,*
*Dévot, se renferma dans les sauvages lieux.*

(1) Cette première épitaphe se trouve dans Le Brasseur, p. 363, le *Mémorial historique*, p. 147, et le *Gallia christiana*, XI, p. 612. La seconde épitaphe, conservée par l'abbé Chemin, est inédite.

*Puis quand la langue hébreue et grégeoise et latine*
*Eurent à flots bruyants élavé sa poitrine*
*Des breuvages sacrés, lors si haut il vola*
*Qu'aux écrits des anciens les siens il égala :*
*Faisant par son sçavoir conjoint à l'éloquence*
*Aux peuples étrangers admirer nostre France,*
*Mère de tels enfants : ayant sa docte main*
*Estonné mainte fois le conclave romain,*
*Et aux ennemis siens épris de forte rage*
*A toujours contesté, arraché le courage :*
*Ainsi par ses travaux, ainsi par son labeur*
*De deux rois excellens mérita la faveur,*
*Dont le premier d'iceux l'aimant comme soy-mesme*
*Daigna bien honorer d'une marque suprême*
*Ses vertus. Et lui donc se voyant arresté*
*Sous le fardeau pesant de ce vaste évesché,*
*Éloigné des appas de l'amorce gloutonne,*
*A tous œuvres pieux son esprit il addonne ;*
*En rejettant l'orgueil des habits dissolus,*
*Les jeux, les fols ébats, les banquets superflus ;*
*Brief, banissant tout luxe, imitoit la manière*
*Des modestes prélats de l'Eglise première,*
*N'ayant oncques souffert que les erreurs pervers*
*Son champ bien cultivé tournassent à l'envers.*
*Semblable au bon Pasteur, qui plein d'ardeur profonde*
*Près son aimé troupeau jour et nuit fait sa ronde ;*
*A l'oiseau curieux des siens qui de son flanc*
*Sans cesse becqueté fait ruisseler le sang,*
*Se privant de la vie ; à la géline douce*
*Quand elle, pour sauver son fruit tendre, repousse*
*Les vigoureux efforts de l'oiseau ravissant,*
*Qui l'emporte par l'air j'à déjà périssant.*
*Mais comme dans l'enclos de ce caducque monde,*

*Rien que dueils, que périls et que perte n'abbonde*
*En telle quantité qu'au plus fort des moissons*
*On voit des bleds flottants surdorer les sillons,*
*Et les flots écumeux s'entre donner carière*
*Sur le dos de Thetis..... marinière,*

. . . . . .

*Tandis que ce prélat par sa bruyante voix,*
*Par ses graves écrits, par sa notable vie*
*Comme un athlète fort combattoit l'hérésie ;*
*Que presque chacun jour par un exemple beau,*
*Il retire piteux de l'horreur du tombeau*
*Un millier d'indigents que la faim pâlissante*
*S'efforçoit d'accabler de sa main languissante ;*
*Qu'il apporte conseil aux povres ignorants ;*
*Lui voyant tost après les troubles apparents*
*Menacer son pays, et les maigres campagnes*
*Françoises regorger de guidons et d'enseignes ;*
*Enfin l'ennui rongeard et le chagrin chenu*
*Tranchèrent de ses jours le filet jà menu,*
*De ses actes laissant une luisante gloire*
*Dont les siècles futurs n'en rompront la mémoire,*
*Car la rare vertu des hommes excellents*
*De Fortune amortit les efforts violents,*
*Et le Temps..... qui toute chose ronge*
*Au marais Stigien leur renom pas ne plonge.*
*Ainsi lui peu craintif du ciseau d'Atropos*
*Se nourit à présent d'un éternel repos,*
*Priant incessamment la Majesté Divine,*
*Comme nous présumons, d'exempter de ruine*
*D'encombres, de dangers, de maux, d'adversité*
*Les débilles remparts d'une antique cité.*

Au haut de cette épitaphe on lisait ces mots :

*Le tombeau de Révérend Père en Dieu Claude de Sainctes en son vivant Evesque D'Évreux, et Conseiller d'Estat du Roy* (1).

25° Guillaume de Péricard. — Mort à Évreux, le 26 novembre 1612; il fut enterré « dans le chœur de la cathédrale (2). »

26° François de Péricard. — Coadjuteur et neveu du précédent ; mort à Paris, le 21 juillet 1646, et inhumé dans le chœur de la cathédrale, à droite du maître-autel (3).

27° Jacques Le Noël du Perron. — Mort à Évreux le 17 février 1649 ; enterré dans le chœur de la cathédrale, devant le grand autel (4).

28° Gilles Boutault. — Mort à Paris le 11 mars 1661, il fut enterré, dit le *Gallia christiana* dans le caveau des évêques « in episcoporum tumulo (5). » L'abbé Chemin est plus explicite et dit que Gilles Boutault fut inhumé dans le chœur, à l'entrée de la porte collatérale à droite (6).

29° Henri de Maupas du Tour. — Mort à Évreux le 12 août 1680, « inhumé dans la cathédrale » dit le *Gallia christiana* (7).

(1) *Manuscrits de l'abbé Chemin.* Bibl. du Gr. Sém. d'Évreux.

(2) *Manuscrits de l'abbé Chemin. Gallia Christ.*, XI, 616.

(3) *Gallia christ.*, XI, p. 617.

(4) *Mémorial historique*, p. 164. *Gallia christ.*, XI, p. 618. Le Brasseur, p. 390. *Manuscrits de l'abbé Chemin.*

(5) *Gallia christ.*, XI, 618.

(6) *Manuscrits de l'abbé Chemin.*

(7) XI, p. 619.

30° Jacques Potier de Novion. — Mort le 14 octobre 1709, inhumé dans la cathédrale, à gauche du chœur (1).

Nous ne savons où fut enterré Jean Le Normant, mort le 7 mai 1733. Ses successeurs sur le siége d'Évreux furent transférés à d'autres évêchés et ne furent point inhumés dans la cathédrale (2). Le dernier évêque avant la Révolution, Mgr François de Narbonne, qui avait pris possession le 8 décembre 1775, mourut à Rome le 12 novembre 1792, et fut inhumé dans l'église de Saint-Louis-des-Français.

(1) *Gallia christ.*, XI, 620.

(2) En 1764, Mgr de Lezay-Marnésia avait fait faire dans la chapelle de la Mère de Dieu un caveau destiné à la sépulture des évêques d'Évreux.

# VIII.

# NOTE

SUR

# LES CALICES D'ÉTAIN

**Par M. l'abbé PORÉE**

---

Il n'est pas rare de rencontrer dans les églises rurales de Normandie des calices et des ciboires d'étain, depuis longtemps hors d'usage, dont le style se rapporte généralement à des types appartenant à la première moitié du XVIII^e siècle.

Les calices d'étain ne paraissent pas avoir été d'un usage fréquent au moyen âge, et cependant les conciles et les synodes des évêques normands en font mention dès le XII^e siècle.

Le Concile tenu à Rouen par l'archevêque Gautier, en 1189, ordonne que les calices soient d'or ou d'argent ; l'étain est cependant toléré dans le cas d'une pauvreté évidente (1).

(1) Bessin, *Concilia prov. Rothom.*, I, 95.

Les statuts promulgués dans le Synode d'automne du diocèse de Coutances, en 1375, veulent que les calices soient en argent, et ne permettent aux prêtres de célébrer la messe dans des calices d'étain qu'en cas de nécessité (1).

Dans le diocèse de Lisieux, l'autorité épiscopale fut moins sévère, et, au commencement du XVI^e siècle, ces calices sont d'un usage assez commun. Nous lisons, en effet, dans les statuts du synode tenu par le cardinal Jean Le Veneur, à une date incertaine, mais qui est postérieure à l'année 1534 : « Que le prêtre ait soin que le calice soit d'or, d'argent ou d'étain, et non d'un autre métal sujet à la rouille (2). »

Le Concile provincial de Rouen de 1581 parle des calices d'étain comme étant couramment autorisés. « Que les prêtres, pour tenir brillants leurs calices d'étain, aient soin de les nettoyer chaque semaine avec un linge et même avec du sable et de l'eau (3). »

Cette prescription très caractéristique fut renouvelée textuellement dans les statuts et ordonnances faits en 1600 par François de Péricard, évêque d'Avranches : « Que tout prêtre chacune semaine nettoye bien son calice d'un linge, et s'il est d'étain, qu'il le lave avec du sable pour le rendre clair et luisant (4). »

Les statuts et réglements portés par Léonor de Matignon, évêque de Coutances, en 1637, prescrivent « que

(1) Bessin, II, 564.

(2) Bessin, II, 494.

(3) Bessin, I, 203.—Dans le Registre de la Fabrique de l'église de Saint-Pierre-en-Port, on voit à l'année 1602 l'achat d'un calice d'étain, 15 sols. (Ch. de Beaurepaire, *Nouveau recueil de Notes historiques*, p. 263).

(4) Bessin, II, 300.

les calices soient d'argent » (1) ; mais ils ajoutent : « Dans le ciboire, s'il est seulement d'étain ou de cuivre, il y aura une boëte d'argent doré bien clair par dedans qui sera bénite (2). »

Les statuts et réglements de François de Péricard, évêque d'Évreux, publiés en 1644, parlent des calices sans spécifier le métal dont ils doivent être faits (3). Est-ce à dire que l'étain était toujours en usage? Nous n'oserions l'affimer.

Au XVIII^e siècle, le *Rituel de Rouen* de 1739 (4), celui de Lisieux de 1744 (5), les *Instructions tirées du Rituel d'Evreux*, publiées par l'autorité de Pierre de Rochechouart, évêque d'Évreux, en 1733 (6), prescrivent formellement de ne se servir que de calices d'or ou d'argent doré à l'intérieur, à l'exclusion de toute autre matière.

Or, c'est précisément à l'époque où les ordonnances épiscopales proscrivaient d'une manière absolue les calices d'étain que nous les voyons apparaître en grand nombre. Leur usage dut continuer à être toléré dans les églises rurales, généralement pauvres. Il y a là un point de liturgie normande qui n'a pas encore été traité, à notre connaissance, du moins, et qui mériterait d'être éclairci. C'est dans le but de provoquer ces recherches et d'amener quelque lumière sur l'usage des calices d'étain au XVIII^e siècle que nous avons voulu poser la question.

(1) Bessin, II, 581.
(2) Bessin, II, 585.
(3) Bessin, II, 403.
(4) Page 96.
(5) Page 109.
(6) Page 169.

# IX.

# LE TRÉSOR

DE

# L'ABBAYE DE SAINT-NICOLAS

## DE VERNEUIL

**Par M. l'abbé PORÉE.**

---

La châsse de Saint-Taurin d'Évreux, cet admirable spécimen de l'orfévrerie au XIII^e siècle, est universellement connue des antiquaires et des archéologues. Il n'en est pas de même du trésor de l'abbaye de Saint-Nicolas de Verneuil. Quoique sa fondation par Charlotte de Hautemer, dame de Médavy, ne remonte qu'à l'année 1627, ce monastère possède trois reliquaires de la fin du XII^e siècle (1), qui, sans avoir la magnificence de la châsse de Saint-Taurin, offrent néanmoins un très grand intérêt.

(1) On a pu voir la principale de ces châsses à l'Exposition rétrospective de 1889, au Trocadéro. La commission d'organisation l'attribuait « au XII^e ou XIII^e siècle. » Le catalogue officiel, rédigé par A. Darcel, la classe définitivement : « Fin du XII^e siècle », p. 44.

Lorsque les religieuses bénédictines de Saint-Avit, près de Châteaudun, au diocèse de Chartres, furent chassées de leur abbaye en 1792, elles purent emporter avec elles les châsses qui renfermaient les reliques de leur saint patron. En 1809, les religieuses survivantes, au nombre de onze, furent autorisées par les évêques d'Évreux et de Versailles à se réunir à la communauté de Saint-Nicolas de Verneuil; ce fut alors qu'elles apportèrent avec elles les trois reliquaires que nous allons décrire.

I. Châsse en forme de maison; longueur 0m57, largeur 0m22, hauteur 0m42. Ce reliquaire est entièrement recouvert de minces lames d'argent embouties ou repoussées au marteau, et appliquées sur une âme en bois de chêne. Une dorure pâle a été employée dans les bordures, les inscriptions et les vêtements des personnages. Tous les rinceaux et les galons sont faits à l'étampage.

La face antérieure est occupée par cinq statuettes encadrées dans une arcature en plein cintre: l'arcade centrale seule est légèrement trilobée. Autour des colonnettes s'enroule un ruban feuillagé. Les chapiteaux sont sommairement indiqués. Les statuettes, en argent repoussé au marteau, ont environ 0m15 de hauteur. Elles représentent, en commençant par la gauche: 1° saint Jacques le Majeur; 2° saint Pierre tenant une clef; 3° Notre-Seigneur tenant à la main gauche une croix hastée; 4° saint Paul, front chauve, tenant un livre, sans épée; 5° saint Matthieu, figure imberbe, tenant un livre. Au-dessus, on lit sur une seule ligne l'inscription suivante en belles capitales, faisant al-

lusion aux reliques originairement contenues dans la châsse :

DE : S : IACOBBO ⁝ DE : S : PETRO + IEHVS NAZAR ⁝ DE : S : PAVLLO ⁝ DE : S : MATTHEO ⁝

Sur la face opposée, on voit, à gauche : 1° saint Jean l'Évangéliste, un livre à la main, figure imberbe; 2° saint André, barbu, avec un livre ; 3° saint Jean-Baptiste, vêtu d'une longue tunique de peau, tenant et indiquant le disque ou nimbe, au milieu duquel se trouve l'*Agnus Dei* ; 4° saint Nicolas, évêque de Myre. Il est mitré, revêtu de l'aube, de la tunicelle à manches brodées d'un large orfroi, et de la chasuble. Il bénit de la main droite ; au poignet gauche pend un long et étroit manipule; il s'appuie sur une crosse tournée en dedans. Les manches de l'aube sont serrées aux poignets par une large broderie : les pieds sont chaussés de riches sandales. Au-dessus de ces personnages règne l'inscription suivante :

DE : S : IOANNE : EVANGELISTE ⁝ DE : S : ANDREA ⁝ DE : S : IOANNE : BATTISTA ⁝ BERTOLOMEO ⁝ S : NICOLAVS ⁝

Les versants du toit sont ornés de quatre figures d'anges debout, encadrés dans un cercle un peu allongé et mouluré. D'un côté, le 1er et le 2e portent un livre ; le 3e un disque ou une patène : le 4e un encensoir. Sur l'autre versant, le 1er tient un encensoir; le 2e un chandelier et un livre; le 3e un calice ; le 4e un chandelier et un livre. La crête en cuivre fondu et les bouquets de pommes de pin qui surmontent les pignons sont modernes.

Imp. phot. ARON Frères, à Paris.

CHASSE DU TRÉSOR DE SAINT-NICOLAS DE VERNEUIL

Imp. phot. ARON Frères, à Paris.

CHASSE DU TRÉSOR DE SAINT-NICOLAS DE VERNEUIL

Imp. phot ARON Frères, à Paris.

CHASSE DU TRÉSOR DE SAINT-NICOLAS DE VERNEUIL

Premier Côté (Sacrum Aurum)

A l'une des extrémités de la châsse, se trouve la statuette au repoussé de saint Avit, nimbé, large couronne de cheveux, imberbe, robe légèrement dorée, capuchon rejeté en arrière : il tient de la main gauche un livre et s'appuie sur une crosse tournée en dedans. Sur le fond uni se détachent ces mots au repoussé : SCE AVITE.

L'autre extrémité est occupée par la sainte Vierge, debout, nimbée, figure vieille et ridée, long voile, guimpe serrant le menton, elle tient une pomme de la main droite, et de la gauche soutient l'enfant Jésus, vêtu d'une longue robe : il porte le nimbe crucifère et de la droite il bénit sa mère. Aux pieds de la sainte Vierge, une religieuse à genoux, les mains jointes.

Le style de ces figures est raide, presque hiératique. Les traits du visage sont généralement allongés, le front saillant, le menton fuyant. Le costume pontifical de saint Nicolas est très intéressant à étudier.

II. La seconde châsse, plus petite que la précédente, est également en forme de maison avec pignons ravalés. Elle est en bois, recouvert de feuilles d'argent, et mesure 0m 27 de longueur et 0m 20 de hauteur ; elle date des dernières années du XIIe siècle.

La partie antérieure présente deux divisions séparées par une large bande étampée, figurant deux branches de rosier entrelacées. Le bandeau de chaque extrémité figure deux rubans enroulés. L'entre-deux est rempli d'un quadrillé au repoussé dont les losanges sont occupés par des I, des M et des L, puis par des rosettes et des vases à parfums, comme celui que porte sainte Madeleine ; cette portion du revêtement a dû être refaite au commencement du XVIe siècle. Au mi-

lieu du champ se trouvent deux gros cabochons en cristal de roche. Le côté postérieur du reliquaire est identique, sauf qu'on n'y voit pas de cabochons.

La toiture est un peu plus ornementée. Son revêtement d'argent figure des feuillages à graines, exécutés à l'étampage ; il porte en outre un gros cabochon de cristal et quatre petits émaux champlevés, réunis en losange, et figurant une sorte de mosaïque en quintefeuilles : les couleurs employées sont le blanc, le bleu et le vert clair. Les deux cabochons qui se trouvaient aux flancs ravalés de la toiture ont disparu.

III. Bras de saint Avit : hauteur 0m 45, largeur moyenne 0m 18, fin du XIIe siècle. Ce splendide reliquaire, en forme de bras se terminant par une main bénissante, est tout en argent repoussé. La manche de l'aube, dont on ne voit que l'extrémité, est serrée au poignet par un petit galon doré et gravé où sont représentés des chiens rampants, à la queue terminée en feuillages. Une manche à plis plus accusés enveloppe le bras ; elle est garnie à son extrémité et sur la couture, d'une bordure en filigrane, figurant des branches de vigne, des grappes et des vrilles, du travail le plus délicat. De petits médaillons niellés, représentant des roses, des feuillages, des oiseaux fantastiques, alternent avec des cabochons rouges et bleus. L'un des médaillons émaillés est semé de France. La bordure inférieure, moins large, n'est point filigranée ; elle est simplement ornée de petits rinceaux gravés, et de verroteries de forme presque triangulaire qui ont disparu, sauf une seule, qui est de couleur blanche.

Sur le bras, une ouverture rectangulaire laisse entrevoir la relique de saint Avit.

IV. Petit reliquaire pédiculé, en argent, XV^e siècle : hauteur 0^m 17. Il se compose d'un lanternon carré, s'ouvrant par le haut, percé sur chaque face d'un large *oculus*, avec contreforts aux angles. La toiture imbriquée devait avoir pour amortissement une croix, qui a disparu. Le pied, de forme ronde, porte en relief un écusson chargé de cinq chevrons. A côté, on a gravé dès le XV^e siècle, le nom de Jehenne, celui sans doute de la noble châtelaine à qui appartint originairement ce charmant reliquaire.

---

X.

# LE NÉCROLOGE

DE

# L'ABBAYE DE SAINT-TAURIN

## D'ÉVREUX

**Par M. l'Abbé PORÉE.**

---

Il existe à la bibliothèque de la Société libre de l'Eure, à Évreux, un recueil de catalogues des bibliothèques ayant appartenu aux communautés supprimées pendant la Révolution. Une énorme quantité de livres et de manuscrits avait été transportée aux chefs-lieux de district. Des catalogues alphabétiques et méthodiques en furent rédigés par François Rever, curé de Conteville, antiquaire distingué, membre de l'Assemblée législative. Un certain nombre de manuscrits précieux demeurèrent dans la bibliothèque de Rever, à Conteville ; malheureusement ils ont été dispersés, on ne sait trop comment. Il en reste une dernière épave, un manuscrit du XIII^e siècle, provenant de l'abbaye de Saint-Taurin, que nous allons décrire.

et que nous a obligeamment communiqué M. l'abbé Pession, curé de Conteville.

Ce volume, gros in-4° de 254 feuillets de vélin, de 0m 257 millimètres de hauteur sur 0m 188 millimètres de largeur, est relié en peau de truie sur ais de chêne, avec quelques clous de cuivre ciselé. L'écriture, très grosse, appartient au milieu du XIIIe siècle : les initiales rouges et bleues sont ornées de filigranes. Il n'y a pas de miniatures.

Le manuscrit se compose de cinq parties distinctes, dues à différents calligraphes.

I. F° 1 : « Principium evangelii, dominica prima in adventu Domini, etc. — F° 18° : Die nobis quomodo ista fient et cetera. » Un feuillet manque. Ces chapitres sont de courts passages de l'Écriture Sainte qu'on lisait à la suite du Martyrologe.

II. Martyrologe d'Usuard, f° 19 : « Letanias indicendas Mensis Januarius habet dies XXXI. KL Januarii. Circuncisio Domini nostri, etc. — F° 123° : Reciarie, sancti Hermetis exorciste. Explicit martyrologium per anni circulum. » En tête de la première page de ce martyrologe, on lit cette note écrite à la fin du XVIIe siècle : « Antiquum martirologium hujus monasterii, trecentorum ad minus annorum, 1697. Regula S. Benedicti latine et gallice veterrimo idiomate ; dein, duo necrologia ejusdem antiquitatis. »

On remarque dans le martyrologe la mention des saints normands qui suivent :

F° 30°. IIIo Idus februarii. In pago Rothomagensi, sancte Austreberte virginis.

F° 32°. XV° Kl. marcii. Ebroas civitate, sancti Aquilini episcopi et confessoris.

F° 43. II° Kl. aprilis. Apud cenobium Fontanellensium, translatio sanctorum corporum eximii Wandregisili, Ansberti, Wlfranni a beato episcopo Baino in ecclesia beati Petri apostoli.

F° 64. VI° Idus iunii. Eodem die, sancti Gildardi Rothomagensis episcopi.

F° 64°. IIII° Idus iunii. Inventio sanctorum Wandregisili abbatis, Ansberti episcopi, Wlfranni episcopi, Childeberti abbatis, Genardi et aliorum sanctorum.

F° 66°. XIV° Kl. julii. Civitate Abrincatensi, sancti Auberti episcopi et confessoris.

F° 67. XII° Kl. julii. Fontinellensi cenobio, natalis sancti Baini episcopi et confessoris.

XI°. Kl. julii. In pago Madriacensi, sancti Leufredi confessoris, qui monimento eximie sanctitatis orationibus suis fontem produxisse fertur de terra.

F° 75. XV° Kl. augusti. Ebroas civitate, sancti Aquillini episcopi.

F° 77 v°. XI° Kl. augusti. Monasterio Fontinella, depositio sancti Wandregisili confessoris.

F° 79 v°. Kalendis augusti. In pago Lisvino, sancti Nemesii confessoris. Item, Friardi et Secundelli.

F° 82. III° Idus augusti. Apud Ebroicassem civitatem, natalis sancti Taurini episcopi et confessoris ejusdem urbis.

F° 83. Idibus augusti. Ebroas civitate, natalis beati Laudulfi episcopi et confessoris ejusdem urbis.

F° 84 v°. XIII° Kl. septembris. Herio insula, sancti Philiberti abbatis, qui post miliciam temporalem Christi tyrocinio mancipatus, monasteriorum extitit fundator devotus.

F° 86. VIIII° Kl. septembris. Civitate Rothomago, sancti Audoeni episcopi et confessoris, qui seculum salubriter despiciens, sanctitatis merito, episcopii adeptus est honorem.

F° 90. II Nonas septembris. (En marge, d'une écriture du XVI° siècle) : Dedicatio ecclesie sancti Taurini.

Nonas septembris. Apud Ebrocacensem civitatem, inventio corporis eximii Christi confessoris Taurini, ejusdem praesulis.

F° 95 v°. X° Kl. octobris. In territorio civitatis Constantie, sancti Laudonis episcopi.

F° 96. VIIII° Kl. octobris. In territorio civitatis Constantie, sancti Paterni episcopi et confessoris.

F° 101 v°. Idus octobris. In pago Vilcasino, passio sanctorum Nicasii, presbyteri et sociorum ejus, Quirini, Scubiculi et Pientie.

F° 102 v°. XVIII Kl. novembris. Festivitas beati Michaelis archangeli in Monte periculi maris.

F° 104. XII° Kl. novembris. Fontinella monasterio, translatio sancti Condedi confessoris.

F° 104 v°. X° Kl. novembris. Rothomago civitate, natalis sancti Romani archiepiscopi et confessoris.

F° 107 v°. Kl. novembris. Civitate Baiocas, sancti Vigoris episcopi et confessoris.

F° 108 v°. II Nonas novembris. In pago Vilcasino, sancti Clari presbiteri et martyris.

III. Règle de saint Benoît, f° 124 : « In nomine Domini. Incipit prologus sancti Benedicti in regula eiusdem. Ausculta, o fili, etc. — F° 159, v° : Deo protegente pervenies. Facientibus hec regna patebunt eterna. Amen. »

IV. Règle de saint Benoît en français, f° 160 : « Cy commence la règle saint Benest. Escoute fis les commandemens de ton maistre, etc. — F° 187, v° : Ceux qui ainsy feront trouveront la porte du souverain royaulme ouverte. Amen. Explicit. »

Cette traduction de la Règle de saint Benoît, avec rubriques, initiales rouges et bleues, ornées de filigranes, est d'une écriture allongée et serrée, d'une régularité parfaite ; elle peut être du milieu du XIV^e^ siècle. Ce vieux français est très curieux. En voici un specimen :

F° 171. Comment les moignes coucheront.

Chascun doibt dormir en son lit, singullierement a par soy. Si soyent les lis appareillés selon la manière de leur conversation, et selon lordonnance de leur abbé ; et se il se peult faire, si dorment tous en ung dorteur. Et se il sont tant que il ne se puisse faire, si dorment dis ou vint ensembles par my les ainsnés qui ayent cure sus eux. Et arde toute nuit ou chandelle ou lampe en dorteur, iusques au matin. Et dorment vestus et sains de leurs saintures ou de cordes, et nayent nulx coustiaux a leurs costes qui eux ne se blessent en dormant. Et soyent tous iours appareillés, et tantost comme le saint sonnera, se levent et se hastent de devancer lun lautre au service de Dieu. Mais que se soit avec toute gravité et atrempance : les plus ieunes freres nayant pas leurs lis près lun lautre, mais soyent meslés entre les ainsnés. et quant eux se leveront, si esveillent les ungs les aultres pour les excusacions des sommeilleux.

V. Nécrologe de l'abbaye de Saint-Taurin. F° 188 : « A. KL. Januarii. Anfredus, etc. — F° 231°. G. III Kl. Berengerius, etc. » Supplément au Nécrologe : f° 232 :

« A. Kl. januarii. Gaufridus, etc. — F° 254°: A II, Kl. Robertus. »

Ces deux nécrologes ou obituaires sont du XIII^e siècle. Toutefois, on y a ajouté un grand nombre de noms pendant les siècles suivants. Les noms sont distribués en trois colonnes ; la troisième est consacrée aux femmes, principalement aux religieuses de Saint-Sauveur d'Évreux, avec lesquelles les moines de Saint-Taurin étaient, selon l'usage du moyen âge, unis par une fraternité spirituelle de prières et de suffrages.

On rencontre dans ce nécrologe les noms des ducs de Normandie, des comtes et des évêques d'Évreux, des abbés et des moines de Saint-Taurin, des abbesses de Saint-Sauveur et de nombreux seigneurs du voisinage, bienfaiteurs du monastère. Malheureusement la date de leur mort n'est point indiquée, et comme ils ne sont désignés que par leur prénom, l'identification est difficile à établir. Au XVIII^e siècle, l'abbé Le Brasseur avait consulté le Nécrologe de Saint-Taurin et il le cite aux pages 77 et 179 de son Histoire du Comté d'Évreux.

Mentionnons, parmi les abbés de Saint-Taurin, les noms suivants, qui permettront de rectifier l'orthographe qui en a parfois été donnée : Richard et Robert de Cormeilles ; Benoît Le Duc; Jehan de Senlis, *de Silvaneto* ; Robert Beuverie ; Jehan Le Grant ; Jehan Tranquet : Louis de Chastillon : Étienne de Saint-Amant ; enfin, pour clore cette liste, citons un organiste de la cathédrale d'Évreux, Guillaume Costeley mort le 2 février 1606. C'était l'un des fondateurs du Puy de musique érigé à Évreux, en 1571, « en l'honneur de Madame saincte Cécille. »

Les Archives départementales de l'Eure possèdent un fonds considérable relatif à l'abbaye de Saint-

Taurin : trois cartulaires des XIII^e, XIV^e et XVIII^e siècles : des registres de professions et de délibérations capitulaires ; des inventaires de titres, et quantité d'autres pièces. Nous faisons des vœux pour que le Nécrologe aille rejoindre les cartulaires dont il est contemporain, et complète ainsi les précieux matériaux d'une histoire de l'antique abbaye d'Évreux.

---

## XI.

# PETIT MORTIER EN MARBRE

## de l'époque romaine

**Par M. l'Abbé Henry THÉDENAT.**

Le petit monument dont le dessin est joint à cette courte notice fait partie de ma très modeste collection.

La provenance m'en est inconnue.

C'est une petite plaque en calcaire jurassique, d'un brun très clair, moucheté de taches ferrugineuses. Elle a environ neuf centimètres de long, sept de large, et, dans ses parties les plus épaisses, douze millimètres. Une des faces a été taillée en biseau, de sorte que, sur tout le pourtour, la tranche n'a que sept millimètres d'épaisseur.

La face non biseautée est munie, à sa partie centrale, d'un creux ovale, en forme de godet, dont les contours sont d'une parfaite régularité.

Cet ustensile est un de ces petits mortiers appelés par les Grecs ἀκόνη et par les Romains *coticula*. Tous ceux que l'on a trouvés jusqu'ici répondent plus ou moins à la description qui vient d'être faite. Les dimensions varient peu ; le biseau existe toujours : le godet central manque quelquefois, mais se rencontre encore très souvent.

Celui que je publie ici offre quelques particularités.

Une de ses tranches porte, gravé en creux et en lettres assez irrégulières, le nom :

TVLIVS

probablement celui d'un des propriétaires de ce petit mortier.

Sur la tranche opposée, on lit le chiffre :

VI

La face où est creusé le godet a seule été polie ; celle dont les bords sont biseautés est restée fruste.

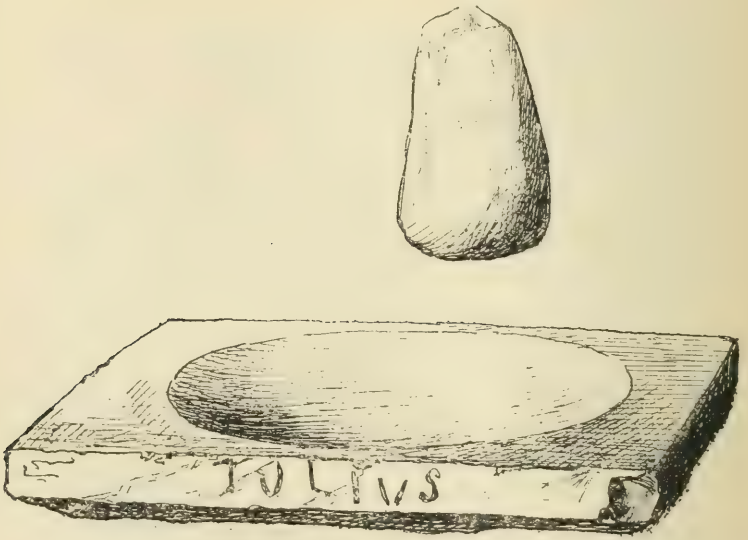


MORTIER D'OCULISTE ROMAIN AVEC SON PILON.

Mais ce qui fait le principal intérêt de ce mortier, c'est qu'il est bien complet et a conservé son pilon. Je n'en connais pas d'autre exemple.

Le pilon est taillé dans un calcaire tournant au silex, choisi de préférence au marbre, parce qu'il est plus dur. Sa couleur, sans être exactement celle du mortier, s'en rapproche cependant assez pour que les deux pièces soient très bien appareillées.

Il a trente-sept millimètres de hauteur, vingt-et-un de largeur et dix-huit d'épaisseur à sa plus grosse extrémité. Une des faces, celle que représente le dessin, est bombée dans la partie inférieure pour former le pilon : l'autre face est complètement plate. Sur chacun des côtés, une petite cavité semble avoir été faite à dessein, afin que les deux doigts aient plus de prise pour tenir et faire manœuvrer le pilon.

Ces *coticulae* étaient employés à des usages divers. On les a classés parmi les molettes sur lesquelles les peintres broyaient leurs couleurs ; les objets avec lesquels plusieurs d'entre eux ont été trouvés dans des sépultures permettent de supposer que les femmes en possédaient parmi leurs objets de toilette, et les employaient à écraser le fard ou le noir pour les yeux. Enfin, ce qui ressort le plus clairement des découvertes archéologiques et des textes des auteurs, c'est que les médecins et, parmi les médecins, les oculistes surtout, s'en servaient pour triturer des substances médicinales et les collyres secs. Plusieurs fois, en effet, on a trouvé, dans les fouilles, des *coticulae* avec les cachets d'oculistes (1).

Quant aux textes, ils sont assez riches en renseignements et quelques-uns remontent à une respectable antiquité.

Comme le mot latin *coticula* qui lui correspond, le

(1) Cf. Villefosse-Thédenat, *Bulletin Monumental*, 1883, p. 343 et suiv. ; Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, v° COTICULA, à la fin.

mot grec ἀκόνη signifie à la fois pierre de touche, pierre à aiguiser, et petit mortier. Le choix de ce mot, dans les deux langues, indique que les mortiers étaient faits avec des pierres dures et d'un grain très fin. Pline dit qu'on en fabriquait d'excellents avec l'agathe, dont la vue seule était bonne pour les yeux :

« *Medici coticulas inde faciunt. Spectasse etiam prodest oculis* » (1).

Dans un autre passage, Pline énumère les espèces de pierre qu'il est préférable d'employer pour les mortiers des médecins et autres. Les pierres les plus recherchées pour la fabrication des mortiers destinés aux oculistes sont, dit-il, celles qui rendent un suc :

« *Ii autem lapides, qui succum reddunt, oculorum medicamentis utiles existimantur : ideoque Aethiopici maxime ad ea probantur* » (2).

Sans approfondir cette propriété spéciale aux pierres d'Éthiopie, revenons au mot ἀκόνη.

Galien, qui lui-même appelait ces petits mortiers ἰατρικὴ ἀκόνη (3), nous dit, dans son glossaire des termes employés par Hippocrate, que le célèbre médecin grec leur donnait aussi ce nom :

« Ἀκόνην ἐν τοῖς προσκειμένοις τῷ περὶ διαίτης, οὕτως ὠνόμασε τὴν θυίαν » (4).

Nous retrouvons en effet ce passage dans Hippo-

(1) H. N., XXXVII, LIV (X), 2 (édition Littré)

(2) *Ibid.*, XXXVI, XLIII (XXII), 1.

(3) Περὶ συνθέσεως φαρμάκων τῶν κατὰ τόπους, l. IV, c. V ; t. XII, p. 718 et 720 (éd. Kühn).

(4) Τῶν Ἱπποκράτους γλωσσῶν ἐξήγησις, verbo Ἀκόνη, t. XIX, p. 72 : « Ἀκόνην, *cotem, in adjunctis libro de ratione victus, sic nominavit mortarium* (Les traductions latines que je donne en note sont empruntées à l'édition Kühn).

crate ; et justement c'est une prescription pour les yeux :

« Ἐβένου δραχμὴν, χαλκοῦ κεκαυμένου ἐννέα ὀβολοὺς ἐπ' ἀκόνης τρίβων, κρόκου τριώβολον » (1).

Galien, après avoir signalé l'existence de ce mot dans le vocabulaire d'Hippocrate, continue ainsi :

« Ὡσαύτως δὲ αὐτῷ καὶ ὁ Θεόφραστος ἐν τῷ περὶ φυτῶν ὀγδόῳ » (2).

Comme le traité de Théophraste Περὶ φυτῶν ἱστορίας est parvenu jusqu'à nous, il est facile de vérifier la citation de Galien. Et en effet, non pas dans le livre VIII, comme le dit Galien (les divisions ont pu être changées depuis), mais dans le livre IX, nous trouvons le mot ἀκόνη employé dans le sens de mortier ; et là encore il s'agit du bois d'ébène et d'une préparation contre les ophthalmies :

« Τὸ δὲ τῆς ἐβένου ξύλον... χρήσιμον... πρὸς ὀφθαλμίας ἀκόνῃ τριβόμενον » (3).

Mais comment admettre qu'il ait été possible, dans des mortiers si petits, de broyer une substance aussi dure que le bois d'ébène ? Ne fallait-il pas, pour cette opération, des bras vigoureux, un lourd pilon et un mortier capable de résister à ses coups ?

Un texte de Dioscoride nous rassure sur cette difficulté, car il est permis d'en conclure que le bois

(1) Περὶ διαίτης ὀξέων, dans le t. II des œuvres, p. 99, (édit. Kühn): *Ebeni drachmam, aeris usti obolos novem in cote terito, croci obolos tres.*

(2) Galien, ibid. : *Similiterque Theophrastus* [*nominavit mortarium*] *in libro de stirpibus octavo.*

(3) Theophraste, Περὶ φυτῶν ἱστορίας, l. IX, c. xx, 4 (éd. Didot) : *Ebeni lignum..... utile est ad ophthalmias in cote tritum.*

d'ébène passait d'abord au feu et n'entrait dans le mortier qu'à l'état de charbon :

« Τεθεῖσά τε ἐπ' ἀνθράκων μετ' εὐωδίας καὶ δίχα καπνοῦ ἐκθυμιωμένη· ἡ δὲ πρόσφατος διὰ τὴν λιπαρίαν ἀνάπτεται, πυρὶ προσαφθεῖσα· τριφθεῖσα δὲ ἐπ' ακόνης ὑπόκιβρος γίνεται » (1).

Le même auteur nous explique même, un peu plus loin, comment on le réduit en charbon :

« Καίεται δὲ ἐν ὠμῇ χύτρᾳ, ἕως ἂν ἀνθρακωθῇ, καὶ πλύνεται ὡς ὁ κεκαυμένος μόλιβδος· ἁρμόζει δὲ τὸ τοιοῦτον πρὸς ψωροφθαλμίας καὶ ξηροφθαλμίας » (2).

Et dans le texte suivant, extrait du même chapitre, il ne peut être question que de bois d'ébène préalablement réduit en charbon :

« Εἰ δέ τις ποιήσας ἐξ αὐτῆς [ἐβένου] ἀκόνιον χρῷτο εἰς τὰ κολλύρια, βέλτιον ἐνεργήσει » (3).

Le sens particulier donné dans ce texte au mot ἀκόνιον est à remarquer (4).

(1) Dioscorides, Περὶ ὕλης ἰατρικῆς, l. I, c. CXXIX ; œuvres, t. I, p. 121 : *Prunis imposita* [*ebenus*] *cum odore jucundo et citra fumum uritur. Recens vero igni admota ob pinguedinem accenditur et, ad cotem trita, subfulva redditur.*

(2) Ibid., p. 122 : *Uritur etiam in fictili novo donec in carbones redigatur; lavaturque plumbi usti modo, itaque praeparatum scabiosis aridisque oculorum inflammationibus conducit.*

(3) Ibid. : *Si quis ex ea* [*ebeno*] (*ad cotem trita*) *pulverem subtilissimum ad collyria adhibuerit, melius aget.*

(4) Cf. Dioscorides, ibid., l. IV, c. CXLIII, t. I, p. 811 :

« Γίνεται δὲ καὶ κολλύρια ἐξ αὐτοῦ [αἱματίτου λίθου] καὶ ἀκόνια, πρὸς τὰ ἐν ὀφθαλμοῖς πάθη ἐπιτήδεια. »

Dans ces textes, le mot ἀκόνιον ou ἀκόνια est un adjectif qui se rapporte au mot φάρμακον ou φάρμακα sous-entendu et signifie remède broyé sur l'ἀκόνη. Cf. Etienne, *Thesaurus*, verbo ἀκόνιον, à la fin (édit. Didot).

Pline aussi avait attesté les vertus de l'ébène pour la vue :

« *Scobem ejus oculis unice mederi dicunt; lignoque ad cotem trito, cum passo caliginem discutit. Ex aqua vero radice, albugines oculorum* (1). »

M. Littré, dans son excellente traduction de Pline, a ainsi interprété ce passage :

« *La râclure de ce même bois, frotté contre une meule à aiguiser, dissipe, dans du vin cuit, les brouillards de la vue.* »

Je ne crois pas cette traduction exacte. Les mots *ad cotem trito* ne signifient pas ici *frotté contre une meule à aiguiser*, mais *broyé sur une pierre dure*, c'est-à-dire sur un de ces petits mortiers dont se servaient les médecins ; *cotem* est ici synonyme de *coticulam*. Pline, en effet, a traduit l'expression grecque ἐπ' ἀκόνης τρίβειν. Cela me paraît d'autant plus évident que, dans ce même texte, Pline a mentionné comme devant être broyée *ad cotem* la même substance que les médecins grecs recommandent de broyer ἐπ' ἀκόνης — le bois d'ébène — et lui attribue les mêmes propriétés médicales.

Il me paraît probable qu'il faut également donner au mot *cotibus* le sens de *mortier* dans cet autre texte du même auteur ; il s'agit de l'anthracite que Pline classe dans la même famille que l'hématite :

« *Attritum aquariis cotibus reddere ab ea parte, quae fuerit ab radice, nigrum colorem ; ab altera, croci. Ipsum utilem esse oculorum medicamentis* » (2).

(1) H. N., l. XXIV, LII (XI).
(2) H. N., XXXVI, XXXVIII (XX), 2.

Galien, de son côté, s'exprime ainsi au sujet de cette dernière substance :

« Ὁ δ᾽αὐτὸς οὗτος λίθος [αἱματίτης] ὁμοίως ἐπ᾽ ἀκόνης ἀποτριβόμενος αἵματος πτύσεσιν ἁρμόττει καὶ πᾶσιν ἕλκεσιν » (1).

Ces mortiers servaient donc à broyer certaines substances destinées soit à entrer dans la composition des collyres, soit à soulager directement les malades. On en faisait aussi usage pour l'application des collyres. Les collyres secs étaient des petits bâtonnets minces, composés d'une pâte que l'on marquait d'une empreinte à l'aide du cachet, avant de la laisser durcir. Pour les appliquer, l'oculiste les broyait dans les *coticulae*, puis y versait, suivant la nature du collyre et de la maladie, un liquide adoucissant ou astringeant qui servait de véhicule au collyre sec pulvérisé.

Isidore qui, malgré la basse époque à laquelle il vivait, avait conservé, surtout en médecine, comme tous ses contemporains, les traditions de l'antiquité, mentionne la *coticula* dans son chapitre intitulé : *De instrumentis medicorum* et en définit ainsi l'usage :

« *Coticula est in qua circumducta collyria resolvuntur* » (2).

D'ailleurs Pline et Galien, dans plusieurs passages, nous décrivent tout au long l'opération :

« Παρηγορικὰς δὲ ὑγρότητας ἔφην ὠοῦ τε τὸ λευκὸν καὶ τὸ τῆς τήλεως ἀφέψημα καὶ πρὸς τούτοις ἔτι τὸ γάλα · προνοεῖσθαι δὲ ὅταν αὐτὸ χρὴ τοῦ νέας ἅμα καὶ εὐχύμου γυναικὸς

(1) Περὶ τῆς τῶν ἁπλῶν φαρμάκων κράσεως καὶ δυνάμεως, l. IX, c. II, 2; t. XII, p. 196 : *Hic idem lapis* [*haematites*] *in cote contritus sanguinis expultioni competit omnibusque ulceribus.*

(2) Isidor., *Origines sive etymologiae*, l. IV, c. XI.

εἶναι τοῦτο, τῶν τιτθῶν ἐκθλιβομένων ἐπὶ τὴν ἀκόνην, ἐφ' ἧς ἀποτρίβεται τὸ κολλούριον, ὅπως ἔτι χλιαρὸν ἐγχέηται τοῖς ὀφθαλμοῖς » (1).

« ... Ὡς ἀποτρίβειν τε δέ αὐτῶν [κόμμεως καὶ τραγακανθης] ἐπὶ τῆς ἰατρικῆς ἀκόνης τὰ κολλούρια. .. » (2).

« Δηλοῖ γὰρ αὐτοῦ τὴν φύσιν οὖσαν τοιαύτην ἡ ἐπὶ τῆς ἰατρικῆς ἀκόνης λύσις εἰς χυλὸν ἀναλυομένου κατὰ τὴν μεθ' ὑγροῦ τινος τρίψιν » (3).

« *Ad haec Hispaniensis* [*sal*] *eligitur*, *contraque suffisiones oculorum cum lacte in cotulis teritur* (4). »

On a d'ailleurs, comme je l'ai dit plus haut, une preuve que les médecins oculistes faisaient tout particulièrement usage de ces mortiers, dans les fouilles archéologiques, qui, plus d'une fois, ont montré les mortiers associés aux cachets. Un fait plus probant encore vient à l'appui des textes que je viens de citer : soit qu'ils n'aient pas toujours eu des mortiers à leur disposition, soit qu'ils aient voulu simplifier leur attirail, les médecins-oculistes de l'antiquité ont plus d'une fois transformé leurs cachets en *coticulae*. On sait que les cachets sont des petites pierres taillées, de forme généralement rectangulaire, assez épaisses pour

(1) Περὶ συνθέσεως φαρμάκων τῶν κατὰ τόπους, l. IV, c. III ; t. XII, p. 712 : *Lenitivos autem liquores dixi ovi candidum et foenigraeci decoctum et ad haec amplius ipsum lac, in quo providum esse convenit ut juvenculae simulque boni succi feminae existat, uberibus ipsius in cotem in qua collyrium teritur expressis, quo calidum adhuc oculis infundatur.*

(2) Id. ibid., c. V, p 718 : *Ita ut per ipsa* [*parum gummi aut tragacanthae*] *in medica cote collyria tereremus...*

(3) Id. ibid., p. 720 : *Hanc enim ejus naturam indicat solutio quae fit in medica cote, quum per attritionem cum liquore quopiam in succum resolvitur.*

(4) Pline, H. N., XXXI, XLVI (IX), 3.

qu'on puisse graver sur les tranches les inscriptions destinées à marquer le collyre d'une empreinte. Les oculistes ont quelquefois taillé en biseau les arêtes de ces cachets, et, au centre de la surface plane, ils ont creusé un godet. Les cachets ainsi préparés pouvaient avoir un double usage. On en connaît plusieurs qui offrent cette particularité (1).

On s'est demandé pourquoi les cachets d'oculistes étaient toujours en pierre. C'est sans doute parce que, tout en servant de cachet, ils faisaient aussi l'office de *coticula*. On comprend facilement que l'opération de triturer et surtout de mêler avec un liquide le collyre réduit en poudre ne pouvait pas être faite sur une surface métallique. Il aurait pu, en effet, en résulter une réaction chimique propre à altérer la nature du médicament et à modifier ses propriétés.

L'usage de ces petits monuments peut donc être bien établi et prouvé. Les textes des auteurs s'accordent avec les découvertes archéologiques, pour démontrer que, depuis une haute antiquité jusqu'à une basse époque, ils ont fait partie de l'attirail des médecins et spécialement des médecins-oculistes.

(1) Cf. *Bulletin Monumental*, loc. cit.

# XII.

## QUELQUES MOTS

DE

# NUMISMATIQUE NORMANDE

**Par M. Émile CARON.**

(*Réponse à la 16e Question.*)

---

### I.

La numismatique normande s'est enrichie dans ces derniers temps d'une série complètement nouvelle. Ce qui rend cette découverte particulièrement intéressante pour cette contrée et cette assemblée, c'est qu'elle a été faite non loin d'Évreux, à Ferrières-sur-Risle, près Conches. M. Chabouillet, le savant conservateur du cabinet des médailles, a fait connaître ce trésor ; dans un discours lu à la Société des Antiquaires de Normandie, en décembre 1885, peu de temps après l'acquisition qu'il venait de faire, pour le cabinet, de trente exemplaires variés de ces curieux deniers : mais ce n'est qu'à la fin de 1888 qu'a paru le tirage à part de cette communication. C'est donc une véritable nouveauté.

Tous ces deniers portent d'un côté une croix cantonnée de quatre besants, et en légende circulaire le mot NORMAN, NORMANN, NORMANNI, plus ou moins incomplet ; au revers, une légende bilinéaire de quatre, cinq et rarement de six lettres. M. Chabouillet y a lu des noms d'hommes, comme NI-GEL (1), HV-GO (2),

1

2

GO-DE (3), STE-FAN (4), ou les initiales de deux noms,

3

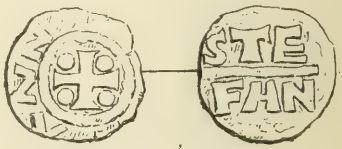


4

NI gellus (5) et GO (Godefridus, Gosedus ou Godwin) ; GA ufredus (6) avec FI lippus (7), RO bertus (8) avec

5

6

LA urentius. — Ce sont des noms de monétaires, et il

n'est pas douteux que ce monnayage, ayant emprunté cette forme de légendes aux Anglo-Saxons, ne soit pas postérieur à la conquête de l'Angleterre par Guillaume.

7

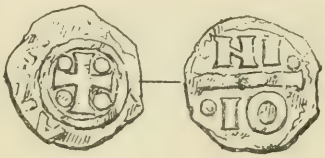


8

D'après cette donnée et le style des pièces, M. Chabouillet place cette émission entre la fin du XI^e siècle et la première moitié du XII^e.

En rendant compte de cette précieuse communication dans un recueil plus spécial (*Revue française de Numismatique*, 2^e fascicule de 1889), j'ai été assez heureux pour faire connaître un second type, provenant de la même trouvaille. Ce type n'était représenté que par un seul exemplaire qui est entré aussi au cabinet de France. Il porte d'un côté la légende RODOMVS et une croix cantonnée de l'autre, un débris de fronton et une main abaissée (9).

9

J'ai pris à tâche de relever quelques éléments nouveaux de nature à déterminer la date de l'enfouissement.

1° La composition de la trouvaille, qui contenait un denier fruste de Philippe Ier, roi de France, frappé à Dreux, et avait été enfouie après 1060;

2° Le titre des deniers normands 420/1000 de fin, ou 5 d. 1 grain;

3° Leur poids comparé avec celui des deniers angevins, manceaux et bretons. M. Chabouillet arrive à une moyenne de 0,77c, soit avec le frai et le cuivre enlevé par le nettoyage, environ 0,85c, c'est-à-dire le poids ordinaire du denier du XIIe siècle.

Ajoutons que, tandis que les monétaires qui ont ouvré en Angleterre sous Guillaume le Conquérant, portaient des noms anglo-saxons et étaient les mêmes que ceux d'Harold et d'Édouard le Confesseur (1), nous voyons apparaître sous Henri Ier (1100-1135) les noms des monétaires normands, et nous retrouvons ceux de la trouvaille de Ferrières-sur-Risle : NEGELLVS, GODRIC, IORDAN, ROBERTVS.

Or, dès Henri II, les noms normands s'étaient altérés, et une trouvaille faite dans le Maine et dont M. Hucher a donné la composition (2), ne contenait aucune monnaie normande, mais 800 esterlings ou moitiés d'esterlings portant comme noms de monétaires *Filips*, *Fulke*, *Raul*, *Gefrie*, pour Philippe, Foulques, Raoul, Geffroy.

L'étude des trouvailles et leur synchronisme va nous fournir un nouvel argument.

Les premiers ducs de Normandie ont continué le monnayage carolingien. Quand Richard a inscrit son nom sur ses monnaies, il a adopté les deux types

(1) *Archæologia*, t. XVIII, p. 199, pl. XVII, 4 et 5.

(2) *Annales numismatiques*, t. II, p. 119.

royaux, le monogramme carolin et le temple (10, 11). Ce type du temple s'est rencontré dans le trésor de Saint-Ours de Soleure, qui, découvert en 1762, n'a

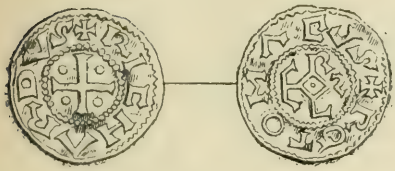

10

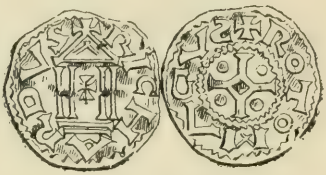

11

été inventorié scientifiquement qu'en 1856 par M. Rodolphe Blanchet (1), alors que de 200 pièces, chiffre indiqué par le chantre Hermann en 1762, il n'en restait plus, en 1856, que 29, dont un seul denier de Richard. Il est vrai que 6 autres de ces deniers ont paru dans une vente faite en 1860, comme provenant de la même origine. D'après la composition de la trouvaille, le denier décrit et dessiné par M. Adolphe Blanchet appartient plutôt à Richard Ier qu'à ses successeurs du même nom.

Trois trouvailles importantes ne contenaient plus que des pièces où le nom de Richard immobilisé est à peine reconnaissable. Il n'y a qu'à jeter les yeux sur les planches IV, V et VI de l'ouvrage de Poey d'Avant (2) pour être frappé de leur détestable fabrication, et c'est avec raison que M. Chabouillet les a qualifiées de horde de pièces barbares.

Ces trouvailles sont celle de Châteauneuf-sur-Cher,

(1) *Mémoire sur les monnaies des rois de la Bourgogne Transjurane.*

(2) *Monnaies féodales de France.*

enfouie au plus tôt en 1012, et vraisemblablement dans la première moitié du XI^e siècle (1)..

Celle de Saint-Paul-Hors-les-Murs, à Rome (2), qui comprenait des monnaies de presque tous les pays de l'Europe, et qu'on croit être le produit du denier de Saint-Pierre. D'après sa composition, cet enfouissement a dû être caché vers 1060, et cette date universellement admise est un des jalons les plus solides de classement pour la numismatique médiévale.

Celle de Zombor (Hongrie), recueillie par le musée de Pesth, où elle a été étudiée par M. Arthur Engel (3) et qui était probablement le mince pécule de quelque pauvre croisé français, compagnon de Gautier-sans-Avoir. L'enfouissement est des dernières années du XI^e siècle, vers 1095. en voici un spécimen (12).

12

Ces trois trouvailles, dans lesquelles figurent dix variétés des types normands aux quatre (13), trois (14)

13

14

(1) *Revue numismatique française*, 1851, p. 224.

(2) *Revue numismatique française*, 1849, p. 42.

(3) *Bulletin de numismatique* de R. Serrure, t. V, p. 133.

et deux (15) frontons plus ou moins altérés, ne contenaient aucune pièce au type bilinéaire avec nom de monétaire.

15

Il n'y en avait pas non plus dans la trouvaille de Dreux, enfouie vers 1150, et qui contenait des monnaies de Louis VI et de Louis VII. Il s'y trouvait 27 pièces normandes. D'après M. Penchaud, qui en a rendu compte (1), et M. Hermerel, qui en a acquis un exemplaire de chaque type, ces pièces s'éloignaient un un peu du type du temple et contenaient à peine les lignes rudimentaires d'un fronton.

Un type portait en légende le mot *normanna*, comme la trouvaille recueillie autrefois par M. Thomas et actuellement au Musée de Rouen (Poey d'Avant, pl. V et VI), comme le revers de la trouvaille de Ferrières.

Ces légendes NORMANNA de la trouvaille de Dreux, NORMAN DVX de la trouvaille recueillie par M. Thomas, NORMAN, NORMANN, NORMANNI, de la trouvaille de Ferrières-sur-Risle, sont donc postérieures aux débris informes des légendes RICHARDVS et ROTOMAGVS.

Les deniers qui en proviennent ont un air de famille et comme traits de ressemblance des lettres plus

(1) *Annuaire de la Société française de Numismatique*, 1877-1879, p. 43.

grasses, des frontons plus massifs et des croix aux branches plus larges.

De toutes ces considérations, M. Caron induit que les monnaies de la trouvaille de Ferrières appartiennent au premier tiers du XII^e siècle et au règne de Henri I^er. Il se met à la disposition des membres du Congrès pour leur expliquer plus longuement le synchronisme des trouvailles et leur communiquer les textes ayant trait au monnayage normand, et notamment à celui d'Henri I^er ; il est question dans les diplômes de ce roi d'une monnaie nouvelle qui doit être celle enfouie à Ferrières-sur-Risle.

Au cours de l'impression du Bulletin, M. Mary a publié, R. N. 1890, page 493, deux deniers à légendes bilinéaires de monétaires semblables à ceux de Ferrières et provenant de la trouvaille de Montfort-l'Amaury, enfouie de 1,120 à 1,137. C'est une confirmation de la date proposée plus haut pour l'émission de ces deniers. E. C.

## II.

Les comtes d'Évreux, de la maison de France, ont seuls frappé monnaie. Encore ce monnayage paraît-il restreint à celui de Charles le Mauvais (1343-1387), et dans ce monnayage très varié ne connaît-on que deux types portant en légende le titre de *comes ebroicensis*.

Le premier est le sol couronnat portant en légende K DE NAVARRE REX. Couronne dans le champ. R. COMES EBROICEN, croix fleurdelysée, cantonnée de quatre lys (1)

1

et dont M. Adrien Blanchet a publié une variété avec le K sous la couronne (*Revue numismatique*, 1886) ; l'autre, un blanc dont voici la description, d'après l'exemplaire retrouvé par Poey d'Avant au musée de la Société archéologique de Montpellier + K DEI GRA NAVARRE REX, croix cantonnée de quatre couronnes. R. + COMES EBROICENSIS. Écu aux chaînes de Navarre couronné (2). Je n'ai jamais eu l'occasion d'examiner ce blanc en nature.

On a voulu attribuer à Philippe le Bon, roi de Navarre et comte d'Évreux (1319-1343) des gros portant en légende PHVSNAVARRE, croix à long pied, 2e légende *Benedictu*, etc. R. + TVRONVS CIVIS chatel tournois (3) ;

mais on a fait justement remarquer que ces gros ne portent pas le titre de REX, et qu'étant l'imitation des

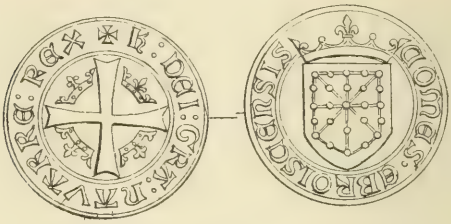

2

gros à la croix longue, ou gros à la queue, émis en 1346 par Philippe de Valois, ils ne peuvent appartenir

3

à Philippe le Bon, mort en 1343, et M. Lecointre-Dupont a proposé de les attribuer à Philippe de Longueville, qui les aurait fait frapper en 1356 ou 1357, pendant la captivité de Charles le Mauvais.

Charles le Mauvais a copié avec un véritable cynisme les monnaies royales de France. Ces imitations étaient évidemment destinées à pénétrer dans le royaume pendant toute la période de troubles amenée par le désastre de Poitiers et la compétition du roi de Navarre. C'est de ce monnayage que nous nous occuperons ici.

Au dernier Congrès que la Société a tenu à Pau, l'on a dû s'y entretenir utilement du monnayage navarrais.

Charles le Mauvais a frappé trois types en or, la chaise, le pavillon et le florin (4, 5, 6), tous trois d'une

4

5

6

grande rareté. Le type tournois jouissait d'une trop grande faveur pour n'avoir pas été souvent imité par ce prince ambitieux et peu scrupuleux. Ses gros portent, tantôt une bordure de lys, tantôt une bordure de

chaînes de Navarre dans onze ou douze cercles. Les deniers tournois présentent quelques variétés. Les uns ont le chatel ordinaire ; dans d'autres le fronton est remplacé par un lys, et dans une troisième variété les montants du chatel sont surmontés chacun d'un lys (7, 8, 9).

7

8

9

J'ai publié un denier aux trois fleurs de lys (10) et j'ai signalé dans la collection de mon ami, M Gariel, un double parisis portant en légende KAROLLVS R, et dans le champ NAV | ARO en deux lignes, et au revers PARISIVS CIVIS (11). Je n'ose pas affirmer que cette monnaie ait été frappée à Paris pendant que le roi de

Navarre y dominait avec Étienne Marcel. Mais ne fût-elle qu'une imitation de la monnaie royale émise le 27 mars 1357, elle aurait encore un grand intérêt.

10

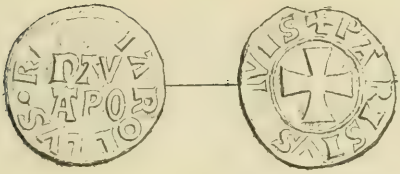

11

Toutes ces imitations sont d'autant plus curieuses, que grâce aux *documents monétaires* publiés par notre regretté maître M. de Sauley, de si sympathique mémoire, nous pouvons préciser la date et presque le jour de l'émission de ces monnaies.

Le 22 novembre 1359, le roi Jean ordonna la fabrication d'un blanc dit à la molette ou à l'étoile. Ce blanc porte dans le champ, en trois lignes, IOHS FRACO REX, et dans la légende circulaire *Moneta duplex alba.* Charles le Mauvais s'empressa d'imiter le type et sa légende centrale KOLS NAVRO REX était un véritable trompe-l'œil (12). Or, cette prétendue monnaie blanche passa dans le royaume par de singulières vicissitudes, huit ordonnances rendues en moins de quatre mois, du 22 novembre au 15 mars suivant, en modifièrent le

titre, de monnaie 72e à monnaie 500e ; le nombre des blancs au marc, de 48 à 125 et le poids de 5 g. 54 à

12

2 g. 08. Quand cette monnaie fut décriée, elle était tombée à 2 deniers. Ce dut être surtout dans ces derniers temps que se produisirent les imitations. Mon exemplaire, tout en portant la légende ALBA, est complètement de billon noir.

Le roi releva l'aloi de sa monnaie et le remit sur le pied 24e par son ordonnance du 4 décembre 1360. On émit à Paris le blanc dit à la fleur de lys sans nombre. Il devait être de 54 au marc et du poids de 4 g. 80. Il circula jusqu'au 3 novembre 1361 et dut subir aussi de profondes altérations. Charles le Mauvais l'imita. On n'en connaît qu'un seul exemplaire, que nous avons rencontré dans la collection de M. Pilloy, à Saint-Quentin (13), mais l'état de cette pièce ne permet pas d'en constater le poids, et sa rareté d'en connaître le titre par l'analyse.

Je ne fais que mentionner le denier au buste couronné de face, publié à tort par Poey d'Avant dans la numismatique du comté d'Évreux. Il me paraît être la fraction du gros au même type, frappé en Navarre. Je ne puis non plus admettre le blanc portant la lé-

gende REX FRA NAVARE. Dans aucun diplôme le roi de Navarre n'a usurpé le titre de roi de France.

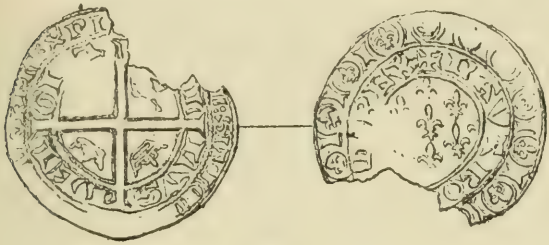

13

Toutes ces monnaies, sauf les deniers tournois, ont une certaine valeur. On rencontre au contraire par centaines un double parisis à la couronne, en billon noir, avec des légendes plus ou moins altérées (14).

14

Pour rentrer plus étroitement dans la question posée au Congrès, nous devons signaler que les plus récentes découvertes des monnaies de Charles le Mauvais sont :

1° Le double à la légende *Parisius civis*, publié (*Annuaire de la Société française de Numismatique*, année 1880) ;

2° Le blanc à fleur de lys sans nombre (*ibidem*, année 1886) ;

3° Le couronnat avec K au-dessous de la couronne, publié par M. Adrien Blanchet (*Revue de Numismatique*, 1886).

Enfin, puisque le Congrès doit se transporter à Beaumont-le-Roger, il n'est pas hors de propos de prémunir ses membres contre une erreur longtemps accréditée et qui peut être reproduite dans les histoires locales. Leblanc, Duby et Choppin ont écrit que les comtes de Beaumont-le-Roger avaient frappé monnaie. Robert d'Artois, comte de Beaumont, était en même temps sire de Mehun-sur-Yèvre, et il frappait monnaie dans cette seigneurie, et c'est ce droit qu'il a vendu en 1322 à Charles le Bel, mais ni lui ni ses prédécesseurs n'ont eu le droit de monnayage en Normandie, les ducs ne l'ont jamais accordé à aucun de leurs vassaux.

---

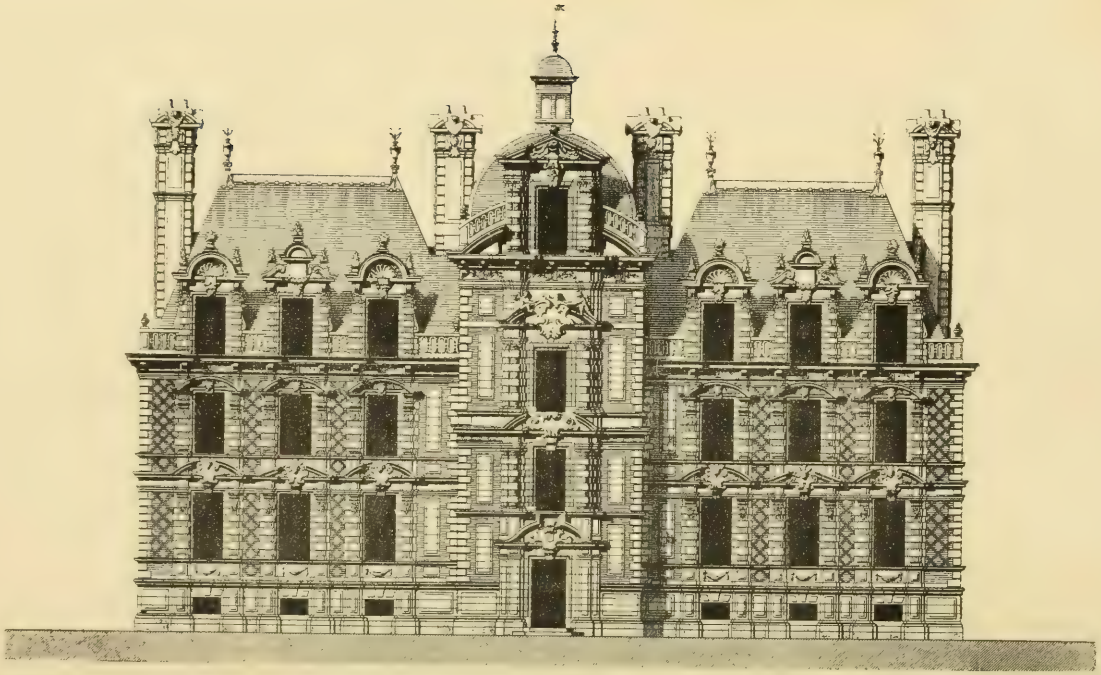

Imp. H. Delesques.

Chateau de Beaumesnil

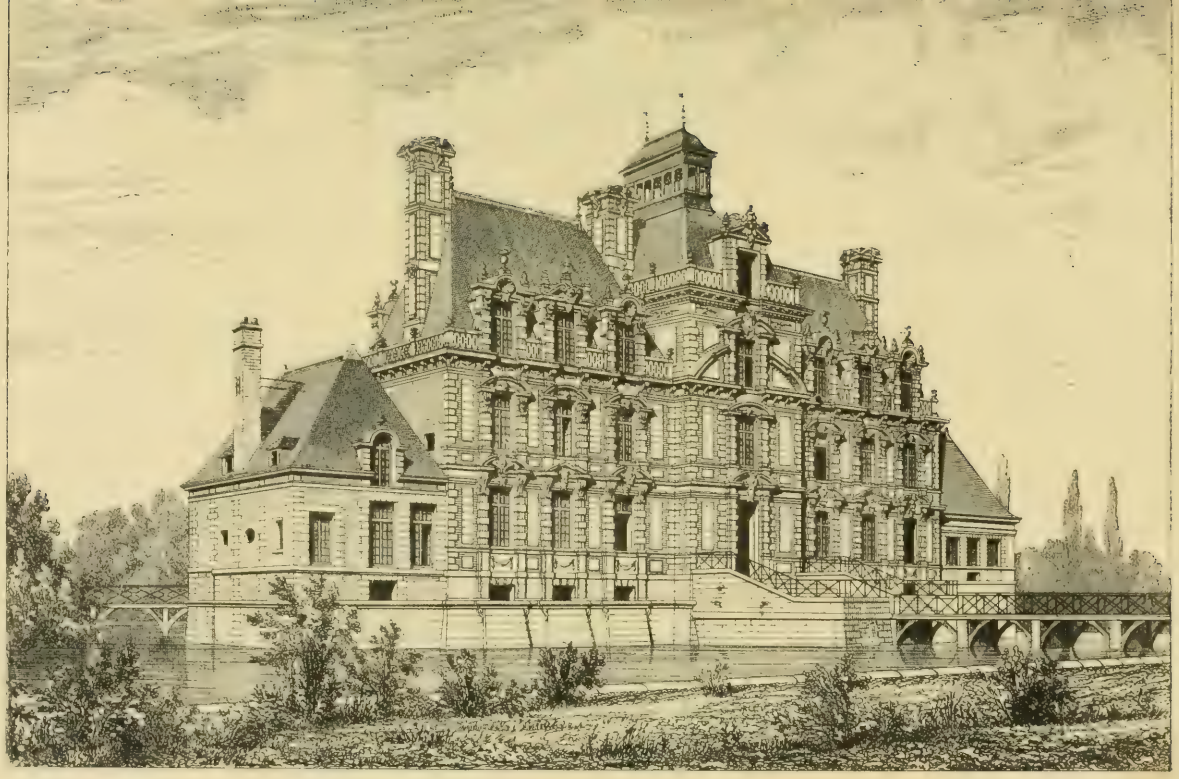

Imp. H. Delesques.

Chateau de Beaumesnil

# XIII.

# LE

# CHATEAU DE BEAUMESNIL

**Par M. l'abbé A. BOUILLET.**

---

Le magnifique château de Beaumesnil, construit dans la première moitié du XVII^e siècle, par le marquis de Nonant, lieutenant pour le roi en Normandie, passa jusqu'à nos jours en bien des mains. Son histoire a été racontée en 1881 aux membres du Congrès de Vannes, par M. H. Quevilly, et nous nous disposons nous-même à la raconter de nouveau dans l'*Annuaire de l'Association Normande*. Nous nous proposons seulement, pour aujourd'hni, de vous en faire une courte description.

Quand, après avoir franchi la haute grille de fer qui annonce le domaine de Beaumesnil, on s'engage dans l'avenue bordée d'arbres séculaires qui conduit au château, on a devant les yeux un spectacle grandiose. De chaque côté d'une allée carrossable, une large pelouse s'étend jusque sous les tilleuls de la large avenue ; plus loin, à droite et à gauche, deux pavillons symé-

triques ont une façade en hémicycle autrefois surmontée de vases en pierre. On traverse ensuite une grille basse, et on passe sur un pont-levis donnant accès au parterre qui précède le château. Parterre et château se trouvent sur une sorte de terre-plein qui forme un îlot au milieu d'une pièce d'eau aux contours étranges.

On aperçoit tout d'abord, à droite du monument, un massif hémisphérique formé par des plantes vertes, ifs et buis, supportées par une maçonnerie circulaire, et taillées avec soin. Un pont relie ce massif au parterre. C'est, dit-on, ce qui reste du château primitif, ou au moins les substructions de son donjon. Une galerie souterraine voûtée, et deux ou trois autres galeries semblables, mais de peu d'étendue, qui coupent la première à angles droits, servent aujourd'hui de cave, mais n'offrent aucun intérêt au point de vue archéologique.

Venons au château. La façade est partagée en trois parties qui accusent nettement leur destination respective. Au centre, un pavillon formant avant-corps et surmonté d'un dôme que couronne une lanterne contient l'escalier ; à droite et à gauche, les appartements, Aux extrémités, deux pavillons plus modernes ont été construits pour contenir, avec de nouveaux appartements, diverses annexes, entre autres la chapelle à gauche, et la salle de billard à droite. Nous ne reviendrons pas sur ces deux pavillons, peu en rapport avec la construction principale. Leur plus grand mérite est de fournir un supplément d'habitation, que rend nécessaire la distribution défectueuse des pièces qui composent le château.

A la partie inférieure de l'avant-corps s'ouvre la

porte d'entrée, à laquelle on accède par deux marches : elle est flanquée de pilastres retraités et peu saillants, et surmontée d'un fronton dont le tympan est orné de deux écussons sculptés, timbrés d'une seule couronne de marquis. Celui de gauche est aux armes des Montmorency-Laval : *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur et chargée de cinq coquilles d'argent.* Celui de droite se lit ainsi : *d'argent à la fasce de gueules, au lambel de trois pendants, du même*, c'est le blason des Béthune-Charost. Autour et au-dessous de la couronne est gravée la devise des Montmorency : DIEV AYDE AV PREMIER BARON CHRESTIEN, et, au-dessous des deux écus, le mot ΑΠΛΑΝΟΣ « sans dévier », qui complétait cette devise.

Une plaque de marbre noir, encastrée dans le tableau de pierre qui se trouve à gauche de la porte, donne la date de la construction du château.

CE BASTIMĒT FVT CŌMĒCÉ PAR M^re IACQVES LE CONTE MARQUIS DE NONĀT LIEVTEN^ PO^r LE ROY EN NORMĀDIE, ET DAME MARIE DAVVET EN L'AN 1633, ET ACHEVÉ EN 1640.

Au-dessus de la porte d'entrée, trois hautes fenêtres superposées indiquent les trois paliers de l'escalier. Elles sont flanquées de colonnes engagées à tambours, dont les parties en retrait sont légèrement cannelées. Des chapiteaux les surmontent, doriques au premier étage, ioniques au second, corinthiens au troisième. Enfin, des frontons les couronnent, triangulaires ou arrondis, mais brisés au milieu, et présentant dans leur tympan des cartouches, des écussons, des mascarons et des casques.

A droite et à gauche de cette partie de l'édifice, des

tableaux de pierre se détachent en relief sur la construction de briques : leur contour est taillé en chanfrein. L'angle de la construction est formé par une chaîne de pierre à bossages.

Au-dessus de la fenêtre du second étage, un entablement dont la frise porte le chiffre de Marie Dauvet Le Conte, marquise de Nonant, et dont la corniche est soutenue par des denticules et des consoles, supporte un grand fronton coupé par la fenêtre du troisième étage. C'est derrière la balustrade ajourée qui en orne les rampants, que s'élève le dôme à quatre pans, construit sur plan barlong, et surmonté d'une lanterne rectangulaire, couverte, comme lui, en ardoises.

Les deux corps de bâtiment qui accostent le pavillon central sont à trois étages, de trois fenêtres chacun, et s'élèvent sur un sous-sol dont les larges soupiraux ont des voussoirs à bossages et des grilles en fer forgé. Les fenêtres ont leurs pieds-droits formés de pilastres à ressauts, semblables à ceux de l'avant-corps. Des trophées d'armes, des draperies, des triglyphes, des chapiteaux, en composent l'ornementation. Les deux premiers étages ont des frontons triangulaires et arrondis, ornés de consoles et des têtes de femmes et de guerriers. Celles du troisième étage, qui se découpent sur de hautes toitures d'ardoise, ont des frontons semi circulaires remplis par de larges coquilles et surmontés de casques et de flammes. Elles sont reliées par une balustrade à jour et supportées par un entablement semblable à celui du pavillon central.

Quatre cheminées monumentales, émergeant en partie du toit, complètent l'ensemble. Comme toutes les parties de l'édifice, elles ont aux angles des chaînes

de pierre à bossages, et offrent dans leur construction un mélange heureux de pierres et de briques. Leur ornementation, sobre et bien entendue, est formée de trophées d'armes, d'élégants mascarons et de têtes de lion. « Les quatre grandes souches de cheminées que nous voyons se dresser dans les airs, dit Claude Sauvageot (1), sont admirables, et sont à elles seules de véritables monuments. »

On a dit (2) que la façade principale du château de Beaumesnil devait être, dans le principe, celle qui se présente du côté du parc. Sans nous prononcer sur cette question, nous dirons seulement que, sur un plan du domaine, offert à la comtesse de Graville (1735-1757), et conservé aujourd'hui dans la bibliothèque du château, une avenue partant de cette entrée allait en ligne droite jusqu'à la pièce d'eau du parc, et là, tournant à angle droit, se dirigeait sur la droite, sous le nom d'Avenue de Louis XIV, jusqu'à la porte connue aujourd'hui encore sous le nom de Porte-de-Paris. L'avenue existe encore sous forme d'allée, et la porte de Paris s'ouvre sur la route de Beaumesnil à la Ferrière-sur-Risle.

Quoi qu'il en soit, la façade postérieure a un caractère plus grandiose que l'autre, sa construction semble plus soignée; et surtout son ornementation est plus délicatement sculptée. On y accède par un pont de cinq arches, qui aboutit à un double perron sous lequel

(1) *Palais, châteaux, hôtels et maisons de France du XV^e au XVIII^e siècle*, t. IV, p. 54.

(2) *Notice historique et statistique sur Beaumesnil*, par H. Quevilly, 1873, p. 68.

une porte a son seuil au même niveau que celui de la porte principale que nous avons décrite.

Nous retrouvons ici la division en trois parties par un avant-corps principal et deux bâtiments latéraux. Mais les fenêtres ne chevauchent plus, elles sont au même niveau pour chaque étage, parce que de ce côté se trouvent ceux des paliers qui donnent directement accès aux appartements.

Les corps de logis latéraux s'élèvent sur un sous-sol dont la base en talus baigne dans les fossés. Les fenêtres du sous-sol sont à voussoirs et à bossages et n'ont pas de grilles.

La construction centrale a quatre baies superposées, flanquées de pilastres à ressauts. Les autres fenêtres de la façade sont aussi encadrées de pieds-droits à ressauts : la partie étroite en est formée de trois tores en retrait l'un sur l'autre ; de simples dés en forment les ressauts. Entre le deuxième et le troisième étage, court dans toute la longueur de l'édifice un entablement semblable à celui de l'autre façade. Il supporte au milieu les deux rampants d'un grand fronton qui accoste la troisième ouverture, surmontée elle-même d'un riche entablement qui supporte le dôme. Toute cette disposition est d'un grand effet. Quant à l'ornementation, elle est conçue dans le même esprit que celle de la façade principale. Ce sont toujours des frontons ornés de mascarons, de casques ou de coquilles, des guirlandes, des consoles et des cartouches. Sur un de ces derniers, placé au-dessus du troisième étage de l'avant-corps, un écusson ovale porte les armes des Nonant : *d'azur, au chevron d'argent accompagné en pointe de trois besants mal ordonnés d'or.*

Un escalier monumental, qui occupe tout le pavillon central, relie entre eux les divers étages du château. Construit moitié en briques, moitié en pierres de taille, sans aucune dissimulation du parti employé, il est absolument dépourvu de décoration. Il possède cependant une rampe remarquable en fer forgé.

Les sous-sols sont voûtés, et quelques-unes de leurs voûtes sont ornées de curieux cartouches. Dans la partie qui sert de cuisine, un puits, creusé au pied d'une fenêtre, prend l'eau au-dessous du plafond des douves.

Il serait impossible aujourd'hui de nommer l'architectecte qui a construit le château de Beaumesnil. Son nom a péri avec les archives du domaine, brûlées le 9 pluviôse an II. On trouvera dans le compte-rendu du Congrès de Vannes quelques comptes d'entrepreneurs et de maçons, qui n'ont pas été perdus.

Quoiqu'il en soit, le château de Beaumesnil offre une masse imposante et grandiose ; sa décoration est puissante et bien comprise. L'alternance de la pierre et de la brique, les moulures fortement accusées et donnant naissance à de vigoureux effets d'ombre et de lumière, tout cela imprime à l'ensemble un caractère frappant de puissance et de grandeur. Et cependant, il faut bien le dire, l'exécution décorative est relativement grossière surtout à la façade antérieure. Mais tout est si bien combiné en vue de l'effet général, que le détail passe inaperçu, au moins pour des yeux inexpérimentés. Nous avons dit déjà que la façade postérieure, moins éclatante peut-être que l'autre, était plus harmonieuse dans les lignes, plus soignée dans la décoration, plus satisfaisante pour le regard.

Il est vrai de dire, avec Cl. Sauvageot, que cet édifice « est une chose vraiment belle et digne d'admiration... L'architecte a voulu produire grand effet, et il a réussi (1). »

(1) Sauvageot, *op. cit.*, p. 54.

---

# XIV.

# DÉCOUVERTES NUMISMATIQUES

**Par M. l'abbé PORÉE.**

---

La *Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure*, publiée par Auguste Le Prevost en 1833, annotée et rééditée par M. Louis Passy en 1862, rend compte des découvertes numismatiques faites jusqu'à cette époque dans notre contrée. Des fouilles entreprises au Vieil-Évreux, à Heuqueville, à Romilly-sur-Andelle, à Ambenay, avaient mis au jour de véritables trésors archéologiques.

Les trouvailles faites depuis une trentaine d'années sont loin d'avoir la même importance. Nous signalerons celles qui sont venues à notre connaissance.

En 1882, M. Réautey, percepteur à Bourg-Achard (Eure), s'est rendu acquéreur d'un demi-statère d'or gaulois trouvé à Beaumont-le-Roger, et venant probablement des Baiocasses. L'avers, sans légende, porte la tête d'Apollon Bélénus avec un pendant d'oreille à droite. Au revers se voit un cheval tourné à gauche, conduit par un aurige; au-dessous, une lyre couchée à

trois cordes et la légende simulée à l'imitation des pièces d'or de Philippe de Macédoine.

Au mois de juin 1876, on a trouvé à Mussegros, près d'Écouis, un grand vase de terre qui ne renfermait pas moins de 80 kilogrammes de pièces de cuivre et d'argent, parfaitement belles. Il ne faut pas s'étonner, dit M. de Pulligny, de rencontrer près de Brémulle la caisse d'une légion romaine. Les immenses plaines du Vexin furent, à l'époque romaine comme au moyen âge, le théâtre de luttes sanglantes.

A La Barre-en-Ouche, à quelque distance de la voie romaine de Lisieux à Dreux, on trouva en 1859 une pièce d'or, d'assez grand module, frappée en 375, lorsque l'empereur Gratien associa au trône son frère Valentinien, âgé de quatre ans. L'avers porte le buste de l'empereur, la tête ceinte d'un diadème formé d'un double rang de perles, avec la légende : DN. GRATIANVS P.F. AVG. (Dominus noster Gratianus, pius, felix, augustus). Au revers, les deux empereurs sont assis sur le même trône et soutiennent ensemble un globe de la main droite. Une Victoire appuie ses deux mains sur leurs épaules. Légende : VICTORIA AVGG. (Victoria Augustorum). L'exergue TES. OB. indiquait que cette monnaie sortait de l'atelier monétaire de Thessalonique. Cette pièce avait été acquise par M. Métayer-Masselin, de Bernay (1). Nous ne savons ce qu'elle est devenue.

Le programme signale à l'attention du Congrès une monnaie trouvée à La Ferrière-sur-Risle (Eure) et portant comme légende le mot NORMAN. Nous n'avions point entendu parler de cette trouvaille. Le catalogue de la vente Jarry (21 juin 1878) décrit ainsi une monnaie

(1) *Journal de Bernay*, 24 février 1859.

anonyme sous le titre des ducs de Normandie : « Avers : fronton accosté de deux S, au-dessous, fragment d'un temple avec quatre colonnes. Revers : NORMANNA. » Il y aurait probablement un rapprochement à faire entre ces deux types.

Les monnaies des premiers ducs normands sont très rares. Le traité de Saint-Clair-sur-Epte concédait au duc seul le droit de monnayage. C'est ce qui explique pourquoi, dans une province aussi riche et aussi étendue, on ne trouve aucune monnaie appartenant à des seigneurs particuliers.

M. Lecointre-Dupont a donné la cause de l'extrême rareté des monnaies normandes. Du X^e au XI^e siècle, les émissions de monnaies n'étaient pas nombreuses ; à la fin du XI^e siècle, c'est-à-dire sous Guillaume le Conquérant, les deniers ne contenaient que la moitié d'argent et ne pesaient que 24 grains. Il y avait donc un immense avantage à refondre les monnaies anciennes qui étaient à un bien meilleur titre, et naturellement le plus grand nombre a été retiré de la circulation à cette époque. L'altération des monnaies, si profitable aux seigneurs, causait de grands dommages à leurs sujets : ceux de Normandie voulurent parer au mal et accordèrent à leur duc un droit appelé *fouage* ou *monnéage*, qui consistait en un impôt triennal de douze deniers par feu, sous la condition que les monnaies ne seraient pas altérées. Cette convention ne parut pas assez avantageuse au duc, qui conserva le droit de *fouage*, en s'abstenant d'un monnayage onéreux et introduisit dans son duché les monnaies royales et celles des pays voisins. Aussi, à cette époque, voit-on cesser dans les chartes les mentions de monnaie *roumoise*, *rothomagensis moneta*,

et l'on peut dire que, pendant la seconde moitié du XII^e siècle, la monnaie mancelle devint avec les esterlings d'Angleterre la véritable monnaie courante en Normandie.

Nous passerons en revue les monnaies que l'on attribue aux ducs de Normandie au X^e et au XII^e siècle, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Guillaume le Conquérant.

Richard I^er (943-996). On met à son nom un denier présentant le temple carlovingien avec les mots : RICHARDVS ROTOMACVS (1), et un autre avec cette légende: RICHARDVS ROTOM. CIVI.

Richard II (996-1026). M. Lecointre-Dupont réclame pour Richard II une monnaie d'argent qui se trouve à Saint-Pétersbourg, et sur laquelle on lit d'un côté : RCARD : MARCHIS (marchio) et de l'autre : ROTOMA ROMANS et dans le champ EPS ; comme s'il y avait *Sanctus Romanus episcopus Rotomagensis* (2). Un denier d'argent, trouvé à Lillebonne et conservé au Musée de Rouen depuis 1845, a été attribué à Richard II par M. Deville. On lit d'un côté : RICHADVS C (comes), et de l'autre ROTOM · CIVITAS (3).

On donne encore aux ducs Richard, mais sans spécification, les pièces suivantes : un denier ayant appartenu à M. de Saulcy, dont l'analogue avait déjà été décrit par de Boze et Duby : RIHARDV · DOMOCORI ; un autre denier conservé au Cabinet des Médailles de Paris : RHARDVS · RODOMCO ; enfin les deux pièces don-

(1) Lecointre-Dupont, *Lettres sur l'histoire monétaire de la Normandie*, p. 23, pl. I.

(2) Lecointre-Dupont, p. 24, pl. I.

(3) *Revue de Rouen*, 1847, p. 379.

nées par Duby d'un des trois premiers Richard : 1° RICHARDVS · OTOMACATVS, et 2° RICHARDVS · OIDOCMCO (1).

Guillaume le Conquérant (1035-1087). Il y eut sous son règne deux ateliers monétaires, Rouen et Bayeux, qui sont connus par la mention qu'en a faite le concile ou diète tenu a Lillebonne, le jour de la Pentecôte 1080 (2). Trois monnaies de Guillaume, duc de Normandie, ont été signalées par Ducarel. 1° VVILELMVS · ROTOMACIS ; 2° VVILELMVS · ROTOMAEIL ; 3° VVILELMVS · ROTOMALIS, qui paraît être une corruption du mot ROTOMALIS du n° 1, le C étant formé par un L barré en haut (3).

Duby en donne une autre qui avait appartenu à de Boze, et qui porte la légende VVILELMVS · ROTOMACS (4). C'est évidemment le n° 1 de Ducarel.

Enfin, M. Lecointre-Dupont en cite une seule, tirée du Cabinet des Médailles de Paris, et qui porte VVILELMVS · ROTOMCS (5).

Nous terminerons cette note en signalant deux découvertes monétaires assez récentes.

Au mois de mai 1885, à Montfort-sur-Risle, dans un jardin nouvellement nivelé, et situé à mi-côte au-dessous des ruines du vieux château féodal, un enfant qui jouait découvrit presque à fleur de terre un petit vase en poterie, à vernis verdâtre, contenant 86 pièces d'or très bien conservées.

(1) Cochet, *Les Origines de Rouen*, 1865, p. 13.

(2) « Monetarias domos Rothomagenses et Bajocenses. » Martène, *Thes. anecd.*, IV, col. 119.

(3) Ducarel, *Antiquités anglo-normandes*, p. 389, pl. XXXIV.

(4) Tobiesen Duby, *Traité des Monnaies des barons*, I, 180-183, pl. LXIX.

(5) Lecointre-Dupont, p. 24 et 25, pl. I.

Cette cachette se composait de 49 royaux d'or de Jean le Bon, au type IOHES et de 2 au type IOHANNES, de 27 francs à cheval du même roi, de 6 moutons d'or de Jean III, duc de Brabant (type de Jean le Bon), et de deux écus d'or de Charles le Mauvais, comte d'Évreux. Ces deux dernières pièces sont fort rares ; elles ont été acquises, avec 41 des autres pièces, par M. Doulé, notaire à Lieurey, qui a bien voulu nous communiquer ces renseignements.

Enfin, il y a quelques mois, à Marolles (Calvados), à peu de distance du département de l'Eure, un cultivateur, qui démolissait un vieux bâtiment, trouva dans la muraille un certain nombre de pièces d'or, une trentaine peut-être, d'assez médiocre conservation. C'étaient des écus d'or de Louis XII, de François Ier, de Charles IX, d'Henri III, d'Henri IV et de Louis XIII. La pièce la plus intéressante était un écu d'or soleil de Charles X, cardinal de Bourbon, le roi de la Ligue.

XV.

# LES GRANDS RÉTABLES

## DES XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

**Par M. l'abbé PORÉE.**

---

La question d'origine, en archéologie comme ailleurs, a toujours une véritable importance. Elle aide à trouver la raison des transformations parfois étonnantes dont les arts du dessin offrent l'exemple.

L'art français du XVII^e siècle ne fut point créé tout d'une pièce, et il se rattache à des influences souvent étrangères à ses manifestations bâties ou sculptées, et tel mode d'ornementation architecturale qui finit par s'accentuer au point de former un style propre et caractérisé, a été emprunté tout entier à des œuvres gravées. Les grands rétables du XVII^e siècle en sont un exemple.

Il va sans dire que l'idée première de ces autels est une inspiration du fronton corinthien, et la Renaissance italienne et française avait depuis longtemps adopté ce style pour en décorer ses palais, ses églises et ses tombeaux. Mais de ces productions purement classiques aux

conceptions hybrides du XVII^e siècle, il y a loin. Quel fut donc le trait d'union entre les architectes de la Renaissance et les huchiers du temps de Louis XIII ? Ce furent les dessinateurs et les graveurs des magnifiques frontispices qui décorent les in-folios de la fin du XVI^e siècle.

Longtemps avant que les menuisiers-huchiers eussent adopté le type de ces grands rétables, les burinistes allemands, hollandais, français et flamands gravaient déjà leurs splendides en-tête de livres, véritables portiques à fronton triangulaire ou brisé, flanqué de colonnes avec statues, guirlandes de fruits, chutes de fleurs, bas-reliefs historiques ou symboliques, en un mot tout ce qui constitue les rétables d'église que l'on voit apparaître vers le premier quart du XVII^e siècle.

Nous admettons volontiers qu'à la fin du XVI^e siècle le goût des vieux imprimeurs se transforme et se perde sous l'influence des architectes religieux. Mais nous croyons aussi qu'après avoir subi cette influence, les graveurs s'exercèrent à leur tour sur les sculptures et les décorations de nos églises du temps de Louis XIII et de Louis XIV. C'est là, du reste, une question de dates. « Pendant la régence de Marie de Médicis, dit M. Henri Bouchot, on fit par quantités énormes les ouvrages à frontons, décorés de colonnades, ornés de saints à mitre et portant un titre ronflant de bonne orthodoxie... Léonard Gaultier avait façon à lui de comprendre ces pilastres et ces colonnes d'ordre grec, sur lesquelles il campait fièrement des conciles entiers de cardinaux et d'évêques, témoin l'en-tête de la *Bibliotheca veterum Patrum*, dans lequel il a entassé près de quarante figures » (1).

(1) Henri Bouchot, *Le Livre*, p. 161 et 162.

Sous Henri IV, la gravure de ces frontispices était un art arrivé qui allait disparaître trente ans plus tard, tandis que le règne des grands rétables à colonnes n'allait véritablement commencer que sous Louis XIII.

Quand cette mode eut été adoptée, des artistes se mirent en devoir d'inventer de riches plans d'autels. L'un des premiers fut un certain J. Barbet, qui fit paraître, en 1633, un petit in-folio intitulé : *Suite de six retables d'autels et de douze dessins de cheminées de l'invention et du dessin de J. Barbet.* Ces planches étaient gravées par Abraham Bosse.

Plus tard, Jean Le Pautre, né en 1617, fit graver un certain nombre de modèles d'autels à rétable.

Tous ces autels à entablement et fronton, soutenus par de grandes colonnes torses garnies de feuillages, sont un peu encombrants peut-être, mais ils ont un grand air décoratif, et c'est commettre un acte de vandalisme que de les détruire pour les remplacer par des autels modernes qui sont loin de les valoir.

Je ne saurais mieux terminer cette note qu'en rappelant les réflexions suivantes d'un maître en archéologie, Raymond Bordeaux ; quoique écrites il y a bientôt quarante ans, elles sont encore de saison. « Ces rétables sont en butte à l'action destructive de nos faiseurs de nouveautés, et le clergé est, sous ce rapport, malheureusement secondé par certains architectes qui n'imaginent rien de mieux, pour dépenser l'argent des fabriques, que de mettre à la place de ces œuvres des artistes du XVII^e siècle leurs pitoyables compositions » (1).

(1) *Traité de la réparation des églises*, 2^e édit., p. 349.

# XVI.

# LES DEUX RÉTABLES

DE

# FONTAINE-L'ABBÉ

**Par M. l'abbé A. BOUILLET.**

---

L'église de Fontaine-l'Abbé (1), de construction récente, possède, outre d'importants débris d'une porte à fenestrages, deux rétables en bois sculpté, placés aujourd'hui de chaque côté du chœur.

Le premier de ces rétables (2), celui de droite, comprend cinq compartiments reposant sur un stylobate coupé par des piédestaux saillants qui soutiennent des pilastres formant la séparation des diverses scènes. Les piédestaux sont ornés de masques grimaçants. Quant aux pilastres, ils ont un chapiteau surmonté d'un balustre qui porte un entablement. Stylobate, pilastres et entablement sont couverts d'arabesques sur les chapiteaux; entre les pilastres, arrivent les retombées d'arcs en plein cintre dont

(1) Arrondissement et canton de Bernay (Eure).

(2) Dimensions : longueur, 2m 30 ; hauteur, 1m 51 au milieu ; 1m 02 aux deux côtés.

RETABLE DE FONTAINE-L'ABBÉ (EURE)
Vie de Saint-Jean-Baptiste.

l'intrados est orné de rinceaux découpés. L'arc du milieu a environ un tiers de plus que les autres en largeur et en hauteur. Son ornementation répète celle des quatre autres.

Dans ces cinq compartiments sont sculptées les principales scènes de la vie de saint Jean-Baptiste.

C'est d'abord la naissance du Précurseur. Sur un lit à baldaquin est assise sa mère, qui remet l'enfant à une femme placée en arrière, à l'extrémité du lit. Deux autres femmes se tiennent aussi à l'arrière-plan.

Au premier plan, à gauche, Zacharie, assis sur un siège à dossier élevé, écrit dans un livre qu'il tient de la main gauche. Il porte le costume de grand-prêtre. Devant lui, à droite, une femme est accroupie devant un baquet plein d'eau où elle va laver l'enfant : elle a la tête tournée vers la femme qui le reçoit des mains de sa mère.

Dans le second compartiment, saint Jean-Baptiste prêche : il est au fond, debout sous un arbre, les mains jointes. A gauche, trois personnages assis l'écoutent : deux hommes et une femme. A droite, au fond, on aperçoit deux autres hommes dont l'un a sur la tête un capuchon. En avant de ces deux personnages, trois animaux accroupis lèvent la tête vers le Précurseur, qu'ils semblent écouter : on reconnaît un cheval et un lion ; le troisième animal est peut-être un loup.

Au milieu du rétable, dans le compartiment le plus large, l'artiste a représenté la scène la plus importante, celle du baptême de Notre-Seigneur. Au centre, Jésus-Christ, les pieds dans l'eau du Jourdain et les reins ceints, a les mains croisées sur la poitrine. A sa gauche, Jean-Baptiste, à genoux, lui verse de la main

droite de l'eau sur la tête ; sa main gauche est élevée à la hauteur de sa poitrine. Derrière le Précurseur, trois personnages en costumes de seigneurs paraissent dans l'admiration.

A gauche du tableau, sur le rivage du fleuve, un ange agenouillé présente au Sauveur ses vêtements. Derrière l'ange, au premier plan, deux personnages richement vêtus et coiffés de turbans pointus contemplent la scène. Derrière eux, sur un plan plus élevé, trois autres personnages causent ensemble : l'un de ces derniers a aussi un turban.

Au-dessus de la scène, au milieu d'un nuage et entouré de cinq anges, le Père Éternel tient le globe du monde dans la main gauche, et bénit de la droite. Au-dessous de lui, le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, plane sur le Sauveur.

Le quatrième tableau représente saint Jean-Baptiste devant Hérode. Celui-ci, sceptre en main et turban en tête, est assis sur son trône, à l'arrière-plan. A gauche, au premier plan, Jean-Baptiste montre de la main au roi la reine Hérodiade, assise à droite dans un fauteuil sur le bras duquel elle appuie la main gauche ; elle a une couronne sur la tête. A sa droite, au pied du trône d'Hérode, une autre femme, également assise, semble déchirer ses vêtements.

Enfin, à droite et à gauche d'Hérode se tiennent debout sept gardes et seigneurs dont l'un fait un geste de surprise.

La dernière scène est celle de la mort de saint Jean-Baptiste. Le corps du Précurseur, sans tête, les mains jointes, est étendu à terre, au premier plan, devant la tour de sa prison. Derrière lui, à gauche, le bourreau, appuyé d'une main sur son glaive, tend de l'autre la

tête de Jean à Salomé, qui, placée à droite, la reçoit sur un plat. On voit en arrière deux autres personnages.

Au fond du tableau, derrière le bourreau, sous une arcade, Salomé danse devant Hérode et Hérodiade, assis à table. De l'autre côté, sous une arcade semblable, Hérode est encore à table, seul avec Hérodiade. Les personnages de ces deux scènes sont de proportions réduites.

Le second rétable, de proportions un peu moindres (1), ne contient que trois scènes séparées par des colonnes cannelées, reposant sur un stylobate orné de têtes d'anges et de balustres. Au-dessus, une frise décorée d'arabesques et d'ornements à jour porte des frontons semi-circulaires et triangulaires dont le tympan est orné de têtes d'hommes et d'anges. Des balustres séparent ces frontons, surmontés d'arabesques découpées.

A gauche du premier compartiment, devant un portique semi-circulaire, une femme debout, nue jusqu'à la ceinture, tient de la main gauche une sorte de tronçon de lance. A sa gauche, une autre femme, entièrement vêtue, lui montre de la main ce qui se passe à droite du tableau. Là on voit des vallons et des collines où paissent des troupeaux. Au sommet des collines, deux bergers étendent les bras : devant eux un ange descend du ciel, portant une banderolle. Enfin, au premier plan, un autre berger, les mains jointes, s'incline profondément devant les deux femmes.

Faut-il voir dans cette scène une allégorie relative à la naissance du Sauveur ? Celle des deux femmes qui

(1) Dimensions : longueur, 1m 70; hauteur, 0m 89.

tenait une lance serait la figure de la Synagogue, peut-être même du Paganisme, à qui l'Église ou la Religion chrétienne montrerait l'ange annonçant aux bergers la naissance de Jésus-Christ. Quant au berger du premier plan, il se prosternerait devant la religion nouvelle.

« Toute cette scène, disait M. l'abbé Porée dans le *Bulletin Monumental* en 1881 (1), est d'une interprétation assez difficile ; nous croyons que les deux femmes du compartiment de gauche sont deux sybilles qui ont prédit la venue de Jésus-Christ. »

Faut-il, comme nous le suggère Mgr Barbier de Montault, chercher la solution dans les Évangiles apocryphes (2), où nous voyons deux sages-femmes, à la demande de Saint Joseph, se rendre à l'étable au moment où Marie vient de donner le jour à l'Enfant-Dieu ? Malgré l'assurance de l'une d'elles, appelée Zélénie, l'autre, Salomé, ne veut pas croire à la virginité de la Vierge. En punition de son incrédulité, elle a un bras desséché et elle n'en recouvre l'usage que lorsqu'elle a touché l'enfant Jésus. Les deux femmes de notre tableau seraient Zélénie et Salomé, proclamant la virginité de Marie malgré sa maternité, et la seconde offrant, en témoignage son bras paralysé, puis guéri miraculeusement. Quant au berger, il s'inclinerait émerveillé du récit qu'il vient d'entendre de la bouche de Salomé.

Dans le compartiment du milieu, deux personnages,

(1) P. 540.

(2) *Codex apocryphus novi Testamenti*... operâ et studio J.-C. Thilo. — Leipzig, 1832. T. I, p. 379. — *Les Évangiles apocryphes*, traduits par G. Brunet. Paris, 1863, p. 196.

dont l'un est un nègre, portent chacun un vase et se dirigent vers une chaumière placée à droite, et au-dessus de laquelle on voit une étoile. A gauche des rois, un piédestal sans statue. En arrière, au sommet d'une colline, deux soldats poignardent les enfants que portent deux femmes, l'une encore debout, l'autre renversée.

Ainsi, d'une part, les rois Mages se rendant à l'étable pour y adorer le Sauveur qui vient de naître ; de l'autre, le massacre des Innocents qui a suivi le passage des rois à Jérusalem. Le piédestal sans statue pourrait bien signifier la destruction des idoles et le triomphe du christianisme naissant. Ne serait-ce pas une allusion à ce passage de la Légende dorée, où il est raconté que « selon la prophétie d'Isaïe, quand « Notre Seigneur entra en Egypte, les idoles trébu- « buchèrent ? (1) »

La troisième scène est plus difficile à interpréter.

A gauche, sous un dais, trois personnages debout. Ce sont, en commençant par la gauche, d'abord un homme vêtu d'une robe courte, comme un voyageur ; puis une femme qui le regarde en levant vers le ciel l'index de la main gauche ; enfin un autre homme, un vieillard, qui porte une robe longue et s'appuie sur un bâton tourné en spirale. A droite, en dehors du dais, deux personnages imberbes, élevant des bâtons ou des flambeaux, se dirigent vers les autres.

Que signifie cette scène ? M. l'abbé Porée, la reliant à la précédente, croit que les trois personnages placés sous le dais se détournent de la crèche et figurent le Paga-

(1) *La Légende dorée*, par J. de Voragine ; traduction de G. Brunet. Paris, 1848, tome I, p. 57.

nisme refusant de reconnaître la divinité du Sauveur, tandis que les pauvres et les simples, éclairés par la lumière de la foi, s'empressent de venir l'adorer (1).

Pour Mgr B. de Montault, le premier personnage de gauche serait saint Joseph. La femme serait Salomé, la seconde sage-femme des Évangiles apocryphes. Quant au vieillard, il présenterait à Joseph et à Salomé ses deux fils.

Ces diverses interprétations, le savant archéologne croit pouvoir les appuyer sur l'analogie que présente notre rétable avec d'autres monuments analogues et de la même époque, qu'il se propose de publier prochainement.

Quoiqu'il en soit de leur signification, ces deux rétables, assez bien conservés, ont dû être fermés autrefois par des volets dont les charnières existent encore. Mais rien ne permet de déterminer leur provenance.

Pourquoi a-t-on eu, il y a quelques années, la malencontreuse idée de les polychromer d'une façon ridicule? Sous prétexte de les restaurer, on les a couverts d'un barbouillage qui les a empâtés et qui a fait disparaître bien des détails. Nous préférerions les voir avec les restes de leur peinture primitive, si détériorée qu'elle fût. La vie de saint Jean-Baptiste surtout, avec ses fonds d'or qui miroitent d'une manière si désagréable sous des tons durs et violents, a été, sous prétexte d'embellissement, maladroitement défigurée.

Ce sont néanmoins deux charmants morceaux de sculpture sur bois, fort intéressants et d'une exécu-

(1) *Bulletin Monumental,* loc. cit.

tion soignée. Ils offrent bien dans leur ornementation et dans leurs détails les caractères de la Renaissance française, et doivent appartenir à la première moitié du XVI^e siècle.

---

# XVII.

# L'IMAGIER PIERRE DES AUBEAUX

ET

## LES DEUX GROUPES DU TRÉPASSEMENT DE NOTRE-DAME

## A GISORS ET A FÉCAMP

**Par M. l'Abbé F. BLANQUART,**

Curé de La Saussaye.

---

En 1510, une des plus célèbres associations religieuses de Gisors, la confrérie de l'Assomption, dont la chapelle, située au nord du chœur de l'église, venait d'être reconstruite et agrandie (1), voulut donner au sanctuaire renouvelé une décoration plus en rapport avec le nombre croissant de ses membres et l'augmentation de ses revenus. La simple image abritée sous un tabernacle gothique, la Notre-Dame léguée par le moyen âge et bien des fois restaurée ne conten-

(1) Cette chapelle, rebâtie de 1496 à 1499, comprenait d'abord les deux premières travées. Deux autres travées avaient été récemment ajoutées quand le mur de chevet fut tapissé de sculptures. — V. *Confrérie et chapelle de Notre-Dame-de-l'Assomption*, par M. l'abbé P. Lefebvre. Gisors, 1882.

tait plus la dévotion populaire; frères et sœurs réclamaient une *histoire* de proportions monumentales, le Mystère du Trépas et Assomption de leur auguste patronne.

Soit qu'ils n'eussent trouvé auprès d'eux aucun sculpteur suffisant à pareille tâche, soit plutôt qu'ils fussent attirés par une réputation justement méritée, les gouverneurs de la confrérie chargèrent un imagier rouennais, Pierre des Aubeaux (1), de l'exécution de ce projet, et l'on dut bientôt se féliciter d'un si heureux choix.

Pierre des Aubeaux était-il né à Rouen? Rien ne permet de l'affirmer avec certitude. Il a pu du moins y apprendre son art dans sa famille même et avoir pour maître un autre tailleur d'images. Raymond des Aubeaux, son père ou son oncle, domicilié en la paroisse Saint-Nicolas-le-Painteur. Ce dernier avait été l'un des auxiliaires de l'architecte Guillaume Pontif et terminait, en 1485 et 1486, les statues de Saint-Jacques et de Sainte-Catherine, destinées au porche de la cour des Libraires, à la cathédrale de Rouen (2).

Quant à Pierre, si sa biographie nous manque, les œuvres sorties de ses mains sont plus connues. A l'ex-

(1) Ce nom — étranger à la province de Normandie — a été tour à tour orthographié : des Aubeaux ou Desaubeaux, des Obeaux, Desaubaulx et Désaubault. Je m'en tiens à la forme la plus usitée, qui fut peut-être aussi la forme primitive. Une petite localité voisine de Lille était appelée les Aubeaux ; quantité d'artistes des Flandres vinrent à Rouen durant la dernière moitié du quinzième siècle.

(2) Arch. de la Seine-Inférieure. Fonds du chapitre de la cathédrale de Rouen.

Raymond des Aubeaux mourut, je crois, en 1497.

térieur et au dedans du vaste édifice, les statues et figurines dont il peupla les tours et les portails, le saint Étienne dit *de la Grande Église*, l'arbre de Jessé, le tombeau de Georges d'Amboise et ses prodigieuses ciselures témoignaient assez de la fécondité de son talent comme aussi d'une supériorité dès lors incontestée (1).

Antérieurement à ces diverses entreprises, il dut signer, en 1511, pour Gisors, un marché par lequel il s'engageait à parfaire les embellissements de la chapelle de l'Assomption. Nous ne possédons malheureusement pas le texte de cet acte, mais on lit, à la date ci-dessus, dans les listes des confrères :

« Pierre Desobeaux, maistre talieur d'ymages, et
« Robine sa femme, demeurans à Rouen, ont donné
« C. s. p.
« Loys Hebert, talieur d'ymages, a donné L. s.p. » (2).

Ces sommes ne sont énoncées que pour mémoire, car une stipulation expresse donnait à notre artiste, sans l'assujettir à la redevance ordinaire, le droit d'être associé perpétuellement aux prières, lui, sa femme et son serviteur :

(1) Cf. A. Deville, *Revue des Architectes de la cathédrale de Rouen*. Rouen, 1848, p. 53, et *Tombeaux de la cathédrale de Rouen*, Rouen, 1837, p. 96 et 97. — L. Palustre, *La Renaissance en France*. Paris, 1883, t. II, p. 93 et 261. — Registres de l'Archevêché. G. 108 et 109; Délibérations capitulaires, G. 2148; Comptes de la fabrique de la cathédrale de Rouen, G. 2524 et 2525; Comptes de la fabrique de Saint-Étienne-la-Grande-Église, G. 6558 (Archives de la Seine-Inférieure).

(2) (Archives de l'église de Gisors.) Martheloge de la confrérie de l'Assomption.

« De Pierre des Aubeaux, maistre tailleur dymages, d' à Rouen, duquel est fait recepte au chapitre des amortisses, à mon tiers conte (3e compte) de la somme de sept livres dix solz par. pour les amortisses de luy, Robine sa femme et Loys Hebert son varlet et serviteur, n'a esté aucune chose receu pour ce que par le *marché* que led. des Aubeaux a avecq messieurs les gouverneurs, il doit estre amorti, sa femme et son dict serviteur à la dicte confrairie ; pour ce cy

VII liv. X s. » (1).

Les travaux durèrent environ deux ans, et en 1513, d'après les *comptes* dont la série incomplète accuse seulement quelques paiements partiels (2), les « var-

(1) Archives de l'église de Gisors. Comptes de l'année 1512-1513. Chapitre des reprises. A la marge : « Alloué parce qu'il est apparu par les comptes précédents comme led. procureur en a tenu compte et qu'il a esté rapporté avoir esté accordé aud. des Aubeaux estre amorty, luy, sa femme et son serviteur. »

Louis Hébert ne serait-il pas le « serviteur » attaché à la personne de P. des Aubeaux pendant la construction du monument de Georges d'Amboise ? V. Arch. de la Seine-Inférieure, G. 108 et 109. M. Despois de Folleville, dans une de ses brochures, — *L'art décoratif à Rouen depuis Louis XII jusqu'à Henri II*. Rouen, Deshayes, 1886, p. 4, — hasarde une supposition infiniment moins fondée.

(2) « Paié à maistre Pierre des Aubeaux, tailleur d'ymages, demeurant à Rouen, sur et en tant moins du marché faict avecq luy par messieurs les gouverneurs la somme de sept vingts dix-huit livres dix-sept solz deux deniers parisis, en cinq paiemens, comme il apert par les quitences dud. des Aubeaux cy rendues, et ladicte somme de VII^xx XVIII livres XVII s. II deniers parisis, paiés aud. des Aubeaux en precedent de la my aoust V^cc et traize, pour ce cy. . . . . VII^xx XVIII l. XVII s. II d.

« Paié à Artus Gancourt XII s. X d. par le commandement de messieurs les gouverneurs pour par led. Gancourt avoir esté le

lets » commencent à « asseoir les images » (1), c'est-à-dire le groupe colossal représentant, comme dans les mystères à personnages, le Trépassement de Notre-Dame. Il y entrait une vingtaine de figures, plus grandes que nature et supportées par un large massif de maçonnerie auquel était adossé l'autel. La Vierge reposait inanimée sur sa couche funèbre ; autour d'elle les apôtres rassemblés, revêtus d'ornements sacerdotaux, procédaient aux cérémonies liturgiques ; d'autres disciples, de saintes femmes, en des attitudes extrêmement variées, assistaient à la scène et complétaient un touchant ensemble. Apparaissant tout à coup au fond de l'église assombrie, dans le demi-jour tombant des verrières, cette production d'une statuaire légèrement réaliste devait atteindre à des effets de saisissante vérité.

Tandis que les groupes du XVI^e siècle, offrant aux regards, en figures de haute taille, l'Ensevelissement du Christ, se rencontrent en beaucoup d'églises, la légende de la mort et sépulture de la sainte Vierge,

jour sainct Jehan Baptiste v^cc et traize à Rouen porter des lettres et xx livres aud. des Aubeaux. Pour ce cy . . . xii s. x d. (Comptes de la confrérie de N.-D. de l'Assomption, année 1512-1513).

Plusieurs autres « mises » ayant le même objet ont été insérées en ce compte, mais les registres des années 1511-1512 et 1513-1514 faisant défaut, nous n'y apprendrons pas le chiffre total de la dépense.

(1) « Paié par le commandement de monsieur le lieutenant, monsieur le receveur et monsieur l'esleu, Gassot Dupré, Jehan Labbé et aultres frères, xvi s. p. aux varlés dud. des Aubeaux pour leur vin de ce qu'ils ont commencé à assouer les ymages, pour ce cy . . . . . xvi s. » (Comptes de l'année 1512-1513).

empruntée au recueil de Voragine, semble avoir été un sujet moins familier aux sculpteurs de cette époque (1). Je n'en citerai, au hasard du souvenir, que de rares exemples : un bas-relief, aujourd'hui au Louvre, provenant de Saint-Jacques-la-Boucherie, à Paris ; — un autre bas-relief, dû au ciseau de Michel Colombe, que l'on admirait autrefois à Saint-Saturnin de Tours ; — un des rétables en terre cuite, modelés par Gervais Delabarre pour Saint-Serge d'Angers ; — une scène des célèbres sculptures de Solesmes ; — un *Trépassement*, par François Giffard, à l'Hôtel-Dieu d'Angers ; — celui de François Gentil, que l'on montrait jadis dans la nef de la cathédrale de Troyes ; et enfin la *Dormition* de Fécamp, sur laquelle j'aurai à revenir (2).

Ainsi qu'une multitude d'autres, les statues de Gisors ont été stupidement anéanties en 1794 (3) ; il ne nous

(1) Les fresques et les verrières reproduisent plus fréquemment cette ancienne légende, dont l'original a été publié par Tischendorff parmi les apocryphes attribués à saint Jean l'Évangéliste.

(2) On peut joindre à cette liste la *Mise au tombeau de la Vierge*, un motif de rétable en terre cuite de l'église de Saint-Mars-en-Ballon (Sarthe).

(3) Sur le feuillet de garde du registre de la confrérie Saint-Antoine, une main anonyme a consigné le procès-verbal des dévastations : « Dans les derniers jours du mois de mars 1794, vieux style, les girouettes, les plombs et agréments étants dessus l'église de Gisors furent retirés. A cette même époque les figures en pierre étantes dans la nef de l'église, représentant les douze apôtres, furent aussy ostées, ainsy que la descente de croix qui était adaptée au-dessus de l'autel étant dans la nef. Les figures étantes au fond de l'église, près le chœur, représentant le Trépassement de la Sainte Vierge, furent aussy supprimées, avec une superbe crèche placée dans une espèce de

en est resté que les critiques de Millin (1) et la description minutieuse d'Antoine Dorival (2). Mais au-dessus de l'appareil de deuil le deuxième chant de ce poème célébrait les joies du triomphe. La disposition de cette seconde partie, qui subsiste encore, est délicate et gracieuse : Marie ressuscitée, dans une auréole elliptique soutenue par des anges, monte vers la céleste

roch scitué de l'autre côté du chœur. C'étaient des chefs-d'œuvres et d'admiration en beauté du travail qui distingue le génie et l'adresse de l'artice... »

(1) « En tournant autour du chœur, à l'autre chapelle du fond du bas-côté opposé à celui-ci, on remarque un très grand ouvrage de sculpture. C'est la mort de la Vierge en figures de ronde bosse, de six pieds de proportion. Il y a environ une vingtaine de figures. La Vierge est représentée couchée et entourée des douze apôtres, des saintes femmes, de Joseph, de Lazare et d'autres personnages; elles ne sont pas d'un beau choix de dessin, mais les expressions en sont variées, et en général elles sont remplies de vérité. Le sculpteur a jugé à propos d'habiller ses personnages comme les prêtres d'aujourd'hui, avec des chappes, des chasubles et des tuniques, de leur faire tenir des croix, des bénitiers, des goupillons et des encensoirs; mais cela n'a rien d'étonnant, parce que cette sculpture est de l'époque du renouvellement des arts en France. » Millin, *Antiquités nationales*, t. IV, XLV, p. 11 et 12.

(2) Archives de l'Eure, G, 701. Ce poème, à tournure bizarre, contient un véritable état de lieux de l'église de Gisors aux environs de l'année 1630. Nous nous proposons d'en publier les parties les plus intéressantes.

D'après M. N.-R.-P. de La Mairie,— *Lettres sur Gisors* adressées en 1822 à M. R. de Laistre, préfet de l'Eure (réimprimées en 1848), — les têtes de tous les personnages qui formaient la décoration de la chapelle du Trépassement avaient été dessinées, avant la Révolution, par le miniaturiste J.-B. Joseph Duchesne. Il serait à désirer que l'on retrouvât ces dessins. Le nom de Duchesne a été tracé à l'aide d'un canif, et peut-être par lui, sur la moulure du bandeau dont il est parlé plus loin.

Imp. phot. ARON Frères, à Paris.

CHAPELLE DE LA VIERGE A L'ÉGLISE DE GISORS

demeure : à la pointe de l'ogive et au centre d'une glorieuse envolée d'anges et de nuages, les trois personnes divines attendent son entrée pour ceindre son front du diadème. Ces deux médaillons superposés se détachent en demi-relief de la muraille, accompagnés d'emblèmes tirés des livres saints, emblèmes que l'on appelait, en ce temps-là, les *Louanges de la Vierge*.

De toutes ces sculptures il en est peu d'intactes ; les têtes des personnages sont tombées sous le marteau, les *angelots* ont été impitoyablement massacrés, et cependant à la sveltesse et à l'élégance des draperies, à la fermeté du style, au fini de l'exécution, il est aisé de reconnaître, jusque dans sa ruine, les fragments d'une œuvre magistrale (1).

Mieux conservés sont, pour la plupart, les symboles hardiment semés dans toute la largeur du tympan. Je les énumérerai sans commentaires en commençant à gauche et par la zone la plus élevée : 1° et 2° la Lune et le Soleil ; 3° la Fontaine ; 4° le Miroir sans tache ; 5° l'Étoile de la mer ; 6° une surface quadrangulaire très fruste, unique vestige du Jardin fermé ; 7° la Tour de David ; 8° l'Olivier ; 9° la Porte du ciel ; 10° le Puits aux eaux vives ; 11° le Rosier mystique ; 12° le Lis entre les épines ; 13° la Cité de Dieu ; 14° une plante de haut jet, sans doute la Tige de Jessé ; 15° le Cèdre (2).

(1) A la réouverture des églises, ces sculptures mutilées avaient été provisoirement dissimulées par un gigantesque rétable à colonnes, apporté là du couvent des Carmélites. Grâce à l'initiative de M. l'abbé Bignon, doyen de Gisors, et sous l'intelligente direction de M. Darcy, architecte diocésain, elles vont être prochainement restaurées.

(2) V. pour l'interprétation de ces emblèmes : Pugin, *The*

Un bandeau dont la moulure saillante sert de refuge à de petits anges musiciens formait une ligne séparative entre les deux portions de l'immense rétable. Sur ce même bandeau continué en retour, au long du mur de droite, étaient rangées, près à près, les statues agenouillées d'illustres fondateurs de la confrérie (1).

A Gisors, comme à Rouen, des Aubeaux conduisait tout un atelier de tailleurs d'images ; les noms de ceux qui étaient employés ici en sous-ordre se lisent dans ce paragraphe des Comptes :

« Paié à Pierre Monier, dit Fleurent, serviteur dud. des Aubeaux, la somme de unze liv. parisis pour par led. Monier. Jehan de Rouen et Mathurin de Lourme, avoir besongné par cinquante jours aux anges du lermier (l. larmier) mis sobz les figures assises en la chapelle de la dicte confrarie, comme apert par la quitence dud. cy rendue, pour ce cy. . XI liv. » (2).

*glossary of ecclesiastical ornament*, etc.; Duval et Jourdain, *Stalles de la cathédrale d'Amiens.*

(1) « Sur ceste belle phrise icy dessus despeinte
On voit, *au droit costé*, de geste humblement sainte,
Charles, un de nos rois, cinquiesme de ce nom,
Sceptre et couronne bas, et Jeanne de Bourbon,
Son espouse fidelle, esvesques, preslats, princes,
Contes, barons, marquis (etc.) »

A. Dorival, *Description rimée de l'église de Gisors.* Arch. de l'Eure, C., 701.

Pour n'avoir pas connu ce passage, deux amis de notre histoire locale ont supposé à tort, en cet endroit, ou la grande scène du Trépassement (P. Lefebvre, *Confrérie et chapelle de l'Assomption*) ou l'Entrée du pape Calixte II dans la ville de Gisors (Fourmont de Boispréaux, *Traits d'histoire concernant la ville de Gisors et les places voisines*, op. ms. à la Bibliothèque de Rouen).

(2) Confrérie de l'Assomption. Comptes de 1512-1513.

Lemonnier eut ensuite à relever d'or et de couleurs les emblèmes du bas-relief.

J'ai transcrit l'article concernant ces modestes praticiens parce qu'ils ont ouvré parfois en de moins infimes *besognes*. Inscrit à son tour au « *marthe-loge* » (1), parmi les confrères, Pierre Le Monnier, surnommé Pierre Fleurent, s'était fixé à Gisors où nous avons trace de ses travaux jusqu'en 1529 ; Mathurin Delorme, demeurant à Chartres en 1521, est chargé à cette date de sculpter en pierre une représentation de la Trinité pour l'église de Saint-Sauveur-en-Thymerais (2) ; enfin, le talent du troisième, Jean de Rouen (3), était assez estimé dans sa ville natale, puisqu'il fut employé avec son maître à décorer le mausolée des cardinaux d'Amboise.

On aura une idée exacte de ce que fut en son entier la belle page de sculpture que j'ai essayé de décrire, en se transportant à l'ancienne église abbatiale de Fécamp, devant une chapelle ouverte du transept méridional, où le dernier sommeil et le couronnement

(1) En l'année 1519 : « Pierre Le Monier, ymaginier, et Jehane sa femme, de Gisors, ont donné . . . . . C. s. »

Dans la marge sont les armoiries de la corporation des peintres-imagiers : *d'azur à trois écussons d'argent*. Nous avons eu à les signaler ailleurs ( *Vitraux de Gisors*, Pontoise, 1884 ).

(2) *Archives de l'Art français*. Documents, t. IV, p. 368-370. — Bérard, *Dictionnaire des Artistes*. — Herluison, *Artistes orléanais*

(3) Il ne saurait être identifié avec un de ses homonymes, sculpteur et architecte de l'église Sainte-Croix de Coïmbre (Portugal). Les dates même s'y opposeraient. Cf. Bérard, *Dict. des Artistes;* Mme N.-N. Oursel. *Nouvelle biographie normande;* Lettre de A. Darcel, dans le *Journal de Rouen*, no du 17 juillet 1860.

de la très sainte Vierge sont pareillement réunis. En parcourant, dans le manuscrit de Dorival, la pompeuse description du Trépassement de Gisors, je fus frappé de l'analogie que présentaient ces deux ouvrages contemporains. Il était impossible de ne pas constater une évidente similitude dans l'ordonnance générale, la distribution, l'anachronisme des costumes et le détail des accessoires. Les variantes, car il y en a, ont pu être nécessitées par le cadre plus ou moins étendu qu'il s'agissait de remplir. Le groupe de Fécamp compte un moindre nombre de statues, l'arrangement des emblèmes a quelque chose de plus confus, de plus entassé, mais, en définitive, et s'il n'est pas téméraire d'émettre une telle opinion quand un des termes de comparaison est à demi détruit, on prendrait volontiers le Trépassement de Gisors pour une réplique du Trépassement de Fécamp.

Aussi n'ai-je pas été très surpris de retrouver dans les archives de la confrérie gisortienne une note dont les dernières lignes n'avaient jamais été publiées, peut-être jamais lues :

« Paié à Jehan Huet et en la despence faicte par Mess^rs^ les gouverneurs avecq maistre Pierre des Aubeaux, tailleur de pierre, la somme de douze livres parisis, comme apert par l'ordonnance de mesd. sieurs cy rendue, cy . . . . . XII liv. pour avoir porté la despense *d'aller de ceste ville a Fécamp pour veoir le Trespassement de Nostre-Dame...* (1).

(1) Confrérie de l'Assomption; Comptes de 1510-1511.

Le commencement seul de cet article a été imprimé par M. L. de Vesly. — *Notice sur Pierre des Aubeaux*, dans le Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, t. VI, p. 107.

Il y avait donc un lien réel entre ces compositions si ressemblantes. Celle de Fécamp était la première en date : avant la conclusion du marché, les chefs de la confrérie et le maître sculpteur avaient fait de compagnie une visite qui devait influer sur la décision à prendre.

Tout s'expliquerait ainsi : des Aubeaux, selon une clause en usage dans les conventions de ce genre, s'obligea sans doute à façonner les « images » à lui demandées « aussi bien et mieux » que celles qui agréaient à ses commettants. Or, remarque M. de Montaiglon, quand dans un marché il est fait allusion de cette manière à une œuvre adoptée pour type, il peut y avoir lieu de rechercher si cette œuvre ne serait pas du même artiste.

La question se poserait ici d'elle-même, d'autant que la prétendue attribution du Trépassement de Fécamp au moine Robert Chardon n'est pas soutenable. On s'est accoutumé, depuis quarante ou cinquante ans, sur une phrase mal comprise, à le déclarer l'auteur du jubé et des statues du transept sud (1) ; voici, au con-

(1) L'abbé Cochet, *Répertoire archéologique du département de la Seine-Inférieure*, Paris, 1871, c. 107 ;— *Les églises de l'arrondissement du Havre*, Ingouville, 1844-1846, t. II, p. 12 ; — l'abbé Bunel et l'abbé Tougard, *Géographie du dép. de la S.-Inf.*, arrondissement du Havre, p. 144 ; — G. Bouet, *Coup-d'œil architectonique sur l'église de Fécamp* (*Bulletin Monumental*, ann. 1867, p 13).

Le côté douteux de cette réputation posthume n'a pas échappé à M. Ch. de Beaurepaire (*Nouveau recueil de notes historiques et archéologiques concernant le dép. de la Seine-Inférieure*, Rouen, 1888, p. 146).

« Le Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure attribue à un nommé Robert Chardon la composition d'un admirable

traire, comment s'exprime la Description de la Haute-Normandie : « Vers l'an 1500, un religieux de l'abbaye, nommé Robert Chardon, *fit commencer* le jubé qui n'a été achevé qu'après sa mort par l'abbé Antoine Bohier. Le même Robert Chardon *a fait faire* encore la chapelle du Trépas de la Vierge, que l'on regarde comme un chef-d'œuvre en ce genre... » (2). Les rôles sont parfaitement définis ; le bon prieur commandait les sculptures et ne les exécutait pas. D'autre part, le rapprochement indiqué plus haut était certainement à faire, et l'hypothèse qu'il suggère a pour elle quelque

groupe de pierre, le *Trépas de la Vierge*, qu'on voit encore dans l'église de Fécamp. L'artiste, à supposer qu'on n'ait pas pris pour son nom celui d'un donateur, pourrait bien n'être autre que le compilateur d'un recueil d'actes à l'usage du secrétaire de l'abbaye, *Stylus pro secretario*, où nous lisons, au premier feuillet, cette étrange signature :

« Celuy qui ft de sa char don
« Veuille sauver Robert Chardon,
« Non pas chardon qui drap chardonne
« Mais dom Robert qui sa char donne;
« Car mieulx sçavoit sa char donner
« Que de chardon drap chardonner. »

« ... Quoi qu'il en soit, il nous en coûterait moins de lui supposer le talent d'un artiste que celui d'un poète, même médiocre. »

Dom Robert aimait à jouer sur son nom, et, au milieu même des arabesques du jubé, les chiffres où ses initiales, en guise d'armes parlantes, étaient enlacées de tiges de chardons, procédaient de cette singulière fantaisie.

(2) Toussaint Duplessis. *Description de la Haute-Normandie*, 1740, t. I, p. 92 et 93. Le docte bénédictin paraît avoir puisé ce renseignement dans une chronique manuscrite des abbés de Fécamp, citée par M. Leroux de Lincy. *Essai historique sur l'abbaye de Fécamp*, Rouen, E. Frère, 1840, p. 50 et 340.

vraisemblance. Puisse-t-elle être vérifiée et donner occasion d'apprécier sur des œuvres de cette importance un des plus habiles imagiers normands de la période de transition qui unit le XV^e siècle à la première Renaissance.

---

# XVIII.

## LE

# TOMBEAU PRÉHISTORIQUE

## DE COCHEREL

**Par M. Édouard FERRAY**

---

Il y a quelques années, en 1879, la *Société libre de l'Eure* publiait un travail important de M. le vicomte de Pulligny, sur l'*Art préhistorique dans l'Ouest, et notamment en Haute-Normandie.*

Le sujet était vaste, et l'on n'est nullement étonné de voir sous ce titre un volume de cinq à six cents pages.

Cependant, dès son premier chapitre, l'auteur prend soin de nous prévenir que les limites qu'il s'impose sont beaucoup plus restreintes :

« Le territoire qui nous occupe particulièrement aujourd'hui, dit-il, page 41, correspond à la partie de la France appelée Vexin, s'étendant de l'Oise à la mer et dont une région, circonscrite dans un triangle, ayant Noyers et Gasny pour base et Guitry pour sommet, a reçu à cause de son escarpement le nom pittoresque de Petite Suisse. »

Il est fâcheux que l'auteur ait si bien tenu parole à

son sous-titre. Nous regrettons que le département de l'Eure tout entier n'ait pas fait l'objet d'une étude aussi complète que celle à laquelle il s'est livré sur l'arrondissement des Andelys.

Ceci soit dit d'ailleurs sans reproche, que M. de Pulligny ne s'en fâche pas. Et puis, quel auteur se plaindra jamais du public qui trouve qu'il n'a pas assez écrit?

Certes les matériaux ne manquaient pas. La vallée de l'Eure lui fournissait ample matière à besogne, tout aussi importante qu'intéressante.

Les quelques citations, les quelques lignes qui lui sont consacrées sont bien peu de chose. Le sujet méritait mieux, à notre avis.

Aussi, dans cet ordre d'idées, avons-nous cru devoir apporter notre part contributive à la préhistoire de notre département.

## I.

Si l'on en juge d'après les nombreux vestiges de son passage, laissés par l'homme primitif dans notre région, à n'en pas douter, à cette époque, toutes proportions gardées, la population a dû être assez dense.

D'un côté, les noms caractéristiques de l'habitat de nos ancêtres éloignés, tels que Caër, etc.; de l'autre les multiples indications de stations de l'âge de pierre, ateliers et sépultures, ne permettent pas de douter qu'avant la période historique, de nombreux habitants vivaient sur le sol que nous foulons aujourd'hui.

En effet, on ne peut parcourir nos plateaux sans faire une ample moisson de silex travaillés, lames et outils, au sujet desquels aucune contestation ne peut être soulevée.

La couche puissante d'argile, qui alimente nos tuileries et nos briqueteries, décèle la preuve de la présence de l'homme dès les temps les plus reculés.

Cependant nous devons reconnaître que nos documents les plus certains, les plus considérables, les plus intéressants se rapportent à la période néolithique. A ce point de vue, la vallée de l'Eure est d'une fertilité remarquable.

Ainsi, partant de notre époque, remontant vers le passé, nous aurons, en tenant compte de la date de leur découverte, à signaler de nombreuses stations sur un parcours relativement restreint.

Vers 1874, on a signalé l'existence de trois emplacements ou stations préhistoriques entre Garennes et Ivry-la-Bataille, sur les coteaux qui bordent la rive gauche de l'Eure.

Ces stations renferment un grand nombre de silex taillés, haches entières à demi-polies, racloirs, couteaux, grattoirs, poinçons, flèches, pierres de fronde, etc., etc. — La patine de tous ces silex est caractéristique et parfaitement reconnaissable à la couche siliceuse blanche lactée. Une vitrine du musée d'Évreux est attribuée aux échantillons recueillis sur ces stations.

Le nombre de percuteurs, de pièces ébauchées, ou rejetées comme insuffisantes, est considérable. Il y avait évidemment en cet endroit un atelier des plus importants.

Si l'on suit le cours de la rivière, à une quarantaine de kilomètres de cet endroit environ, sur la rive opposée, on trouve Saint-Étienne-du-Vauvrai, un peu en aval de Louviers. C'est la limite extrême qui détermine la partie de la vallée de l'Eure, dans laquelle les découvertes préhistoriques ont été signalées.

Dans la partie intermédiaire, on rencontre Neuilly-sur-Eure et Cocherel, Neuilly à 4 ou 5 kilomètres de Garennes sur la même rive et Cocherel à demi-distance de Garennes et de Saint-Étienne-du-Vauvrai, sur la rive droite de l'Eure.

En 1856, un cultivateur de Neuilly-sur-Eure, du nom de Gayot, remarque, dans l'une de ses propriétés, de la terre un peu noire, qu'il juge propre à engraisser son champ.

Il déblaie, et sous un affleurement de la roche crayeuse il trouve 13 squelettes rangés sur des pierres plates. Sans rien respecter et pour utiliser la terre fertile il enlève tout, ossements et cailloux mêlés.

Ce n'est qu'au bout de quelque temps que le bruit de cette découverte vint aux oreilles de M. Bonnin.

Ce savant archéologue, en compagnie de M. Izarn, se rendit à Neuilly, mais il leur fut impossible de vérifier le nombre de squelettes.

En fouillant dans les terres et les cailloux avoisinant la sépulture ils trouvèrent des fragments de poterie.

« La pâte, dit M. Izarn, est grossière, mate, sans glaçure, parsemée de petits silex, non broyés. Elle a cette couleur noirâtre qui, d'après les analyses rapportées par Brongniart, dans son traité des *Arts céramiques*, paraît provenir d'une petite quantité de charbon qui s'y serait introduite à l'état de noir de fumée. »

En outre on avait trouvé trois petites haches en silex et des instruments tranchants que les gens du pays désignèrent sous le nom de couteaux-poignards. MM. Bonnin et Izarn ont pu retrouver les trois hachettes ainsi que l'un des couteaux-poignards. Il en donnent la description suivante :

« C'est un morceau de silex brun, ayant 247 milli-

mètres de longueur, 25 millimètres dans sa plus grande largeur ; une de ses extrémités se termine en pointe, l'autre est large de 16 millimètres ; son épaisseur est de 5 à 6 millimètres ; il forme un léger arc de cercle dont la flèche a environ 10 millimètres ; il n'a que deux faces, dont l'une est plate, lisse et unie, l'autre bombée et couverte de stries ou cannelures ;..... les stries, qui n'ont pas plus de 1/2 millimètre de profondeur, ont été faites évidemment en entaillant à petits coups la face du silex, et en y traçant des sillons d'une régularité et d'une égalité remarquables ;..... .

« Ces stries ne couvrent pas cette face entièrement ; elles n'existent que sur une étendue de 190 millimètres ;..... les 57 millimètres qui n'en portent pas sont travaillés beaucoup plus grossièrement ; .... cette extrémité paraît être le manche de l'outil.

« Rien ne peut donner une idée plus exacte de cet instrument que la lime demi-ronde des serruriers, seulement en supprimant les dents de la face plane. »

Cette pièce, si minutieusement décrite, est fort belle, et l'une des plus belles sinon la plus belle de la collection préhistorique du musée d'Évreux. Je n'en ai vu qu'une seule qui puisse lui être comparée ; elle fait partie de la collection du musée de Saint-Germain.

D'ailleurs, M. G. de Mortillet dit, dans son ouvrage spécial, que ces poignards se rencontrent rarement en France, et la description qu'il en fait répond bien à celui que nous possédons. « Certains poignards, dit-il, sont de vrais chefs-d'œuvres. » Malheureusement c'est le seul exemplaire que l'on ait pu conserver, les autres auront été fort probablement perdus par les auteurs de la découverte.

Chose singulière, ceux-ci, ignorants de la science

préhistorique, avaient donné à ces instruments le nom vrai par lequel on les désigne aujourd'hui.

A ces divers objets trouvés à Neuilly, nous devons ajouter une dent de loup (?) percée d'un trou — c'était très vraisemblablement une amulette — et non une parure comme le croient certains auteurs.

« Il faut que la race humaine, dit Louis Figuier, possède à un bien haut degré le goût de la parure, puisqu'on la retrouve aux temps les plus reculés de l'humanité et dans tous les pays. Les hommes et les femmes de l'époque du renne sacrifiaient aux Grâces. Au milieu de leur existence précaire, ils songeaient à se fabriquer des colliers, des bracelets, des pendeloques, soit avec des coquilles qu'ils perçaient au centre, pour les enfiler en chapelet, soit avec les dents des divers animaux qu'ils trouaient dans le même but. »

Nous ne croyons pas, en ce qui concerne les dents d'animaux, que celles-ci aient été utilisées comme simple ornement. Il s'agissait bel et bien d'une véritable amulette à laquelle nos ancêtres attribuaient des vertus particulières, peut-être les mêmes que de nos jours.

En effet, aujourd'hui encore, ne vend-on pas couramment des colliers, dits « *Colliers dents de loup* », composés de fragments d'os percés, dans le sens longitudinal, enfilés en chapelet et que l'on met au cou des enfants du premier âge ? Ces colliers passent pour posséder la propriété de prévenir les convulsions et de faciliter la dentition. En présence de tels faits, notre hypothèse nous paraît bien près d'être justifiée.

Cette sépulture de Neuilly ne manque certes pas d'être fort intéressante. C'est très probablement l'une des premières qui ait fourni l'occasion de donner une description aussi minutieuse, aussi exacte du couteau-poignard de l'âge de pierre.

Mais si nous remontons de quatorze années en arrière, nous arrivons à la découverte de la sépulture de Saint-Étienne-du-Vauvrai, bien remarquable, sinon par les objets composant le mobilier funéraire, tout au moins par la disposition des corps inhumés.

Auprès de la ferme de la Butte-Cremonville, hameau de Saint-Étienne-du-Vauvrai, existait une grosse pierre plus haute que large, un vrai menhir.

Sur le bord du chemin se trouvaient de gros fragments de roches La côte voisine offrait à la vue des pointes de roc entourées de ronces, de genèvriers qui poussent de loin en loin sur cette terre aride. Des fragments détachés gisaient çà et là, informes, inclinés dans tous les sens.

Tout le monde pensait que ces débris étaient l'œuvre de la nature et que l'homme n'était pour rien dans leur disposition.

Les travaux entrepris pour l'amélioration du chemin de grande communication qui conduit de Louviers à la gare du chemin de fer de Saint-Pierre-du-Vauvrai ont prouvé le contraire.

« Le menhir, semblable en sa forme à tous les monuments de ce genre signalés dans notre contrée et dans les départements voisins, mesure $2^{m}75$ de hauteur, $2^{m}25$ de largeur, $1^{m}30$ d'épaisseur environ. Une fouille pratiquée au pied a permis de constater qu'il se terminait en pointe irrégulière à $1^{m}25$ au-dessous du sol. Il n'est remarquable que par sa direction parallèle à la vallée, et par une ouverture peu profonde en forme de parallélogramme qu'on observe à son sommet, et qui, de même que d'autres monuments du même genre, dut servir, dans un temps de transformation religieuse, du paganisme au christianisme, à

modifier les idées du peuple sur un culte qu'on ne pouvait anéantir sans danger : dieu ou demi-dieu, croix, saint ou madone, nous semblent y avoir, ainsi que cela est souvent arrivé, reçu peut-être successivement de pieux hommages à un grand souvenir (1). »

On ne trouva rien sous ce monolithe. Mais dans le voisinage se trouvait un fragment de rocher à moitié recouvert par les éboulements de la côte. Il fallait s'en débarrasser : il était situé sur le tracé du chemin. Pendant cette opération les ouvriers mirent à nu cette intéressante sépulture de Saint-Étienne. Ils n'en continuèrent pas moins leur besogne et détruisirent ainsi la moitié du tombeau, jetant pêle-mêle ossements et moellons.

Ce ne fut qu'après l'enfouissement du rocher et le déblai du sol trop élevé que le conducteur des travaux fut prévenu.

Aussi, le 27 décembre, en présence des autorités locales, on fit de nouvelles fouilles. Je ne sache pas qu'il ait été fait de procès-verbal de cette opération. Mais M. Bonnin nous a conservé la description du tombeau.

Celui-ci était circulaire. Son diamètre était de $4^{m}50$ environ ; sa profondeur, au-dessous de la pierre qui le recouvrait, de $1^{m}65$. Il était divisé en trois étages superposés, de 40 centimètres d'élévation environ.

Les corps étaient placés dans chacune des six cases, composant chaque étage, les pieds vers le centre, la tête à la circonférence. C'était donc dix-huit squelettes que renfermait cette sépulture, sans conteste l'une des plus intéressantes de ce groupe, auquel on donne le

(1) Bonnin. *Notice sur un tombeau celtique découvert en décembre 1842 à Saint-Étienne-du-Vauvrai.*

nom de *danse des morts*, dans le macabre d'un nouveau genre.

On trouva, au milieu de ces squelettes, « un fragment de poterie grossière, en terre rougeâtre, mêlée de gravier, paraissant façonné à la main, et dont le peu de ténacité fait croire qu'il a été séché au soleil »; deux bois de daim, l'un de 14 et l'autre de 16 centimètres de longueur, ayant une ouverture oblongue, destinée à recevoir des manches.

L'un de ces bois porte à son extrémité une hachette de jade.

Trois hachettes isolées furent également trouvées dans le tombeau de Saint-Étienne.

Si les deux tombeaux de Neuilly et de Saint-Étienne présentent un certain intérêt, celui de Cocherel, dont il nous reste à parler maintenant, a une importance autrement considérable.

C'est, en effet, *la première découverte de cette nature* dont il nous soit resté une relation, une appréciation que ne désapprouveraient pas, pour la plus grande part, nos archéologues de la préhistoire. — Et cette découverte remonte à 1685. — Ainsi, chose singulière, les découvertes de Neuilly et de Saint-Étienne, qui nous sont contemporaines, puisque la plus ancienne remonte seulement à 1842, n'ont été signalées par aucun procès-verbal. Et, cependant, elles en valaient la peine. La plupart des objets trouvés ont été dispersés; je ne saurais, à l'heure actuelle, retrouver ceux de la sépulture de St-Étienne. — De celle de Cocherel, nous avons des dessins complets, une dissertation fort bonne, un procès-verbal très soigneusement, très minutieusement fait, le plus authentique que l'on puisse encore aujourd'hui proposer comme modèle. Et, cependant,

plus de deux siècles nous séparent de l'époque de sa rédaction, époque à laquelle on ne songeait guère à la science préhistorique.

## II.

La découverte de Cocherel, trop peu connue dans ses détails, doit être considérée comme le point de départ de la connaissance, de l'appréciation raisonnable des documents qui ont permis d'asseoir cette science sur des bases certaines.

Nous ne pouvons mieux faire pour les savants qui s'y intéressent, et nous en sommes persuadés, ils nous en sauront gré, nous ne pouvons mieux faire, disons-nous, que de reproduire, sans en retrancher un iota, le procès-verbal qui devrait figurer en tête de tous les ouvrages qui traitent de cette science.

« L'an mil six cent quatre-vingt-cinq, le mercredi, onzième jour de juillet, nous Olivier Estienne, avocat en Parlement, subdélégué de Monseigneur de Marillac, conseiller d'État ordin. et d'honneur dans tous les Parlements de France, et comissaire départi par le Roy, pour l'exécution des ordres de Sa Majesté en la Généralité de Rouën. Sur la réquisition à nous faite par Messire Le Prévôt de Cocherel, chevalier, seigneur des Fiefs et seigneuries du haut et bas Cocherel, nous nous sommes transportés avec M. Jean Huncy, nostre greffier, en la présence de vénérable et discrette personne M.... Devin, curé de la paroisse de Vaux, de Jean Blanbuisson, maistre chirurgien, demeurant à Cocherel, de Firmin Horon et Pierre Vallée, vignerons, demeurant à la Fortelle, paroisse de Cocherel, Noël Haymet, vigneron, demeurant audit lieu. Pierre Colombe,

vignerons... demeurans en la paroisse de Vaux, sur une pièce de terre sur le haut du coteau, depuis longtemps en friche, et réunie au domaine non fieffé du haut Cocherel, au Triège des hautes Berges, où étant ledit sieur de Cocherel nous aurait remontré qu'ayant besoin d'un nombre considérable de pierres de taille pour fournir au travail qu'il est obligé de faire par ordre du Roy pour la réédification de la bajoierie de la porte à Batteaux des moulins de Cocherel, sur laquelle pose le bout du fléau de ladite porte assise sur son fief du bas Cocherel, il auroit fait découvrir deux grandes pierres qui sortoient hors de terre, seulement l'une d'un pied, et l'autre de neuf à dix pouces, comme des bornes pour séparer des terres, qui se sont trouvées, les ayant fait découvrir et déterrer par les susdits vignerons, l'une et l'autre de six pieds de hauteur et d'un pied et demi d'épaisseur et de largeur, l'une de trois pieds et l'autre de deux pieds et demi, posées debout à côté l'une de l'autre, jointes et maçonnées avec de la marne tirée du trou dans lequel lesdites pierres ont été posées. Et en faisant ladite découverte on auroit remarqué que c'étoit un sépulchre qui étoit fermé seulement de trois côtés, par le bout vers la tête des deux pierres cy-dessus, par le côté droit d'une pierre couchée sur son épaisseur, de treize à quatorze pouces, de cinq pieds et demi de longueur, et de trois pieds de large, posée à angle droit contre l'une des deux pierres mises debout, et maçonnées de même, et par le bout vers les pieds d'une autre pierre de pareille épaisseur que la précédente, de quatre pieds en quarré, dans lequel sépulchre se seroient trouvés les os de vingt corps d'hommes, de la grandeur ordinaire de cinq pieds et demi à six pieds de long, à la réserve de

deux jeunes de quinze à seize ans, ne s'étant trouvée aucune tête de femme, tous ces corps étendus nord et sud, les bras le long du corps, et toutes les têtes le long des deux pierres posées debout; dans l'angle droit il y avoit deux corps séparés par une pierre en forme de tombe, d'un pied d'épaisseur, et de trois pieds et demi de large et de cinq pieds et demi de long, de deux autres corps qui étoient au-dessous. En procédant à l'examen dudit sépulchre, il nous a fait remarquer qu'à pareille distance de la superficie de la terre et des corps inhumés, il s'est trouvé trois petits pots de terre de quatre poulces de diamètre, hauts de cinq poulces environ, d'une terre noire, aussi molle que de la cire, qu'on a pu séparer de la terre sans les rompre, et ont durci à l'air, et sont devenus de couleur grise, ce qui fait juger que ces hommes là étoient des idolâtres qui avoient brûlé quelques odeurs sur ces corps, et immolé quelque chose aux momies de ces défunts, ces petits pots étoient encore remplis de cendres et de charbon de bois. Toutes ces pierres étoient brutes, non taillées, et vraisemblablement tirées d'une carrière voisine de trois ou quatre cens pas sur le même coteau : qu'à l'endroit où étoient placées les têtes des deux corps posés au-dessus de cette tombe, on avoit trouvé deux pierres, une longue de six à sept pouces, large de quinze à seize lignes sur le plus large, de trois à quatre lignes d'épaisseur par le milieu, figurée comme un fer de picque aiguë et perçante par les deux bouts, et coupantes par les deux côtez, d'un caillou à feu jaunâtre dont on fait les meilleures pierres à fusil.

« L'autre pierre qui étoit sous une de ces têtes, figurée comme un fer de hache de quatre à cinq pouces de

longueur, en trois pouces par le bord le plus large, et coupant, percée par le bout le plus étroit, de cinq à six lignes par le milieu, de couleur verdâtre, dure comme l'agathe, que les lapidaires ont dit être de giade.

« Au-dessous des deux autres têtes qui étaient au-dessous de cette tombe, on y avoit trouvé deux autres pierres, l'une de la même nature de la première, de la même figure, mais un peu plus longue, quoique les pointes en fussent émoussées ; l'autre étoit aussi taillée en fer de hache fort coupante, de trois pouces de long, deux pouces et demi de large, de six lignes d'épaisseur par le milieu, aussi percée par le bout le plus étroit, d'une couleur vert brun, qu'on dit être de la serpentine d'Orient.

« Sur le côté gauche de ce sépulchre qui n'étoit point fermé, il y avait seize corps, tous ces os fort sains, quoiqu'ils parussent extrêmement anciens, ce qui s'est encore mieux foit connoître, en ce qu'ayant été deux jours exposés à l'air, ils se sont réduits d'eux-mêmes pour la plupart en poussière.

« Les crânes des têtes de tous ces hommes étoient d'une épaisseur extraordinaire, toutes garnies de dents fort saines, ce qui marque que c'étoient des gens fort robustes et vigoureux. Il y a une de ces têtes qui a reçu un coup dont le trou est resté dans l'os de la grosseur du bout du doigt, ce qui marque que c'étoient des gens de guerre. Sous chacune de ces têtes il y avoit une petite pierre ; il s'en est trouvé deux rondes, l'une de couleur rougeâtre d'un pouce de diamètre, percée des deux côtés d'un trou, qui en occupoit plus de la moitié, et étoit fort petit dans le milieu : l'autre de la couleur et de la grosseur d'une châtaigne, figurée

comme un bouton de justaucorps, percée et grossièrement polie, assez dure et qui paroist par un côté avoir esté endommagée par le feu.

« Il y avoit deux autres petites pierres qui, selon les apparences, étoient sous les corps des plus jeunes, dont l'une d'environ deux pouces et demi de long, de sept à huit lignes de large, de deux lignes d'épaisseur, un peu coupante par le bout le plus large, et percée par le bout le plus étroit, qu'on croit aussi être de pierre de giade étant ondée de vert et de blanc, mais beaucoup moins dure que celle dont nous avons parlé ci-dessus ; l'autre de quatorze à quinze lignes de longueur, de sept à huit lignes de large, de deux lignes d'épaisseur, percée de deux petits trous par le bout le plus étroit, dont l'un étoit plus large que l'autre de chaque côté ; on croit qu'elle est d'albâtre ou de marbre blanc.

« *On a encore trouvé à l'endroit où étoient ces têtes trois pierres, dont deux d'un caillou grisâtre très dur,* TAILLÉES COMME DES FERS DE HACHE, AIGUISÉES ET POLIES SUR LA MEULE OU SUR D'AUTRES PIERRES, *de quatre à cinq poulces de long, de trois à quatre de large par le taillant, et d'un poulce et demi par le même bout, et par le milieu d'un pouce d'épaisseur. Ces pierres* S'ENCHASSOIENT PAR LE BOUT LE PLUS ÉTROIT DANS UN MORCEAU DE CORNE DE CERF CREUSÉ PAR LE BOUT POUR Y RECEVOIR UNE DE CES PIERRES, *long de six pouces, de deux poulces et demi de grosseur,* PERCÉ PAR LE MILIEU POUR L'EMMANCHER AU BOUT D'UN BATON, ET EN FAIRE UNE HACHE ; *l'autre pierre, taillée de la même manière, étoit un peu plus longue que les deux autres, d'un caillou noir à feu, dont il s'en trouve quantité en ce pays, et on a remarqué que ces morceaux de corne de cerf* ESTOIENT

POLIS PAR LES BOUTS ET USÉS SUR LA PIERRE ET NON TAILLÉS AVEC LE FEU.

« Sous les autres têtes, il y avoit onze *petites pierres de caillou noir*, TAILLÉES toutes d'une même manière, unies par un côté et par l'autre, *la taillure y est marquée et relevée, toutes coupantes par les côtés*, et de différentes figures par les bouts, *comme pour faire* DE PETITS COUTEAUX pour couper les bouts, et les figures étant différentes ; mais la situation de ces pierres posées sous la tête de ces morts marquoit qu'ils les avoient en quelque vénération.

« *On a trouvé parmi ces corps quelques os* AIGUISÉS POUR METTRE AU BOUT D'UN BATON OU D'UNE FLÈCHE, ou d'un andouiller de la tête d'un cerf, et deux autres d'un des petits os de la jambe d'un cheval.

« A toutes ces pierres, ni aux grandes ni aux petites, il ne s'est trouvé aucune inscription, sculpture, ni figure qui pût faire croire que ces hommes-là eussent été des des chrétiens, au contraire, la situation de ces pierres sous leurs têtes et ces petits pots remplis de cendres et de charbon nous ont paru des marques de leurs superstitions et de leur idolâtrie.

« Ce qui nous a induits de déclarer audit sieur de Cocherel qu'il pouvoit appliquer les dites pierres sans aucun scrupule à tel usage que bon lui sembleroit.

« Et pour rendre le tout plus authentique, il nous a requis de lui en délivrer notre présent procès-verbal, auquel il a signé avec nous et notre greffier, et les témoins cy-devant nommés, ce que nous lui avons accordé ledit jour et an que dessus. »

Le Brasseur, grâce à qui il nous est donné de posséder cette pièce si curieuse, si intéressante, l'a publiée dans son *Histoire civile et ecclésiastique du Comté*

*d'Evreux*, 2e partie, Actes et preuves, 1722, ainsi qu'une note de M. l'abbé de Cocherel ayant pour titre : « Relation et dissertation touchant l'origine et l'antiquité de quelques corps trouvés dans un ancien tombeau au village de Cocherel, entre Évreux et Vernon, en l'an 1685. »

Dans ce travail, l'abbé de Cocherel fait suivre la copie du procès-verbal des lignes suivantes :

« Depuis l'expédition du présent procès-verbal, ayant fait travailler au côté gauche de ce sépulchre, on a trouvé que le fond y est plus relevé de près de deux pieds de celui où les corps ont esté inhumez ; qu'en cet endroit il paroist évidemment qu'il y a eu plusieurs corps brûlez, dont les cendres et les restes des os ont esté mis confusément dans ce trou. On a remarqué qu'il se trouve une veine de cendre et de charbon de bois environ deux pieds au-dessous de la superficie de terre, et deux pieds et demi ou environ au-dessus du fond de ce sepulchre. Cette cendre est si piquante et si salée, qu'elle prend au nez comme du tabac, et même qu'elle piquote les doigts lorsqu'ils ont touché de ces os qui y ont été mis pêle-mêle. On n'a pas eu le loisir d'achever cette découverte, c'est-à-dire d'ouvrir entièrement toute la terre qui a esté mise dans ce sépulchre creusé exprès pour mettre ces corps entiers, et lés cendres et les os restans de ceux qui ont esté brûlez et mis dans ce même lieu.

« De sorte qu'il paroist difficile de concilier les deux cérémonies pratiquées pour la sépulture de ces morts, l'une de l'inhumation, et l'autre de la nécrocaustie. . . »

« Tout au coin de l'angle gauche de ce tombeau, nous apprend encore l'abbé de Cocherel, estoit une pierre de grais presqu'arrondie naturellement, et mise

debout, grosse comme un demi-muid : au-dessus estoient trois pierres plattes posées comme pour couvrir cette pierre de grais ; ce qui avoit fait croire que cette pierre devoist être creuse, et qu'on trouveroit dedans, ou des médailles, ou quelques marques des Gaulois : mais la pierre se trouva toute solide, sans avoir rien au dedans, ni au dehors aucune inscription. »

Malheureusement les archéologues qui ont signalé la découverte de Cocherel n'ont pas eu sous les yeux ces documents.

Ils ne l'ont apprise que par Dom Bernard de Montfaucon.

En effet, cet auteur, dans son ouvrage, l'*Antiquité expliquée et représentée en figures*, consacre, tome V, IIe partie, page 194, son chapitre IX à un *sépulchre singulier des Gaulois et d'autres barbares, trouvé au diocèse d'Evreux ;* ce livre et celui de Le Brasseur sont tous deux édités la même année en 1722.

Il est intéressant de rapprocher les textes. L'article de Montfaucon n'est qu'un résumé de la dissertation de l'abbé de Cocherel. Il n'est pas dit un mot du procès-verbal du 25 juillet 1685.

En outre il faut constater une contradiction entre ces deux textes :

L'auteur de l'*Antiquité expliquée*, dès le début de son chapitre, s'exprime ainsi : « Voici une autre sépulture plus singulière que les précédentes. L'an 1685, M. de Cocherel, gentilhomme de Normandie au diocèse d'Évreux, *voïant deux pierres sur une colline, auprès du lieu de Cocherel, crut que cela marquoit quelque chose de caché en terre....* ». Suit l'indication de la découverte avec cette mention que nous retrouvons plus loin : « Voilà la relation qu'il me fit de la décou-

verte de M. de Cocherel, sous les ordres et les yeux duquel tout a été déterré. Il étoit homme d'esprit et mon ami... »

Or, dans la dissertation de M. l'abbé de Cocherel, nous trouvons ce paragraphe :

« Au mois de juillet de l'année 1685, le Roy ayant ordonné de faire plusieurs ouvrages sur la rivière d'Eure pour en rendre la navigation plus aisée, le seigneur de la paroisse de Cocherel eut ordre de faire faire un travail à la porte par laquelle passent les bateaux sur cette rivière, pour lequel il eut besoin d'avoir une quantité de trois à quatre cens pieds de pierre de taille, ce qui nécessita ce gentilhomme de rechercher sur sa terre tout ce qui lui en pourroit fournir, ne pouvant avoir pour de l'argent aux carrières voisines ce qui lui étoit nécessaire, parce qu'on ne pouvoit trouver d'ouvriers pour y travailler, tous les tailleurs de pierre ayant été obligés de se rendre à Maintenon, où se faisoient les plus considérables travaux. »

Ce texte est d'ailleurs d'accord avec le procès-verbal d'Olivier Estienne, « avocat au Parlement, subdélégué de Monseigneur de Marillac, conseiller d'État ordin. et d'honneur dans tous les Parlements de France et commissaire départy par le Roy pour l'exécution des ordres de Sa Majesté en la Généralité de Rouën. »

Il faut rendre à César ce qui appartient à César. A notre avis, M. de Cocherel, gentilhomme de Normandie, homme d'esprit, nous n'en doutons pas, et ami de Bernard de Montfaucon, se donne un brevet de sagacité qui ne lui coûte pas cher.

Ainsi, c'est le seigneur Hasard, comme il arrive souvent en pareille occurrence, qui mérite tous nos compliments.

C'est à un concours de circonstances bien complexes que nous devons d'abord la découverte du tombeau de Cocherel, qu'inscrit à son actif le seigneur du lieu, et puis la description si minutieuse, si détaillée qui nous en est parvenue : nécessité de la réédification de la bajoirie de la porte à bateaux de Cocherel, désirs amoureux qu'avait su faire naître chez le Roi-Soleil la veuve du cul-de-jatte Scarron, et, ironie du sort, scrupules du seigneur de Cocherel d'utiliser, pour un usage profane, des pierres qui pouvaient appartenir à une sépulture chrétienne.

De même, nous devons le plus grand gré aux rédacteurs du procès-verbal, qui ont fait preuve d'un incontestable talent d'observation, d'un absolu respect de la vérité, et d'une bien grande sagesse, en ne négligeant pas de s'entourer de toutes les précautions nécessaires, consultant chirurgiens et lapidaires pour émettre leurs appréciations.

Il est fâcheux que les mêmes observateurs n'aient pas été appelés à nous donner leur sentiment sur les découvertes faites postérieurement.

Nous avons souligné quelques paragraphes du procès-verbal ; nous les recommandons aux archéologues.

Il ressort bien évidemment de tous ces passages soulignés, que les auteurs de la pièce que nous avons rapportée en son entier ont donné la meilleure explication possible de tous les objets composant le mobilier funéraire du tombeau de Cocherel.

Les premiers en effet, ils ont compris et indiqué l'usage de ces pierres de foudre, que l'on appelait autrefois *céraunies*. Ils ont vu, avant beaucoup d'autres, le silex taillé et poli servant d'armes, d'outils, son em-

manchement, les os travaillés et polis pour en faire des pointes d'épieux ou des pointes de flèches.

Cartailhac, dans *La France préhistorique*, attribue le mérite de ces appréciations à Montfaucon, qui n'a fait que reprendre le travail des premiers auteurs.

Et cependant que n'a-t-on pas écrit bien auparavant et même après sur les pierres de foudre ?

Boece de Boot dit que « c'est une renommée si constante et approuvée de l'approbation de tant de personnes, que c'est la flesche de foudre, que si l'on vouloit combattre cette opinion communément tenüe, et y desnier son consentement, il paroistroit fol. »

Michel Mercati, écrivain du XVI^e siècle, avait indiqué l'origine des vraies *céraunies*. Cet auteur, mort en 1593, était intendant du Jardin des Plantes du Vatican. — Son travail ne fut publié qu'en 1717, c'est-à-dire plus de 30 années après la découverte de Cocherel.

En 1723, Jussieu entretient l'Académie des Sciences de l'*origine des usages de la pierre de foudre*. Il déclare que les peuples de France et d'Allemagne, avant la découverte du fer, se servaient de ces pierres en guise d'armes et d'instruments.

En 1725, un jésuite, Lafitau, consacre deux gros volumes à la science nouvelle.

En 1730, Mahudel communique, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, un mémoire sur les « *Instrumens de pierre, employés par les premiers hommes pour les arts et qualifiés de pierres de foudre par les auteurs.* »

Ainsi, à n'en pas douter, la découverte du tombeau de Cocherel peut être considérée à juste titre comme le point de départ, dans notre pays, de la science préhistorique.

C'est pénétré de cette idée, que nous avons voulu porter à la connaissance des savants un document qu'ils n'ont pas sous la main, qu'ils ignorent, qui passe inaperçu, publié qu'il est, dans un livre d'histoire purement locale, devenu rare aujourd'hui.

Ainsi que nous l'avons dit, il est fâcheux qu'il ne nous soit pas resté une bonne description *de cette pierre de grais*, trouvée postérieuremont, *tout au coin de l'angle gauche de ce tombeau, presqu'arrondie naturellement, et mise debout, grosse comme un demi muid.*

Il nous est permis de supposer que nous avions là un spécimen intéressant des polissoirs, que l'on a rencontrés depuis dans un certain nombre de stations préhistoriques.

L'abbé de Cocherel, dans sa relation, se livre à une longue dissertation, et essaie de *concilier les deux cérémonies pratiquées pour les sépultures des morts, l'une de l'inhumation, l'autre de la nécrocaustie.*

Nous devons reconnaître qu'aujourd'hui nous ne sommes pas plus avancés sur ce point qu'il y a deux siècles.

Le champ des hypothèses, en ce qui concerne cette question, est encore bien vaste, et les chercheurs et les observateurs ont encore de beaux jours devant eux. Bien probablement, des volumes seront encore publiés avant d'arriver à une explication qui contente tout le monde.

« On admettait naguère, nous dit Cartailhac dans l'ouvrage précité, que le rite de l'inhumation correspond à l'âge de la pierre, et le rite de l'incinération à l'âge de bronze. Il en est ainsi dans le nord scandinave. Dans leur ensemble, les fouilles exécutées sur

le sol gaulois conduisaient aux mêmes conclusions, qu'il n'est plus possible d'admettre aujourd'hui. »

Cette affirmation est absolument prouvée par la sépulture mixte de Cocherel. Il ne manque pas d'ailleurs de découvertes faisant la même démonstration.

Dans les souterrains de la Marne, les squelettes correspondent à 2,000 individus, mais il y avait aussi des ossements brûlés, profondément carbonisés, qui reposaient sur l'aire même de la grotte.

Pour la même époque, dans le département de l'Aisne, le rite de l'incinération est parfaitement démontré. A Ribemont, à 1m 50 de profondeur, on trouva des grès bruts posés à plat, au-dessus desquels se trouvait une couche de charbon, de terre noire et brûlée, des ossements humains, dont la plupart étaient fortement calcinés, le tout mélangé d'éclats de silex, de débris d'emmanchements en bois de cerf. Sur 145 sépultures de la période néolithique, signalées en Bretagne par M. P. du Chatellier, 20 étaient des sépultures par inhumation, 72 par incinération ; 31 ont donné des charbons, et dans 22 aucune constatation n'a été faite.

La crémation partielle a été constatée par M. Marion dans l'ossuaire de Saint-Clair, à Géménos. Au mont Vaudois, près d'Héricourt, M. Voulot a remarqué que le remblai qui limite l'enceinte des sépultures à inhumations est *pétri* d'incinérations.

« En tenant compte de toutes les indications que nous avons énumérées, nous pouvons donc affirmer que les hommes de l'âge de pierre n'hésitaient pas à brûler leurs morts » (1).

(1) Cartailhac, *loc. cit.*

En présence de cette opinion si nettement formulée par un homme de la compétence de M. Cartailhac, il est difficile d'admettre l'hypothèse de l'abbé de Cocherel, relativement à la sépulture mixte de ce lieu.

Que nous dit-il, en effet?

« De sorte qu'il paroist assez difficile de concilier les deux cérémonies pratiquées pour la sépulture de ces morts, l'une de l'inhumation, et l'autre de la nécrocaustie, si l'on ne convient qu'il y a eu combat en ce lieu entre les Gaulois et les Barbares qui s'étaient épandus dans le pays ; que les Gaulois ont rendu les derniers devoirs à leurs morts en les brûlant, et qu'ils ont même sacrifié aux mannes de leurs défunts les prisonniers de guerre qu'ils avoient pris dans le combat, lesquels ils ont inhumez avec les cérémonies reçües par cette nation. »

Cette hypothèse est assez inadmissible.

En effet, comment admettre le soin évident pris dans ce cas, par les vainqueurs, pour l'inhumation des cadavres ennemis. L'ordre parfait dans lequel les corps sont rangés, le nombre, la disposition, la nature des objets composant le mobilier funéraire, indiquent, à n'en pas douter, une assez grande vénération de la part de ceux qui ont présidé à ces funérailles. Comment admettre, d'autre part, qu'une faible partie du tombeau, l'une de ses extrémités ait été réservée aux cendres et aux armes des vainqueurs, jetées là pêle-mêle sans soin aucun.

Peut-être pourrait-on donner une autre explication de cette simultanéité de deux rites si différents, pratiqués dans la même sépulture. Nous la donnons pour ce qu'elle vaut, laissant aux gens compétents le soin d'en apprécier la valeur.

M. Cartailhac à qui nous avons déjà fait de nombreux emprunts nous dit que le caractère des sépultures à inhumation est de renfermer plusieurs morts ; que ces entassements démontrent que la sépulture n'a pas été remplie de cadavres en une fois. De sorte que l'on rencontre de tous côtés les mêmes observations, et la conclusion qui s'en dégage est incontestable. *Les caveaux de l'âge de pierre sont des ossuaires qui sont en général restés longtemps accessibles et utilisés.*

Il est possible qu'on ait d'abord apporté un ou plusieurs morts, et qu'après le temps voulu, *les premiers arrivés aient dû faire place aux nouveaux venus; on aura ainsi successivement introduit et remanié les cadavres jusqu'au complet remplissage de la crypte ou jusqu'à son abandon.*

Qui nous empêche de pousser plus loin l'hypothèse et de supposer que l'homme préhistorique possédait ainsi ses caveaux attitrés ; qu'une fois ceux-ci pleins, s'il y avait de nouvelles sépultures à faire, ils traitaient par l'incinération les premiers inhumés, pour rendre libre la place; que les cendres de ceux-ci, mêlées au silex, avec lesquels les corps avaient été déposés dans le tombeau, étaient placées à l'extrémité de celui-ci, comme on les rencontre dans le tombeau de Cocherel, et formaient cet amas de 8 mètres cubes environ, si l'on s'en tient aux dimensions indiquées par l'auteur, ce qui ne laisse pas que de représenter les cendres d'un grand nombre de cadavres.

Encore une fois, je livre cette appréciation pour ce qu'elle vaut aux hommes compétents. A eux de la juger.

Pour en finir avec cette description, il ne nous reste plus à parler que d'un seul point.

« Il y a une de ces têtes, dit le procès-verbal, qui a reçu un *coup dont le trou est resté dans l'os de la grosseur du bout du doigt.*

« La nature, ajoute l'abbé de Cocherel, par la bonté du tempérament du blessé, *a réparé cette blessure, ainsi qu'il se voit par les marques qui y restent.* »

Il s'agit là bien certainement d'une blessure voulue, on sait qu'un grand nombre de nos sépultures renferment des crânes humains perforés, trépanés, — le fait est aujourd'hui parfaitement établi.

La méthode employée pour procéder à cette opération était le râclage à l'aide de silex. — Broca nous dit que l'opération n'est ni difficile ni dangereuse,—et cinq minutes suffisent pour trépaner le crâne d'un enfant.

Cette opération était d'ailleurs presque toujours pratiquée dès le jeune âge. — Les exemples que l'on rencontre indiquent presque tous des cicatrisations complètes, même chez les jeunes sujets.

M. l'abbé de Cocherel a joint à son travail trois planches que nous avons réunies en une seule et que nous reproduisons ici (pl. I). De même, nous avons eu entre les mains, grâce à la bienveillante obligeance de M. Cartailhac, qui en est le propriétaire, une traduction anglaise de la note de Le Brasseur. Cette traduction est accompagnée d'un dessin, que nous reproduisons également (pl. II), comprenant les principaux éléments des planches de l'ouvrage français. Cette traduction a été publiée à Londres en 1760.

Bernard de Montfaucon, dans le chapitre qu'il consacre à la sépulture de Cocherel, dit : « Cependant on en a tellement perdu la mémoire, que je ne sai s'il se

Imp. phot. ARON Frères, à Paris.

SÉPULTURE PRÉHISTORIQUE DE COCHEREL

Reproduction de la gravure de l'ouvrage de LEBRASSEUR

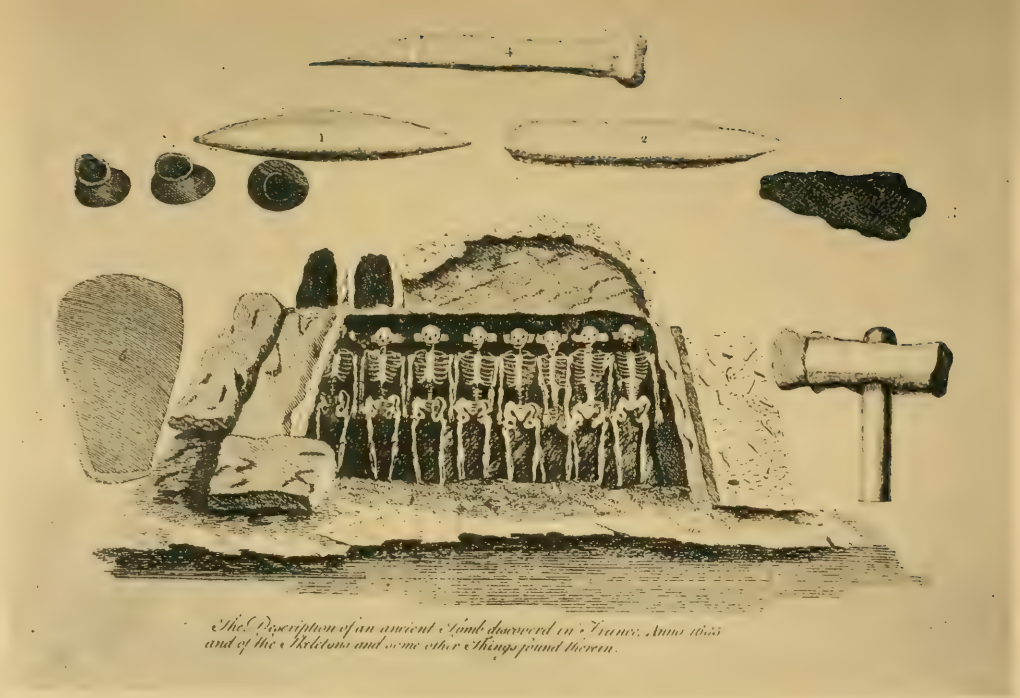


Imp. phot. ARON Frères, à Paris.

**SÉPULTURE PRÉHISTORIQUE DE COCHEREL**

Reproduction d'une Gravure Anglaise

trouve encore quelqu'un qui ait connaissance de ce monument et du lieu où on l'a trouvé. »

Nous avons voulu compléter notre étude par cette recherche, et nous avons été assez heureux pour retrouver l'emplacement réel de ce tombeau préhistorique

## III.

Cette tâche nous a été grandement facilitée par les indications suivantes que donne l'abbé de Cocherel dans sa dissertation.

« ..... Ces deux grandes pierres, qui estoient d'autant plus remarquables, que le milieu de la pointe de ces deux pierres par laquelle elles paroissoient hors de la terre, répondoit justement au clocher de l'église de Vaux, qui est de l'autre costé de la rivière. »

« ..... Ces pierres estoient brutes et non taillées, ayant été tirées par éclats d'une carrière qui est à trois cens pas de ce lieu là, contre le même coteau. »

Or, l'église de Vaux existe encore aujourd'hui; il en est de même de la carrière signalée.

Pour faire ces recherches, nous avons eu des collaborateurs, MM. le docteur Isambard, Chedeville et Peilaton, tous habitant Pacy-sur-Eure, à 3 ou 4 kilomètres de Cocherel, et connaissant bien la topographie du pays.

Il nous été ainsi facile de retrouver l'emplacement exact, remarquable par les restes des fouilles pratiquées autrefois, ainsi que par une série d'objets ayant appartenu, sans aucun doute, à la sépulture préhistorique de Cocherel, et trouvés tant par les personnes dont nous venons d'indiquer les noms que par nous-même.

Disons tout d'abord, avant d'aller plus loin, qu'au point de vue topographique exact de l'emplacement du tombeau, le dessin publié par Le Brasseur, reproduit par le traducteur anglais, et dont nous donnons une épreuve, est quelque peu fantaisiste.

La sépulture n'est pas aussi voisine de la rivière d'Eure.

Le côteau des Hautes-Berges, triège indiqué par l'abbé de Cocherel, est très élevé, escarpé et à peu près inculte. Du point le plus élevé, on jouit d'une vue splendide, comme on en rencontre de si nombreuses dans les vallées tributaires de la Basse-Seine.

A gauche, le joli pays de Ménilles, renommé, il n'y a pas encore longtemps, par le vin qu'on y récoltait.

Aussi, ne faut-il pas s'étonner de voir figurer, comme signataires du procès-verbal, des vignerons du pays. Tout le monde par là, de père en fils, y cultivait la vigne. L'auteur de cette note en sait quelque chose. Il y a fait la vendange ; il a pressé ces raisins d'où devait sortir *ce jus divin*, le principal attrait de ce que l'on appelle encore aujourd'hui, dans le pays, l'assemblée du *vin doux*. C'est un de ces souvenirs de jeunesse que l'on ne peut oublier, quand on songe que le *vin* de Normandie est devenu si rare. Sa famille est originaire de ce coin charmant. Son père, sa mère y sont nés, ses grands parents y possédaient quelques perches de terrain, plantées en vignes, qu'ils cultivaient avec amour, et dont ils offraient à tout venant le produit, trop heureux de le faire apprécier.

C'est un pays, où encore aujourd'hui l'hospitalité se pratique le verre à la main, et ce n'est pas une méthode à dédaigner. L'hôte devient vite le familier de la maison.

Vis-à-vis, le village de Vaux repose agréablement la

vue. A vos pieds s'étend la vallée que traverse en serpentant la rivière d'Eure ; çà et là de nombreux bouquets de noyers, au feuillage touffu, d'un vert foncé, d'arbres de toutes essences à la végétation luxuriante, témoignage de la fécondité du sol.

C'est là l'emplacement de ce fameux combat historique de Cocherel, dans lequel Du Guesclin défit si bien les Anglais. C'est là que fut remportée cette victoire qui devait avoir de si grosses conséquences pour notre pays.

Aux deux tiers environ de la crête de ce côteau des Hautes-Berges se trouve l'excavation que nous avons signalée, indiquant l'endroit exact de la sépulture préhistorique.

Des fouilles faites à diverses reprises nous ont fourni une assez grande quantité d'ossements humains admirablement conservés, des dents intactes, des silex taillés, des fragments de poterie grossière, des poinçons en os.

L'un des silex les plus intéressants paraît avoir servi de modèle au dessinateur pour le n° 16 de la planche de Le Brasseur, n° 3 de la gravure anglaise,

Les fragments de poterie sont fort remarquables. Le principal présente l'aspect noir rougeâtre de toute terre soumise à l'action d'une température insuffisante pour la cuire complètement.

Il a été façonné à la main, l'empreinte des doigts y est tellement manifeste, qu'il est impossible de supposer que le tour était connu des premiers potiers qui l'ont fait.

Il mesure à la base 0,078$^{mm}$ de diamètre, et 0,042$^{mm}$ de hauteur. C'est la moitié de la partie inférieure d'un vase, dont les éléments que nous possédons ne sont pas suffisants pour en permettre la restauration.

Trois autres fragments d'une poterie, bien qu'un peu moins grossière, indiquent une industrie bien primitive. Ils possèdent cependant des éléments d'ornementation. Il y a là évidemment une idée. C'est un premier essai. On ne saurait autrement expliquer les coups d'ongles très apparents, parallèles, donnés sur la terre encore molle. Il y a certainement là quelque chose de voulu.

En ce qui concerne les poinçons en os, il est peut-être difficile d'en déterminer l'usage. Ils mesurent l'un 0,060$^{mm}$ de longueur et 0,009$^{mm}$ d'épaisseur, l'autre 0,045$^{mm}$ et la même épaisseur.

Étaient-ce de véritables poinçons, des épingles, de véritables aiguilles, dont le chas serait disparu ?— C'est ce que l'on ne saurait dire, — ce qu'il y a de tout à fait évident, c'est le travail que par le polissage on leur a fait subir pour obtenir une pointe que l'on devait utiliser.

A n'en pas douter, tous ces objets indiquent bien que nous avons là retrouvé le tombeau décrit par Le Brasseur.

Si l'on compare les mobiliers funéraires des tombeaux de Saint-Étienne-du-Vauvrai, de Neuilly et de Cocherel, on arrive à cette conclusion inéluctable : ces trois sépultures sont contemporaines et appartiennent à la période *néolithique*, quoi qu'en dise M. de Pulligny, dans son ouvrage sur le préhistorique, page 59 :

« Ce tombeau (celui de Cocherel), considéré généralement comme appartenant à l'époque celtique, pourrait bien n'être qu'une sépulture étrangère indéterminée. En effet, s'il est établi, comme le prétendent certains auteurs, que les Anglais se servaient encore d'armes de pierre vers la fin du XI$^{e}$ siècle, *il n'y aurait*

*rien de surprenant qu'ils en eussent fait usage au XIV^e;* or, le tombeau de Cocherel était situé sur le versant sud de l'Eure, non loin de l'emplacement de la célèbre bataille (mai 1364), il contenait une vingtaine de corps couchés parallèlement, les têtes tournées vers le midi, recouvertes de grandes dalles de pierre du pays.

« Du reste, si ces ossements ne sont pas ceux d'Anglais ou de Navarrais tués pendant le combat, ce sont peut-être les dépouilles de quelque sauvage contingent à leur service ; toutefois, la découverte d'ossements brûlés et de petits vases en terre grossière, remplis de charbons de bois, déposés auprès des corps inhumés, pourrait être de nature à élucider la question. »

Une telle interprétation de la part de M. de Pulligny a le droit de nous étonner, et nous sommes obligé de reconnaître que ce qu'il y a de plus vrai dans cette note est la sage restriction qui fait l'objet de la dernière phrase.

De ce mémoire, un peu long peut-être, il résulte bien ceci, que, pendant la période néolithique, notre territoire devait être habité par une population assez dense.

Les trois sépultures caractéristiques de Neuilly, de Cocherel, de Saint-Étienne-du-Vauvrai, situées sur un espace relativement restreint, le démontrent surabondamment.

Nous devons dire aussi qu'à 2 kilomètres à peu près du tombeau de Cocherel se trouve une énorme pierre, connue dans le pays sous le nom de Pierre-Fortière, située sur la crête du côteau, vis-à-vis de Chambrai-sur-Eure. Nous espérons pouvoir la fouiller prochainement.

Les constatations faites, bien qu'incomplètes en ce qui concerne les sépultures préhistoriques de Neuilly et de Saint-Étienne, sont, dans l'ordre chronologique, les premières signalées.

Il nous reste encore une conclusion importante à tirer de cet exposé : la première appréciation raisonnable, malgré les avis contraires émis par les archéologues préhistoriques, des pierres de foudre, ainsi que des autres objets composant le mobilier funéraire des tombeaux de l'homme primitif, doit remonter au procès-verbal de la découverte de Cocherel, et cette découverte est bien le point de départ de cette science, qui n'a guère acquis droit de cité que depuis une quarantaine d'années au plus.

*P.-S.* — L'abbé de Cocherel, auteur de la note que nous a transmise Le Brasseur, appartenait à une famille de robe qui a possédé la terre de Cocherel depuis le milieu du XVI^e siècle jusqu'à environ 1689. Il était probablement l'arrière-petit-fils de Jean Le Prévost, sieur de Cocherel, fils d'un bourgeois de Caen et reçu au Parlement de Rouen en 1568, et le petit-fils de François Le Prévost, écuyer, sieur de Cocherel, lieutenant général au bailliage et siège présidial d'Évreux.

---

# XIX.

# FONTS BAPTISMAUX

DE

# L'ÉGLISE SAINT-GEORGES-SUR-EURE

**Par M. le Mis d'ALVIMARE DE FEUQUIÈRES.**

---

L'église de Saint-Georges-sur-Eure (1), dont la date est difficile à préciser, est très simple dans sa construction ; elle a perdu tout caractère par des restaurations faites sous l'Empire. Les murs et la voûte en bardeau ont été peints ; mais elle possède deux monuments précieux : une magnifique verrière représentant l'arbre de Jessé ; malheureusement le meneau central, rompu à moitié de sa hauteur, a été remplacé par un morceau de bois enté sur le tronçon et de nombreux morceaux disjoints sont déjà tombés ; il serait grand temps qu'une restauration consciencieuse sauvât de la ruine cette belle verrière, et des fonts baptismaux, intéressants par leurs proportions, le fini de leur travail et la date certaine de leur exécution.

(1) Canton de Courville (Eure-et-Loir).

La cuve, de forme hexagonale, nous représente dans le premier panneau le grand événement de l'époque, l'entrée de Charles VIII à Naples. Ses revers, sa mort se succédèrent si rapidement, que nous ne pouvons pas nous écarter de plus d'une année (1).

Le roi est revêtu d'une cuirasse par dessus une cotte d'étoffe bordée d'un galon ouvragé ; une dague est suspendue à sa ceinture. Il a la tête ceinte de la couronne impériale fleuronnée, fermée en forme de tiare et terminée par un globe.

Un manteau couvre ses épaules ; sa main droite tient les rènes et le globe cerclé, la gauche un sceptre.

Ses bottes, éperonnées, sont à larges revers, tailladées à la moitié de leur hauteur. Le cheval est entièrement recouvert d'une housse fleurdelysée, bordée d'un large galon richement travaillé : il a la queue nouée et porte un bouquet de plumes sur la tête.

(1455) « Le deuxième de may, le Roy fait son entrée « à Naples en habit impérial : il fut receu côme Roy « de France et de l'une et de l'autre Sicile (dont le « royaume de Naples fait partie) et côme Empereur « de Constantinople. » (Invent. de Jehan de Serres, p. 340).

La tête du roi est d'un beau type. Le corps est beaucoup trop court, ce qui lui donne une apparence un peu grotesque que partagent les autres personnages. Le sculpteur aura commencé ses figures sans se préoc-

(1) *La très curieuse et chevaleresque histoire de la conquête de Naples par Charles VIII, comme il passa, repassa de journée en journée de Lyon jusqu'à Naples et de Naples jusqu'à Lyon*, publiée par M. J.-M. Gonon. Lyon, 1842, grand in-8°.

FONTS BATISMAUX DE SAINT-GEORGES-SUR-EURE

cuper de l'espace qui lui était donné, et le manque de place l'aura contraint d'écraser les corps pour laisser aux têtes toute leur expression. A l'angle de la première et de la seconde face, se trouve une jeune fille à genoux, les mains jointes, dans l'attitude d'une fervente prière ; elle porte une longue robe à manches très larges : ses cheveux sont partagés au milieu du front, retenus par un bandeau tombant sur ses épaules et se divisant en de longues boucles. Les oreilles sont recouvertes de deux larges ornements ronds très travaillés. Elle tient en laisse un agneau avec une cordelière. Cet agneau symbolise le royaume de Cappadoce, dont les immenses troupeaux formaient la principale richesse et les victimes immolées au monstre : cette cordelière indique peut-être aussi que le monstre, une fois terrassé par saint Georges, fut conduit en laisse par la fille du roi, qui lui passa sa ceinture autour du cou et le conduisit dans la ville.

Ici commence la légende de saint Georges, patron de l'église. C'est la fille du roi de Cappadoce, parée de ses plus beaux habits et vouée à la mort pour sauver son peuple. Un monstre affreux désolait le pays ; son souffle empesté faisait mourir les populations de ce riche pays : il habitait le fond d'un lac, près de la ville, et, pour l'y retenir, on lui apportait des victimes. Tous les animaux étaient épuisés, plus de brebis, de taureaux..... Il fallait des victimes humaines, et le sort, un jour, désigna la fille du roi pour être immolée.

3e face. Saint Georges est armé de toutes pièces : de la main droite, il tient son bouclier (en forme de cartouche) chargé d'une croix ; de la gauche, il lève un glaive formidable pour transpercer le dragon

hideux, dont l'énorme gueule béante laisse passer une langue en forme de dard, au milieu de deux rangées de dents. Les replis tortueux du monstre se déroulent au-dessous du cheval cabré (la jambe droite est brisée, c'est du reste la seule mutilation de ce curieux monument).

On ne pouvait rien choisir, dans la merveilleuse légende de saint Georges, qui fût mieux approprié à une cuve baptismale que cet épisode de sa vie, qui amena toute une population à se convertir et à recevoir le baptême.

4e face. Notre-Seigneur est dans l'eau jusqu'à la ceinture; la tête est empreinte d'un beau caractère : à droite, saint Jean, revêtu d'un cilice, égrène son chapelet de la main gauche, et de la droite verse l'eau baptismale avec un vase à anse. A gauche, un ange tient le linge qui doit essuyer Notre-Seigneur; à l'angle de droite, un ange de plus petites proportions, les ailes éployées, les bras croisés sur la poitrine, comme en adoration.

5e face. Deux anges supportent un écusson en forme de cartouche; les armoiries, grattées à l'époque de la Révolution, n'ont laissé aucune indication qui puisse aider à les reconstituer.

6e face. Sans sculpture et occupée par le pilier creux qui sert de piscine pour y verser l'eau.

Au-dessous de la cuve, dans une moulure en creux, des personnages sont à chaque angle correspondant et semblent la supporter avec effort; ils sont entremêlés de feuillages de chardons et de nénuphars.

---

# XX.

# UNE

# PIERRE TOMBALE DU XVI^e SIÈCLE

**Par M. Charles MOLLE,**

Ancien vice-président du Tribunal civil d'Évreux.

---

Je désire signaler au Congrès une pierre tombale inconnue, ou pour parler plus exactement, peu connue. Toujours est-il qu'elle ne figure pas dans le livre de M. Corde, sur *Les pierres tombales du département de l'Eure*.

Cette pierre tombale se trouve au pied de l'autel, dans l'église de Lignerolles, commune du canton de Saint-André (Eure). La commune de Lignerolles est assez singulière. Il n'existe pas d'agglomération d'habitations qui porte ce nom. Ce qui s'appelle Lignerolles c'est la réunion de trois hameaux, Beaufort, Faverolles et Gratheuil, éloignés les uns des autres d'au moins une demi-lieue. Lignerolles est cependant représenté matériellement par l'église qui se trouve seule au milieu de la plaine. C'est une église ancienne. Des traces de portes encastrées dans les murailles révèlent d'une manière indiscutable l'époque romane.

Au XVI^e siècle, les seigneurs de Beaufort étaient de la famille de *Pilliers*. Dans le rôle des taxes de l'arrière-ban du bailliage d'Évreux, 1562, publié par M. l'abbé Lebeurier, figurent les héritiers de deffunct Vincent de Pilliers, seigneur de Beaufort ; ils payaient XXIIII l.

La pierre tombale qui se voit encore aujourd'hui au pied de l'autel de l'église de Lignerolles est justement celle de Vincent de Pilliers.

Elle a 2^m 21 de longueur sur 1^m 18 de largeur.

Vincent de Pilliers est représenté étendu sur un manteau, la tête nue, posée sur un coussin, les mains jointes sur la poitrine et l'épée au côté. Il est revêtu d'une armure, et sur les deux côtés de sa cuirasse est figuré le chevron, écusson de sa famille. Le même écusson se trouve reproduit aux quatre angles de sa tombe.

L'inscription, tracée en caractères gothiques, qui est encore très lisible, au moins pour la plus grande partie, se lit ainsi :

« Cy gist noble homme Vincent | de Pilliers, escuier, en son vivant seigneur de Beaufort, le quel..... ..... | après..... dim..... de sept..... | l'an mil cinq cens soixante et ung..... d'armes Priez Dieu p^r luy. » Les lacunes sont faciles à combler... Cy gist noble homme Vincent de Pilliers, escuier, en son vivant seigneur de Beaufort, lequel décéda le II^e jour après le III^e (?) dimanche de septembre mil cinq cens soixante et ung, capitaine de cent hommes d'armes ? Priez Dieu pour luy.

Un de mes amis a dessiné cette pierre tombale. J'ai donc la satisfaction d'en pouvoir montrer une reproduction au Congrès. C'est à tort que M. Charpillon,

dans son *Dictionnaire historique de l'Eure*, donne ainsi les armes des de Pilliers : « *d'or au chevron rompu d'azur.* » Les armes reproduites sur la pierre tombale montrent que le chevron n'est pas rompu.

---

## XXI.

# ÉTUDES

SUR

# LES THERMES ET LES GYMNASES

## DES ANCIENS

**Par M. le Dr comte COSTA DE BASTELICA,**

Médecin principal des armées en retraite.

*Analyse.*

---

Ces études qui, malgré leur étendue, ne semblent être que le début d'un travail plus considérable, dans lequel l'auteur se propose de traiter de l'emploi hygiénique et médical des bains chez les anciens, comprennent une introduction et deux chapitres.

L'introduction a pour épigraphe cette phrase du docteur Michel Lévy : « Les gymnases et les bains sont ce que l'hygiène publique des Grecs et des Romains nous présente de plus remarquable. » M. le docteur Costa de Bastelica y a réuni les textes de nombreux auteurs grecs, qui traitent des bains et des gymnases, et il fait ressortir l'importance de ces établissements au point de vue de l'hygiène et du développement des

forces physiques. Il expose ensuite comment, après la conquête de la Grèce, les Romains rapportèrent chez eux l'usage des thermes qui, aux premiers temps de la République, ne paraît pas leur avoir été très familier.

Il donne enfin la série des principaux thermes de Rome, depuis ceux d'Agrippa, qui sont les premiers et datent de l'an X environ avant J.-C., jusqu'à ceux de Constantin, au commencement du IVe siècle.

Le chapitre premier est consacré à une description théorique des thermes des Romains, d'après les travaux des principaux archéologues qui, depuis Palladius jusqu'à Abel Blouet, se sont occupés de cette question. L'auteur y prend pour type les thermes de Pompeï et fait, pour leur explication, de nombreux emprunts à l'ouvrage publié en 1855 par Ernest Breton.

Le second chapitre est consacré à une exposition détaillée de l'agencement des thermes de Caracalla à Rome.

Cinq planches exécutées en 1866, époque qui semble être celle de la composition de ce travail, accompagnent l'étude de notre savant confrère, étude qu'il ne nous est pas possible de publier, parce que non seulement elle ne s'occupe que d'archéologie antique, mais les édifices qu'elle décrit sont tous situés hors de France, en Italie et en Grèce.

M.

---

XXII.

# LES POULIES

# A MONTFORT-L'AMAURY

**Par M. le comte A. DE DION.**

---

On donne ce nom à la partie des vieux remparts que représentent nos deux gravures. Du Cange, au mot *Polia*, donne l'étymologie de ce nom, appliqué à des prairies humides où l'on met à blanchir le drap et la toile. Il cite les Nouvelles Poulies, *novas polias*, situées hors des murs de Paris, et où un arrêt de 1299 oblige les foulons à porter leurs draps. Le parc de M. Petau, d'où une des vues est prise, est fort propre à cette destination et a pu servir au blanchiement du linge et du drap. On a dit : les jardins et la ruelle des Poulies.

Le mur du XI^e^ siècle a 0^m^ 75 d'épaisseur et 6^m^ de haut. Il a été presque partout déversé par la poussée des terres : mais il a été soutenu à différentes époques par de nombreux et lourds contreforts. Quelques-uns de ceux-ci ont été ensuite surmontés d'arcades.

On voit au-dessus quelques-unes des maisons les mieux situées de Montfort : celle de M. Le Pippre, d'où un escalier descend dans la ruelle ; derrière se cache

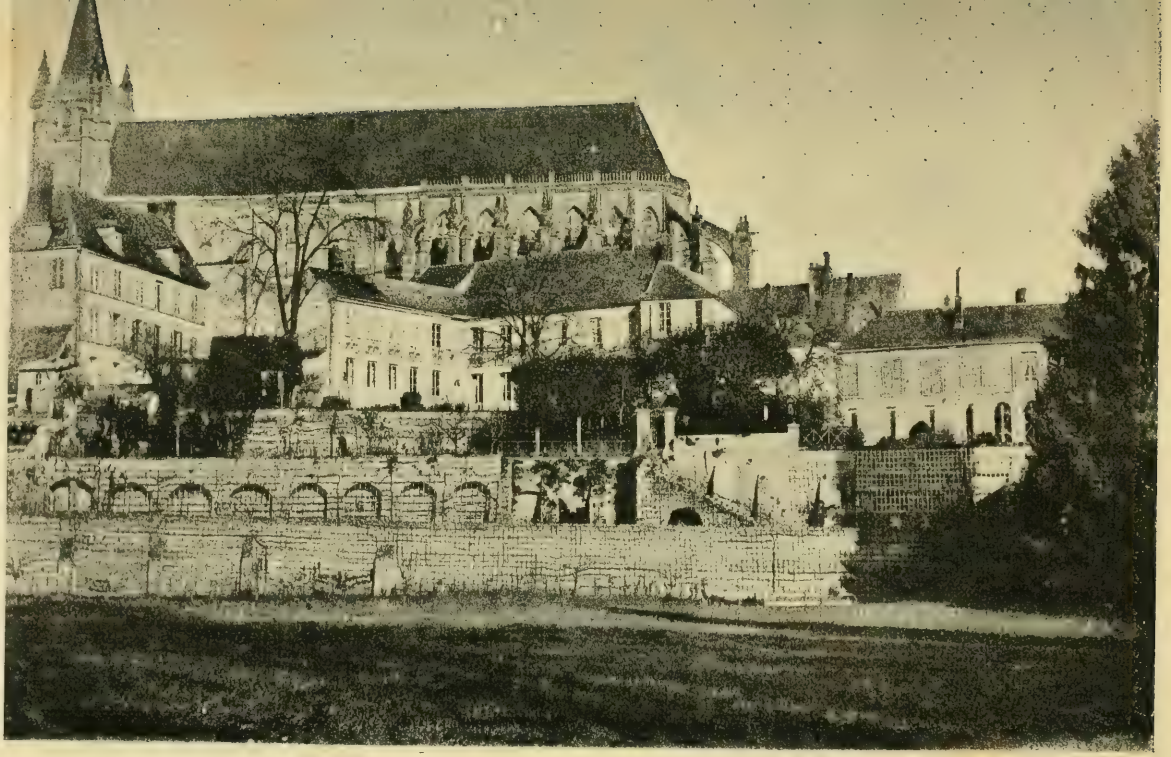

L'ÉGLISE ET LES POULIES

A MONTFORT-L'AMAURY

Imp. H. Dilesques.

Imp. H. Delesques.

LES POULIES

A MONTFORT-L'AMAURY

celle où habite l'auteur de la présente note ; puis vient la grande maison Plauzoles. La dernière était habitée au commencement du siècle par Mme Laignier, amie de Roucher, qui l'a célébrée sous le nom de la Reine-Blanche. Au-dessus s'allonge la masse de l'église.

Dans l'autre vue, on voit en profil les mêmes terrasses à partir de l'escalier de M. Le Pippre, et dans le fond les ruines du château.

---

# XXIII.

## LA CONSERVATION

DES

## REMPARTS D'AIGUES-MORTES

**Par M. le comte de MARSY.**

*Exposé.*

---

On a vu plus haut (1) que le Congrès a adopté un vœu tendant à ce que l'État intervienne pour la conservation des remparts d'Aigues-Mortes (Gard) dont le déclassement a été proposé et qui, par suite, sont menacés d'être aliénés et démolis.

Ce vœu a été émis, à la suite d'une demande du Conseil municipal de la ville d'Aigues-Mortes, transmise à la Société française d'Archéologie par l'intermédiaire de M. Bruguier-Roure, inspecteur du département du Gard, et consignée dans une délibération du 8 juin 1889.

Nous croyons utile de résumer en quelques mots l'historique de cette question d'après les documents qui nous ont été communiqués.

(1) P. 125.

Dans la séance du 31 mai 1889, le Conseil municipal d'Aigues-Mortes a été prévenu par le maire de l'adoption en première lecture d'un projet de loi présenté à la Chambre des députés, par le Ministre de la Guerre, portant déclassement d'ouvrages de défense en France et en Algérie, au nombre desquels se trouvent les remparts d'Aigues-Mortes, destinés à la suite du vote de la loi à être remis au Domaine, qui en disposera comme de sa chose propre.

« Quel sort l'État réservera-t-il alors à notre magnifique enceinte ? disait M. le Maire. La conservera-t-il en mettant les dépenses de son entretien à la charge de la commune ou bien, au refus de celle-ci d'accepter un pareil fardeau, en ordonnera-t-il la vente avec clause de démolition ?

« Envisager ces deux perspectives constitue pour nous un devoir : non moins grand est celui de nous prémunir contre leurs effets. »

A la suite de cette communication dans laquelle le maire rappelait le passé glorieux d'Aigues-Mortes, une commission fut nommée pour rechercher les voies et moyens, et, dans la séance du 8 juin 1889, M. de Nesmes-Desmarets, notre confrère, présentait au Conseil municipal un rapport détaillé, dans lequel, après avoir signalé l'importance archéologique et historique des fortifications d'Aigues-Mortes, il envisage la question à un autre point de vue, celui de la protection que les remparts ont offert à la population, lors des grandes inondations du Rhône de 1840 et de 1842, de 1886 et de 1888.

« Leur gloire dans le passé, leur utilité pour le présent et l'avenir nous sont, écrit M. de Nesmes-Desmarets, un garant de la conservation de nos remparts.

« D'autre part, la loi du 30 mars 1867 met sous la sauvegarde du Ministre des Beaux-Arts la tour de Constance, les remparts et la tour Carbonnière, vieux poste avancé qui a aussi sa page dans l'histoire, car elle a soutenu des sièges illustres.

« Malgré ce, Messieurs, faisons tout pour sauver d'une ruine, même future, nos fortifications, et demandons qu'elles soient non seulement sous la sauvegarde du ministère des Beaux-Arts, mais encore qu'elles deviennent, sans rapport aucun avec l'Administration des domaines, son bien propre, à charge par ce département de les entretenir par des réparations annuelles. »

Sans entrer dans l'examen de questions qui sont uniquement du ressort administratif, et qui sont exposées dans les propositions qui terminent le rapport de M. de Nesmes-Desmarets, le Congrès a tenu à s'associer, par une manifestation publique, au vœu de la conservation des fortifications d'Aigues-Mortes.

Pour nous, il nous reste à remercier le Conseil municipal de se montrer si soucieux de la vieille gloire de sa ville, c'est un exemple trop rare, au temps d'incurie et d'indifférence où nous vivons, pour qu'il n'y ait pas lieu de le féliciter.

---

# XXIV.

# M. LOISEL,

## DE LA RIVIÈRE-THIBOUVILLE

**Par M. l'abbé PORÉE.**

---

L'un des vétérans de l'archéologie dans le département de l'Eure, M. Louis-Adolphe Loisel, est mort dans sa jolie résidence de la Rivière-Thibouville, le 14 septembre 1890, âgé de quatre-vingts ans. Nous n'avons pas à dire ici la haute situation qu'il s'était acquise dans le monde agricole. Le *Moniteur du Calvados* a, dans un excellent article, rappelé les services du maire de Fontaine-la-Forêt et du président du Conseil d'arrondissement de Bernay. « Sa place, est-il dit « encore, était marquée à juste titre dans les congrès « de l'Association Normande, car il savait judicieuse- « ment apprécier les questions agricoles, surtout celles « qui se rapportaient à l'industrie chevaline ; ayant « été lui-même un des maîtres de poste les plus dis- « tingués de la Normandie, il possédait parfaitemant « la connaissance du cheval normand. »

C'est de l'antiquaire et de l'amateur que nous voudrions fixer quelques traits. Depuis près de cinquante ans, M. Loisel appartenait à la Société française d'Ar-

chéologie. Les relations de voisinage et d'amitié qui s'étaient établies entre M. Charles Lenormant et lui ne furent pas étrangères à cette prédilection qu'il montra toujours pour les questions d'archéologie.

En 1832, M. Lenormant avait acheté le petit manoir de la Chapelle-Saint-Éloi, à deux kilomètres de la Rivière-Thibouville, et M. Loisel se plaisait à rappeler qu'il s'y était plus d'une fois rencontré avec Mme Récamier, la mère adoptive et la tante de Mme Charles Lenormant, avec MM. Le Prévost, Guizot, Ampère, Schnetz, Questel, Natalis de Vailly, etc. Au contact de ces savants, l'esprit actif et curieux de M. Loisel prit le goût des antiquités, et le maître de poste, devenu archéologue fervent, recueillit dans le pays qu'il habitait et aux environs un grand nombre d'objets de l'époque gallo-romaine, statuettes, bronzes, médailles, poteries rouges à reliefs : antiquailles bien dédaignées alors.

Puis, à l'exemple d'André Pottier, le maître des amateurs de céramique normande, M. Loisel se mit à collectionner les faïences rouennaises. Il y a de cela bientôt cinquante ans : c'était l'heureux temps où, pour une pièce de cent sous, on pouvait acheter un pichet à personnages, une aiguière à casque, un plat armorié. Ce goût des belles faïences devint une passion, si bien qu'au bout d'une quinzaine d'années, M. Loisel avait réuni plus de deux mille pièces.

Cette collection fut classée avec méthode et rangée avec goût dans la principale pièce d'une maison qui avait été construite tout exprès. C'était un véritable musée dont le renom s'étendait bien au loin. Quel amateur, en effet, n'a pas visité le cabinet d'antiquités de la Rivière-Thibouville ? Qui ne se rappelle encore

l'accueil si cordial qui nous attendait dès le seuil de cette hospitalière demeure ? Qui ne revoit dans son souvenir ce grand vieillard, à la physionomie ouverte et souriante, qui faisait avec tant de courtoisie les honneurs de son musée ? Lorsqu'on entrait dans l'immense salle aux poutrelles moulurées, à la haute cheminée sculptée, aux vitraux si finement peints par M. Duhamel, d'Évreux, on était ébloui. Des bahuts splendides, des armoires à deux corps de l'école normande du XVI^e siècle, étaient surchargés de vases antiques recueillis à Brionne, de poteries émaillées de Manerbe et du Prédauge, de verres de Venise et des fabriques de la Haute-Normandie, de pichets polychromes, d'aiguières casquées. Les murailles disparaissaient sous les plus beaux spécimens de Nevers, de Moustiers, de Strasbourg, de Sinceny, de Sceaux, de Rouen surtout ; car M. Loisel avait tenu à ce que sa collection fût avant tout normande, et toutes les époques, tous les décors de Rouen étaient là.

Si la faïence avait la préférence marquée de M. Loisel, rien de ce qui avait une valeur artistique ne le laissait indifférent. Aussi dans une salle de moindre dimension avait-il réuni une foule de curiosités et de bibelots de provenance locale : hachettes polies, bronzes antiques, poteries sigillées, monnaies romaines ou du moyen âge, émaux de Limoges (entre autres une grande croix du XII^e siècle dont on ne connait que sept autres spécimens, et que M. Palustre attribue à Jean Garnier), manuscrits à enluminures, étains gravés, sceaux d'abbaye, ivoires, râpes à tabac, bijoux normands, montres, tabatières, etc.

Cette admirable collection sera vendue. Combien il serait à souhaiter qu'elle ne fût pas dispersée, mais

prît place dans quelque musée normand dont elle ferait la fortune !

Pour nous, qui depuis longtemps avions pu apprécier le goût éclairé, le jugement droit, la cordiale amitié de notre confrère, nous croyons acquitter une dette en rappelant une dernière fois les excellentes qualités de l'esprit et du cœur qui caractérisèrent M. Loisel et le feront revivre dans le souvenir de ceux qui l'ont connu.

---

# XXV.

# LISTE

DES

# PRINCIPAUX OUVRAGES

## Offerts au Congrès d'Évreux.

---

BERTHELÉ (Jos.) : Recherches pour servir à l'histoire des arts en Poitou. Melle, 1889, in-8°.

BLANQUART (l'abbé F.) : Notice sur les vitraux de Gisors. Première partie, les peintres-verriers. Pontoise, 1884, in-8°. — Un Maître de l'œuvre de l'église de Magny-en-Vexin. Id., 1886. — Note sur la Station paléolithique du Mont-Roty et sur un type nouveau d'instrument en silex : « le disque-racloir ». Paris, 1888, in-8°.

BOUILLET (l'abbé A.) : L'église Sainte-Foy de Conches (Eure) et ses vitraux. Étude historique et archéologique. Caen, 1889, in-8°, pl. et fig. — Note sur un Sceau du XIII^e siècle. Saint-Maixent, 1889, in-8°.

DUVAL (Louis) : Les étapes d'un réquisitionnaire de 1793 en Basse-Normandie. Alençon, 1880, in-8°. — Les Députés de l'Orne de 1789 à 1815. Id., 1880, in-8°. — Essai sur la topographie ancienne du département de l'Orne. Alençon, 1882, id. — La réforme orthographique. Ibid., s. d., in-8°. — La nouvelle édition de *la France illustrée*, l'Orne.

Alençon, s. d., in-8°. — Annuaires de l'Orne, pour 1888 et 1889. Alençon, in-8°. — Notes sur la paroisse et sur les seigneurs de Saî, antérieurement à la fin du XIII^e siècle. Argentan, 1889, in-4°.

Espérandieu (Em.) : Étude sur le Kef. Paris, s. d. (1888), in-8°, pl.

Join-Lambert : Un concordat au XII^e siècle. — Luttes de saint Anselme contre deux rois d'Angleterre. Paris, 1879, in-8°.

Ledru (E.) : Les cloches sparnoniennes. S. l. n. d. (1889), in-8°.

Loë (le baron Alfred de) : Découvertes d'antiquités franques, à Harmignies. Anvers, 1886, in-8°. - Sur une hachette trouvée à Harmignies. Mons, 1886, in-8°. — Une visite aux tumuli de la forêt de Soigne. Bruxelles, 1888, in-8°. — Étude sur les mégalithes, ou monuments de pierres brutes existant ou ayant existé sur le territoire de la Belgique actuelle. Bruxelles, 1888, in-8°. — Liste des localités où des sépultures franques ont été découvertes jusqu'ici en Belgique. Bruxelles, 1888, in-8°.

Régnier (Louis) : Excursion de la Société historique de Pontoise, à Chars, Bouconvilliers, Nucourt et Magny-en-Vexin. Pontoise, 1887, in-8°. — Rapport sur les publications historiques relatives au département de l'Eure et parues en 1887. Bernay, 1888, in-8°. - Visite des monuments d'Évreux par l'Association Normande. Caen, 1889, in-8°. — Excursion archéologique de l'Association Normande à Ferrières-Haut-Clocher, Claville, La Bonneville et Glisolles. Caen, 1889, in-8°.

Reiset (le comte de) : Notice sur Ivry-la-Bataille. Évreux, s. d., in-12.

Sauvage (l'abbé E.) : Souvenirs de l'Exposition typographique de Rouen. Rouen, 1887, in-8°. — Note sur l'introduction du charbon de terre en Normandie. Rouen, s. d., in-8°. — Le trésor et la bibliothèque capitulaire de la cathédrale de Rouen. Rouen, 1889, in-12. — Coup d'œil sur

l'histoire littéraire des archevêques de Rouen du IIIe au XIIIe siècle. Rouen, 1889, in-8°. — Poème acrostiche de saint Ansbert sur saint Ouen. Rouen, s. d., in-8°.

VALLETTE (René) : Un confident d'Henri IV en Bas-Poitou (Vincent Bouhier de Beaumarchais). Nantes, 1887, in-4°. — Les chroniques du Bas-Poitou (sous le pseudonyme R de Thiverçay), Paris, 1888, in-12. — Les mobiles de la Vendée au siège de Paris. Vannes, 1888, in-8°. — Notice sur un temple romain découvert à Champortais près Pouzauges. Fontenay, 1888, in-8°. — Le Bas-Poitou et les assemblées provinciales de 1789. Id., 1889, in-8°. — Le Livre d'or de Fontenay-le-Comte. Id., 1888, in-8°.

VEUCLIN (E.). Fin de la célèbre abbaye du Bec-Hellouin. Documents inédits. Brionne, 1885, gr. in-8°.

---

# TABLES

## TABLE GÉNÉRALE

Notice sur la Société française d'Archéologie. — État de la Société. . . . . V
Liste générale des membres de la Société française d'Archéologie . . . . . XX
Compte du Trésorier. . . . . LVII

Programme du Congrès. . . . . 1
Ordre des réunions. . . . . 5
Liste des membres du Congrès . . . . . 7

### Procès-verbaux des séances.

Séance d'ouverture du 2 juillet 1889. . . . . 15
Visite de la cathédrale et du palais épiscopal . . . 33
Deuxième séance du 2 juillet. . . . . 41
Excursion au Château-Gaillard, aux Andelys et à Louviers. . . . . 44
Première séance du 4 juillet . . . . . 57
Visite à l'église Saint-Taurin d'Évreux. . . . . 62
Visite au Beffroi et au Musée d'Évreux. . . . . 64
Deuxième séance du 4 juillet. . . . . 74
Banquet . . . . . 84

Première séance du 5 juillet. . . . . 87
Excursion à Conches. . . . . 89
Deuxième séance du 5 juillet. . . . . 95
Excursion à Brionne, au Bec-Hellouin et à Beaumont-le-Roger. . . . . 99
Séance du 6 juillet. . . . . 122
Annexe au procès-verbal. Rapport de M. Ledain, sur la restauration de l'église de Saint-Taurin d'Évreux. 126
Excursion à Verneuil. . . . . 128
Visite de Dreux et du château d'Anet. . . . . 133
Le Breuil-Benoist et les collections de M. le comte de Reiset. . . . . 137
La Société française d'Archéologie à Montfort-l'Amaury. . . . . 147
L'abbaye de Notre-Dame des Vaux-de-Cernay, par M. le comte A. de Dion. . . . . 149
Une soirée à Rambouillet en 1636, par M. Lorin. 153

**Mémoires.**

. Les études historiques dans le département de l'Eure de 1860 à 1889, par M. Louis Régnier. . . 161
II. Découvertes de monuments de l'époque gallo-romaine dans le département de l'Eure, par M. l'abbé Porée. . . . . 243
III. Époques gauloise et romaine dans l'arrondissement des Andelys, par M. Léon Coutil. . . . . 250
IV. Recherches sur les ruines d'une ville inconnue au plateau des Encordoules, à Vallauris (Alpes-Maritimes), par M. Revellat. . . . . 264
V. Notes archéologiques sur la forêt de Dreux, par M. le commandant de Coynart. . . . . 267
VI. L'art gothique, d'après un récent ouvrage publié sous ce titre, par M. Anthyme Saint-Paul . . . 271
VII. Les sépultures des évêques d'Évreux, par M. l'abbé Porée . . . . . 292

VIII. Notice sur les calices d'étain, par M. l'abbé Porée . . . . . 311
IX. Le trésor de l'abbaye de Saint-Nicolas de Verneuil, par M. l'abbé Porée . . . . . 314
X. Le nécrologe de l'abbaye de Saint-Taurin d'Évreux, par M. l'abbé Porée. . . . . 320
XI Petit mortier en marbre de l'époque romaine, par M. l'abbé Henry Thédenat. . . . . 327
XII. Quelques mots de numismatique normande, par M. Émile Caron. . . . . 337
XIII. Le château de Beaumesnil, par M. l'abbé Bouillet. . . . . 353
XIV. Découvertes numismatiques, par M. l'abbé Porée 360
XV. Les grands rétables des XVII^e et XVIII^e siècles, par M. l'abbé Porée . . . . . 367
XVI. Les deux rétables de Fontaine-l'Abbé, par M. l'abbé Bouillet. . . . . 370
XVII. L'imagier Pierre des Aubeaux et les deux groupes du trépassement de Notre-Dame, à Gisors et à Fécamp, par M. l'abbé F. Blanquart. . . . 378
XVIII. Le tombeau préhistorique de Cocherel, par M. Édouard Ferray . . . . . 392
XIX. Fonts baptismaux de l'église Saint-Georges-sur-Eure, par M. le marquis d'Alvimare de Feuquières. 423
XX. Une pierre tombale du XVI^e siècle, par M. Charles Molle . . . . . 427
XXI. Études sur les thermes et les gymnases des Anciens, par M. le D^r comte Costa de Bastelica (Analyse) . . . . . 430
XXII. Les Poulies, à Montfort-l'Amaury, par M. le comte A. de Dion. . . . . 432
XXIII. La conservation des remparts d'Aigues-Mortes, par M. le comte de Marsy (Exposé) . . . . . 434
XXIV. M. Loisel, de la Rivière-Thibouville, par M. l'abbé Porée . . . . . 437

XXV. Liste des principaux ouvrages offerts au Congrès d'Évreux . . . . . 441
Tables . . . . . 445

---

# TABLE MÉTHODIQUE

## Généralités.

Les études historiques dans le département de l'Eure de 1860 à 1889, par M. L. Régnier . . . . . 161
La forêt de Dreux, par M. le commandant de Coynart. 267

## Époque préhistorique.

Le tombeau préhistorique de Cocherel, par M. Ed. Ferray . . . . . 392

## Epoques gauloise et gallo-romaine.

Recherches sur les ruines d'une ville inconnue, à Vallauris (Alpes-Maritimes), par M. Révellat. . . . 264
Découvertes de monuments de l'époque gallo-romaine, dans le département de l'Eure, par M. l'abbé Porée. 243
Époques gauloise et romaine dans l'arrondissement des Andelys, par M. L. Coutil. . . . . 250
Études sur les thermes et les gymnases des Anciens, par M. le Dr comte Costa de Bastelica (Analyse) . 430
Petit mortier en marbre de l'époque romaine, par M. l'abbé Thédenat . . . . . 327

## Moyen Age.

L'art gothique, d'après un récent ouvrage, par M. Anthyme Saint-Paul. . . . . 271

Les sépultures des évêques d'Évreux, par M. l'abbé Porée . . . . . 292
Les remparts d'Antibes, leur déclassement, par M. le comte de Marsy . . . . . 434
L'église de Saint-Taurin d'Évreux, par M. Bélisaire Ledain . . . . . 126
Le nécrologe de l'abbaye de Saint-Taurin d'Évreux, par M. l'abbé Porée . . . . . 320
L'abbaye de Notre-Dame des Vaux-de-Cernay, par M. le comte A. de Dion. . . . . 149
Les Poulies, à Montfort-l'Amaury, par M. le comte A. de Dion. . . . . 432
Le Breuil-Benoît et les collections de M. le comte de Reiset, par M. le marquis de Fayolle. . . . . 137
Le trésor de Saint-Nicolas de Verneuil, par M. l'abbé Porée . . . . . 314
Notice sur les calices d'étain, par M. l'abbé Porée. . 311

## Renaissance et temps modernes.

Fonts baptismaux de l'église Saint-Georges-sur-Eure, par M. le marquis d'Alvimare de Feuquières. . . 423
L'imagier Pierre des Aubeaux et les deux groupes du trépassement de Notre-Dame, à Gisors et à Fécamp, par M. l'abbé Blanquart. . . . . 378
Une pierre tombale du XVI^e siècle, par M. Charles Molle. . . . . 427
Les deux rétables de Fontaine-l'Abbé, par M. l'abbé Bouillet. . . . . 370
Une soirée à Rambouillet en 1636, par M. Lorin. . 153
Les grands rétables des XVII^e et XVIII^e siècles, par M. l'abbé Porée. . . . . 367
Le château de Beaumesnil, par M. l'abbé Bouillet. 353

## Numismatique.

Quelques mots de numismatique normande, par M. Émile Caron . . . . . 357
Découvertes numismatiques, par M. l'abbé Porée. 353

## Biographie

M. Loisel, de la Rivière-Thibouville, par M. l'abbé Porée . . . . . 437

# TABLE DES NOMS D'AUTEURS

*de mémoires, de communications, de discours, de dessins, de photographies et des lauréats du Congrès* (1)

Alvimare de Feuquières (le marquis d'), 82, 423.
Ameline, 42.

Bailliencourt (G. de), 57.
Beaurepaire (Eug. de). 82, 84.
Beaurepaire (Georges de), 82, *d.*
Berthelé, 123.
Blanquart (l'abbé), 82, 97, 378.
Bonnault (le baron de), 82.
Bouillet (l'abbé), 122, 353, 370.
Brunet (l'abbé), 87, 124.

Caron, 87, 97, 337.
Chassant, 123.
Costa de Bastelica (le comte) 42, 430.
Coutil, 41, 250.
Coynart (le commandant de), 96, 267.

Dion (le comte A. de), 148, 149, 432.
Drouet, 88, 124.
Duhamel-Marette, 124.
Duval (Louis), 42, 83, 124.

Farcy (P. de), 123).
Fayolle (le marquis de), 137, *ph.*
Ferray, 34, 95, 392.
Fournier, 60.
Francart, 84.

Gosselin (Hellier), 74.
Guignard, 87.

Izarn, 80.

Janvier, 123.
Join-Lambert, 16, 77, 81, 83, 84, 101, 106.
Jones (Herbert), 74.

Lair (le comte C.), 83, 122.
Lair (Jules), 117.
La Sicotière (de), 83, 124.
Lasteyrie (le comte de), 43.
Le Cornu (le colonel), 84.
Ledain, 57, 116.
L'Épinois (C. de), 160, *d.*
Lerenard-Lavallée, 117.

(1) Pour les auteurs de dessins et de photographies, le nom est suivi des lettres *d* ou *ph.*

Letellier-Alaboisette, *ph.*
Le Vavasseur (G.), 84.
Loë (le baron A. de), 74, 124.
Loir (l'abbé), 117
Lorin, 153.

Macqueron, 81.
Marsy (le comte de), 16, 43, 84, 117, 148, 159, 434.
Molle (Ch.), 83, 122, 427.

Niel. 115.

Palustre, 97, 101, 122, 147.
Pihan (l'abbé), 124.
Planté, 84.
Porée (l'abbé), 42, 60, 79, 81, 43, 88, 111, 122, 123, 243, 292, 311, 314, 320, 360, 367, 437.
Prévost, 57, 124.

Régnier, 34, 41, 124, 161.
Révellat, 42, 264.

Saint-Paul (Anthyme), 271.
Sauvage (l'abbé), 76, 82, 123.
Silva (le chev. da), 76, 84.

Tardiveau, 83.
Thédenat (l'abbé), 327.
Thiollier (Félix), 123.
Toussaint, 96, 122.
Travers (Émile), 34, 35, 44, 62, 64, 81, 82, 85, 89, 96, 99, 122, 128, 132.

Vallette, 42.
Veuclin, 97.

## TABLE DES PLANCHES ET FIGURES [1].

1. Le comte Raymond de Toulouse-Lautrec, inspecteur divisionnaire de la Société française d'Archéologie . . . . . 24
2. Eugène Hucher, inspecteur de la Société française d'Archéologie . . . . . 24
3. Le comte Georges de Soultrait, inspecteur général de la Société française d'Archéologie . . 32
4. Pignon du logis des Mabré, à Caen . . . . . 82
5. Plan de l'église de Conches . . . . . 90
6. Tour du Bec-Hellouin . . . . . 100
7. Donjon de Brionne . . . . . 100
8. Le Congrès archéologique de France au Bec-Hellouin. . . . . 118
9. Maison de la Renaissance à Verneuil sur-Eure. . 128
10. Historiens et monuments de l'Eure, dessin de M C. de L'Épinois . . . . . 160
11. L'Hercule du Thil (Eure). . . . . 262
12. Plan de l'église de Morienval (Oise) . . . . . 278
13. Portail de l'église de Saint-Leu d'Esserent (Oise). 282
14. Donjon du château de Septmonts (Aisne). . . . 286
15. Châsse du Trésor de Saint-Nicolas de Verneuil. Face antérieure. . . . . 316
16. » Face postérieure . . . . . 316
17. » Premier côté. . . . . 316
18. » Second côté . . . . . 316
19. Mortier d'oculiste romain. . . . . 328
20 à 34. Monnaies normandes du moyen âge. . 338 à 343
35 à 49. Monnaies des comtes d'Évreux . . . 345 à 351

(1) Pour les planches, la page indiquée est celle qui précède la planche.

50. Château de Beaumesnil. Façade principale. . . 352
51. » Façade sur le parc. . . 352
52. Rétable de Fontaine-l'Abbé . . . . . 370
53. Église de Bernay. Sculpture de Pierre des Aubeaux, à la chapelle de la Vierge . . . . . 384
54. Sépulture préhistorique de Cocherel. Reproduction de la gravure de Le Brasseur. . . . . 416
55. La même, d'après une gravure anglaise. . . . 416
56. Fonts baptismaux de l'église de Saint-Georges-sur-Eure . . . . . 424
57 et 58. Les Poulies, à Montfort-l'Amaury . . . . 432

## ERRATA

Page 15, ligne 2, au lieu de : *1890*, lisez : *1889*.

» 361, ligne 18, au lieu de : *L'avers*, lisez : *Le droit*.

» 400, ligne 1re, au lieu de : *Danse des morts*, lisez : *Ronde des morts*.

---

## COMPTE-RENDU DU CONGRÈS DE DAX ET BAYONNE

Page 383. M. le docteur Mougins de Roquefort n'a pas considéré les restes du monument antique qu'il a décrit comme ayant appartenu à un des premiers monuments du christianisme, ainsi que le lui fait dire l'analyse de son travail, mais il a voulu dire seulement qu'il croyait qu'il y avait lieu de fixer au même endroit l'emplacement de l'ancienne chapelle de Saint-Sébastien. M.

# COLLECTION

## DES COMPTES-RENDUS

# DES CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUES

## DE FRANCE

**Volumes in-8° brochés, avec de nombreuses illustrations dans le texte et planches hors texte.**

---

La Société française d'Archéologie possède encore un certain nombre d'exemplaires des comptes-rendus des Congrès archéologiques, de 1847 à 1888. Le prix en a été fixé ainsi qu'il suit :

| | | |
|---|---|---|
| 1847 | Sens (Tours, Angoulême, Limoges) (1) . . . | 6 fr. |
| 1848 | (Falaise, Vaux-sur-Laizon, Bernay, Trouville). | 1 » |
| 1849 | Bourges . . . . . | épuisé |
| 1850 | Auxerre, Clermont-Ferrand (Cluny) . . . . | 6 » |
| 1851 | Laon, Nevers (Gisors-Orléans). . . . . | 4 » |
| 1852 | Dijon (Sens, Toulouse) . . . . . | épuisé |
| 1853 | Troyes (Les Andelys, Bayeux, Laval) . . . | 4 » |
| 1854 | Moulins (Dijon, Avranches) . . . . . | 6 » |
| 1855 | Châlons-sur-Marne, Aix-en-Provence, Avignon (Le Puy) . . . . . | 6 » |
| 1856 | Nantes (Verneuil, Le Neubourg, Louviers). . | 3 » |
| 1857 | Mende, Valence (Grenoble). . . . . | 3 » |

(1) Les localités dont les noms sont placés entre parenthèses sont celles où la Société française d'Archéologie a tenu des séances générales dont les comptes-rendus sont compris dans les volumes des Congrès.

| | | |
|---|---|---|
| 1858 | Périgueux, Cambrai (Louviers, Alençon, Lisieux) | épuisé |
| 1859 | Strasbourg (Rouen, Saint-Lo, Vire) | épuisé |
| 1860 | Dunkerque (Le Mans, Cherbourg) | 3 » |
| 1861 | Reims (Laigle, Dives, Bordeaux) | 3 » |
| 1862 | Saumur, Lyon (Le Mans, Elbeuf, Dives) | 3 » |
| 1863 | Rodez, Albi (Le Mans) | 4 » |
| 1864 | Fontenay-le-Comte (Evreux, Falaise, Troyes) | 4 » |
| 1865 | Montauban, Cahors, Guéret | 3 » |
| 1866 | Senlis, Aix, Nice | 3 » |
| 1867 | Paris (Pont-Audemer) | 3 » |
| 1868 | Carcassonne, Perpignan, Narbonne, Béziers | 3 » |
| 1869 | Loches | 3 » |
| 1870 | Lisieux (Moulins) | 3 » |
| 1871 | Angers (Le Mans) | 3 » |
| 1872 | Vendôme | 3 » |
| 1873 | Châteauroux | 4 » |
| 1874 | Agen, Toulouse | 6 » |
| 1875 | Châlons-sur-Marne (Rouen, Inauguration de la statue d'Arcisse de Caumont, à Bayeux) | 6 » |
| 1876 | Arles | 8 » |
| 1877 | Senlis (Département du Lot) | 4 » |
| 1878 | Le Mans, Laval (Départem. des Basses-Alpes) | 3 » |
| 1879 | Vienne | 6 » |
| 1880 | Arras, Tournai (Franche-Comté) | 3 » |
| 1881 | Vannes (Bernay) | 3 » |
| 1882 | Avignon | 3 » |
| 1883 | Caen (Coutances, Jersey et Fréjus) | 6 » |
| 1884 | Pamiers, Foix, Saint-Girons | 6 » |
| 1885 | Montbrison, Roanne | 8 » |
| 1886 | Nantes | 8 » |
| 1887 | Soissons, Laon (Reims) | 10 » |
| 1888 | Dax, Bayonne (Navarre espagnole) | 10 » |

On trouvera l'analyse détaillée de ces volumes dans la *Bibliographie des Travaux historiques publiés par les So-*

*ciétés savantes de la France*, dressée par R. de Lasteyrie et Eug. Lefèvre-Pontalis. Paris, Imp. Nat., 1886, in-4°, p. 216-219.

---

Les demandes doivent être adressées à M. GAUGAIN, trésorier, 11 rue Singer, à Caen. L'expédition sera faite par le chemin de fer, à la station désignée (le port étant à la charge du destinataire).

Certains volumes n'existant plus qu'à un très petit nombre d'exemplaires, le bureau ne peut s'engager à envoyer tous les volumes qui pourraient être demandés, au cas où ils n'existeraient plus en magasin.

Le manque d'un ou de plusieurs volumes ne pourra motiver le refus de l'envoi.

Dans la huitaine qui suivra l'expédition, le prix des volumes sera recouvré par la poste, sauf indication contraire.

---

Caen. — Imp. Henri DELESQUES, rue Froide, 2 et 4.
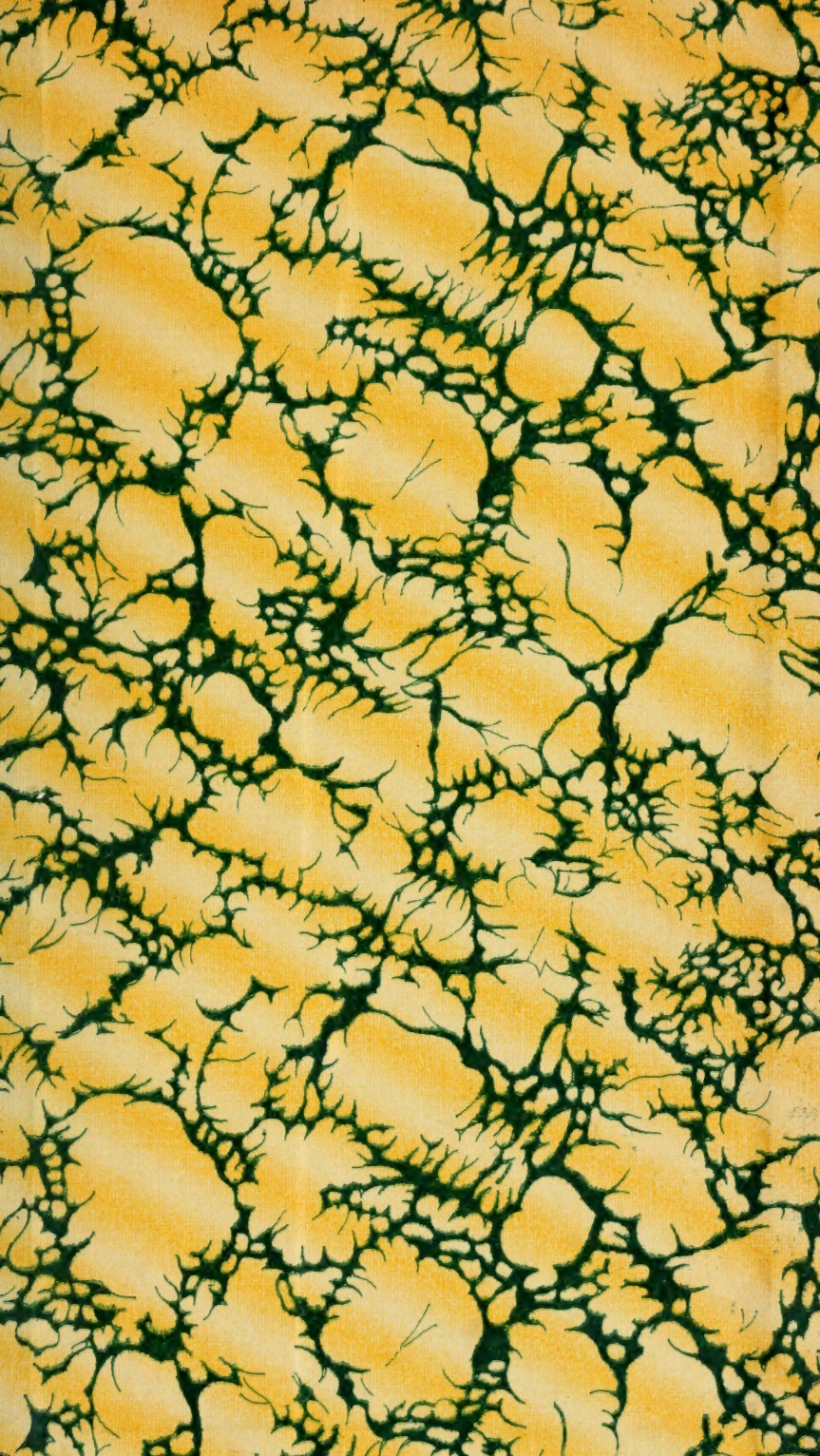
GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 3546